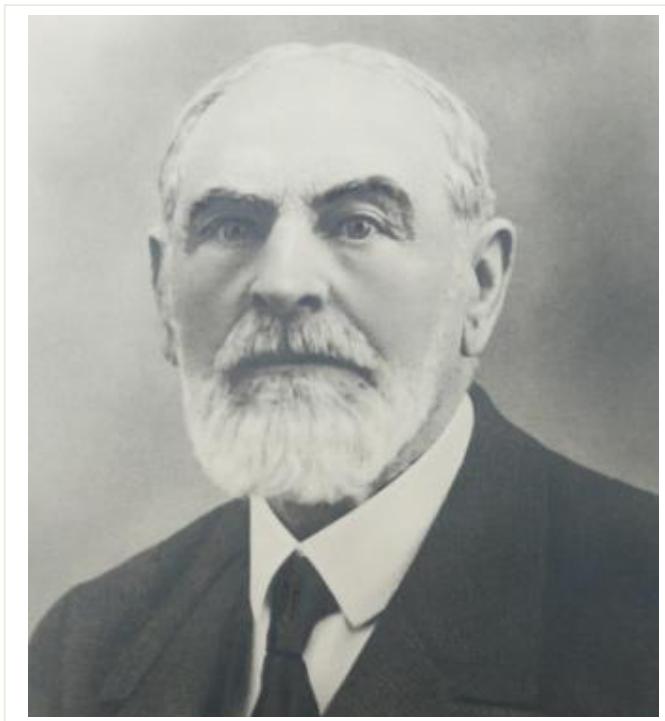


**ECRITS & CORRESPONDANCE
de CONSTANT ALIBERT,**



**et de sa famille.
Recueillis et annotés par son fils
Marcel Alibert**



**Edité par Xavier Fonsale
avec le concours de
Céleste Fonsale
et,
Jean-Philippe de Vivie
1994**

**La dactylographie de ces lettres a été assurée en 1994 par l'arrière petit fils de
Paul Alibert, Jean Philippe de Vivie de Régis et le petit fils de Marcel Alibert,
Xavier Fonsale**

SOMMAIRE

<u>L.0 - 3 à 5</u>	<u>INTRODUCTION</u> <u>CHRONOLOGIE CONSTANT ALIBERT</u>
<u>L.I - 6 à 139</u>	<u>CORRESPONDANCE DE CONSTANT ALIBERT ET Mme. POITEVIN.</u>
	<u>Lettres 1852..1853..1854....1855.....1856.....1857.....</u> 6 <u>Lettres 1858..1859..1861....1863.....1865.....1867.....</u> 50 <u>lettres 1869..1871....1873.....1875.....1877.....1879.....</u> 115 <u>lettres .1881..1882.....1900.....</u> 136
<u>L.II -140 à 158</u>	<u>Mort de Geneviève, en 1861.....</u> 140 <u>Correspondance avec ALIDA en 1866.....</u> 142 <u>Correspondance pour la Légion d'Honneur en 1852.....</u> 150 <u>Correspondance avec divers, de 1861 à 1869.....</u> 153 <u>Note sur son père et sa mort en 1847.....</u> 158 <u>Note sur ses Aïeux.....</u> 159
<u>L.III -159 à 245</u> <u>de 1862 à 1882.</u>	<u>Correspondance avec sa fille ISABELLE et son gendre PAUL BRETON</u>
	<u>lettres1862 et lettres 1865 et lettres aout 1868.....;</u> 160 <u>lettres janvier 1869 et lettres 1870 et lettres 1871.....</u> 176 <u>lettres 1873 lettres 1874 et lettres 1875.....</u> 205 <u>lettres 1876 et lettres 1877 et lettres 1878.....</u> 221 <u>lettres 1879 et lettres1880 et lettres 1881 lettres 1882.....</u> 229
<u>L. IV -245 à 254</u>	<u>Thèse de Doctorat sur les blessures à la tête.</u>
	<u>Réflexion sur l'histoire de quelques que découvertes scientifiques</u>
	<u>les lunettes.....</u> 247 <u>Télescope, Microscope, Macroscope.....</u> 250
	<u>LIVRES publiés pas Constant ALIBERT.....</u> 253
	<ul style="list-style-type: none">• <u>DES EAUX MINERALES dans leurs rapports avec L'ECONOMIE PUBLIQUE, LA MEDECINE ET LA LEGISLATION.</u>• <u>TRAITE DES EAUX D'AX</u>
<u>PHOTOGRAPHIES.....</u>	<u>257 / 258</u>
	<u>1 - Photographie d'Alida vers 1865</u> <u>2 - Château MORIN à saint Corbian</u> <u>3 - Le Château Morin sur l'étiquette des bouteilles</u> <u>4 - Constant Alibert</u> <u>5 - Isabelle Alibert</u> <u>6 - Paul Breton</u> <u>7 -Marie céline Serre-Alibert</u> <u>8 -François Alibert</u>
<u>Annexe: Extraits des Famille Alibert "Alibert du Médoc" qui permettent de situer cette correspondance.....</u>	<u>259</u>

INTRODUCTION

A - Les principaux auteurs des lettres.

[Constant Alibert](#), né le 17 mars 1820 à Castelnaudary (Aude) et mort à Saint Estèphe en Médoc, le 8 Mars 1882. Médecin Inspecteur d'Ax les Thermes (Ariège).

Sa femme [Alida Liquard](#) née à St. Christoly, le 30 Janvier 1823, morte à St. Estèphe, le 28 Octobre 1910.

[Madame Poitevin](#), née en 1829, Marie Eugénie¹ Barbier, mariée en 1848, qui revient d'Ax où elle a consulté [Constant](#) pour des rhumatismes invalidants, et, lui demande de la suivre comme consultant.

(Les nombreuses pages consacrées à sa santé par cette cliente ont été résumées).

[Isabelle Alibert](#), fille aînée de Constant en pension au Sacré-Cœur, puis mariée [à Paul Breton, avec qui elle habite à Brest.](#)

Constant a beaucoup écrit, notamment sur les Eaux et Ax : [des extraits de ces textes sont reproduits en L. IV.](#)

B - FONCTIONS ET DISTINCTIONS DE Constant ALIBERT.

- 1848 Chirurgien de la Garde nationale de Castelnaudary (bénévole).
- 1854 Membre de la Société d'Hydrologie médicale de Paris.
Chevalier de la Légion d'Honneur.
- 1857 Membre correspondant de l'Académie du Gard.
- 1859 Médaille de bronze au Concours Agricole de Foix.
Médaille d'argent de l'Académie Impériale de Médecine.
- 1860 Médaille d'or de l'Académie Impériale de Médecine.
Médaille d'or de la Société d'Agriculture de la Gironde
pour ses travaux sur le défrichement et l'ensemencement des Landes.
- 1863 Membre de la Société d'Agriculture de la Gironde.
- 1871 Membre du Jury d'expropriation du canton de Lesparre.

C - ORIGINE DES LETTRES :

Cette correspondance a été transmise en trois paquets, à sa fille Cécile vers 1937 par Marcel Alibert, avec des annotations sur chacun :

I - La famille POITEVIN de 1852 à 1905.

Confiee à ma fille Cécile, que j'en institue gardienne pour le compte de tous mes enfants. Marcel Alibert.

¹ Appelée Eugénie par sa soeur ; voir P.S. de la lettre du 28/10/1858.

Mariée depuis 13 ans, selon lettre du 9/2/1861. Voir le diagnostic dans la lettre du 23 Juin 1865.

Correspondance de mon père avec Madame et Monsieur Poitevin (notaire à Pons) de 1852 à 1882, et de ma mère avec les mêmes de 1882 à 1905, résumant toute notre vie de famille de cette période d'un demi-siècle.

J'aurais voulu faire tirer cette correspondance en cinq exemplaires pour en laisser un à chacun de mes enfants, mais, j'ai dû renoncer à ce projet en raison des corrections de la dactylographie dont une idée est donnée par les deux épreuves ci-annexées, et le prix élevé du travail d'ensemble.²

Coût du travail pour 200 lettres environ, chaque lettre compte pour une page : dactylographie 2 Frs. la page = 400 Frs. Multiplicateur : Dix exemplaires de chaque lettre 14 Frs. = 2 800 Frs. Total : 3 200 Frs.

(Deux lettres dactylographiées sont jointes, avec de nombreuses erreurs.)

II - Avec sa femme, et des tiers.

Lettres de mon père à ma mère, durant un séjour qu'il fit à Vichy pour y soigner une affection de l'estomac dont il souffrit beaucoup et qui lui occasionnait de violentes migraines. Visite à la Grande Chartreuse.

III - Avec Isabelle et Paul Breton.

Quelques lettres de mon père à conserver pieusement. Aux soins de ma fille Cécile que j'en institue gardienne pour la communauté. Marcel Alibert.

Ces documents ont été complétés avec ceux de Jean Philippe de Vivie (signalés par JPV) qui a revu et corrigé mon texte, et avec qui j'ai coopéré depuis des années.

D -NOTE SUR L'EDITION.

Ces lettres sont reproduites dans l'ordre chronologique. Il en manque malheureusement, et non des moindres.

Les mots en **caractères gras** aident à retrouver les sujets. Les caractères *italiques* ont été réservés aux citations de Marcel Alibert principalement. Les mots soulignés l'ont été par l'auteur de la lettre.

La lecture étant parfois difficile, ou impossible, des mots sont remplacés par des ... , De même pour les passages très répétitifs. Les noms propres peuvent être erronés.

Dans une lettre du 20 Avril 1856, Constant écrit ceci, qui est vrai de presque toutes ces lettres :

"Ma lettre est incorrecte, décousue, illisible. S'il me fallait la corriger, cela en reporterait l'envoi aux ides prochaines. Je sais que l'œil de l'esprit est bon chez vous ; il suppléera aux infirmités de l'autre, et, s'il lui fallait inventer, il ferait mieux que je n'ai dit. Dans cette confiance, je livre à la poste mon épître qui risque fort de devenir à moitié la vôtre par les additions intellectuelles que vous serez forcée d'y faire."

Xavier Fonsale.

[sommaire retour](#)

CHRONOLOGIE CONSTANT ALIBERT

² Entre le 5/8/34 date de la mort de Denyse et le le 5/12/37, date de celle d'Henry, il avait 5 enfants.

19 04 1819 Mariage de Jean Alibert et Thérèse Pujol, parents de Constant
 17 03 1820 Naissance de CONSTANT ALIBERT
 31 01 1821 Mariage de Caroline A. sa tante et Pierre Delord
 01 02 1821 Mariage de Pierre Liquard et Jeanne Séguin, parents d'Alida sa femme
 18 06 1821 Naissance d'Emile Delord son cousin
 30 01 1823 Naissance d'ALIDA sa femme
 25 11 1824 Naissance de Charles son frère
 1825 Naissance de Thérasie Delord, sa cousine, épouse Rous Durand
 29 05 1832 Naissance de Marie Delord, sa cousine, épouse Charles Delord
 06 05 1840 Naissance de MARIE sa sœur, future épouse Rieu
 25 01 1842 Mort de son grand-père Germain A.
 24 06 1843 Mort de sa grand-mère Paule Barrau Alibert
 23 05 1847 Mort de JEAN son père
 22 03 1848 Mariage de CONSTANT ET ALIDA Liquard
 19 03 1849 Mort de CHARLES son frère
 23 05 1849 Naissance d'ISABELLE sa fille aînée
 18 01 1851 Naissance de GENEVIEVE sa fille cadette
 13 11 1854 Naissance de FRANCOIS son fils aîné
 16 07 1857 Naissance de PAUL le second fils
 1859 Mort de Marie Laumonier grand-mère paternelle d'Alida
 02 1861 Mariage d'Emile Delord et N. Leboeuf
 20 09 1861 Mort de GENEVIEVE
 05 1862 ACHAT de CHÂTEAU MORIN
 28 11 1862 Naissance de MARCEL son troisième fils
 30 01 1865 Naissance de CLET son dernier fils
 22 01 1869 Mariage d'Isabelle et Paul Breton
 11 12 1870 Naissance de Constant Breton
 12 10 1871 Mort de B. RIEU son beau frère
 04 08 1872 Naissance de Joseph Breton
 31 08 1874 Naissance de Yan Breton
 04 05 1876 Naissance de Charles Breton
 01 11 1877 Naissance de Guy Breton
 03 01 1878 Mort d' ALIDA SEGUIN
 03 03 1879 Naissance de Patrice Breton
 06 09 1879 Mort de PIERRE LIQUARD
 29 09 1879 Mariage de François et Marie Celina Serre
 21 07 1880 Naissance d'Eugène Breton
 11 08 1880 Naissance de Mary F. Alibert Holagray
 06 07 1881 Naissance de Louis F. Alibert
 08 03 1882 Mort de CONSTANT ALIBERT
 02 03 1883 Naissance de Constant F. Alibert
 22 02 1886 Mariage de Paul et Marie Carrère
 15 06 1886 Naissance de Marcel Breton
 30 12 1886 Mort de THERESE PUJOL
 07 11 1887 Naissance de Geneviève P. Alibert
 03 03 1889 Naissance d'Yvonne P. Alibert, future épouse Lanneluc-Sanson
 15 05 1892 Naissance de Marguerite P. Alibert, future épouse Sidaine
 09 10 1893 Mariage de Marcel et Madeleine Carrère
 16 09 1894 Naissance de Simone M. Alibert, future épouse Smith
 03 09 1895 Naissance de Marcelle M. Alibert, future épouse Faugère
 30 10 1897 Naissance d'Henri M. Alibert
 25 11 1898 Naissance de Cécile M. Alibert, future épouse Fonsale
 29 06 1903 Naissance de Jane M. Alibert, future épouse Boissarie
 18 12 1908 Naissance de Denyse M. Alibert, future épouse Imberti
 25 10 1910 Mort d' ALIDA LIQUARD
 17 05 0913 Mariage de Clet et Jeanne Teillot

[sommaire retour](#)

L-1 CORRESPONDANCE DE CONSTANT ALIBERT ET Mme. POITEVIN.

Pons, le 8 Septembre 1852,

Monsieur,

Mon projet était d'attendre le mois d'Octobre pour vous écrire, car, j'espérais alors vous annoncer ma guérison ce qui eût été une excellente nouvelle pour la malade d'abord, et aussi pour le médecin. Mais la souffrance m'accable et me force à vous demander s'il n'y aurait pas quelque remède pour calmer mes douleurs. La moitié de mes nuits se passent à crier, à pleurer, à souffrir et à m'impatienter, attendu que je suis dans une agitation nerveuse incroyable.

En allant à Ax, je boitais, j'en conviens, je souffrais à la marche, mais c'était presque tout mon mal. A l'état de repos, je ne m'apercevais presque pas de cette sciatique qui, maintenant ne me laisse de paix, ni nuit, ni jour. Plus il va, même, et plus mes crises sont fortes. Ce sont des crampes qui semblent me briser les nerfs.

En outre, j'éprouve en marchant, un craquement dans l'aîné et dans les fesses qui m'est insupportable et m'obligerait à m'arrêter si je voulais persister à marcher.

Mais, je suis étendue constamment, parce que dans cette position j'ai du moins quelques instants de calme. Je vous avoue, Monsieur, que devant ce redoublement de maladie, je perds tout courage et tout espoir de guérir. Je ne puis croire que des douleurs aussi atroces, un craquement à faire penser que mon membre se déboîte, cèdent dans deux mois et même dans trois.

J'ai la crainte que les eaux, au lieu de me soulager, m'aient peut-être à jamais rendu infirme.

Si vous pouviez dérober quelques minutes à vos occupations pour me dire franchement l'opinion que ces nouveaux symptômes vous font concevoir de ma triste position, vous me rendriez grand service. Ne craignez pas de me dire toute la vérité et s'il est quelque remède capable de me calmer, qui ne nuise pas à l'effet du traitement que j'ai suivi, par charité, écrivez-moi cette bienfaisante ordonnance.

Mr. Poitevin me prie, Monsieur, de ne pas l'oublier auprès de vous. Ses boutons lui causent une démangeaison insoutenable depuis son retour ici. Du reste nous nous portons parfaitement l'un et l'autre, car mon état ne dérange rien à ma bonne santé habituelle. Je perds très peu pendant mes règles, mais je l'attribue au repos forcé auquel je suis réduite. Veuillez excuser la longueur de cette lettre, et prouvez le moi en répondant le plus tôt possible. Mon mari et moi nous vous serons infiniment reconnaissants.

Adieu, Monsieur, permettez-moi de vous assurer de ma considération distinguée et de vous remercier des soins que vous m'avez donnés à Ax.

Votre toute dévouée, M.E.Poitevin.

P.S. Mon adresse est : à Mme. Georges Poitevin à Pons (Charente Supérieure)

Eaux Thermales d'Ax (Ariège)

Cabinet de l'Inspecteur

Ax, le 14 Septembre 1852,

Madame,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'étais à Foix quand elle est arrivée à Ax et cette circonstance ne m'a pas permis de vous répondre immédiatement, comme j'aurais désiré le faire.

Il est probable que les douleurs que vous ressentez, ne seront que passagères, à moins que par une de ces causes dont Dieu a seul le secret, l'affection rhumatismale qui intéressait d'abord la partie nerveuse de la cuisse, fixe maintenant son action sur l'articulation de la hanche. Dans l'état actuel des choses, et d'après le récit que vous me faîtes de votre mal, voici le moyen qu'il convient d'employer.

Intérieurement, vous ferez usage chaque jour des pilules ci-dessous au nombre de trois

Térébenthine de Venise³ solidifiée par la magnésie : 10 grammes.

Faites selon l'art 100 pilules.

Tisane habituelle de bourgeon de sainfoin

Extérieurement : Application d'acétate de morphine à la dose de 1/2 grain, par la méthode endermique, sur le trajet du nerf sciatique.

Si l'articulation menace de se prendre, appliquer un large vésicatoire volant⁴.

Voila, Madame, la prescription la plus convenable à mettre en pratique d'abord, et sur l'emploi de laquelle votre médecin habituel vous donnera toute indication.

Si le mal résiste à l'emploi de ces moyens, priez votre médecin de se mettre directement en rapport avec moi, je me ferai un devoir de tenir la promesse que je vous ai faite.

En dehors de l'intérêt qui s'attache à la maladie, il y a pour le médecin celui qu'inspire le malade. Vous avez excité le mien à un haut degré, et je suivrai les différentes phases de votre mal, m'associant à vos espérances et à vos joies si la providence le permet, et vous donnant dans le cas contraire, les leçons d'une saine expérience.

Veuillez présenter mes civilités à Monsieur Poitevin, et recevoir vous-mêmes l'assurance de mes sentiments les plus distingués. CONSTANT ALIBERT

Pons, le 19 Septembre,

Monsieur,

Votre lettre m'a entièrement dessillé les yeux, et j'ai parfaitement compris que vos craintes relatives à l'affection de l'articulation de ma hanche étaient fondées.

Ce craquement dans la cuisse que je ressentais depuis quelques semaines ne me l'annonçait que trop, hélas ! Les grandes crises douloureuses avaient cessé depuis plusieurs jours, mais ma difficulté à marcher n'était guère diminuée, et, je sentais encore ce crac-crac qui me préoccupait tant.

Aussi n'ai-je point balancé à aller immédiatement à Saintes me faire visiter par le Dr. Bauger. Il a reconnu avec peine que mon os commence à se déboîter, et les remèdes que vous m'indiquiez sont déjà mis en pratique. J'ai un vésicatoire volant posé sur l'articulation et dès qu'il sera sec, on en mettra un second. Je ne vous le cache point, Monsieur, je me soumets volontiers à tous ces soins. Ils satisfont ma famille, ils acquittent

³ Résine de mélèze, dont Venise fit jadis un grand commerce.

⁴ Pansement de Teinture d'Iode provoquant une inflammation temporaire.

ma conscience, mais ma conviction est désormais, et plus que jamais arrêtée : Je suis infirme pour le reste de mon existence, et je n'ai que 23 ans !

Comme l'état où je me trouve peut se prolonger indéfiniment, je suis revenue chez moi, mais Mr. Bauger viendra m'y voir chaque quinzaine et il étudiera longuement les diverses phases de ma maladie. Je le prierai, lors de sa prochaine visite, de vous écrire le résultat des premiers remèdes, et de s'entendre avec vous pour la continuation du traitement. Si vos efforts ... sont infructueux, comme je le redoute, et bien, je consentirai encore, si mes forces le permettent à faire le voyage de Paris pour consulter quelque célèbre médecin s'occupant spécialement de ces maux là. Je sais d'avance combien cette dernière démarche sera inutile, mais je le ferai pour satisfaire à l'opinion publique et me mettre à l'abri de tout reproche.

Sans me connaître particulièrement, Monsieur, l'intérêt que vous me témoignez et qui me pénètre de reconnaissance, m'... de votre pensée sur moi.

Et vous m'avez assez appris, n'est-ce pas, pour comprendre que je ne me loge point aux incurables sans regret d'un meilleure vie !

Ma journée d'hier, voyez-vous, a été un pénible cauchemar ; après avoir acquis la certitude de ma position, je me suis demandé vingt fois si je ne faisais pas un mauvais rêve. Dieu m'éprouve beaucoup sinon au dessus de mes forces physiques, du moins au dessus de mes forces morales, et il me faudra du temps, bien du temps, pour lui dire avec résignation : Seigneur, vous m'avez retiré ce que vous m'aviez donné, que votre Saint Nom soit béni !

Continuez, Monsieur, l'œuvre que vous avez entreprise, et si vous ne pouvez guérir ma jambe, donnez-moi les consultations qui endorment les douleurs de l'âme.

Quelques mots de vous parfois, me soulageront, et ma gratitude à laquelle vous avez déjà tant de droits, s'en augmentera davantage.

Adieu, Monsieur, je vous renouvelle l'assurance de ma considération distinguée et de celle de Mr. Poitevin, et, je suis toujours,

Votre obligée, M.E.Poitevin

Ax, le 27 Septembre 1852,

Madame,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 de ce mois, est empreinte d'un désespoir et d'une douleur qui n'ont pas, je l'espère, leur fondement dans la réalité des choses. Lors même que le principe rhumatismal, ne limitant pas son action au nerf sciatique, aurait atteint l'articulation de la hanche, le mal ne serait pas sans remède, et, notre art ne capitule pas honteusement devant un ennemi de ce genre.

Je ne voudrai pas vous faire un cours de médecine ; je tiens cependant à vous entretenir de vos souffrances, et c'est ainsi que j'entends vous témoigner tout l'intérêt que j'y prends. En principe, les maladies inflammatoires de la hanche sont de deux sortes, je veux dire sont placées sous la dépendance de deux causes bien distinctes. Quelquefois, elles sont la manifestation d'un état général grave ; d'autre fois, elles sont produites par des dispositions éphémères et qui ne laissent de son passage, d'autres traces que son aptitude à récidiver. La première de ces maladies, fait notre désespoir ; la seconde, est plus accessible à nos moyens de traitement. La vôtre appartient à cette dernière classe. Les douleurs sciatiques qui l'ont précédée et qui l'accompagnent encore peut-être, éclairent

parfaitement le médecin sur sa nature. La première n'est jamais douloureuse le nuit et, il vous souvient que la vôtre ne vous a laissé pendant quelques nuits, trêve ni repos. J'ai vu beaucoup de malades atteints de cette affection et j'en ai vu guérir bon nombre. Pourquoi ne seriez vous pas dans la catégorie de ceux qui doivent guérir, vous, Madame, qui avez une constitution saine, de la jeunesse, de la santé, c'est à dire toutes les conditions sur lesquelles se fondent, en pareil cas, mon espérance ? Sans nul doute, si le diagnostique porté par le confrère honorable que vous avez consulté et dont le mérite m'est connu, est fâcheux, s'il change momentanément mon projet, ce n'est pas une raison pour vous abandonner au désespoir et, j'avoue que j'aurai désiré plus de courage dans votre caractère et plus de foi en Celui de qui vous tenez vos douleurs, et qui peut si facilement vous les enlever.

Il est bien que vous ayez déjà mis en pratique le conseil que je vous ai donné dans ma précédente lettre. Dans quelques jours d'ici, quelques lieues à peine me sépareront de vous. Dépouillé de tout souci et vivant à la campagne dans une retraite que ma santé rend nécessaire, **mes moments vous appartiendront** ; ne craignez pas d'en abuser ; j'... l'art qui guérit et l'art qui console et je m'associerai à toute vos espérances.

Présentez mes civilités à Mr. Poitevin, et veuillez agréer l'assurance de mes sentiments respectueux et distingués,

CONSTANT ALIBERT

Mr.Alibert à St. Christoly - Médoc (Gironde)

Pons, le 12 Octobre 1852,

Monsieur,

Depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, et à laquelle vous avez eu la bonté de me répondre, le 27 Septembre, mon état a peu ou point changé physiquement. Mes souffrances n'ont pas reparu, mais le craquement que j'éprouvais alors, subsiste encore, et, je suis toujours étendue, et, par ordre de mon médecin, et par le besoin que j'en éprouve, ayant beaucoup de difficulté à marcher.

On m'a appliqué Samedi, mon 4éme vésicatoire volant, et, je continue à boire plusieurs tasses de bourgeons de sapin, auxquelles je joins de l'iodure de potassium et auquel j'ajoute chaque jour, cinq pilules de téribenthine, telles que vous l'avez ordonné.

...

Maintenant, Monsieur, que vous êtes presque notre voisin, **je réclame** de votre obligeance, ces services que vous avez bien voulu mettre à ma disposition. Monsieur Bauger en apprenant la proximité de votre résidence actuelle en a été enchanté, et, c'est d'après son désir, non moins que d'après le mien, que je vous prie de venir me voir dans le courant de la prochaine semaine. Le jour, Monsieur, est à votre choix, et vous aurez bien la complaisance de fixer Mr. Bauger sur l'heure à laquelle vous vous trouverez à Pons, afin qu'il s'y rencontre avec vous. Mon médecin ordinaire n'habitant pas Pons, ne me visite que tous les quinze jours, mais de Saintes ici, ce n'est qu'une promenade qu'il fait dans la voiture, entre déjeuner et dîner. Bien que Mortagne nous touche, Monsieur, les

communications sont, je crois moins faciles et cela me procurera, j'espère, l'avantage de vous posséder chez moi plus longtemps que Mr. Bauger .

N'oubliez pas, s'il vous plaît, que Mr. Poitevin et moi vous offrons, et cela, avec la plus franche urbanité, un appartement dans notre maison et une place à notre table. Même si vous aviez une voiture et des chevaux, on les logerait sans peine. Nous ne voulons pas que vous arriviez comme un étranger dans une ville ou vous avez su vous créer des amis. Ce dernier titre que nous osons prendre vis à vis de vous, Monsieur, vous donne une juste idée de notre accueil : il sera aussi sincèrement bienveillant que peu cérémonieux. Grace à vos conseils et à la foi que l'on m'a inspirée dès l'enfance, je suis maintenant courageuse, il me semble, et je répète souvent dans mes prières : C'est assez, Mon Dieu, mais non pas trop. En attendant votre prochaine réponse, je vous dis adieu, Monsieur, et vous réitère l'expression de ma considération distinguée et de celle de mon mari.

Votre dévouée, M.E.Poitevin.

St.Christoly le 16 Octobre 1852,

Madame,

Je viens de recevoir tout à l'heure la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je me rendrai certainement à l'invitation que vous me faîtes d'aller vous voir, heureux de faire ainsi passer des paroles dans les actes, ma promesse de me tenir à votre disposition. Mr. Bauger m'a parfaitement décrit votre situation ; il ne me sera pas difficile de m'en entendre pour le traitement avec le médecin instruit entre les mains duquel vous vous êtes placée. Je n'ai pas encore répondu à sa lettre. Je ne peux cependant pas dire que ce soit par négligence. Arrivée à Ax presque au moment de mon départ, elle fût soigneusement pliée et je ne l'ai retrouvée qu'hier, après maintes recherches que ma mémoire aurait pu m'épargner. Je ne saurai vous dire encore quel sera le jour de mon arrivée à Pons ni la voie qui m'y amènera ; si je passerai par Blaye ou par Mortagne . Deux mots de moi vous en avertiront à l'avance.

J'aurai le soin d'écrire en même temps à Mr. le docteur Bauger. J'accepte d'ores et déjà l'hospitalité gracieuse que vous m'offrez, elle me permettra de m'entretenir plus longtemps avec vous de vos douleurs, et je suis sur que je vienne sinon avec un remède qui doive produire miracle, du moins les mains pleines de faits qui ouvriront à l'espérance, aux douces joies de l'avenir, de la santé, les portes de votre esprit.

Veuillez présenter mes affectueuses civilités à Mr. Poitevin, et, recevoir vous--même la nouvelle assurance de mes sentiments respectueux et distingués. CONSTANT ALIBERT
J'ai oublié de remettre hier ma lettre au facteur, et je la décachète pour vous dire que j'arriverai à Pons mercredi dans l'après-midi. J'écris à votre docteur... 17 octobre 1852.

CA.

(1[°]Visite à Pons)

Pons, le 5 Novembre 1852,

Monsieur,

Il y a eu hier huit jours, les douleurs de Madame Poitevin sont revenues, mais non comme précédemment. Elles se sont particulièrement portées sur l'aîne et le genou de la jambe droite, et à chaque moment, elle souffre horriblement. L'apparition de ces nouvelles douleurs s'est manifestée par des craquements très forts, la nuit. Aussitôt que le sommeil la gagne, elle éprouve des soubresauts très fréquents et qui ne cesseraient pas si elle ne prenait pas des potions calmantes qui lui permettent de reposer un peu.

Aujourd'hui, il y a une certaine amélioration dans son état.

Il est impossible de la lever sans souffrance, elle est obligée de rester couchée tout le temps, et, dans l'espace de huit jours, on n'a pu faire son lit que deux fois.

Les cautères continuent à rendre beaucoup, une seule escarre est tombée. La jambe droite qui était visiblement plus courte que l'autre, a maintenant la même longueur à peu de chose près.

Le Docteur Bauger a fait cesser l'iodure, ce qui a parfaitement coïncidé avec le délai que vous aviez fixé ensemble ; cette mesure du reste, était vivement réclamée par la malade qui a d'atroces souffrances toutes les fois qu'on la soulève pour uriner.

Soit la fatigue ou peut-être une nouvelle douleur, depuis deux jours, la jambe gauche fait mal à Madame Poitevin surtout dans l'aîne .

Son traitement consiste dans ce moment-ci, en frictions légères et applications de cataplasmes landais le matin et le soir sur la jambe droite. Elle continue à prendre des pilules et le soir, elle prend une potion calmante de quart d'heures en quart d'heures, jusqu'à ce qu'elle sommeille, ce qui a beaucoup diminué les espèces des soubresauts qu'elle éprouvait en s'endormant.

Lorsqu'elle se mouche, éternue ou rit, cela lui répond dans la jambe gauche, tandis que la jambe droite est peu affectée de ces diverses secousses.

Telles sont, Monsieur, les mauvaises nouvelles que notre grande malade me prie de donner de sa santé.

Elle vous offre ainsi que moi ses civilités amicales,

Georges Poitevin.

St.Christoly, le 16 Novembre 1852,

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et, si je n'ai pas répondu par le retour de courrier, c'est que j'étais absent quand votre lettre est arrivée chez moi. Je l'attendais d'ailleurs avec impatience. J'avais la pensée que sous l'influence du repos, du traitement intérieur, de cautères enfin, l'état de Madame Poitevin amendé lui faisait oublier maladie et médecin; Je vous en voulais de ne point m'associer aux joies de votre famille. La seule part que mon esprit revendiquait, était la portion de bonheur commun que votre silence me refusait. Telles étaient, Monsieur, mes suppositions : votre lettre est venue les détruire. Le retentissement lymphatique des douleurs dans le genou est un symptôme habituel qui n'enlève et n'ajoute rien à la gravité de la maladie. Il n'en est pas de même de l'élargissement des membres coexistant avec de nouvelles et terribles douleurs. Elles annoncent assurément qu'il se forme un épanchement dans l'articulation coxo-fémorale et que la tête de l'os tend à sortir de la cavité qui le reçoit. Le raccourcissement du membre dans ces sortes de maladie est le plus souvent apparent, mais l'élargissement est toujours réelle et bien plus fâcheuse. Le passage de douleur sur l'autre articulation est la

triste justification du jugement que nous avions porté, le Docteur Bauger et moi sur la nature et la cause de la maladie qui afflige Madame Poitevin. C'est le rhumatisme avec ses caprices et sa mobilité⁵.

Mais je m'aperçois que je donne à ces détails trop de longueur, et, il vous importe davantage de savoir comment on peut guérir ce mal obstiné, que de posséder parfaitement son caractère et son signalement. Espérons que vous n'aurez pas à le reconnaître à l'avenir, du moins sur un membre de votre famille.

Le Docteur Bauger a suspendu l'usage de l'iodure de potassium, et le retour de l'élément douleur, l'a mis dans l'obligation d'employer de nouveau le seul remède qui calme celle-ci. Je partage cette pratique.

Dans l'état actuel des choses, et sauf l'avis de mon confrère, il me paraît concevable

1° de faire prendre à Madame Poitevin tous les jours un bain de deux heures contenant une dissolution d'une livre de savon ordinaire et maintenue pendant sa durée à la température de 35 degrés centigrade.

2° de continuer la tisane de..., ou si l'estomac la digère difficilement la remplacer par une décoction de bois de goyave râpé aux mêmes doses.

3° d'entretenir l'irritation des cautères afin d'éviter d'avoir à en mettre de nouveaux du moins prochainement.

4° de continuer la pilule de térebenthine avec la modification suivante dans la formule ;

térebenthine de Venise solidifiée par le magnésium, 5 grammes

sublimé corrosif , 15 centigrammes,

faire 50 pilules à prendre une le matin et une le soir.

Ces nouvelles armes seront elles plus sûres que les précédentes, atteindront-elles l'ennemi dans la retraite qu'il s'est choisie, je n'ose l'affirmer. Les plus sages d'entre nous prennent pour devise cette parole d'Amboise Paré⁶ : Je le pansai, Dieu le guérit.

Si quelque fois, notre langage prend un ton plus affirmatif, si nous attribuons trop à nous-mêmes, à notre art, sans le ... recherché ou le résultat déjà obtenu, c'est que le médecin devient l'ami de son malade, qu'il mêle l'homme dans l'exercice de son ministère, c'est qu'il est des afflictions qu'il n'est pas permis de secourir sans le partage des espérances auxquelles le cœur s'appuie, de deuil immérité dont il ... la communion. Malgré ces sentiments qui sont les miens à votre endroit, j'espère que mon appréciation de l'état de Madame Poitevin n'est point faussé. Malgré son apparente gravité, je persiste à croire que le mal de Madame Poitevin, vu sa nature rhumatismale, guérira sans difformité.

Je vous prie de faire agréer à votre dame, encore sous l'impression de l'aimable accueil qu'elle m'a fait, mes hommages les mieux sentis, et de recevoir vous-mêmes mes affectueuses civilités.

CA.

Pons, 17 Novembre, de GP, (manque).

St. Christoly, 21 Novembre 1852,

⁵ En 1994, les rhumatismes seraient encore le "grand échec " de la médecine.

⁶ Chirurgien du XVI^e siècle.

Monsieur,

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 17 que je viens de recevoir tout à l'heure. Grâce à vos nouvelles explications, j'ai tout à changer à mes prescriptions précédentes. L'habitude de donner à certains mots leur valeur commune ne m'avait pas permis d'apprécier la gravité de ceux que vous employez dans l'espèce. Un membre qui revient à son état normal n'est pas un membre qui s'allonge. Autant le premier fait est heureux, autant le second est de mauvais augure. Rien n'est grave dans la maladie de la hanche comme l'allongement du membre. Le raccourcissement, tant que la tête de l'os est dans la cavité, n'est qu'apparent.

Joignez à cet allongement tant redouté des douleurs intolérables, des soubresauts fatigants, un craquement très fort et insupportable, de la fièvre, de l'insomnie et vous aurez le triste tableau que vous m'avez fait de l'état de Madame Poitevin.

J'avais bien besoin de votre seconde lettre⁷, car la première avait porté le trouble dans toute mes prévisions et dans mon expérience de cette sorte de maladie. C'était la première fois que je voyais une coxalgie de nature évidemment rhumatismale se comporter ainsi et, j'avoue qu'habituel aux défaillances et aux incertitudes de notre art, j'avais moins de dépit pour moi que de souci pour Madame Poitevin.

Quand je la reverrai, je l'espère, nous donnerons le Docteur Bauger et moi, le signal de la convalescence et la guérison suivra de près.

Continuez l'iodure de potassium à telle dose que permettra l'estomac, la pilule de térebenthine et la tisane. Si Madame Poitevin en est fatiguée, elle peut sans inconvénient remplacer le bourgeon de sapin par du bois de goyave râpé.

Mes hommages respectueux à votre dame, à vous l'assurance de mon affectueux attachement, CA.

(2° Visite à Pons)

Pons, le 30 Décembre 1852,

Monsieur,

Aucune complication n'est survenue dans mon état depuis votre dernière visite, et je suis heureuse de pouvoir vous l'écrire moi-même.

Le dégonflement continue à s'opérer tout doucement et le Docteur Bauger n'a pas encore jugé utile de m'appliquer de nouveaux cautères. L'élément douloureux disparaît aussi, lentement, et quand le Docteur Bauger vint me voir, il y a 8 jours, je lui ai permis pour la 1° fois depuis ma crise de remuer un peu ma jambe. Vous devinez qu'il l'a trouvée fort raide et qu'il m'engage à faire imprimer parfois au genou un mouvement qui n'entraînait pas le jeu de l'articulation de la hanche. Le lendemain, ma mère me rendit ce service, mais ce simple mouvement du genou fit reparaître l'enflure aussi forte dans l'aîne, et sur le bord des cautères qu'elle était quand vous me vîtes. J'ai cessé jusqu'à nouvel ordre et le repos complet de deux ou trois jours a réparé ce léger accident.

Cependant, il m'est né maintenant une crainte. Ne serait-il pas possible qu'en soignant la hanche pour une maladie qui nécessite une grande immobilité, le genou se trouvât fort

⁷ Elle manque.

mal de cette même immobilité et se soudât quand une hanche se déboîte ? Tout a si bien tourné à mal pour moi, depuis quelques mois, que la pensée que je vous exprime ne vous surprendra pas. N'allez pas croire du reste que je m'inquiète beaucoup de cela quant à présent. Non, c'est une pure question que je vous fais, et je serais fâchée que vous y attachiez plus d'importance. à chaque jour suffit sa peine et comme j'en ai une qui Dieu merci suffirait à plusieurs jours, je n'ai garde de m'en créer de chimériques.

Pour en finir sur le chapitre de mes misères, j'ajouterai que ma santé est excellente et que je suis toujours de cette sérénité d'âme que vous me connaissez. Et, à ce propos, je me permettrai de remercier **Mme. Alibert** des prières qu'elle peut avoir faites pour moi. Elles auront assurément aidé à m'obtenir cette résignation à la volonté divine que mes premiers murmures et mon profond découragement du commencement méritaient si peu.

C'est ainsi, Monsieur, que votre aimable femme est devenue elle aussi mon médecin et que je partage entre vous deux ma reconnaissance. Je serai heureuse si 1853 me fournit l'occasion que je regrette tant d'avoir négligée cette année-ci, que je l'avais dans la main, de connaître une personne pour laquelle je me sens animée des idées les plus favorables. La distance qui nous sépare est bien faible et quand viendra la belle saison, n'est-ce pas, Mme. Alibert ne refusera point de la franchir pour satisfaire au désir cher à une pauvre infirme et accomplir une œuvre de miséricorde.

C'est le cœur pénétré de ce charmant espoir que j'élève ma pensée vers le ciel pour qu'il vous comble de ses faveurs, vous et votre famille, cette année et celles qui la suivront. Soyez donc bien heureux, Monsieur, et que le calice d'amertume ne s'approche jamais de vos lèvres.

La joie de mes parents, de mes amis, est mon unique joie aujourd'hui et je la désire avec d'autant plus d'ardeur.

Adieu, Monsieur, pardonnez-moi la longueur de cette lettre. Mme. Barbier est à Saintes, Monsieur Poitevin à faire un acte à la campagne, et vraiment je n'aurais su occuper plus agréablement ma solitude. Un médecin est souvent forcé à l'indulgence, je réclame la vôtre entière, et je suis,

Votre obligée, M.E.Poitevin.

[sommaire](#) [retour](#)

St. Christoly, le 6 Janvier 1853,

Madame,

J'ai reçu il y a trois jours la charmante lettre que vous m'avez adressée. Je n'ai pas répondu tout d'abord comme je l'aurais voulu parceque j'étais **grippé**. J'entendais bruire dans ma tête tous les torrents de l'Ariège, toutes les tempêtes de l'océan, et toutes les cloches du Médoc. Enfin, me voila revenu au sentiment de ce qui se passe réellement autour de moi.

J'apprends avec plaisir.....que l'inflammation tend à disparaître tout à fait. (2 pages médicales).

Voilà, Madame, de quelle triste chose je suis contraint de vous parler, au seuil d'une année qui finit et d'une année qui commence, au moment où l'âme recueillie appartient par égale part au passé et à l'avenir, aux souvenirs et à l'espérance. Il m'eût été bien agréable de savoir avec vous, en ce jour, ces mystères de l'avenir, de l'interroger, et de savoir s'il sera pour vous le reflet d'un passé

La Providence vous rendra-t-elle votre santé d'autrefois ? Elle le peut parfaitement. Madame Alibert la priera selon votre désir pour que telle soit sa volonté ; elle ajoutera des pensées pieuses à sa prière, touchée qu'elle est des lignes gracieuses que contient votre lettre à son égard. Je ferai de mon côté des vœux bien sincères pour votre prospérité et celle de votre aimable famille....CA.

Pons,13 Mars 1853,

Madame Poitevin est guérie sans doute, et, qui n'a plus besoin du médecin l'oublie ! Telle est peut-être, Monsieur, la pensée qui a interprété mon silence à votre égard. Quel homme n'a pas eu au moins une mauvaise pensée dans sa vie ! Votre faute est la mienne plutôt que la vôtre, si tant est que vous l'ayez commise. J'ai été abominablement paresseuse, à en rougir enfin devant vous, Monsieur, qui me connaissant depuis peu, ignorez que l'exactitude est une vertu que je pratique habituellement.

Si j'osais m'excuser, j'ajouterais que l'ennui de me répéter a enchaîné ma plume. Et en effet, que vous dire de moi sinon la même chose ou à peu près....

...Docteur Bauger a essayé à me faire marcher avec des béquilles...

Pour me relever, j'attendrai, Monsieur, une visite que vous seriez bien aimable, bien obligeant de me faire le Mardi de Pâques. Ce sera profitable à mon âme et à mon corps de rester étendue pendant ces dernières semaines de carême, et Pâques sera peut-être pour moi aussi un jour de résurrection. N'allez pas croire, néanmoins, que je me fasse des illusions. Je vous dis ces choses en riant, et vous jugerez vous-même du plus ou moins grand degré de gravité qu'elles ont.

Il est un fait qui me préoccupe assez, c'est la question d'un appareil. Docteur Bauger ne me souffle mot et il me semble vous avoir ouï dire que son application est peu connue en province. Cependant, je connais une jeune fille qui a été traitée et guérie à Rochefort et pour laquelle on l'a employé.

Je sais aussi un jeune homme de Paris que traite depuis cinq mois Mr. Cloquet. Il a déjà un appareil et pourtant on ne lui permet point de suite de marcher. Pourquoi me ferait-on donc marcher sans employer un moyen qui me paraît assez généralisé ?

Je vous dis ces choses particulièrement à vous, Monsieur, vous priant de vous entendre à ce sujet avec mon médecin habituel dans votre prochaine entrevue.

C'est une question que je n'ai nullement soulevée vis à vis de lui, car je ne conçois pas son absolu silence à ce sujet. Il doit être motivé, et, par quelles raisons, je l'ignore.

Monsieur Poitevin et Mme. Barbier vous font mille compliments. Mon souvenir affectueux à Madame Alibert, et veuillez me répondre bientôt, car il ne faut point punir trop fort les malades.

Pour du coup, je me suis dédommagée de mon long mutisme, et j'ai parlé de moi à plaisir. Peut-être devrais-je encore vous en demander pardon, en vous disant adieu,

M.E.Poitevin.

St. Christoly, le 16 Mars 1853,

Madame,

Les réflexions que vous me supposez sont celles que j'avais faites sans amertume, faites avec joie. Je ne vous supposais pas parfaitement guérie, mais beaucoup mieux.

Je le supposais parce que c'est, vous le savez, dans ma manière de voir comme médecin, et que je trouvais, comme homme, que la Providence vous affligeait trop, en vous frappant d'une de ces infirmités que sa justice réserve sans doute, à ceux seulement qui n'appliquent pas comme vous, les soins de l'esprit au développement et à la perfection des vertus du cœur.

La lecture de votre aimable lettre me fait supposer que je ne me serai pas trompé. C'est une très grande chose que d'avoir conjuré les accidents de l'inflammation dont s'accompagne cette arthrite. S'il n'y a plus rien à redouter sous ce rapport, l'appareil trouvera maintenant, l'application de son emploi, et, j'en parlerai au docteur Bauger. Il faudra bien du temps pour redonner les mouvements à cette articulation depuis si longtemps immobile; bien de la patience pour ne pas ramener de nouveaux désordres, mais j'ai la certitude que vous saurez mettre la patience, et, que vous ne compterez pas avec le temps. Dieu aidant, toutes choses tourneront ainsi à bien.

Le Mardi de Pâques, **je me rendrai à Pons** en passant très probablement par Blaye.

Je me retrouverai avec bonheur au milieu des membres de votre famille, de votre excellente mère, du bon Monsieur Poitevin dont **je regrette bien de ne pas m'être plus rapproché** pour m'en faire un ami de tous les jours. Madame Alibert sensible à votre bon souvenir vous présente ses civilités affectueuses. A Mardi, donc., en attendant, agréez, Madame, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. CA.

(3^e Visite à Pons.)

Pons, 7 Avril 1853,

Bien décidée, Monsieur, à ne plus mériter l'épithète de négligence, je m'empresse à vous écrire, comme si j'avais de bonnes nouvelles à vous donner de ma santé.

Vous me voyez plus impotente que jamais. Jeudi et vendredi, j'ai continué très doucement les exercices que vous et le docteur Bauger m'aviez ordonnés, mais.....

Les nerfs et le moral ont beaucoup souffert chez moi dans cette dernière épreuve, et, j'ai été singulièrement découragée. Mais je rentre peu à peu dans mon état normal, et, bientôt, peut-être, **l'opium** parviendra à calmer entièrement le physique et le moral.

Précisément, des affaires appellent ma mère à Saintes, pour une quinzaine au moins. Mme. Gaudussand, que vous vîtes à votre dernier voyage, est maintenant ma seule infirmière avec mon pauvre Georges. Ils ont fort à faire, car je suis très exigeante : pas plus, il est vrai qu'ils ne sont bons.

Ma sœur, son mari sont partis peu après vous, Monsieur, et tous ces départs m'avaient déjà préparé à la tristesse. J'ai toujours détesté les départs, mais depuis que je suis malade, je voudrais surtout être constamment entourée de mes parents et de mes amis.

Ne manquez point si vous allez à Paris de passer par Pons et de vous y arrêter. Pour le sur, je compte qu'avant votre pérégrination des Pyrénées, vous m'amènerez Madame Alibert. Elle ira avec vous visiter Saintes et ma sœur sera aussi charmée que moi de faire sa connaissance.

Adieu, Monsieur Georges et moi vous assurons de nos civilités affectueuses,

M.E.Poitevin.

St. Christoly, le 12 Avril 1853,

J'ai reçu , Madame, votre lettre du 7 courant. Ce qu'elle m'apprend de vos affaires ne me surprend pas, je le craignais. C'est maintenant que nous sommes en présence des difficultés réelles, pour rétablir le jeu d'une articulation depuis si longtemps immobile. (Deux pages de conseil pour des mouvements).

Donnez-moi, s'il vous plaît, fréquemment de vos nouvelles ; vous savez que je les accueille avec un vif intérêt.

Madame Alibert vous remercie beaucoup de votre politesse et de votre bon souvenir. elle s'associe à vos espérances et à chacune de vos émotions. Elle me charge de vous faire agréer ses affectueuses civilités.Votre bien dévoué serviteur, CA.

Mes amitiés à Monsieur Poitevin. Veuillez dire à Monsieur Poitevin que Mr. Dubreuilh⁸ a envoyé la quittance. (pour du vin, sans doute).

Pons 8 Mai 1853,

Depuis hier, Monsieur, je suis bien heureuse : mon oncle Roudié et sa femme sont auprès de moi. C'est sous la douce influence que leur présence répand sur nos pensées, que je vais vous donner de mes nouvelles, ou plutôt de nos nouvelles à tous.

Dieu merci, toute la famille se porte à merveille, et même depuis une huitaine, ma cousine Suzanne jouit d'une trêve à ses ... habituelles. Les douleurs de mon oncle ont été moins vives cet hiver, mais il s'en ressent davantage maintenant. Seulement, je crois, pour ne pas les oublier complètement.

Quant à moi, Monsieur, **je suis fort impotente** et j'ai essayé vainement de recommencer avec fruit, les exercices de ma pauvre jambe....

Prochainement, Monsieur, je vous écrirai pour vous prier de me faire cette visite que vous m'avez promise avant votre départ pour Ax. Nous avons au pays un compatriote de la faculté de Strasbourg, Mr. Forget. Nous désirons, Monsieur, qu'il se réunisse à vous et le Docteur Bauger pendant son séjour ici. Vous avez eu l'obligeance de m'assurer l'opinion de Mr. Bonnet, à propos des bains et de leur nature. Si vous n'avez point cette réponse, je vous serais reconnaissante de vous la procurer avant cette réunion, dont je viens de vous parler. J'abuse vraiment de votre obligeance, mais vous m'excuserez, si je suis trop indiscrette. Adieu, Monsieur,... M.E.Poitevin.

Mon cher Docteur,

Veuillez avoir l'obligeance de répondre à Madame Poitevin, de lui dire si les Eaux d'Ussat pourraient apporter quelques soulagements à une dame de ce pays, la femme d'un de mes confrères dont la maladie est tracée dans les quelques lignes que je joins à cette lettre.

Le médecin qui l'a traitée serait assez disposé à lui conseiller les bains de Plombières.

Daignez faire agréer à Mme. Alibert, ... Georges P.

MR. Roudié se rappelant à votre bon souvenir, vous prie de descendre chez lui lorsque vous pourrez à Rochefort, si vous effectuez votre voyage à Paris. Il sera enchanté de vous revoir et vous recevoir.

⁸ Notaire familial à Lesparre.

Couquèques, le 11 Avril 1853,

Madame,

J'ai bien reçu ...Le médecin dont vous me parlez porte un nom qui m'est bien connu. Son opinion fait autorité et l'adjonction de ce confrère distingué me sera personnellement très agréable.⁹

Je n'ose pas vous promettre d'aller à Paris, et, par suite de passer à Pons, comme j'en avais le projet. L'impression de mon ouvrage¹⁰ marche lentement, elle ne sera terminée que le quinze du mois de Juin, et ma présence pour le tirage des exemplaires serait utile à Paris, lorsqu'elle sera indispensable et obligatoire à Ax. En face d'une impossibilité semblable, j'ai fait demander au directeur général de poster l'autorisation de faire circuler sous bande annotée et corrigée, les épreuves de mon travail. Je les recevrai à la campagne où je les corrigerai, et, probablement, le tirage se fera sans moi.

Je ne renonce pas pour cette cause à aller vous voir avant mon départ. J'attendrai que vous m'écriviez un mot. Puisse ce voyage être enfin le signal d'une franche et rapide convalescence. Puissiez vous plus tard, **quand l'éducation de ma jeune famille m'appellera à Paris**, me parler de ces maux passés avec la joie que laissent les dangers qui ne sont plus, et le plaisir que l'on éprouve à s'entretenir de la tristesse évanouie avec ceux qui en partagèrent les émotions....

J'aurais revu Mademoiselle Suzanne avec tout l'intérêt qu'inspirent l'enfance et la maladie, c'est à dire le châtiment avant la faute, quand pour des causes inconnues, ils sont associés.... Votre bien dévoué,

CA.

Pons, 16 Mai 1853,

Monsieur,

La dernière fois que je vous écrivis, j'avais un court instant de joie causé par la visite de MR. et Mme. Roudié. Aujourd'hui, au contraire, vous me voyez contrariée, parceque les circonstances n'ont nullement marché au gré de mes désirs.

Le séjour de Monsieur Forget, plus restreint que nous ne le pensions, nous a à peine permis de le prendre au vol. Hier, à midi, j'ai su qu'il viendrait ce matin à huit heures et ma mère accourue immédiatement de Saintes, a prévenu Le docteur Bauger qui en effet, est venu aujourd'hui au moment indiqué. Votre confrère de Strasbourg m'a chargé, Monsieur, de vous exprimer ses regrets de n'avoir pu consulter avec vous. Il a du reste parfaitement approuvé le traitement que j'ai suivi et, les modifications qu'il y apporte, ne sont à mon sens que la continuation de ce premier traitement. Seulement, l'huile de foie de morue, est un breuvage plus dégoûtant à avaler que l'iodure de potassium, et les applications de ... sont infailliblement plus douloureuses que celles des cautères . Mais, c'est ainsi...

⁹ Mais il refuse de le rejoindre...

¹⁰ Traité des Eaux d'AX.

Mais il ne faut pas que le malencontreux événement de ce jour me prive de votre visite avant le départ que vous effectuerez sans doute prochainement pour AX. Ce serait me causer une double peine. Je vous attends bientôt, ainsi que Madame Alibert...

Sous ce pli, je vous adresse la consultation de Messieurs Forget et Bauger au bas de laquelle je regrette tant de ne pas lire votre nom. Vous me rapporterez ce papier, vous-mêmes. vous verrez que je suis encore indéfiniment condamnée au repos et que la pérégrination aux Eaux est renvoyée à des jours meilleurs. ... M.E.Poitevin.

St.Christoly, le 25 Mai 1853,

J'ai reçu, Madame, votre lettre du 16 courant, empreinte d'un découragement que je comprends, et dont j'ai subi moi-même, à sa lecture, l'impression. J'ai pris connaissance de la consultation de Mr. Forget, j'en partage parfaitement l'esprit, sauf sur un point : celui de l'immobilité prolongée. Cependant, cette opinion est aussi celle de Mr.Bonnet de Lyon, l'homme le plus spécialisé de France dans cette sorte de maladie. Elle serait la mienne, si je ne voyais au bout de ce long repos, des adhérences intra-articulaires inévitables et dont rien plus tard ne pourra nous rendre maître. ...

Il faut ne tenir aucun compte des opinions de mes confrères et poursuivre votre guérison à votre manière. Voilà ce que nous déciderons **Mardi prochain** : J'irai certainement m'entretenir encore avec vous, avant mon départ, de vos espérances et de vos craintes, et chasser, s'il se peut, de votre horizon, les noires images qui depuis huit mois, jettent le deuil dans vos pensées... Madame Alibert m'accompagnera de ses voeux seulement...elle attendra des temps plus prospères pour aller se réjouir avec vous. A Lundi soir... Votre bien dévoué,

CA.

(4°Visite à Pons.)

Pons, 16 Juin 1853,

Puisque vous m'avez permis, Monsieur, de troubler parfois vos travaux pour vous raconter mes longues misères, je commence dès aujourd'hui.

Depuis votre dernière visite, aucun accident n'est survenu dans mon état. Chaque jour, j'ai fait quelques pas et je vais le matin de mon lit à ma chaise de repos et le soir du coin de la cheminée à mon lit....

Grace à cette bergère que maman m'a donnée, on me roule dans la salle à manger, d'où je jouis de la verdure et des fleurs du jardin....

La dernière fois que j'ai eu le plaisir de vous voir, Monsieur, vous partîtes si précipitamment que j'oubliai de vous donner mes commissions pour l'Ariège. Veuillez donc quand vous verrez Mr. et Mme. du Forestier ou Mr. et Mme. Font, rappeler Monsieur Poitevin et moi à leur souvenir . Vous voudrez bien aussi dire mille choses à Mr.Authier et à la famille Sicre....

M.E.Poitevin.

Ax, le 2 Juillet 1853,

Madame,

...La lumière et l'insolation recommandée par Mr. Forget ont un effet tonique qu'il ne faut pas négliger. Sous ce rapport, votre changement de résidence aura peut-être, un effet utile. L'émotion et la joie dont cette utilité s'accompagne, ne sont pas ...De Maistre épouse toutes les ressources de son esprit ingénieux à faire un voyage de quarante jours autour de sa chambre ; voilà plus de huit mois que vous y faisiez le votre, et votre imagination, quel que soit d'ailleurs son ressort, devait être à bout des moyens d'embellir cette prison. Combien je regrette que vous ne puissiez venir au milieu de nous. En voyant ces montagnes chargées encore de leur vêtement d'hiver, ce torrent courroucé, cette nature à la fois si gracieuse et si tourmentée, vous auriez éprouvé combien on s'y attache, et combien on l'aime....

CA...

Pons, le 21 Août 1853,

Pour vous écrire, Monsieur, j'attendais une visite du Dr. Bauger que mille obstacles ont retardée. Depuis un mois, tous les patients et amis de Monsieur Poitevin semblent s'être donnés rendez-vous avec les miens autour de mon lit de malade. Chaque courrier m'annonçant un nouvel arrivant, et j'ai vraiment trop de bonheur à le fois....

Mais si les circonstances m'ont privée de vous remercier plus tôt de la gracieuse attention avec laquelle vous nous avez fait envoyer deux de vos livres, veuillez bien croire que nous n'en sommes pas moins reconnaissants.

Mon mari et moi avons relu avec un plaisir extrême, ce traité sur les Eaux d'Ax, dont nous avons pu apprécier un grand nombre de pages dans le manuscrit. C'est un ouvrage qui mérite d'être connu et sa publicité ne manquera pas d'attirer à Ax un surcroît de baigneurs.

Il est rare, en effet, que ces sortes de livres soient dépourvus de charlatanisme, et vous avez su, Monsieur, éviter le mensonge sans diminuer l'attrait qu'offre vos bains. Quant à la partie scientifique, je laisse à de plus habiles le soin de vous en faire l'éloge, quoi qu'il soit aisé aux profanes mêmes de comprendre que les connaissances du médecin, sont au moins égales à l'amabilité du narrateur.

Vous avez bien raison, Monsieur, de vous faire l'historien des diverses stations thermales de l'Ariège : Votre plume leur portera bonheur et leur donnera la vogue que méritent les vertus bienfaisantes de leurs eaux....

...le raccourcissement de la jambe fait depuis quelques semaines des progrès effrayants...Votre très humble

M.E.Poitevin.

Ax, le 1 Septembre 1853,

Voilà bien six jours, que j'ai sous les yeux votre charmante lettre et, j'aurai trouvé assurément un moment pour y répondre si je n'avais voulu vous adresser, du milieu de mes occupations, qu'une parole d'espérance ou un mot de souvenir. Mais, j'avais mis dans mes intentions de converser avec vous et de vous apporter ce tribut de la chronique de nos montagnes. Parlons d'abord de vous. J'ai bien relu votre lettre si gracieuse et si pleine d'enthousiasme et d'esprit qu'elle semble écrite au milieu des joies et dans toute la sérénité de la santé. Le début était loin de me faire supposer la fin, et je pensais d'abord

que les choses allaient aussi bien dans la jambe que dans l'esprit. Que s'est-il passé depuis que je vous ai vue ?... Que faisons-nous maintenant ?...

Quelques mots du pays : la chronique de nos montagnes :

Le Marquis d'Orgeix est toujours grand, gros et galant . Le chevalier de Gaye est d'un appétit phénoménal ; Mr. Authier, d'une vivacité plus tempérée ; les gens du pays ne se parlent plus avec leur vérité agacée et ne se menacent plus du poing. Les deux armées se confondent et les haines, parceque l'on oublie en ce moment la misère qui les engendre et qui est la cause de tous les malheurs et de toutes les divisions. Ax n'avait jamais été plus florissant qu'aujourd'hui. On donne 700 bains chaque jour, et, il y a certainement plus de 1200 étrangers présents. Plusieurs sont venus de très loin. Les hôtels sont pleins de monde. Line et Boyer sont sur les dents. Les maisons particulières sont remplies jusqu'aux combles. **Le Conseil Général** de l'Ariège, en vue de me témoigner sa reconnaissance à l'occasion de ma publicité sur les eaux minérales, m'a voté une récompense de 1 200 frs. et a mis 1 000 frs. à ma disposition pour l'an prochain. J'ai été flatté de cette marque de gratitude que je n'avais demandée ni fait demander. Mr. Billaut, **Président du Corps Législatif** est malade. Je lui donnais avant-hier, une consultation à Foix, et il arrive ce soir à Ax pour se mettre entre mes mains et se faire traiter. Il sera accompagné du Préfet et de la famille de celui-ci. Ils logeront chez Mr. ...

Les chemins vont se réparer à ma demande, le Conseil Général a voté 4 centimes à cet effet¹¹

CA.

Pons, 2 Octobre 1853,

...Le raccourcissement de la jambe est bien définitif, le déboîtement de la hanche en est la cause.... D'ailleurs, je me porte toujours à ravir, et fais des prouesses au moyen de mes **béquilles**. ainsi que je suis dernièrement descendu dans le bas de la maison sans l'aide daucun bras, et ma présence dans ces lieux a terrifié tous les habitants du pays...

Après ces deux pages à vous parler de mon intéressant personnage, permettez-moi de vous féliciter sur la belle saison d'Ax et sur la juste appréciation que le Conseil Général de l'Ariège a fait de votre mérite et dont il vous offre le témoignage... M.E.Poitevin

Pons, le 6 Novembre 1853,

Monsieur,

...N'auriez-vous point reçu la dernière lettre que je vous ai adressée à Ax ?...

Je vous répète que mon état est toujours fort peu enviable. Le raccourcissement du même membre semble permanent...Votre obligée,

M.E.Poitevin.

St. Christoly, le 11 Novembre 1853,

¹¹ Impôt supplémentaire.

Madame,

Je profitai des derniers beaux jours, pour aller faire un voyage de tourisme dans les Pyrénées. J'allai ainsi à petite journée visiter Luchon, Cautret, St.Sauveur, Barèges et Bigorre, m'arrêtant partout où il y avait un souvenir, une impression, une image à recueillir. Ce voyage dura vingt jours ; je l'avais commencé le 2 Octobre. Ma pauvre femme qui m'avait cru parti pour quarante huit heures, avait fini par perdre ma trace, et, j'eus la satisfaction de retrouver jusque dans ses embrassements, le charme et la joie naïve de l'imprévu.

Pendant que je cheminais ainsi, votre lettre faisait quarantaine sur ma table. Madame Alibert avait reconnu votre écriture, mais n'avait pas découpé le cachet pour ne pas commettre une indiscretion. Je la trouvai en compagnie de beaucoup d'autres et, voulais lui réserver meilleur sort ; ma première pensée, mon premier désir, fut de répondre immédiatement comme j'en ai l'habitude. Cette lettre était si triste ce m'était un besoin d'alléger en le partageant le fardeau de cette tristesse. Pourquoi n'ai-je pas obéi à ce premier sentiment ? La nécessité d'un nouveau voyage, l'obligation de mettre une maison entière en ... avant de partir, la précipitation du départ, les devoirs de convenance qui s'imposent, m'en empêchèrent.

Me voici cependant à la campagne depuis le jour de la Toussaint et je me disposais à vous écrire quand votre 2ème lettre est venue cette fois stimuler mon zèle et me faire rougir de ma négligence. Mes derniers dix jours de retard sont sans exemple. J'ai laissé toute ma correspondance en suspens pour courir les champs, respire, me mouvoir et penser à rien. Voilà mon histoire ! Puisse la votre lui ressembler. Ce que vous me racontez de votre hanche est bien affligeant...J'ai revu cette année plusieurs coxalgies comme la votre, plus grave que la votre, guéries, et, chaque fois, je pensais à vous qu'il eût été si agréable de guérir aussi...

Ne prenez pas exemple sur moi, veuillez m'écrire souvent....

CA.

Pons, 23 Novembre 1853,

Monsieur, Bien qu'il ne soit survenu aucun changement dans mon état, je ne veux pas laisser finir l'année sans vous donner de mes nouvelles. Ma santé est d'ailleurs le sujet assez monotone de mes lettres, et le principal motif d'une correspondance dont je recueille les bénéfices. Quand on s'est connu de longtemps, vu qu'on mène une vie un peu agitée, il est une foule d'occasions de causerie, que présentent les rapports intérieurs ou les événements journaliers. Cette situation n'est point la notre, et **je regrette** souvent, Monsieur, **de ne vous avoir point plus tôt rencontré** sur ma route, car, alors, nos connaissances, nos amis seraient les mêmes, et je ne craindrais pas de ne trouver un jour au bout de ma plume en vous écrivant que l'expression de ma reconnaissance qui, par exemple, ne vous manquera jamais.

Mais si je vous ai connu tard, Monsieur, ça a été dans des temps difficiles qui ne m'ont permis de vous déguiser ni les qualités, ni les défauts de mon caractère et qui m'ont fait connaître la bonté du votre. Voilà ce qui rachète la nouveauté de nos relations et ce qui en fera, j'espère, la solidité.

C'est un vœu que je ne puis me dispenser de vous exprimer à l'approche de 1854 ; il est accompagné de beaucoup d'autres que je fais pour vous et votre famille. Je vous répète ce que je vous disais l'an dernier, à pareille époque : Que Dieu éloigne de vos lèvres le calice

de l'amertume ! Et ce n'est pas une de ces parole éphémères, comme il s'en dit tant à ce moment-ci. Prononcée par moi qui connaît le poids du malheur, elle a une grande étendue. Oui, Monsieur, soyez heureux, vivez paisible et bien portant au milieu des vôtres, que vos filles grandissent, en vous donnant mille et une consolations, et mon âme souffrante se réjouira des bienfaits que le ciel vous accorde....

A propos de prescription, j'oubliai de vous demander si je dois continuer à manger des aliments gras le Vendredi et le Samedi et si je puis jeûner quand l'obligation en sera. Je me traîne toujours sur des béquilles, j'ai des jours bons, d'autres mauvais, mais ma santé est la même. Quelque fois, je fais un ou deux pas à l'aide d'une seule béquille et c'est une prouesse qui émerveille mon entourage....Votre obligée, M.E.Poitevin.

[sommaire](#) [retour](#)

St. Christoly, 1 Janvier 1854,

Madame,

Les sentiments ont comme les oiseaux leurs pérégrinations bien obliques. Les miens se disposaient à faire leur voyage, et, messagers chargés de ma sympathie, ils vous auraient apporté, à défaut de meilleures choses, le tribut de vœux et de souhaits que le cœur formule et que la Providence apprécie. Vous m'avez fait la surprise de me devancer dans l'accomplissement de ce qui eût été pour moi, un doux devoir. J'ai tant participé, et, je participe tant encore, au malheur qui vous a frappé que je saisis toujours avec empressement l'occasion de vous le dire. ... d'ailleurs que ce témoignage d'intérêt ne soignant pas, que s'atténue un peu l'amertume de la situation affligée.

Puissent mes voeux bien sincères être entendus des dieux et puissiez-vous vous débarrasser d'un mal dont l'originalité est sans exemple ! Quel autre souhait ferai-je pour vous ? Je craindrais de blesser votre modestie en faisant l'énumération de vos dons et des qualités dont la Providence vous a ornée. Elles semblent tenir en main votre destinée ; notre art, ainsi que vous le pressentez vous-mêmes, est impuissant à dissiper les désordres déjà produits, mais, ils peuvent devenir encore moins compatibles avec la santé générale. Avec celle-ci, reviendront les joies du cœur, et la sérénité de l'espoir. La coupe de l'amertume s'épuisera. Soyez en convaincue, et, mon vœu le plus sincère est qu'elle le soit prochainement.

La gratitude que vous me marquez dans votre lettre me touche et m'honneure infiniment. Elle me donne la mesure de votre cœur. Vous auriez le droit de maudire ceux qui n'ont su ajouter à votre martyre qu'un martyre de plus. Chrétienne et résignée vous nous avez jugés moins d'après nos œuvres que d'après nos intentions. La reconnaissance qui prend sa source dans un sentiment de ce genre, commande à celui qui en est l'objet, un attachement qui marche à son niveau. Vous pouvez compter, Madame, sur le mien et, j'espère bien qu'il me sera permis un jour de vous en donner la mesure.

Madame Alibert sensible à votre bon souvenir, confond à votre intention ses prières à mes prières. Monsieur Poitevin et Madame Barbier, votre excellente mère ont leur bonne part dans ces vœux....Agréez l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués, CA.

P.S. Je pense à propos de votre régime qu'il est encore utile de faire gras le Vendredi et le Samedi et de ne pas jeûner les jours d'obligation. L'immobilité prolongée, bien que les apparences extérieures soient bonnes, porte atteinte à la santé. L'économie, à défaut d'exercice a besoin d'être soutenue par un régime réparateur et tonique.

Pons, 7 Mars 1854,

Monsieur, Si j'avais de bonnes nouvelles à vous donner de moi, veuillez bien croire que je chasserai ma paresse pour vous les communiquer et, je ne mettrai pas deux mois d'intervalle à ma causerie avec vous. Mais je suis toujours un triste sujet de conversation et mes progrès sont si lents dans l'amélioration de mon état qu'ils me semblent nuls. Il est possible pourtant qu'il y ait du mieux, mais je le vois comme on se voit grandir d'abord et vieillir ensuite, presque sans s'en douter.

Les prémisses du printemps me permettent de faire journellement une promenade au jardin et, c'est là mon principal exercice. D'ailleurs, je reste assise constamment et prends même place à table au moyen d'un fauteuil fait à cette intention....

Et vous, Monsieur, que devenez-vous cet hiver ? Votre famille croît-elle en force et en sagesse ? Madame Alibert et vous êtes-vous allés à Paris ? Nous avons eu de bien grands froids dont les hivers précédents nous avaient déshabitués...

Puisque je suis sur le chapitre des Eaux, permettez-moi de vous demander si vous pensez que vous me les ordonnerez ? Si je vais aux Pyrénées, j'aurai quelques changements à opérer dans ma maison.

Monsieur Poitevin arrive de Rochefort, où il a assisté à la **mise à l'eau du Louis Quatorze**. Il a laissé la famille assez bien portante...

Votre très humble, M.E.Poitevin

Paris, le 16 Mars 1854,

Madame,

J'ai reçu la charmante lettre...le 4 de ce mois.... je faisais en ce moment ma malle, et mettais en quelque sorte le pied à l'étrier pour venir à Paris. Divers motifs m'ont obligé à faire ce voyage et notamment le désir de voir le chef d'une compagnie qui aurait la pensée d'acheter un établissement thermal. Je crois bien que grâce à l'Empereur de Russie, tous ces beaux projets ne restent en chemin. De sorte que me voilà sur le point de repartir à peu près comme je suis venu. Je regrette que les voitures publiques aient cessé leur service ; mon intention était d'aller vous surprendre et vous demander une hospitalité de vingt-quatre heures. Il m'eût été bien agréable de vous revoir et le projet de cette surprise depuis longtemps arrêté dans mon esprit me plaisait beaucoup.

Les détails que vous me donnez de votre situation semblent me prouver qu'elle est meilleure, cependant, je ne sais que vous dire relativement au voyage des Pyrénées. Je souhaiterai avant de vous donner un conseil à cet égard que Le docteur Bauger me fit le récit médical de votre état...

Veuillez...recevoir pour vous l'assurance de mon estime et de mon attachement.

CA.

Pons, 17 Mars 1854, (à Mme.Alibert),

Madame,

Veuillez excuser la liberté que je prends en vous adressant deux mots à la hâte ? Mais je ne saurai renoncer aussi facilement à un espoir dont Monsieur Alibert m'annonce la déception au moment même qu'il me le communique. Il avait , me dit-il, le projet de passer vingt-quatre heures parmi nous à son retour de Paris, mais, voilà qu'il en est empêché par un dérangement dans le service des Messageries.

Je le crois mal informé et suis désolée que de fausses indications me privent de son aimable visite. La lettre ci-incluse lui fournira des moyens sûrs de réaliser sa première pensée et, s'il en est temps encore, Madame, je compte sur votre obligeance pour la lui expédier promptement !

J'ai bien regretté de ne point connaître l'adresse directe de Monsieur Alibert, car j'eusse été plus certaine d'éviter les retards ; cependant, Madame, quelque chose me console et, c'est le plaisir de vous remercier, moi-même de l'affectueuse sympathie que vous m'avez maintes fois témoignée, par l'intermédiaire de votre mari. Il aura pu vous dire combien j'y suis sensible, mais permettez-moi de vous le répéter encore, en y joignant l'expression de ma considération la plus distinguée. Votre très humble, M.E.Poitevin.

Pons, 17 Mars 1854, (renvoyée à Paris.)

A l'instant, je reçois votre lettre datée de Paris, et malgré mon empressement je crains qu'il soit trop tard pour y répondre. Aussi je vous gronderais presque de ne m'avoir point initiée plus tôt à vos aimables projets, n'était la surprise que vous comptiez me causer? C'était, en effet, une bien aimable émotion que vous me prépariez et je ne puis même renoncer facilement au plaisir de vous serrer la main.

Vos informations sont fausses, sans doute, car **le service de Poitiers à Saintes** existe toujours, il y a même une voiture qui va directement à Blaye, et celle-ci, surtout, pourquoi ne la prendriez-vous pas ? Prenez, nous vous en prions, de nouvelles indications, et arrivez-nous ? Il y a au moins trois voitures par jour d'Angoulême à Saintes et, de Saintes ici, les relations sont continues.

Je vais fort vous étonner en vous apprenant que moi-même, j'arrive de Saintes. J'ai fait ce voyage très lestement et, sans fatigue, et, j'ai revu avec bien du bonheur mes amis Saintais...

Je regrette, de toute façon que la fameuse **Question d'Orient** mette entrave à la vente des établissements thermaux d'Ax, et vraiment, cet Empereur de Russie est un obstacle bien épouvantable ! Dieu veuille qu'il ne soit pas insurmontable !

Adieu, Monsieur, le courrier me presse et je n'ai que le temps de vous témoigner le vif désir que nous éprouvons tous à vous revoir, MEP

Mr. Jules Poitevin, avoué, habite Place des Cordeliers à Saintes, ne descendez pas ailleurs !

Pons, 8 Avril 1854,

(Une lettre de CA semble manquer)

Vous êtes bien aimable, mon cher Docteur, de vouloir réparer vos fautes, mais, vous le serez parfaitement si dans cette prochaine visite que nous attendons impatiemment, vous amenez Madame Alibert. Puisque l'expérience me le permet, nous irons ensemble à Saintes, et vous pourrez admirer les antiquités romaines qui sont une des gloires de notre Saintonge, et un but de promenade pour les étrangers.

Je m'empresse de vous expédier la lettre du docteur Bauger, et, j'espère que votre réponse m'annoncera votre arrivée; Tachez de ne pas faire ici une course trop au galop et que nous ayons au moins le loisir de nous revoir et de causer tranquillement.

Par ce Printemps, nous nous portons à ravir...Malgré cette température élevée, je me dispose à aller tout à l'heure embrasser quelques parents qui habitent à 6 kilomètres de Pons. Cette petite promenade sera une véritable insolation, et, si Mr. Forget me voyait remplir si fidèlement son ordonnance, il serait, sans doute, fort satisfait de la docilité de sa malade.... Votre toute dévouée, MEP.

Au plaisir de serrer ma main à Mme. Alibert, qui ne saurait se dispenser de vous accompagner.

Pons, 24 Avril 1854,

Monsieur,

Pardonnez-moi d'être importune, mais veuillez me donner ou me faire donner de vos nouvelles bientôt ? Vous m'aviez si facilement et gracieusement promis de me répondre au sujet des Eaux, aussitôt la réception d'une lettre édifiante de Le docteur Bauger sur mon état que je ne comprends rien à votre silence d'une quinzaine. Je suis persuadée que vous êtes malade, mais alors, Madame Alibert serait trop bonne de dérober aux soins qu'elle vous prodigue quelques minutes pour me fixer à votre sujet. J'aime mieux penser que vous voulez m'annoncer votre prochaine arrivée, mais dans ce cas, dépêchez vous donc, car vous nous faites acheter votre visite par de bien mauvaises inquiétudes !

Nous continuons ici à nous porter à merveille et si mes forces et ma souplesse n'augmentent point, je manie du moins assez habilement les **béquilles** pour me permettre quelques promenades dans les rues. J'ai assisté à la messe le jour de Pâques, j'y suis retournée le lendemain, et hier encore et Samedi, j'étais allé déjeuner chez mon beau père. Le changement de température arrête momentanément mes visites journalières au jardin, et , par cette reprise du froid, il fait bon, je trouve, à s'étirer douillettement au coin du feu dans son fauteuil de malade.

Il y a eu ici plusieurs fluxions de poitrine et l'**homéopathie** a remporté une victoire complète dans la personne d'un de ses fidèles adeptes, Mr. Rigaud. Peut-être le cher docteur n'a-t-il pas été si malade qu'il y paraissait, mais aujourd'hui, on le dit convalescent, et sa croyance aux infiniment petits d'augmenter sans doute, d'une globule de connaissance, s'il traite les sentiments comme la médecine.

Mr. Roudié s'est décidé à placer Georges au collège, au Séminaire de Charente. Il doit y être rentré cette semaine. Mon oncle est aussi désireux que moi de savoir à quoi s'en tenir pour la question des bains, car il a une grande velléité de voyage à Ax, et dans toutes ses lettres, il me demande de lui déterminer nos projets à ce sujet; Je fais la paresseuse avec lui, mais vous en porterez le péché, car, il vous appartient de moitié.

N'oubliez pas non plus que la fin du mois sera la fin de la semaine où ce sont vos promesses !

J'allais terminer ma lettre sans vous dire quelque chose de fort drôle, je trouve. Mr. Authier qui est **amoureux** d'une pensionnaire, au point de ne plus ni manger, ni parler et probablement, ni dormir, regarde tout le monde avec ces yeux effrayants que vous avez dû lui voir dans des moments d'exaltation, et, Mlle. Charlotte Sicre me dit qu'il est méconnaissable, et d'autant plus fou , à mon sens, qu'il s'imagine cacher à tous les yeux cette passion hors de saison. Le pauvre homme ! Il fait une fin bien ridicule, qu'en pensez-

vous, et, quoi que cette histoire ressemble fort à un roman, elle n'en est pas moins amusante !

Adieu...votre dévouée, M.E.Poitevin.

St. Christoly, le 27 Avril 1884,

Madame,

Dieu merci vos préoccupations sur mon compte ne sont pas fondées. Je me porte à ravir. Je supposai bien que mon silence donnerait lieu à quelque interprétation, mais, comme je connais votre bon esprit, je savais que ces interprétations seraient marquées au coin de votre indulgence. Je ne suis pas aussi coupable que semblent l'indiquer les apparences ; j'avais le dessin d'aller à Saintes, le 1er Mai, d'assister à la foire, de voir mon excellent confrère, de faire ma visite à Mr. et Madame Poitevin, et, ce devoir rempli, d'aller vous surprendre le lendemain à Pons. Ce projet était parfaitement arrêté dans mon esprit. Un seul motif m'empêchait de vous le communiquer. Voici ce motif : Le Gouvernement accorde tous les ans aux propriétaires qui ont élevé des **chevaux**, la faveur de leur donner à bas prix de belles juments. Il y a déjà une quinzaine de jours, qu'une lettre m'avait informé que je jouirai cette année de ce privilège, et qu'on m'aviserait ultérieurement du jour de la livraison. J'étais dans un suspens, ne voulant pas que mon voyage à Pons coïncidât avec mon voyage obligatoire à Bordeaux.. Avant-hier, j'ai reçu une invitation de me rendre à Bordeaux. le 30 Avril, heure de midi. c'est, comme vous le voyez jouer de malheur. Remarquez que je n'ai reçu cette lettre qu'avant-hier ; je n'ai par conséquent que quarante huit heures de paresse sur la conscience, et vous ne me tiendrez pas rigueur d'avoir commis ce doux péché.

Je resterai deux ou trois jours à Bordeaux. et le six Mai, sans retard cette fois, j'irai passer avec vous à Pons, vingt quatre heures qui me seront bien agréables. Si le temps se maintient beau, je traverserai jusqu'à Mortagne par un **bateau de marée** et prendrai le courrier de Pons, et à défaut celui de Saintes. Madame Alibert aurait bien voulu être de moitié dans ce voyage, vous remercier oralement de tout ce que vos lettres lui ont apporté de gracieux et vous féliciter de l'amélioration dans votre état, mais "l'homme propose et Dieu dispose". Madame Alibert a des motifs dirimants¹² qui l'excuseront à vos yeux de n'avoir pas accepté votre aimable invitation.

Le facteur est là pour prendre ma lettre et j'y mets un terme, sous peine de lui faire perdre vingt quatre heures....Votre dévoué,

CA.

(5°Visite à Pons. Puis séjour à Ax de tous les Poitevin, parents, etc....)

Pons, 23 septembre 1854,

Je suis bien honteuse, Monsieur, d'être à ce jour à vous donner, ainsi qu'à Madame Alibert, des nouvelles de notre voyage (de retour d'Ax). Il s'est fait le plus heureusement possible, et, sauf la paupière, nous sommes arrivés à Pons en parfait état, les uns et les autres. Mais nous n'avons pas, je vous jure, trouvé notre maison parfaitement disposée à nous recevoir. Les ouvriers profitant de l'absence de Monsieur Poitevin se sont donnés de

¹² Ce mot juridique cache-t-il un mensonge ou une chose "dont il n'est pas convenable de parler" ?

doux loisirs ; aussi, nous vivons encore au milieu des menuisiers et des peintres, société trop bruyante et trop puante pour s'y plaire. Il est bien inutile de rajouter que nous sommes las au dernier point des réparations, et qu'il nous tarde de jouir du calme habituel de notre vie pontaise....La colique est un mauvais souvenir que nous partageons d'Ax toutes deux. nous en avons d'autres assez bons pour peu nous souvenir de celui-ci, qui est, du reste, un malheur partagé par tous les habitants de ce pays. Il y a eu ici de très fortes cholérines, mais jusqu'à présent, le **choléra** nous épargne ; il n'en est pas ainsi de l'île d'Oléron où la population est décimée : dans un bourg de 300 âmes, il en est mort 86, et, peut-être davantage maintenant. En 1849, la domestique de ma tante, Mlle. Barbier, perdit 7 parents, frères ou cousins. Cette année, elle vient d'en perdre 8, et je ne sais si ce deuil s'arrêtera à ce chiffre. Rochefort est à l'abri du fléau. Nous en avons reçu une lettre avant-hier, et, mon oncle va tout doucement. Il a été très fatigué du voyage de Toulouse à Bordeaux., ce qui ne vous surprendra point, quand vous apprendrez que **d'Ax à Rochefort**, ils n'ont pas fait un temps d'arrêt. Partis le Dimanche, ils étaient rendus le Mardi.

C'est à votre tour, maintenant, de regagner le logis, et, d'ici, je partage la joie de Mme. Alibert, qui, sans doute, à cette heure, fait ses paquets avec empressement. L'aide d'**Isabelle** ne lui manque pas, j'imagine, et la petite mignonne n'est pas la moins contente de retourner à St. Christoly, où elle redoublera ses ébats, en compagnie de Geneviève.

Nous parlons bien souvent de vous tous, Monsieur, et, Maman et moi ne cessons de nous féliciter de la connaissance de **votre femme**, si bonne et si gracieuse. J'avais le coeur bien gros en la quittant, et je ne m'en suis consolée qu'avec l'espoir de la revoir chez moi dans un temps peu éloigné. Surtout, vous nous amènerez vos deux fillettes, car l'aînée me rend curieuse de connaître la cadette (restée en Médoc), et je veux les admirer ensemble causant et tapageant et se disputant. Je vous assure que ce spectacle m'amusera mieux que tout autre parce qu'aucun ne m'offrirait pareil intérêt. J'aime cette Isabelle à vous la voler, si je croyais que dans ce XIXème siècle, une telle action peut passer impunie.

Monsieur Poitevin n'a pas trouvé à Toulouse le modèle de voiture qu'il désirait, et, il n'en a pas acheté encore. Jusqu'à ce moment, nous sommes satisfaits de Pierre Cousy, (un cocher embauché à Ax), mais, "tout nouveau, est beau", aussi n'osons nous pas nous flatter que son zèle va continuer. Il m'a dit être bien habitué, et le fait est qu'il ne paraît point s'ennuyer. Si vous voyez sa famille, vous pourrez lui dire cela..

Adieu... Votre obligée, M.E.Poitevin

Ma jambe n'est ni plus ni moins forte qu'au départ.

Pons, 29 Octobre 1854,

Votre silence me préoccupe chaque jour davantage, et je commence à croire que vous n'avez point reçu la lettre que je vous adressai à Ax ! S'il en est ainsi, quelle idée aurez-vous eue de nos sentiments, pour nous tenir rigueur comme vous semblez le faire. Nous sommes partis, je vous le jure, plein de reconnaissance pour vos bontés et celles de cette chère Madame Alibert, et, bien souvent, au coin du feu, nous causons de vous, tout en nous félicitant d'avoir passé **deux mois** en votre aimable société. La charmante Isabelle est sur le point d'avoir un frère ou une autre sœur, que je souhaite être fait à son image, car c'est bien la plus intéressante des petites filles que je connaisse. Embrassez la sur les deux joues de ma part et de celle de Mme. Barbier et de Monsieur Poitevin. Si Madame Alibert ne me l'amenait pas quand elle viendra me voir, je lui en voudrais beaucoup.

Notre santé est généralement fort bonne : dans la maison, je ne me sers que d'une béquille, c'est un progrès dont nous serons très satisfaits s'il se soutient. Voici une mauvaise saison qui m'arrêtera comme les petits enfants dont on compte les 1ers pas. Par le froid et la pluie, j'aurai peu d'occasions de marcher et de me fortifier, d'ailleurs, je ne me sens à l'aise déjà que dans le foyer. Vous comprendrez cela, Monsieur, vous qui redoutez aussi le froid !...

Tâchez donc de venir nous voir, dès que Madame Alibert pourra se passer de vos services ! Pons est plus que jamais monotone : aussi, nous avons grand besoin du secours de quelques amis charitables pour égayer les longues soirées d'hiver.

Je vous dis adieu avant d'essayer une longue promenade ; je vais aller tout doucement au Séminaire embrasser mon cousin. Dans ma prochaine lettre, je vous manderai si mes forces n'ont pas trahi ma confiance en elles. A Ax, il est vrai, j'allais facilement au pont d'Espagne, mais j'avais 700 mètres d'atmosphère de moins à porter, ce qui est bien une considération. Adieu... M.E.Poitevin.

St. Christoly, le 1er Novembre 1854,

Je chercherai, ma chère dame, de vaines excuses pour m'expliquer du long retard que j'ai mis à répondre à votre aimable lettre du 23 Septembre dernier, qui m'est bien parvenue en son temps et que j'ai sous les yeux. Il est évident que si j'eusse été moins paresseux que je ne suis, j'aurais trouvé une demi-heure à vous consacrer, la plume à la main, moi qui vous ai tant souri par la pensée et le souvenir. Madame Alibert m'aiguillonnait sans cesse à votre endroit, me demandant tous les matins si j'avais accompli vis à vis de vous, mes devoirs de convenance, si je vous avais fait parvenir de sa part et de la mienne l'expression de ce sentiment dont la nature vous est connue ; si bien que soucieux de ma négligence, j'ai failli ajouter au péché de paresse celui de mutisme. Ma vertu m'a sauvé. Madame Alibert connaît ma faute et me la pardonne, heureuse de savoir que je vous écris. Serez-vous moins indulgente ? Je ne le crains pas. En retour de votre bienveillant pardon, je prends l'engagement d'être à l'avenir plus expéditif dans l'accomplissement de ce qui est pour moi un devoir et un plaisir.

Quelque zèle que j'y aurai mis, je n'aurai pas cependant été capable d'écrire à la fin de Septembre. Je broyais alors du noir. Voici le récit lamentable de ce qui s'est passé. Quatre jours après votre départ, le 16, un tailleur d'Ax fût frappé par le **choléra** d'une façon foudroyante. Le lendemain, ce fût ... Jean Petit dont vous avez autrefois écrit le nom sur son bulletin de suffrage, qui fût emporté en quelques heures ! Dans trois jours, le mal fit de très grands progrès. Ax et tout le canton furent envahis à la fois. Du 16 au 21, une cinquantaine de personnes furent enlevées à Ax, inhumées la nuit, sans cérémonies religieuses et dans une fosse qui contenait cinq cadavres à la fois. Du 21 au 28, le mal ralentit ses ravages, mais la moitié de la population était alitée. Je ne vous énumérerai pas les morts que vous ne connaissez pas. La jeune Madame Rivière alitée à la suite de ses couches, fût emportée, et son enfant la suivit, la nuit suivante du même mal. Madame Boyé, maîtresse d'hôtel qui était de bonne étoffe et taillée pour vivre jusqu'à quatre vingts ans, mourût en quelques heures comme une lampe fatiguée de brûler, sans douleur aucune , sans symptôme saillant ; c'était à ne pas croire à une pareille mort ! Dans cette triste conjoncture, je donnai l'exemple que m'imposaient mes fonctions et les positions que j'occupe à Ax : je visitais un à un tous les malades de la ville, et, j'allais à Savignac qui sur 280 habitants avait déjà 49 morts, prouver à ces populations désolées que le choléra n'est pas contagieux. Par mes soins, un service médical fût organisé : deux soeurs que

vous connaissez, les sœurs Julienne et Isabelle, firent avec moi la visite des malades et, l'une d'elles, la sœur Isabelle, surprise à 10 heures du matin par le choléra, mourût à 7 heures du soir, avec une résignation, une foi, une sérénité une noblesse de sentiment, dont le souvenir me fait verser des larmes.

Madame Alibert et moi avions mis nos affaires spirituelles et temporelles en ordre, prêts à rendre compte à Dieu. Nous nous regardions sans oser en parler. Nous avions le même deuil dans le cœur en pensant que l'heure suivante pouvait être celle de notre séparation et pensant à nos pauvres enfants, orphelins d'aussi bonne heure. Ma femme bien que remplie de crainte me laissait toute liberté pour l'accomplissement de mes devoirs, elle m'exhortait même à faire pour mes prochains tout ce que je pouvais faire et se révéla à moi comme une femme calme et courageuse, ce que je n'aurai pas cru. La fatigue, la tristesse morale m'occasionnèrent une nouvelle cholérine¹³ qui m'alita. Cette cholérine fut suivie de sueurs qui me fatiguèrent beaucoup, si bien que je ne pouvais plus aller. C'était alors le 28. Le mal avait diminué d'intensité et le Préfet à qui je donnai avis de mon prochain départ m'écrivit une lettre fort gracieuse qui me permettait de concilier, en ramenant ma femme auprès de sa mère, mes devoirs de famille avec mes devoirs publics. A notre arrivée à la campagne, nous avons trouvé ma belle soeur, son mari et leurs enfants. Ils sont restés avec nous jusqu'au 20 de ce mois. Ca a été pour nous un sujet de grande distraction. Je me suis à peu près complètement rétabli, et je compte bien aller vous voir dès que Madame Alibert me donnera la clé des champs. Nous attendons sa délivrance tous les jours, et vous serez informée de cet événement dès qu'il aura lieu¹⁴. Isabelle n'a pas cessé de parler de vous tous qu'elle aime autant au moins que le font ses parents. Elle a appris vos noms à sa jeune soeur et toutes les particularités de ses relations avec vous.

Vous m'annoncez que vous marchez avec une seule béquille. Cette nouvelle me fait plaisir sans me surprendre. Vous marcherez plus tard libre de tout appui. Tâchez seulement de ne faire chute ni faux pas qui aillent retentir dans la hanche malade.

Adieu... Votre bien dévoué, CA.

St. Christoly, le 13 Novembre 1854,

Cher Monsieur Poitevin,

Il nous est né cette nuit à deux heures du matin un garçon bien établi et qui paraît avoir l'air d'un vieux. Il ressemble trait pour trait et de manière frappante à ma fille Isabelle. La Providence a ainsi exaucé de vœu de Madame Poitevin. C'était aussi le mien. Puisse-t-il lui ressembler sous d'autres rapports ! Le sentiment, le cœur se réveillent à peine chez Isabelle ; il est déjà permis d'apprécier que ce sera une bonne petite fille. Elle est bien plus raisonnable et bien meilleure qu'elle était à Ax. Elle rappelle souvent les expressions amicales que lui donnaient Mme. Barbier et Madame Poitevin : ma tendresse, ma chérie etc... Instruite par elle, la jeune sœur vous connaît comme si elle avait vécu dans votre intimité.

L'accouchement s'est opéré d'une manière rapide et heureuse. Mme. Alibert est aussi bien qu'on peut l'être. Pour oublier même au milieu de ses souffrances elle s'est souvenue de la

¹³ Choléra bénin.

¹⁴ François qui a figuré par erreur comme né le 13/1 dans certaines généalogies.

sympathie affectueuse que lui ont témoignée Mme. Barbier et Madame Poitevin. Elle n'a pas voulu que j'apporte un retard de 24 heures à vous annoncer sa délivrance, et, je vous écris à la hâte ces quelques lignes, à côté de son lit, ému et fatigué comme on l'est après des événements de ce genre, quand on y joue un rôle actif par le cœur et par la main.
Mille compliments affectueux pour votre dame et pour vous, CA.
Pons, 17 Novembre 1854,

Votre lettre a été accueillie par des cris de joie, mon cher Docteur, car nous sommes fort heureux de la délivrance de Mme. Alibert. Complimentez-la de notre part et recevez vous-mêmes nos félicitations pour la naissance de ce gros garçon, qui certainement ne ressemble point à Isabelle à demi. Je lui souhaite l'intelligence précoce de sa sœur, qu'il fera plus tard fructifier à l'exemple de son père. Je ne doute pas que si parfaitement entouré, il ne soit un jour le bonheur et la gloire de sa famille : il n'aura pour cela qu'à imiter.

Nous sommes sincèrement reconnaissant à cette chère petite dame Alibert d'avoir pensé à nous, au milieu de ses souffrances et de sa joie. Mais vraiment elle n'a fait que son devoir tant nous nous intéressons vivement à elle et l'aimons.

Ne manquez pas d'exactitude à nous donner des nouvelles de votre état, parce que cette fois, je ne pardonnerais pas. Il n'en a point été ainsi précédemment et je m'empresse de vous dire qu'avant la réception de votre avant dernière lettre, vous étiez déjà excusé. Monsieur Poitevin et moi avions reçu de Toulouse et d'Ax des détails sur les ravages qu'a faits le fléau après notre départ, et je partageais bien les vives émotions que vous m'avez communiquées ensuite, en m'écrivant.... Notre département a ressenti aussi les atteintes du choléra...

Je me dispose à aller au commencement de la prochaine semaine passer 48 heures chez mon oncle. Son fils est habitué à merveille au Séminaire, et je songe déjà au temps où votre moutard y sera aussi mon protégé. Ses sœurs le précéderont au couvent : ainsi, les liens qui vous attachent à nous se multiplient, et promettent à notre amitié de longs jours auxquels mon cœur sourit.

Embrassez... M.E.Poitevin.

Dites à Isabelle qu'elle est toujours ma tendresse et que je l'engage à être un modèle de sagesse, en sa qualité de sœur aînée.

C'est à peine si mon beau-père a trois ou quatre plants de peupliers : or, il y a ...de quatre à quatre mille. M.E.Poitevin.

Je m'empresse, mon cher Docteur, de vous remercier et de me réjouir avec vous de la bonne nouvelle... G.Poitevin.

Vous savez que je fais construire une voiture à Toulouse. J'ai pris à ma charge les frais de transport. On me demande 50 Frs. pour ce transport par eau. Je me rappelle vous avoir entendu dire qu'il vous en avait coûté bien moins cher. seriez-vous assez bon de me donner quelques renseignements à cet égard... le moyen économique que vous avez employé.... G.Poitevin.

[sommaire retour](#)

Pons, 3 Avril 1855, (Pas de lettres de vœux ?)

Vous êtes un franc paresseux, cher Docteur ; permettez-moi dès le début, cette franchise qui soulage mon cœur !...

A quand votre visite, celles de Madame Alibert, d'Isabelle, de Geneviève ? ...

Georges est allé à Bordeaux. le mois dernier. Il en a ramené la voiture que lui a faite Mr. Arqué de Toulouse. Je l'ai déjà essayée plusieurs fois, et je m'y trouve à merveille. Mais ce voyage de mon mari a été funeste à notre tranquillité : il avait emmené Pierre Couzy avec lui, les gros gages de Bordeaux. l'ont tenté et, sans plus de façon, au retour, il m'a signifié de me chercher un autre domestique pour le 12 Avril. J'ai eu beau lui reprocher son manque de loyauté, puisqu'il était gagé pour un an, il n'avait pas le droit de nous laisser de la sorte ; rien ne l'a ému. Je lui ai offert jusqu'à 200 frs., et, j'aurais poussé jusqu'à 250, tout son service nous satisfaisant, mais il a coupé court, et m'a dit : Je me trouve bien chez vous, votre service me convient, mais je n'y trouve pas mon intérêt. Je vous assure que nous sommes très contrariés, car cet homme joignait de l'intelligence, un caractère fort égal, et ses qualités le rendent difficile à remplacer. D'ailleurs, bons ou mauvais, on ne trouve plus de serviteurs dans ce pays-ci....MEP.

Quand vous viendrez à Pons, ne manquez pas d'apporter cette statistique de la Charente Inférieure que mon beau père vous prêta l'an dernier. C'est un volume auquel il tient beaucoup, parce qu'il n'y a pas aujourd'hui, le moyen de le remplacer.

St.Christoly, le 3 Avril 1855, (Même date que la lettre de MEP.

Se sont-elles croisées, ou, celle-ci serait-elle antidatée ?)

Ma chère dame,

Voici l'époque où l'on a coutume de faire l'aveu de ses fautes et d'en obtenir le pardon. (Le carême). Que dirai-je pour mieux m'excuser d'être resté quatre mois sans vous écrire ? Rien de plausible. La vérité est que je suis fort paresseux. Je le serais moins, sans doute, si j'avais comme vous, l'heureux don d'écrire en me jouant. Cependant, que de fois j'ai fait par la pensée de bonnes lettres qui vous étaient destinées et qui restaient à l'état de projet ; et cela au moment même où vous avez accusé Madame Alibert et moi d'indifférence, et, peut-être pis. Bref nous n'avons pas cessé malgré notre silence de penser à vous, nous en avons parlé bien souvent avec le plaisir que l'on prend à parler de personnes qui ont jeté de bonnes racines dans le souvenir, la sympathie, l'affection. Vous m'avez valu bien des reproches de la part de ma femme, et, je m'en excusai d'autant mieux les vivacités qu'ils dénotaient pour vous un attachement que j'avais cherché à lui inspirer, avant même qu'elle vous connut, par le double récit de vos malheurs et de vos qualités. Vous serez encore indulgente cette fois, n'est-ce pas ?

J'avais bien songé à en faire pénitence, une pénitence de mon choix. L'idée d'un pèlerinage à Pons m'était venue, mais les ...inclémences du temps, et des circonstances imprévues me l'ont rendue difficile. J'en ajourne, donc le projet à l'an prochain, à moins qu'une voie facile me permette de passer par Pons, à mon retour de Paris qui aura lieu dans les premiers jours de Mai.

J'ai revu, depuis l'été passé, ma chère montagne. C'était vers la fin de Janvier ; Ax était dallé d'une glace épaisse d'un pied. Tout était couvert d'une neige abondante. Cette nature ne ressemblait plus à elle-même. Tout ce qui a vie et mouvement hibernait ; les cascades elles-mêmes surprises dans leur tumulte, ne conservaient plus que les apparences ; elles étaient figées et formaient squelette jusqu'au haut de la montagne. Cependant, le soleil perçait les brumes, concentrat ses rayons sur le plan du Breuilh et, il y faisait vraiment chaud au milieu de cette ... de frimas ; et la ville était joyeuse et

animée, comme si elle n'eût pas subi sa terrible épreuve. Le cimetière devenu insuffisant a du être agrandi; il était là béant, et tout proche, l'église accueillait avec la volée de son campanile, de nouvelles fiançailles et recevait de nouveaux serments. Les veufs du choléra se remariaient. Si elles l'eussent pu, les veuves en auraient peut-être, fait autant. Et moi, témoin de ces joies, je me rappelais involontairement les tristesses qui les avaient précédées, et j'étais là comme on avait représenté la statue d'Andromaque au départ d'Hector, riant et pleurant à la fois. Enfin, il faut bien en prendre son parti, car, telle est l'humanité, et ce spectacle me prouvait l'inanité des promesses et le fondement qu'on doit faire sur la pérennité de nos sentiments. Mais, Dieu le veut ainsi ; il veut que notre deuil ne soit pas éternel que nous sentions mieux sa présence et son action par cette succession du bien et du mal, d'heur et de malheur auxquels notre volonté ne peut rien, et, ce que Dieu veut est bien. Excusez moi, homélie ; vous n'en avez pas besoin ; la semaine ... sur une idée.

Notre dernier venu est charmant de santé ; il se tient déjà sur ses grosses jambes ; il a avec Isabelle une ressemblance frappante des traits et de carnation. Si Dieu me conserve ce drôle, je sens que je vais bien l'aimer.

Isabelle est à peu près la même, mais plus turbulente que vous l'avez connue. Dans huit jours, elle va nous quitter : une de nos amies institutrices veut bien lui donner les premiers éléments de lecture et d'écriture. Sa mère et moi nous avons ... de la pousser un peu plus loin , avant qu'elle soit définitivement placée sous votre bienveillante tutelle. La pauvre petite mérite bien votre affection. Dernièrement, elle a perdu une dent ; elle en fût d'abord très émue, elle ne sait où la mettre, mais, réflexion faite, elle décida qu'elle devait vous l'envoyer, pensant ne pouvoir en faire un meilleur emploi. Il y avait là un sentiment de délicatesse, de gratitude et de souvenir dont nous la félicitâmes beaucoup. Dispensez la cadeaux, mais, tenez lui compte de sa bonne intention.

...va me manquer, et, je ne vous ai pas demandé si vous marchez. Donnez-moi, s'il vous plaît, de longs détails...CA.

Pons, 7 Avril 1855,

Certainement, cher Docteur, je ne me paierai d'aucune raison ! Vous viendrez nous voir avec Mme. Alibert, Isabelle et Geneviève, ou il y a une **rupture entre nous**. D'un voyage à Paris à celui des Pyrénées, on a le temps de visiter des amis ; je ne comprends rien aux délais qui renvoient les visites à l'année prochaine, les lettres au mois prochain.

Ici, nous sommes tous du même avis, et, si les foudres de Mme. Poitevin, de Mme. Barbier, de Mme. Georges ne valent pas les foudres du Vatican et ne vous font point trembler, peut-être leurs prières seront-elles plus puissantes ! En tout cas, ce ne sont pas des phrases banales, elles partent du cœur, et demandent à être exaucées. Considérez cette lettre comme une pressante invitation !

J'ai causé avec vous, il y a trop peu de jours, pour avoir du nouveau à dire : car, s'il vous plaît de railler les gens qui écrivent en jouant, je pourrai à mon tour envier cette imagination qui dore les moindres tableaux et rend presqu'intéressants des veufs de quatre mois aux pieds de leurs fiancées. Il est des êtres d'un cynisme qui ne le cède qu'au ridicule !

L'an dernier, une mienne amie, épousa bien son voisin, dont le veuvage remontait tout juste à six mois ! Ils ont déjà un gros garçon. Cet enfant me ferait honte, je vous déclare, et, j'eusse préféré rester fille toute ma vie, plutôt que de donner à un homme pareille

consolation. Mais de tels exemples sont renouvelés des anciens ; j'ai souvent ouï parler d'une histoire du Droit Romain, que tous les étudiants remarquent plus que d'autres points essentiels. C'est un veuf aux vingt cinquièmes noces qui épousa une veuve qui avait eu vingt cinq maris. Je crois qu'elle enterra le dernier. Mais apparemment, l'un et l'autre n'avaient pas mis long intervalle entre leurs unions si multipliées : car une vie entière n'aurait pas suffi à porter le deuil de tant d'époux et d'épouses.

Laissant là ces vieilles anecdotes, j'embrasse sur les deux joues la chère Isabelle, et quoi que vous en pensiez, Monsieur, je ne la tiendrais pas quitte de son si expressif cadeau, s'il ne revenait de droit à sa mère. J'engage Madame Alibert à faire comme maman . Elle a deux bagues , dont mes premières dents tombées forment la tête. C'est, il me semble, un précieux souvenir, et votre petite Isabelle me faisait un cadeau facile à utiliser. Je lui sais gré de son intention amicale et, je vous assure, Monsieur, que cette enfant et moi nous serons de fidèles amies, si elle ne change pas : tout me plaît en elle, sa grâce, son esprit et son cœur.

Nos tendres amitiés à Madame Alibert. Mme. Poitevin la salue respectueusement et vous serre la main. Mme. Barbier est sensible à votre souvenir, qu'elle veut pourtant plus efficace. Je vous le répète, nous sommes tous d'accord sur ce point de vous désirer vivement, et moi plus que tout autre, car je suis à jamais,

Votre obligée, M.E.Poitevin.

Pons, 19 Mai 1855,

Vous avez grand tort, cher Docteur, si vous vous croyez débarrassé de moi à si bon marché ! Un long silence ne m'effraie point, vous savez cela de vieille date. Si je déplore la paresse de mes amis, parce que elle me prive d'une douce jouissance, je n'en compte pas moins sur la solidité de leur attachement.

Je compte même sur votre visite, et, ceci doit s'appeler : espérer envers et contre tous. De Paris, un certain personnage fort original, fort aimable et que j'affectionne beaucoup a ranimé cette espérance. Mais, il faut que vous la réalisiez vite, car le mois de Juin mettra entre nous les lieues accoutumées.

Vous ne sauriez imaginer notre vif désir de vous revoir, ainsi que Madame Alibert et Isabelle. cette Isabelle me trotte toujours en tête, et bien plus encore dans le cœur. Quelle curiosité ne m'inspire-t-elle point de connaître Geneviève ! Venez donc tous, je vous en prie, et nous vous recevrons les bras ouverts.

Vous admirerez mes progrès et la nouvelle et agréable tournure que me donnent ces **cannes** qui ont remplacé les béquilles.

Depuis hier le Printemps a l'air d'être à nous...

Les petites deviennent grandes et nous poussent ; pas encore assez vite, puisqu'on demande sans cesse à vieillir davantage. Par exemple, il me tarde d'avoir vos fillettes sous mon aile, ce qui ne nous rajeunira, ni les uns ni les autres, tout au contraire.

Pons ne m'offre rien de neuf à vous apprendre, parce que vous lui êtes trop complètement étranger. La chronique ne fut jamais mieux remplie cependant, et les mutations, les mariages, les histoires de toute sorte y pullulent dans ce moment.

Un respectable ex-notaire, malgré ses soixante ans prochains a convolé en secondes noces, il y a une quinzaine, et mille incidents ont égayé les Pontois ce jour là. Il a eu une ovation superbe de quolibets, de lumières,(il s'est marié à 9 heures du soir), de hurrah. Malheureusement j'étais à Saintes : car je n'eusse pu résister à ce drôlatique spectacle, dont les émotions ont été si vives et si imprévues pour le marié, qu'il a eu justement

pendant cette première nuit , une crise cholérique, de l'espèce la moins dangereuse mais la plus plaisante. Pauvre Mme. Gagnet ! On en rira longtemps.

La **monotonie** des petites villes serait insupportable sans le fait divers qu'il faut bravement baptiser de son nom vulgaire de cancan. Pour être un peu trivial, il n'en est pas moins amusant, et plus d'un qui le dédaigne tout haut, en rit tout bas.

La dessus adieu et amitiés à tous, **Marie-Eugénie.**

(6^e visite à Pons avant de partir à Ax.)

Pons, 28 Juin 1855,

Le chat vous a donc mangé la langue, cher docteur ! Vous en faisiez si bon usage, chose rare grâce au diable, que le malin rit dans sa barbe de ce funeste accident. Mais vos amis pleurent, ils se lamentent bien fort, ne les consolerez-vous pas ? Vous êtes paresseux ! je n'eusse pu me l'imaginer ainsi, et sans une dose extraordinaire de charité chrétienne, je serais courroucée contre votre abominable défaut. Un jour de plus, et, je crois à l'indifférence, surtout après cette visite que des occupations imprévues m'ont causée ? Elle ne passera point de la sorte, et, vous n'en tiendrez compte ou décidément nous nous brouillons !

En attendant, embrassez...

Malgré l'aimable invitation que Mr. Ganday m'a adressée de votre part, je suis Pontaise pour tout l'été. Ma jambe, je l'espère, ne s'en portera pas plus mal...Puisque je suis sur ce chapitre de la santé, veuillez me dire s'il m'est permis de jeûner et de faire maigre, maintenant que je marche constamment...MEP

Pour une affaire qui m'intéresse singulièrement, un Ave Maria quotidien de Madame Alibert !

Pons, 14 Août 1855,

Il y a aujourd'hui un an, cher Docteur, Madame Alibert et la gentille Isabelle me causèrent une douce surprise, en m'offrant un bouquet de fête¹⁵

Mes progrès sont lents, espérons qu'ils seront durables. Je ne me sers que d'une canne...
M.E.Poitevin..

Ax, le 30 Septembre 1855,

Ma chère et bonne dame,

Votre bonne lettre du 14 Août nous parvient au moment où Madame Alibert et moi, commençons à être préoccupés de votre silence. J'ai souvent eu le désir d'y répondre mais le besoin de causer avec vous et le peu de temps que j'avais pour le faire étaient une flagrante hostilité. Je comptais sur la fin de la saison, mais celle-ci a été très chargée de travail pour moi. Des nouvelles affligeante que nous recevons de ma belle mère nous forcent à quitter Ax précipitamment, bien qu'il y ait encore des baigneurs. Je liquide rapidement toute ma correspondance. Vous comprendrez que je ne me tiens pas pour quitte vis à vis de vous par ces quelques lignes. Je n'ai pas voulu que votre lettre restât seule sans réponse alors que dans mes désirs et dans mes sentiments, c'était elle dont la

¹⁵ Le 15 Août est la fête de Marie : L'Assomption.

réponse plaisait le plus à mon cœur. Suspendez donc votre jugement sur notre indifférence et à bientôt....CA.

P.S. Nous partons à 3 h.. Nous serons à la campagne Mardi. Je vous écrirai très probablement, Samedi Prochain.

Pons, 12 Octobre 1855,

Vous êtes certainement le roi des paresseux, mon cher Docteur mais de vieux services rendus vous mettent à l'abri de tout reproche...Soyez donc assez bon de nous donner des nouvelles de votre belle mère... Ne laissez donc point vieillir Isabelle sans me l'amener ; un an me l'a peut-être déjà gâtée ; car, je ne suis pas comme son père ambitieuse de la voir déjà bonne à marier. Elle ne me plaira jamais plus qu'avec ses cinq ans et leurs grâces enfantines.... M.E.Poitevin.

St. Christoly, le 26 Octobre 1855,

Ma chère dame,

Je suis assurément le roi des paresseux,...

Voici donc, ce préliminaire donné, ma revue rétrospective. Nous partîmes d'Ax précipitamment... a notre arrivée, nous trouvâmes ma belle mère atteinte d'une diphtérie, c'est à dire d'une maladie très grave caractérisée par l'apparition d'une fausse membrane dans la bouche et les intestins. Depuis quatre jours, elle avait reçu les derniers sacrements. Elle était littéralement à l'agonie. Je vous épargne le détail de tout ce que nos éprouvâmes de pénible en la retrouvant dans cet état. Ma femme l'a soignée avec tout le dévouement que doit avoir une fille pour une excellente mère. Elle est, maintenant, en voie de convalescence. La vue qui avait été perdue, se rétablit ; les forces reviennent, et notre chère malade a marché sans aide. Sur ce point, nos préoccupations sont donc dissipées.

Mon départ fût tellement imprévu que je ne pris pas congé de mes malades et que je laissai dans mes montagnes quelques baigneurs attardés. La saison avait été excellente, beaucoup plus par le nombre que par la qualité des malades. J'ai subi facilement les fatigues. Je ne me suis jamais mieux porté. Jamais, je n'avais mieux goûté le bonheur de vivre, le charme de mes fonctions. Autant la Providence me les avait rendues pénibles l'année précédente, autant elle me les a rendues faciles cette année. En voyant que tout marchait selon mes souhaits,, je l'ai remerciée du fonds de mon cœur de m'avoir don de telles compensations. Le moral de mes habitants avait subi des modifications aussi avantageuses que le physique, un air de bonheur circulait sur tous les visages. Les indifférents s'étaient transformés en amis et les ennemis en indifférents. Les Sierre me sont revenus, sans que j'ai fait une seule avance, aussi affectueux qu'ils étaient tièdes . Mlle. Charlotte a fait à Madame Alibert la surprise de lui donner un charmant bonnet brodé de ses doigts délicats. Ma femme a été fort sensible à cette attention, non pour la valeur de la chose, mais parce que elle dénote chez la famille Sierre, des sentiments que ma bienveillante justice pour leur père me faisait mériter depuis sept ans.

Il me tarde infiniment de vous revoir...CA.

P.S. Comme vous n'avez pas d'excuse à faire valoir, j'espère une prochaine lettre de vous.

Pons, 27 Novembre 1855,

Quelle est confuse, cher Docteur, cette petite dame, familièrement appelée Mme. Béquillette. Si vous voyiez les mea culpa redoublés dont elle se frappe la poitrine, elle vous ferait pitié. Aussi bien, n'en parlons plus, un tel repentir est contagieux dit-on et douloureux à proportion de la longueur, largeur et pesanteur de ce fatal germe de paresse que chacun apporte en naissant. Aïe ! Que vos souffrances seraient donc cruelles, si le mal vous gagnait ! Le moment serait d'ailleurs très inopportunément choisi quand vous vous guérissez très gracieusement, très aimablement de ce fléau du genre humain susnommé, suivant le langage notarial.

Votre lettre ne devait point me prévenir, car, certainement, c'est votre pensée qui a rencontré la mienne, toujours tendue et, particulièrement après ces longues semaines de négligence, vers St. Christoly. Elle vous y adresse, aujourd'hui, mes voeux pour 1856, que je réduis à trois sur ce papier, quoiqu'ils soient innombrables dans mon coeur : Portez vous tous bien, venez nous visiter immédiatement et, Monsieur, ne soyez plus paresseux !...

...Les enfants sont ainsi, ils ne réfléchissent point, ils jouissent du présent, ne s'inquiètent jamais de l'avenir. Quand Madame Alibert se préoccupe 24 heures, et parfois davantage, selon vos expressions d'un voyage à Lesparre, elle agit en vieille femme, ne lui en déplaise, et non point en enfant. Par grâce, changez-moi, du moins un instant, ces mauvaises habitudes, et, venez vite, vite ! Pas de remise, vous m'avez donné la mesure des vôtres et ne m'y prendrai désormais, n'attendez pas le Printemps, il appartient presque tout entier aux baigneurs ; n'attendez pas Pâques, vous le devez, et je ne vous dis point à qui ; n'attendez pas le Carême, on y fait si maigre chaire, venez !

...J'ai tendance à finir cette lettre comme un sermon et, pour qu'il en soit autrement, je vous fais des compliments à propos du changement général des Sierre, et de Miss Charlotte en particulier. Franchement, il m'a beaucoup surpris, quelque juste et motivé qu'il soit, il prouve hautement, Monsieur, que vous et votre famille avez le secret de vous attirer les coeurs, et je me plaît à vous répéter combien cet aimable pouvoir agit sur les nôtres. Agréez cette vérité incontestable et tous les sentiments qui en découlent,
Votre bien dévouée, M.E.Poitevin.

St. Christoly, le 24 Décembre 1855,

Je n'ai pas le droit d'être fâché, ma chère dame, mais avouez que je serai profondément indifférent si je n'étais pas inquiet. Votre long silence...

Ainsi, pendant le cours de l'épidémie de fièvre pernicieuse qui ravage nos contrées, la mort est venue poser son doigt sur mon voisin, **le seul voisin** avec lequel je puisse échanger quelques idées. J'en ai été vivement affligé ; ce voisin que la retraite et la nécessité transformaient en ami de tous les moments, avait peu d'instruction, mais sa nature était excellente, et, on ne le surprenait jamais dans rien de tortueux. Les hommes qui ont, au même degré que lui, le sentiment du juste et du vrai ne sont pas communs. Nous voilà réduits, Madame Alibert et moi à vivre de notre f... ; les enfants sont pour nous, moins une distraction qu'une fatigue. Je défie de trouver deux fillettes plus détestables, plus volontaires, plus foncièrement indociles que les miennes. Je les recommande spécialement à vos prières pour que Dieu leur accorde un peu de sagesse, car leur pauvre mère en perd la santé. Notre dernier venu est un ange auprès d'elles, mais quelle que soit sa tranquillité, un enfant de cet âge exige des soins de tous les instants, et sa bonne mère ne le confie à personne, jour et nuit. A part, donc, le calme moral dont nous jouissons, **notre ménage est un enfer** de tapage et de cris. Si je vous savais coupable d'un

péché qui doit être expié par une pénitence exceptionnelle, je vous proposerai Isabelle et Geneviève, de compagnie, pendant un mois.

Séparées, elles sont assez sages. Isabelle est plus laborieuse. Elle conserve votre souvenir et celui de Mme. Bangeard, aussi frais que s'il était d'hier. Madame Alibert nourrit toujours le projet de vous amener sa colonie, mais, comme elle réfléchit vingt quatre heures et souvent davantage pour aller à Lesparre, il pourrait bien se faire qu'elle réfléchisse toute l'année avant de passer l'eau¹⁶.

Le mot d'année me rappelle que nous sommes au seuil de 1856. Je ne saurais trop quel souhait faire pour vous tous à part celui de la santé. Que la Providence veuille donc vous la conserver ; elle vous a **libéralement loti** sous les autres rapports. Madame Alibert est pour une bonne moitié dans mes vœux ; elle vous fait parvenir une embrassade fort amicale, qui passant par ma lettre peut ainsi vous être transmise sans scandale. Même marque d'affection pour Mme. Barbier que Madame Alibert aime beaucoup. Veuillez lui faire agréer mes respectueux hommages, présenter mes amitiés renouvelées à Mr. Poitevin et recevoir pour vous les nouvelles assurances de mon respectueux attachement.
CA.

[sommaire retour](#)

Pons, 7 Avril 1856,

Vous avez beau faire le mort, cher Docteur, on ne vous oubliera pas...

Un double motif vous doit attirer à Pons aujourd'hui et, ce nouvel évêque de Pamiers, que nous possédons encore dans nos murs, mérite assurément que vous veniez lui offrir vos hommages de diocésain. Il est très heureux depuis quatre jours de la démission tardive , mais réelle de son prédécesseur ; le clergé de l'Ariège lui a voté une adresse conçue dans les termes les plus flatteurs, et qui le remplissent de l'espoir d'accomplir le bien au milieu de son nouveau peuple...

Je me fais une fête plus grande de mon voyage aux eaux, à l'idée de la moisson de chroniques locales que je recueillerai certainement sur notre compatriote saintongeais, et, qui intéresseront au retour, les compatriotes et les amis. Je n'avais pas besoin d'un si puéril motif pour désirer vivement d'aller à Ax cet été,...A moins de circonstances imprévues et contrariantes, nous ferons ce pèlerinage vers Juillet ou Août, Mme. Barbier, Mr. et Mme. Jules, et moi¹⁷ . Notre itinéraire est tracé par Bayonne, Pau et les Hautes Pyrénées ; j'arriverai à Ax pour m'y reposer et trouver dans vos soins, votre aimable société et celle de Madame Alibert, un charme de plus à ajouter à tout ce que nous nous promettons d'agréable d'une telle excursion.

M.E.Poitevin.

P.S. Mr. Poitevin vous serre la main et vous prie de lui envoyer le plus tôt possible, par la diligence, les statistiques de la Charente Inférieure, dont il a un besoin assez pressant.

St. Christoly, le 20 Avril 1856,

(6 pages, griffonnées).

¹⁶ Il faut traverser la Gironde pour aller en Charente.

¹⁷ Sans Mr. Poitevin ?

Votre charmante lettre,...En tout cas, ce fut un sentiment rapide ; j'allai vers la rive prêt à monter dans le premier bateau qui ouvrirait la voile vers la Saintonge, mais le ciel était peu clément, la rivière courroucée ; il venait de terribles rafales de ce vent brutal qu'Horace souhaitait à ses ennemis. Vainement, je fis appel au courage d'un nautonier ; il pensa sans doute, que m'ayant à son bord, il ne porterait pas César et sa fortune, et, j'en fus pour mes frais d'éloquence auprès de lui....Chemin faisant, mon plan était fait, j'aurai tant bien que mal brodé mon compliment de diocésain sur les choses rares dans l'Ariège, au nouvel évêque qui nous était promis, et, dans cette première entrevue, je lui aurai donné une idée des âmes dont il allait avoir l'empire. J'aurai sincèrement félicité l'Ariège d'avoir un prélat dont on m'a dit beaucoup de bien, mais je crois qu'en ce qui le concernait, il eût fallu le féliciter lui, avec réserve . La pacification est difficile dans les montagnes . Combien je préférerai le siège d'Amiens. Le palais épiscopal est bâti à côté d'une des cathédrales les plus soignées, d'une architecture ... où les détails surchargent l'édifice et éblouissent les yeux, mais en somme, le monument ... un ...remarquable de l'art et du symbole chrétien. En face du palais est une statut qui rappelle le temps le plus poétique de la chrétienté, c'est la statut de Pierre l'Hermite. J'ai beaucoup admiré tout cela pendant de longues heures. J'ai assisté à une partie des Vêpres dans ce lieu si propre au grand recueillement, et, j'ai entendu une voix de basse taille aussi grave, aussi solennelle, aussi suave que l'édifice. Je ne sais pas quel est l'heureux propriétaire d'un pareil organe, mais il m'a ému et charmé, et, aujourd'hui, je n'ai pas de peine à évoquer ces détails de touriste , inscrits seulement dans l'album de ma mémoire.

J'espère bien que la nouvelle destination de Monseigneur Bouvinet ne changera rien aux projets de votre itinéraire ; Madame Alibert se fait une vraie fête de vous revoir à Ax ; elle est assez malheureuse de ne pouvoir aller à Pons pour que vous ne lui refusiez pas cette compensation que réclame sa vive affection pour vous et pour Mme. Barbier. Si elle n'a pas tenu, cette année, sa promesse ... Nos fillettes sont aussi insupportables qu'elles ont de santé ; elles s'animent l'une par l'autre, et, il n'est sorte de mauvaises choses qu'elles ne fassent, sorte de propos grossiers qu'elles n'aient apprises des petites filles du voisinage. Leur mère et leur grand'mère n'ont aucun ascendant sur elles. Notre petit drôle est encore dans l'âge où le caractère n'a rien manifesté de ses tendances. Physiquement, nous le jugeons très bien, mais nos yeux sont sans doute, des juges complaisants. L'avenir se présente à nous, sous de meilleures couleurs que le passé ; l'an prochain, ma pauvre femme aura des vacances et de la liberté : une âme charitable fait don à la commune de St. Christoly d'un **couvent**. L'œuvre est en pleine voie ; la direction et la distribution de l'édifice ont été confiés à ma surveillance, et je m'acquitte de ce devoir, avec le zèle que l'on doit aux choses d'utilité publique où l'utilité particulière s'encadre si heureusement. En dehors de cette besogne, j'ai vu, cette année, beaucoup de **malades**, et j'ai repris la pratique de ma profession avec l'activité que me permet l'amélioration considérable survenue dans ma santé. Comme complément, j'ai les travaux agrestes à diriger. Somme toute, je crois que le Ministre des Travaux Publics est moins occupé que moi. Si donc vous appréciez à leur vraie mesure mon attachement pour vous tous et l'ardent désir que j'ai d'aller passer trois ou quatre jours à Pons, vous me plaindez aussi au lieu de me blâmer peut-être ou de m'accuser d'indifférence....

J'ai mis peu d'empressement à renvoyer à Mr. Poitevin l'ouvrage sur la Charente Inférieure qu'il a eu l'obligeance de me prêter. J'ai toujours nourri le projet de le porter moi-même et à l'heure présente, bien que la veille de mon départ pour Ax soit déjà venue, je ne renonce pas à l'idée d'aller en courant vous serrer la main. Pour plus de sûreté

cependant, je l'enverrai par première occasion très prochainement. Si je pouvais le porter moi-même, que de choses je dirais en quelques heures...

puisque vous prenez le chemin de l'école (buissonnière ?) pour venir à Ax, j'ai lieu de croire que tout marche à merveille dans votre santé ; vous vous obstinez à ne me rien dire de votre état...

Ma lettre est incorrecte, décousue, **illisible**. S'il me fallait la corriger, cela en reporterait l'envoi aux ides prochaines. Je sais que l'œil de l'esprit est bon chez vous ; il suppléera aux infirmités de l'autre, et, s'il lui fallait inventer, il ferait mieux que je n'ai dit. Dans cette confiance, je livre à la poste mon épître qui risque fort de devenir à moitié la vôtre par les additions intellectuelles que vous serez forcée d'y faire.

Mes hommages à ...

CA.

P.S. N'itez pas, s'il vous plaît, mon exemple ; je serai trop puni si vous me teniez rigueur de mon superbe silence, et si vous m'appliquez la peine du talion. Nous ne partirons pour Ax que le 1^o Juin.

Pons, le 16 Mai 1856,

Vous devinez, Docteur¹⁸, combien votre lettre du 20 Avril nous satisfait peu : décidément, Madame Alibert et vous avez un cœur de roc, aussi, n'essaierai-je plus de l'attendrir. Cependant, si vous, du moins, pouviez vous échapper, pendant cette dernière quinzaine et diriger votre vol vers nous, quel dédommagement ce serait à notre grande privation. Je vous eusse adressé plus tôt cet appel final, car, je suis résolue à ne pas vous fatiguer davantage, mais Mme. Barbier, et moi avons passé à Rochefort la semaine précédente, réalisant en cela un projet formé dès long temps. Certes, si vous m'aviez vue dans ces larges rues et sur ce beau pavé avec mes deux bâtons, comme un véritable chat maigre, vous seriez parfaitement édifié sur l'excellent état de ma santé et de ma jambe. Chez moi, ou dans le voisinage, une de mes cannes me suffit... Je compte arriver dans l'Ariège vers le 1^o Août ; j'aurai tout le mois pour me soigner, et cela me semble suffisant, quand on n'est plus malade..... M.E.Poitevin.

St. Christoly, le 2 Juin 1856,

Mon cher Mr. Poitevin,

Dans quelques heures nous partons pour Ax. Jusqu'à ce moment, j'ai cru à ma visite à Pons... Je prends le parti de vous envoyer la Statistique de la Charente Inférieure, vous priant de m'excuser de ma négligence. Ne trouvant sous la main que des caisses trop grandes pour protéger ce volume, à tout hasard, j'en ai choisi une, et, j'ai fait remplir le vide par quelques bouteilles de rhum d'origine non suspecte.

Excusez ma brièveté, ... Bien à vous,

CA.

P.S. Ces quelques lignes ne me dispensent pas de répondre à votre spirituel secrétaire vers le 20 Juin¹⁹, à mon arrivée à Ax, car, je n'arriverai pas avant cette époque. Veuillez lui dire que tout paresseux que je suis, je n'oublie pas ainsi mes devoirs.

18 et non : Mon cher Docteur !

19 Feront-ils escale à Castelnau-dary ?

Pons, 22 Juin 1856,

Avouez le, cher Docteur, notre silence vous paraît un peu exorbitant, comme l'on dit plaisamment ! Il le serait , en effet, si une raison majeure ne l'eût causé : nous revenons du Périgord, et je vous laisse à juger quelle aimable surprise nous a faite votre envoi !...Je faisais là bas l'article pour les bains d'Ax ; malheureusement, je n'entends rien à ce métier ; ma maladresse jointe à l'ignorante routine de Messieurs vos confrères, me vaudra, j'imagine, un insuccès complet. Cauterets, Luchon ; Luchon, Cauterets, voilà les Pyrénées pour les médecins, comme Paris est la France pour les étudiants ; le monde entier s'enfermera tantôt dans cette ornière....

Sur ce vous me permettrez pour vous une poignée de main à l'anglaise et un gros baiser à Madame Alibert et à vos enfants !

M.E.Poitevin.

Je ne veux pas, mon cher Docteur, laisser partir cette lettre sans vous remercier de votre gracieux envoi... Je n'aurai pas ce plaisir d'aller cette année pour quelques instants avec vous, mes occupations notariales me retiennent à Pons où je passerai deux mois peu gais...Votre tout affectionné,

G. Poitevin.

Ax, le 29 Juin 1856, (6 pages),

J'ai reçu, ma chère dame, la bonne lettre...Madame Alibert, les trois enfants et moi, sommes à Ax depuis le 18. La veille de notre arrivée, il tomba dans la vallée environ 20 cm de neige. aujourd'hui, il fait une chaleur comparable à celle du Sénégal. Je trace ces lignes au bruit de ce torrent brutal qui violente le mur de ma maison, qui m'absorbe, m'abrutit , et me fait perdre dans son bruit insoutenable, le murmure intérieur des notes qu'on aligne et cette musique des phrases qui fait le charme du style. Aussi, ne sais-je pas ce que j'écris et suis-je obligé de me recommander à votre indulgence....

Je n'ai pas de renseignements imprimés sur Ussat. J'ai fait un livre sur cette station thermale ; s'il eût été édité, un exemplaire serait fraîchement tombé entre vos mains par les soins de l'auteur, et vous aurait apporté comme un parfum lointain des montagnes chères à votre souvenir....(Recommandations pour son voyage)

Votre respectueux et dévoué,

CA.

Bagnères de Luchon, 28 Juillet 1856,

Monsieur, Nous voici bientôt au terme de nos pérégrinations...

Adieu, Monsieur et ami, à bientôt, je le dis avec bonheur à vous et aux vôtres,
.... M.E.Poitevin.

Pons, le 4 Septembre 1856, (8 pages)

Malgré les noirs pressentiments, les ... me voici, cher Docteur, redevenue Pontoise. J'ai compté tout mon monde, j'ai visité la maison de la cave au grenier, me délectant dans cette propriété éblouissante, dont j'avais une soif de deux mois ; j'ai même écouté au bord

du puits si je n'ouïrai point la clochette argentine de notre vieille ..., enfin, reprenant les paisibles habitudes de mon existence, j'ouvre mon secrétaire, et vous avez l'étrenne de mon écriture. En dépit des merveilleux compliments que vous adressiez naguère à ma plume, elle se sent très faible pour vous remercier convenablement de vos attentions assidues, et de cette précieuse amitié qui a répandu un très grand charme sur notre séjour à Ax....

Nous nous sommes dispensés des cérémonies et de la chaleur de **l'inauguration du chemin de fer**; mais le dimanche soir, après avoir dîné chez Mr. et Mme. Malpet, nous nous sommes promenés pour admirer l'illumination du Capitole; le vent éteignait la plupart des lampions, que les rares becs de gaz ne remplaçaient guère quant à la clarté. Toulouse est présentement aussi pauvre en lumière que notre chétif Pons, lequel n'en eût pourtant jamais d'aucun genre.

Lundi matin, à 7h.1/2, nous avons bravement et joyeusement mis le pied dans le wagon et à 3h. nous descendions dans la gare de Bordeaux., et je retrouvais enfin mon vieux camarade que je ne veux plus quitter. Quelles émotions m'ont agitée dans cette entrevue si désirée, je ne saurais trop vous les dépeindre : je ne me lassais pas de regarder ce pauvre Georges qui pendant ma longue absence a ... grisonné et souffert moralement et physiquement. Maintenant je me traite de barbare, et j'ai certes le ferme propos de ne plus l'être à l'avenir.....Peu après l'arrivée, il fut décidé que ma mère et Louise se rendraient dès le Mardi à Pons, et que mon mari et moi, passerions cette journée à visiter nos amis bordelais. Mon grand péché est de beaucoup aimer le spectacle, voire même le ballet, quoiqu'il ne me ravisse pas au troisième ciel : Ainsi, le Lundi, nous avons assisté à la représentation de l'opéra "La Reine de Chypre" assez passablement joué et mal chanté par des acteurs épuisés ; néanmoins, la délicieuse musique d'Halévy et mon air de prédilection "Triste Exilé" m'ont fait plaisir. Mardi, selon les projets, Mr. Poitevin et moi avons couru les magasins et les maisons de nos connaissances. Le soir, nous avons dîné chez Edouard Desmartres avec Mr. du Bourdillon, encore un autre de l'Accadémie de Bordeaux.. Nous étions en famille et avons bu d'excellents vins et du Cognac de 1707, originaire de Pons, et le seul probablement qui existe d'une date si reculée. Enfin, Mercredi, dans l'après midi, je sautais au cou de mon beau père, de ma belle mère, et, les vacances du Tribunal nous réunissent tous aujourd'hui, ce qui est le beau côté de notre histoire.... M.E.Poitevin.

Serait-il indiscret de vous prier de nous rappeler au bon Marquis d'Orgeix ?

Pons, 22 Septembre 1856,

Malgré ma maladie, cher Docteur, ma plume ne se sent pas de force à lutter de persiflage avec la vôtre. Je préfère vous remercier tout crûment des gracieusetés de votre lettre du 13 courant. Contrairement à la mienne, elle ne vous révèle point à mes yeux, sous un jour nouveau ; je reconnaissais parfaitement l'auteur, Constant Alibert, dans ce style poétique et imagé assaisonné de ses attiques²⁰. En 1857, je souhaite, Monsieur, la continuation de vos talents littéraires, avec toutes les autres joies de l'intelligence et du cœur, pour vous et votre famille. La voie profane de la poste portera ces souhaits à St. Christoly, car si les lutins et les farfadets ne répondent même plus à votre appel harmonieux, combien resteraient-ils sourds au mien ! Charité bien ordonnée commence par soi, dit-on, ; si la politesse m'a fait intervertir cet ordre, la franchise m'oblige à consigner ici que mon

20 "Sel attique" signifie "fine raillerie".

premier vœu est de vous voir bientôt, accompagné de l'excellente Madame Alibert et, au moins d'un de vos enfants.

Puisque la coqueluche de François et de Geneviève est disparue, qu'attendez-vous²¹ ?

Des absences ! Elles ne naissent que trop sous vos pas depuis trois ans, et notre amitié se lasse de promesses toujours vaines. Venez, et ne venez pas seul, voilà ce que tous nous demandons. Est-ce bien difficile à accorder ?

La santé de Georges, celle de ma mère, réclament encore vos conseils ; celle-ci a tenté Jeudi d'une saignée qui ne l'a malheureusement pas remise dans son état normal. Quant à mon mari; la toux, sa douleur et mille chétiveries en font un malade digne de votre pitié.

J'ai récemment appris de l'Ariège, le décès du Marquis d'Orgeix ; ce vieillard comptait depuis quatre années une place dans nos souvenirs, que lui avait acquise son aimable bienveillance, aussi sa mort nous a attristée. Fidèle à vos principes, il a pris ses repas, jusqu'à sa dernière veille. Ce détail m'a fait sourire, en dépit de mes regrets, et, d'un trait, il m'a rappelé toutes les têtes de truite, les assiettes de fraises, les prunes, les sucreries, etc... absorbées par ce vaste estomac, qui vaut peut-être à cette pauvre âme, des années de purgatoire. Cette dernière pensée a arrêté le rire sur mes lèvres, et de suite, j'ai fait dire une messe, comme amende honorable de ma légèreté et tribut d'affection à un si digne homme.

Votre piété m'édifie fort, Monsieur ; je voudrais à titre de représailles vous raconter aussi ma retraite, mais où est votre éloquence ! Cependant, Dieu m'a donné il y a six semaines, même faveur qu'à vous : loin du tumulte du monde, j'ai passé dans le cher couvent, asile de mon enfance, des jours bénis, remplis par le recueillement l'audition de la parole Sainte et la prière. Un jésuite remarquable, le Père Chaignon, a réveillé nos coeurs assoupis, en déroulant devant nous le tableau saisissant des grandes vérités de la religion. Nous sommes retournées au sein de nos familles, pleines du feu sacré, dont nous étions très décidées à les embrasser, mais hélas ! l'homme est présomption et faiblesse ! Dieu le sait et n'écouterá que sa miséricorde.

Je vous laisse sur cette espérance chrétienne, et vous tends la main ainsi qu'à Madame Alibert, un baiser à vos enfants. M.E.Poitevin.

Pons, 29 Novembre 1856,

Ainsi, mon cher Docteur, il faut en prendre son parti, vos mauvais exemples ont porté leurs fruits : me voici aussi paresseuse que vous, et, comme il est dans la nature de la femme de tout exagérer, attendez vous à trouver bientôt votre maître. Puisque la coqueluche s'en mêle, nous désespérons de vous revoir jamais à Pons, et de faire les honneurs de notre anguille à Madame Alibert. Mais au lieu de plaignanter d'une contrariété qui est si grande pour nous, je me hâte de vous demander des nouvelles de Geneviève et de François ! Sans doute, vous me les donnerez l'année prochaine...

Georges a des raisons particulières de regretter les entraves apportées à votre voyage ; il espérait en vous et l'ami, et le médecin, car cette douleur dans la région du cœur se réveille souvent,, malgré une saignée que le Docteur Arduin lui pratiqua pendant les vacances. Avec l'hiver, il a recommencé à souffrir, si bien que sa mine brillante reste désormais fort trompeuse. Maman est loin de se bien porter également, elle éprouve, en dépit d'une purgeation, des tourments de tête qui la préoccupent, et nous inquiètent. Il s'y joint une vieille douleur rhumatismale au bras droit, qui lui fait cette année, enfler le

21 L'aurait-elle constatée à Ax ?

poignet. Enfin je suis l'Hercule de la famille toujours avec le secours de mon bâton. Vous ai-je dit que les grandes chaleurs de l' été dernier, ont presque amené la calvitie sur le crâne jeune encore de Mme. Dilon. Elle a tâché d'enrayer le mal en faisant raser ses derniers cheveux, et, maintenant, elle absorbe le Régénérateur, comme jadis le Vasé ; mais d'une manière différente, bien entendu. Si je vous l'explique, c'est que en médecine, les quiproquos sont très communs : témoin, la vieille histoire de ce bouillon, surnommé pointu²², qu'un malade ignorant, aspirait de toute la force de ses poumons et mille autres que votre pratique de l'art me dispense de vous raconter.

Parlons plutôt de la secousse étrange qui le 26 courant a effrayé les Pontois et les Saintais ; l'avez-vous ressentie à St. Christoly ? Du grenier à la cave, tout a tremblé dans nos maisons, qui pendant une seconde ressemblèrent à des châteaux branlants. Il était dix heures du soir, et je priais justement pour les âmes du Purgatoire quand ce mouvement singulier vint ajouter au saisissement qu'inspire d'ordinaire la nuit, en souvenir des trépassés. Mes impressions personnelles se trouvèrent donc, par hasard, en harmonie avec les voix souterraines, mais il ne pouvait en être de même de tous et, la peur a fourni le sujet de charges sans nombre qui feraien la réputation d'un second Cham²³. Malheureusement, je ne sais pas dessiner, et, d'ailleurs, c'est assez d'un griffonnage de quatre pages que vous excuserez, s'il vous plaît ! Mes parents, mes amis crient après ma paresse et toute ma petite correspondance en retour me laisse à peine le loisir de vous jeter au galop, adieu et amitiés pour vous et les vôtres.M.E.Poitevin..

St. Christoly, le 13 Décembre 1856, (8 pages)

En vérité, ma chère dame, vous avez mis mon esprit à ...; la petite malice que vous m'avez faite, était la dernière que j'aurai supposée de vous, tant elle vous fait bonne et charitable. Je n'aurai jamais pensé que vous m'eussiez puni de par la loi du talion. Sur ce, j'avais mis mon imagination en campagne pour rechercher la cause de ce mutisme insolite. Je ne connais rien de plus incomplet que l'imagination. Son domaine lit sans borne dans les champs du passé et dans ceux de l'avenir, mais le présent y est marqué d'une grosse bande noire, et quand elle y met le nez, l'imprudente, elle tombe dans les ténèbres et ne sait rien distinguer. Donc, lâchée, mon imagination allait comme une folle vers les heures écoulées, me rapportant des pensées, des impressions, des souvenirs arrangés à sa manière ; elle bâtissait au besoin sous mes yeux l'édifice de l'avenir. Et Mme. Poitevin lui disais-je, est-elle malade ? Est-elle à Pons ? Est-elle à Saintes ? Quelqu'un des siens, souffrant peut-être, absorbe-t-il son attention et ses moments ? L'imagination me répondait en me racontant ce qu'on faisait dans le Palais de Salomon, quand y vivait le grand roi, et les aventures de Zénobie, après la mine de Palmyre. Ma femme disait :"Si j'étais lutin!" Et moi, lui disais-je, à défaut du messager imbécile qui m'apporte de ses expéditions d'aussi inutiles récits, si j'avais près de moi quelqu'un de ces esprits familiaux qui s'abritaient sous le toit de mon père, je l'enverrai aussi à Pons ; une nuit sereine et une molle brise suffiraient à l'y conduire. Il se ferait connaître au frôlement de ses ailes invisibles, peut-être à sa traînée d'étincelles, jusqu'à ce qu'on lui dit : "Esprit léger de la nuit, ami ou indiscret, que viens-tu faire ici ?" Et je regardai si je verrai danser dans la flamme de mon foyer, un de ces serviteurs complaisants. Au temps de nos aïeux, ils

22 purge.

23 Caricaturiste des petites choses de la vie dans le Charivari notamment. 1819-1879.

s'abritaient dans les creux accentués des traits de Gorgones, sous les plis solides des acanthes des chapiteaux, dans les anfractuosités d'un vieux cartouche, et on voyait même leurs corps phosphorescents s'entrelacer, se mêler, se poursuivre, sous la dentelle des frises. Mais une maison n'est pas un manoir, elle n'a frises ni Gorgones, colonnes ni chapiteaux, et, partant pas de lutins. J'ignorais donc absolument si vous étiez à Pons, paisible d'esprit et de corps, ou si de pénibles soins vous faisaient oublier les joies si faciles pour vous de la causerie, ou si vous étiez aller faire un pèlerinage aux cryptes de St. Eutrope, ou si... que sais-je tous les si qui me passaient par l'esprit ?

Enfin, votre charmante lettre est venue me tirer de cet embarras. Elle vous a cependant enlevé dans mon esprit un de ces attributs dont je me plaisais à vous orner : celui de la charité ! Je saurais désormais que vous êtes vindicative et quelque peu méchante. Et, chose singulière, votre lettre s'en ressent comme si vous aviez eu connaissance de votre mauvaise action, et, comme si vous vous étiez reprochée d'avance toutes les inquiétudes que vous nous avez causées. J'ai cherché dans tous les coins de ma mémoire, ce qu'est Mme. L..., et dans l'impossibilité de l'y dénicher, je me suis figuré que vous aviez voulu faire un portrait de genre à la façon de La Bruyère, qui s'empare hardiment de personnages d'emprunt pour peindre et châtier les travers de son siècle. C'est ainsi qu'il nous dit du riche et du pauvre : "Giton a le teint frais...Phédon a les yeux creux..."; c'est un moyen commode de faire vivre en paix la conscience et la critique. Mme. L... paie son tribut à ce qui fût au travers de tous les pays et de tous les temps. Toujours et partout, on a beaucoup soigné la chevelure. Ce n'est pas par mépris de cet ornement que les chinois n'en laissent qu'une mèche ; ils l'émondent comme on émonde un arbre, afin que ce qui reste soit plus durable et plus vigoureux. A l'extrême limite des temps historiques, sur les limites des temps fabuleux, quand Pâris enleva Hélène, au nombre des calamités que le poète prédit au ravisseur, se trouve celle de peindre en vain sa chevelure. Dans l'antiquité, chez les Grecs surtout, les dames allaient chez le coiffeur comme nous allons au café. Elles s'y entretenaient de choses qui étaient, et probablement aussi qui n'étaient pas, car, c'était alors aussi un des attributs de ce sexe charmant. Elles avaient tranché la fameuse question des brunes et des blondes en faveur des dernières, et, toutes les chevelures étaient inexorablement peintes en jaune serin. Il y aurait bien des choses à dire sur ce sujet, mais comme je ne veux pas faire un cours d'histoire, je me borne à consigner ici l'expression de ma profonde sympathie pour Mme. L..., qui a évidemment avec elle, les Anciens et les Modernes, le peuple du Nord et celui du midi, des pôles à l'équateur, tout le monde enfin, moins les carmes et les trappistes.

Ces dernières notes me rappellent que je voulais faire venir un carme de nos connaissances, un peu pour évangéliser ma commune, et un peu aussi pour le réconforter du mauvais ordinaire qu'impose la règle de leur maison. Je n'ai pas réussi : un Missionnaire l'a remplacé. **L'inauguration de notre couvent** a donné prétexte à cette retraite qui a produit ce touchant résultat. L'Ecriture raconte qu'un jour des fossoyeurs surpris dans leur travail par des voleurs moabites, jetèrent précipitamment le cadavre dans un cercueil qui était là béant. Ce cercueil contenait les ossements du prophète Elysée : Au contact de ces ossements, le cadavre sentit de la chaleur, se ranima, se releva et revint à toutes les fêtes, à toutes les grâces, à tous les charmes, à toutes les illusions de la vie. Ainsi de nous, nous sommes morts, mais que quelque chose d'en haut nous tombe dessus, et, nous nous sentons renaître, vivre et devenir meilleurs. L'exemple de la bonne action de la bienfaitrice de notre commune a porté ses fruits. Le flambeau de la foi s'est rallumé ; inspirée par la renaissance, la population joyeuse avait abandonné les champs pour mieux participer à cette cérémonie religieuse ; la magistrature, l'administration, le clergé

quittèrent leurs travaux pour lui donner par leur présence plus de solennité. En vérité, la Providence se sert de voies mystérieuses pour faire le bien. Une mère perd son fils et, dans l'amertume de ses regrets, pour tromper sa douleur et conserver les illusions de la maternité, elle fonde un couvent et devient, par la bienfaisance et la religion, la mère de tous les enfants qui l'entourent. Voilà l'origine de notre couvent. Celui dont la mort est devenue la cause de sa consternation, a été exhumé pour y recevoir sa dernière demeure. A ses nouvelles funérailles, Mr. le Vicaire Général, dans une allocution touchante, anoblie de splendeurs bibliques, développa cette thèse que la Patrie est le Ciel, et la Terre, l'Exil. Je me retirai de là doucement ému, établissant un parallèle entre cette fête où tous les bons sentiments se donnent rendez-vous, et celles qui, dans ma jeunesse enivraient mes sens, obscurcissaient mes croyances et me laissaient abattu. Et pourtant, malgré ce charme des pratiques et du sentiment religieux, malgré ces promesses intérieures de marcher dans la bonne voie, quelle faiblesse n'est pas la nôtre ! Ce serait à en perdre la raison si nous avions moins de confiance en la miséricorde de Dieu qui, je l'espère, ne nous jugera pas selon ses rigueurs. Sans cet espoir, on tremblerait constamment, et la suite de ... prendrait une extension démesurée. Ainsi, je vis avec cette foi sereine en la bonté divine qui me fait prendre les choses d'ici bas comme elles viennent.

Dans la nuit du 26 au 27, je sentis le frémissement de la terre, je le reconnus et je m'endormis sans songer que, moins heureux que Sapho, je pourrai bien n'avoir pour me réveiller d'autre musique que celle du Jugement Dernier. Madame Alibert veillait aussi ; elle priaît pour son grand père mort à pareil jour²⁴. Elle sentit **trembler la maison**, mais elle l'attribua à un violent coup de vent . Le tremblement fut d'ailleurs peu sensible ici et nous sommes les seuls habitants de la commune qui l'aient constaté.

Nous avons été affligé d'apprendre l'état maladif de Mme. Barbier et de Mme. George. Il m'eût été agréable de vous donner en toute circonstance une marque de mon amitié. Dans les circonstances actuelles, mes sentiments pour vous tous élèvent ce désir à la hauteur d'un devoir. J'irai donc très certainement à Pons. Je veux même disposer mes affaires de telle manière que je puisse y passer quelques jours. Je ne peux préciser encore l'époque de mon voyage, mais je ne tarderai pas.

Nos enfants vont beaucoup mieux ; Geneviève est presque guérie, **François** tousse moins. Isabelle est florissante de santé.

Je ne relis pas ma lettre. A défaut de lecture vous le devinez, il en sera d'elle comme de ce mauvais livre de l'Antiquité dont les scholarques²⁵ du Moyen-âge firent quelque chose de palpable en y mettant beaucoup du leur.

Meilleurs compliments affectueux de la part de ma femme à Mme. Barbier... CA.

(Visite à Pons fin Janvier 1857.)

[sommaire](#) [retour](#)

Pons, 31 Janvier 1857,

Vos si beaux compliments, mon cher Docteur, m'encouragent à vous expédier mon style épistolaire, mais j'y suis poussée surtout par une vive et franche amitié. Nous sommes

²⁴ Le 26 ou 27 Novembre serait la date de décès de... Liquard, ou de Jean Séguin.

²⁵ Mot inconnu des dictionnaires actuels, qu'employa J.J.Rousseau, signifiant "censeur".

sous le charme de votre présence et puisque "le temps est un brouillon", selon la pittoresque expression de Mme. de Sévigné, je m'empresse avant qu'il ne bouleverse ou disperse mes impressions actuelles de les transcrire sur cette feuille, légère comme lui, il est vrai, mais que vos soins bienveillants fixeront, peut-être.

Ah ! tout d'abord, je vous dirai combien ces quatre derniers jours dateront heureusement dans notre paisible existence ; nous ne cessons Mme. Barbier, Mr. Poitevin et moi, de bénir la Providence qui, au lieu de vous avoir jeté un instant seulement sur notre route, cimente de plus en plus notre liaison. Pourquoi n'est-il point de joie parfaite, ici bas ? Pourquoi, la résistance de Madame Alibert à nos pressantes sollicitations, nous force-t-elle, au milieu de nos actions de grâce, à trouver le ciel encore avare de ses dons, malgré sa générosité envers nous²⁶ !

C'est une croisade que je prêche, et assurez de ma part, votre charmante femme que je ne me lasserai pas ; je l'inviterai constamment, sans cesse, toujours, quoiqu'elle fasse la sourde oreille à mes instances. Si je possédais mes deux bonnes jambes d'autrefois, je courrais d'un bond à St. Christoly la prendre par la main, la mener chez moi ; mais des infirmités précoces m'imposent le coin du feu de la vieillesse, qu'elle s'obstine à ne point vouloir embellir en s'y assenant quelques heures pour y laisser à jamais le parfum précieux du souvenir.

Les eaux, m'ont rendu tout ce qu'elles pouvaient me donner de forces ; de plusieurs années probablement, je ne retournerai me plonger dans les ondes bienfaisantes d'Ax, et, puisque ce voyage, nécessité par ma faute, est le seul que celle-ci me permette, me voici donc condamnée à vivre séparée d'une personne que l'aménité de son caractère, la bonté de son coeur, la conformité de ses sentiments religieux avec les miens semblaient me désigner pour amie ?

Laissant cette chère Madame Alibert à ses charitables réflexions que j'invoque, je reviens à vous, Docteur, qui comptez si bien...sous la lune. Il me tarde de savoir comment s'est opérée votre traversée peu favorisée par le **plein mer** ? Ecrivez-moi promptement et ne manquez pas de me raconter la bienvenue faite par Isabelle, Geneviève et François - Brice, qui je le parie, n'aura pas été le moins joyeux des trois !

Je me sentais en commençant, disposée à griffonner des volumes, mais l'heure du courrier éteint ma verve et, c'est à la hâte que je vous assure d'une affection, dans laquelle ma famille et moi nous complaisons, pour vous et pour les vôtres. MEP.

Pons, 2 Mars, 1857,

Assurément, cher Docteur, on ne dira jamais de vous comme de certaines gens que vous êtes plus aimable au loin qu'auprès ; ...

Mr. Poitevin, en dépit des mortifications du carême, se passe la douce jouissance de bâtir. Notre voisine qui était fort malade pendant votre séjour parmi nous, l'était tant qu'elle en mourut ; nous avons racheté sa maison et c'est elle que Georges fait réparer pour notre tante, Mlle. Barbier, qui à la St. Jean, viendra l'habiter avec ses poux.

D'un autre côté, mon beau père a réalisé la vente de Sérignac (le marché était conclu, il me semble, dès que vous étiez ici) et comme l'acquéreur a payé vingt mille francs au comptant, nos parents, toujours parfaits, se sont empressés de nous les partager.

...Le dîner m'appelle... à vous et aux vôtres, la tendre affection de tous particulièrement de Votre très dévouée,

²⁶ Madame Alibert a sa maison qui l'occupe, et, appréhende peut-être le bateau .

M.E.Poitevin..

Pons, 21 Avril 1857

Par ce beau soleil, cher Docteur, la fibre des voyages se remue dans l'âme...Comment ne viendriez-vous pas, lorsque tout vous invite !

...Mille tendresses à votre entourage et toujours pour vous, Monsieur, l'assurance de notre amitié. M.E.Poitevin.

? 10 Juin 1857, Lettre de CA manquante. Voir celle de MEP du 17/5/58.

Ax, 24 Juillet 1857, Lettre de CA manquante.

Pons, 31 Juillet 1857,

Pourquoi m'excuser de ma négligence, cher Docteur, quand les prouesses de Madame Alibert sollicitent mes compliments empressés²⁷ ! Félicitez la bien vite, et agréez également mes justes éloges pour la **naissance** de ce gros garçon qui fera dire de vous : au moins, voici des gens utiles à la Patrie ! Le nouveau né n'aura point inutilement salué de son premier cri la fête de N.D. du Mont Carmel. Marie doit particulièrement protéger un enfant placé ainsi sous ses auspices : elle en fera un saint.

Il nous tarde de savoir votre charmante commère rétablie. Dérobez encore quelques minutes à l'Inspection des Thermes, afin de nous annoncer cette complète guérison !

La saison a beau débuter faiblement, elle se ressentira, comme vous le pressentez des magnifiques récoltes, leur résultat se traduiront à Ax en nombreux baigneurs exploités par des baronnes de Monfrede, Comtesses de Bar. De ces dames, il pleut partout des avalanches ; au notre parce que elles envahissent Royan. Elles se multiplieront à l'infini, à mesure que l'habitude des Eaux entrera dans nos mœurs.

L'oiseau de proie, dont vous me parlez, trône maintenant à l'hôtel Sire, malgré les malédictions qu'on lui jetait devant moi, l'an dernier. Quelle comédie, et combien ma mère et moi en rions ! C'est toujours la sage sentence de l'Imitation de J. C.²⁸ : Vos ennemis de la veille seront le lendemain vos amis et vice versa. Mais, comment vais-je mêler des paroles sacrées à ces profanations ! Pardonnez-moi, Seigneur !

Votre lettre du 24 courant, ne me fait pas oublier **celle du 10 Juin**, journal intéressant, itinéraire rapide. La vélocité avec laquelle vous traversez monts et vallées, m'étonne même, dans ce siècle de vapeur et d'électricité ; mais je reste surtout surprise du profit que vous avez tiré de ce voyage en **locomotive** ; vous avez beaucoup vu et beaucoup retenu ; La Fontaine serait content et je le suis à mon tour de votre amabilité à raconter vos impressions tout à la fois amusantes et instructives. Nantes est la première grande ville que j'ai visitée, elle m'a donc frappée comme toute nouveauté et j'en conserve un souvenir très gracieux ; il faudrait de la sorte échelonner les voyages que l'on monte sans cesse de plus beau en plus beau, comme chez défunt Mr. Niollet.

²⁷ Paul, né le 16/7/1857 à Ax.

²⁸ Livre de Piété très connu à l'époque.

Lors de mon séjour dans la capitale des Ducs de Bretagne, le passage Pommeraye venait juste d'être inauguré ; c'était le rendez-vous de l'élite de l'élégance Nantaise, qui, chaque soir, à la lueur des becs de gaz, y déployait de ravissantes toilettes. Aujourd'hui, ce lieu est, m'a-t-on dit, assez mal fréquenté et le temps a apporté sa couche de crasse sur les statuts de marbre blanc, et le triple escalier à jours. Je ne me rappelle pas trop quel Prince de la Maison d'Orléans venait de visiter Nantes avec son épouse, en ces temps là, les débris des fêtes existaient encore : je me souviens d'une exposition où je contemplais, fort à l'aise, une boucle des cheveux de Sémiramis²⁹ ; le fait mérite mention, j'espère ; quoique mon aîné vous n'êtes certainement pas si avancé ! Que ma mémoire n'égale-t-elle la votre, je vous fournirais la nomenclature des merveilles de ce musée, qui, pour la plupart, n'avaient guère plus d'authenticité que la précédente.

Nous allions à Chateaubriand serrer la main d'une bonne religieuse, notre ancienne maîtresse ; aux deux extrémités de la France, quoique cependant par le même chemin, nous sommes arrivés l'un et l'autre à un but pareil, puisque la reconnaissance s'est trouvée au bout de notre route. (3 pages de récit du voyage). MEP

Pons, 26 Août 1857,

La santé de Mr. Poitevin vient de nous donner une fameuse alerte, cher Docteur, il a éprouvé une congestion cérébrale, avec gonflement douloureux de la joue droite. Le mal, Dieu merci, s'est arrêté aux limites du très grave, et, après deux abondantes saignées, accompagnées une purgation, la convalescence s'est déclarée. ...

Madame Alibert est sans doute, complètement remise de sa maladie moins inquiétante ! S'il en est temps, qu'elle ait donc l'obligeance de m'acheter trois paires de bracelets de jais, dans le genre des miens, c'est à dire, formés d'une large tresse à jour, avec une plaque de 7 à 6 centimètres de hauteur ! Ces petits cadeaux sont promis..... M.E.Poitevin..

Lettre de CA manquante.

Pons, 10 Octobre 1857,

...Depuis plusieurs semaines, il règne chez nous un bouleversement... Mr. et Mme. Jules viennent habiter avec nous. Mon beau frère a vendu son étude à la satisfaction générale et le phalanstère sera complet ...Dans notre joie, il y a encore du mélange causé par la santé de Georges : il a constamment à crier, tantôt de la tête, tantôt du cœur, et son état n'est nullement satisfaisant.

D'après vos aimables récits, la maladie ne vous a point épargnés non plus. Exprimez en mes regrets à la bonne Madame Alibert que nous embrassons tous cordialement ainsi que ces chers moutards. Peut-être serez-vous **jaloux**, mais c'est à peine s'il me reste le temps de vous tendre la main. Adieu, M.E.Poitevin.

Gardez ces bracelets jusqu'à ce que vous les apportiez vous-même. A propos, vous avez gagné à la **loterie**, une petite paire de bas que je tiens en réserve pour vous les remettre à prochaine venue.

Pons, 14 novembre 1857,

²⁹ Reine de Babylone.

...La semaine prochaine, je rentre en retraite... Voilà pourquoi, rompant le silence que je garde envers vous depuis plusieurs mois, je vous demande tout d'abord le bulletin sanitaire de St. Christoly....Ici, l'heureux événement que je vous ai mandé au galop, a guéri les malades, fortifiés les convalescents ; enfin, je n'ai que de bonnes nouvelles à raconter de mon cher mari...La seule préoccupation du moment est l'installation de Jules et de Louise dans leur petit appartement, dont nous voulons faire un nid bien coquet pour les y retenir longtemps prisonniers. On fait également des réformes dans le jardin, où la serre est complètement modifiée, et ressemble fort à celle d'une poupée, car elle est très en miniature. Mon beau père a abandonné à ces messieurs un potager qu'il avait au bord de la rivière, et là encore, les innovations se multiplient. On joint l'agréable à l'utile : les fleurs se mêleront aux légumes, et, parallèlement à la cabane où se serrent les outils, il y en aura une, où l'été nous boirons de la bière et nous mangerons des gâteaux.
Vous parlerai-je en outre d'un bateau en construction, des projets de pêche, de chasse, etc...

L'intention de recevoir nos amis rentre en 1^o ligne dans notre plan... Madame Alibert sera-t-elle aussi inflexible cette année... Vous du moins serez fidèle à vos promesses, et, nous vous attendons, cet hiver.... M.E.Poitevin.

[sommaire retour](#)

Couquèques le 12 Février, 1858,

Mon cher Mr. Poitevin,

Je suis paresseux en matière épistolaire, on le sait, et vous me pardonnerez, mais Mme. Poitevin ne l'est pas. Ce silence obstiné qui, cette fois, dépasse toute mesure, me fait craindre que quelque chose de fâcheux ne soit survenu chez vous. Madame Alibert partage mes craintes et, cette situation d'esprit m'ôte le courage de vous écrire une lettre comme je le voudrais. Il est de ces détails qu'on accueille comme une gazette, et un délassement, quand on est bien disposé, mais qui deviennent importuns et hors de propos quand on est mal.

Je m'abstiens donc pour cette fois, mais de grâce, rétablissez l'équilibre dans mes idées à votre sujet ; vous savez que rien de ce qui vous touche ne nous laisse indifférent. Mille hommages et mille amitiés à tous les vôtres, Votre bien dévoué,
CA.

Pons, le 17 Février 1858,

Oui vraiment, cher Docteur, je suis très malade de l'affreuse infirmité, dont vous-même hélas ! êtes trop souvent battu....

Notre maison, Monsieur, est presque le Paradis Terrestre...mais les santés de ces messieurs laissent à désirer... M.E.Poitevin.

Pons, le 7 Avril 1858,

C'est étendue sur ma chaise longue que je vous écris, cher Docteur. Ma jambe, depuis quelques semaines me cause parfois de vives souffrances ; la douleur dure environ 24

heures, mais elle est suivie de fatigue dans le membre affecté et d'un malaise général dans tout mon être....

Vous voyez donc bien que vous ne sauriez retourner à Ax avant d'avoir payé, par une visite à Pons, votre tribut à l'amitié et à la science médicale..... M.E.Poitevin.

Pons, le 17 Mai 1858,

Le 10 Juin 1857, cher docteur, vous m'écriviez ces lignes :"Il me faudrait un volume pour vous faire le récit de mes impressions de voyage. Ce sera l'objet d'une visite à Pons en Novembre prochain. Vous savez que si je suis peu exact pour mes lettres, j'ai le mérite de l'être pour mes visites."

... Vous n'aurez jamais été mieux venu : la place du médecin est vraiment dans une maison métamorphosée en infirmerie.... Maintenant, vous parlerai-je de mon rhumatisme ?... Je suis à peu près débarrassée de cette crise..... M.E.Poitevin.

St. Christoly, le 22 Mai 1858,

Ma chère dame,

Je ne partirai pas pour Ax sans aller vous voir, je m'empresse de vous en donner l'assurance. Ce voyage est dans mes projets et mon désir, et, je me promettrais un grand plaisir si j'étais sur de trouver le phalanstère en meilleure disposition. Déjà, à la réception de votre aimable lettre du 7 Avril, effrayé que j'étais d'une nouvelle douleur que vous aviez éprouvée dans la hanche, j'avais tout combiné pour partir sans retard pour Pons, mais **ma mère vint** nous faire visite et je restai auprès d'elle. Depuis, les jours ont succédé aux jours, et les projets aux projets...

J'ai, ces jours passés, **vendu ma récolte** de l'année. Le vin partira d'ici Mardi prochain. Je le livrerai Mercredi à Bordeaux. . Je serai de retour ici Jeudi soir. J'ai besoin de Vendredi et de Samedi pour régler avec mon montagnard-chef, le **défrichement** de mes landes. Ce ne sera, donc, guère que le Lundi 31 Mai, ou à défaut de bateau, le Mardi 1^{er} Juin que je serai rendu auprès de vous tous. Je me fais d'avance une fête de vous retrouver.

Malgré vos amicales instances, Madame Alibert ne m'accompagnera pas. elle n'est plus, cependant, à l'égard de vous, dans la situation d'esprit dont je vous ai fait autrefois la **confidence**. Elle comprend maintenant les raisons qui l'éloignaient de personnes qu'elle aime, qu'elle estime et dont elle tient à cultiver les relations. Je ne doute pas qu'à son retour d'Ax, elle ne m'accompagne à Pons, tant elle désire vous revoir. Elle est en ce moment à Lesparre, et, je profite de son absence pour vous donner ces quelques détails. La proximité de notre départ, ne lui permet vraiment pas de s'absenter à présent. Elle travaille au **trousseau de sa fillette** que nous allons mettre en pension au couvent de St. Christoly (à 9 ans !). Je ne vous en dis pas davantage. Je suppléerai oralement à tout ce que cette lettre a d'incomplet.

Mille amitiés à Messieurs les invalides, mille hommages à Mmes. Barbier et Jules; à vous la nouvelle assurance de mon respectueux attachement, CA

Visite à Pons le 1 Juin 1858,

Pons, le 16 Juin 1858,

Bien entendu, cher Docteur, l'aimable petite **lettre d'Isabelle** ne m'a pas fait moins de plaisir qu'à vous. Je la garderai précieusement comme le premier échantillon de son style, mais surtout, comme l'indice des bonnes qualités de son coeur, et de celui de Geneviève. J'aime vraiment beaucoup ces enfants, et, à cause de cette affection, qu'un jour elles ressemblent à leurs parents. C'est le meilleur souhait à leur faire, n'est-il pas vrai ?

Enfin, Georges se décide à aller à Vichy, et il me prend pour compagne de voyage. Un pareil dessin me charme singulièrement, car la pensée de le savoir malade loin de moi me tourmentait d'avance. Tout éclopés que nous sommes, nous nous soignerons mutuellement du moins, avec la grâce de Dieu....

Les chaleurs me sont salutaires, cependant les bains d'Ax me seraient, je crois, fort utiles, et, il est fâcheux que mon mari et moi n'ayons pas de sympathie dans nos maladies. Nous partirons la première semaine de Juillet, et Mr. Poitevin vous prie, Monsieur, en admettent que vos occupations vous le permettent, de lui envoyer quelques lignes de recommandation pour le médecin que vous lui avez indiqué....Il est huit heures passées, et je n'y vois guère, sans compter que je me couchera bientôt, afin de me reposer des fatigues de la matinée. A trois heures, Mme. Barbier, Louise et votre très humble nous dirigions vers Saintes ; j'ai laissé ces dames filer plus loin chez une de nos amies, et, après plusieurs courses, à onze heures, j'étais à déjeuner à Pons. Des équipées de ce genre ne sont rien quand on a des jambes, mais, vous savez si je suis dans ce cas. Pour me conserver des yeux, je vous souhaite bonne nuit, et embrasse tendrement Madame Alibert et François.

Georges et Jules vous saluent amicalement et présentent leurs respects à votre charmante moitié.

Votre bien dévouée, M.E.Poitevin..

Une légère chronique d'été, s'il vous plaît ?

Ax, le 20 Juin 1858,

J'ai reçu hier, ma chère Dame, la bonne lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je veux mettre mes bonnes résolutions en pratique, et, je m'empresse de vous répondre. J'ai trouvé cette année Ax en très bonne tenue. La promenade du Couloubret est très propre. Les arbres ont été un peu émondés. Une plantation a été faite avec goût dans la place située au midi de l'église, entre le cimetière et le torrent d'Oriège. Quelques habitants ont fait badigeonner leur maison. On va faire crépir, avec le produit d'une souscription particulière, les affreuses mesures sises dans les deux torrents, en face de l'hôtel Boyé et qui affligeaient le regard.

L'état d'esprit me paraît aussi s'être amélioré. On ne parle plus du voisin avec autant d'irritation que les années précédentes. Il y a un changement réel, dans le physique et le moral de ce pays.

Ajoutez à cette grande métamorphose, celle plus petite, des dames qui ont échangé leurs bonnets contre des chapeaux et se sont rendues ainsi méconnaissables.

Ce qu'on vous a écrit du curé d'Ussat' est malheureusement exact. D'après l'enquête sommaire à laquelle je me suis livré, ses adversaires n'avaient pas fourni matière à pareille irritation. Cet adversaire était Boileaux, le cafetier. La scène eût lieu dans la salle de la mairie. Boileaux fut très modéré ; il respecta la robe que portait Mr. le curé. En se retirant, le curé gratifia Boileaux de l'épithète de "va nu pieds" et Boileaux lui fit charitalement observer qu'ils étaient l'un et l'autre fils de bouchers. Tout cela est pénible à apprendre, pénible à raconter. Ces sortes de chroniques ne forment pas, vous le savez, l'aliment

habituel de mes épîtres, et je ne vous aurai pas dit celle-ci, si ces détails n'étaient pour vous de l'histoire.

J'ai vu hier les Sicre... Le temps est magnifique ici, et jamais plus riante nature ne convia les étrangers, néanmoins, ceux-ci sont rares en ce moment....

La sœur Julienne est malade, et même assez gravement. Les pronostics effrayants ne troubent pas sa sérénité. Ces femmes n'ont que les pieds sur terre ; tout le reste est ailleurs, et ces menaces de mort qui nous effraient, sont pour elles l'heureuse annonce des jours éternels. Elles se réjouissent à la pensée d'aller bientôt rejoindre le Céleste Epoux. Les magnifiques inspirations qu'on trouve dans l'office de Ste. Agnès sont pour ces bonnes sœurs, d'une vérité journalière. Combien je les admire, et combien je suis loin d'une pareille vertu !

Je vous adresse une petite lettre d'introduction auprès de Mr. Durand-Fardel. C'est un médecin éclairé qui, je l'espère, tiendra compte de ma recommandation. Je souhaite que ce voyage à Vichy soit fructueux et que Mr. Poitevin y guérisse ses douleurs d'entailles. Vous verrez là une station thermale remarquable par le confort, l'affluence et le mérite des eaux, mais les nymphes exilées dans nos montagnes n'échangerait pas leur royale demeure pour le triste asile que leur offriraient les rives pelées de l'Allier. Tout est réel, positif et pratique dans le pays que vous allez visiter et vous n'y verrez pas danser dans les nuages, la faux des sorcières de Thessalie. De la part de Madame Alibert, du petit François et de moi, Tout à vous, CONSTANT ALIBERT

Hôtel St. James, Place Rosalie, Vichy, 10 Juillet 1858,

Depuis le 7 courant, cher Docteur, Mr. Poitevin et moi sommes installés à Vichy, et Georges même a déjà pris deux bains au nouvel établissement. Mr. Durand-Fardel lui a ordonné, par jour, deux verres de la source de l'Hôpital...On intitule, je crois, la maladie de Mr. Poitevin, une gastro-névralgie avec légère irradiation vers le foie....

On se plaint beaucoup ici du voyage de l'Empereur à Plombières, qui enlève à Vichy l'aristocratie dont, ordinairement, il était le rendez-vous. Le fait est qu'on ne voit guère que des voitures de place, et, on cite sur les listes, peu de grands noms. Le Prince Gortchakoff est logé à l'hôtel de Paris. Je suis assez curieuse d'envisager ce personnage, mais, tant de Russes baragouinent autour de mes oreilles que parmi eux, je pourrais très bien ne le pas distinguer.

Vous m'avez fait une peinture véridique des bords de l'Allier : ils sont littéralement desséchés, aussi nos yeux s'en éloignent volontiers pour contempler les petites montagnes vertes et riantes qui forment le fond duMalgré sa réputation européenne, je doute que cette station thermale me fasse oublier l'admirable nature de l'Ariège....Veuillez donc agréer pour vous et les vôtres, cette assurance réitérée de mon affection et de celle de Mr. Poitevin M.E.Poitevin..

Hôtel St. James, Place Rosalie, Vichy, 20 Juillet 1858,

Mr. Poitevin a déjà pris les bains, et bu à la source de l'Hôpital de nombreux verres d'eau qui le soulagent un peu, il me semble.

Veuillez donc, si vos occupations ne vous permettent pas davantage, m'écrire seulement deux lignes afin de me dire quel degré d'efficacité les thermes de Néris peuvent avoir sur moi....

D'ailleurs, je le répète, le confortable qui règne ici et les allures aristocratiques des baigneurs, sont une faible compensation aux magnificences naturelles dont vous êtes entouré au sein des montagnes.

(récit d'une tornade) M.E.Poitevin..

Ax, le 23 Juillet 1858,

J'ai reçu, ma chère dame, votre bonne lettre du 10 Juillet, et malgré mes résolutions, je suis resté quelques jours sans vous répondre, mais cette fois, je peux dire, la main sur la conscience, qu'il n'y a pas trop de ma faute, car je suis surchargé de besogne.

La saison est en avance sur celle de l'an passé. Il arrive beaucoup de monde, et les arrivants me donnent toujours de l'occupation. Mes confrères m'écrivent de nombreuses lettres, et par dessus le marché, le Préfet vient de me demander un travail statistique, hérissé de chiffres, qui doit être terminé à la fin du mois. Voilà mes motifs d'excuses.

C'est avec grand plaisir que je sais Mr. Poitevin à Vichy....

En ce qui vous concerne, je crois que les eaux ferrugineuses de Larvy(?) ou de Mussannes vous conviennent. quoique je ne vois pas en quoi les eaux de Néris peuvent vous être utiles, je ne vois pas non plus qu'elles puissent vous nuire. Ces eaux sont indifférentes comme celles d'Ussat, mais elles sont d'une action supérieure à celles-ci par leur température qui est élevée. On m'a beaucoup parlé de l'organisation des douches de ces pays. Vous m'en direz, s'il vous plaît, un mot.

Neuf heures sonnent, et, je me dois à ma clientèle de ... qui assiège mon cabinet. Je clos donc ma lettre avec le regret de ne pas la rendre plus intéressante pour vous par un bout de chronique, mais j'ai ouvert depuis une quinzaine les soupapes à l'esprit, et il est parti dans les conversations ; pour la correspondance, il ne m'en reste plus.

Mes amitiés à Mr. Poitevin Madame Alibert vous embrasse à travers les lieues qui vous séparent d'elle, et moi je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

CONSTANT ALIBERT

P.S. Cette lettre faite, je reçois votre dernière à laquelle elle a servi de réponse. Je vous félicite d'avoir échappé au déluge de grêle dont vous me faites le récit. Il n'aurait plus manqué que cela pour vous arranger.

Pons, le 20 Août 1858,

Vous croyez, je parie, cher Docteur, que j'arrive de Néris ? Nullement! Après la réception de votre lettre , nous abandonnâmes ce projet de voyage et je ne m'en, trouve pas moins bien. Ma jambe semble, grâce à la boisson ferrugineuse que j'absorbai dans le courant de Juillet, échapper à la mauvaise influence de ma dernière crise et, jusqu'à l'hiver prochain, j'imagine, j'espère marcher solidement.

...Georges a toujours la tête malade...

...Le temps file rapidement. Nous ne le regrettons point, puisque l'automne doit nous amener l'excellente Madame Alibert, que nos coeurs appellent de tous leurs voeux depuis tant d'années.

Quand vous serez parmi nous, nous causerons des impressions de Vichy ; elles ont été très favorables..., M.E.Poitevin..

Pons, le 28 Octobre 1858, (6 pages dictées à Louise, soeur de MEP.)

Monsieur et ami,

Voici un siècle que je n'ai reçu de vos nouvelles, aujourd'hui, je suis obligée d'employer la main de ma soeur pour vous en demander.

Le Lundi 17 courant, j'éprouvai à l'œil gauche une sensation douloureuse que je pris d'abord pour une fraîcheur ; mais, dès le lendemain, le mal augmenta, les vaisseaux s'engorgèrent, et la lumière naturelle et artificielle surtout, me devint insupportable, à ce point que je me tenais par force, constamment dans l'ombre.... Le vendredi soir, ...un brouillard s'était formé devant l'œil malade... (purgations, application de sangsues, narcotique, quinine ...) Lundi, je n'y voyais plus du tout, je distinguais seulement la lumière de l'ombre...(collyre de sulfate de zinc, six sangsues sous l'oeil).

Mardi, ...j'aperçus confusément quelques objets,...Aujourd'hui, Jeudi, j'en suis au même point....

Je serais bien heureuse de savoir si cette peinture assez triste de mes pauvres misères vous font quitter St. Christoly un instant, et le plus tôt possible, pour m'apporter les consolations de l'amitié, et peut-être, les lumières de votre talent, si le bon Dieu juge qu'elles soient efficaces.... Votre toute dévouée, MEP.

P.S. (de Louise) : Je regrette, Monsieur, qu'une circonstance aussi malheureuse oblige la pauvre **Eugénie** à me prendre pour Secrétaire, mais je ne peux me décider à fermer cette lettre sans vous dire combien nous partageons l'inquiétude de cette bonne soeur et combien nous serions heureux de votre arrivée parmi nous. Venez donc dissiper toutes nos craintes, et recevez à l'avance ainsi que Madame Alibert l'expression des sentiments affectueux de tous ceux qui m'entourent, et des miens en particulier, Louise Poitevin.

Visite à Pons.

Pons, le 8 Novembre 1858, 4 heures du soir. (dictée à Louise).

Cher Monsieur et Madame Alibert,

Chantez avec moi, le psaume de la reconnaissance.

"Nations, louez toutes le Seigneur ; Peuples, célébrez tous sa gloire !"

"Parce que il a signalé envers moi la grandeur de sa miséricorde et que sa vérité demeure éternellement."

L'amélioration que vous êtes venus bien heureusement constater continue, excellent Docteur. L'inflammation de la partie malade diminue journalement. Si le brouillard qui obscurcit la vue se dissipe lentement, il n'y a point, du moins de pas rétrograde, et Monsieur Arduin assure qu'avant de longues semaines, ce dernier symptôme s'évanouira. On a cessé l'emploi de la Belladone...Je me suis purgée le Jeudi de votre départ... (cataplasme de pomme reinette et collyre de laitue).

Retirée en moi-même, sur mon oreiller ou au coin du feu, je me livre tout entière à l'espérance de l'aimable visite que vous m'avez promise ; puissions nous alors nous réjouir ensemble de ma parfaite guérison.

En attendant, Madame Alibert, vos enfants et vous, Monsieur, persévérez à demander à Dieu que sa volonté s'accomplisse pleinement en moi ! J'embrasse de tout coeur toute la famille, y compris le chef. Votre amie dévouée et obligée, MEP

P.S. (de Louise). Je n'ajouterai rien à cette lettre sinon mille sentiments affectueux aux bons habitants de St. Christoly et l'expression de la gratitude générale pour votre empressement, Monsieur, à vous rendre à notre appel. Il semble que notre chère malade vous attendait afin d'entrer résolument dans la voie de la convalescence. Dieu veuille ! qu'elle y marche rapidement. L.P..

Couquèques, le 27 Novembre 1858,

Depuis la bonne lettre que m'a écrite Madame Jules (Louise), je n'ai reçu, Ma chère dame, aucune nouvelle de vous.

Je m'attendais à recevoir à court délai, un autre bulletin de santé. Aujourd'hui, ce long silence me préoccupe. Deux mots, s'il vous plaît, pour calmer mon inquiétude.

Mille amitiés à ...Toujours votre respectueux et dévoué, Très pressé, CONSTANT ALIBERT

Mon souvenir à l'excellent Docteur Ardouin.

Dîtes, S.V.P., à Monsieur Georges, que je pense à ses poiriers.

Pons, le 1° Décembre 1858,

Je compte trop sur votre amitié, cher Docteur, pour ne pas m'être doutée vaguement que mon silence vous inquiétait ; j'y eusse donc mis fin déjà, si ma guérison marchant rapidement m'eût permis de varier davantage le récit de ma position. (lents progrès)...
Plus mon mari s'éloigne de sa saison de Vichy, plus ses douleurs augmentent...MEP.

Pons, le 21 Décembre 1858,

La date de ma dernière lettre, cher Docteur, est jusqu'ici, celle de la dernière recrudescence de mon ophtalmie. Elle cède promptement à l'emploi du collyre de sulfate de zinc, mêlé à doses légères à de l'eau de laitue, à douze pilules de Lartigue, prises en dix jours consécutifs, à du vin de colchique, dont chaque matin j'avale une cuiller à café. Demain je recommencerai les purgations quotidiennes qui ont été si efficaces, on en profitera pour me débarrasser entièrement de mon vésicatoire lequel est à peu près sec...J'espère aller au moins à la messe du 1° Janvier 1859.

Voici donc le moment de me faire la visite promise par Madame Alibert et par vous...En attendant le plaisir de vous serrer la main, je vous adresse mes voeux...

Adieu, Monsieur et ami, je vous embrasse de coeur ainsi que votre charmante femme et vos enfants. Votre très dévouée, M.E.Poitevin..

[sommaire](#) [retour](#)

Pons, le 9 Janvier 1859,

Je ne comprends rien à votre silence, cher Docteur,...

Je veux donc vous renouveler l'invitation...

Depuis deux Dimanches, je suis régulièrement les exercices de la paroisse, vous voyez donc, qu'il est temps de manger la dinde truffée, et comme il faut une huitaine pour la préparer, écrivez-moi, s'il vous plaît, avant la fin de la semaine...

A bientôt et toute à vous,

M.E.Poitevin.

Pons, 16 Janvier 1859,

...Ecrivez-moi, donc immédiatement et que le retour du courrier m'annonce votre arrivée... M.E.Poitevin.

St. Christoly, le 19 Janvier 1859,

Un incident très prosaïque, ma chère dame, a retenu jusqu'à présent ma plume. Vous comprendrez qu'à moins d'être barbare, il n'est pas possible de résister à l'invitation charmante avec laquelle vous réclamez Madame Alibert. Celle-ci est, donc, décidée à aller s'associer à la joie de votre famille. Vos aimables invitations ont été de tout temps d'accord avec ce sentiment.

Une fois le voyage résolu, il fallait se fixer le jour. C'est là qu'a été la difficulté et la cause de mon silence. Les femmes ne voyagent pas en tout temps. Madame Alibert attendait certaine crise qu'on préfère habituellement avoir chez soi qu'ailleurs. Un retard fort inaccoutumé me fit différer d'un jour à l'autre, l'avis de notre départ. Votre ultimatum d'hier a déterminé l'explosion et nous voilà prêts.

C'est Mardi soir, vers les quatre heures que nous arriverons dans la cité Pontoise. Faites arborer le drapeau à la grande tour et sonner le clocher à toute volée pour annoncer ce grand événement.

Ce qui s'en trouvera probablement le plus mal sera la dinde pour qui ces lignes vont être son arrêt funèbre.

Vous savez que je désire toujours vous voir, même après que je viens de vous quitter. Madame Alibert fera à son grand contentement la découverte de la délicieuse hospitalité que vous offrez à vos amis.

Il est presque tard pour vous exprimer mes souhaits de Bonne Année. Que Dieu vous donne la santé et vous conserve l'amour du bien, du vrai et du bon, selon les avenues qui conviennent à Lui.

Le facteur attend ma lettre et ne me donne que le temps de la terminer brusquement en vous renouvelant tous mes sentiments affectueux pour vous tous, CONSTANT ALIBERT
P.S. Nous arriverons à Mortagne Mardi 25 Janvier à 1 heure de l'après midi par le bateau de Royan.(qui va à Royan ?) Si Mr. Poitevin peut nous envoyer sa voiture, il nous obligeraut. J'ai les Sauvageons qui lui sont destinés, mais ils occupent trop de volume pour que je puise les prendre. Il y en a 68.

(1[°]Visite de Mr. & Madame Alibert à Pons, annulée)

St. Christoly, le 22 Janvier 1859,

Voici un événement malheureux qui nous force à ajourner notre voyage à Pons. On vient de nous annoncer que Madame Liquard, notre ³⁰ cette nuit. Madame Liquard était mère de Mr. Liquard, père de Madame Alibert. Bien que l'âge auquel Mme. Liquard fut arrivée tempère nos regrets, cependant, la vive affection que ma femme avait pour sa grand mère et les convenances que vous saisissez très bien, la nécessité aussi de modifier les toilettes, tout cela impose le devoir de différer notre voyage. Mangez la dinde en famille. Nous serons au milieu de vous d'esprit et de cœur pour fêter votre guérison, et plus tard, prochainement je veux dire nous irons vous en féliciter en personne.

Mille hommages et mille amitiés de notre part à tous les vôtres. Votre respectueux et dévoué,

CONSTANT ALIBERT

Pons, le 24 Janvier 1859,

Chers Monsieur et Madame,

Il est des contrariétés qui, aux yeux de Dieu, doivent avoir le mérite d'un douloureux sacrifice, car elles en ont pour notre pauvre cœur toute l'amertume ; telle et celle que la Providence m'impose aujourd'hui .

Votre lettre m'a abasourdie ce matin et, depuis sa réception, je ne cesse de faire des réflexions philosophiques sur la frivolité des projets humains ; que nous sommes donc peu ! hélas ! petits pygmées, dont le ciel se rit à chaque instant !

Chacun partage, ici, mes sentiments, et notre fête de famille, que nous rêvions si aimable, ne nous sourit plus. Malheureusement la dinde est truffée, et il faudra la manger Jeudi sans vous, que nous désirions tant !

Ne manquez pas du moins à votre promesse et venez prochainement nous dédommager de cette triste déception !

Ma vivacité à vous exprimer nos regrets personnels ne nous empêche point, croyez-le , de comprendre les vôtres si naturels, et l'événement actuel rend nôtre, je vous assure, la peine de Madame Alibert.

Veuillez agréer, l'un et l'autre, mes condoléances³¹ , embrassez les enfants de notre part et, comptez toujours sur mon dévouement, M.E.Poitevin.

Pons, 12 Février 1859,

Une toute petite question, cher Docteur, car l'heure me presse, à cause des offices du Dimanche, et elle ne me permet une plus longue causerie : Qu'entendez-vous par prochainement ?

Maladroitalement, j'avais cru jusqu'ici que cet adverbe de temps, signifiait bientôt ; mais votre silence depuis le 22 Janvier me prouve qu'à vos yeux, il a un sens fort opposé. Tirez-moi d'embarras, et, s'il se peut, montrez que notre français est vraiment le même, en m'annonçant votre prompte arrivée à Pons ! Vous n'attendez point, j'imagine, le carême pour venir faire pénitence parmi nous.

³⁰ Marie Laumonier, née vers 1772.

³¹ N'aurait-il pas été plus normal d'écrire à Madame Alibert seule, et d'ignorer sa déception personnelle ?

On m'appelle. Adieu, donc, et amitiés de tous. Georges a éprouvé la semaine dernière, une crise assez virulente de ses douleurs d'entrailles. Votre très dévouée, M.E.Poitevin..

St. Christoly, le 20 Février 1859,

J'ai reçu, ma chère dame, votre bonne lettre du 13 courant. Elle est inspirée par un sentiment affectueux dont la constance nous touche, et qui ...chez nous, une sincère réciprocité.

Notre invitation, je veux dire, celle qui nous est si gracieusement adressée par vous, n'est évidemment pas dictée par l'étiquette. Voilà pour ce qui vous amène. Voici maintenant ce qui concerne Madame Alibert. Un de ces matins, je l'ai surprise vis à vis d'une ... disposant ses cheveux avec lenteur et presque, avec amour, arrangeant toute chose de manière à ce que les blancs n'eussent pas l'avantage, et ne figurent pas au premier plan.. La vue de ces traits lui rappelle sans doute, des traits aimés et elle...suivant : "Comme j'embrasserai Mme. Poitevin avec plaisir, et, Mme. Julie, Mme. Barbier !"

C'est vous dire que nous parlons la même langue, et que le mot prochainement a pour nous tous la même valeur. J'aurai voulu quand je l'écrivais qu'il signifiât demain, mais, non, car je n'aurais pas, à cette heure, le plaisir de vous dire qu'il veut dire le Mardi 1^o Mars à une heure du soir, au passage du **bateau à vapeur** qui fait le service de Bordeaux. à Royan. Nous faisons notre malle. Disposez toutes choses en conséquence, car, pour réparer le temps perdu, nous resterons avec vous, jusqu'à notre départ pour Ax. Ainsi, le 1^o Mars, à une heure de l'après midi, nous serons à Mortagne, et, à trois heures, Madame Alibert aura la satisfaction de voir ses souhaits s'accomplir.

En attendant, elle se joint à moi pour vous adresser ses amitiés les mieux senties.

CONSTANT ALIBERT

P.S. j'ai expédié aujourd'hui à Mr. Georges, 68 Sauvageonnes, emballées en trois paquets. Priez le de les réclamer à la diligence qui fait le service de Mortagne à Paris.

(1 Mars 1859, 1^oVoyage à Pons de Mr. & Madame Alibert.)

Pons, 16 Mars 1859,

Malgré ses misères, cher Docteur, l'existence s'écoule rapidement, témoin, les deux semaines qui déjà rejettent dans le passé votre courte apparition parmi nous. Bien souvent, depuis, je me suis frotté les yeux, croyant avoir fait un rêve charmant, car de tous mes bonheurs, cette visite a vraiment été le plus fugitif.

Les jouissances seules sont éphémères, voilà pourquoi j'ai toujours d'assez piétres nouvelles à vous fournir de notre santé. Mon bobo guérit très doucement sous l'oeil vigilant de Mr. Ardouin. ... La maladie d'estomac de Mr. Poitevin est au statu quo ; il est vrai qu'il s'abstient des remèdes que vous lui avez prescrit, à part le régime. Son entêtement déroute les médecins, comme les autres personnes qui s'intéressent à lui....

Vous reconnaissiez récemment, Monsieur, que **la province encroûte** ! Si des hommes instruits subissent même son influence, quel n'est pas le sort de pauvres femmes condamnées à tourner en rond dans le cercle monotone d'occupations matérielles et, n'ayant derrière elles pour se reposer, dans leurs souvenirs instructifs, que le léger bagage des leçons élémentaires du couvent, qui s'allège chaque jour davantage, n'étant ni

entretenu, ni renouvelé ! L'embarras où je me trouve de causer, après les lieux communs de la 1^e page, m'inspire ces réflexions.

Quelque soit vif et élégant le style de Mme. de Sévigné, ses lettres seraient oubliées, si elle n'y racontait ce règne qui aiguillonne sa curiosité, et sa verve pétillante eût été promptement éteinte dans le milieu bourgeois de ma vie quotidienne, dont les péripéties se résument à une boutade de ma cuisinière, une gentillesse de mon chat, l'épanouissement d'une fleurette du jardin ou des événements plus vulgaires encore, tels que celui-ci :

Hier, une lavandière mal avisée, étendit par ce grand vent, les draps de la lessive qui ont été écornés et déchirés.

De tels faits, n'intéressent personne, et, je préfère vous dire adieu et amitiés. Ceux qui m'entourent se joignent à moi, pour vous exprimer ainsi qu'à Madame Alibert, leurs sentiments affectueux. Mille baisers aux enfants. MEP.

Couquèques, le 5 Avril 1859,

Nous avons bien reçu, ma chère dame, votre charmante lettre du 16 Mars et les impressions qu'elle fait naître viennent se mêler à celles que notre reconnaissance affectueuse avait conservé de notre rapide voyage à Pons. J'ai été, cinquante fois, sur le point de vous traduire chaleureusement mon remerciement pour la délicieuse hospitalité que nous avons trouvée au milieu de vous, mais vous savez que je suis un paresseux incorrigible, en matière épistolaire, et que je mourrai sous ce rapport dans l'impénitence.

Nous partîmes de chez vous enchantés et émus. Le grand voyage ressemble un peu à celui-la ; quand on a joui rapidement d'un grand instant de ce monde, on part. Donc, plus ou moins, tous les déplacements ont du rapport. Les Augures ne nous étaient pas favorables; nous eûmes le malheur d'ajouter la maladresse à l'indiscrétion en brisant une glace de la voiture ; l'accident était irréparable, à Mortagne.

Un romain aurait considéré ce signe comme néfaste, si les romains avaient eu des vitres, ce que j'ignore. Je suis trop modeste ; je ne l'ignore pas ; ils en avaient puisque l'art de fabriquer le verre fut importé à Marseille, dans la Gaule, bien avant J.C. par les Phocéens. Vous ajouterez ce détail au bagage scientifique pris au couvent,, dont la légèreté vous déplaît... Bref, un Romain ne se serait pas embarqué.

Nous fûmes plus hardis, et fûmes passagers à bord d'une **gabarre**, d'une vraie Arche de Noé: peuplée de bêtes et de gens, et, notamment d'une soixantaine de ces quadrupèdes que l'enchanteur de Circé nourrissait sur son roc blanc, en tout semblable à ceux de Mortagne.

Si le départ est la mort, la navigation est certainement la vie : La voile est ouverte, enflée, le vent nous pousse, les vagues nous balancent, à droite, à gauche, on louvoie. Il est rare que la ligne droite soit possible ; on ne croit pas avancer, et, on touche aux rives inconnues, au moment où l'on y pensait le moins. Ainsi va le monde.

Cette traversée fut charmante, et, bientôt faite. Un poète vous la dépeindrait sous des couleurs d'emprunt. La Gironde n'est pas d'un vert d'émeraude, ni d'un bleu d'azur, ses eaux ne sont pas limpides, elles ne réfléchissent rien, mais elle a le privilège de compter pour quelque chose dans les grandes lois de ce monde : elle est sujette aux marées ; elle frémît, se meut, palpite sous l'attraction de la Lune, et, ces affinités mystérieuses de la matière qui sont un des infinis moyens qu'emploie Dieu pour frapper notre esprit, ne laissent pas que de faire réfléchir et de faire admirer sa Providence.

Nous atteignîmes à cinq heures, le bord hospitalier du Médoc. Le hasard nous conduit chez une famille de nos amis pour lui faire une visite de politesse en passant. Il y avait grand gala : la table était mise, et nous nous trouvâmes sans raison pour ne pas accepter une invitation que nous savions nous être très cordialement faite. A onze heures du soir, nous rentrâmes au logis et trouvâmes nos anges endormis.

Depuis, nous avons beaucoup causé avec Mme. Alibert, de votre charmant intérieur, où les jours se coulent d'une manière si calme, si paisible, si sereine. La famille chez vous se suffit à elle-même complètement. Vous ressemblez un peu à la petite rivière qui arrose votre vallon de Pons : Jamais courroucée, mais toujours à fleur de ses bords, elle est pleine sans déborder. Notre ménage est inverse du vôtre. Les enfants (aimés de Mme. Poitevin) le rendent aussi bruyant que le torrent d'Orlu. La rapidité de celui-ci pourrait aussi servir d'emblème à la marche de notre temps au milieu de nos occupations multiples, et, au besoin, nous servir d'excuse pour être restés six semaines sans vous écrire et avoir résisté vingt jours aux grandes invitations de votre lettre.

Le docteur Arduin fait 600 kilomètres par mois, et, je crois que j'ai fait le tour du monde, depuis que je vous ai quittée.

Nous avons eu un événement malheureux chez nous. Notre petit **François** a reçu un coup de petite bêche sur le pied. Les tendons ne sont pas endommagés, et la guérison commence à se faire.

Plus heureux que nous, vous avez les prédications d'un excellent curé. Mme. Alibert et moi qui sommes privés d'un tel avantage, nous adressons parfois, l'un à l'autre, des sermons.

Donnez-moi des nouvelles de Mr. Georges, l'obstiné.

Présentez mes amitiés à Madame Barbier, à Mr. et Mme. Jules, à Mr. et Mme. Poitevin, et spécialement la mienne à votre bon docteur Arduin.

En attendant le plaisir de vous revoir, je suis votre respectueux et bien dévoué,
CONSTANT ALIBERT

St. Christoly, le 21 Mai 1859,

Ma chère dame,

Voilà bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles ; ce n'est pas, sans doute, que les courbes mystérieuses que votre pensée et la mienne ont décrites, ne se soient quelquefois rencontrées, mais, nous n'en avons pas eu conscience, pas plus que les astres n'ont celle des conjonctions de leurs orbites. En ce qui nous concerne, nous avons souvent pensé à nos bons amis de Pons, et vous êtes à votre tour, trop affectueux et trop bienveillants pour n'avoir quelque peu causé de nous.

Et d'abord, comment va Mr. Poitevin ? Le régime sévère auquel il s'est soumis le débarrasse-t-il de ses douleurs d'entrailles ? A-t-il essayé les révolusions avec l'huile de Croton tiglinum, telle que le conseillait votre excellent docteur Arduin ?

Et vous, en avez-vous fini avec votre bobo ? Donnez moi de vos nouvelles. Je suis impatient de les recevoir.

Ici, nous allons tous bien maintenant, mais **François** nous donne toujours de nouvelles alertes. Je crois vous avoir dit qu'il avait naguère eu un petit coup de petite bêche sur le pied ; dernièrement, il s'est fait une énorme entaille à la main gauche avec un outil de sabotier. Notre petit Paul a été très enrhumé. Mme. Alibert a eu pendant un mois, toutes les tribulations de la maternité.

Vous ai-je raconté que mon appartement à Ax avait été loué à un cafetier ? Notre correspondance est si languissante que j'en perds le fil. Donc, si vous ne le saviez, apprenez le. Après maints pourparlers, je crois enfin que je vais occuper l'appartement qu'habitait autrefois Mr. Adolphe Authier, maire d'Ax. C'est spacieux, je crois que nous n'y serons pas mal. Le fâcheux, dans cette affaire, est que je suis obligé de me meubler à mes frais et de faire l'avance de toutes les réparations. J'ai donc la triste perspective de passer une saison, dont le fruit sera à peu près en entier appliquée à l'achat de casseroles, de chandeliers et de matelas.

Vous ne savez pas non plus que notre Calypso a enfin fait la conquête de son Télémaque³². Jeanne, aux yeux d'azur, est mariée depuis une quinzaine de jours. C'est Mme. Alibert qui, en reconnaissance de ses bons et vieux services, a fait tous les frais du mariage, jusqu'au bouquet. Nous invitâmes tous nos domestiques, et, nous présidâmes au festin. C'est patriarchal, mais c'était d'un bon effet.

Les fleurs des acacias commencent à passer. Dans mon calendrier cela me dit qu'il me faut bientôt partir. Ce n'est jamais sans un vif regret que j'abandonne ma maison et ces lieux si cléments, si hospitaliers, et le grand horizon des Landes et les grandes voix de l'océan, et les blanches falaises qui, sur l'autre rive de la Gironde, limitent ma vue, et, ce n'est pas sans un vif sentiment d'admiration que je revois mes belles montagnes. Ces deux états de l'âme ne se suivent pas, ne se mêlent pas, ils se succèdent.

En attendant, je mets mes affaires en ordre, et, je m'applique à tout prévoir, mais, que l'esprit est aveugle ! Malgré toute notre prévoyance, que d'événements se passeront pendant ces quatre mois. Il en sera d'heureux et de malheureux. Au nombre des premiers, faîtes-moi espérer que vous viendrez nous voir, Mr. Poitevin et vous, soit à titre de malade, soit à titre de touriste reconnaissant. assurez-moi que le courant du pèlerinage de Mr. et Mme. Jules sera changé, et qu'au lieu des Alpes, ils demeureront fidèles à nos Pyrénées, et, qu'enfin, l'excellente Madame Barbier, n'étant plus sollicitée en deux sens différents, prendra résolument la détermination de vous suivre.

Nous irons faire quelque bonne et bien amicale causerie sur la route de Moreuil. L'infaillible Mr. Babinet nous indiquera de nombreuses étoiles filantes pour le 10 Août. Nous irons contempler cette image de notre ciel sur notre vieux Pont d'Espagne, au reflet des cascades : un éclair emporté par un torrent !

Faute de papier, je m'arrête. Mme. Alibert se joint à moi pour vous embrasser tous bien affectueusement, CONSTANT ALIBERT

Pons, le 27 mai 1859,

Rarement, cher Docteur, deux lettres de vous me préviennent : ainsi, je constate chez moi, un progrès évident du septième péché capital.

Après l'aveu bien franc que vous fit mon dernier courrier, de l'épuisement de mes ressources intellectuelles, vous conviendrez qu'en matière épistolaire, une dose plus ou moins forte de paresse porte, de ma part, un léger préjudice à mes amis, et, d'avance, n'est-ce pas, vous m'avez donné l'absolution !

A défaut de science, que ne possédé-je un brin de cette poésie dont votre imagination recèle des trésors : j'espérerais alors, intéresser, mais les déceptions, les amertumes, les tristes réalités de l'existence ont depuis longues années étouffé en mon âme, le feu sacré,

³² Calypso séduisit Ulysse qui l'abandonna, et son fils Télémaque, qui l'abandonna aussi !
Jeanne Recvert, née à Ax, embauchée à 16 ans, mourut à 88 ans chez les Alibert.

ou s'il en reste une petite flamme, elle brûle dans un coin ignoré, alimentée par mes pâles souvenirs.

Mon dessein est toujours d'aller la raviver au soleil de vos montagnes et de votre amitié, d'écouter encore, pieusement recueillie, l'impétueux torrent, les cascades murmurantes, les clochettes argentines des troupeaux. Oui, nous recommencerons, au déclin du jour, nos délicieuses promenades vers Mérens, devisant ensemble des grandeurs de Dieu, des beautés de la nature. Au Pont d'Espagne, je me pencherai de nouveau sur ces ondes tantôt écumeuses, tantôt limpides, image réelle de la vie....

N'anticipons point, ; avant de goûter toutes ces douces joies de mes rêves, il nous faut traverser la Babylone des stations thermales ; Vichy, l'Eldorado des Parisiennes, que Mme. de Sévigné, une parisienne aussi (ceci le prouve), ose, je crois, comparer au Paradis terrestre. Le 7 Juin probablement, nous y planterons notre tente, et, le lendemain, sur la liste des baigneurs, notre nom si bourgeois, celui de notre village, seront placés entre les titres aristocratiques d'un boyard, d'un my lord, ou de quelque millionnaire américain, exilés pour leurs santés ou leurs plaisirs, de St. Pétersbourg, de Londres ou de New York. Inaperçus sur la liste, nous le serons autrement dans la foule ; heureusement, ce qu'une mesquine vanité y perdra, nous le gagnerons en indépendance, bien infiniment précieux.

Puisse, surtout, ce voyage guérir Georges...

Quant à moi, Monsieur, je suis parfaitement débarrassée de mon bobo, et du rhumatisme qui, pendant plusieurs semaines, m'a tracassé la jambe....

Mon mari et moi vous serrons la main, à l'un et l'autre. Un baiser aux enfants et, recommandation particulière à François de vous ménager un peu les émotions ! MEP.

Ax, le 29 Juin 1859, (4 pages très mal écrits)

Ma chère dame,

J'ai reçu votre charmante lettre du 27 Mai. Je n'osais plus vous écrire mes sentiments, parce que si mes mauvaises pensées vous arrivaient à Vichy, ou dans la partie du monde dans laquelle vous seriez...Mlle. Charlotte a levé mes doutes. Vous êtes encore à Vichy. Vous nous arriverez le 19. Si votre itinéraire n'avait pas reçu des modifications, vous auriez occupé le 5, l'hôtel que j'aurais quitté le 4. Nous aurions eu cela de commun avec les Empereurs, mais rien que cela n'est-ce pas ? Nous ne voulons pas d'autre point de ressemblance...

En ce qui me concerne, j'aurais grande joie si je pouvais débarrasser le bon Mr. Poitevin de ses douleurs intestinales. Mlle. Charlotte ne m'a pas parlé de lui. Il n'entre pas sans doute dans vos projets de garder le silence jusqu'au 19 Juillet. Parlez donc moi de lui, s'il vous plaît, avant cette époque. J'espère que vous n'aurez que des bonnes nouvelles à me donner.

Quant à vous, par la manière dont vous les rapportez, vos infirmités ne semblent pas un châtiment, mais un ornement que Dieu a voulu donner à votre esprit, à vos sentiments. Job ne supporta pas avec plus de courage ses afflictions. Elles surprenaient cependant sa philosophie, car, jusque là le malheur n'avait frappé que ceux qui avaient fait mépris de la vertu. Depuis lors, les choses ont bien changé, et, s'il est un spectacle consolant, c'est de voir ici bas des peines imméritées, dont l'existence ne peut être justifiées que par d'éternelles compensations. Ce sont assurément celles qui vous attendent. Cela ne m'empêche pas de faire des vœux pour que vous ne soyez plus tourmentée par ces principes errant et mystérieux qui passent de la cuisse à l'oeil, avec trop peu de

ménagement. Venez, et, nous tacherons de conjurer leurs mauvais desseins pour l'avenir....

Je suis célibataire? Mme. Alibert et mes enfants sont à Castelnau-dary **chez ma mère**. Je les attends ici, Lundi ou Mardi prochain. Mon nouvel appartement ne sera prêt à nous recevoir qu'alors. Je suis venu prendre domicile à l'hôtel Sicre, et j'y ai reçu une excellente hospitalité. en agissant ainsi, je savais que je ne ferai pas comme Thémistocle. La famille Sicre m'avait donné cet hiver, et, je vous l'avais raconté avec émotion, des marques de sa bonne amitié. Les soins bienveillants dont je suis ici l'objet n'ont fait que confirmer l'opinion que j'avais déjà du bon coeur de tous les membres de la famille Sicre.

...La cloche sonne et je vous quitte à regret pour aller prendre part à mon dîner à la table d'hôte, y rire, y causer comme si j'étais encore à vingt ans.

Mes amitiés à Mr. Poitevin. A vous mes hommages affectueux et mon dévouement,
CONSTANT ALIBERT

Vichy, 6 Juillet 1859,

N'attendez point une longue lettre, mon cher Docteur : la chaleur accablante m'ôte tout courage, et en second lieu, mille occupations fuites absorbent ici les instants...

...Mr. Poitevin ne souffre plus, cependant, il satisfait son appétit...

Quant à moi, il semble que je vais me soigner à Ax par fantaisie tant ma santé est excellente...

Veuillez embrasser pour nous votre charmante compagne et vos enfants ; mon mari se propose de s'en faire des amis, pour atténuer **la mauvaise impression que son système d'éducation a causé à St. Christoly**.

Nous vous serrons affectueusement la main,

Votre bien dévouée, M.E.Poitevin.

Mr. Delaure (Delord ?) votre cousin serait bien aimable de venir faire connaissance avec Georges.

Pons, 29 Août 1859,

Le 29 courant, cher Docteur, nous sommes rentrés à Pons, après trois étapes :

à Tonneins, à Verdelais et à Beaugé chez l'ami Desmartres.

J'ai pu juger là qu'on ne m'avait rien exagéré sur le grandiose de la villa de notre poète. C'est une délicieuse Capoue, où nous craignions de nous endormir : aussi y sommes nous restés à peine quatre jours. Georges se serait trop facilement habitué à cet excès de confortable, fort en rapport avec ses goûts, mais moins avec sa fortune, sur laquelle vous connaissez mes tristes pronostiques que l'avenir justifiera hélas ! et qui de plaisanteries deviendront une dure vérité.

Quant à moi, j'avais averti le galant maître du logis, que tout en admirant les somptuosités de sa demeure, je n'y attacherais pas mon cœur, mais que sa franche amitié et celle de sa femme seraient encore à mes yeux, le premier agrément de leur petit palais. Aussi, au milieu de tant de luxe, je leur ai retrouvé avec bonheur, ainsi qu'à leur jeune fille Marguerite, la simplicité d'autrefois et cela m'encouragera à retourner de temps en temps parmi eux.

Vous devinez bien que les Pontois ont poussé plus d'une exclamation sur la résurrection de mon mari ; ils pensaient généralement, lorsqu'il partit que c'était pour l'autre monde,

mais nous sommes apparemment des revenants de bonne mine, car, on nous fait excellent accueil.

Ma pauvre mère surtout est bien heureuse, quoique ses misères.....

Il nous tarde beaucoup d'avoir de vos nouvelles, particulièrement de celles de Paul ! Ecrivez moi deux lignes si vos travaux ne vous en permettent pas davantage et veillez m'accuser réception du **billet de banque** que je joins à cette lettre !

Chacun me charge de compliments affectueux pour vous et les vôtres, et, moi, j'embrasse cette chère dame Alibert et ses enfants, et vous tends la main en me disant une fois de plus, Votre obligée, MEP.

Ax, le 9 Septembre 1859,

Ma chère dame,

Vous devinez le motif qui m'a fait différer la réponse à votre bonne et charmante lettre. C'est toujours le désir de vous écrire longuement, désir dont la réalisation ne devenait jamais possible. Enfin, la roue est lancée, elle tourne seule ; elle le fera ainsi pendant quelques jours et je profite de ces premiers moments de liberté et de loisir pour vous les consacrer. Bien qu'il y ait beaucoup d'étrangers à Ax, chacun sait déjà ce qu'il doit faire et mon travail décline véritablement. Des motifs différents en ont sûrement encore éloigné un certain nombre. Les uns sont allés apporter leur part de joie et d'entrain aux fêtes de Foix, les autres sont allés, en expiation de leurs fautes passées peut-être, offrir à Notre Dame de Sabart le tribut de leur repentir ; les autres enfin sont allés, simples spectateurs, assister au mélange espagnol d'excès et de pénitence dont le pèlerinage de Font Romeu devient annuellement l'occasion. Les traditions bibliques s'y sont conservées et on y danse encore devant l'image de la Madone, comme David dansait jadis devant l'Arche. Je doute qu'il y ait là quelque ... pour en être offensée.

J'ai reçu votre billet de **cent Francs³³**. Je vous remercie de cette marque de votre reconnaissance. Vous voulez que je profite quelque peu de la dilapidation de votre fortune ; c'est là une très bonne solution. J'espère bien que vous n'attendrez pas le jour où vous serez l'un et l'autre transformés en Bélisaire³⁴ pour nous mettre à même de vous témoigner la réciprocité de ceux qu'il éveille en nous, et vous offrir une hospitalité qui pour être moins somptueuse que la vôtre, n'en sera pas moins amicale.

Notre cher petit Paul est guéri. Il a repris en huit jours, tout ce qu'il avait perdu. Mme. Alibert a fait voeu d'aller à Verdelaïs ; vous et les vôtres n'y seront pas oubliés.

Ici, j'avais interrompu ma lettre pour répondre à une dizaine de dames qui se sont succédées l'une à l'autre, dans mon cabinet ; c'est une soupape par où s'en va l'esprit et je ne me sens plus en veine d'écrire comme tout à l'heure.

Plus nous avançons et plus la saison met les intérêts en relief ; c'est à ne pas y tenir. J'en ai la tête pleine. Avec quel bonheur ne reverrai-je pas ces populations placides et sereines qui me tendent à mon arrivée une main si amicale, et me présentent un visage si riant ? Nous comptons les jours qui nous séparent de nos chères fillettes. Leurs vacances auront lieu le 1^{er} Octobre. Leurs parents ne seront pas, après ce temps, longs à séjourner dans les montagnes.

³³ Le poste de médecin inspecteur, est payé 1 000 Frs par an selon son livre sur les Eaux d'Ax.

³⁴ Général byzantin du V^e siècle, sujet de romans et opéras. Bélisaire demandant l'aumône, sujet de tableaux de Gérard, Van Dyck et autres.

Ce que vous dîtes de Mr. Poitevin me fait grand plaisir. Je ne doute pas que l'iodure de potassium ne le guérisse...

Ecrivez-moi de temps en temps ; vous avez pour cela la tête et la main toujours libres. Quand j'ai l'une, l'autre me manque, aussi excuserez-vous mon retard quelquefois.

Présentez mes hommages et les amitiés de Mme. Alibert à Mmes. Barbier et Jules, mes amitiés à vos messieurs ; à vous l'assurance de mon dévouement bien affectueux,

CONSTANT ALIBERT

Pons, 17 Octobre 1859,

D'abord, j'attendais pour vous écrire, cher docteur, le retour de nos voyageurs, afin de vous donner de leurs nouvelles. Quand j'ai su votre rencontre ensemble à Bordeaux., ma paresse a reçu un autre encouragement : bref, je m'excuse de ces divers retards.

Si la jambe de Mr. Poitevin était guérie, je me serais, par exemple, hâtée de vous l'apprendre, mais ...

Permettez-moi de m'arrêter là, je sens que mon style se traîne, et, je déchirerais ces quelques lignes, si mon but principal n'était de vous exprimer, sans plus tarder ma sincère affection et celle de ma famille pour vous et les vôtres, MEP

Louise m'a fait espérer votre visite ; je me plaît à vous répéter que vous serez toujours le bienvenu.

St. Christoly, le 17 Décembre 1859,

Ma chère dame,

Je réponds à votre bonne lettre du 17 Octobre. C'est presque une honte pour moi de préciser une date aussi ancienne.

Quand un heureux hasard nous eût fait rencontrer à Bordeaux. Monsieur et Madame Jules, nous entrâmes en Médoc, et nous trouvâmes nos fillettes installées depuis l'avant-veille dans notre maison. cette fois, elles étaient sages, grandies, laborieuses et ordonnées, dans leur tenue, une véritable métamorphose. Trois semaines se passèrent ainsi dans la joie et les épanchements de cette entrevue toujours neuve pour un père et une mère. Je reçus alors une lettre de **ma sœur** qui me mandait pour assister à ces funérailles pompeuses de la jeunesse, de la virginité, de la sérénité de l'esprit, qu'on appelle le mariage. Elle **se marie** avec un négociant de Carcassonne, et, cette fois encore, Mme. Alibert et moi quittèrent à regret les bords à peine entrevus de la Gironde, pour aller passer plusieurs semaines à Castelnau-dary.

Nous en étions de retour le 25 Novembre. Nous avions presque fait le projet d'aller, ce jour, à la foire de Blaye, et de terminer notre école buissonnière par un crochet vers les hôtes aimés de Pons, mais la Ste. Catherine ne fut pas propice à nos vœux. Il tomba ce jour là des trombes d'eau, et nous regagnâmes, comme les pigeons de la fable, en toute hâte notre gîte. bien nous en valût. Nous trouvâmes notre petit Paul très souffrant. Huit jours suffirent à le guérir. Après lui, est venu mon tour. J'ai eu une angine avec fièvre qui m'a tenu plusieurs jours dedans, et m'a privé d'un repas. Jamais, je crois, maladies n'avaient obtenu sur mon estomac pareil triomphe.

Voilà en les détaillant comment sont passés ces deux mois pendant lesquels j'ai gardé le silence avec vous. Le temps a fui si rapidement que je n'ai pu littéralement encore m'occuper de mes affaires, et que malgré l'extrême plaisir que j'éprouve à respirer les senteurs sauvages des bruyères, et entendre la grande voix de l'océan ou les gémissements éloignés des forêts de pins sous le souffle de mon vent habituel , je n'ai fait encore qu'un seul voyage dans les Landes.

Mme. Alibert qui a trouvé je crois le secret de ... est toujours la même.

Voilà depuis deux mois notre Odyssée. Dîtes-moi la vôtre, s'il vous plaît. Comment va Mr. Poitevin ?...Mme. Alibert me charge de lui rappeler qu'il lui a fait, au voisinage du Pont d'Espagne, avec toutes les étoiles pour témoin, les promesses de venir la voir à Couquèques au mois de Décembre ; or, le mois de Décembre est venu, et Mme. Alibert qui n'oublie pas ce qui lui est agréable, rappelle à Mr. Poitevin qu'il est son débiteur. Permettez-moi d'y ajouter une invitation pour Mr. Jules, et, si notre modeste mais cordiale hospitalité plaît à ces messieurs, s'ils croient les voies praticables pour leurs dames, ils nous les amèneront quand ils auront les connaissances nécessaires pour leur faire traverser la Gironde sans encombre. Mille hommages...CONSTANT ALIBERT

P.S. L'Académie Impériale de Médecine de Paris a accordé une **médaille** d'argent à mon mémoire sur Ussat.

(mot griffonné, non daté)

Voilà, ma chère dame, deux petites lettres que je reçois du couvent et que je m'empresse de vous transmettre. Les enfants sont l'écho des pensées et des sentiments de leurs parents. C'est vous dire que Mme. Alibert et moi, faisons pour vous tous à l'occasion de ce Nouvel An des sincères vœux que Dieu écoutera sans doute. Puisse l'année qui va commencer.....apporter dans votre famille un peu de ce calme qui manque depuis longtemps !

...Dans mes dernières lettres à Mr. Ardouin, j'engageai MR. Georges à venir me voir afin que je puisse bien apprécier son état. Je renouvelle mon invitation.

Excusez ma brièveté...CONSTANT ALIBERT

St. Christoly, le 17 Janvier 1860,

Mon cher Mr. Poitevin,

J'ai reçu hier votre bonne lettre. Je regrette que la multiplicité de vos occupations ne vous permettent pas, en ce moment, de venir passer quelques jours avec moi....

Je vais vous envoyer 2 000 plants de vigne. Ils sont sous ma main, dans une de mes vignes les plus rapprochées. Je vous les expédierai demain, après demain, dès qu'un bateau de Mortagne viendra visiter notre rive. Ce plant est du **Malbec**. C'est le cépage dominant dans mon vignoble. Il conviendra à vos terrains. Il donne un fruit délicieux. Son vin est un peu plat, mais on le remonte avec un peu de blanc... Le Cabernet est un cépage très délicat, mais je crois qu'il s'accommode mal de vos terrains. Je doute d'ailleurs qu'on sut le tailler chez vous. En outre, il est malade. Nous causerons de tout cela si je vais à Pons.

Remerciez Mme. Poitevin, en attendant que je le fasse moi-même de la lettre qu'elle 'a écrite et qui croisa la mienne, et de celle qu'elle a bien voulu écrire à ma fillette qui lui a causé tant de joie.

Mes quatre enfants sont tous bien portants. François et Paul font perdre la raison à Mme. Alibert, mais cela ne dure pas longtemps. Un **omnibus** à âne qui est en ce moment en ... ira la semaine prochaine les porter à l'école à St. Christoly tous les matins.
Je m'arrête...Tout à vous, CONSTANT ALIBERT

Pons, 20 Juillet 1860,

Avant-hier seulement, cher docteur, Mr. Poitevin et moi sommes arrivés de Vichy ; il faut maintenant s'occuper de notre voyage à Ax, puisque le destin nous condamne à la vie du Juif Errant.

Nous comptions partir le 12 et être peut-être auprès de vous le 14 Août, mais, d'ici l'Ariège, les moyens de locomotion concordent assez mal, pour nous obliger, peut-être, à coucher à mi-chemin, ce qui nous ferait débarquer à Ax le 15 Août, jour de l'Assomption ; jugez si cela me convient !

J'espère, encore, qu'en outre de la correspondance de l'administration, que le bateau de Blaye nous empêcherait certainement d'atteindre Marcaillou à une autre voiture partant de Toulouse la nuit, après le train de Bordeaux., qui arrive à 11h. du soir !

Veuillez, Monsieur, quitter une minute, vos nombreux travaux pour me fixer à ce sujet immédiatement ! Je désirerais aussi savoir quel genre de confortable m'offrirait cette voiture de Marcaillou, sur laquelle, nous basons de si vagues espérances.

La saison de Georges lui a été très favorable; il se porte au charme, et je ne lui cède guère ; c'est donc par pure précaution que je vais à vos thermes... M.E.Poitevin.

Ax, le 23 Juillet 1860,

Ma chère dame,

Je vous remercie de m'avoir donné de vos nouvelles. Votre silence me paraissait long. Je ne m'expliquai pas pourquoi je ne recevais pas une lettre de Vichy.....J'avais bien la pensée de vous écrire pour savoir à quoi m'en tenir, mais j'étais indécis sur les points géographiques exacts où je devais diriger mes missives.

Les bonnes nouvelles que vous me donnez, dissipent toutes mes inquiétudes. Il me tarde maintenant de vous revoir, d'autant plus que ce sera peut-être la **dernière fois** que nous nous verrons à Ax. La dernière loi sur les eaux thermales élargit mes attributions de police, mais dans mon métier, elle porte une grave atteinte à ma fonction. Ce n'est pas que presque tous ceux qui sont malades ne me consultent, mais on fait jouer les amis, les parents, les amis des amis, les influences de tout genre pour détourner des clients de mon cabinet. Les étrangers n'ayant plus, comme autre fois, un contrat fixe avec moi pour me demander l'autorisation de se baigner, se représentent l'inspecteur, comme un ogre, et ne vont pas le voir. Les clients ainsi effrayés, détournés de moi par la malveillance, ne deviennent les clients de personne ; ils profitent du libre usage des eaux pour se baigner à leur guise. De sorte que dans cette croisade contre mon autorité, je perdrai quelque chose, et mes confrères ne gagneront rien. La station s'amoindrira à coup sûr, et, n'obéissant plus qu'à la direction un peu aveugle de leurs caprices, les étrangers laisseront moins d'argent dans le pays.

Ces soucis passent à une lieue au dessus de moi, ils n'altèrent pas ma sérénité ; ils ne troublent pas mes rapports avec les gens. Vous me trouverez donc toujours acceptant les choses avec philosophie, c'est à dire, sans irritation et sans murmure. Cependant, l'année

terminée, si les revenus ne me paraissent pas suffisants, je donnerai ma **démission**. Ce ne sera sans doute pas sans regret que je me séparerai d'une fonction que j'aimais, mais que sont ces petites révolutions survenues dans notre petite destinée, en regard de ces grands bouleversements dont retentissent autour de nous les majestueux témoignages ? S'il y avait ici une population quelconque quand des masses ignées sortirent du sein de la terre, elle dut éprouver d'autre angoisses que les miennes. Le ... est partout sur le sol de notre belle patrie, partout sont bénis le travail et les bons sentiments : ce sera donc sans crainte de l'avenir que j'échangerai, s'il le faut, pour l'ombre aimée des pins que j'ai semés, les grandes voûtes de ce pays, et le bruit confus de ses torrents, pour le plaintif murmure de notre grand estuaire.

Vous recevez ma confidence ; c'est à votre solide et bonne amitié que je la livre. Gardez la pour vous. Nous en causerons.

Aucune voiture ne correspond avec le train de 11 h. du soir. Il part de Toulouse trois diligences : l'une à 7 h. du soir au bureau des messageries du midi ; l'autre à 6 h. du soir, passant par Léjat, à un autre bureau, à l'hôtel Capoul, je crois ; la 3^e, à 7 h. du matin à l'hôtel du Midi. Cette dernière est celle de Marcaillou. Elle arrive à Ax à 9H. du soir. Elle est à trois corps jusqu'à Ussat et confortable, à deux compartiments d'Ussat à Ax et un peu étroite. Je crois que ce que vous avez de mieux à faire est de partir de Bordeaux. par le train de 11 h. du matin, d'arriver à Toulouse à 5 h. et d'en repartir à 7 par la compagnie du Midi. Le bateau à vapeur qui passe à 7 h. à Blaye vous permet de partir par ce train pourvu que vous ne perdiez pas de temps à Bordeaux. et qu'une voiture du chemin de fer avertie d'avance, vous attende au bateau et vous porte directement à la gare.

Mille hommages et mille amitiés à tous les vôtres. Ma femme est de moitié dans l'expression de mes sentiments pour vous tous.

Mon souvenir à Mr. Arduin, mes respects à Mr. le Curé, Votre bien dévoué,
CONSTANT ALIBERT

Pons, 15 Septembre 1860,

Selon leur projet, cher docteur, Mme. Barbier et Mme. Jules me rejoignirent à Verdelais le Mercredi 5 Septembre. Notre pèlerinage se fit très pieusement... quand ma soeur se foulâ le pied. Elle n'en marcha pas moins les deux jours suivants....

L'heure de votre délivrance sonnera bientôt, et, je me figure que vous l'attendez impatiemment ! N'oubliez pas surtout que pendant les prochaines vacances, nous comptons sur votre visite et sur celle d'Isabelle et de Geneviève !

Mme. Alibert sait tout le plaisir qu'elle nous ferait, en vous accompagnant ; mon affection pour elle a cru encore, si c'était possible, pendant le mois que nous venons de passer ensemble : elle a le bonheur d'être de ces personnes qu'on apprécie toujours davantage, parce que leur âme est un trésor inépuisable. Embrassez-la donc tendrement de ma part et de celle de ces dames qui elles aussi l'aiment sincèrement.

Nous parlons souvent de vous : je raconte les gentillesses de Paul et les réparties de François qui ne regrettera pas, je suppose, l'école ni Mlle. Ribotte !

Mille caresses à ces deux gamins auxquels je recommande d'être sages et respectueux envers leurs parents !...

Nos raisins ne mûrissext pas ; on fera de tristes vendanges. Vous me direz si pour vous les récoltes et la médecine se sont compensées de façon satisfaisante ! Je ne veux cependant pas être indiscrette, excusez ma liberté ! Adieu, cher docteur,...MEP.

P.S. Mme. Alibert sera heureuse d'apprendre que nous avons fait brûler un cierge pour vous tous à Verdelais !

Pons, 5 octobre 1860,

La mort de Soeur Julienne, cher docteur, quoique je l'attendisse, ne m'en a pas moins causé du chagrin...(deux pages de condoléances). Quand vous m'amènerez Isabelle et Geneviève, vous me raconterez en détail une si belle mort !

Nous comptons certainement sur cette visite que vous nous promettez...

Le temps paraît raffermi. On aurait grand besoin de beau dans ce pays pour vendanger la plupart des vignes qui sont littéralement sous l'eau, après ces longues pluies. Mon beau père ne commence sa récolte que la semaine prochaine, mais tout autour de Pons, on est à l'oeuvre. Il y a assez de vin ; je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il sera détestable, cela va de soi !

Votre équipage, enfin, est-il complètement organisé. Ca n'aura pas été trop facile et les difficultés de tout genre ont abondé : observations de la bonne Mme. Alibert, mauvaise saison balnéaire, chevaux difficiles désappareillés, etc; Voilà bien des raisons qui vous feront naturellement apprécier à une haute valeur, l'honneur de la victoire qui vous permet de rouler carrosse ! Adieu, Monsieur,...MEP.

Pons, 21 Octobre 1860, (3 lettres sur une seule feuille)

1 - de Geneviève, (9 ans),

Chère Maman, Je me suis empressée de t'écrire pour te dire que je me trouve très bien. Chère Maman, nous avons été voir le couvent. Je l'ai trouvé très bien, mais je ne voudrai pas y aller. J'ai vu les jardins du couvent. Je les trouve bien beaux. Les sœurs du couvent m'ont invité à aller en pension là, mais je leur ai dit que je ne voulais pas y aller. Nous avons été fêter la bonne Mère Ursule qui a été bien contente. Pour récompense, elle nous a donné une gravure. J'ai vu le Supérieur du couvent et Monsieur l'Abbé qui est très amusant. Chère Maman, je désire bien que tu viennes nous chercher ainsi que papa. Tu embrasseras de ma part, Bonne Maman, ainsi que François et Paul. Adieu, chère Maman, je t'embrasse de tout coeur en attendant la réponse. Geneviève Alibert.

2 - d'Isabelle, (11 ans),

Chère Maman, Je t'écris cette courte lettre pour te procurer une agréable surprise. Chère Maman, je vais te faire le récit de ce que j'ai vu. Nous avons souhaité la fête à la Mère Ursule. Elle m'a donné une jolie gravure. Nous sommes allés au couvent. On nous a fait visiter. Le jardin, je le trouve très bien. Aujourd'hui, s'il fait beau, nous nous promenons au jardin public. Chère Maman, je te prie d'embrasser de ma part, Bonne Maman, Papa, Paul et François.

Adieu, chère Maman, je t'embrasse de coeur, Isabelle Alibert.

3 - de M.E.Poitevin..

Merci mille fois, chère Madame, de m'avoir confié vos aimables trésors ; chaque jour, je les apprécie davantage et je les aimerais aussi de plus en plus si c'était chose possible, et si depuis que je les connais, je ne les aimais de tout mon cœur.

Mr. Alibert m'a presque fait espérer que vous pourrez l'accompagner quand il viendra chercher Isabelle et Geneviève ; faîtes donc en sorte qu'il ait dit vrai et bravez encore pour

nous les difficultés du terrible voyage de St. Christoly à Pons ! Nous serons bien heureux ! En attendant, je vous embrasse tendrement ainsi que François et Paul. En acceptant les amitiés de la famille, ne manquez pas d'en faire agréer la moitié à Mr. Alibert, MEP.

Pons, 26 novembre 1860,
à Mlles. I. et G. Alibert, Pensionnaires du Couvent de St. Christoly,

Votre vieille amie, est bien paresseuse, mes chères enfants ; heureusement, vos petits coeurs lui sont indulgents, voilà ce qui me console.

Tant mieux que vous conserviez bon souvenir de votre séjour à Pons ! Tout le monde aussi vous y a beaucoup regrettées ; vous remplissiez si gaîment la maison que longtemps après votre départ, nous vous cherchions encore. Avec la permission de vos excellents parents, empressés de récompenser votre travail, vous me retournez, j'espère, peut-être, dans les vacances de Pâques !

Appliquez-vous donc sérieusement, soyez soumises aux dignes maîtresses qui dirigent, d'une manière fort remarquable, votre éducation !

Toi, ma chère Isabelle, tu as quelques victoires à remporter sur ton inclination, pour être sérieuse à la veille de ta première communion, la principale action de ton existence, où N.S. viendra te transformer en un autre lui-même ; ton intelligence et ta vive foi te révèlent que tu dois lui sacrifier tes moindres penchants défectueux. Ainsi, quand tes leçons t'ennuieront à apprendre, ou que ton aiguille se ralentira, pense à Jésus qui a tant travaillé, tant souffert pour nous racheter. Le temps est un trésor précieux qu'il ne faut pas perdre en vain ; c'est la monnaie avec laquelle on achète le ciel et, au dernier jugement, nous rendrons un compte sévère des heures gaspillées comme des paroles inutiles.

Mon Lutin fera également son profit de ma morale, quoique je la crois plus naturellement appliquée ; elle sent d'ailleurs ses défauts particuliers et j'ai la conviction qu'elle s'efforcera de les corriger.

Continuez à vous aimer en bonnes petites sœurs ; cédez mutuellement à l'occasion et soyez toujours si mignonnes que je puisse vous nommer justement, mes anges chéries.

La nuit arrive et m'empêche de causer davantage ; mais je ne vous quitte pas sans vous embrasser tendrement et, ainsi que François et Paul.

Toute la famille vous envoie ses amitiés et nous nous rappelons à l'affection de Mr. et Mme. Alibert ! M.E.Poitevin.

Mr. le Curé et ses Vicaires s'informent souvent de vous. Quand vous m'écrirez, glissez un mot respectueux pour eux, afin que j'ai le plaisir de pouvoir leur montrer votre lettre !

(Visite à Pons pour chercher les filles.)

Couquèques; le 16 Octobre 1860

Mon cher Mr. Poitevin,

Silence ne signifie pas oubli. J'aurai déjà, depuis les heures charmantes que j'ai passées auprès de vous, écrit à Mme. Poitevin, si pour être à la hauteur de son style, il ne fallait avoir l'esprit en fête et faire une invocation aux Muses. Mes enfants répondront à la gracieuse lettre qu'elle a eu la bonté de leur écrire. Quel exemple d'esprit et de sentiments élevés, elles auraient sous les yeux, si Pons n'était pas pour leur mère aussi éloigné que Pékin ! Comme je bénirais votre détermination, si, quand vous aurez définitivement jeté le bonnet par dessus le toit, vous veniez à Bordeaux.. Je serais capable de me mutiner ouvertement contre mes nymphes, (ce qui ne serait pas galant sans doute, mais aussi pourquoi sont-elles si laides et si mal chaussées), de suspendre ma robe doctorale aux ailes du moulin, et d'aller négocier avec vous "de omni re"³⁵. Quelle ... et bonne société nous ferions ensemble ! Y avez-vous pensé ? Et comme nos chères femmes feraient une autre société qui unie de sentiment et sympathique, nous dispenserait de trop de ferveur et appellerait sur nos efforts la bénédiction infaillible du ciel ! Réfléchissez à la combinaison. Tout le monde y gagnerait chez moi. En attendant les grandes affaires, les petites. J'ai cherché votre tonneau³⁶ de vin avec plus de soin que Diogène en mettait à trouver son honneur, et, enfin, j'ai rencontré non pas un tonneau mais trois. Pas à 600 Frs., mais à 650. Au cours du jour, ce vin vaut davantage. Entre les mains d'un bourgeois, il se vendrait 800 Frs.. Si vous le voulez, je vous en enverrai deux. vous en serez satisfait. Pour vous être agréable, je garderai le 3° qui me servira pour ouillage³⁷. Les disponibilités de mes finances ne permettent pas à mon amitié de pousser le dévouement pour vous plus loin, sans cela, je me chargerai de 2 tonneaux, attendu qu'au cours actuel, ce vin vaut plus que son prix. Si oui, ne vous occupez pas du paiement. Si non, répondez-moi, par le retour du courrier afin que je réponde dans les sept jours de délai que j'ai devant moi.

Mille amitiés de notre part à tous les vôtres et, tout à vous de cœur,
CONSTANT ALIBERT

Pons, le 19 Décembre 1860,

Je vous remercie sincèrement de toutes les chose flatteuses que contient votre lettre et de la peine que vous avez prise de me chercher du vin.

J'ai soumis au confrère les propositions que vous me faites.

Si j'avais eu plus de temps devant moi, il m'aurait peut-être été possible de placer un tonneau ; le prix, en apparence élevé, ne me permet pas de faire cette acquisition pour le moment.

Je conçois comme vous que c'est une bonne affaire, mais mes revenus s'opposent à ce que j'entasse dans ma cave du vin qui finirait par me devenir fort cher. Vaut mieux quant à présent boire du vin de Saintonge, en attendant que nos vignes en produisent.

A propos de vignes, lorsque vous taillerez les vôtres seriez-vous assez bon de m'adresser une petite botte de 200 plants de Malbec dont je vais avoir besoin pour remplacer ceux qui ont crevé ou ont été cassés ? Ce par la voie la plus prompte et la plus favorable.

Embrassez pour moi Mme. Alibert et vos aimables enfants. Votre ami sincère, GP.

³⁵ De omni re scibili... devise de Pic de la Mirandole, désigne un érudit, ou un homme qui ne sait rien et croit tout savoir.

³⁶ Un tonneau vaut 900 litres environ ou 4 barriques bordelaises.

³⁷ Compléter le remplissage d'un tonneau.

Ne pensez vous pas, en ce moment, cher docteur, que Mme. Poitevin est un décalquage bien imparfait sans doute, mais frappant néanmoins de la bonne Mme. Alibert ! A la détermination de Georges, vous aurez reconnu de suite, cette influence féminine mesquine, étroite, dès qu'il s'agit des intérêts matériels et qui empêche la généralité des femmes de comprendre les affaires d'ici bas ! Vous le voyez, je gémis des défauts de mon sexe, et je ne sais pas m'en corriger ; mon amour propre en souffre parfois, croyez le ! Pour me consoler, je me dis que notre royaume n'est pas de ce monde : puisque nos petits yeux s'élargissent et découvrent leurs vrais horizons au sein des choses éternnelles.

Je me proposais de vous écrire Samedi prochain ; la circonstance actuelle favorise ma paresse, en me permettant de faire par ces courtes lignes, le besoin de mon cœur de vous répéter, une fois de plus, ainsi qu'aux vôtres, ma franche amitié. Des voeux de nouvelle année exprimés déjà vous paraîtront peut-être, un peu prématurés ; songez alors que pour les sentiments, il n'est aucune formalité de temps ou de lieu qui vaille l'assurance cordiale et spontanée d'une affection qui garde toujours du trop plein à déverser chez ses amis.

J'embrasse de toutes mes forces Mme. Alibert, Isabelle, Geneviève, Paul et François, et, je vous serre la main, MEP.

[sommaire retour](#)

Pons, 9 Février 1861,

...Cependant quel billet de part inattendu le courrier de ce matin m'a-t-il apporté ! Enfin, Mr. Delord³⁸ est donc marié, et à Lesparre ; à qui m'adresser sinon à vous, pour me donner les détails de cette nouvelle union, dont, à coup sûr, vous avez été l'intermédiaire, puisque Mme. Leboeuf, avant d'être votre cousine, était si près votre voisine ! Nous avons été enchantées, ma mère et moi, du souvenir de Mr. Delord, et, à l'occasion, veuillez lui exprimer toute notre ... seulement il eût du nous venir voir ainsi qu'il nous l'avait promis ; mais, il avait des affaires autrement sérieuses à régler, et nous lui pardonnerons très volontiers, surtout s'il répare cela, en votre compagnie, à l'un des voyages que nécessairement, il multipliera vers le Médoc actuellement....Quant à moi, je n'ai pas non plus le projet d'aller à Ax ; je suis si parfaitement, qu'user des eaux, cet été serait en abuser. Retournez-vous là-bas, je le parie ! Il est des lieux et des êtres desquels il est difficile de se séparer, bien qu'ils ennient quelque fois ; il semble que notre fortune et notre vie leur sont liées, et qu'ils y gardent mystérieusement le dernier mot de notre bonheur. C'est peut-être, le même motif qui nous a rivé à Pons, je crois, pour jamais, ce qui n'empêche pas mon cher mari de protester contre son pays et ses compatriotes. Je suis persuadée que toutes ses affections éteintes, il n'en restera pas moins citoyen de la chère ville qui l'a vu naître, et, cette pensée qui m'effrayait presque il y a treize ans m'est assez indifférente maintenant, je vous jure. J'ai marqué, sans regret, une petite place dans ce pittoresque cimetière que je vous fis admirer un jour, vous vous rappelez ?

Viendrez vous nous visiter à Pâques ? Tout le monde autour de moi serait content d'embrasser Isabelle et Geneviève. On en parle fréquemment, et votre orgueil paternel serait fier d'entendre ces conversations. Le fait est qu'elles sont vraiment mignonnes ces aimables fillettes, et, je suis doublement contrariée que nous soyons si éloignés de St.

³⁸ Cousin germain de Constant (n°12 de la généalogie) âgé de 37 ans.

Christoly, car j'eusse été aussi heureuse que flattée de les avoir sous **ma tutelle** au couvent.

... M.E.Poitevin.

Georges vous serre la main et vous prie de lui envoyer dès que vous le pourrez les 200 plants de Malbec que vous lui avez promis !

St. Christoly, le 14 Mars 1861,

Ma chère dame,

Je suis bien négligent, n'est-ce pas, de ne pas répondre à votre ou vos bonnes lettres, car, j'en ai perdu le compte. Ne m'en veuillez pas, je suis moins coupable que je ne paraît.

Avant toute chose, que Mr. Poitevin se rassure. Il recevra prochainement les plants, et, de plus un échantillon de vin que ce cépage lui donnera plus tard. Il y aura quelque péril à faire subir à mes mauvais vins le parallèle des excellents crus dont Mr. Poitevin possède un assortiment, mais l'intention excuse tout, et puis, en temps de disette, tout est bon !

Depuis que je vous ai écrit, je suis allé à Ax. J'ai trouvé ce pays là fort triste ; triste aussi l'éternelle note du torrent qui ... d'accord à tous les murmures et encadre tous les bruits. J'avais été appelé à Foix pour faire partie d'une commission chargée de contrôler les recettes et dépenses des établissements thermaux.

J'ai trouvé les habitants d'Ax dans cet état de fermentation intellectuelle qui leur est habituel, et qui est occasionné sans doute par les mystérieuses effluves du gouffre volcanique qu'ils ont sous les pieds. On va plaider l'affaire des Eaux, une affaire qui donnera lieu à cinquante procès incidentiels et qui se terminera en Cour de Cassation, en l'an Trois Mil. On va plaider aussi contre l'Etat en matière de cantonnement de forêts, c'est à dire, renouveler cette lutte contre le pot de fer qui reste encore souvent, malgré l'apologue, sans enseignement.

Ces préoccupations publiques ne suffisent pas à ... , les affaires privées n'y perdent rien. Mr. Rivière Boulié avait fait à propos de mes projets de règlement, un mémoire qui ne se ressentait pas de la multiplicité de ses travaux. C'était signé de Mlle. Rivière et de Mr. ... et pas mal violent J'ai aiguisé ma meilleure plume pour répondre mais j'ai placé la question sur le terrain des principes, sans personnalité. Le débat est au Ministère. Je crois que j'y succomberai : le vent est à la liberté. On se figure que le public qui fréquente les thermes soupire après son Independence absolue et qu'il plaide subsidiairement la cause de l'émancipation des propriétaires des thermes. Le contraire est précisément la vérité. Le public trouve que la liberté des propriétaires est trop grande, que leur **monopole** tourne à l'abus, et que l'autorité n'appesantit pas assez la main sur leur exploitation.

Mon voyage à Ax, les longs mémoires pour répondre aux propriétaires, **l'ouvrage** que je fais sur la législation des eaux minérales m'ont pris beaucoup de temps, sans compter d'autres occupations, et de pénibles quelquefois. Vous avez peut-être lu le récit d'une affaire en Cour d'**Assises**, terminée ces jours derniers par une condamnation capitale. J'étais expert, et malgré la bienveillance de ma déposition, le jury a condamné le coupable, qui n'est pas un grand criminel, à une suprême expiation. Si j'avais été juré, je l'aurais condamné ce me semble à cinq ans de réclusion, et c'était assez.

Emile **Delord** s'est marié à Lesparre. Ainsi que vous l'avez supposé, c'est moi qui ai fait le mariage. Sa femme a été élevée à Pau(?). C'est la fille d'un avocat. Elle est âgée de 24 ans, brune, pas jolie, d'une intelligence médiocre, mais de bonne famille et de bons sentiments. Elle aura 150.000 Frs. environ.

Je vous reverrai tous avec un plaisir infini, et je vous conduirai encore mes fillettes, mais je suis trop occupé. Il faut que je termine mon ouvrage, que je veille à la propriété, que je clôture ma campagne de défrichement, que je tâche de vendre mes vins et que j'aille à Paris. La vente des vins est , de ce programme, la partie qui presse le plus, car j'ai le chai plein, et la **bourse vide**.

Mes enfants et Mme. Alibert vont très bien. Ils vous embrassent ainsi que Mmes. Barbier et Jules. Mes amitiés à Mrs. Georges et Jules, et croyez moi toujours votre respectueux et dévoué CONSTANT ALIBERT

St. Christoly, le 12 Avril 1861,

Mon cher Mr. Poitevin,

Evidemment, Mme. Poitevin me tient rigueur de mes trop fréquents péchés en matière épistolaire. Par le temps qui court, j'aurais cependant droit à plus d'indulgence ; le repentir a tout expié. C'est comme au tableau, on efface de temps en temps, sauf à subir bientôt tous les descendants instinctifs et innés : Chassez le naturel, il revient au galop.

J'ai eu pour ma main une vive activité de commande nécessitée par la vive polémique qu'a amenée mon projet de **règlement** de bain d'Ax, entre les propriétaires et moi. Nous sommes fort loin de nous entendre. Eux plaident la cause de la liberté absolue, et moi, je soutiens la thèse de la dépendance complète. Ils ont pour eux, les apparences et peut-être même les dispositions formelles de la légalité, et, j'ai pour moi le bon sens, le sentiment public et les intérêts du Département. Le Ministère hésite entre les deux systèmes, et a demandé au Préfet de nouvelles informations. Celui-ci a appelé les propriétaires dans son cabinet. Mes renseignements ne vont pas plus loin.

Je pars demain matin pour **Paris**. Je m'y occuperai bien un peu d'Ax, mais beaucoup plus d'une autre station. Vous avez à cet égard reçu ma confidence. Afin de ne pas arriver là les mains vides, j'ai écrit un volume intitulé "Commentaires et Critique de la Législation qui régit les Eaux Minérales de France". C'est un traité complet en la matière. Si j'y trouve un éditeur, je le ferai imprimer, et vous enverrai un exemplaire fraîchement éclos³⁹.

Avant de partir, je règle une affaire, et paie ma dette de bonne amitié. Sur ce dernier rapport, vous savez que vous êtes toujours mon créancier. Je vous expédie en compte, une caisse de 25 bouteilles que vous boirez à ma santé. La dite caisse marquée G.P. N°1 est partie ce matin. Elle passera par Mortagne. Vous aurez sans doute reçu les plants de vigne que je vous ai expédiés depuis longtemps.

Si Mme. Poitevin ou vous avez pitié de mon exil, écrivez-moi à l'adresse suivante ; Péristyle de Valois, N° 182.183 au Palais Royal.

Mme. Alibert me charge d'être auprès de vous tous...et croyez moi tout à vous.
CONSTANT ALIBERT

Pons, 15 Avril 1861,

³⁹ Manuscrit non publié (archives de J.P. de Vivie).

Qui eût prévu, cher Docteur, qu'un jour vous me donneriez des leçons d'exactitude épistolaire ! Voilà pourtant où nous en sommes réduits. Tout est vraiment bouleversé aujourd'hui ! Ma lettre va bien vite réparer ma négligence, vous chercher à Paris ; puisse-t-elle vous porter bonheur et, qu'avec ce petit talisman dans votre poche, vos démarches réussissent à souhait. Tel est le vœu de mon cœur ! Sans avoir l'intention de m'absenter l'été prochain, je voudrais vous savoir débarrassé d'Ax. Les gens de ce pays vous ont mal apprécié ; ils méritent que pour Inspecteur de leurs trop bonnes eaux, le gouvernement leur expédie quelque vieille baderne comme eux. Je m'indigne, et, au fond, cher docteur, quelle préférence secrète je conserve pour ce délicieux coin de terre, où j'ai **perdu puis retrouvé la santé** et acquis des amis dévoués.

Peut-être, la Providence nous réunira à Luchon ou ailleurs, et nous regretterons alors, je parie, les ravissantes montagnes de l'Ariège et les si poétiques promenades que l'an dernier encore, nous faisions tous quatre au clair de lune, et ces causeries intimes dont le rythme était toujours, vous en souvient-il : Quelle belle soirée !

Pendant que j'évoque ce tranquille passé et tout en vous écrivant, je fais ainsi que César, mais dans des genres plus variés, plusieurs ouvrages à la fois : j'apprends à une jeune soubrette, de figure assez maussade, les mille détails du nettoyage hebdomadaire de ma chambre, ce qui est plus minutieux que je ne m'en doutais, tant notre active Augustine, qui malheureusement pour notre paix, s'est mariée Mardi, nous dissimulait les tracas du ménage. L'enfant qui la remplace avait pour métier de soigner les vaches ; je ne sais si elles étaient espagnoles : on le croirait au français qu'Agathe parlait avec elle et qui m'oblige à lui dire à mon tour, à l'imitation des Précieuses Ridicules : Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire !

Heureusement les santés sont excellentes...

Vous ai-je annoncé, (je suis si radoteuse) que mon mari a définitivement vendu son Etude : c'est à dire, les pièces du traité sont parties, et, avant six semaines ou deux mois, je suppose que son successeur prendra la signature.

Quand votre charmante Isabelle fera-t-elle sa première communion, je prie pour elle bien souvent ?

Tout en vous occupant de vos propres affaires à Paris, si parmi vos amis et connaissances, vous entendiez par hasard, demander une institutrice, songez donc à une personne qui m'intéresse de seconde main, par sa sœur qui me l'a recommandée, et indiquez la, je vous prie : Mme. Jeanne Pouther peut faire une éducation en français, en anglais, ou en italien ; elle possède un joli talent pour le dessin, mais elle n'est pas musicienne, et, depuis huit mois qu'elle cherche une nouvelle position, cette circonstance lui a constamment nuisi. C'est une Irlandaise, d'une haute naissance, que sa piété solide et son âge mûr mettent à même de diriger parfaitement non seulement l'instruction, mais l'éducation d'une jeune personne, qu'on lui confierait. Elle habite maintenant à Versailles, chez les Dames Augustines, rue St. Martin. Les ressources intellectuelles sont son unique moyen d'existence, et, c'est une personne si estimable, qu'intéresser à son sort est une véritable bonne œuvre. Georges m'avait chargé de vous remercier des plants de vigne... A vous de reconnaissance et d'affection, M.E.Poitevin..

Paris, le 13 Mai 1861,

J'ai reçu à Paris, le jour même de mon arrivée, la bonne lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Vous savez quel était l'objet de mon voyage :

1° Inspection de Luchon, 2° Impression d'un travail sur la législation des eaux minérales, 3° Révision du règlement d'Ax dans un sens favorable à la population étrangère qui fréquente les thermes. En voilà le résultat.

En ce qui concerne l'Inspection de Luchon, ma candidature a résisté jusqu'au dernier jour aux épreuves éliminatoires ; j'ai été très discuté par le comité d'hygiène publique, mais en fin de compte, j'ai succombé. Des quatre candidats réservés par le comité pour son choix définitif, j'étais celui qui avait le dossier le plus complet, non que les autres, l'un d'eux en particulier, ne valussent mieux que moi sur certains points, mais, celui auquel je fais allusion n'avait pas de service antérieur. Le candidat élu était médecin de Mme. Rouher, **femme du Ministre** de l'Agriculture. L'élection était faite depuis l'an passé, et j'appris par Mr. Billaut, deux jours après mon arrivée, que je ne devais pas y compter.

En ce qui concerne l'impression de mon travail, voici mes résolutions. Tout le monde est convaincu que la législation édictée l'an passé pour réglementer les eaux minérales est absurde. Au Ministère même, on n'en disconvient pas, mais Mr. Rouher ne dévorera pas son enfant quoi qu'on fasse. Il faut donc attendre. La publication de mon travail ne porterait pas actuellement de coup décisif. D'ailleurs comme l'administration des eaux minérales est une spécialité dans une spécialité, et que mon ouvrage s'adresse à peu de lecteurs, mon éditeur ne veut pas s'en charger si je n'en paie les frais. Or je trouve plus pratique d'acheter avec cette somme des robes à Mme. Alibert. Il est possible que, condensées sous une forme nouvelle, mes idées soient accueillies dans la **Revue des Deux Mondes**. Je dis que cela est possible, mais ce n'est pas certain ; l'affaire se négocie en ce moment. N'écrit pas qui veut dans un recueil rédigé par les meilleures plumes de notre temps.

Enfin, en ce qui touche au règlement d'Ax, le vent souffle à la liberté des propriétaires des eaux. L'autorité s'est réservé une bien petite action, et moi, qui suis son délégué, j'ai peu d'attribution. Cela est déplorable partout, mais à Ax surtout. Cependant, j'ai obtenu quelques dispositions qui ont de l'importance.

En cet état de chose, voyant d'une part l'impossibilité d'obtenir un avancement par le procédé honnête du travail et du service rendu, de l'autre celle de faire du bien à Ax faute d'autorité suffisante pour prescrire des réformes impérieusement réclamées, j'étais décidé à donner ma démission. J'en ai été détourné par Mr. Billaut qui m'a dit : "J'ai des raisons pour croire que dans un temps prochain Ax se développera, et vous devez y rester". Sur la foi de sa parole, je vais y revenir encore. Si donc vous êtes embarrassée pour choisir le lieu de vos pérégrinations, venez adoucir les ennuis de notre exil. Vous savez combien Mme. Alibert et moi nous aimons. Ailleurs, vous trouverez une aussi belle nature que celle d'Ax, mais ce que vous n'y trouverez probablement pas, c'est cette affection déjà ancienne et réfléchie, née non pas de l'entraînement, mais de la profonde estime que nous avons pour vous. Elle est si vive qu'elle mérite réciprocité. Ainsi donc, si vous allez quelque part, venez nous voir. Mes hommages...A vous mon respectueux dévouement. CONSTANT ALIBERT

Couquèques , le 20 Mai 1861, (de Alida, réponse à une lettre manquante, annonçant l'arrivée de Mme. Poitevin pour la 1° Communion d'Isabelle)

Chère Madame et amie,

J'ai reçu hier votre bonne lettre, et je ne veux point que le courrier parte sans emporter ma réponse. J'ai lu votre lettre avec émotion, et, je suis touchée de l'affectueuse marque d'amitié que vous voulez nous donner. Je vous remercie de la détermination spontanée que vous avez prise et je remercie Dieu de m'avoir fait rencontrer dans la vie des amis comme vous. Venez donc associer vos prières aux nôtres ; Isabelle n'oubliera point la pieuse assistance que vous lui aurez prêtée dans la seule circonstance solennelle de la vie où le bonheur est pur et sans nuages.

Ne craignez point de troubler notre fête ; vous la rendrez plus complète ; vous connaissant mieux qu'autrefois, et comptant plus sur votre indulgence, je redoute moins votre examen ; vous serez bienveillante pour une mère condamnée à un rude mais doux travail, plus occupée de ses enfants que de sa maison. Il est bien entendu que vous ne viendrez pas seule, que Mr. Poitevin vous accompagnera, et que vous n'arrêterez point de projet pour votre retour, afin de pouvoir prolonger votre séjour ici dans la mesure du plaisir que vous prendrez à être avec nous.

Je vous enverrai un domestique, ou peut-être, Mr. Alibert lui-même ira-t-il vous prendre à Pauillac au passage du bateau du matin (à 10 heures). Dans le cas où vous ne vous rencontreriez pas, veuillez entrer en face du débarcadère, chez un nommé Arnaud où vous attendrez quelques instants.

Mr. Alibert est arrivé avant-hier, mais je l'ai à peine vu. Aujourd'hui, il est dans les Landes.

Le facteur m'attend, j'abrège ; et je termine en présentant mes civilités à Mrs. Georges et Jules, et, en embrassant Mmes. Barbier, Jules et vous.

Votre dévouée amie, Alida Alibert.

26 Mai 1861, 1° Communion d'Isabelle.

Ax, le 23 Juillet 1861, (de Alida)

Ma chère Madame et amie,

Déjà depuis plusieurs jours, je prie, je sollicite mon paresseux mari de vous écrire, et je m'aperçois qu'il ne l'a pas encore fait. Je suppose qu'il attend l'inspiration, afin de mieux s'en acquitter ; il se reconnaît coupable, et je ne chercherai point à l'excuser. Moi, chez qui **l'inspiration ne vient jamais**, et qui ne cherche pas à faire de l'esprit, je vais vous écrire comme je sais, comptant toujours sur votre indulgence accoutumée.

Permettez-moi, chère amie, quoique un peu tard, de venir de nouveau, vous témoigner toute ma gratitude à l'occasion de la démarche que vous avez bien voulu faire à l'époque de la première communion d'Isabelle. Jamais je n'oublierai cette marque d'affection qui m'a rendue si heureuse. Plusieurs jours après votre départ, je vous cherchais encore dans la maison ; votre visite fût si courte qu'il me semblait que c'était un rêve ; je ne pouvais pas y croire ; votre pieuse assistance a laissé dans ma reconnaissance des traces qui ne s'effaceront jamais. Comment allez-vous, chère amie ? Vous disposez vous à venir nous voir cette année ? S'il en était ainsi, vous me rendriez bien joyeuse.

Je désire bien vous revoir ; vous savez combien je vous aime, aussi ce désir vous paraîtra naturel ; je serais bien heureuse si j'avais l'espoir de vous voir bientôt ; suivez le conseil de Madame Barbier, et venez, nous ferons nos longues conversations sous les ombrages du Couloubret, au clair de la lune. Allons, plus de paresse ; prenez vos mesures en conséquence, et arrivez le plus tôt possible ; décidez le bon Mr. Georges à vous accompagner à présent que le travail ne l'écrase plus. J'aime à croire qu'il conserve toujours la bonne santé, et qu'il nous apportera la bonne humeur qui en dérive.

Il y a un mois passé que nous avons quitté la campagne, mais nous avons séjourné en route quelques jours ; nous avons fait une halte à Castelnau-d'Àix, l'autre à Carcassonne ; il me tardait d'arriver à Ax ; les fatigues du voyage et les grandes chaleurs m'avaient éprouvée ; cependant, revenue à mes habitudes, je fus bien vite rétablie.

Les étrangers arrivent lentement ; cette saison ressemblera beaucoup à celle de l'an passé ; la comète nous sera funeste, mais rien ne déconcerte mon cher mari qui est assez tenace ... ; il a déjà formé le projet de revenir l'année prochaine. Il a beaucoup d'espoir dans le chemin de fer. Il est bien certain que, des baigneurs qui ne pourront pas se loger à Luchon, l'excédent nous arrivera, et nous serons enchantés de les recevoir, sans même que notre amour propre en souffre.

Nous formons constamment des projets, et la vie se passe en rêves et en combinaisons.

A propos, que je vous dise que la gravure a été retrouvée ; les enfants vont parfaitement bien. Nous n'avons que Paul ici. Nous avons laissé notre cher François qui est devenu bien sage, il commence à lire. Isabelle le protège toujours.

Nos amitiés bien sincères à toutes les personnes qui vous entourent ; nos politesses à la famille Ardouin, s'il vous plaît. Soyez assez bonne pour être mon interprète auprès de toutes les personnes qui se souviennent un peu de moi.

Veuillez recevoir pour vous, chère madame et amie, de la part de nous trois, nos embrassements affectueux. Votre bien dévouée,

Alida Alibert..

Ax, le 25 Juillet 1861,

Ma chère dame, Mme. Alibert vous a écrit hier. Je n'ai rien à ajouter ni rien à retrancher de ce qu'elle a dit concernant notre reconnaissance pour l'excellente marque d'attachement que vous nous avez donnée, et que nous n'oublierons jamais. Elle scelle nos relations à jamais, en associant votre souvenir à celui d'un des jours les plus heureux assurément de notre vie. Je m'arrête. Sur cette pente de sentiments vrais, je serais fécond, et je n'en ai pas le temps.

Je vous écris ces quelques lignes pour vous demander un renseignement. Je n'ai pas oublié que vous m'avez recommandé une anglaise sans emploi, digne de votre intérêt et qui cherchait à faire l'éducation d'une jeune demoiselle de bonne maison. Le Préfet de l'Ariège en cherche une pour sa fille dans les conditions d'intelligence et d'honorabilité où vous dépeignez la vôtre. Veuillez me dire sans retard, si votre protégée est libre encore.

Je suis généralement assez peu occupé, mais le sort qui conspire évidemment contre moi, veut que je le sois en ce moment et impose silence à ma verve. Quand je me sentirai un peu en train, je vous ferai une lettre chronique. Je me borne à vous dire que le Préfet est ici depuis huit jours ayant la ferme intention de faire acheter les bains par la commune. Les esprits sont en fermentation, et loin d'accueillir avec joie l'ère future, on se lamente comme si Catilina était aux portes de Rome.

Vous nous manquez ici. Venez avec Mr. Georges. Tout vous y sera salutaire, et notre plus amical accueil vous y attend. Hommages...CONSTANT ALIBERT
(Manque une lettre de M.E.Poitevin..).

Ax, le 13 Août 1861,

Nous vous remercions, chère madame, de l'empressement que vous avez mise à répondre à nos deux lettres. J'ai appris avec beaucoup de peine tous les détails fort tristes que la vôtre contient concernant les divers membres de votre famille ; il est des choses bien pénibles dans la vie ; pas de vraies joies ici bas ; toujours des tribulations pendant que nous serons sur cette terre, et malgré toutes ces vicissitudes, nous désirons vivre le plus longtemps possible. Mon cher mari fait des voeux pour vivre jusqu'à cent ans au moins et moi aussi. Vous voyez que pour un homme qui a l'air de ne pas être attaché à ce bas monde, il y tient assez. Je l'excuserai, si ce n'était que pour sa femme et ses enfants.

Il est donc bien arrêté dans votre pensée que vous voulez nous priver de votre visite pendant la saison. Je ne vous cache pas que pour moi la privation est très grande ; votre résolution a été pour moi un coup de foudre, tant j'avais le désir de vous voir ici ; je n'ai pas perdu tout à fait l'espoir ; vous y réfléchissez ; la raison que vous me donnez, je ne l'accepte pas. Si le motif que vous invoquez est le vrai, je vous ouvre un crédit illimité. Hier, nous avons eu des nouvelles de la maison ; tout notre petit monde va bien, et, tous vous disent les choses les plus gracieuses.

Il paraît que notre ennemi l'**oïdium** continue à exercer ses ravages malgré le souffrage. Les chaleurs sont si grandes que les raisins grillent, à peine ils commencent à changer ; tout cela est peu gai pour le propriétaire. Que faire ? Nous n'y pouvons rien, il faut se résigner en toutes choses. Nous avions 34° de chaleur à l'ombre ; nous ne savons où rester, aussi je compte toujours sur votre bienveillance accoutumée pour la brièveté et le décousu de ces lignes.

Nos amitiés à tous ceux qui sont auprès de vous, sans oublier Mme. Poitevin et Mr. Poitevin votre beau père. Notre souvenir à la famille Ar douin.

Veuillez, chère Madame et amie, agréer les veux que je forme pour vous à l'occasion de votre fête....Votre amie Alida Alibert..

Pons, 28 Août 1861, (papier de deuil)

A quoi sert, cher docteur, d'aimer cette triste vie, puisque nos soins et nos voeux ne sauraient d'une seconde, en prolonger le cours ; il est certainement plus sage de s'en détacher, chaque jour, et de l'accepter plutôt par obéissance que par plaisir, sans y coller son coeur ; ne songeons donc point à jouir, mais seulement à mériter.

La couleur de ce papier vous a fait d'un trait deviner notre malheur, et comprendre pourquoi je suis si moraliste aujourd'hui ! Je ne doute pas aussi que vous partagiez notre peine et compatissiez à la perte immense que viennent de faire, hélas ! mes oncles, mes pauvres cousins et nous tous qui chérissions si sincèrement notre bonne tante Edouard. Elle est morte le 22, après d'horribles souffrances qui affectaient les vieux, et ne leur dessillaient pas les yeux. Heureusement, Louise arriva là le 1^o dimanche, (2 pages).

Ma soeur est encore à Rochefort, mais probablement, Jules ira l'y chercher la semaine prochaine, s'il va mieux. De la fatigue qu'il a prise, il y a plusieurs semaines à un **incendie**, lui a laissé un gonflement douloureux vers une cheville et beaucoup de gêne pour marcher....

Adieu, cher docteur, embrassez, je vous prie, Mme. Alibert et, dans la peine ou la joie, comptez nous tous et toujours, pour vos dévoués amis. Il n'en est pas une surtout, qui le soit davantage que votre très dévouée M.E.Poitevin..

20 Septembre 1861, Mort de Geneviève. (Voir L.II note de Constant Alibert)

Rochefort, 25 Septembre 1861,

Ah! mon pauvre docteur, quel malheur vous frappe et qu'il m'en coûte de ne point aller de suite partager votre affliction, comme il m'a été donné de me mêler à vos joies si pures du 26 Mai. Le Ciel n'a donc pas voulu écouter les prières que je lui adressais alors, en vous voyant tous heureux, mais que le bonheur a toujours fait trembler ! Je lui demandais pourtant ardemment de continuer sur vous ses bénédictions ; il me semblait que votre gratitude de ses bienfaits garantissait vos cœurs des douleurs de la vie. Illusion de l'amitié qu'une telle espérance ! Nécessairement, il nous fait boire à la coupe amère des sacrifices, et nous trouverions si doux de nous élever à Dieu par la voie des légitimes jouissances, offertes en actions de grâce !

C'est au milieu d'autres affligées que votre triste lettre m'arrive...

Comme nous plaignons aussi la sensible Mme. Alibert, brisée si cruellement. Tout à l'heure, j'écrirai à cette excellente amie, non pas pour la consoler, sa foi seule en est capable, mais pour lui répéter combien je l'aime, combien je chérissais l'ange que la mort vient de lui enlever.

N'ai-je pas surtout maintenant des remerciements à lui adresser et pourrais-je oublier ces dix jours qu'elle m'a si généreusement confiés d'une si fugitive existence. Ils nous attachent encore plus profondément encore à vos chères filles, et nous reversons désormais sur votre Isabelle et vos charmants garçons, l'affection sincère que nous avions vouée à Geneviève. J'ai la confiance qu'elle veille déjà sur nous. Cependant, cher docteur, soyez tranquille, je la nommerai chaque jour, maintenant dans ma prière. Elle sera notre protectrice avec Soeur Julienne qui a du l'accueillir joyeusement là-haut. N'avez-vous pas pensé à cela ?

Mon beau père nous inspire de sérieuses inquiétudes ...

Adieu, cher docteur, acceptez les condoléances des parents qui m'entourent et toute l'effusion de mes sentiments pour vous et les vôtres. Pauvre Madame Liquard, quels moments d'angoisse elle a du passer, et, vous médecin, n'être pas arrivé à temps ! Enfin, rien ne se passe ici bas que Dieu ne le permette. Tout vous sera compté et plus tard nous serons heureux. Votre plus dévouée. M.E.Poitevin..

Rochefort, 25 Septembre 1861,

En une même année, pauvre amie, quelle joie pure et quelle douleur ! Au mois de Mai, je pleurais de reconnaissance à la vue des dons que le bon Dieu vous faisait ; hélas ! il a suffi d'un éclair pour voiler d'un crêpe de deuil le délicieux coin de terre où vos félicités maternelles semblaient si bien abritées. Le vent du Ciel a emporté la petite fleur que vous soigniez avec amour, et qui ornait ces lieux où vous vécûtes heureux ; nous ne l'y verrons plus jamais. Elle est allée s'épanouir dans les cieux. C'est là, chère mère désolée, qu'un jour vous jouirez de l'éclat dont elle brille et que vous serez fière de l'ange que vous donnez aujourd'hui à Dieu, au milieu des larmes et des poignantes angoisses d'une vie

brisée. Nous partageons votre chagrin profond, sans espérer l'alléger, la Religion seule opérera ce miracle ; mais en souffrant pour vous, nous sentons bien vive aussi notre propre douleur. Nous l'aimions tant votre Geneviève, qui était si fort devenue nôtre, dans cette première visite qu'elle nous fit à Pons, il n'y a pas un an ! Merci, oh ! oui merci, ma tendre amie, de me l'avoir confiée pendant ces heureux jours ; je ne l'oublierai plus. Vous m'avez fait alors, le sacrifice d'un temps précieux, dont vous ne prévoyiez point, il est vrai, la fugitive durée ; mais vous m'avez montré là une affection que le coup qui vous frappe me révèle dans toute sa générosité.

Je vous l'ai dit souvent depuis, comment ne vous le répéterais-je point, aujourd'hui, à travers les sanglots qui me suffoquent, en vous écrivant : c'est entre nous désormais **à la vie à la mort** ! J'aimerai vos trois enfants de toute la tendresse que j'avais déjà pour eux et de cette quatrième part d'amitié qui était si forte pour leur sœur. Elle, je la prierai, ainsi que je le fais pour Sœur julienne, afin qu'elle nous protège dans ce rude pèlerinage et que vous, moi, tous ceux qui nous appartiennent, mettent dans le Seigneur, leur unique espoir. La famille affligée auprès de laquelle je suis actuellement, vous adresse de bien sincères condoléances.

A la maison, on est loin d'être bien portant...

J'ai écrit à ce pauvre docteur ; il est constamment bien plein de foi et de résignation. A tout hasard, je vous adresse ces lignes à Ax, en cas que vous ne soyez pas de retour à St. Christoly. Je plains beaucoup votre mère.

Isabelle et ces chers petits ont-ils été sensibles ? Pauvres innocents ! Que dieu les conserve et vous bénisse tous ! Adieu, Marie-Eugénie.

Pons, 24 Octobre 1861,

Malgré nos peines, mon pauvre docteur, le temps suit son cours rapide, ainsi me voilà au 24 Octobre, honteuse de n'avoir point répondu à vos admirables pages, qui pourtant m'ont causé une peine énorme, et confirment la haute idée que je concevais de votre caractère chrétien. Depuis que la Providence m'a favorisée de votre amitié, je n'ai jamais douté de la valeur du don qu'elle m'octroyait ; cependant, il est des heures où la gratitude se réveille plus vive, et devant le spectacle de votre résignation si forte, si digne, je comprends davantage combien je dois à Dieu ; je le bénis de jeter sur ma route de tels exemples, et je sens redoubler mon affection pour leurs auteurs.

Ma famille partage ces sentiments...

Mon beau père a eu une attaque de paralysie...

Ma sœur...nous a beaucoup préoccupée... M.E.Poitrevin..

Couquèques, le 24 Mai 1862, ([Achat de Morin](#)).

Ma chère dame,

Voilà déjà deux mois que j'ai reçu votre dernière lettre, et, je n'ai pas encore répondu. En la ramenant sous ma main, sa date du 25 Mars me rend confus. Le temps passe avec une rapidité extrême et les mois s'écoulent sans qu'on y pense. Nous ne sommes pas des promeneurs dans la vie, la canne à la main, nous y sommes embarqués en train express, et la fin du voyage arrive quand celui-ci paraissait à peine commencé. toutes ces réflexions me viennent tant à propos de votre dernière lettre qu'à propos d'un anniversaire qui me rappelle des joies que votre présence rendit complètes, et qui ont été suivies de tant de

douleurs. L'esprit se repliant sur le passé reprend un à un tous les souvenirs, et ce qu'ils contiendraient en tout autre temps de salutaire et de satisfaisant pour le cœur, ne nous semble en ces temps-ci être que pour donner plus de relief à notre malheur. L'expression s'en est adoucie. S'il ne se traduit plus comme autrefois par éclats imprévus, il a jeté sur nous un voile funèbre, et nous ne sommes plus nous mêmes, et, je crois que, quoiqu'il arrive, l'austérité imprimée à mes sentiments et à mon idée par cette grande épreuve ne s'effacera plus. Ce n'est pas que nous ne l'acceptions avec une complète résignation, et que même, je ne comprenne, comme je le pensai dès le premier moment, que la mort d'un enfant est une récompense pour lui, mais l'expérience m'apprend qu'elle est pour les parents, un châtiment cruel.

Dans votre dernière lettre vous ne me parlez pas de vos dispositions pour l'été prochain. N'oubliez pas que les eaux sulfureuses vous sont nécessaires à titre de moyen préventif. Songez à l'ennemi intérieur qui vous a déjà joué deux redoutables tours, les coxalgies et l'ophtalmie, et qui fourbit peut-être ses armes pour de nouveaux combats. Maintenant, quelle station devez-vous préférer ? Ici le médecin est d'un désintéressement absolu, il n'a pas de choix entre Cauterets, Luchon, Amélie, le Vernet ou Ax, mais l'ami est plus exigeant, et, il a tant besoin de vous revoir, Mme. Alibert est si désireuse d'égrener avec vous ce chapelet douloureux du passé, qu'elle et moi vous supplions en grâce d'opter pour Ax.

L'amélioration survenue dans l'état de Madame Jules me fait grand plaisir. elle confirme ma première appréciation née du récit que vous m'avez fait d'abord de sa maladie. Il y a là un état nerveux qui tient, peut-être, au défaut de richesse du sang, ou à des troubles digestifs, mais qui, à coup sûr, ne résulte pas d'un désordre organique du cerveau ou de la moelle épinière. Ces maladies s'usent d'elles mêmes.

Malgré toute la peine dont la vie est semée, le devoir d'un père de famille est de ne pas perdre de vue l'avenir de ses enfants' et de le leur préparer aussi favorable que possible. Mû par ces sentiments, j'ai pris le parti d'apporter à notre existence campagnarde de profondes modifications. **J'ai acheté** d'une manière fort imprévue et par dépêche télégraphique, il y a aujourd'hui, huit jours, un de ces crus classés à manoir élégant, devant lequel vous êtes passée pendant votre voyage de l'an passé. Il me coûte 204 000 F⁴⁰. Rien n'a été stipulé quant aux conditions de paiement, et, j'attends mon vendeur. Le mal est que je n'ai pas en ce moment 25 centimes à lui donner, ce qui pour une affaire de ce genre, est en vérité trop exigu. Un de mes amis me prêtera 15 à 20 000 F., mais le vendeur est dans une telle situation de dettes qu'il sera prudent pour moi, de payer l'acte immédiatement, et, que les droits payés, il restera très peu de chose pour mon vendeur. Cependant, je voudrais lui prouver que je ne suis pas un homme sans le sou. Il est bien quelque fois de ne pas se présenter sous son véritable jour. En cet état de choses, j'ai songé à vous tous. Si quelqu'un du phalanstère peut disposer de 10 à 15 000 F, il m'obligerait de me les prêter. Voici ce que j'entends faire : Je veux vendre en Novembre prochain, ma propriété de Couquèques aux enchères. Elle me produira environ 150 000 F. J'ai 44 tonneaux de 1859 et 1861 en chai, côté le 1° à 850, et le 2° à 800, qui valent ensemble environ 35 000. Cela fera 185 000 F. Pour le solde, j'aurai la récolte 1862 de Couquèques et celle de 1862 du crû acheté, dont les vignes sont d'ailleurs fort belles. Selon toute apparence cela me permettra de dégager le chiffre d'achat et de faire divers.

Ainsi, si Mr. Poitevin peut par lui ou les siens, disposer de 10 à 15 000 F, je les accepterai avec reconnaissance, jusqu'au mois de Décembre prochain, époque à laquelle je les

40 Voir lettre à Maître Dubreuilh du 18 Juin 1868.

rendrai, soit avec une somme provenant de la vente de ma propriété, soit avec celle provenant de la vente de mes récoltes. Mme. Alibert et moi signeront le billet.

Les dépêches télégraphiques sont trop concises pour que l'affaire soit avouée par moi. Le vendeur a été en relation avec mon notaire ; on sait que la vente est faite, mais tout le monde ignore en Médoc, que je suis l'acquéreur. En vous livrant un secret qui doit rester tel jusqu'à ce que l'acte soit passé, je désire que vous ne le divulguiez pas dans le milieu où vous êtes placés, et où le nom de mon vendeur est certainement connu. J'achète le crû de Haut Vignoble, à St. Corbian, commune de St. Estèphe, appartenant à Mr. Léon de Camiran. C'est là que je vous recevrai désormais, et la bonne tenue des dépendances me permettra d'y redouter moins qu'à Couquèques, les critiques fondées des deux Messieurs Poitevin qui sont des hommes d'ordre par excellence.

Le facteur passe et m'oblige à clore brusquement ma lettre. Mille amitiés à tous les vôtres de la part de Mme. Alibert et de moi. Mme. Liquard vous remercie de votre souvenir et vous présente ses civilités. Votre respectueux et dévoué.

CONSTANT ALIBERT

St. Christoly, le 7 Juin 1862,

Chère Madame, (Mme. Jules Poitevin, sœur d'Eugénie)

J'ai reçu votre bonne lettre en même temps que celle de votre ami le docteur Arduin. J'ai mis quelque retard à répondre à l'une et à l'autre parce que j'étais absent.

Je ne supposais pas que ce que vous aviez ressenti eût eu, je ne dirai pas cette gravité, mais cette suite, et cette importance. Si je l'avais pensé, je serai certainement allé vous voir malgré ma situation d'esprit qui me faisait alors, redouter et désirer à la fois cette entrevue. Maintenant, même si je ne devais partir Mercredi prochain, et si d'ici là tous mes moments n'étaient pas pris, j'irais passer une journée avec vous. Les indications détaillées et complètes de mon excellent confrère suppléent à mon examen, les vôtres complètent ces renseignements de nature à me fixer.

Je partage l'opinion du docteur Arduin, et je pense que votre maladie ne tient pas à une cause organique. Je la crois de nature purement **nerveuse**. J'en ai vu souvent, sinon d'absolument pareilles, parce que toutes les maladies nerveuses, lors mêmes, qu'elles dérivent du même type ont des traits variables, mais des semblables qui se sont heureusement résolues. Il serait sans utilité de traiter avec vous le point de vue médical. La partie pratique a plus d'à propos. Je crois qu'un voyage aux eaux vous sera avantageux, tant par l'exercice, les distractions, que par le traitement minéral. Où convient-il d'aller ? En France, ...Ussat, Plombières, Bagnères de Bigorre, St.Sauveur ; en Allemagne, Ems (Duché de Nassau), Marienbad (Bohême) ; en Suisse, Louèche(Valais), me paraissent être les stations les plus appropriées à votre état. A votre place, je n'irai pas chercher trop loin ce qui est à votre porte. Je crois que, nulle part, vous ne trouverez une station mieux aménagée et plus efficace qu' Ussat pour la maladie que vous avez. Madame Georges viendrait à Ax ; vous resteriez à Ussat et de temps en temps nous nous rendrions visite ce qui ajouterait quelques agréments au traitement. Après la cure d'Ussat, nous verrions ce qu'il conviendrait de faire, et, s'il fallait aller passer quinze jours dans une autre station, nous le déciderions ensemble, et de visu.

Voilà mon avis. Je tiens sans doute beaucoup à vous rapprocher tous de Mme. Alibert et de moi, mais croyez que malgré ce désir, le médecin conserve toute sa liberté de conseil, et n'est pas trop influencé par l'ami.

J'ai vu tout récemment **Isabelle** qui va bien et qui trouve que Madame Georges ne la ménage pas dans ses reproches ; nos garçons sont momentanément enrhumés, mais bien portants, et Mme. Alibert est traînante. Elle a bien souvent dans notre malheur prononcé votre nom, et elle vous reverrait avec bonheur.

Le facteur me presse et je vais lui remettre cette lettre. Demain, j'écrirai au Docteur Ardouin. Veuillez dire à Messieurs Georges et Jules que je leur enverrai les reconnaissances des 7 000 F qu'ils ont bien voulu **me prêter** dès que je me serai procuré un papier timbré. Je crois n'avoir qu'à me féliciter à tous les points de vue de l'acquisition que j'ai faite. Cette affaire a été traitée en quelques heures, à l'insu de tout le monde. J'ai trouvé un grand seigneur disposé dans un moment de caprice à perdre cent mille francs, et je l'ai pris au mot. Les avantages pécuniaires ne sont pas ceux qui me séduisent le plus. Dans notre nouvelle résidence, nous aurons une habitation charmante et un excellent voisinage pour Mme. Alibert et nos enfants. J'espère bien que cette fois vous nous ferez l'amitié d'y venir, et que nous ne verrons pas Madame Georges arriver seule comme une épave.

Recevez, chère madame, pour vous et tous les vôtres l'assurance de mon respect et de notre affectueux attachement.

CONSTANT ALIBERT

Pons, 13 Juin 1862,

Je ne vous parlais pas, cher docteur , de mes projets d'été parce que, vraiment, avant la réception de votre lettre, je n'en formais aucun, sinon celui de garder paisiblement mes pénates pour économiser ma pauvre bourse. Oui, j'en étais là quand vous évoquez sous mes yeux mon ennemi mystérieux toujours prêt à fourbir ses armes pour me livrer de nouveaux combats. Franchement, je ne suis pas plus brave ...qu'une femme : vous m'avez fait peur ; ma mère et ma sœur devinant ma faiblesse sont venues à la rescousse. Bref, je m'avoue vaincue... vous me verrez bientôt.

Peut-être, en même temps que moi ou plutôt me précédent, vous recevrez la visite de Mme. Jules ; elle filera vous consulter à Ax, et reviendra se soigner à Ussat, d'après vos prescriptions. Suzanne la suivra, je pense, et mon beau frère sera leur chevalier. Georges hésite à m'accompagner : plusieurs courants contraires le tiraillent ; s'il reste à Pons, il nous menace de quelques réparations intérieures de son cabinet d'étude, je crois ; à ce compte là, il fera mieux de jeter son argent sur les grands chemins : il en jettera moins, et, nos cousins seront plus contents.

La pensée de vivre quelques semaines auprès de vous et de Mme. Alibert enlève à mon prochain voyage tout son ennui, cependant, nous aurons bien des tristesses à nous conter, bien des larmes à verser ensemble, une douleur immense à savourer amèrement, comme contre partie de nos joies de l'an passé.

L'intention de Mr. et Mme. Jules est de se rendre aux bains, dès les premiers jours de Juillet ; veuillez donc m'indiquer avant l'hôtel où ils devront descendre à Ussat de préférence aux autres. J'attends promptement ce petit renseignement de votre obligeance, et vous dis adieu ainsi qu'à Mme. Alibert jusqu'à mon prochain courrier qui

probablement vous dira à revoir. En attendant, et unie sur un tel point aux divers membres de ma famille, je suis toujours de vous et des vôtres, la fidèle amie, MEP.

Ax, le 19 Juin 1862,

Ma chère dame,

Je reçois à Ax votre bonne lettre. Merci de votre détermination, pour vous, à qui elle sera utile, pour moi et pour Mme. Alibert, à qui elle donne une nouvelle marque d'amitié. Je verrai Mme. Jules avec bonheur. Il me restait comme un poids sur la conscience de n'avoir pas saisi que les préoccupations dont vous m'aviez fait les confidences, avaient pour base des souffrances aussi réelles et aussi obstinées. Il me semblait que mon attachement pour vous tous avait en cette circonstance, manqué de loyauté, et que c'était faute grave de ma part, de ne vous avoir pas, en échange d'une affection que la bonne et la mauvaise fortune n'altèrent pas, apporté spontanément une opinion, un jugement que vos craintes vous faisaient souhaiter.

Enfin, nous allons réparer grâce à vous, tout cela, et examiner de face le ...

Mme. Jules peut être assurée d'avance que je mettrai tout mon art à faire passer dans le plateau de la balance de son côté, une partie de la reconnaissance qui charge déjà le mien. Les meilleurs hôtels d'Ussat sont...

Comment partirez-vous de Bordeaux. ? Probablement par l'express de 9h. 45. Vous arriverez à Foix à 9h.35 du soir. Je vous conseille d'y coucher. Descendez, s'il vous plaît, à l'hôtel Roufle, sous mes auspices, et demandez de bonnes chambres du 1^etage. Le lendemain, prenez une voiture à volonté chez Andoye, et venez tous directement à Ax. Mr. et Mme. Jules y passeront 3 ou 4 heures, et, la même voiture, en descendant, les ramènera à Ussat. Voilà, je crois, le meilleur itinéraire. J'ai pris moi-même une voiture de ce genre. Pour votre règle, j'ai payé 20 F. Ne vous laissez pas exploiter. Il faudra nécessairement ajouter un supplément pour ramener Mr. et Mme. Jules à Ussat.

Engagez Mr. Georges à venir, dîtes-lui, de ma part, que sa maison est assez bien, et, qu'il peut ajourner les réparations, sans que l'œil le plus difficile s'en offense.

Veuillez faire agréer à l'excellente Madame Barbier nos meilleures amitiés. Notre satisfaction serait complète si elle vous accompagnait. Recevez tous, de Mme. Alibert et de moi, l'assurance de notre immuable attachement.

Votre bien dévoué et respectueux serviteur, CONSTANT ALIBERT

Pons, 22 Juin 1862,

Mon oncle nous accompagnera décidément dans l'Ariège, cher docteur, et, je vois, qu'il voudrait entraîner d'autres Rochefortains avec lui, d'après sa lettre que j'ai reçue ce matin.

Il me demande que vous ayez la bonté d'envoyer à Monsieur Constantin, médecin à Rochefort, l'ouvrage ou la notice sur les eaux d'Ussat ! La votre n'est pas publiée, je crois ; s'il en existe quelque autre, veuillez être assez obligeant de l'envoyer à votre confrère, et je vous rembourserai le prix à notre prochaine entrevue. Attendant maintenant, le congé de Mr. Roudié, notre départ est reculé jusqu'au 10 Juillet probablement. Je vous remercie de tous les renseignements...

Mr. Poitevin persiste à garder le logis, où il fera société à ma mère, qui, sans utilité pressante, n'abandonne point ainsi, le gouvernail de notre barque, et, à ses parent qu'il lui

répugne de laisser seuls à Pons. Surtout, au souvenir des accidents arrivés à mon beau père l'an passé.

Je regrette beaucoup que l'époque de notre voyage ne coïncide pas avec celle des vacances d'**Isabelle**. J'aurais été heureuse, et pour moi, et pour vous de l'emmener. Mais vous comprenez que je suis à la disposition de la bande à laquelle je m'adjoins comme compagnie de route.... M.E.Poitevin.

Ax, le 29 Juin 1862,

Ma chère dame,

Dès la réception de votre lettre, j'ai prié mon collègue d'Ussat d'envoyer une de ses brochures à Mr. Constantin. Je suppose qu'il l'a fait. Je n'en avais aucune à ma disposition. Je suis bien aise d'apprendre que Mr. Roudié se détermine à vous accompagner. J'aprouve aussi les excellents motifs qui font rester Monsieur Georges chez lui. Après la maladie de Mr. Poitevin, il est prudent de ne pas le quitter.

Le hasard vous a bien servi en vous faisant ajourner votre voyage. Il fait un froid noir dans ce pays ; je viens de la procession de la Fête-Dieu, et je regrettai de n'y avoir pas pris mon manteau.

Il y a, encore, très peu d'étrangers à Ax. : l'hôtel le mieux garni en ce moment est assurément l'hospice.

Je profite de ces premiers loisirs pour mettre de l'ordre dans mes écritures, et pour terminer quelques travaux commencés.

Depuis que vous n'êtes venue, la question des eaux a fait ici un grand pas. La commune d'Ax s'est enfin décidée à acheter les bains. Elle va être prochainement en instance auprès du gouvernement pour être autorisée à emprunter 568 000 f. Malgré l'élévation de cette somme, je crois que nous aboutirons cette fois. Je me suis trouvé très militant dans ces projets qui ont donné lieu à une polémique assez passionnée. L'esprit plein de notre malheur, je n'avais pas trouvé place pour vous en parler dans mes lettres ; nous en causerons ici.

Nous vous attendons avec impatience et sommes toujours de vous tous, vos dévoués amis. CONSTANT ALIBERT

Pons, 9 Juillet 1862,

Jules a été fort indisposé la semaine dernière, cher docteur, il est même encore souffrant et alité une partie de la journée. Pour retarder notre voyage cette raison suffisait, mais Dimanche, mon beau père a eu une nouvelle attaque, et, quoiqu'elle semble, Dieu merci, ne devoir pas laisser de suite, nous avons besoin que ce bon vieux, soit complètement rendu à son état ordinaire avant de le quitter. Nous espérons cependant, réaliser la semaine prochaine nos projets, et, si rien ne nous contrarie, et, que les événements marchent à notre gré, nous arriverons peut-être à Ax vers le 19. L'histoire des jours maigres en ... est un ennui : aussi ne me répondez qu'un mot (vous me verrez bientôt et nous causerons longuement) pour me fixer, par le retour du courrier, si le Samedi, dans le Diocèse de Pamiers on a la permission d'user d'aliments gras ?

Mr. Roudié et sa fille sont parmi nous...

Mes amitiés, ou plutôt nos amitiés à Mme. Alibert et, pour vous, toujours, l'assurance de mes sentiments affectueux, Votre très dévouée, M.E.Poitevin.

Ax, le 11 Juillet 1862,

Ma chère dame,

Je viens de recevoir votre lettre. J'y réponds immédiatement. L'usage des aliments gras est permis le Samedi dans le Diocèse de Pamiers.

Je suis contrarié moins du retard apporté à votre voyage, que de la cause de ce retard. Je fais des voeux pour la santé de Mr. Poitevin père ; j'espère que le dérangement de Mr. Jules ne sera que passager.

Ici Paul entre sans frapper dans mon cabinet, et passant la tête par la porte entrebâillée, il me dit : "Papa, tu embrasseras bien Mme. Poitevin pour moi". Si François l'entendait, cette prière aurait un 2^e Di... Les parents font comme les enfants et vous embrassent tous. J'ai remis votre billet à Charlotte.

Votre respectueux et dévoué ami,

CONSTANT ALIBERT

Pons, 27 Août 1862,

Avant de vous donner de nos nouvelles, cher docteur, j'ai voulu goûter un peu le repos de mon chez moi et ses autres douceurs, qu'avec l'âge, j'apprécie de plus en plus, à proportion que je me blase sur le plaisir des voyages. Ceux-ci, cependant, conservent toujours pour moi agrément et utilité, tant qu'ils me rapprocheront de mes amis, ou fortifieront une santé à laquelle je tiens beaucoup, malgré mon détachement croissant de choses de la terre. Condamnée à y vivre, peut-être, de longues années, je veux tâcher du moins de m'y bien porter. Les bains d'Ax paraissent m'avoir donné un sursaut de force, et, maman s'étonne de ma négligence à l'endroit de ma **canne**, que dans ma chambre, j'oublie très volontiers, comme vous en avez été témoin....(nouvelles de la santé de tous). J'étais si lasse à Bordeaux. que je n'ai pas eu le courage de me faire photographier ; si la mort me surprend, la postérité, et, ma postérité ne s'en plaindront pas. Voilà ce qui me console.... M.E.Poitevin..

Ax, le 18 Septembre 1862,

Mon cher Mr. Poitevin,

J'ai reçu la lettre de Mme. Georges du 27 Août ; je n'ai pas répondu...

Mon S.S. privé⁴¹ dans **l'affaire Camiran**, expire le 6 Octobre. J'en ai demandé le renouvellement, me fondant sur le fait que je serai à peine arrivé en Médoc, à cette époque, et sur ce que Ax n'étant pas une fabrique de monnaie, et, n'ayant vendu vin ni terre pendant mon séjour ici, je serai gêné même pour payer les droits. J'y allais comme vous voyez loyalement, et sincèrement. Conseillé par un notaire de mauvaise foi, Mr. de Camiran m'informe d'avoir 1^o à passer l'acte avant le 6, 2^o à lui payer un acompte de 14 000 F promis, dit le notaire, ou bien de renoncer à mon achat. On espère ainsi m'amener à

⁴¹ Acte d'achat provisoire.

renoncer à mon achat, mais on n'y réussira pas. La promesse prétendue de l'acompte de 14 000F est une ruse cousue avec du fil blanc. Je n'ai rien promis de semblable ni par écrit, ni verbalement. Je me suis engagé par S.S.P. à payer 50 000 le 17 Mai 1863, 50 000 le 17 Mai 1865, et 104 000 le 17 Mai 1868. Sous ce rapport, je suis donc tranquille, mais je ne peux échapper à l'obligation de passer l'acte public dans les premiers jours d'Octobre. N'ayant pas les fonds, je vais tacher de me les procurer. Si donc les 5 000 F que vous aviez disponible chez Mr. Armand sont encore disponibles, je vous serais reconnaissant de m'autoriser à les prendre. Si même vous en aviez davantage, j'accepterai avec reconnaissance la somme que vous pourrez me prêter. Mon embarras né de ma présence à Ax, ne sera pas de longue durée. Je pense qu'après les vendanges, j'aurai dans mon chai 70 000 F de vin. D'une autre part, un paysan m'a offert hier en bloc 120 000 F de mes propriétés de Couquèques. Je repousse cette offre, mais ma gêne ne peut être de longue durée. Si donc au lieu de 5 000 F vous pouvez par vous ou Mr. Jules ou Mr. votre père, ou Mme. Barbier, m'en faire 10 000, vous me rendriez un réel service en ce moment, et je vous enverrai ma ou mes reconnaissances, solidairement avec Mme. Alibert, et à telle échéance que vous voudrez. J'ai mis la première à 3 ans, mais je n'userai pas certainement de ce délai.

Ecrivez moi, S.V.P. sans retard, parce que comme vous voyez, je n'ai pas de temps à perdre. Je partirai d'Ax le 25 Septembre, si je peux le faire.

Donnez moi des nouvelles de tous les vôtres. Dîtes moi si les inquiétudes que vous causait Mme. votre mère sont dissipées. Quand je me serai débarrassé de mes premières difficultés, j'irai vous voir, et, je me trouverai au milieu de vous avec bonheur.

Le 20 de ce mois, est l'anniversaire de la mort de notre bonne et chère Geneviève. Ayez l'obligeance de nous associer tous aux prières que nous ferons ce jour là pour elle.

Mme. Alibert souffre depuis une dizaine de jours d'une névralgie. Mes enfants vont bien. Nous vous embrassons très affectueusement.

Votre dévoué ami, CONSTANT ALIBERT

(La correspondance avec Isabelle, en pension, commence).

Couquèques, le 22 Novembre 1862,

Ma chère dame,

Malgré mon silence, vous et les vôtres n'êtes pas oubliés. J'ai eu depuis mon arrivée en Médoc une véritable avalanche d'occupations de toute nature, et si mon esprit était souvent avec mes amis éloignés, mon corps se promenait sur toutes les routes. Je suis de cette façon le débiteur en correspondance (et autrement) de bien des personnes.

Enfin, voici en substance où nous en sommes. En ce qui concerne Mme. Alibert, rien de nouveau, nous sommes dans l'**attente d'un événement** dont vous serez immédiatement informée. Elle se recommande d'une manière particulière à vos bonnes prières, à celles de Mme. Jules, de Madame Barbier. Elle pense, et, sur ce point, je partage entièrement son opinion, que sollicité par des âmes aussi ferventes et aussi détachées de toutes choses terrestres, Dieu doit se laisser toucher.

L'homme d'affaire du Haut Vignoble m'a quitté. J'en ai un sans expérience et depuis peu, aussi suis-je obligé de répartir mon temps et mon activité entre St. Corbian, la Lande et Couquèques.

J'ai vendu Couquèques à parceller environ la moitié de la propriété. Le chiffre total de ces ventes s'élève à 106 500 F. La maison d'habitation figure dans ce chiffre pour 30 000 F. J'ai encore à vendre 30 journaux environ. Si je les livre à prix déjà offert, je retirerai de l'ensemble de cette petite propriété de 165 à 170 000 F. Les actes ne sont pas encore passés, et je n'ai rien reçu de mes acquéreurs. J'ai encore vendu mes vins de Couquèques 1862, à raison de 800 F sans escompte et sur lie(?) livrable le 15 Décembre, soit en tout 11 500 F.

Avec quelques autres bagatelles vendues, je tiens à peu près 120 000 F assurés. J'espère que le complément ne se fera pas attendre. J'ai encore, en dehors de la propriété de Couquèques 42 tonneaux de 1859 et 1861, et à St.Estephe, 27 tonneaux de 1862 qui dit-on sont très bons.

J'ai cru qu'avec ces éléments de liquidation, je pouvais par anticipation, me donner le luxe d'une voiture, et, j'ai acheté un **Coupé Clarence** qui ira vous prendre à Pauillac quand vous nous ferez l'amitié de venir nous voir ; il faut aussi ajouter : quand j'aurai acheté les chevaux qui doivent le mouvoir.

Nous devons abandonner la maison de Couquèques le 18 Janvier. C'est donc ce jour que nous irons à St. Corbian. Il est né du hasard, et, comme si notre bonne Geneviève voulait nous faire sentir qu'elle ne reste pas indifférente à notre destinée, ce jour est précisément celui de sa naissance. J'espère bien que cette âme chérie ne nous abandonnera pas dans nos migrations, et qu'elle dirigera nos efforts et nos aspirations vers tout ce qu'il y a de noble, élevé, généreux. Si le catholicisme n'enseignait pas comme un dogme la Communion des Saints, il faudrait l'inventer, car je ne connais rien de plus consolant et de plus doux que de mêler par le cœur et les pensées, ceux qui ne sont plus, aux différentes phases de la vie de famille.

Nous déménageons peu à peu ! Une partie de notre mobilier est déjà à St. Corbian. Ici, nous sommes réduits au strict minimum, c'est à dire aux chambres que nous occupons. Mme. Alibert veut faire ses couches à Couquèques, et tel est aussi mon avis.

Isabelle est rentrée au **Sacré Cœur**, non sans quelque émotion. Un peu découragée d'abord, elle travaille, paraît-il, davantage, d'après les notes que nous recevons. Elle est encore très enfant. Cet âge heureux ne finira que trop tôt pour elle. Le temps se chargera de modifier ce qu'il y a de léger dans son caractère.

Madame Liquard me charge de ses civilités pour vous. Décidément, elle nous quitte et veut habiter St. Christoly. Je respecte sa décision et je lui ai déjà loué une maison.

Paul et François sont plus turbulents et plus intrépides que jamais. Je n'ai pas, au milieu de ces problèmes, résolu celui qui est relatif à l'éducation de François.

Mme. Alibert veut que je vous embrasse tous pour elle et je prends la liberté d'en faire autant.

Votre respectueux et bien dévoué, CONSTANT ALIBERT

Pons, 26 Novembre 1862,

Vos occupations multiples, cher docteur, excusent et au delà les négligences de votre correspondance, mais que dirais-je de ma propre paresse, **moi qui traîne si oisivement** sa vie et n'ai que des journées vides de tout travail matériel à offrir au Seigneur !

Dieu merci ! les labeurs de l'âme ne me manquent pas plus qu'aux autres, par exemple et, si j'étais aussi détachée de la terre que Mme. Alibert et vous le supposez, depuis quelques mois surtout, j'aurais acquis des mérites incalculables, car les événements de ce bas monde ne marchent pas trop au gré de mes désirs. (Pages sur la santé de tous).

Pensez donc que mon oncle se remarier en Janvier prochain et avec une Protestante, veuve de 46 ans... La sotte union de mon oncle refroidira, c'est inévitable, les relations de notre famille... Quand nos passions sont en jeu, nous jetons le masque, et nous montrons, dans notre extrême misère: ..., orgueilleux, vindicatifs, ou honteux esclaves de nos vices, du plaisir et de l'argent. Que de raisons de s'humilier...(2 pages)

...par deux fois, sans fatigue, j'ai fait l'épreuve d'aller au couvent et d'en revenir sans bâton ni aucun soutien....

Maintenant, il me reste, avant de clore ces lignes, à vous féliciter de l'heureuse marche de vos affaires temporelles... MEP.

Souvenir amical à Isabelle, à la première occasion, s'il vous plaît ; dîtes-lui de ma part, qu'avant tout, elle s'efforce d'être pieuse et d'aimer Dieu par dessus tout, en apprenant dès l'adolescence, l'esprit de sacrifice et la gravité des devoirs chrétiens.

Couquèques, le 28 Novembre 1862, 4 h. du matin.

Ma chère dame,

J'ai reçu hier soir votre bonne lettre. Vos voeux sont exaucés. Ma chère Alida vient de mettre au monde un gros garçon après deux heures de souffrance. Comment l'appellerons-nous ? Nous n'en savons encore rien, mais probablement **Brice**. Je prends un vif intérêt à la santé des vôtres, et, en particulier à l'état de Mme. Poitevin. Mme. Alibert et moi désirons ardemment que son état s'améliore. Votre respectueux et bien dévoué,
CONSTANT ALIBERT

Pons, 2 Décembre 1862,

L'heureuse délivrance de Mme. Alibert nous satisfait tous ici, cher docteur, car nos coeurs vous sont incessamment dévoués. Nous espérons que la santé de la mère et du bébé ne vous causeront aucun souci et qu'une nouvelle bénédiction entre dans votre demeure avec ce gros garçon, qui a un nom maintenant, je pense !...(tour de la santé de tous). Adieu, cher docteur, embrassez pour nous la commère et le poupon, et faîtes nos caresses à vos gamins, nos amis à Isabelle. A vous sincèrement. M.E.Poitevin..

[sommaire retour](#)

St. Corbian, le 19 Février 1863, (la belle-mère de MEP vient de mourir)

Ma chère dame,

Mme. Alibert et moi prenons une bien vive part au malheur qui vient de vous frapper. La perte d'une mère, quelque prévue qu'elle soit d'ailleurs, est une des plus grandes calamités de la vie et elle est irréparable. Nous sentons vivement ce que vous avez éprouvé et ce que vous éprouvez encore de déchirant, et, nous vous donnons la seule chose que Dieu nous permette d'offrir aux âmes éprouvées, nos sympathies les plus affectueuses et les plus sincères. Vous connaissez notre attachement à toute votre famille, et, ces lignes ne vous donneront par leur brièveté , qu'une idée bien imparfaite de notre

participation à vos peines. Votre cœur, et la participation si amicale et si bienfaisante que vous nous avez apportée vous-même au jour de nos malheurs, vous la feront deviner. Nous n'avions pas coutume de laisser passer le jour de l'an sans vous écrire. nous n'obéissions pas à de vulgaires convenances. Nos sentiments nous portaient à faire échange de nos vœux. Les amitiés éphémères que nous avons créées à Ax, sont bien vite passées à travers le crible du temps et de l'indifférence, mais les nôtres fondées sur l'estime, la communauté d'idée etc... sont restées vivantes, et maintenant, elles ont pris racine dans nos coeurs comme celles qui datent de l'enfance, et elles vivront autant que nous. Ce silence du jour de l'an me paraissait anormal, et nous craignions que quelque chose de fâcheux se passât dans votre famille. Nos craintes étaient malheureusement fondées. Ma dernière visite à Pons ne date pas de loin, et cependant, nous ne nous reverrons pas sans avoir été les uns et les autres cruellement mutilés.

Pendant que je me livrais à ces conjonctures, j'étais moi-même aiguillonné par de réelles inquiétudes qui prirent un moment le caractère de vives alarmes. **L'accouchement** de ma femme avait été rapide, mais les couches ne furent pas régulières. Il survint d'abord un état douloureux du ventre qui me fit redouter une péritonite, puis un point très sensible et très circonscrit qui me fit craindre un abcès du bassin, puis des airs(?) intermittents et, enfin une hémorragie suivie d'une grande faiblesse. Tout cela dura un mois. Ce ne fut que le 13 Janvier que ma femme fut en mesure de supporter le voyage de St. Corbian.

C'est depuis ce jour que nous y sommes. Une partie du **déménagement** avait été opérée par mes soins pendant que ma femme était au lit. Elle a tout trouvé ici accumulé en un tel état et un tel désordre qu'il y avait de quoi effrayer une santé mieux affermie que la sienne. Néanmoins, elle s'est mise bravement à l'œuvre, et cet exercice lui a fait grand bien. Elle est aujourd'hui complètement guérie. Peu à peu, chaque objet trouve sa place. Nous en serons la semaine prochaine aux rideaux. Jusqu'à présent, il n'y en a point aux fenêtres, ni aux lits, les nôtres ne pouvant pas servir à cause de leur brièveté.

Dans notre nouvelle résidence, nous sommes bien. Si le bonheur consistait dans les conditions matérielles de la vie, nous l'aurions trouvé, mais il n'est pas là.

Je débrouille l'écheveau encore fort compliqué de **ma situation**, et, quand ce sera fini, j'ai fait voeu de me créer une existence assez simple en vue de ma famille, des malheureux, et des biens éternels. Je suis encore découvert de plus de 100 000 F, mais j'ai de quoi le faire avec le vin que j'ai dans mes chais et la terre de Couquèques, encore à vendre. Je ne me presse pas pour opérer la vente de celle-ci, mais je ne serai pas fâché de me débarrasser de mes vins. Ils ne m'ont pas été demandés. Mes acquéreurs m'ont donné quelques acomptes, et, je vais payer un de ces jours, 20 000 F à Mr. de Camiran. Mes amis obligés de Pons ne seront pas les derniers remboursés, mais Mr. de C. n'ayant rien reçu, il m'a paru convenable de lui donner le premier argent dont j'ai pu disposer.

Je n'ai pas d'homme d'affaire et ne veux plus en avoir. Je dirige moi-même mon exploitation. En ce moment, je suis fort occupé. Néanmoins, j'irai vous voir dès que je pourrai m'absenter deux ou trois jours. N'ayant pas les mêmes motifs que nous à invoquer, nous espérons que Madame Jules, votre mari, Madame votre mère et vous viendrez nous voir bientôt. Vous nous en avez fait la promesse, et, rien ne nous sera plus agréable que votre visite.

Madame Liquard habite St. Christoly. **François** est avec elle et va à l'école tous les jours. **Paul** est à St. Corbian avec nous. **Marcel** est en nourrice dans notre voisinage. C'est un gros et bel enfant qui a les traits de notre bonne et à jamais regrettée Geneviève. **Isabelle** a fait des progrès de tout genre. Son accent a beaucoup changé et a pris de la distinction.

Je vous prie d'être auprès de Monsieur votre beau père l'interprète de nos regrets, et embrassez pour nous toute votre famille.

Votre respectueux et bien dévoué, CONSTANT ALIBERT

(manque la réponse du 17 Avril, et une lettre du 8 Mai)

St. Corbian, le 12 Mai 1863,

Ma chère dame,

J'ai reçu hier seulement votre bonne lettre du 8 Mai. J'y réponds par retour du courrier. Non seulement votre visite du 18 me ferait grand plaisir, ce dont vous ne doutez pas, mais elle ne nous dérangerait en rien. Si nous étions les uns et les autres dans de meilleures dispositions d'esprit, nous ferions arborer ici le pavillon en signe de réjouissance, mais nous ne le pouvons pas. Pendant que le malheur vous éprouvait si cruellement, il s'appesantissait aussi sur nous. Ma pauvre sœur, qui s'était mariée avec un commerçant de Carcassonne est veuve depuis deux mois, dans un état de grossesse avancée, et mère d'un enfant, à l'âge de 22 ans. Hier encore, pendant que votre lettre m'arrivait, Mme. Alibert était allée aux obsèques d'un de nos parents éloignés.

Voilà bien des raisons pour que ceux qui restent se rapprochent davantage et reprennent les liens de leur amitié. C'est ce qu'il nous faut faire en nous voyant, et nous visitant plus souvent. Mme. Alibert calculait qu'à cause de **Marcel**, elle ne pourrait pas aller à Pons l'année prochaine, et, elle voulait vous faire la surprise de m'y accompagner. Si je n'ai pas encore répondu à votre avant dernière lettre, c'est que je voulais vous annoncer mon arrivée, et ma femme voulait être de la partie.

Il y a deux **itinéraires** :

1° Par Blaye et Pauillac, tous les jours.

2° Par Mortagne et Pauillac, les Lundi, Mercredi, Vendredi.

Le bateau à vapeur qui descend la rivière passe à Blaye à 4 heures du soir et à 10 heures du matin.

Ainsi vous pouvez arriver Lundi à Pauillac par Mortagne, entre 8 h. et midi, par Blaye à 11 h. du matin, et à 5 ou 6 h. du soir.

Le bateau qui remonte depuis Royan part de Royan entre 6 heures et 10 du matin, suivant la marée. Dans aucun cas, il ne peut être à Mortagne avant 7 heures, 7 heures et demi du matin.

La voiture de Bégadan correspond avec le dernier bateau seulement. Cette voiture vous dépose devant notre porte à St. Corbian. Il est probable que vous n'aurez pas besoin de la prendre ; j'irai vous attendre à Pauillac, avec ma voiture. Ecrivez-moi un mot par retour du courrier pour me faire connaître l'heure de votre arrivée à Pauillac.

Je termine pour que cette lettre vous arrive 24 heures plus tôt.

Mille amitiés à tous les vôtres de la part de Mme. Alibert et de les miennes, et, toujours
Votre respectueux et bien dévoué, CONSTANT ALIBERT

(2° visite des Poitevin),

St. Corbian, le 31 Mai 1863,

Mon cher Mr. Poitevin,

Au moment où je me préparais à partir pour Pons, un de mes valets de labour m'a signifié qu'il allait me quitter. C'est un grain de sable dans ma machine agricole, mais ce grain suffit pour en troubler singulièrement la marche. J'ai du par conséquent aviser à cela.

Je reçois aujourd'hui une lettre de Mme. Poitevin, lettre charmante comme toujours, de forme et d'esprit, qui confirme ses projets de départ pour La Rochelle. Quand j'irai vous voir, je désire vous trouver tous réunis. Veuillez donc me dire à quelle époque Mme. Poitevin rentrera.

Nous conservons un excellent souvenir de votre trop courte visite à St. Corbian. J'espère bien que le chemin vous en étant maintenant connu, vous viendrez nous voir de temps en temps; Mme. Alibert espère aussi avec moi que Mme. et Mr. Jules, et l'excellente Mme. Barbier nous feront l'amitié de venir passer quelques jours avec nous.

Tout à vous et à tous les vôtres, CONSTANT ALIBERT

Au château du Haut Vignoble, le 30 Juin 1863,

Chère Madame et Amie,

J'arrive de Bordeaux., et mon premier empressement est de venir vous remercier du témoignage affectueux que vous avez bien voulu me prouver en m'envoyant votre **photographie**, et celle de Mr. Poitevin, que je trouve, on ne peut plus ressemblante. Mille fois merci de votre gracieux souvenir. Je le conserverai précieusement. Cette attention délicate de votre part me touche, et me prouve une fois de plus combien vous nous aimez. Isabelle que j'ai vu est tout heureuse de vous posséder ; elle m'a exprimé toute la joie qu'elle avait éprouvée en vous lisant. Chère enfant, elle tenait entre ses mains votre lettre, et, elle en était émue. Je l'ai trouvée fort raisonnable, et très affectueuse, empressée auprès de moi, elle a beaucoup d'attention qu'elle n'avait pas autrefois. En vous entretenant d'Isabelle, combien de souvenirs pénibles se réveillent en moi, aussi je m'abstiens.

Mr. Alibert ignore encore l'époque de son voyage à Pons ; il est si occupé en ce moment qu'il ne sait où donner de la tête.

Tout marche parfaitement lorsqu'il est présent ; dès qu'on s'aperçoit qu'il n'est plus là pour surveiller, tous les travaux sont négligés ; il faut y être constamment. Je reconnaiss plus que jamais que sa présence est indispensable ici. Par conséquent, il faut **renoncer à la gloire**, ce qu'il a à peu près déjà fait. Le candidat que Mr. Alibert avait proposé a échoué, c'est Mr. Garrigou qui vient d'être nommé Sous-inspecteur. Maintenant, les gens d'Ax se débrouilleront comme ils pourront.

Mr. Alibert et mes deux garçons que j'ai auprès de moi en ce moment vous disent à tous les choses les plus aimables, et moi, ma chère Amie, je vous embrasse à tous comme je vous aime, Votre amie dévouée, AA.

Pons, 26 Novembre 1863,

Isabelle vous a raconté, cher docteur, le doux plaisir que je me suis donné d'aller l'embrasser et l'encourager selon ma coutume, au travail, vers lequel elle se sent, dit-elle, cette année des aspirations sérieuses. Georges a joué de malheur à Bordeaux car il y était en même temps que vous le Dimanche, et ne vous rencontra pas. Du reste, cela nous arrive toujours ! Encore au mois de Septembre, j'ai vu par la date de vos lettres que le 16, le bateau où ma soeur et moi nous trouvions, revenant à Pons, dut toucher Blaye, en même temps que le vôtre ; et, il y en avait trois, un moment, au débarcadère. Pendant toutes les vacances, j'ai vainement espéré votre visite avec Isabelle. St. Corbian vous absorbe tellement que vos amis ne doivent plus prétendre jouir de vous jusqu'au règlement de votre situation pécuniaire. Je me suis informée à votre fille de ces maudits vins, et, j'ai vu qu'ils sont encore votre richesse la plus embarrassante ! Pauvre docteur ! Qu'il me tarde de vous voir sorti de ces affaires compliquées, et, un peu plus à vous même, et à l'amitié. Si j'étais moins paresseuse, je vous relancerai quelque fois...

Vous vous êtes donc séparés Mme. Alibert et vous, de votre cher François. Ce n'est pas notre faute si nous n'avons pu caresser un instant ce bon gamin. Mr. Poitevin et moi, sortant du Sacré-Cœur, nous fîmes bien conduire à la gare St. Jean presque, et pour nous casser le nez à la porte du Séminaire. François était à la campagne. Le portier, je suppose, lui aura remis les trois mots de mon mari. Combien je suis contrariée, et combien j'aurai voulu voir ce pauvre drôle, dans ce nouveau rôle. Craint-il ses professeurs comme autrefois il redoutait Mme. Ribote. Paul et Brice (**Marcel**) donnent encore assez d'occupations à leur mère, n'est-ce pas, et, elle aussi, nous ne devons pas compter la voir !...(nouvelles du groupe Poitevin)

Adieu encore, et toujours votre obligée,
M.E.Poitevin.

Château du Haut Vignoble, le 12 décembre 1863,

Ma chère Dame,

En me remettant sous les yeux votre bonne lettre, je suis vraiment confus de voir qu'elle est du 26 Novembre, et que je suis resté quinze jours sans vous répondre, lorsque mon désir était de vous devancer, et après l'avoir été par vous, de vous donner immédiatement la mesure d'une ponctualité qui eût été en si parfait accord avec mes sentiments.

Depuis cette époque, je suis allé deux fois à Bordeaux.. Isabelle m'apprit, et votre visite, et ces coïncidences malencontreuses qui nous amenaient au même moment presque, au Sacré-Cœur, à notre insu. J'en ai été très contrarié ; si j'avais connu votre présence à Bordeaux., j'y serai resté certainement un jour de plus. Nous sommes ma femme et moi, infiniment touchés de la marque d'affection que vous nous avez donnée, en allant voir nos enfants aux deux pôles de Bordeaux.. Pour faire ces deux visites, il faut une journée entière ; c'est un sacrifice, quand on est en voyage, devant lequel votre amitié n'a pas reculé. Isabelle se disposait à vous écrire. Cette résolution lui appartient en entier, et, je tiens à ce que ma fille ait à vos yeux le mérite de la spontanéité. Instruits à l'école de leurs parents, nos enfants apprendront à vous aimer.

Isabelle commence à me satisfaire ; elle devient laborieuse et appliquée. François s'est fait difficilement au régime du Séminaire, mais, enfin, l'y voilà accoutumé. Les maîtres les traitent paternellement, et, je crois qu'ils en feront quelque chose. Il est à la dernière classe ; à sa première composition, il a été avant dernier. Je lui donnerai à ce propos une petite récompense, car, à la rigueur, il aurait pu être le dernier. Nous avons depuis huit jours notre jeune **Marcel**. C'est un bel enfant qui marche déjà seul. Nous cherchons dans sa figure des traits aimés ; quelque fois, nous les voyons pas passer comme une ombre, sans savoir si la réalité l'amène, ou si le souvenir, le regret, l'affection la plus vive évoquent la chère image, pour l'appliquer de force sur la figure vivante de l'enfant.

J'ai appris par une lettre de faire-part le mariage de Mme. Batailh. J'avoue, à ma confusion, que je n'ai pas encore envoyé mes félicitations ; j'aurais pu concilier ma paresse avec ce devoir en adoptant la forme muette de la carte de visite, mais j'avais épuisé mes cartes, et, comme on n'en fabrique pas à St. Estèphe, la chose en est restée là. Je n'ai pas été aussi négligent envers Mr. Albert Bonneau. Je lui ai envoyé en temps promis la lettre d'introduction auprès de mon ami de Las Cases. De son côté, Mr. Bonneau m'a très exactement envoyé le dessin de l'appareil de distillation. La livraison qui le contiendra paraîtra très prochainement. Tout ce qui concerne le vin de Médoc a déjà paru. J'ai été satisfait du dessin de Mr. Bonneau, mais on a du le réduire pour le faire rentrer dans le cadre de l'ouvrage.

Les nouvelles que vous me donnez de la santé de Mr. et Mme. Jules me font grand plaisir. Je m'attendais aux grâces d'état que vous avez éprouvée au moment de cette séparation, (il est nommé juge de Paix à Mirambeau). Il semble que au fur et à mesure que l'on avance en âge, les angulosités de notre nature déchue se dessinent mieux. Le phalanstère est un rêve charmant de la jeunesse, et la solitude ou mieux l'isolement, la distinction des feux, des habitudes, des intérêts, sont un besoin de l'âge mûr. En ce qui me concerne, je sens que je deviens de plus en plus difficile. J'espère bien pouvoir me faire tolérer par ma femme, mais je n'aurai peut-être pas le courage d'imposer à mes enfants mon humeur et mon caprice.⁴²

Mes affaires sont dans le même état, mais mes besoins d'argent sont moins pressants. J'ai vendu 7 tonneaux de 1862 crû de Morin à 1400 F l'un net, et 1 tonneau de 1861 Couquèques à 800 F. Voilà 10 600 F empruntés à mon chai, qui ne s'en ressent guère. En outre plusieurs de mes débiteurs m'ont compté ou vont me compter une vingtaine de mille francs. J'ai dans ces sommes additionnées de quoi payer les 20 000 F que m'a prêté un banquier de Pauillac (Lapierre ?), et, une dizaine de mille francs de reste pour faire face aux dépenses courantes. Je me trompe fort, ou ma période difficile est passée. Je vais payer ma dette flottante à mesure que mes ventes et mes rentrées auront lieu, et après l'avoir éteinte, je passerai à la dette consolidée. Ce travail n'est pas précisément celui d'Hercule nettoyant les écuries d'Augias, mais il ne laisse pas que de me préoccuper. Dans mon actif figurent 80 000 F de vin qui pourraient subir de désastreuses réductions. Il me tarde beaucoup de m'être débarrassé de cette marchandise ; avec elle, j'ai la misère, avec les apparences de l'opulence.

Mr. Poitevin m'a prié de lui garder une barrique de 1862. Je la garderai avec grand plaisir. Il peut y compter, l'année est des meilleures, et le crû des plus distingués. Je ne crois pas qu'on fasse mieux dans St. Estèphe.

⁴² Paragraphe souligné par **Marcel** Alibert, en 1937.

Dans quelques jours je pourrai, je crois, à moins que mes débiteurs me manquent de parole, envoyer à Mr. Poitevin les **intérêts arriérés** qu'il voulût bien me laisser en main. Le temps de la gêne va être passé, mais la reconnaissance restera. L'assistance de mes amis ne m'a pas manquée, mais je n'ai pas reçu d'offre plus spontanée et plus cordiale que celle que Mr. Poitevin me fit dans votre jardin. Je l'en remercie avec effusion. Il m'avait promis de venir passer quelques jours avec moi pendant l'hiver. Nous ne nous absenterons pas, et, nous vous accueillerons quand vous viendrez à bras ouvert ; de mon côté, il me tarde d'être moins occupé pour pouvoir aller vous voir de temps en temps. Ainsi que vous le dîtes très bien, à propos de Mr. Roudié, nous nous donnons des soins excessifs pour des choses qui passent ; ces soins font que pendant la durée de la vie nous appartenons peu à Dieu, à nous-mêmes et à nos amis ; nous prenons presque tous la part de Marthe, alors que celle de Marie serait évidemment la meilleure.

Ma femme se joint à moi pour vous exprimer ses amitiés. Le premier jour de 1864 n'ajoutera rien à nos sentiments pour vous tous. Il me trouvera tel que nous sommes à votre égard, vous estimant et vous aimant tous, et, priant Dieu que les biens qu'il distribue à ceux qui le servent, ne vous soient pas épargnés.

Votre respectueux et bien dévoué, CONSTANT ALIBERT

Pons, 17 Février 1864,

Je n'essaie point, cher docteur, de m'excuser de ma paresse qui ne vous a pas du reste porté un gros préjudice, car, je me sens de jour en jour , plus stupide et incapable d'intéresser la moindre causerie....

Je ne suis point malade à proprement parler, mais je tousse depuis le commencement de Décembre, et cela m'ennuie parce que on me condamne à garder la maison le matin quand je préférerais aller à la messe selon mes petites habitudes. Si vous venez nous voir, j'aurai la curiosité de me faire ausculter , attendu qu'il me passe de singulières idées par la cervelle. (la tuberculose ?) (une page de chronique).

Enfin, Ax se métamorphose et je suis curieuse d'en entendre parler par vous, qui êtes au courant de ces transformations, je pense, quoique Georges Roudié ait écrit que vous avez envoyé votre **démission** d'Inspecteur. Est-ce vrai ? Nous avons reçu un opuscule relatif à l'établissement modèle, et Charlotte m'a écrit que le ... se sépare, et qu'eux-mêmes transforment leur hôtel...J'irai juger ces embellissements l'été prochain. Je suis décidée, en effet, à retourner à Ax dont les eaux me sont toujours salutaires, mais qui m'insupportera, je n'en doute point, plus qu'aucune des précédentes années puisque je n'y jouirai pas de votre bonne société et de celle de Madame Alibert, qui me dédommageraient si bien le soir de la monotonie de la journée.

Embrassez tendrement...

M.E.Poitevin.

.
Pons, 9 Mai 1864, à François,

Les deux mots que tu m'as adressés, mon cher François, comme prémisses de tes essais dans l'art d'écrire m'ont fait un vrai plaisir et je me reproche de ne t'en avoir point remercié plus tôt. Ce premier griffonnage est un acte d'affection souvenir et le témoignage de ta reconnaissance. A mesure que tes petits talents d'écrivain grandiront,

fais croître aussi dans ton coeur les aimables qualités et les sentiments élevés qui y sont en germe et que ta plume, cher enfant, te serve toujours mieux à exprimer ce qui est bon et ce qui est bien.

Monsieur Poitevin et moi avons beaucoup regretté de ne pas t'avoir rencontré...
Ta vieille amie M.E.Poitevin.

Pons, 16 Mai 1864,

Depuis quelques jours, cher Docteur, nous remettons une visite à St. Corbian que Georges et moi, désirons vous faire avant l'été. La date m'en paraît définitivement fixée au 31 Mai, qui sera un Mardi ; mais nous voulons savoir si nous ne vous dérangerons pas alors, ainsi que Madame Alibert, et , comme nous nous absenterons de Pons avant, ayant un autre petit voyage à faire à l'île d'Oléron, je vous serais obligée de me répondre de suite, afin que votre lettre me parvienne à temps pour que nous établissions sûrement notre petit itinéraire.

Vous avez su, je pense que votre François m'avait adressé deux lignes d'un griffonnage qui m'a ravi pour le fond plutôt que pour la forme. Il apprendra celle-ci, tandis que les bons sentiments ont besoin d'être innés dans le cœur pour qu'on établisse sur eux de solides espérances. Je suis bien heureuse que vos chers enfants m'aiment et qu'ils se souviennent de nous qui leur sont toujours sincèrement attachés non moins que nous le sommes à leurs parents....

Mille amitiés, M.E.Poitevin..

Haut Vignoble, le 20 mai 1864,

Ma chère Dame,

Nous connaissons déjà depuis quelques jours vorte projet par Isabelle et par François. Je voulais vous en écrire un mot, mais une occupation succédant à l'autre, je ne l'avais pas encore fait.

Nous vous remercions beaucoup d'avoir pitié de nous. Ma femme ne peut pas s'absenter à cause de notre petit **Marcel**, et moi, **je n'ai plus d'habit**. Sans cela nous vous aurions devancé en allant vous faire visite à Pons. Nous commençons à éprouver le besoin de vous revoir ; nous maudissons de temps à autre le sort qui nous impose des économies aux dépens de nos meilleures amitiés.

Nous vous accueillerons donc, avec plaisir enfin, et nous espérons bien que cette fois vous prendrez vos mesures pour ne pas passer à St. Corbian comme des météores.

Ainsi, il est bien entendu que nous serons ici le 31 Mai. Sauf nouvel avis, j'irai vous attendre moi-même à Pauillac à l'arrivée du bateau du matin. Afin d'éviter le malentendu de l'an passé, veuillez si je n'étais pas là au moment du débarquement, entrer un instant chez Arnaud, en face du débarcadère.

Notre satisfaction serait complète si Mme. Barbier, Mr. et Mme. Jules vous accompagnent. Veuillez leur faire agréer mes sincères amitiés et me croire, votre respectueux et dévoué, CONSTANT ALIBERT

St. Pierre, Ile d'Oléron, 29 Mai 1864,

Nous voudrions bien, cher docteur, ressembler un peu moins à des météores que les années précédentes. Pour allonger de 24 heures notre petite **visite à St. Corbian**, nous nous décidons à partir Dimanche, et, ce n'est plus Mardi mais bien Lundi prochain 30 que nous vous attendrons chez Arnaud, puisque c'est là que vous nous donnez rendez-vous. Il serait si facile de nous faire conduire sans que vous prissiez la peine de venir nous chercher, que je vous engage à m'adresser un mot chez Arnaud, et il nous suffira pour louer une voiture comme la dernière fois, afin de vous éviter toute peine.... M.E.Poitevin..

Pons, 8 Juin 1864,

Dimanche prochain, chère Madame, les Enfants de Marie de Pons sont appelées à gagner dans la chapelle du couvent l'indulgence jubilaire du 900° anniversaire de la fondation de l'Association Générale. On va nous préparer, à compter de demain, par de pieux exercices, à la grande grâce qui nous est offerte. Je n'ai pas voulu les commencer avant de régler mes petites affaires avec le monde de l'amitié.

Naturellement, j'ai à vous parler en première ligne, à vous dire l'excellent souvenir que Georges et moi garderons encore de cette **seconde visite à St. Corbian**. Mr. Alibert et vous partagerez nos remerciements pour votre cordial accueil, comme vous avez concouru ensemble à rendre si aimable notre séjour parmi vous. Je voudrais vous avoir à mon tour auprès de moi et, que n'êtes vous ici dans ce moment où nos dévotions de cette fin de semaine vous plaisent si bien ! Il faut nous contenter de la philosophie du docteur, un peu trop élevée par fois pour nos humbles intelligences et nos coeurs féminins. N'importe, lui et nous, soumettrons toujours, j'espère, nos raisonnements individuels à la foi catholique, notre théologie, souvent erronée à celle de l'Eglise, chargée par J.C. même de la direction des âmes, et, ainsi, nous serons sûrs d'arriver à la lumière éternelle, qui dissipera à toujours, les ténèbres ou les obscurités de nos pauvres esprits, tellement voilés ici bas par leur enveloppe matérielle qu'ils ne sauraient distinguer sans ombre les divines clartés.

Louise vient ce soir pour profiter des instructions et de la communion qui les suivra. Maman me retourne avec elle, mais pas pour longtemps, car, Lundi, ces chères amies reprendront leur vol vers Mirambeau.

Nous nous portons bien tous : c'est à dire que personnellement, je me sens de temps en temps un moindre changement de température, une propension à tousser. Heureusement, j'ai confiance dans la médecine du docteur, un peu plus que dans ses doctrines et ses petites théories, sur les peines de l'enfer, par exemple. Je me soigne donc consciencieusement, et, avec la grâce de Dieu, si mon heure n'est pas venue, tisane, pilule et eaux me guériront.

Embrassez de notre part votre mari, Paul et mon camarade, et, souffrez que Georges et moi vous donnions aussi de cœur un bon et affectueux baiser.

Votre amie, M.E.Poitevin..

Nous n'oubliions ni Isabelle ni François.

Pons, 30 Juin 1864,

Le jour approche, cher docteur, où je vais partir pour Ax. En passant à Bordeaux j'aurai besoin je crois de voir pour moi un dentiste et je n'en connais aucun. Veuillez m'indiquer

le plus tôt possible les adresses des deux plus réputés, car si l'un manque, je trouverai l'autre, j'espère !

Puisque vous nous offrez une lettre de recommandation auprès de votre collègue du ...veuillez me donner quelques mots dont je ferai usage si mon mari ou moi devenions souffrants là-bas !

Je suis dans un tracas de lessive qui m'enlève le plaisir de causer aujourd'hui avec vous. Je me dédommagerai pendant mon séjour aux eaux. Amitiés pour vous et les vôtres de la part de ma famille et de la mienne, MEP.

Mme. Ardouin est bien malade de son affection d'entailles ; elle fait de cruelles souffrances.

Au château du Haut Vignoble, le 6 Juillet 1864,

J'ai reçu votre bonne lettre, chère Madame, depuis plusieurs jours ; j'aurais bien voulu y répondre immédiatement, mais depuis votre départ, je suis indisposée et ne me sens aucun courage. Tout cela me préoccupe beaucoup, et je commence à craindre que je sois **encore dans une position intéressante**. J'en suis désolée, je manque de résignation, je murmure. Tout cela n'est pas chrétien, je le sais, mais vraiment je manque d'énergie, je suis sans force. Priez donc pour moi, chère amie, je vous assure que j'en ai grand besoin dans ce moment. Lorsque je me représente tout ce que j'ai à souffrir, c'est quelque chose d'affreux pour moi ; enfin, Dieu a ses vues, je dois le croire et me soumettre.

Nous avons reçu la photographie de Madame votre mère qui nous a fait le plus grand plaisir. Remerciez la mille fois de notre part, je trouve qu'elle n'est pas du tout changée.

Votre petit camarade se porte à merveille. L'autre jour, il nous disait ; Madame Poitevin partie à Bordeaux Il vous fait voler plusieurs baisers et parle de vous. Il a fait beaucoup de progrès depuis que vous l'avez quitté : on peut causer avec lui, il parle assez distinctement pour se faire comprendre. S'il nous arrive parfois d'être embarrassé, Paul est là qui lui sert d'interprète.

Nos amitiés pour tous les vôtres, et pour vous, chère Amie, mille baisers, AA.

Ma chère dame, (à la suite de la précédente),

Depuis votre visite, nous avons à nous reprocher notre négligence épistolaire, mais nous avons eu beaucoup d'occupations, et, ce qui est plus grave de très vives préoccupations dont ma femme vous signale les causes. Elles seront, sans doute fondées. Si la **paternité** est une bénédiction, nous sommes amplement bénis, et si Dieu nous montre qu'il tient ses motifs caché, c'est assurément dans le cas actuel, car nous ne nous jugeons pas dignes de tant de faveurs. En gens charitables, nous voudrions même qu'elles fussent partagées ; en esprits ignorants des choses divines, il nous semble qu'il serait possible d'en faire une meilleure répartition. Ma femme est fort dérangée, et, je crains que cela dure plusieurs mois.

Cette confidence est pour vous seule et pour Mr. Georges. Envers nos amis intimes, il n'est pas de secret dont nous ne fassions le sacrifice quand ce secret nous appartient, mais il est inutile de remplir l'Ariège du bruit de nos tristes et tardifs exploits.

Je ne connais à Bordeaux aucun dentiste, mais j'ai entendu parler avantageusement d'un dentiste anglais dont le nom m'échappe en ce moment. Faîtes lui vos recommandations en forme, afin qu'il ne vous arrive comme à moi, l'ablation triomphale de deux dents pour une. Faîtes lui remarquer quand il tiendra votre mâchoire, qu'il n'a pas entre les mains

une mâchoire ordinaire ; qu'elle mérite d'être respectée autant qu'elle s'applique à respecter autrui et à ne déchirer personne.

Je vous donnerai avec plaisir une lettre pour Mr...., mais quand je vous l'ai offerte je n'avais pas de successeur. Aujourd'hui, le médecin qui convoitait mon héritage est nommé avec mon agrément. Il a eu d'excellents procédés avec moi et j'ai à remplir en retour des devoirs de convenance envers lui que vous comprendrez mieux que personne. Mr. Georges m'a promis de m'écrire. Je désire que vous le fassiez aussi et que vous m'adressez une longue gazette d'Ax.

Votre respectueux et bien dévoué, CONSTANT ALIBERT

Château du Haut Vignoble, le 6 Août 1864,

(Papier avec initiales gravées CA).

Mon cher Monsieur Poitevin,

Je vous suis d'autant plus reconnaissant de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire que, malgré votre promesse, j'y comptais moins. J'avais quelques raisons pour ne pas y compter ; votre horreur pour les longues épîtres, l'influence de la canicule et l'entraînement de la vie des eaux, ensuite. Je pensais que votre détermination s'accrocherait à quelqu'une de ces ronces, mais votre amitié l'a tenue dans le milieu de la voie. C'est très bien, et je vous en remercie sincèrement. Cette gazette, me venant d'Ax et écrite à mon intention par une main amie, m'a fait grand plaisir ; ma reconnaissance vous tient compte du sacrifice que vous avez fait d'une paresse si excusable, en ce temps Sénégalien, aux souvenirs affectueux.

Je suis très satisfait d'apprendre que Mme. Georges ne tousse plus et que sa santé générale est bonne. Deux baigneurs d'Ax, de retour dans la Gironde m'avaient déjà donné de ses nouvelles. Ils ne la connaissaient que pour avoir diné à table d'hôte avec elle, mais elle avait laissé dans leur esprit l'impression de quelqu'un qui se porte bien.

Je regrette que le confortable vous ait manqué pendant votre séjour. Il est difficile de le trouver complet à Ax, mais on peut assurément être bien mieux que dans la chambre n°10 que vous occupez et dont je conserve un souvenir parfait. C'est la première à gauche de l'escalier qui conduit du jardin au corridor du premier étage. Pour rester fidèle à ses habitudes, Madame Georges a toujours prétexté du voisinage des bains, mais l'aveu n'est pas complet, et, il y a dans la réticence, un sentiment délicat que je devine et que je ne saurai blâmer ; Madame Georges craint de désobliger la dame Sicre. A sa place, j'en ferai peut-être de même, mais la perfection de ne pas le dire, me manquerait sans doute.

Et voilà que d'Ax, vous allez porter vos pas en d'autres lieux aussi séduisants et fouler d'autres allées inondées de lumière, parées de verdure et répercutant par tous leurs échos la voix des torrents. L'âme gagne quelque chose à ce grand spectacle, et vous remercierez Dieu qui vous a créé ce loisir : Deus nobis haec otia fecit⁴³ !

Moins bien partagé, je suis condamné aux **travaux forcés** de l'agriculteur solidaire de la politique brumeuse de l'Allemagne, des grandes colères de l'Amérique, lié à la question du coton, à celle de l'esclavage, victime du soleil, victime de la pluie, en butte aux octrois, aux contributions, aux douanes et vivant misérable au sein de richesses qui ne peuvent s'échanger. Il faut une certaine dose de patience pour supporter tout cela depuis si longtemps. Pourtant, il faut que la chèvre broute là où elle est attachée. Il faut donc se

43^e C'est un dieu qui nous fait ces loisirs". Virgile? Citation courante à l'époque.

soumettre aux desseins de Dieu, et attendre des temps meilleurs dans une économie qui n'est pas méritoire, et des privations qui ne vous font pas gagner le ciel.

Je ne connais pas Amélie les bains ; je n'y suis pas allé, mais je sais que le climat et les eaux conviendraient à Madame Georges. Les eaux surtout ont une minéralisation très faible, et c'est à ce titre qu'elles seraient bonnes.

Remerciez, s'il vous plaît, Mr. L... de son bon souvenir, et faites toutes mes amitiés à toutes les personnes qui veulent bien se souvenir de moi.

Madame Alibert et moi faisons des vœux pour votre santé et vous embrassons tous deux bien affectueusement. Votre ami dévoué, CONSTANT ALIBERT

Ax, le 7 Août 1864,

(croise la précédente).

Logés comme de vrais pékins, privés de vote aimable société et de celle de Madame Alibert, nous venons, cher docteur, de passer à Ax la saison la plus monotone que vous puissiez imaginer. A minuit, ce soir, nous partons, et, cette fois, je vous l'assure, sans aucun regret et avec un désir bien arrêté d'aller me traiter ailleurs désormais, du moins pendant quelques années.

Avant de retourner à Pons, nous consacrerons cette semaine à visiter Le Vernet et Amélie les bains ; nous allons étouffer dans ce voyage, car on ne trouve guère de fraîcheur par là-bas, dit-on, et ici le temps est assommant excepté dans la soirée....

Comme vous avez bien fait de donner votre démission ! Ils ne feront rien de ces excellentissimes eaux que la nature a fait couler en ces lieux ; absolument, selon le proverbe ; "Margaritas ante porcos"⁴⁴

Je n'ai raconté à personne les bénédictions abondantes que la Providence répand si généreusement sur vous et Madame Alibert. Pauvre Madame ! Qu'elle se souvienne donc chrétienement de ce psaume "Nisi Dominus"⁴⁵ que nous commentions ensemble lors de notre séjour à St. Corbian, et, puisque Dieu a dit par la voix du prophète que la fécondité est une récompense, ne vous plaignez donc plus des bienfaits du Seigneur....

Vous voyez que je galope, et, de fait les Vêpres sonnent à l'instant leur troisième coup, et, je vous quitte pour le service de Dieu, en vous embrassant cordialement, ainsi que votre femme que j'aime de tout cœur... M.E.Poitevin..

Château Morin, le 31 Décembre 1864,

Mon cher Monsieur Georges,

A l'occasion de ce nouvel an, je ne ferai pas appel à des formules banales. Nous formons pour vous tous les vœux qu'on peut faire pour les meilleurs amis. Si Dieu les entendait, rien ne manquerait à votre bonheur.

Le long silence de Madame Georges m'inquiète. Il n'est pas habituel. Serait-elle souffrante, ou n'aurions nous plus dans ses souvenirs, cette part qui nous était chère ! La théorie du renoncement, à l'extrême, l'aura amenée peut-être à renoncer même à ses amis et à les immoler sur l'autel où s'est accompli le grand sacrifice de la crinoline⁴⁶, mais je

⁴⁴ "Des perles pour les porcs"

⁴⁵ Psaume 126 : Si le Seigneur ne bâtit la maison, ceux qui la construisent travaillent en vain.

⁴⁶ La mode de ce jupon bouffant disparut vers ce temps.

l'avertis qu'elle ne doit pas compter sur la réciprocité. La distance, l'économie, les **paternités inattendues** ajoutent des rives actuellement infranchissables aux rives déjà trop écartées de la Gironde, mais le temps lèvera cet obstacle, et nous profiterons de notre liberté pour aller là où nous conduiront nos sentiments.

J'ai vendu mes 1859, et, une bonne partie des 1862. Je me dégage peu à peu. Un de ces jours je vais payer 50 000 F à Mr. de Camiran. Après ce paiement, j'attaquerai la dette flottante.

Depuis quelques jours, j'ai de graves soupçons sur la fidélité de l'un de mes bateliers qui possédait antérieurement toute ma confiance. C'est celui qui a porté à V... son double fût, et, sans surveillant, les 2 barriques qui vous étaient destinées. Je serai vivement contrarié qu'il les eût altérées, comme il en a certainement altéré d'autres.

Si vous pouvez m'en envoyer un petit échantillon, je vous en serai reconnaissant.

Mille amitiés... et tout à vous de cœur, CONSTANT ALIBERT

[sommaire retour](#)

Pons, 5 Janvier 1865,

Nous vous attendons toujours, cher Docteur, Mais, que n'êtes vous venu le mois dernier, vous nous auriez trouvé tous bien portants, tandis que je suis arrêtée maintenant. Est-ce simplement par mon rhumatisme ou par Quelque désordre nouveau dans ma hanche désarticulée une première fois, je l'ignore. Mon incertitude provient de la façon dont a débuté cette crise, qu'une chute violente que je fis huit jours avant de sentir ma douleur, a peut-être provoquée....(3 pages sur cela).

Avant la fin de 1860, j'ai répondu à une lettre d'Isabelle qui datait déjà de son retour au S.C.. Chaque fois qu'elle m'écrit, je constate avec joie ses progrès qui sont aussi grands, j'ai confiance, pour le jugement et la piété que pour son instruction, qu'elle me semble sérieusement appliquée à perfectionner.

J'aurais aimé à juger cela par moi-même pendant les dernières vacances, et, vous ne m'avez point amené la chère enfant. Combien nous l'avons regretté !

Le 9 Janvier, ma pensée s'est tournée vers vous et est montée jusqu'à l'ange qui nous protège de Là-haut. Cette fête ne s'est pas passée sans que je fisse dire une messe pour notre petite Geneviève. son souvenir est toujours vivant parmi nous tous, et les années ne l'effaceront pas. Adieu... M.E.Poitevin.

Pons, 10 Janvier 1865,

Malheureusement, cher docteur, je suis loin de la perfection que vous me supposez...
(nouvelles de sa santé),

Vous ne nous parlez ni de la position de Madame Alibert, ni de votre santé personnelle, nous en augurons bien. Puisque la Providence multiplie vos paternités , j'aimerais beaucoup qu'elle vous accordât cette fois, une petite Geneviève douée des charmantes qualités de celle que vous regretterez toujours. Tel est mon vœu d'heureuse année.

Isabelle a prévenu gracieusement tous les souhaits que j'ai reçus. Cet empressement m'a touchée quoique j'y ai répondu par une grande négligence. Elle profite d'une manière visible aujourd'hui de l'instruction qu'on lui donne, et l'écriture comme le style de sa lettre m'ont fait plaisir. elle me raconte les gentillesses de mon petit camarade, et ses enthousiasmes pour sa jolie mère. Oh ! Que cet aimable fils doit être bon à croquer de baisers, et, que sa jolie mère ne s'en prive pas, je pense !

Georges et Jules ont mis les barriques en bouteille et ont peine à croire que le charretier a goûté ce vin exquis, car il ne l'a pas gâté, je vous assure. Cependant, on vous expédiera des échantillons ainsi que vous le demandez.

Je suis enchantée d'apprendre que votre situation financière se liquide enfin, puisque vos amis jouiront de vous, après ce travail achevé.

Il sera bien temps de profiter du don de la Providence de notre bonne amitié.

Nous avons vieilli, et nous devons dire entre nous, ce que le Père Lacordaire écrivait à Mme. : "Le temps est venu d'aimer Dieu uniquement et de vivre avec les destinées que sa bonté a unies aux nôtres, dans le chemin du passé." Adieu... M.E.Poitevin.

Château Morin, le 1 Février 1865,

Ma chère Dame,

Dieu a voulu laisser nos regrets intacts ; il ne nous a pas donné une autre Geneviève. Nous avons depuis avant-hier un gros garçon. On l'a appelé **Jean Baptiste, Martin, Clet**. Il est arrivé après vingt heures de cruelles souffrances ; c'est vous dire qu'à ce métier, l'expérience ne sert de rien. Si nous avions eu une fille nous aurions bien désiré lui donner pour marraine, une de nos amies qui aurait été pour elle un excellent modèle, mais les craintes d'être indiscret nous avaient empêché de lui demander ce service. Sans sa permission, nous avions résolu d'ajouter à ses prénoms celui de notre amie que vous connaissez bien et qui s'appelle Eugénie.

Ma femme va assez bien. J'ai une foule de lettres à faire. Celle-ci servira si vous le permettez pour toute votre famille. Veuillez donc annoncer cette bonne nouvelle à Mr. et Mme. Jules. Mille amitiés. CONSTANT ALIBERT

P. S. J'ai reçu les échantillons. Les barriques n'ont pas été altérées.

Pons, 3 Février 1865,

Voilà donc, encore, cher Docteur, Madame Alibert délivrée et la liste de vos garçons accrue ! Que Jean Baptiste Martin, Clet soit le bienvenu, mais, vrai ! il m'a désappointée : car, cette fois, j'espérais une Geneviève de la généreuse Providence qui multiplie vos enfants autour de votre table comme les jeunes plants de l'olivier.

Nous regrettions beaucoup que votre pauvre femme ait tant souffert, et ces dernières suites de couches furent si mauvaises que nous attendrons bientôt de votre obligeance un mot pour nous tranquilliser à son sujet !

J'aurais mauvaise grâce à vous taire le sentiment intérieur qui m'a doucement agitée en songeant que cette fille que je vous souhaitais de tout mon coeur devait m'unir à votre famille par un lien spirituel. Il m'eût été trop précieux pour le dédaigner, quoique cette acceptation nouvelle du titre de marraine eût blessé peut-être quelques parents auxquels j'ai refusé cette marque d'amitié. Celle que je ressens pour vous, et à laquelle se mêle ma reconnaissance, mérite d'ailleurs une distinction, et , sans froisser personne, si Dieu l'eût permis, j'aurais été heureuse de vous l'accorder, et d'ajouter les noms de Marie-Eugénie à celui de Geneviève, qui nous serait devenu doublement cher à tous, si nos désirs avaient été exaucés.

Nous nous portons bien ici et à Mirambeau. On ne tardera pas, je vous le promets, à savoir là-bas l'événement qui nous intéresse généralement. Embrassez tendrement la

chère commère pour nous, et recevez l'un et l'autre nos compliments sur ce que malgré de cruelles souffrances ce moment est enfin passé ! Votre bien dévouée, M.E.Poitevin.

Pons, 19 Avril 1865,

Quel grand merci ne vous dois-je pas, cher docteur, pour votre empressement à me donner des nouvelles de Madame Alibert, depuis celle de sa délivrance ! vous serez donc toujours un incorrigible paresseux ! Toujours, devant votre écritoire, l'amitié absente aura tort ! Afin d'obtenir prompte réponse à ma lettre actuelle, je l'adresse au médecin, mais, d'abord, je rassure vite l'ami, en lui disant que je suis aujourd'hui une vraie malade de fantaisie. Traitez moi un peu comme telle, et, puisque il est des accommodements au moins aussi nombreux avec la médecine qu'avec le Ciel, tâchez, sans trop me nuire de ne plus me contrarier par vos doctes conseils !

Les eaux me furent si favorables, l'été passé que je suis très disposée à les prendre cette année. ... (3 pages sur les eaux).

Adieu, je vous tend la main, M.E.Poitevin.

(manque lettre de CA du 3 Mai)

Pons, 31 Mai 1865,

Votre charmante lettre du 3, si favorable à mes voeux, méritait vraiment plus prompte réponse, cher docteur. ... Votre fille me promet qu'elle viendra me voir avec Madame Alibert aux vacances prochaines. J'y compte beaucoup, et, supplie votre femme de réaliser ce projet. Vous-même, il me semble, pourriez, cette année venir à Pons... M.E.Poitevin..

Château Morin, le 23 Juin 1865,

Ma chère dame,

Je voulais vous faire la surprise d'aller vous porter le mot que vous m'avez demandé pour l'Inspecteur d'Ax, mais je ne peux m'absenter en ce moment à cause des foins et des moissons. Je me décide donc, à mon grand regret à vous l'envoyer.

François a cinq jours de vacances du 24 au 29. J'irai l'accompagner à Bordeaux le 29, et j'y resterai jusqu'au 30 à 3 heures, hôtel des Américains, rue Condé. Si par hasard vous passez par là ce jour là, je serai très heureux de vous y voir.

Nous allons tous assez bien, et faisons mille vœux pour votre voyage. Excusez ma brièveté et mon griffonnage, à cause du peu de temps que j'ai pour écrire ces lignes.

Votre respectueux et bien dévoué, CONSTANT ALIBERT

Lettre jointe :

Château Morin, le 23 Juin 1865,

Monsieur et très honoré confrère,

Madame Poitevin, de Pons, se rend aux eaux d'Aix pour s'y soumettre à la cure thermale. Ces lignes ont pour objet de vous renseigner sur son état. Elles seront brèves : L'expérience m'a appris qu'un Inspecteur occupé n'a pas le temps de lire de longues consultations.

Madame Poitevin avait éprouvé dans sa jeunesse des douleurs coxosciatiques droites ; elles avaient été passagères et avaient paru sans gravité. ces douleurs se firent sentir avec plus de persistance pendant l'hiver 1851-52. Madame Poitevin fût envoyée aux eaux d'Ax, Ariège où j'étais alors Inspecteur, et je lui donnais mes soins. Elle fut traitée par des bains d'eau sulfureuse dégénérée, par des bains à base de sulfure de sodium faiblement minéralisés, et par quelques douches à 40°. Sous l'influence de ces moyens, il n'y eût pendant la cure thermale ni amendement sensible, ni exacerbation.

Dans les premiers jours d'Octobre 1852, les douleurs devinrent plus vives, se fixèrent sur l'articulation coxofémorale droite, retentirent vivement sur le genou du même côté, déterminèrent de l'insomnie, des soubresauts dans les cuisses et un craquement marqué pendant le mouvement.

Il y avait là le signe évident d'une coxalgie. La considération de la malade et ses antécédents héréditaires consultés avec soin, ne fournissaient aucune indication satisfaisante sur la nature de cette affection. Un médecin distingué de Saintes, Mr. Bauger, le professeur Forget de Strasbourg et moi la considérâmes comme rhumatismale. Il y avait alors, un épanchement articulaire, une élévation du membre et probablement, une altération des surfaces articulaires. Nous craignîmes la carie, une collusion purulente dans l'articulation ; bien que cette terminaison du rhumatisme soit très rare, elle n'est pas impossible, et, toute autre cause diarrhéique devant être écartée, notre diagnostic ne varie pas. Dans le traitement, nous tînmes compte d'un état qui n'était d'ailleurs ni la chlorose, ni l'anémie, mais qui dénotait une certaine pauvreté du sang. Le cautère, les ... à l'extérieur, l'iodure de potassium, l'iodure de fer, les bourgeons de Sapin, la térebenthine, le goyave, l'aconit à l'intérieur en formèrent la base. Après une année d'atroces souffrances, Madame Poitevin vit son état s'amender ; à l'élévation succéda le raccourcissement, l'épanchement intra-articulaires fut résorbé et la luxation spontanée se fit. Peu à peu, la canne succéda aux béquilles, et, toute douleur disparut.

En 1854, Madame Poitevin vint se soumettre à nouveau à l'usage des eaux d'Ax, et je cherchai, tout en traitant la cause générale de la maladie, à donner plus de souplesse aux mouvements, et plus de jeu à la sangle articulaire.

Tout se passa pour le mieux pendant plusieurs années, quand, fin Octobre 1858, Madame Poitevin fut atteinte sans cause appréciable, d'une violente ophtalmie de l'œil gauche. Elle reçut alors les soins de son médecin habituel, Mr. Arduin de Pons, praticien aussi éclairé que modeste. Cette ophtalmie intéressa les divers éléments de l'œil et notamment l'iris. Elle a laissé comme trace de son passage, une certaine atrésie, et une modification dans la couleur. Je vis la malade quand le mal était déjà à son déclin. Mon excellent et honoré confrère l'avait traitée par les antiphlogistiques, les vésicatoires, les purgatifs, le vin de colchique et, enfin, les collyres à l'eau de laitue rendus légèrement résolutifs par l'addition d'une certaine quantité de sulfate de zinc. Mr. Arduin considéra cette ophtalmie, comme étant de nature rhumatismale, et je partageai la manière de voir.

Rien de saillant n'est survenu jusqu'à l'an passé. A la suite d'une bronchite qui avait duré une partie de l'hiver, Madame Poitevin toussait encore un peu au mois de Mai 1864. Il y avait un peu de rudesse à la partie supérieure du poumon droit. Depuis cette époque, je

ne l'ai pas vue. Elle alla à Ax, y fit son traitement habituel et bût une eau qui a la composition de la source vieille des Eaux-Bonnes (24 mmg. de sulfate par litre).

Sauf votre avis, Monsieur et honoré confrère, j'ai conseillé à Madame Poitevin de se soumettre à la cure d'Aix, sous la forme la plus bénigne. Sa constitution est délicate, et n'a pas besoin d'être violentée.

Ma malade se recommande par elle même, mais je lui porte un intérêt particulier ; j'ai commencé par être son médecin, et je suis devenu l'ami intime de la famille.

Je désire beaucoup que la prière que je vous adresse de l'assister de vos meilleurs conseils soit écoutée. J'ai été pendant quinze ans, votre collègue, et, je ne suis sorti de l'Inspection que par la bonne porte. A ce titre d'une double confraternité, je sollicite sans crainte vos soins les meilleurs, et vous prie d'agrérer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CONSTANT ALIBERT

Pons, 7 Juillet 1865,

Le 10 Juillet, nous partirons décidément, cher Docteur, et je ne veux pas quitter Pons sans vous remercier pour la lettre que vous m'avez adressée si obligeamment pour le médecin d'Aix que je lui remettrai probablement d'aujourd'hui ou de demain en quinze.

Nous ne passerons point par Bordeaux, mais par Coutras, embranchement de la ligne de Périgueux. Nous nous arrêterons là et à Chateauroux, Vichy, Lyon, Bourg, Genève, Annecy, et, après la saison d'Aix à Beaujeu qui sera notre seule étape au retour... M.E.Poitevin.

Chère Madame Alibert, je vous promets de penser à vous et à votre famille à Fourvières et à Annecy.

Aix les Bains, 11 Août 1865,
et lettre non datée dont manque le début.

(compte-rendu médical, et, visite à la Grande Chartreuse le 21).

Château Morin, le 14 Janvier 1866,

Ma chère dame,

Je n'ai pas coutume de laisser passer le 1 Janvier sans vous adresser l'expression des souhaits que nous faisons pour vous tous. Je n'ai pas besoin d'en renouveler la formule ; elle est complète, et si Dieu daignait l'exaucer, rien ne manquerait à votre bonheur.

Cette année, je n'ai pas écrit à l'époque consacrée parce que j'avais pris note de votre retour à Pons vers le 20 Décembre et que j'avais fait le projet d'aller vous voir. Je n'ai même pas répondu immédiatement à votre excellente lettre du 5 Janvier parce que à la nouvelle de l'accident qui vous est arrivé et de l'impossibilité dans laquelle se trouve Mr.

Ardouin d'aller vous voir , je voulais y aller moi-même sans délai. L'accomplissement de ce désir a du être différé et voici la cause de ce retard.

Le lendemain de la Noël, je vendis ma récolte de 1865 au prix de 950 F le tonneau. Cette récolte est encore dans mes chais, et, j'attends de jour en jour qu'on vienne l'agrérer. Les tempêtes continues que nous avons depuis plusieurs jours mettent le vin en travail et ont fait différer cette visite de courtier.

En outre, le lendemain de la réception de votre lettre, il m'a été demandé un échantillon de ma récolte de 1864, ce qui me fait espérer qu'une offre me sera peut-être faite.

Enfin, un courtier de Pauillac a emporté à Paris, hier, un échantillon du peu de 1862 que j'ai encore, et de mes 1863 et 1864, me priant de ne pas m'absenter pour qu'il puisse au besoin télégraphier avec moi.

Jusqu'à ce que mes espérances aient une solution bonne ou mauvaise, me voilà retenu ici. Je ne suppose pas que cette attente soit de longue durée, et, je crois qu'avant la fin de la semaine, j'aurai ma liberté. Le premier usage que j'en ferai sera d'aller vous voir et vous donner tous les conseils qui me paraîtront réclamés par votre état. S'il suffisait de l'amitié pour les rendre bons, les miens seraient les meilleurs.

Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous fassiez usage , en attendant, des anciennes prescriptions de 1852, mais la chose la plus essentielle est l'immobilité de l'articulation douloureuse. Je serai surpris qu'il y ait un travail inflammatoire dans l'ancienne cavité articulaire qui doit être aujourd'hui comblée. Il y a eu probablement quelque déchirure dans la fausse articulation, mais en général, cet accident présente moins de gravité. Bientôt, nous verrons cela de concert avec Mr. Arduin qui, je l'espère sera débarrassé de son lumbago. Suivant, le jour de mon départ, je passerai par Blaye ou par Mortagne. Il est donc inutile de m'attendre.

Nous vous remercions tous avec effusion de vos vœux de bonne année, et, de l'attention délicate que vous avez eue d'associer vos prières aux nôtres pour l'ange bien aimé que nous avons perdu et dont le souvenir ne nous abandonnera jamais.

Nos respectueuses amitiés à Madame Barbier, mes affectueuses civilités à Monsieur Georges. Votre respectueux et dévoué serviteur. CONSTANT ALIBERT

(Note de MEP sur cette lettre : CA est venu le 24, et parti le 25 Janvier 1866.)

Pons, 10 Février 1866,

(remerciements et nouvelles).

Notre saint curé nous honore chaque soir de sa présence, mais non pas de cette conversation animée qui lui échappa avec vous, au point qu'il en était tout surpris, tant il est d'ordinaire silencieux. Vous lui avez donc fait passer un agréable moment, et, à moi aussi, qui était bien contente de vous voir donner d'un si sûr docteur⁴⁷, cette bonne petite leçon de catéchisme, dont j'aurais voulu votre chère femme témoin, pour qu'elle se réjouit avec moi de ce que notre orthodoxie à toutes deux est supérieure à la vôtre parce que elle est moins raisonneuse. A Dieu ne plaise, cher docteur, que je vous blâme de chercher à vous instruire de plus en plus des vérités si saintes et si intéressantes de notre Religion. Mais soyez, je vous en prie, comme des enfants vis à vis de leur mère, quand nous interrogeons notre mère la Ste. Eglise sur ses actes et sur sa doctrine ; ayons confiance dans la profonde sagesse qui dirige toute sa conduite, et, dans la lumière divine dont elle

⁴⁷ ...donner par un si sûr docteur ...

est dépositaire, et qui l'éclairera jusqu'à la fin du monde pour qu'elle ne puisse ni se tromper ni nous tromper.....

...Votre toute dévouée, MEP.

Pons, 21 Juin 1866, (demande de conseil pour les Eaux)

Château Morin le 28 Juin 1866,

Ma chère dame,

Je me suis bien proposé cinquante fois de vous écrire depuis ma dernière visite à Pons. Dans ma vie de bohémien, j'ai fait cette lettre pendant mes courses à pied, à cheval, en bateau à vapeur, au lit, partout enfin excepté dans mon cabinet, sur ma table de travail. La plupart n'étaient ou ne semblaient pas mal par la forme ; le fond était le même. La note prédominante de mes variations était toujours le sentiment de sincère affection que les années ont suscité entre votre famille et la mienne. Votre lettre du 21 Juin me ramène, des épîtres idéales à une épître réelle, et de rêves fleuris à des béquilles ou à des cannes, tristes symboles de notre misère d'ici-bas.

Enfin, nous y sommes et vous avez le désir de le suspendre, après un ex-voto, au temple d'une de ces divinités bienfaisantes qui, dans les Pyrénées ou ailleurs distribuent libéralement la santé. Je suis un peu brouillé avec ces déesses que je servis, jadis, avec tant de ferveur et de zèle. Mais enfin, je les ai connues assez pour vous en dire mon opinion. Je ne vois pas trop l'avantage que vous aurez à changer de culte. A mon sens, Ax est ce qui vous convient le mieux.....

Je regrette de ne pouvoir vous conseiller **Vichy où je me propose d'aller** et où j'irais avec plus de plaisir si j'avais l'espérance d'y passer mon temps avec Monsieur Poitevin et vous. Remarquez que je parle de ce voyage avec peu d'assurance. Je quitterai ma femme et mes enfants avec regret ; j'aurai toujours ma pensée tournée vers eux, et je craindrai d'apprendre à tout moment qu'ils sont malades. Je me disposais à partir, il y a quinze jours, mais Paul, ma femme et la cuisinière eurent à le fois des accès de fièvre intermittente. Il n'ont plus d'..., mais ils prennent encore de la quinine. Si j'avais été à Vichy, je serai certainement retourné à St. Corbian.

Nous avons appris avec regret la maladie de l'excellente Madame Barbier, et, avec plaisir son rétablissement. Engagez-la à ne pas faire abus de purgatifs, et, surtout pendant l'été, ce sont généralement de mauvais et dangereux remèdes.

Ma dernière lettre à Monsieur Georges lui laissait entrevoir que j'avais l'espérance de vendre ma récolte. Cet espoir s'est réalisé. Je vendis les 1864 à une maison anglaise, 54 000. Avec les 1865 et le reste des 1862 et 1863, j'ai vendu cette année environ 116 000 F de vin. Ces ventes ont mis dans mes finances un équilibre parfait. Le cru de Morin, jugé désormais par sa production moyenne de quatre ans, m'a donné 24 500 F par an de revenu net. Ainsi, toutes préoccupations de ce côté ont cessé . Nous allons donc reprendre mon **projet d'aller habiter Bordeaux** au mois de Novembre prochain. Nous espérons bien que nous pourrons vous y offrir quand vous viendrez une amicale hospitalité, bien que nous ne sachions pas encore où nous irons loger ni quelles seront les dimensions de notre appartement. Comme ceci n'est que d'une réalisation éloignée, vous seriez fort aimable de venir, avant votre départ pour Ax, stationner à St. Corbian et tempérer les ennuis du veuvage temporaire de ma femme.

S'il se trouve encore à Ax quelques amis qui se souviennent de moi, soyez, s'il vous plaît, mon interprète auprès d'eux⁴⁸. Soyez le surtout auprès des amis muets, les montagnes, les torrents, les noires forêts, les vertes pelouses, le crépuscule mauve qui si longtemps enchantèrent mes regards et ma pensée et qui sont chers à mes souvenirs. Ils ramenaient mon esprit à l'origine des choses, et, je dois à leur spectacle cette ivresse intellectuelle pleine de volupté pendant laquelle l'âme se rapproche de l'auteur bienveillant de tous les trésors dont se compose la vie. Dîtes leur que je les aime de tout mon cœur et que si des obstacles gênants ne m'interdisaient leur approche, j'irais me remettre avec eux dans cette communion salutaire où la Nature parle solennellement de Dieu, et où l'âme s'évade avec recueillement.

Mille amitiés de notre part à tous les vôtres, à Monsieur Poitevin père, Mr. et Mme. Jules, Mr. le Curé, Mr. Arduin,
CONSTANT ALIBERT

Ax, 25 Juillet 1866,

Je lis, cher docteur, à la date de votre lettre qui m'a ramenée à Ax : 28 Juin ! (chronique locale).

(Lettre de Vichy à MEP manquante, voir celles à Alida et Isabelle).

Ax, le 13 Août 1866,

Je voulais répondre à Vichy, cher docteur, ma paresse m'en a empêché. Ce n'était pas trop faire pourtant que de vous prouver par cette exactitude, combien je vous suis reconnaissante de m'avoir initiée si tôt et si bien à vos pérégrinations et aux poétiques impressions qu'elles vous ont laissées....

Pardonnez ma franchise, mais quand je vous entendez émettre des idées comme celle-ci : "Ces existences d'anachorètes prennent leur source dans une détermination éminemment respectable mais que je crois fausse", il m'est permis de dire que vous vous trompez....(long prêche).

M.E.Poitevin.

[sommaire](#) [retour](#)

Pons, 5 Janvier 1867,

Ce premier janvier où l'on compte tous ses amis, cher docteur, n'aura donc même pas interrompu votre silence et celui d'Isabelle ! C'est une énormité franchement ! Je n'en suis que plus forte de ma propre négligence à vous tenir au courant des rudes épreuves que nous avons traversées pendant quatre mois, et, que je vous indiquais dans le début de ma dernière lettre à Isabelle, il vous en souvient !

Je ne fus même pas très polie dans la circonstance : Cette chère petite Isabelle m'annonçait presque sa visite, et, je lui répondis de rester chez elle pour ce moment-là, attendant à

⁴⁸ Paragraphe souligné par **Marcel** Alibert.

nous réunir un temps plus opportun et des jours plus heureux.
mère...)... M.E.Poitevin..

(catarrhe de sa

Bordeaux, le 11 Février 1867,

rue Porte Basse, n°14,

La poste nous a renvoyé de St. Corbian ici où nous sommes tous en ce moment la lettre que vous avez écrite à Isabelle, contenant la nouvelle du grand malheur qui vient de vous frapper.

Je suis l'interprète de toute ma famille en vous exprimant la part que nous prenons tous à votre douleur. J'ai connu de bonne heure ces cruelles épreuves attachées à notre existence ici-bas. Je plains tous ceux qui y sont soumis. Je plains davantage d'intimes amis que je savais être attachés à leur père par les sentiments de la plus tendre affection et de l'estime la mieux méritée.

En nous mettant par la pensée près de vous en ce moment, vous avez bien jugé de notre attachement pour vous tous, et du mien en particulier, pour le père excellent que je connaissais et que j'aimais.

Je ne vous ai pas écrit à l'époque habituelle et consacrée du premier jour de l'an, mais pour n'avoir pas été formulés, mes vœux n'en ont pas moins existé. Ce n'est pas ici le moment de vous parler d'autre chose que ce dont votre âme est encore pleine, et j'ajournerai tout détail pour m'enfermer avec vous dans le regret et la douleur, et être ainsi tout entier à la participation sincère et sympathique qu'ils provoquent de notre part. Croyez, ma chère dame, avec l'expression de notre vive affliction, celle de notre attachement le plus amical pour toute votre famille et pour vous.

CONSTANT ALIBERT

Pons, 6 Mai 1867,

...Où sont les neiges d'antan ! Je me reproche beaucoup de ne vous avoir pas répondu à Bordeaux cet hiver, afin de vous mettre à même de m'expliquer de suite comment vous m'écriviez de là, et si vous étiez décidément casé dans cette grande cité, l'une de vos aspirations, quoiqu'elle satisfasse si médiocrement vos goûts artistiques et littéraires !

Auriez-vous maison de ville et maison des champs, c'est dans celle-ci que mes souvenirs et ma pensée vous cherchent par ce renouveau de la nature si délicieux, il me semble, à St. Corbian plus que n'importe où. Vous êtes, donc, châtelain en villégiature, vous reposant au milieu des élans joyeux de vos gamins et de la douce société de Madame Alibert et d'Isabelle, des affaires de votre petit état qu'en peu d'années, vous avez si habilement conduites à si lucrative fin.

Georges n'a point, lui, couru au devant des entreprises, et les embarras d'agriculture lui sont tombés tout naturellement sur les bras par la fin inattendue de mon beau père...

J'ai attendu ici longtemps et encore j'ai attendu l'heure du courrier. Bonjour et amitiés autour de vous. Nous vous aimons toujours bien, M.E.Poitevin.

Pons, 22 Août 1867,

Cette boîte de sucre d'orge que vous m'avez adressée de Vichy, cher docteur, m'a dit d'une manière fort douce que vous pensiez toujours à vos amis, sans vous corriger beaucoup à leur endroit de votre paresse. Enfin, votre gâterie vous fait pardonner ce vilain défaut, qui n'est pas de l'indifférence, voilà l'essentiel !

Nous restons dans le domaine des suppositions toutefois en ce qui vous concerne, et, ces bonnes pastilles ne nous ont révélé qu'à demi votre itinéraire et l'emploi de votre été. Sans doute, comme me l'annonçait Isabelle, vous serez allé à Paris avec Madame Alibert avant de vous reposer seul dans ce Vichy qui vous est salutaire...

Tâchez donc, au moins, de nous emmener cette bonne Isabelle. Vous êtes capable de la marier avant de nous l'avoir présentée : ce serait bien vilain, et peu aimable....Adieu, M.E.Poitevin.

Château Morin, le 31 Décembre 1867,

Ma chère Dame,

Je suis fort négligent et très coupable. Quand je m'aperçois que votre dernière lettre est du 22 Août et que, depuis ce temps, je l'ai là sous la main, attendant un long loisir pour y répondre dignement et savourer le plaisir de cette réponse, je suis aussi surpris que confus. Je n'ai d'autre excuse que d'avoir voulu tous les jours à l'heure de ma correspondance, garder les meilleurs morceaux pour la fin, et d'en être venu ainsi à la St. Sylvestre.

Les sucres d'orge que je vous expédiai de Vichy n'avaient qu'un but, celui de vous prouver qu'il m'est plus facile de penser à mes amis que de le leur dire. J'en envoyai à ma femme, à ma fille, à mes garçons, à un ami intime, et, c'est dans ce faisceau d'images et de souvenirs chers à mon affection, que le vôtre vint naturellement se placer.

Avant d'aller à Vichy, j'étais allé à **Montpellier** où j'ai été élevé et que je désirai revoir.

De Vichy, j'allai à **l'Exposition Universelle**. Il me faudrait trop de temps pour vous traduire ici les impressions que ce spectacle m'a laissées. L'immense majorité des objets exposés étaient en dehors de ma compétence et, je n'aurai pu formuler sur leur compte un jugement éclairé. Le petit nombre de ceux que je connaissais me prouvait par son exiguïté, et par l'insuffisance même de mes connaissances les concernant qu'il est bien difficile de savoir exactement quelque chose. En somme, je rentrai de là ébloui et attristé.

Les vacances des enfants commencèrent ; un maître les accompagna, et, nous n'avons pas cessé depuis d'avoir des visites. L'une d'elles nous a été particulièrement agréable, c'est celle de ma **mère** qui est venu passer un mois avec nous. Le professeur était plus fort sur le piquet⁴⁹ que sur le latin, et, plus utile pour faire passer la soirée au père que la journée aux enfants.

Arrivèrent les vendanges qui furent généralement mauvaises en Médoc et, bonnes pour nous. L'oïdium avait envahi le vignoble à peu près tout entier ; l'îlot de St. Corbian en fût préservé ! Je fus pour l'année bien traité. J'ai 40 tonneaux.

Notre odyssée ne présente, comme vous voyez, rien de dramatique, mais, toute vulgaire qu'elle est, elle marche vers un bon dénouement. Pour l'atteindre, il me faudrait à présent vendre mes 1866 et 1867. C'est difficile dans l'état d'inquiétude générale des esprits, inquiétude si nettement accusée par l'augmentation incessante des encaisses de la Banque de France.

⁴⁹ Jeu de cartes.

Je suis l'interprète de ma femme en vous souhaitant à l'occasion de ce nouvel an, à vous, à l'excellente Mme. Barbier, à Monsieur Georges, à Mr. et Mme. Jules tout ce qui peut vous rendre heureux. Votre félicité ne sera jamais supérieure à nos voeux.

Agréez, ma chère Dame, pour vous et pour tous les vôtres, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués, CONSTANT ALIBERT

Château Morin, le 11 Octobre 1868,

Ma chère Dame,

Il vous a paru inconvenant, sans doute, que je n'ai pas répondu à l'affectueuse lettre que vous avez écrite à Isabelle. Elle contenait une invitation qui, nous laissant le choix du jour avait tous les mérites pour elle, celui du fond et celui de la forme. Nous nous faisions une joie d'en profiter, mais nous avons été engagé dans un réseau d'évènements qui ne nous ont pas permis de préjuger à l'avance le jour où nous serions libres, tout en nous laissant croire que ce jour serait très prochain. C'est cette indécision perpétuelle qui m'a empêché d'écrire.

Ce n'est pas un conte. Par goût, je ne les aime pas, et, j'en fais le moins possible. C'est dans les derniers jours de Septembre qu'Isabelle reçut votre lettre. Il y avait lieu de supposer alors, que nous serions libres le 8 Octobre, pas avant, puisque la rentrée des enfants avait lieu le 6. J'allais donc vous prier d'agrérer le choix du 8, lorsque ma femme fût malade ; elle eût les **oreillons** avec fièvre. Déjà, Clet, **Marcel** et la cuisinière les avaient eus. Ne sachant pas le temps que cela pouvait durer, j'hésitais à écrire. Vers le 4 Octobre, il y eût amélioration, et, j'acquis la certitude que le 8 ce serait fini, mais alors, une autre cause me retenait : Il semblait que la fermentation se ralentissait par malice, dans mes cuves ; je ne savais plus quel jugement porter sur l'époque à laquelle elle serait finie, si bien que ce n'est qu'avant hier que nos écoulements ont été terminés.

J'allais hier, m'excuser auprès de vous, et vous prier de me fixer vous-même le jour de notre visite quand Isabelle est tombée malade à son tour ; elle est au lit avec la fièvre et les oreillons.

Sur ce canevas déjà pas mal embrouillé brodent encore des négociations **matrimoniales**, non pas une, mais deux à la fois, de points très opposés, et, vous aurez une exacte idée de la situation. Vous serez aussi ce que vous êtes toujours, sans effort, indulgente.

Je me faisais une fête de me trouver au milieu de vous. Je n'écris plus qu'avec fatigue, et, j'ai pris la plume en aversion. Vous avez trop bon esprit pour mesurer mes sentiments à mon silence. Notre amitié pour vous tous est inaltérable. Il me faudrait un volume pour vous dire tout ce que j'ai à vous raconter. Une conversation vaudra mieux, nous profiterons de vos bons conseils.

Des deux partis qui se présentent pour Isabelle, un me paraît parfait, l'autre m'est moins connu, mais on en fait beaucoup d'éloges. Il y a des deux côtés une bonne position de fortune. Un des prétendants, avec lequel j'ai déjà parlé, nous a annoncé sa visite pour cette semaine. Je l'ai prié de la différer à cause de la maladie d'Isabelle. L'autre demande une entrevue sur le terrain neutre de Bordeaux. La délicatesse me fait un devoir de ne pas l'accorder encore, mes préférences étant jusqu'à présent pour le premier.

Une de mes prochaines lettres vous informera, je l'espère, de la guérison d'Isabelle, et demandera votre agrément pour le jour de notre visite.

En attendant, nous vous prions de nous croire tous vos sincères et bien dévoués amis,
CONSTANT ALIBERT

Pons, 17 Octobre 1868,

J'avais toujours pensé, cher docteur, qu'Isabelle se marierait sans que vous ayez trouvé le jour de nous l'amener après la sortie de pension, qui date de deux ans. Ma prédiction est en train de se réaliser, mais la Providence s'en mêle possiblement d'un côté par cette série d'indispositions dont tous vos entours ont à souffrir.

Si cette bonne Isabelle, la dernière prise des oreillons, n'est pas trop pressée par ses prétendants, tâchez donc de réaliser le plus tôt possible votre visite, si vieille promise !

Vous nous avertirez de votre arrivée et serez sûrs de nous rencontrer, car, nous n'avons aucun projet d'absence.

Depuis jeudi, du reste, nous sommes retenus à la maison par la présence de Mr. Roudier et de sa femme. Une bonne visite d'amis compensera heureusement pour nous la fatigue que nous imprime toujours au cœur, le spectacle de ce couple si peu sympathique à nos sentiments et à nos idées.

Adieu,... M.E.Poitevin.

Château Morin, le 10 Décembre 1868,

Mon cher Monsieur Poitevin,

Définitivement, **Isabelle se marie**. Je m'empresse de vous annoncer cette nouvelle vous priant d'en faire part à Madame Barbier ainsi qu'à Mr. et Mme. Jules.

Rien n'est fixé quant à l'époque de la cérémonie qui, selon toute apparence, aura lieu du 15 au 30 janvier. Ma lettre ultérieure vous l'annoncera, et, nous espérons bien que Madame Georges et vous viendrez y assister. Il est impoli de restreindre les invitations ; nous voudrions vous avoir tous, mais les logements dont nous pouvons disposer mettent des limites à nos désirs.

Si nos projets ne se modifient pas, vous y serez seuls avec la qualité d'amis : c'est dire la place que vous occupez dans nos affections. Le reste se composera de parents des deux côtés. Cependant, je voudrais bien aussi trouver place pour deux autres amis qui l'ont été de tout temps, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, et, je vais me livrer à toutes sortes de combinaisons pour y parvenir.

Isabelle a pu à deux reprises différentes se marier très richement près de nous, mais l'éducation, non des prétendants, mais de la famille de ces prétendants, ne lui a pas convenu. Sa répulsion me paraissait fondée, aussi, n'ai-je exercé sur elle aucune pression. Après cette élimination de prétendants locaux, nous examinâmes de plus près une autre demande que nous avions laissé sommeiller parce que le jeune homme était de loin. C'est le projet qui a abouti.

Isabelle se marie donc avec Paul Breton de Brest. Elle ira habiter Brest. Son futur est agréable, bien élevé, et appartient à l'une des bonnes familles bourgeoises de Brest. Le père de sa mère était Maire de Brest sous la Restauration et sous Louis-Philippe ; aujourd'hui, c'est le frère de sa mère qui est Maire de cette ville. Mr. Breton a 32 ans. Il fait fructueusement le commerce des vins. Il est fils unique. Sa mère est veuve. Enfin, ce qui n'est pas à dédaigner, la mère a une belle fortune immobilière.

N'était l'éloignement, nous serions tous très satisfaits ; à vrai dire, les Chemins de Fer l'abrégent beaucoup, et puis, ce n'est pas sans plaisir que j'ai calculé que dans un avenir

prochain, Pons sera sur la ligne de Bordeaux à Brest. Le même voyage nous permettra de voir notre fille et nos amis.

Je donne à Isabelle 50 000 F comptant. Ce n'est pas sans me gêner. Il me faudra trois ans pour me relever de ce coup de grêle. Cette année, pour la première fois, j'allais avoir quelques avances, tout mon arriéré payé, mais il paraît que le capital et moi, sommes à jamais irréconciliables.

Ces négociations nous ont fait ajourner, mais non abandonner, le projet d'aller à Pons. Isabelle me témoignait ces jours passés le vif désir qu'elle a d'aller vous voir avant son mariage. Quel est l'itinéraire le plus pratique pour arriver jusqu'à vous ? Dans aucun cas, nous ne pourrions y aller ensemble avant les premiers jours de Janvier. Vers le 18 ou le 20, j'irai à Brest. J'en reviendrai le 26. Je consulterai les itinéraires pour voir si je peux rentrer par Pons, et je vous demanderai la permission de m'y arrêter.

Isabelle et sa mère sont à Bordeaux pour y faire leurs emplettes. elles rentreront, je pense, Samedi. Mr. Breton arrivera le même jour, et, il est convenu que je l'accompagnerai à Brest quand il repartira.

Agréez, mon cher Monsieur Georges pour Madame Georges, madame Barbier, Mr. et Mme. Jules, et pour vous, l'assurance de mes sentiments bien affectueux et bien dévoués.
CONSTANT ALIBERT

Brest, le 31 Décembre 1868, (carte de visite)

Le Docteur Alibert,

Sur le point de monter en chemin de fer, offre ses souhaits de bonne année à ses excellents amis Mr. et Mme. Georges, ainsi qu'à Mme. Barbier et à Mr. et Mme. Jules.

(voir la lettre de M.E.Poitevin à Isabelle du 7 Janvier 1869, pleine d'amertume).

Brest, le 10 Juillet 1869,

(sur papier gravé I.B., comme celui de CONSTANT ALIBERT)

Mon cher Monsieur Poitevin,

Ma femme et moi serons à Rochefort , hôtel de La Rochelle, Mardi à 10 h. 39 du soir. Etes - vous à Pons et pouvons-nous aller mercredi à 5 h. demander à Madame Poitevin et à vous un jour d'amicale hospitalité ? Nos coeurs en ont besoin, et ce jour là sera une fête pour notre vieille amitié.

Un mot de réponse, S.V.P., sous pli au maître de l'hôtel de La Rochelle, le priant de le remettre à Mr. Alibert qui arrivera Mardi par le train de 10h. 39.

Soyez notre interprète auprès de Madame Barbier et de Madame Georges, et, croyez-moi toujours, Votre tout dévoué, CONSTANT ALIBERT

(MEP a annoté : R. 12 Juillet 1869 . Voir lettre à Isabelle du 24/7/69 sur la visite).

Château Morin, le 7 Août 1869,

Ma chère dame,

Nous voici déjà depuis plusieurs jours rentrés dans nos paisibles habitudes. Nous avons repris le fil de nos affaires et, ce qui vaut mieux, celui de nos idées. La température

extraordinaire à laquelle nous étions soumis avait tellement endormi mon cerveau, que le jour était pour lui l'occasion d'un sommeil permanent, et, que par contre, la nuit n'aménait avec elle, au lieu d'un repos réparateur, qu'une longue insomnie troublée par des rêves fatigants. Enfin, le soleil prenant en pitié notre supplice s'est voilé la face, et, de tous les êtres de la nature, je suis celui qui s'en est le plus réjoui. Quelques gouttes de pluie ont aussi rafraîchi l'atmosphère. Je sors de ma torpeur comme le font les animaux hibernant au premier souffle du printemps.

Les quinze jours passés dans l'anéantissement sont une lacune de la vie, et, je me retrouve avec la fraîcheur de reconnaissance que j'avais quand je vous quittai, pour l'amical accueil que vous nous avez fait.

J'ai si souvent entendu parler des ravages du temps, que je craignais d'en trouver chez vous la trace, mais, tandis qu'il me prend cruellement mes dents, ma mémoire et mes cheveux, il paraît qu'il a des préférences et, je le remercie de vous les avoir réservées.

Je vous ai trouvé tous parfaits de santé et conservés on ne peut mieux. Je vous le dis sans flatterie aucune. J'en fais mon sincère compliment à Madame Barbier. Je savais qu'elle avait plusieurs fois été souffrante et je craignais que ses maladies eussent laissé sur ses traits la trace de leur passage. Par bonheur mon appréhension n'était pas fondée.

Nous avons trouvé nos enfants en assez bon état : Paul est cependant amaigri, François aussi gras qu'il est paresseux, **Marcel** sage et pâle, Clet, éprouvé par la chaleur. Il ne quitte plus sa mère d'un pas, de peur qu'elle s'en aille de nouveau ; cette persistance à ne pas s'en séparer nous fait supposer qu'il n'a pas été très satisfait de la pension où nous l'avions mis.

Nos vignes étaient à la même place, les travaux agricoles s'étaient faits sans nous, la volaille avait été soignée, on avait porté remède à l'imprévu. en somme, ce qu'il y avait à conclure de notre absence, c'est que personne n'est absolument indispensable en ce monde. Quand nous partons pour le grand voyage, nous pouvons le faire avec la pensée que nous serons parfaitement remplacés. Mon homme d'affaire a bien profité de mon éloignement pour commettre quelques vols, mais il est probable que cela se pratique aussi, moi présent, mais avec plus de prudence.

La récolte pendante sera probablement de bonne qualité mais très amoindrie en quantité par la persistance de la sécheresse. Néanmoins, je ne m'en inquiète pas. Il me faut sans doute renoncer à l'espoir de combler le vide fait dans mes finances par le mariage d'Isabelle, et rester encore débiteur d'autrui, mais j'y suis accoutumé. Le capital et moi, n'avons jamais pu faire ménage. Cette année, nos fiançailles paraissaient prochaines, quand d'autres fiançailles les ont indéfiniment ajournées. Cet état donne à l'espoir un sujet constant d'occupation, et, à la vie, quelque chose de bohémien qui n'est pas sans poésie. Quand on a le portefeuille bien garni on est en toute sécurité, comme dans une forteresse imprenable, on se détache facilement de tout.

Dans le cas contraire, quand votre sort dépend des éléments, on vit à tout instant de la vie universelle ; on approuve ou l'on blâme le soleil, on interroge la lune et ses présages menteurs, on n'est pas indifférent à la direction du vent, au croassement des grenouilles, à la fraîcheur des nuits, aux rosées matinales, au chant précoce ou tardif du rossignol, aux horizons rembrunis, aux crépuscules colorés. On prête aussi une oreille attentive aux bruits politiques. Rien ne vous est indifférent dans le monde des affaires. Enfin, on tient à tout. J'en suis là, mais sans m'alarmer en aucune façon. Notre petite action se perd dans le grand mouvement des choses qui obéissent à leur finalité. La seule chose que Dieu demande à chacun de nous, c'est d'avoir confiance en lui et, de chercher son Royaume et

sa Justice. en fin de compte, c'est le meilleur moyen, le plus simple et le plus pratique de bien faire à la fois les affaires de ce monde et de l'autre. Elles sont gouvernées par la même loi, celle du bien.

Veuillez ne pas nous oublier auprès de Mr. et Mme. Jules qui ont été fort gracieux pour nous. Il est regrettable que nous n'ayons pas pu aller passer quelques heures dans leur délicieux ermitage, mais quelque ... nous irons exprès à condition que Mr. et Mme. Jules nous promettent de venir nous voir. Nous comptons aussi sur votre promesse pour le mois de Septembre, quand Isabelle sera ici. Monsieur Georges pourra vous accompagner, en partant quelques jours avant les vendanges.

Ma femme est à Bordeaux, mais je me rend l'interprète de ses sentiments en vous remerciant de nouveau avec effusion et, en vous embrassant tous de sa part.

Votre respectueux et bien dévoué, CA.

Pons, le 27 Août 1869,

Le souvenir de votre passage rapide mais si bon à Pons, cher Docteur, prolonge pour mon cœur le plaisir bien vrai que nous avons tous, en famille, éprouvé à vous revoir ainsi que la chère Madame Alibert. Ces quelques heures que l'aimable Providence nous a données les uns des autres, nous ont permis de faire notre **mutuelle reconnaissance** et, n'est-il pas vrai que nous nous sommes trouvés heureux de nous rencontrer dans la même conformité d'idées, de sentiments, comme dans la franche **amitié d'autrefois** ?

Tous les amis qui se retrouvent n'ont pas ces jouissances : il est beaucoup de ces revoirs désirés qui sont une **déception**, un désenchantement. Il ne pouvait en être ainsi de notre revoir à nous, dont les liens se sont formés au temps de l'épreuve de nos vies, qui m'a valu votre charitable secours et, vous, pour toujours, assuré ma gratitude.

Ce cher cœur de Madame Alibert, que j'aime tant, craignait que votre négligence m'eût **blessée** et susceptibilisée contre vous ! Non, je vous l'assure, je n'ai pu avoir une pareille **souffrance**, mais, celle que j'avais de notre **délaissement** n'est pas moins vive, et, je finissais par croire que vous vouliez nous abandonner et nous oublier : cela m'était très **douloureux**.

Ne parlons plus de cela, et que je vous dise plutôt, que je n'abandonne pas mon projet de **visite** à St. Corbian quand Isabelle y sera. J'irai, à moins qu'un empêchement ne surgisse : Cela se peut, car nous avons souvent du monde, et pas toujours bienvenu comme vous, quoiqu'il faille à tout étranger ou ami pour le cœur, faire en apparence le même accueil. Cette loi de la charité que l'hospitalité appelle fréquemment à exercer, a vraiment ses difficultés et ses fatigues, mais on n'y songe plus dès qu'arrive sous notre toit, la véritable amitié, celle avec laquelle on est à livre ouvert, et, qui, de notre âme, ne connaît pas que la surface, mais nous sait à fond.

C'est bien ainsi que nous sommes ensemble, et voilà pourquoi, je considère votre courte apparition à notre foyer comme un des bonheurs, une des bénédictions de 1869. J'allais dire, de ses rafraîchissements, ce qui aurait l'air d'un calembour ou plutôt d'un mot à double sens, qui se peut appliquer, en descendant des régions métaphysiques où je suis, à l'état physique torride dont nous subissons encore les ardeurs, et, qui fera de cette année de grâce 1869, une exception, espérons le, pour notre climat, que différemment, il ne faudrait plus appeler tempéré.

La récolte de vin, qui se montrait devoir être d'une abondance peu commune, se réduit chaque jour davantage, et le soleil la boit sur pied.. Que sortira-t-il de ces graines brûlantes, desséchées, dures comme de petites balles, et capables de tuer tous les

Prussiens possibles, si la mort du Maréchal Niel⁵⁰, ne les rendait, prétend-on, inutiles à ce service ! Ce sera un nectar, peut-être, et les Bordeaux auront une telle valeur que sous une faible quantité, ce sont des trésors que vous allez entonner !

Quelque chose qui couvrira les dépenses des noces d'Isabelle, de sa dot, qui vous réconciliera avec le capital, et, permettra à votre générosité paternelle à l'endroit de cette chère fille, qui vous semble l'héroïne d'un conte de fée, des largesses dont elle ne s'étonnera pas davantage que Cendrillon du coup de baguette magique de sa marraine, d'où jaillirent ses belles toilettes, ses beaux équipages, ses succès et son bonheur ! Soyez tranquille, mon cher Docteur, votre Isabelle se conservera pure, reconnaissante et bonne au sein des richesses que la Providence lui a départies avec cette abondance à laquelle vous n'eussiez osé prétendre et qui vous effraie presque, car, vous craignez qu'elle nuise au développement des richesses meilleures et plus estimables de son coeur.

Ce coeur, que vos exemples et vos leçons ont formé à la vertu, en portera les fruits, et, la foi chrétienne qu'Isabelle reçut de vous, que l'enseignement du couvent fortifia en elle, sera, dans l'opulence comme dans l'aisance modeste que la maison paternelle lui procurait, le mobile des jugements, des sentiments, des actes de sa vie. Avec une telle boussole, on peut quelquefois négliger quelques unes des précautions qui font le calme permanent, la sécurité sans aucune secousse du voyage, mais, on ne fait pas naufrage, et, on arrive sûrement au bon port.

Maman est à Bellevue, là où on vous attend toujours, et où vous y avez aussi de vrais amis qui vous estiment. Elle est légèrement enrhumée ; ce rhume ne peut durer, n'est-ce pas, par une telle chaleur ?

La bile et le sang ennuient un peu Georges. Moi, je me porte à merveille : seulement, mes cheveux blancs se multiplient et me disent que vos yeux ne sont plus très bons.

Vieillissons, cher docteur, puisque c'est la loi de la Nature, mais que le bon Dieu donne à nos sentiments mutuels les uns pour les autres leur maturité, en les préservant de la **caducité**. Ceci est la loi de la bonne amitié.

Mon mari et moi vous embrassons ainsi que Madame Alibert et vos grands et petits garçons.

M.E.Poitevin

Pons, 9 Septembre 1869,

Cher Docteur, Maman m'envoie lui faire des commissions à Bordeaux Lundi 13. Il m'en coûterait de revenir chez moi sans vous faire une petite visite : ainsi, dîtes-moi par le retour du courrier, car je pars Dimanche, si Mardi 14, vous pourriez me recevoir.

Mon projet est d'arriver à Pauillac par le bateau qui part de Bordeaux vers trois heures, je crois. Vous savez qu'il n'est pas urgent de m'envoyer chercher par votre voiture, puisque je puis en trouver une à volonté à Pauillac. Vous me répondrez franchement si mon petit plan ne dérange point les vôtres ! Madame Alibert ne s'effrayera pas de me voir arriver à la table le Mercredi des quatre temps : elle sait que mes habitudes sont de me soumettre de mon mieux aux lois de l'Eglise, et, celles de ce 15 Septembre étant justement de ne guère manger, je dois être ce jour-là une bouche peu embarrassante à contenter.

50 Ministre de la guerre qui créa la Garde Nationale.

Adieu, cher docteur, et, bonnes amitiés à vous et aux vôtres, jusqu'à celles que je vous porterai Mardi de moi et des miens. Votre dévouée, M.E.Poitevin

Château Morin, le 11 Septembre 1869, (datée d'Août par erreur)

Chère Madame,

Je viens de recevoir votre bonne lettre dont j'ai reconnu l'écriture, et que j'ai décachetée dans l'absence momentanée de mon mari. Je m'empresse de saisir cette occasion pour vous répondre et pour donner à Monsieur Georges un **échantillon de mon style**. Il se convaincra que j'aurais de grands progrès à faire pour le mettre d'accord avec mes sentiments pour vous tous. On peut bien aimer ses amis et ne pas savoir le leur dire en termes choisis. Je n'essaierai pas de le faire autrement qu'avec mon coeur : je suis plus sûre de lui que de mon esprit.

Arrivez donc Mardi soir ; nous attendons ce jour avec impatience, et, ce sera pour nous tous une fête que de vous recevoir. Notre satisfaction serait plus complète si la bonne Madame Barbier et Monsieur Georges vous accompagnaient. Isabelle n'est pas encore arrivée, mais, j'espère que nous l'aurons d'ici là.

Ne prenez pas le bateau : Vous ne seriez pas ici avant 8 h. ou 8 h1/2 du soir. Prenez le Chemin de Fer qui part à 4 h. du soir. Une bonne voiture vous amènera par correspondance à St. Corbian à 7h. du soir.

Je m'arrête ; nous sommes en **vendange** et fort occupés.

Adieu, chère Madame et amie, je vous embrasse tous bien affectueusement.

Votre dévouée,

Alida. Alibert.

Pons, 20 Septembre 1869,

Cette date du 20 Septembre, cher docteur, dites bien à Madame Alibert que je l'ai célébrée en communiant ce matin pour notre regrettée Geneviève que j'aimais tant ! Il m'aurait été tout à fait bon de passer cet anniversaire avec vous à St. Corbian, et, aux souvenirs doulooureux qu'il nous rappelle, se serait mêlée, peut-être, la joie d'embrasser Isabelle qui doit vous arriver, enfin !

Mais, j'ai eu raison de m'en tenir à mes projets, et, résistant à vos amicales sollicitations, de vous quitter dès Vendredi. Je faisais besoin ici, quoique je n'y ai pas l'intéressante famille qui vous attache Madame Alibert et vous à votre propre foyer. On a été heureux à mon retour : il était attendu, et, j'ai aidé à préparer l'installation de Georges aux Cyreteaux, où de ce matin, le voici confiné pour dix jour. Tous prétendent que c'est vendanger trop tard : le fait est que le blanc dans nos contrées, m'a paru très pourri. Il s'en est fallu de l'épaisseur d'un cheveu que je trouvasse ma cousine arrivée avant moi chez moi ; mais, elle n'y viendra pas du tout cet été à moins que la situation toujours précaire de mon oncle qui se pense mieux, mais qui ne l'est guère, ne la ramène dans nos parages. Suzanne était donc en route pour nous voir, quand la nouvelle d'une maladie fort grave de son grand père, qui a 80 ans passés, l'a rappel vite à Périgueux.

Que je vous remercie, avant de poursuivre, de votre accueil cordial, et, que ma soeur et moi avons goûtee avec toute l'amitié franche et solide qui nous lie à vous et aux vôtres.

Vous avez jugé combien vos enfants nous ont amusées, intéressées, et, quoique je vous avoue simplement que je voudrais, s'ils étaient miens, les éléver moins librement et ne se laisser se développer en eux que le bien que la Providence a jeté à profusion dans ces riches natures, je dois avouer que le mélange des leçons que Clet reçoit de part et d'autre, et qu'il retient avec sa mémoire et une intelligence extraordinaire, lui prête un cachet d'originalité bien remarquable, et, fort drôle, jusque dans ses réponses aux questions du catéchisme. On en a joliment ri à Bellevue et à Pons. Embrassez pour nous ce cher petit monde, et faîtes à tous la recommandation de la part de Madame Georges, d'être bien obéissants et bien sages.

Est-ce que **Marcel** écoute toujours les traductions des chansons espagnoles ? Vrai, je n'ai jamais rencontré nulle part une réunion d'enfants comme les vôtres ; et, il n'en est pas de ma connaissance, qui m'attachent autant, et, desquels j'attende quand je suis avec eux de l'inédit et de l'imprévu, comme de ceux-ci. **François** a-t-il mis le cheval du voisin en fourrière ? **Paul** use-t-il de la clé de la cave pour vous faire boire à la santé des absents, et, à celle de la chère Isabelle, et de Madame Breton, qui continuent les toasts déjà si entraîn quand nous étions là ?

Nous vivons ici, ma mère et moi, plus mesquinement, et, notre bleu Saintongeais n'arrose pas de beaux melons comme les vôtres, qui resteront les meilleurs que j'ai mangés en 1869; Je suis tout à fait contente d'être allée vous voir ; je l'eusse été davantage si Isabelle et son mari, que je désire connaître, eussent été chez vous quand j'y étais. Répétez leur que nous comptons sur eux et qu'ils ne doivent pas, cette fois, retourner en Bretagne sans nous avoir fait la visite qu'ils nous ont promise !

Georges dit toujours qu'il vous ira voir, et qu'il m'emmènera ; c'est une espérance que je nourrissais, et, quoiqu'il arrive vous savez bien par l'expérience que vous en avez trop longuement faite pour nos coeurs, qu'ils peuvent languir de vous si la Providence les en prive, mais jamais vous oublier.

Nous vous sommes, en famille, amis dévoués, et nous le sommes, cher docteur, à tous les vôtres ; mais, si je vous embrasse les uns et les autres avec une véritable amitié, à vous, est ma plus vive reconnaissance,

M.E.Poitevin

St. Estèphe, le 12 Mars 1870,

Ma chère dame,

Je suis rentré hier soir à 8 h. de Bordeaux. J'ai trouvé votre lettre m'annonçant le malaise de Monsieur Georges.

Je vous remercie de ne pas avoir pris mon silence prolongé pour mesure de mon dévouement et de mon amitié. J'avais tout disposé pour partir demain matin à 5 heures. En vue de ce départ, je me trouve actuellement,(à 4 h. du soir) à St. Estèphe, où j'avais à causer avec Monsieur le Curé d'affaires de Fabrique⁵¹ pour demain. Je suis allé au bureau

⁵¹ Dépenses de la paroisse.

de la poste, et, j'ai retiré votre 2^o lettre qui, sans cela, ne me serait parvenue à domicile que demain, à 10 H. du matin.

D'après vos avis, je diffère mon départ jusqu'à mercredi. Je vous arriverai ce jour là par un moyen quelconque. Dieu veuille que mes conseils soient de quelque utilité pour Monsieur Georges.

Je vous écris ces lignes sur le bureau de Mr. le Curé, au galop, et, n'en dis pas davantage pour profiter du départ du courrier qui a lieu dans quelques minutes.

Votre bien dévoué et respectueux serviteur et ami,
CA.

Château Morin, le 22 Mars 1870,

Ma chère dame, Je viens de recevoir votre lettre. J'y réponds à la hâte pour ne pas manquer le courrier.

(Ordonnance pour la gastralgie de Mr. Georges, qui est mort avant la fin de l'année.)

A bientôt, tout à vous;

CA.

St. Corbian, le 10 Juillet 1870, (ou 1873 ?)

Ma chère dame,

Je reçois à l'instant votre bonne lettre et, m'empresse d'y répondre quelques mots seulement afin de ne pas manquer le courrier de ce soir qui part dans 20 minutes.

Votre visite nous fera un plaisir infini. Prenez le train de 8 h. 15. Partez du bureau central qui est à la maison Gobineau. Là vous trouverez les omnibus du Chemin de Fer qui vous porteront à la gare. Il faut être rendu à la maison Gobineau 3/4 d'heure avant 8 h. 15, c'est à dire : 7 h. et 1/2.

Rendues à la gare vous demanderez un billet pour Leyssac à 10 h. Je vous y attendrai avec une voiture.

Le 15, vous serez à Lourdes. Ce jour sera douloureux pour nous. Nous faisons exhumer les restes de notre pauvre **Geneviève**. Veuillez les confondre avec celui pour lequel vous priez, et que, de notre côté, nous n'oublions pas. Votre respectueux et bien dévoué,
CA.

[sommaire](#) [retour](#)

St. Estèphe, le 1 Janvier 1871,

Ma chère dame,

L'année qui finit n'a pas été heureuse ; elle a pour quelques uns de nous brisé de chères affections ; pour tous, année de deuil dans nos âmes⁵². En jugeant les choses du point de vue humain, nous sommes frappés et humiliés cruellement. Si nous pouvions placer notre esprit en dehors de ce monde, dans de sereines régions, peut-être, la perspective des événements changerait. On ne saurait croire que ce dont Dieu se mêle est un mal. Pour vouloir pénétrer ses desseins, il est certain que la Providence ne laisse rien à l'aventure, et

⁵² Défaite de la France, occupation, révolution parisienne de la Commune.

qu'elle veut bien ce qui arrive. Il ne l'est pas moins que rien de cruel ne saurait émaner de celui qui est la bonté même. Nos idoles, la fortune, le luxe, le bien terrestre, sont, il est vrai, brisés en ce moment, sans pitié...mais, peut-être, n'est-ce que pour nous apprendre à voir le point à venir.

Bien que la raison seule nous amène dans ces voies et que la Foi nous y maintienne, le vieil homme est là qui ne se modifie pas en une heure. C'est ainsi que l'esprit passe alternativement de la résignation à l'angoisse, et, de l'angoisse à la résignation. Est-ce une épreuve momentanée que nous subissons, ou, est-ce l'épreuve définitive ? Devons nous, de là, sortir meilleurs, régénérés par la Foi plus vive en Dieu, par une soumission plus complète à ses commandements, par un mépris plus accentué de ce qui n'est pas lui, ou, devons nous succomber à jamais ? Nul ne le sait. Il y a là de quoi justifier toutes les inquiétudes . Le hasard veut que nous n'ayons aucun des nôtres au combat, mais notre pensée, notre cœur, nos vœux et nos prières sont constamment avec les vaillants qui tiennent le drapeau de la France, et, prodiguent généreusement leur sang pour la grande communauté de la Patrie.

Je ne vous ai pas écrit depuis trois mois, je crois, mais, je n'en ai pas moins pensé à vous tous les jours. J'étais et je suis tellement absorbé par les choses de la guerre, que j'étais incapable de penser et d'écrire.

Il faut que je sois stimulé par l'accomplissement d'un devoir pour surmonter mon inertie. Je n'ai pas voulu laisser passer ce jour sans vous exprimer mes sincères voeux pour que l'année 1871 soit meilleure que la précédente. Vous savez combien nous aimions Monsieur Georges, et la grande part que nous prenons à votre malheur. En faisant ainsi des vœux pour vous, nous les faisons pour nous-mêmes. Nous avons besoin que Dieu cicatrice la blessure faite à notre amitié.

Donnez moi de vos nouvelles et de celles de Madame Barbier. Veuillez me dire si la tourmente est passée sur Mr. Jules sans l'atteindre. Soyez notre interprète auprès de lui, auprès de votre excellente mère, et de Mme. Jules.

Quand le temps sera moins rigoureux, venez nous voir les uns et les autres. Nous parlerons de ce qui plaît à la douleur, et, tâcherons de la rendre moins lourde en la partageant.

Isabelle a eu un garçon le 11 de ce mois. Elle a été heureuse. Dans la conjoncture actuelle, nous n'avons pu aller la voir, et, en avons été très contrariés.

Ici, nous ne sommes pas réquisitionnés par les **Prussiens**, mais, nous ne vendons rien. J'ai trois récoltes en chai. C'est vous dire que les finances ne sont pas florissantes. Nous marchons, cependant, grâce à un ordre et une économie partagée à l'extrême. Des temps meilleurs viendront peut-être.

Ma femme et moi vous embrassons tous bien affectueusement,
Votre respectueux et dévoué, CA.

St. Corbian, le 2 Juillet 1871,

Mon cher Monsieur Poitevin, (Jules)

J'ai reçu la caisse de fine champagne que vous avez bien voulu m'adresser. Je vous remercie de ce précieux cadeau. Je regrette seulement que vous lui ayez donné un volume exagéré. Les vieilles eaux de vie deviennent si rares que votre propre approvisionnement a dû nécessairement s'appauvrir par cet envoi. Je ne ferai pas abus de ces bouteilles, et,

longtemps encore, si vous nous faîtes enfin le plaisir de passer la rivière et de venir nous voir, avec Madame Jules, vous en trouverez chez moi.

Nous avons passé un rude hiver, dans notre retraite, l'esprit livré à toutes les angoisses patriotiques, et, feuilletant aussi, pour occuper de tristes loisirs, toutes ses amitiés et tous ses souvenirs. Vous passiez et repassiez ainsi dans nos conversations. Je me préoccupais beaucoup de ce que la République ferait de vous. C'est avec grande satisfaction, que j'appris par Madame Georges , qu'elle a respecté votre position, ce qui me paraît à la fois faire honneur à son bon sens, et, à la mesure avec laquelle vous remplissez vos devoirs de magistrat.

Ici, nous avons été battus par la tempête. Aux douleurs causées par la chose publique, s'ajoutaient chez moi de vives inquiétudes causées par mes affaires particulières. Le mariage de ma fille n'avait pas laissé mes finances dans un état florissant : j'avais compté sur la vente prochaine de mes vins pour combler le vide fait à ma bourse, mais, cette espérance ne se réalisa pas, et, **la guerre me surprit** avec beaucoup de vin et point d'argent. Les besoins étaient incessants, et le crédit nul. Mon gendre vint heureusement à mon aide ; je ne sais comment j'aurais, sans lui, traversé cette crise. L'avenir me paraissait des plus sombres, et, les folles déterminations du Gouvernement de la "démence" nationale me faisaient entrevoir le jour prochain où les Prussiens viendraient vider mes chais et consommer ma ruine. Je broyais du noir d'une manière continue. Cet exercice de l'esprit n'est pas salutaire.

Heureusement que j'en fus distrait violemment : nos **jeunes médecins** des environs étaient partis avec la mobile, ou ...; les malades de nos campagnes firent appel au dévouement des anciens, et, ne pouvant aller au combat, je me remis à battre les grandes routes et les chemins de traverse, à cheval, en voiture, à pied, dans la neige, par tous les temps, avec une activité juvénile et un zèle que le malheur de temps rendait peu méritoire. Aujourd'hui, chacun a repris son poste, mais il me reste encore une queue de cette clientèle d'accident, et, je trouve qu'elle me prodigue trop d'attachement.

Aux premières heures d'amélioration dans nos affaires, je chargeai un courtier de vendre à tout prix les trois récoltes que j'avais. Je consentis à subir une perte considérable, mais j'ai gagné à cette liquidation, ma tranquillité d'esprit.

Tout était arrangé, quand Isabelle et son mari sont venus nous voir, accompagnés de leur bel enfant. En voyant ce jeune ménage, si uni, et, ce charmant bébé, nous avons passé l'éponge sur nos tristesses, et, nous remercions Dieu de nous avoir si peu éprouvés, alors que tant d'autres plus méritants que nous, l'ont été cruellement.

Voilà notre histoire, mon cher Monsieur Jules, depuis que nous ne nous sommes vus. Mesdames George et Barbier me demandaient en Janvier, si l'encre était gelée à St. Corbian. Elle ne l'a pas été, et les coeurs n'y ont jamais été plus chauds que pendant le rude froid de cet hiver. Le malheur vaut mieux que la prospérité pour évoquer la sympathie et redonner toute sa vivacité aux vieilles affections. Si c'est particulièrement dans la détresse qu'on tourne avec ferveur ses pensées vers Dieu, c'est aussi dans la mauvaise fortune que semble de préférence nous visiter le souffle bienfaisant du souvenir, et, c'est alors que l'âme se met en plus intime communion avec les amis vivants et morts. Croyez bien que nous avons souvent ramené devant nos yeux des visages aimés, et que de douloureux anniversaires, ne sont pas passés sans que nous les ayons célébrés par la prière et le recueillement.

Ne m'en veuillez donc pas le uns et les autres de ne pas écrire. J'éprouve pour la **plume une certaine horreur**. Je trouve qu'elle va trop lentement. Il me semble que mes doigts s'ankylosent. C'est un laborieuse besogne que de faire passer par ce petit instrument,

parfois rétif, toutes les nuances de la pensée. Gardez l'oeil bon de l'Evangile, que Dieu vous a si heureusement donné, et, nous voyant avec lui, plein d'indulgence pour notre paresse, vous nous trouverez ce que nous sommes toujours : de sincères et dévoués amis. Sur ce, embrassez, S.V.P., pour Madame Alibert, Mesdames Barbier, Georges et Jules, soyez mon interprète auprès d'elles, et croyez-moi votre bien dévoué, CA.

Brest, le 23 Juillet 1871,

Il y a deux ans que nous étions près de vous. Nous avions alors, l'esprit content et plein d'espérance, et, ne savions pas quels malheurs particuliers et publics devaient si cruellement nous atteindre. Depuis cette époque, notre correspondance a langui sans que la vivacité de notre sympathie et de notre vieil attachement s'en soit ressentie. Ce que la plume a la paresse de ne point dire, la parole le fait, et on a le besoin de temps en temps, de revoir ses amis.

Nous sommes, ma femme et moi, à Brest pour le **Baptême** du fils d'Isabelle retardé jusqu'à présent. Ce baptême aura lieu Mercredi prochain à onze heures du matin : Veuillez vous y associer par la pensée et ajouter vos prières aux nôtres pour demander à Dieu de conduire mon filleul dans les voies qui mènent sûrement à lui.

Nous repartirons de Brest le 30. Bien que le voyage par la Charente soit le moins direct à cause de ses interruptions, nous le choisirions de préférence, si nous avions la certitude de trouver à Pons Madame Barbier et vous. Notre satisfaction serait complète si Mr. et Mme. Jules y étaient aussi.

Sauf mauvais calcul de ma part, dans la marche et la concordance des trains, nous coucherions à Vannes le 31. Nous en partirions le 1 Août et irions coucher à Rochefort. Ce serait donc, le 2 Août, vers les 5 heures du soir, que nous irions vous demander une hospitalité toujours si cordialement donnée, et que nous ne pourrions prolonger au-delà du 4 à 8 heures du matin. Pendant ce temps, nous pourrions suppléer à tout ce que la correspondance a eu d'insuffisant, et, refaire des lettres restées à l'état de projet : Elles auraient varié par la forme ; le fond, en eût été le même : C'est celui de notre inaltérable attachement.

Veuillez être notre interprète auprès de l'excellente Madame Barbier, et, me croire toujours, Votre respectueux et bien dévoué,

CA.

chez Madame Breton, 24 bis rue Armorique, Recouvrance, Brest.

[sommatoire retour](#)

Bellevue, 27 Janvier 1872,

(maison de Jules Poitevin)

Il faut que je vous avoue ma déception, cher Docteur : c'est que j'ai attendu de vos bonnes nouvelles tout ce mois de Janvier, mais je ne veux pas qu'il finisse sans que vous ayez des nôtres, et, que vous sachiez, ainsi que votre charmante et gracieuse femme que nous aimons tant, que vous avez eu dès le commencement de l'année, votre large part de nos vœux...

Isabelle nous a, vers le milieu du mois, adressé ici et à Pons sa carte et celle de son mari... ...nous vous embrassons vous et les vôtres, et, vous redisons que nous sommes par gratitude comme par estime et sympathique attrait, vos fidèles et dévoués amis. Je tiens à l'être, plus que tout autre, parmi vos meilleures.)

M.E.Poitevin

Château Morin, le 4 Juillet 1872, à Mme. Jules Poitevin, à Mirambeau.

Ma chère dame,

J'ai reçu hier, votre affectueuse bonne lettre. Je m'empresse d'y répondre. A mon grand regret, je ne suis exact que pour les lettres d'affaires et de médecine qui ne souffrent pas de retard. Il n'en est pas ainsi de celles où mes sentiments auraient besoin de s'épancher longuement. J'attends pour les écrire d'avoir un long loisir que mes souhaits seuls me donnent, que la réalité me ravit toujours, et, c'est ainsi que mes meilleures amitiés sont celles qui n'ont de moi qu'un long silence ! Certes, il n'est ni dans les coeurs, ni dans les souvenirs, mais les amis qui sont l'objet des épîtres mentales, et de la chaude expression de ces sentiments que je formule à leur adresse dans les pérégrinations de ma vie errante sont loin de supposer qu'ils ont pris en moi, un si solide domicile. Il en est cependant qui ne me tiennent pas rigueur et qui m'écrivent quelquefois. Je les en remercie avec effusion. En somme, il y a peu de gens plus occupés que moi ; je ne passe pas à mon bureau plus d'une demi heure par jour, et, je n'ai que le temps de répondre aux lettres qui n'exigent pas plus de quelques lignes. Cette brièveté ne me suffit pas avec Madame Georges par exemple, et, c'est pour ce motif que je ne lui ai pas écrit depuis je ne sais combien de temps. Veuillez à l'occasion m'en excuser auprès d'elle.

Ainsi que vous le dites très bien, j'ai toujours considéré l'anémie comme faisant le fond de votre organisation et les troubles nerveux dont vous avez souffert, m'en ont, déjà deux fois, paru les conséquences. Nous avons tous en nous une prédisposition maladive ; nous ne sommes pas plus parfaits au physique qu'au moral, et, il y a toujours un point faible dans notre organisation. Il y a des gens qui ont le sang trop riche, ils sont gais, sans préoccupation, ne s'impressionnent pas, ne s'émeuvent de rien, prennent la vie comme elle vient, mangent et boivent bien, dorment de même, et, un beau jour meurent de mort subite. D'autres, ont le sang appauvri. Chez eux, les sensations, la sensibilité, l'imagination, les surexcitent en raison directe de l'appauvrissement du sang. Quand le liquide régulateur est malade, tout s'en ressent plus ou moins. Les désordres le plus singuliers en apparence doivent être ramenés à cette cause. Tel était le cas chez vous. Le fond de votre organisation est donc d'être plus qu'une autre apte à être anémiée. Ce fond ne se modifiera spontanément qu'à un âge dont je vous félicite d'être encore éloignée. D'ici là, il faut veiller sur soi-même et se tonifier par la nourriture, l'exercice, le régime de vie d'abord, et, subsidiairement, de temps en temps, par les amers, les ferrugineux et même, les antispasmodiques, si les nerfs ont l'air de vouloir se mettre de la partie.

Les eaux minérales entrent dans ce cadre. On peut à la rigueur se dispenser d'y recourir, mais quand on peut aussi facilement que vous s'absenter, il me semble qu'il est bien de ne pas en négliger l'emploi. Quand je vous conseillai Ussat, l'an passé,...

Ma femme vous remercie beaucoup de votre affectueux souvenir. ...

Isabelle est sur le point d'être mère pour la 2^e fois. Elle est très bien.

Mes amitiés...votre bien dévoué

, CA.

St. Estèphe, le 31 Décembre 1872,

Ma chère dame,

Vous me traitez selon les rigueurs de la loi du Talion : oeil pour oeil, dent pour dent. De ce que je ne vous écris pas, vous prenez prétexte pour ne pas m'écrire. Je dis que cela n'est pas charitable parce que votre silence nous afflige, et, j'ajoute que ce n'est pas juste parce que **nos situations ne sont pas les mêmes**.

Je ne passe pas une heure par semaine à mon bureau, et, je n'ai que le temps d'écrire des lettres ayant la brièveté des télégrammes⁵³. En outre, il faut que je mette mes lunettes, que mes doigts se dérouillent, et que mon cerveau alourdi par la fatigue physique, soit capable de penser.

Au lieu de ces complications, vous passez de votre fauteuil à votre secrétaire et là, sans aucun effort, à tout moment, vous ouvrez la voie, la plume obéit docilement, sans fatigue, et traduit dans un ordre parfait, sous une forme excellente, une surabondance de pensées et de sentiments qui ne demandent qu'à s'échapper. `

Autrefois, ils venaient de temps à autre charmer notre isolement. Ces messages sont devenus de plus en plus rares, et, enfin, nous ne les voyons plus. Où qu'ils aillent, ils ne trouveront pas une hospitalité plus empressée et plus amicale que chez nous.

Nous demeurons malgré votre silence et le nôtre, vos invariables et fidèles amis, les amis de coeur, et les amis des mauvais jours.

Que Dieu veuille au commencement de cette année, bénir Madame votre mère, Monsieur et Madame Jules, et vous-même !

Que sa bonté vous donne, point les faveurs qui passent, mais les biens qui ne passent jamais ! C'est là le souhait de bonne année que vous font, en vous embrassant tous, ma femme, mes enfants, ainsi que votre respectueux et dévoué serviteur, CA.

Bellevue, 12 Janvier 1873,

J'excède la peine du talion, n'est-ce pas, cher docteur, et mon code épistolaire à votre article n'est guère chrétien, je le confesse ! L'important entre paresseux comme nous... (4 pages) M.E.Poitevin

Pons, 19 Juin 1873, (4 pages sur sa santé, ses règles irrégulières et sa famille) MEP.

[sommaire retour](#)

⁵³ Sauf aux Breton...

Château Morin,, le 29 Juin 1873,

Ma chère dame,

Votre bonne lettre du 19 est arrivée pendant que j'étais à Bordeaux. J'attendais depuis d'avoir un moment de loisir suffisant pour répondre avec la longueur qui est dans mes idées et mes sentiments, mais ce moment ne vient jamais.

Je réponds d'abord à l'objet principal de votre lettre. *Il me semble que l'usage des eaux sulfureuses, les moins actives d'ailleurs, ne peut être qu'avantageux pour combattre le principe rhumatismal qui est en vous.* A ce point de vue, j'approuverai votre voyage à Ax. L'irrégularité même de vos fonctions n'est pas une contre-indication à l'emploi de ces eaux, mais les choses allant comme vous me le dîtes, il est à peu près sûr que dès les premiers bains, les pertes vont arriver, et, alors, il sera prudent de suspendre le traitement. Je sais bien que vous vous suffisez parfaitement à vous-même par la correspondance, la prière, la méditation et que l'oisiveté ne pèsera pas à votre esprit, mais, en vérité, pour mener cette vie, ce n'est pas la peine d'abandonner sa maison et de se mettre en chambre d'hôtel. Ainsi, en résumé, et pratiquement, les eaux d'Ax ne vous seraient pas nuisibles, mais vous vous exposez à ne pas pouvoir les prendre à moins d'y faire un séjour fort long. A votre place, je n'en tenterai pas l'aventure. J'ajoute que, même si je n'étais pas plus tourmenté de douleur que vous ne l'êtes, en ce moment, je ne ferai aucun traitement. Je vous remercie des détails que vous me donnez sur la santé de votre excellente mère. Il me paraît qu'elle doit être telle à peu près que nous l'avons vue il y a deux ans. Nous faisons de sincères voeux pour que Dieu lui épargne la maladie et les infirmités. Madame Jules est aussi très bien, ce qui ne me surprend pas, attendu que je n'ai jamais été sérieusement alarmé sur son état. Si par hasard, elle était reprise, un jour de cet accident, nerveux mobile et sans gravité, engagez-la bien à ne pas mettre de la partie, sa raison, d'ordinaire si saine et si sûre. Nous avons presque tous une provision énorme de résignation théorique, mais, quand vient le moment de donner une preuve expérimentale en acceptant stoïquement les maux que Dieu nous envoie, peu le font sans murmure. J'exprime d'autant plus librement cette pensée, qu'elle ne s'applique nullement à vous. Placé près de vous comme conseil et comme ami, dans vos plus cruelles épreuves, j'ai été ému de la sérénité que savait y conserver votre âme.

Ici, nous sommes à peu-près dans l'ancien état, faisant beaucoup plus de pas vers la vieillesse que vers la perfection. Sous ce dernier aspect, je trouve qu'il y a un statu quo désespérant. Je voudrai juger ceux qui m'entourent avec indulgence, mais je crois franchement qu'ils ne valent pas mieux que moi. Physiquement, c'est assez bien, cependant ma femme a eu cet hiver une foule d'incommodités, et, moi-même j'ai souvent été averti que ma vie avait depuis longtemps passé son solstice et marchait à l'automne d'un pas accéléré.

Tous mes enfants vont bien : François se dispose à subir son examen du baccalauréat. Un insuccès ne me surprendra pas, attendu que je le trouve assez faible. Paul est en 3° ; c'est un bon élève sous tous les rapports. **Marcel** et Clet sont ici, élevés comme des plantes sauvages. En Octobre prochain, **Marcel** ira en pension. Où ? Là est la difficulté. Je ne veux pas le mettre au lycée, parce que l'enseignement n'y repose pas sur des bases religieuses. Mon choix n'est pas fait ; je suis dans l'embarras et réfléchis. Isabelle et ses enfants sont bien ; son mari est excellent pour elle et pour nous.

Nos affaires sans être brillantes, ne sont pas en mauvais état. Malgré mes charges, j'éteins peu à peu mes dettes, et, je crois bien que l'an prochain, j'en aurai fini, pourvu que la grêle

ne nous emporte pas notre récolte. La gelée nous a épargnés. Quoiqu'il arrive, nous n'en remercierons pas moins Dieu avec effusion de nous avoir mis où nous sommes.

Je vous en veux un peu de ne pas écrire plus souvent. Vous savez quelle amitié vive ma femme et moi avons pour vous, et , la sachant, vous nous laissez un temps infini sans nous donner signe de vie. Savez vous bien que ces jours passés nous devisions de ce que nous ferions si nous avions notre fortune en capitaux, et, si nos pieds pouvaient suivre le chemin de notre cœur ? La conclusion fut que nous **irions vivre près de vous**. Sans doute, je garde moi-même le silence, mais n'itez pas mon exemple ; je n'ai vraiment le temps d'écrire que des télégrammes, mais si je n'écris pas, croyez que je n'oublie pas et que , dans bien des circonstances, nos pensées et nos prières, parties de deux points éloignés, se sont rencontrées au ciel, auprès des êtres aimés qui nous y protègent.

Ma femme et moi, vous embrassons tous bien affectueusement. CA.

Château Morin, le 31 Décembre 1873,

Ma chère Dame,

Voici le jour où l'on évoque l'image des personnes aimées, qui sont ou ne sont plus. Aux unes on offre la seule chose qu'on puisse leur envoyer d'ici bas : de ferventes prières ; aux autres, on a coutume d'exprimer des vœux. Ce dernier mot a un sens profond : il dit que l'avenir ne nous appartient pas, qu'il est à Dieu, et que nous sommes admis seulement à déposer à ses pieds des souhaits formulés suivant la mesure de nos cœurs et de nos sentiments, sans savoir l'accueil qui leur sera fait. En ce qui concerne vous et tous les vôtres, mes souhaits sont les plus vifs pour que Dieu vous accorde ses plus abondantes bénédictions, pour qu'il vous donne surtout non les choses qui passent mais les biens qui ne passent pas. Votre volonté, depuis longtemps soumise à sa discipline, vous fait marcher ferme et fidèle dans les voies qui mènent au salut. Votre âme n'a plus de révolte et de caprice, vous faites jouer ses aptitudes avec autant de facilité qu'un habile musicien fait mouvoir ses doigts sur les touches d'un clavecin. Placée constamment sous les regards de Dieu, et, confiante en sa Providence, vous avez accepté sans murmure, la cruelle épreuve qui vous a été infligée. Cet état d'égalité de l'âme dans la bonne et la mauvaise fortune, est, ce me semble la perfection que nous pouvons atteindre sur cette terre. Je prie Dieu de vous y maintenir, et, ce que vous pourrez faire de mieux pour moi, est de m'y amener.

Depuis votre dernière visite qui nous fût si agréable, nous avons eu quelques vicissitudes inséparables des familles nombreuses. La santé de François m'avait donné des inquiétudes, elle s'est raffermie. Il a subi avec **succès** son épreuve du baccalauréat. En ce moment, il est à Brest. Isabelle va bien de toute façon : elle a deux beaux enfants. Mon gendre est toujours excellent, Paul bon élève et bien portant, **Marcel** assez fort, Clet assez chétif, mais pas malade. En récapitulant hier soir les noms des personnes auxquelles il voulait écrire, il prononça spontanément votre nom. Tenez bien compte de son intention ; il barbouille à peine, et l'exécution de son projet le ferait travailler comme un nègre. Ma femme va assez bien mais elle traverse une crise qui l'éprouve. Moi-même, j'ai été tourmenté par une série d'indispositions sans gravité mais qui me paraissent le premier avertissement de l'arrivée de la vieillesse. Je n'en suis pas ému ; les crépuscules du soir sont en général plus beaux que ceux du matin. N'étaient les infirmités, la vieillesse ne me déplairait pas ; l'esprit y reste actif, in sénescence, l'expérience y indique les voies sûres, et la sagesse y est facile.

Le temps n'est pas aux longues lettres parce que on a trop à faire. Je termine donc la mienne en vous priant d'être auprès de l'excellente Madame Barbier, de Mr. et Mme. Jules ; l'interprète de mes vœux sincères, et de me croire toujours,
Votre respectueux et bien dévoué
, CA.

Château Morin, le 31 Décembre 1874,

Ma chère Dame,

Il est tard, j'ai couru toute la journée pour voir des malades, mais, malgré ma fatigue, je ne veux pas laisser ce jour se finir sans vous dire que ma femme et moi, faisons pour vous, pour Madame Barbier, votre excellente mère, pour Monsieur et Madame Jules, les vœux les plus fervents pour que Dieu vous donne toutes les faveurs temporelles et les grâces spirituelles dont sa toute puissance dispose.

Je n'ai pas répondu à vos deux dernières lettres ; veuillez m'excuser. Le motif est bon. Vous écrivez quand vous voulez ; vous tirez les sonnettes et l'esprit arrive. Sourd à mon appel, il me laisse avec mon cœur seul. Quand j'ai pris la plume, le temps m'a paru toujours trop court pour vous dire ce qu'il contient à votre sujet.

Vous engagez ma femme à aller vous voir. Vous seriez plus charitable si vous veniez vous-même avec Madame Jules nous faire une visite de quelques jours. Mr. Jules qui ne connaît pas St. Corbian viendrait vous accompagner, et, resterait ici si ses occupations le lui permettaient. Veuillez mûrir ce projet ; rien ne nous serait plus agréable que sa réalisation.

Nous vous remercions avec effusion de l'accueil affectueux et bienveillant que vous avez fait à François. Il vous en est très reconnaissant. **Isabelle**, vous le savez sans doute, a eu le malheur de perdre son dernier enfant. Elle a encore deux beaux garçons.

Tous nos autres enfants sont laborieux et sages. **Marcel** est votre voisin. Si le hasard vous conduit à Blaye quelque jour, veuillez lui accorder un moment.

Vous avez pris à ma santé un intérêt dont je vous suis reconnaissant. Je n'ai jamais été sérieusement malade, mais j'ai souffert pendant huit mois. Mon affection était obscure, et mon imagination l'aggravait certainement. Quelque dût en être l'issue, j'en avais pris mon parti. Depuis qu'on fait le **tour de la terre** en trois mois, je trouve que la planète sur laquelle nous sommes embarqués est petite. D'ailleurs, il n'y a pas de cabine pour tout le monde, ce qui occasionne souvent du tapage à bord. Franchement on n'a pas de grands efforts de l'esprit à faire pour conclure qu'on peut aisément être mieux.

Le plus nécessaire, je crois, est de partir avec un bagage suffisant de bonnes pensées, et, surtout de bonnes actions. Ce bagage ne vous manque guère, mais j'avoue que j'ai bien besoin de compléter le mien. La réversion des mérites est une doctrine douce à ma paresse, et, j'espère bien que vous me ferez bénéficiaire du trop plein des vôtres.

Veuillez, ma chère Dame, être notre interprète auprès de tous les vôtres, et me croire toujours,

Votre respectueux et bien dévoué,

CA.

[sommaire retour](#)

Pons, 20 Septembre 1875,

Cet anniversaire m'invite, cher docteur, à vous dire notre souvenir. Vous le voyez, malgré notre mutuel silence, il vous suit et s'unit à tout ce qui vous touche et nous a réjouis ou affligés ensemble dans le passé. Pas une figure enfantine n'a laissé autant de trace dans ma mémoire que celle de notre petite Geneviève. Je la croyais être destinée à être le coeur et l'esprit de votre famille, et, parmi vos enfants si richement doués, un vrai joyau. Le ciel, jaloux, vous l'a ravie. Elle y a emporté son amour filial pour ses parents, sa tendresse reconnaissante pour leurs amis, et, nous avons là-haut bien sûr, une sainte protectrice que j'aime beaucoup, et invoque tous les jours, à plus forte raison à cette date ci, qui est celle de son ineffable bonheur, payé par votre douloureux sacrifice.

Parlez-moi des vivants... (3 pages) M.E.Poitevin

Château Morin, le 10 Mars 1876,

Ma chère Dame,

Je ne vous ai certes pas oubliée, comme vous le supposez bien, à l'occasion du jour de l'an, mais j'ai eu beaucoup de temps pour penser à vous et très peu pour vous écrire. C'est sans confusion que je vous exprime mes vœux tardifs pour vous et tous les vôtres, et, sans confusion aussi que je réponds à votre bonne lettre du 28 Janvier 1876. J'y ai déjà répondu vingt fois par la pensée, et, mes réponses disséminées sur les chemins dont elles ont chassé pour moi la longueur, ne vous sont assurément pas parvenues ; il faut que la tempête m'impose aujourd'hui la claustration pour que j'ai le loisir de tracer quelques lignes à votre adresse. Sachez bien que ma femme et moi parlons très souvent de vous, et, que nous y pensons l'un et l'autre, tous les jours. Depuis bien des années,, mon estime vous a voué un culte que votre malheur et votre perfection des derniers temps a rendu plus vif. J'ai creusé dans les plis de mon affection et de mes souvenirs, une niche où se trouve votre image, comme celle des **madones** qu'on voit quelquefois au coin des rues. La vôtre n'est pas dans la crypte, mais dans le péristyle de la mémoire, en pleine lumière. Je la vois, je la salue bien souvent. Un de mes regrets, surabondamment partagé par ma femme, est d'être éloigné du modèle. Vous nous apprendriez à prendre avec plus de résignation les événements de ce monde, et cette leçon nous serait souvent utile.

Enfants, affaires, santé, tout ne va pas absolument comme nous voudrions, bien que rien ne soit au pire. Paul est soldat à Pau ; François rentré du service, est encore ivre de sa liberté, et je ne peux guère l'astreindre à un travail suivi, à moins que ce soit la lecture d'un roman. Il reste pourtant dans mes projets d'en faire un homme sérieux. Pour ne pas m'en séparer et afin qu'il ne perde pas dans le foyer dangereux d'une ville son corps et son honnêteté, je vais, l'an prochain, lui faire faire ici, sous mes yeux et ma surveillance, un peu de **banque** et d'agriculture. Je m'efforcerai de le marier le plus tôt possible.

Les nouvelles que nous avons de Brest sont bonnes. Isabelle se porte très bien. Elle est dans un état intéressant. Son mari est toujours excellent pour elle et pour nous.

Enfin, **Marcel** et Clet sont deux élèves laborieux.

La santé de Madame **Liquid**, ma belle mère, que vous connaissez s'est un peu ébranlée. Depuis quelques jours, ma belle mère a des absences et est tombée presque en enfantillage, bien que toutes les fonctions se passent bien. C'est pour nous une bien pénible préoccupation. Nous l'aimons beaucoup, et jamais mère n'a mieux mérité l'affection de ses enfants.

Notre ménage va fort mal : il y a beaucoup d'aisance dans ce pays, et personne ne veut être **domestique**. Depuis plusieurs mois nous n'avons pas de cuisinière. Nous avions un domestique de Bordeaux, assez mauvais sujet, qui, une de ces nuits, nous a quittés sans préavis, en emportant tout ce qui lui appartenait, et, un peu de ce qui ne lui appartenait pas.. Nous en sommes là. En attendant, ma femme se fatigue beaucoup. L'un et l'autre voudrions habiter un pays pauvre comme la Dordogne ou l'Ariège, où l'on trouve à la fois le moyen de rendre des gens heureux et de se faire servir.

Voilà notre histoire. Je ne vous parle pas de vin ; nous n'en vendons plus une barrique, et n'espérons guère en vendre cette année.

Chez vous tout se ressent de la quiétude : Mr. Jules est bien, Madame Jules prend de l'embonpoint, Madame Barbier porte allégrement le poids des années, et, vous, de vos maux passés, n'avez plus que le souvenir. Qui sait si vous ne devez pas les remercier et s'ils n'ont pas joué dans le cours de vos tendances une décisive influence. A vingt ans, quand on a la beauté, la grâce, l'esprit et la fortune, on se laisse aisément glisser sur la pente savonnée qui conduit aux futilités du monde. A soixante, on s'aperçoit qu'on a fait fausse voie et qu'on n'a rien acquis quand par bonheur on n'a rien perdu, mais le pli est fait, et on continue. L'étude, la méditation, la prière valent mieux.

Ce sont de plus salutaires exercices. Ils ne laissent rien d'amer, rien de décevant ; ils consolent, et ils élèvent ; ils abritent contre le découragement et contre l'orgueil ; ils remplissent la solitude et rendent douce la retraite. C'est là que les événements vous ont amenée, et votre foi pleine d'espérance s'en est fortifiée.

En butte à beaucoup plus de distractions et de tiraillements, j'envie le calme du port où vous avez jeté votre ancre. Dieu seul sait si je pourrai jamais jeter la mienne.

Il vous plaît de ne pas nous oublier dans vos prières, vivants et morts ; rien ne saurait nous toucher davantage, et rien ne saurait nous être plus utile. Nous n'oublions pas non plus nos amis, jamais, et surtout en ce temps de douloureux anniversaire, mais notre ferveur voudrait ne point se ressentir des activités fiévreuses de notre vie.

Veuillez être notre affectueux interprète auprès de tous les vôtres, et me croire toujours votre respectueux et bien dévoué, CA.

[sommaire](#) [retour](#)

Château Morin, le 13 Janvier 1877,

Ma chère Dame,

Vous avez d'inépuisables trésors d'indulgence et, sans tenir compte de mes silences, vous profitez des premiers moments de votre retraite balnéaire pour m'adresser une des plus charmantes lettres. Un jour, on lira peut-être celle que j'ai recueillie et l'on se demandera quelle était la Sévigné inconnue qui savait si bien dépeindre ses sentiments et ses idées. Je ne suis pas surpris, sans en être pour cela moins reconnaissant, que le milieu d'Ax ait évoqué mon souvenir, et que vous ayez mis mon image dans ce cadre. Il y a certainement une communion d'hommes et de choses comme il y en a d'hommes et de temps. Certes le premier jour de l'an est une époque où l'on pense à ses amis et l'on a coutume de leur dire, surtout quand on y est incité par la plus amicale initiative. Quand par hasard, on n'écrit pas, soyez assurée que la sincérité et la vivacité des souhaits n'y perdent rien. Ce n'est pas non plus vers les derniers jours de Mars, à la commémoration de l'époque douloureuse où vous montiez à votre calvaire, que mes souvenirs se sont séparés de vous.

Croyez bien qu'ils ne l'auraient pu et que j'assistais aux diverses étapes de votre épreuve si chrétienement supportée.

Dans la belle nature qui vous environne, il y a des stations que nous préférions. Nous allions quelque fois le soir nous reposer près du Pont d'Espagne, sur la rive droite du torrent d'Oriège. Là nous causions de toutes choses avec l'excellent ami que nous avons perdu. Sur le chemin à gauche, en allant vers Mérens, près du Pont d'Espagne, il y avait un trou de mine dans lequel un gland de chêne avait germé. Je trouvais à ce chêne quelque ressemblance avec moi. Je l'aimais, je lui portais quelquefois de la terre et quelque fois de l'eau. Il me semblait que j'avais aussi jeté mes racines dans un trou de mine, et je souffrais cruellement de ne pouvoir dilater à mon aise, en les appuyant sur la sympathie des axois, mes projets, mes efforts et mes espérances. Je ne saurais vous dire combien j'ai aimé ces montagnes. Il me venait, du fait seul de leur examen, de folles idées. Leur grandeur effrayait ma petitesse, et la date reculée de leur origine était une bien longue mesure pour y compter la brièveté de notre vie. Il faut des études spéciales pour prendre de l'intérêt aux questions techniques de géologie que ces montagnes permettent de résoudre, mais, sans aller si haut, avez-vous remarqué que les Romains et les Maures sont passés, leurs civilisations anéanties, leurs sociétés, leurs dieux, leurs rois évanouis et que les lavandes et les romarins sont encore à la place même où ces plantes se trouvaient quand ces vallées étaient parcourues par ces légions ? Décidément, ce dont nous nous occupons ne dure guère, mais ce que nous laissons entièrement à la garde de Dieu est à peu près éternel. Vous m'avez donné de bonnes nouvelles de Madame Barbier ainsi que de Mr. et Mme. Jules. Ils ont bien quelques petits bobos mais qui donc arrive à 80 ans sans en avoir ? Félicitons-nous d'être si légèrement éprouvés. Vous-même qui avez la diathèse rhumatismale, c'est à dire, les rhumatismes à l'état constitutionnel, ne les surmenez pas par un traitement perturbateur et violent. Contentez vous des améliorations passagères et modérées qu'apportent les eaux sulfureuses légères. Il y a de l'inconnu sur la métamorphose des diathèses : elles passent de l'une à l'autre quelquefois. Quand on a une diathèse pas trop mauvaise, et compatible avec la vie, il est prudent de la garder.

Je ne saurais vous dire comment sont les miens, car ils sont absents. Ma femme et François sont allés à Brest, Paul est à Cautret(?), **Marcel** à Blaye. Je n'ai près de moi que Clet qui est convalescent d'une pleurésie.

Paul et François prennent leurs vacances. Ils travaillent et il est juste qu'ils aient quelques plaisirs. Vous savez qu'à aucun prix, je ne voulais me séparer d'eux. J'imaginai donc, pour les garder près de moi, de leur faire faire la **banque**. Après beaucoup de recherches, je trouvai un professeur qui vit avec nous de la vie de famille, et qui les enseigne à faire les opérations de banque à mesure qu'elles se présentent. Ce professeur est absent en ce moment. Il est avec Paul à Cauterets. J'ai voulu que tous s'absentassent à la fois, afin de me trouver seul en présence de ce nouveau métier et de l'apprendre. Cette comptabilité est minutieuse, mais elle n'est pas difficile. Je craignais que pour une cause quelconque, le professeur se séparât de nous et nous laissât sans aucune expérience. Je le crains moins aujourd'hui. Mes fils paraissent prendre goût à ce travail.

Les nombres sont une excellente discipline pour l'esprit. Ils ne tolèrent ni fantaisie ni imagination et pourtant ce sont de célestes messagers qui, venus de l'infini y conduisent celui qui les suit. En matière de conscience, c'est à dire de lois morales, les hommes ne sont pas d'accord ; "Vérité en de ça des Pyrénées, disait Pascal, Erreur au delà" ; en matière de sentiments, même dissidences. L'art qui s'en inspire n'a pas de règles ... Il semble qu'à ces deux points de vue quelque chose de conventionnel, d'humain remplace le vrai principe voilé à nos regards. Les nombres sont les mêmes partout ; non seulement

la raison n'y peut rien mais ils lui apportent des lois qui la choquent et que pour cette cause elle a appelé irrationnelles.

Ce n'est pas en me plaçant dans cet ordre d'idées que je désire faire de mes fils des amis des nombres. En ce monde, ils les trouveront partout. Ils sont les grands régulateurs des phénomènes matériels. Les arts, la peinture, la sculpture, la musique, l'architecture sont leurs tributaires. A la limite, où s'exerce sûrement leur action, commence une région où ils règnent aussi mais qui nous est peu connue, c'est celle qui donne lieu au calcul des probabilités et qui nous montre la loi par delà la contingence et la variabilité apparente des actes mêmes de la volonté, tels que la naissance, le crime, le suicide, le voyage, etc...Enfin, par delà ce domaine, il en est un inexploré où la loi nous échappe absolument. La cause n'y est pas absente mais les éléments nous manquent pour la saisir, et, notre faiblesse traduit son impuissance par le mot hasard. Les nombres ont ici-bas un empire incontesté et bien étendu. Je me suis souvent trouvé malheureux de les connaître si peu. J'espère que mes fils les apprendront mieux que moi.

Si la famille Sicre se souvient encore de moi, veuillez lui faire mes amitiés.

Je reverrais Ax avec plaisir. Si je n'y reviens pas, c'est parce que le petit esprit de coterie qui y règne rendrait ma situation difficile vis à vis de quelques uns. C'est une privation pour moi. Je me retrouverai là avec bonheur, me rappelant ma jeunesse, mes illusions, mes espérances, mes déceptions, tout ce qui a rempli les quatorze années que j'y ai passées. J'avais sans doute besoin de cette école, et, je remercie Dieu de m'avoir si bien conduit. Passez l'éponge sur mes éclipses épistolaires ; pardonnez les moi et croyez-moi le plus constant et le plus dévoué de vos amis.

CA.

[sommaire](#) [retour](#)

Bordeaux, le 28 Septembre 1879,

Ma chère dame,

J'ai reçu, il y a bien longtemps déjà l'affectueuse lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire. La seule réponse qu'elle comportait était une visite pour me renseigner de visu sur le cas dont vous me parliez. J'ai vécu jusqu'à présent dans la pensée de vous la faire sans délai, mais mes projets ne se réalisent qu'en esprit.

Isabelle m'attend depuis six mois, de semaine en semaine, pour le baptême de son dernier garçon. Malgré la proximité de Blaye, je n'ai pu depuis deux ans aller voir mes enfants une seule fois. Je suis condamné jusqu'à nouvel ordre aux travaux forcés. Je connais votre indulgence pour les excuses vraies, et j'ai la certitude que ces quelques lignes, toutes suppliantes, ne se présenteront pas au seuil de votre pardon, sans s'en retourner absoutes.

Nous avons depuis bien des années mêlé nos joies et nos peines et votre souvenir s'associe aujourd'hui à un événement heureux de notre vie.

Notre fils **François se marie** demain, Lundi à 9 heures du matin avec Mademoiselle Célina Serre, de Bordeaux. Ce mariage satisfait tous nos souhaits. La jeune fille a pour elle la grâce, la piété, la modestie, la famille et la fortune. Elle est en outre d'une certaine force comme musicienne et peint avec un remarquable talent. En somme tout y est. Ma femme et moi, sommes ravis. Nous espérons que vous voudrez bien joindre demain vos prières aux nôtres pour que Dieu bénisse cette union.

Faite à la dernière heure, ma communication vous paraîtra dans mes habitudes, mais le malheur me donne aussi cette fois une excuse. Au moment où nos négociations étaient sur le point de se clore, mon **beau-père** est tombé malade et est mort après quelques jours d'agonie. Les devoirs que cette mort nous a créés ont mis tout en suspens. Les préparatifs ont été repris depuis une dizaine de jours avec une hâte fébrile et j'ai passé mon temps à courir de St. Corbian à Bordeaux et de Bordeaux à St. Corbian. Jeudi dernier, le jour ne pouvait être encore fixé à raison d'un empêchement créé par l'autorité militaire qui avait égaré dans ses bureaux le livret de François. Tous les obstacles sont enfin aplatis et nos jeunes époux recevront demain, jour de St. Michel, la bénédiction dans l'église St. André de Bordeaux.

Mr. et Mme. Jules auxquels je n'ai pas le temps d'écrire, ainsi que l'excellente Madame Barbier voudront bien recevoir notre communication par votre intermédiaire. Je n'ai pas le temps de leur écrire. Ma lettre s'adresse à vous tous, placés sur la même ligne dans notre affection.

Agréez, ma chère dame, pour vous tous l'expression des sentiments les plus dévoués de ma femme et de votre serviteur, CA.

P. S. Mlle. Serre demeure rue Vital Carles 38. Cette lettre est écrite à l'hôtel Montré. a défaut de papier de deuil, je me suis servi de celui qu'on m'a fourni.

Château Morin, le 31 Décembre 1879, à 6 h. du soir.

Ma chère dame,

Mes sentiments arrivent généralement à l'heure, mais la plume chargée de les exprimer se met rarement d'accord avec le calendrier. Aujourd'hui, il n'en est pas ainsi, je tiens à ce que le courrier de demain vous apporte tous nos souhaits de bonne année. Assez indifférente aux choses d'ici-bas, ce n'est pas sur la terre que vous cherchez le bonheur, et ce n'est pas de ce côté qu'il faut vous le souhaiter. Néanmoins, elle est aussi le théâtre d'un bonheur passager dont Dieu a mis les racines au plus profond de notre coeur. Nous aimons nos parents et nous voulons les conserver longtemps et en bonne santé. Quand à ce sujet, nos désirs ne se réalisent pas, nous sommes malheureux. Que Dieu vous épargne ces peines ; qu'il conserve à votre affection votre excellente mère ainsi que Mr. et Mme. Jules. Avec un peu plus de santé pour vous-même, je crois que c'est tout ce que l'on peut vous souhaiter. Si votre corps a des infirmités, votre âme n'a pas de défaillances. Elle se tient toujours dans les régions sereines de la Foi, et elle y trouve sa volupté. Je vous ai toujours admirée regrettant de ne pouvoir pas vous imiter.

La brièveté n'est pas cette fois une vertu chez moi, mais une nécessité à cause de la multiplicité de mes occupations. Demain, ma surprise (d'exactitude) sera faite ; vous saurez que le Dr. Alibert et sa femme, de vieux amis fidèles dans la bonne et la mauvaise fortune, vous souhaitent la bonne année. La formule est élastique ; elle prend tout ce qu'on veut y mettre. Nous y mettons tout : parents, santé, fortune, paix de l'âme et Dieu n'en donnera jamais assez au gré de nos désirs.

Veuillez être notre interprète auprès de Madame Barbier, de Mr. et Mme. Jules, et recevoir l'expression de nos affectueux et bien dévoués sentiments

.

CA.

St. Estèphe, le 11 Juin 1880,

Ma chère dame,

Je dois vous paraître bien indifférent pour ne pas avoir répondu à vos deux bonnes lettres des 7 et 22 Mai. Je suis condamné à un travail sans trêve ni merci qui mérite quelque excuse.

La première confirmait ma manière de voir sur la douleur aiguë que vous aviez éprouvée et, qui m'avait valu l'appel fait par votre fidèle amitié. La gravité n'était pas en rapport avec la souffrance. Tout s'est passé comme c'était prévu, et, c'est avec juste raison que votre reconnaissance est allée toute entière à Dieu. Notre ministère a été d'un faible, et peut-être nul, secours pour votre guérison.

Cet état passager m'a permis de voir la tumeur dont vos lettres antérieures m'avaient parlé. Il y a là une collection perturbante qui, dans ma pensée, a eu sa source dans la carie d'un fragment d'os de l'articulation de la hanche. Je vous donnerai le conseil de faire vider ce foyer par un appareil d'aspiration qui y pénétrerait à la faveur d'une ouverture oblique et presque capillaire. Je crois que cette opération ne présente aucun danger. Néanmoins, puisque tel n'est pas l'avis des médecins que vous avez consultés, je me soumets parfaitement à leur décision. La chirurgie est ce que je sais le moins. Mon jugement en tout ce qui y tient, doit passer après celui de plus compétents que moi. Dans le cas actuel, il y a peu d'inconvénients à temporiser. La tumeur est pénétrante et la peau n'est pas tendue. Cela indique que la source du pus est tarie. Un travail de résorption s'est déjà opéré dans le sac, et la partie liquide du pus a été diminuée par ce travail. J'ai vu plusieurs fois des tumeurs de ce genre être résorbées en entier, sans préjudice pour la santé générale.

Si par hasard, vous vous déterminez à faire pratiquer cette petite opération, il ne faudrait pas , quelque facile qu'elle soit, compter sur moi pour la faire. La chirurgie me répugne toujours. Je ne la pratiquerai qu'à mon corps défendant, in anima vili⁵⁴, et sur un ami, pas du tout. Mais s'il vous plaît que j'y assistasse, je m'empresserai de me rendre près de vous. Dans ce cas, ce serait moi qui serait l'obligé parce que vous m'auriez fourni l'occasion de vous donner la marque d'un attachement que le temps n'affaiblit et n'affaiblira pas.

Je regrette que les devoirs de notre vie nous tiennent aussi éloignés les uns des autres. Si nous nous laissons aller à la pente de nos sentiments, nous nous verrions bien plus souvent. Espérons que l'avenir nous accordera plus de liberté et que **ma femme** pourra aller près de vous affirmer sa piété selon ses souhaits, bien que selon les miens, elle dût la modérer un peu.

Permettez moi de ne pas accepter les **honoraires** que vous m'envoyez. J'ai besoin de faire collection de bonnes œuvres en vue d'une reddition de compte qui, à mon âge ne saurait être très éloignée. Je tiens à vous compter parmi ceux qui viendront témoigner en ma faveur parce que votre témoignage sera , je suppose, très écouté. Le cas échéant, je me mets pour vous et les vôtres à votre entière disposition, mais je désire que ces relations restent pures de tout intérêt.

Quand vous aurez quelque loisir, veuillez me les conserver, sans tenir compte des irrégularités de ma correspondance dues à l'imprévu continual d'une vie nomade, et croyez que je vous en serai très reconnaissant. Votre respectueux et bien dévoué, CA.

⁵⁴ Sur un être vil, sur un animal.

[sommaire retour](#)

Pons, 8 Août 1881,

L'année 1881 s'écoule, cher Docteur, sans que nous ayons ouï parler de vous et des vôtres, ce qui nous est toujours un plaisir et un besoin du coeur. Si vous pouvez dérober dix minutes à vos multiples travaux, soyez donc assez aimable de me les conserver et de me dire en tout la situation heureuse ou triste de votre famille, son accroissement ou ses pertes ?

Pour nous dont la **race s'éteint**, nous n'avons guère que des deuils à apprendre..... (longue chronique peu lisible)...vous jugez si je me réjouis d'avoir renoncé à l'opération à laquelle nous songeâmes l'année dernière un instant... Si maman n'était si vieille je me serai décidé à aller vers vous et votre chère femme qui êtes des amis bien paresseux, mais pas oublious, j'en suis certaine. Tous mes voyages sont gênés puisque ma bonne mère ne peut rajeunir et que l'abandonner m'est un tourment. Nous allons à peine à Bellevue maintenant, les difficultés du service croissant ... et tout le travail portant sur Louise quand nous nous réunissons chez elle. Elle ne peut plus trouver personne pour la cuisine, on en est là, et, je ne crois pas que les mœurs qui se développent, diminuent les ennuis du ménage, du côté des serviteurs. Ici le peuple est constamment en liesse et le travail est son moindre souci. Il ne faut plus parler que de courses, d'orphéons, feux d'artifice, etc...: le roi s'amuse !

Adieu, bon docteur, et amitiés de nous tous à vous et à vos chers vôtres. MEP.

Télégramme à Mme. G. Poitevin, Pons, le 9 Mars 1882 :

Notre cher père mort - Obsèques demain deux heures - Voiture gare - Alibert

[sommaire retour](#)

Pons, 12 Mars 1882,

Depuis mon départ de St. Corbian, ma pauvre amie, j'ai toujours pensé à vous, toujours parlé de vous, de vos enfants, et surtout de notre regretté ami. Ma soeur et moi, plus favorisées que ma mère et Jules qui partagent avec vous votre douleur, sommes bien heureuses que nul obstacle ne se soit opposé Vendredi à vous porter le témoignage de l'attachement que nous garderons sans fin et de notre reconnaissance pour le bienfaiteur, le conseiller, le consolateur, l'ami, (il nous a été à nous tout cela) que nous pleurons maintenant et dont la perte brise vraiment nos coeurs.

C'est une satisfaction d'âme indicible qui nous a été donnée de pouvoir aller vers vous dans votre malheur, comme il vint vers nous depuis trente ans dans nos épreuves. Quand je repasse les voies divines sur moi dans ces trente années, et l'influence que les divers caractères que j'ai rencontrés ici bas ont eu sur le mien, je remercie avec effusion la Providence qui m'a montré de si près les beautés de ce diamant, pierre si digne de la Jérusalem céleste où elle brillera éternellement.

Je n'y serai moi qu'un tout petit grain de sable, mais quel bonheur pour moi si j'ai aidé par ma prière, une bonne parole, un exemple de soumission, à cimenter pour l'éternité là-haut notre pierre si belle, la gloire de sa famille, de ses amis, et, en ces jours de deuil, l holocauste de tous nos coeurs.

J'avais besoin de vous dire ces quelques mots, de vous répéter que nous ne pensons qu'à vous, que nous ne parlons que de vous, qu'il nous semble en ce moment que nous n'aimons que vous !

Je le fais à la hâte car les Vêpres m'appellent et ma consolation est que, devant Dieu, je n'ai point à faire taire votre souvenir et celui de tous les affligés que j'embrasse comme vous avec affection.

Amitiés et tristesses de ma bonne mère, que j'ai retrouvée en santé et qui veut que je retourne vous voir plus tard.

A vous toujours, dans les chères mémoires qui nous réunissent. M.E.Poitevin

Pons, 7 Avril 1882,

Un tout petit mot, chère bonne amie,...

Pons, 5 Mars 1883,

Bien bonne amie,

Votre lettre me prévient... Il ne nous sera pas possible ni ici, ni à Bellevue d'aller à St. Corbian à la date qui réunira toutes nos peines... M.E.Poitevin

Pons, 8 Mars 1885,

Avez-vous pensé, Bonne Amie, recevoir ce matin un mot de moi ?... Merci de la lettre que vous m'avez écrite et des détails qu'elle contenait de vous et de vos excellents enfants. J'ai eu vraie peine d'apprendre qu'**Isabelle** n'a pu mettre au monde vivante la petite fille que Dieu lui accordait. Que je suis triste aussi que vous ayez perdu votre **sœur**, et cette tante que vous pleuriez au moment où vous m'écriviez ; mais la physionomie de votre soeur était depuis Ax 1852 gravée dans ma mémoire, et c'est avec sa cousine que j'ai vu votre Isabelle jouant la première fois... M.E.Poitevin

Chavagnes, 19 Septembre 1894,

Je suis ici en retraite... Je veux simplement vous répéter que le 20 Septembre ne peut être par moi, une date oubliée, et je vous remercie d'avoir de votre côté uni vos bonnes prières aux nôtres le 25 Août. Depuis longtemps, Isabelle ne m'a pas écrit ; j'aime à recevoir ses lettres... M.E.Poitevin

Pons, 26 Octobre 1895,

Ma bonne amie, Depuis longtemps, je ne vous ai soufflé mot... Mon but le plus préoccupant est d'atteindre par votre intermédiaire la chère Isabelle qui a été si bonne, ainsi que ses entourés, dans la réception qu'elle a faite à ma soeur et à moi. Elle et Madame Breton mère nous avaient promis de venir à Pons et Mirambeau à la fin de leur voyage d'Octobre en Médoc ; l'ont-ils faits ? Où sont-ils ? J'ai mis de la négligence à répondre à Isabelle, dont j'ai trouvé une lettre chez moi, à mon retour le 11 courant, d'un séjour en Poitou. Que je serais désolée si l'incertitude de sa part de me rencontrer à Pons, me privait du plaisir de sa visite, de celle de son mari, de la vôtre qui les accompagnerait, n'est-ce pas ? Voici pour Isabelle une lettre que vous lui remettrez si elle est à St. Corbian, que vous lui expédierez, je vous prie, où vous la savez être, si elle vous a

quittée.... Compliments au ménage **Marcel**, auquel je n'ai pas envoyé de carte depuis la naissance de votre dernière petite fille⁵⁵ M.E.Poitevin

Pons 29 Décembre 1895,

Merci de vos souhaits, ma bonne amie,...Apparemment, Isabelle aura continué à être retenue à Brest, que je ne vous ai , ni l'une ni l'autre, vues ? De toute façon, c'est un grand plaisir auquel j'ai du renoncer, mais que 1886 m'apportera, j'espère, et je souhaite que cela soit utilement pour vous qui subissez les conséquences de votre caractère personnel assez **indécis**....Venez donc, même Isabelle pas ici. Croyez vous donc que nous ne pourrions pas toutes deux causer de vos affaires avec profit pour vous, si, après avoir résolu votre **agencement de vieillesse**, vous le maintenez.

Adieu, bonne amie, M.E.Poitevin.

Pons, 14 Janvier 1896,

Qui dois-je remercier des vingt-cinq bouteilles de Château Morin que j'ai reçues avec surprise et boirai avec plaisir, surtout si c'est en votre aimable compagnie, que vous me faites espérer ? Soit à vous, soit à Paul, je dis merci...La lettre de nouvel an d'Isabelle fait toujours allusion à son voyage en nos parages sans en fixer jamais l'époque, en savez-vous sur quelque chose de si intéressant pour nous, plus long que moi ? ... M.E.Poitevin.

Mirambeau, 10 Février 1896,

Ma bonne amie, J'espère que vos domestiques sont rétablis, vos fatigues à leur chevet, passées, et que vous avez joui de la satisfaction de revoir votre **Clet** bien portant....Isabelle ne vous gâte pas de ses nouvelles, je trouve ; et, cette visite longuement projetée est bien retardée. Je le regrette... M.E.Poitevin.

Pons, 2 Juin 1896,

J'aurais dû, chère Amie, vous répondre plus tôt, vous dire que si vous avez été heureuse de votre **voyage**, nous l'avons trouvé trop court, car ces revoirs de la vieillesse, on craint toujours qu'ils ne se renouvellent plus. C'est pourquoi il aurait fallu n'être pas si pressée de nous quitter. J'ai regretté que vous ne puissiez réaliser de suite les résolutions auxquelles vous paraissiez arrêtée ; il est à craindre que vos **incertitudes** ne recommencent. D'autant que vous sacrifiez beaucoup de vos goûts et habitudes en abandonnant St. Corbian où vous êtes bien souvent seule et avec grand espace. Isabelle m'avait écrit après vous ; mais Samedi Mgr. de Quimper, qui a déjeuné chez moi, m'a parlé d'elle et des siens. Il avait diné à Recouvrance la semaine précédente et reste fort reconnaissant du bon accueil de vos enfants. Ils sont eux-mêmes contents d'être honorés de ses faveurs, et, Isabelle m'a mandé que tous chez elle ont encore trouvé ce bon évêque très bienveillant et bon : elle ne me surprend pas, le connaissant depuis longtemps et sachant bien je crois l'apprécier moi-même....Tâchez, ma bonne amie, de faire comme nous , et mangez davantage : j'ai peur pour vous d'anémie, vraiment.

⁵⁵ Simone, née le 16/9/94.

[sommaire retour](#)

Pons, 4 Janvier 1900,

Ma bonne vieille amie,

C'est hier (Ste. Geneviève) que je voulais, ne l'ayant pas fait à la fin de 1899, vous écrire mes souhaits.... Vous avez, je crois, Clet auprès de vous dans le moment, mais pour peu de temps, s'il réembarque le 9, ainsi que me le dît Isabelle.

Parmi mes souhaits, je fais celui qu'elle vous visite en 1900, cette bonne **Isabelle**, si loin de nous. C'est grand dommage. A mesure qu'elle vieillit, elle sent cet éloignement plus que par le passé, elle aimerait même rattacher son cher monde à elle, à celui de Bretagne. J'ai regretté que des alliances projetées n'aient pas réussi. Vous en auriez eu vous même de la satisfaction, je le crois. Cela ne pourra-t-il pas se reprendre et 1900 y être plus favorable ? Prions ensemble pour cette réussite là.

Vous avez renoncé à venir me voir, ma pauvre amie, pourtant cela vous serait si facile gardant vos jambes, vos yeux et n'étant pas une **infirme** pareille à moi, qui ne me plains pas quand même de ma santé à mes 70 ans sonnés.... M.E.Poitevin.

Pons, 7 Mars 1901,

L'anniversaire de demain réunira bien nos pensées et nos prières...

Vous avez su qu'il y a un an ce mois-ci, je me cassai le bras gauche ? Il s'est aussi bien et aussi vite ressoudé que possible. Pauvre Monsieur Alibert avait raison de dire que j'étais équilibrée de santé pour durer. Mais, vous savez que mon œil droit m'est seul d'usage....M.E.P.

Pons, 1 Mars 1905,

...Comment attendre pour vous dire combien je prends part au coup qui vous frappe. Isabelle m'apprend la **mort de François** ! Elle en est atterrée. Je le suis aussi, et, de même, anxieuse de savoir si il s'est réconcilié avec son Dieu avant sa fin, qui, peut-être, aura été soudaine ? C'est aujourd'hui qu'il a été inhumé, me dit Isabelle. ...Si, du moins, votre fils est mort en paix, vous aurez plus de force pour supporter un coup si terrible à votre amour maternel. Je vous plains bien. Je prie pour ce bon François, pour sa veuve, ses enfants, pour vous bonne amie auprès de qui je voudrais être, pour vous témoigner davantage combien je suis de part dans votre grande affliction. De tout mon cœur peiné, je vous embrasse, Votre attachée, M.E.Poitevin
Amitiés à tous vos enfants, et, condoléances sincères.

Pons, 29 Décembre 1905,

Bonne amie,

Depuis longtemps vous m'avez écrit sans que j'ai eu l'exactitude à vous répondre. Je m'y hâte aujourd'hui parce que le moment y prête, à l'occasion des souhaits, mais aussi parce que la vue m'échappe à grand train et que lecture ou correspondance, je crois le comprendre, tout va m'être ravi par l'obscurcissement rapide du seul oeil qui me restait. Dans ces quelques signes, soient donc, tout mon cœur, tout mon souvenir, toute la fidélité de ma vieille amitié et de la reconnaissance à votre cher mari, qui a formé nos liens. Je plains toujours votre immense peine de la mort si triste en ses **circonstances** comme en elle-même, de votre bon François. Espérons que vous le retrouverez au ciel, où vous attend déjà, notre chère Geneviève.

1906 ne paraît pas devoir consoler les Chrétiens...

J'ai eu, au cours de 1905, deux visites de Mr. et Mme. Holagray⁵⁶. Elles m'ont fait grand plaisir...

Je vous embrasse de cœur et souhaite bonne année à vos enfants de même qu'à vous, M. E. Poitevin.

(Alida Alibert est morte à St. Estèphe, le 28 Octobre 1910.)

[sommaire retour](#)

LII- CORRESPONDANCE DE CONSTANT ALIBERT.

A -Note sur la mort de Geneviève le 20 Septembre 1861.

(Il était à Ax avec sa femme et Paul. Les dépêches vont de Lesparre à Foix.)

Dépêches relatives à la maladie et à la mort de notre fille chérie
Jeanne Apollonie Geneviève Alibert née à Couquèques le 18 Janvier 1851
et décédée au Couvent de St. Christoly le 20 Septembre 1861.

Le Samedi 14 Septembre 1861 à 10 heures du matin, j'ai reçu la dépêche n°1 :
Geneviève est atteinte d'une angine assez forte. Mr. Arnaud lui donne des soins. Ecrirai demain. Delon.

Le mot "demain" me fit penser que je ne devais pas partir immédiatement.

Le Dimanche 15, à 10 heures du matin, je reçus la dépêche n°2 :
Etat toujours grave. Respiration difficile. On dit qu'il y a un peu de mieux. Delon.
Je partis immédiatement pour Foix. J'arrivai à Foix à 4 heures du soir. De là j'expédiai à Mr. Delon une dépêche ainsi conçue :
L'amélioration continue-t-elle ? Dépêchez aussi demain matin à 8 heures des nouvelles de la nuit, j'attends à Foix.

N'ayant pas trouvé de dépêche, j'écrivis la lettre suivante à Alida par la diligence qui passait à Foix à 5 heures :

Ma chère Amie, Il n'y a pas de dépêche. Cela ne me paraît pas défavorable. Je viens d'en expédier une. J'attends la réponse. Si elle est mauvaise, je partirai ce soir. Si elle est bonne j'attendrai une nouvelle dépêche que je réclame pour demain matin. Si celle-ci m'annonce

⁵⁶ Mary, fille de François, mariée en Janvier 1902, divorcée plus tard.

que l'amélioration continue, je rentrerai à Ax dans la journée. Espérons en Dieu. Je t'embrasse de tout mon coeur.

CA.

P.S . Si je n'arrivais pas à Ax demain, tu paierais 10750 F à Roque dit le Balent en priant Monsieur Rivière Boulié de formuler la décharge de ce dépôt.

Le 15 à 5 h. 24 je reçus la dépêche n°3 :

L'état est comme hier. Par moments, la respiration est très difficile. Delon.

Je l'envoyai par la diligence à ma femme en la commentant :

Voilà, ma chère amie, la dépêche que je reçois. Elle ne me fixe pas sur la nature de l'angine. Malheureusement, je ne peux pas la faire compléter parce que le bureau de Lesparre ferme à 5 heures. Demain matin, je saurai si la gêne de la respiration vient d'un abcès au gosier ou d'une angine couenneuse qui aurait déjà envahi les voies aériennes. J'ai lieu de croire que la première hypothèse qui présenterait moins de gravité est la vraie. D'après la dépêche qui me fixera sur la nature du mal et sur l'état de notre chère malade, je me déciderai à partir ou à rentrer à Ax. Partir ce soir, ne m'aurait avancé en rien, attendu que je ne pouvais arriver à Bordeaux que demain à 5 heures du soir et qu'il fallait y coucher.

Je t'embrasse, CA.

Le 16 à 9 h. du matin, j'envoyai à Mr. Delon la dépêche suivante :

*Donnez nouvelles nuit. Angine est-elle simple, gangreneuse, couenneuse ?
Dois-je tout quitter ? partir ?*

Le 16 à 12 h. 55 je reçus la dépêche n°4

J'arrive vu la malade Arnaud Lartigue état moins alarmant amélioration. Angine couenneuse probabilité de rétablissement. Etat général assez bon. A demain. Delon.

Je répondis immédiatement :

Merci reconnaissance éternelle Repars pour Ax consoler Alida. dépêchez tous les jours avant 2 h. à Rousse Foix.

Le 17 à 11 h. du soir, je reçus la dépêche n°5 :

J'arrive Nuit très bonne Amélioration continue Plus de dépêche sans urgence Amitiés. Delon.

Sur la foi de son contenu, nous passâmes le 18 et le 19 en sécurité.

Le 20 à 6 h. du soir, je reçus la dépêche n°6 :

*Pressée Etat très grave Angine croupale vive ce matin Courage et résignation en la volonté de Dieu
Partez Delon.*

Je partis immédiatement en poste. J'arrivai à Toulouse à 6 h. du matin De là j'expédiai les dépêches n°7-8-9 :

à Hermenck, chai des farines Bordeaux : Geneviève est mourante Arriverai par l'express Procurez moi une place à diligence Lesparre ou une voiture particulière pour aller à Pauillac immédiatement.

CA.

à Mr. Delon Lesparre : Parti en poste hier soir Serai à Bordeaux à 5 h. et à Pauillac à 10 h. Qu'on vienne me chercher La trachéotomie a-t-elle des chances Si oui j'amènerai un chirurgien Répondez à dépêche à Bordeaux

à Hermenck Bordeaux : Recevez dépêche Lesparre Suivant contenu priez Puydebat Denucé ou autre chirurgien de m'accompagner avec instrument pour croup CA.

J'arrivai à Bordeaux le 21 à 5 h. du soir, là, on me communiqua la fatale dépêche n°10 : à Hermenck : *Prenez du ménagement pou informer mon ami Alibert qui va arriver que sa pauvre Geneviève est au ciel depuis hier midi Je serais d'avis qu'il revint à ses occupations J'avais pensé à la trachéotomie mais hier lorsque je l'ai vue il était trop tard. Delon.*

m'annonçant que je ne reverrais plus ma fille chérie Geneviève sur cette terre. J'expédiai à 5 h.1/2 une dépêche à Mr. Marrot vicaire à Ax ainsi conçue :

Notre fille chérie est depuis hier midi entre les mains de Dieu. Consolez sa pauvre mère.

Constant. Alibert.

sommaire retour

B-CORRESPONDANCE AVEC SA FEMME ALIDA.

Lettres de mon père à ma mère, durant un séjour qu'il fit à Vichy pour y soigner une affection de l'estomac dont il souffrit beaucoup et qui lui occasionnait de violentes migraines. Visite à la Grande Chartreuse.

Marcel Alibert

Bordeaux, le 7 Juillet 1866,⁵⁷

Ma chère amie,

J'ai oublié mon habit dans la grande armoire de la lingerie. Aie l'obligeance de me l'envoyer par la diligence de Bégadan, enveloppé dans une serviette.

Je suis encore sous l'impression du regret que j'ai de vous quitter. Plus je vais, et plus je ...que je vous aime.

Ménagez-vous, soignez vous bien, et donnez-moi de vos nouvelles, courtes ou longues chaque jour.

Je vous embrasse mille fois, C.A.

Vichy, Mercredi, 11 Juillet à midi,(1866)

(Voir I 10/7/1858 & III 17/7/66)

Ma bien chère amie,

Je suis parti de Bordeaux. hier seulement à 10h.25 du matin et je suis arrivé à Vichy ce matin à cinq heures, en bonne santé mais fatigué et ayant la migraine. Je viens de me lever, et, comme j'apprends que le courrier de Bordeaux. part à une heure, je t'écris ces quelques lignes pour que tu sois sans préoccupation.

⁵⁷ Mon père avait à cette époque 22 années de mariage : le dernier de nous, Clet, était né en janvier 1865. M.A.

Je suis logé à l'hôtel des Ambassadeurs. Ecris-moi donc tous les jours à l'adresse suivante
...

Applique-toi à bien mettre l'adresse. J'espère ne pas avoir la migraine demain et, je t'écrirai longuement.

Je vous embrasse tous mille fois, ton cher et fidèle ami, C.A.

Vichy, le 12 Juillet 1866,

Je me suis levé dégagé et bien portant et j'ai pris deux demi verres d'eau suivant l'avis des médecins.

Me voici tout à toi et, je reviens à Bordeaux. par la pensée. J'ai fait sortir François, dimanche, et j'ai vu Isabelle. Ils sont tous les deux très bien portants. Lundi on reçut chez Mr. Hermenck⁵⁸ de très fâcheuses dépêches sur l'état de Madame Hermenck qui était agonisante. Je crains qu'elle ne soit morte en ce moment. J'ai écrit ce matin, à Ax pour le savoir. Je t'en informerai.

J'ai beaucoup couru à Bordeaux. pour trouver un logement, mais je ne vois rien de bien convenable. La maison de la rue de la Trésorerie serait très bien, mais il me semble qu'il y manquera une pièce. Il serait bien que tu puisses la voir. Je t'aviserai de mon arrivée ; tu viendras m'attendre à Bordeaux. pour faire ton voyage de Verdelaïs avec moi et tu l'examineras.

Dis à Morin que j'ai vu Mr. Merman⁵⁹ et que sa qualité d'expert ne lui a pas encore été signifiée. Mr. Merman pense qu'à force de dire que le vin est piqué pour se justifier de ne pas l'avoir pris, Monsieur Ferrière finira par lui porter préjudice. Il faut donc qu'il arrange cette affaire.

Prie Laborie de ne pas oublier de soigner le peu de vin que nous avons en chai. Voici le moment.

J'ai trouvé une bonne lettre de Mr. Gauban à Vichy, chez l'Inspecteur. Dans la prévision de mon voyage à Paris, Mr. Gauban me dit que je dois descendre chez lui et qu'il a une chambre à me donner. Il me demande 2 barriques de vin pour un de ses amis. Je viens d'écrire à Gilet pour qu'il les expédie.

Je suis descendu dans un hôtel tranquille et parfaitement tenu. J'ai une bonne chambre élégante, assez grande et au 2ème étage. Le service est parfait, la table bonne, et la société très bien et pas tapageuse. Il y a 18 personnes seulement à la table d'hôte ; sur ce nombre, il y a 5 bordelais. Enfin, hier soir, le hasard amène un nouveau venu qui eût sa place à côté de moi. Nous nous regardâmes d'abord comme des gens qui se reconnaissent et qui finissent par se le dire. Ce Monsieur est Mr. de Guillot, cousin germain de la baronne du Périer, que je me souviens d'avoir vu à Ax. J'ai trouvé en lui un voisin fort agréable. Il m'a annoncé que la baronne est à Toulouse ainsi que sa famille et que le baron est toujours le même.

Vichy est une très belle station, parfaitement tenue et où tout se fait en ordre, sans confusion et sans bruit. Les dames y portent de très belles toilettes, et, on voit à leur distinction de langage et de manière qu'elles appartiennent au meilleur monde.

⁵⁸ de la maison Hermenck et Aribes Notables commerçants à Bordeaux..(M.A.)

⁵⁹ Morin, homme d'affaires de la propriété Château Morin, Merman, courtier de vin à Bordeaux. et propriétaire de ch. Le Crock à Marbuzet, St.Estèphe ; Laborie, Maître de Chai ; Gauban, ami de la famille habitant Paris et habitué des eaux d'Ax, Gilet, courtier de vin à St. Christoly. M.A.

Je vais sortir pour faire consciencieusement mon traitement et boire avant le dîner mes deux demi-verres d'eau. Je t'écrirai longuement tous les jours.

Je ne veux cependant pas finir ma lettre sans te dire que j'ai reçu une lettre de Marie, ma soeur, que je t'envoie. Elle contenait sa photographie, celle de ses enfants et celle de ma mère. Cet envoi m'a fait grand plaisir.

J'attends de tes nouvelles et de celles des enfants avec impatience.

Adieu, ma chère et tendre amie, je t'embrasse avec effusion. C.A.

Vichy, le 13 Juillet 1866,

La vie des Eaux, Ma chère amie, avec des nuances plus ou moins accentuées, est la même partout. On voit ici une foule considérable traînant ses douze heures d'ennui du matin au soir.. On se lève presque au son de la musique, et la musique revient l'après-midi s'efforçant de tuer le temps et y réussissant à grand peine. Je fais donc la décisive expérience qu'à mon âge, on n'est bien qu'en famille, quand on a comme moi des enfants qu'on aime tendrement et une femme qui par les qualités de son coeur vous rend cher le foyer domestique. Je passe la moitié de mon temps à penser à vous tous mais cela ne me suffit pas. Il me tarde d'être rentré auprès de vous. J'apprécie cependant beaucoup la compagnie que le hasard m'a donnée dans l'hôtel où je suis et qui est parfaite.

Il fait une chaleur extrême. On n'a pas le courage de bouger. Il faut cependant aller boire les eaux matin et soir. Jusqu'ici, elles passent bien et je n'ai pas été dérangé.

J'ai vu hier Blanchard et Vaillan de Vertheuil. Je vais les revoir tout à l'heure.

Je m'arrête parceque je vais boire et je vous embrasse tous mille fois. Ton dévoué ami, CA

Vichy, le Samedi 14 Juillet 1866, Hôtel des Ambassadeurs,

Ma chère amie,

Je continue à aller bien, mais rien ne m'amuse. Il y a ici beaucoup de mouvement et beaucoup de toilette, mais ces choses-là me sont indifférentes. Rien ne m'amuse. La société de l'hôtel est très bien, mais il n'y a pas jusqu'à présent de compagnon d'idée avec lequel je puisse passer de longs moments. C'est donc dans ma chambre que je passe la plus grande partie de la journée. J'y suis bien, mais, avec l'expérience que je fais de mon isolement, il me sera difficile désormais de me déterminer à partir pour de nouveaux voyages. Jamais je n'ai aussi vivement ressenti la vivacité de mon attachement pour vous tous.

Hier, nous étions assis devant la porte de l'hôtel, il passa des mendians, des escamoteurs, des catalans marchands de foulards, des vendeurs de bric à brac, des marchands d'..., des musiciens ambulants, des nains, des culs de jatte, toute la bohème qui se promène dans la rue et qui exhibe au milieu de ces... ses haillons, ses talents suspects et sa triste industrie. Enfin vint la distribution mystérieuse de bonne aventure. Chacun voulut connaître la sienne, et, je pensai qu'il n'était pas top cher de consulter pour un sou les livres du destin. Ma bonne aventure est, je crois, la meilleure, et, comme elle est assez d'accord avec la vérité, je te l'enverrai. A part la tache noire sur le livre de nos plus tendres affections, Dieu nous a traité en enfants gâtés. Je l'en remercie tous les jours avec effusion. Je le prie de répandre sur vous, toutes ses bénédictions et de nous donner non pas des biens qui périssent, mais le bien éternel.

Il fait dans ma chambre une chaleur analogue à celle de mon cabinet. Je vais sortir pour aller chercher un peu d'air et de fraîcheur et sous l'ombre de quelques ormeaux, je vais penser à vous tous que j'embrasse mille fois. CA.

P.J. Le Merseaux. GAMS.

Vous allez jouir d'un parfait bonheur au sein de l'abondance ; la raison, dans ce moment peut passer votre connaissance, mais avant vous saurez bien. Vous aurez beaucoup de prospérité dans vos affaires et tout vous réussira. Vous apprendrez avant peu une nouvelle qui vous annoncera un héritage qui vous causera un grande joie ; mais dans votre prospérité, si vous voulez goûter le vrai bonheur, secourez les malheureux et rien ne manquera à votre félicité. A vos amis, rendez service, parce que en cas de revers de fortune, vous pourrez en avoir besoin ; vous changerez de profession et quoi que vous entrepreniez, vous êtes sur de réussir ; enfin vous êtes né sous une étoile heureuse. vous vivrez longtemps et vous jouirez d'une bonne santé jusqu'à la fin de vos jours.

Réponse. Dans le plus beau de vos jours, souvent l'inquiétude vous rend mélancolique. Il faut surmonter tous les chagrins que vous pouvez avoir. Vous attendez des nouvelles qui ne tarderont pas à venir ; cela vous fera grand plaisir, car elles seront des plus satisfaisantes. Vous réussirez dans vos entreprises ; cependant, il ne faut pas se fier à tout le monde, il y a certaines personnes qui vous flattent pour vous prendre dans leurs filets. Les plaisirs que vous éprouverez vous feront oublier les peines passées. Néanmoins la perte d'un bon ami vous causera un grand chagrin. Vous aurez une bien heureuse vieillesse sans incommodeités.

Vichy, le 15 Juillet 1866,

Je n'ai pas encore reçu de tes nouvelles, ma chère amie, et j'en suis préoccupé.

Je prends les eaux avec succès. Je me porte très bien.

Je viens d'assister à un bal d'enfants. Je m'ennuie moins. J'ai rencontré le Marquis de Verthamon⁶⁰ ; j'ai aussi trouvé des baigneurs que j'ai soigné à Ax.

J'ai reçu de Mr. Sicre⁶¹ d'Ax une charmante lettre que je t'envoie.

Fais passer le batelier chez Mr. Hermenck rue Neuve 36, pour prendre les deux jambons.

La pauvre Madame Hermenck est morte.

On sonne le dîner. Je t'écris ces lignes pour ne pas te laisser un seul jour sans nouvelles ainsi que je te l'ai promis.

Je vous embrasse tous très tendrement. Ton cher et fidèle CA.

Vichy, le 16 Juillet 1866,

J'ai reçu hier, ma chère et bonne compagne, la lettre que tu m'as écrite. Je l'attendais avec impatience. Je suis satisfait d'apprendre que vous allez tous bien. Le reste n'est qu'accessoire, et il en sera ce que Dieu voudra. Aux petits des oiseaux, il donne leur

⁶⁰ Propriétaire du Ch. Le Castera à St. Germain d'Esteuil, client et ami de mon père. MA.

⁶¹ Propriétaire de l'Hôtel de ce nom à Ax.

pâture et il nous donnera la nôtre. Les lys ne filent pas et ils sont mieux vêtus que ne l'était Salomon. C'est donc à lui qu'il faut s'en remettre. Je crois qu'en ce monde une seule chose est nécessaire, c'est de ne pas l'oublier.

Les eaux me font du bien ; je digère sans souffrir, je n'ai pas eu de migraine et je me porte à merveille. Bien que je pense toujours à vous tous, je suis plus familiarisé à cette séparation momentanée. Les journées passent plus vite. Il y a un très grand nombre de distractions. Je ne crois pas qu'en aucun lieu on puisse plus voir et à moindre frais. Il y a dans l'hôtel cinq personnes de Bordeaux. avec lesquelles je passe de longs moments. J'écris, je lis et je me promène. voila ma vie. Elle se passe dans la tranquillité, le recueillement et le bruit me portent à la méditation.

Beaucoup de femmes ont des costumes extravagants qui dénotent le eu de cas qu'elles font de leur pudeur et de leur vertu. Ce pays serait une mauvaise école pour une demoiselle et je me garderai d'y conduire Isabelle.

Néanmoins, au milieu de ces excentricités, le genre honnête a de nombreux représentants, et hier, les églises étaient pleines de monde.

Hier soir, il y a eu en plein air un bal d'enfant. Plus de cent enfants y prenaient part en costume approprié. des maîtres de danse veillaient à ce que l'ordre régnât. Des valets en grande livrée, payés par l'administration, leur servaient des rafraîchissements gratuits. J'ai vu de jeunes cavaliers de 6 à 7 ans danser parfaitement la polka ou la mazurka, avec de futures ... du même âge. Il y avait là plus de deux mille spectateurs. On arrange les choses pour que les loisirs se suivent et soient variés. On n'exerce d'ailleurs aucune contrainte sur personne, et chacun vit comme il veut.

Je me propose d'aller faire une visite au Marquis de Verthamon. Je viens de répondre à Mr. Sicre.

Adieu, ma chère amie, que j'aime si tendrement. Je t'embrasse mille fois ainsi que les enfants. Ton cher et dévoué, CA.

Vichy, le 17 Juillet 1866,

Ma chère amie, Je continue à boire mes eaux avec succès ; je ne suis nullement découragé. Il fait ici une température étouffante ; malgré cela l'état sanitaire est bon. Je n'entends pas dire qu'il y ait des malades. Du reste la population étrangère de Vichy n'inspire pas la pitié. Il y a ici beaucoup plus de gens qui viennent pour se distraire que pour boire les eaux.

Il y a à ma table, un homme fort distingué de qui je me suis rapproché, c'est le Premier Président de la Cour Impériale de Lyon. Je passe avec lui de bons moments. Je fais boire aux convives quelques verres de Bordeaux. et, ils le trouvent excellent. Les hôtels sont farcis de marchands de vin, et l'on aurait mauvaise grâce à en proposer. Il y a une foule d'hommes connus dans la politique, les lettres, et les arts que je ne suis pas fâché de voir de près parce que l'occasion ne s'en présentera peut-être jamais. C'est généralement entre quatre et cinq heures que tout le monde se promène. Les robes des dames traînent un mètre après elles, et balaient parfaitement la promenade. La crinoline a beaucoup perdu de son ampleur, et, on s'accorde à dire que son règne est près de finir. On a même remarqué dit-on quelques grandes dames qui n'en portent pas. Les dames qui ne traînent pas leur robe, la portent très relevée et laissent voir leurs jambes chaussées de bottes à talon, très hauts, et pas plus larges qu'une pièce de deux francs. Au moindre faux pas, elles doivent prendre des entorses. Les chapeaux affectent toutes les formes. J'en ai vu hier, deux grands comme des assiettes et ayant la même forme. La couleur des vêtements

prend toutes les nuances. J'ai vu deux dames habillées en robe rouge cramoisi analogue à une robe de cardinal. Voila ma petite chronique du jour. Je vais écrire deux mots à Isabelle et François.

Adieu, ma chère amie, je t'embrasse mille fois ainsi que les enfants. CA.

Grande Chartreuse, le Samedi 28 Juillet 1866,⁶²

Ma bien chère amie,

Me voici depuis hier à la Grande Chartreuse, remplissant le voeu que j'avais fait de venir y remercier Dieu des bienfaits dont il nous a comblés. J'y ai trouvé l'évêque de Grenoble. Il s'est facilement souvenu de moi et m'a très affectueusement embrassé. Il m'a mis en rapport avec un père à idées larges et élevées. J'ai trouvé dans ce père ce que je cherchais : la lumière, la distinction et le sentiment profond de Dieu. J'ai passé hier de longs moments à m'entretenir avec lui. Ce matin, il a dit la messe pour toi, pour nos enfants et pour moi. Dans cette solitude complète, n'ayant que Dieu pour témoin de mon acte, j'ai rempli avec une satisfaction extrême l'obligation sacrée que j'avais contractée envers lui. La Chartreuse est dans un site qui est à la fois, affreux et admirable. elle est placée au fond d'une gorge, entourée de montagnes perpendiculaires déchirées, mais couvertes d'une splendide végétation. Le cloître est très grand ; il est habité par 42 pères, plusieurs frères et plusieurs domestiques.

Chaque père a une petite chambre dans laquelle se trouvent une alcôve dans un placard servant de lit, un évier, un placard pour le linge, un petit oratoire et un cabinet de travail. Il y a un poêle au milieu. Sous cette chambre, il y a une pièce en rez de chaussée pour mettre le bois à brûler et une autre pièce où est installée un tour. Les deux pièces donnent sur un petit jardin clos par des murs assez élevés pour que le religieux soit complètement chez lui.

Voilà l'appartement du chartreux : il y passe entièrement sa vie, seul mais avec des livres. Il peut se livrer à l'étude, à la méditation et au travail manuel. Les offices d'ailleurs qui sont chantés et très complets, lui prennent une partie de son temps. Chaque père dit sa messe dans une chapelle particulière, il y en a une quarantaine dans le couvent, mais on dit aussi une messe conventuelle, chantée suivant un rite qui diffère du nôtre. Elle est très solennelle ; on supprime l'Introït ainsi que le Credo ; à l'Elévation, on se couche sur le côté droit.

Le cloître est très grand et très beau. L'hospitalité, y est pratiquée à la manière antique, sans demander aux gens qui ils sont, d'où ils viennent et où ils vont. A différentes heures, on fait visiter le couvent qui mérite assurément cet examen. On passe ainsi devant les cellules des chartreux. Chacune d'elles porte une devise choisie par le religieux qui l'habite, et qui traduit assez bien l'état de son âme. Quelques unes sont belles et inspirées par l'amour seul de Dieu, quelques autres semblent porter la trace de luttes passées, et, le solitaire y jette au monde son mépris. Je ne doute pas que quelques unes de ces vocations ne soient le résultat des grandes épreuves de la vie, des affections brisées, des ambitions non satisfaites, mais, il est certain aussi que quelques unes sont saintes et primitives. Il y avait à ma surprise un novice servant, en voie de devenir père, à peine âgé de 25 ans, qui portait sur sa figure la marque d'une âme heureuse sereine, pour laquelle la vie n'a pas eu

⁶² Le 21 Août 1865, les Poitevin y sont allés.

de tempête. Les religieux que j'ai vus ont des traits distingués. Il paraît qu'ils sont tous instruits.

J'ai aussi ma cellule. Toute petite qu'elle est, elle est suffisante. Il y a un lit, une table, une chaise et un prie-Dieu. Tout cela est en bois de sapin, bien modeste assurément, mais il me semble qu'avec un si petit espace et un si pauvre mobilier, on serait bien heureux, si on était plein de l'amour de Dieu. Les choses de ce monde, les hommes, les richesses ne sont que vanité ; une seule est nécessaire, c'est celle dont s'occupait une des soeurs de Lazare. Sur mon prie-Dieu, quelques pèlerins passés avant moi ont inscrits leurs noms, et même des pensées. L'un déclare y avoir fait sa meilleure prière. Deux ans plus tard, il exprime le regret de n'avoir pas persévééré. Un autre dit, en termes attendris, qu'il place son espérance à l'ombre de l'aile de la Croix, un autre appelle Dieu au secours de son âme, un autre avoue en latin qu'il est misérable et pêcheur, il invoque la miséricorde divine ; un autre y rappelle qu'il faut dans ce monde souffrir et prier ; une âme plus vaillante y dit : Quand on aime Dieu, on ne souffre jamais. Un poète y écrit ce quatrain :

Chartreux, j'ai visité votre saint monastère,
J'ai vécu quelque temps dans ce séjour de paix,
En vous quittant je dis que les divins bienfaits
Valent mieux que le monde et la gloire éphémère.

Je partirai probablement ce soir, avec la satisfaction que donne le devoir rempli, et rempli avec joie. Dieu est partout, il n'est pas un lieu où je ne retrouve sa main, mais il semble que pour s'entretenir avec lui, la solitude soit le meilleur. Ces solitaires que nous plaignons tous à cause de l'indigence et de la monotonie de leur vie sont probablement plus heureux que nous. Débarrassés du monde, ils n'en subissent pas les souillures, ils n'ont plus à lutter qu'avec leur âme, et ils ont Dieu pour soutien.

Comme souvenir de ma visite ici, je te porte un chapelet pour toi, un pour Isabelle, un pour Thérèse, un pour Marie, et des médailles pour les garçons.

Il me tarde d'être à Vichy pour y trouver de vos nouvelles.

Je vous embrasse un millier de fois. CA.

Vichy, le 29 Juillet 1866,

Ma chère amie,

Je viens d'arriver à Vichy en bonne santé. J'ai lu avidement ta lettre.

Fais prendre deux grains de quinine à Paul et quatre grains à Marie, tous les jours.

Pour les peser, mets deux grains de blé dans un plateau de la balance, et la quinine, dans l'autre.

Le courrier va partir. Je t'écris ces deux mots pour ne pas te laisser sans nouvelles.

A demain plus longue lettre. Ecris-moi tous les jours.

Je vous embrasse mille fois.

CA.

Vichy, le 30 Juillet 1866,

Ma bien chère amie,

Je t'avais promis de t'écrire aujourd'hui longuement, mais je ne le peux pas parce que j'ai trouvé beaucoup de lettres, et que j'ai beaucoup écrit pour y répondre. Je suis fatigué et je vais sortir. Lucien Lussac⁶³, qui est ici, vient me prendre et je vais me promener avec lui. L'Empereur est à Vichy. Il se promène seul, sans escorte et à pied. Il est passé deux fois à un mètre de moi. La foule se découvre sur son passage pleine de respect. C'est un hommage silencieux et touchant rendu à notre grand souverain.

Ces lignes n'ont d'autre objet que de te mettre à l'abri de toute inquiétude sur mon compte. Quelques brèves qu'elles soient, elles vaudront mieux pour toi que le timbre qu'elles coûtent, et elles t'apporteront la nouvelle et bien affectueuse expression d'une amitié dont la distance a doublé la tendresse. Je vous embrasse tous de tout mon coeur.
C.A.

Vichy, le 2 Août 1866,

Ma bien chère amie,

Je continue à boire les eaux avec soin, et, j'espère en retirer quelques résultats. Mes digestions sont moins laborieuses et je n'ai pas de migraines. En somme, je crois bien que je ne serai pas venu pour rien. Il me faut tout le désir que j'ai de retirer quelque fruit de mon déplacement pour me retenir encore loin de vous. Je m'ennuie beaucoup, et je n'ai d'autre plaisir qu'avec vous. Au milieu du tumulte de Vichy, je vis comme un anachorète, et, je passe une grande partie de mon temps dans ma chambre. Lussac vient me prendre tous les soirs, et nous allons nous promener ensemble.

Je rencontre tous les jours, quelque personne de ma connaissance. Il y a ici Mr. Louis de Paty, le conseiller, avec sa femme. J'ai aussi rencontré hier Mr. Bonnefon de Cadillac, celui qui m'a acheté quelques tonneaux de 1862, par l'intermédiaire de Gilet. Il y a bien d'autres bordelais. Un monsieur qui est à ma table a acheté treize mille journaux⁶⁴ dans les landes de Lacanau près de Carcan.

Je me décide à partir le 10 ou le 11. Je pourrai ainsi être à Bordeaux. le 12. Tu viendras m'y rejoindre le Lundi 13, et nous ferons ensemble le voyage de Verdelaïs. Vois si cela te convient. Je t'engage à aller descendre chez Léontine. Je crois que tu y seras mieux qu'à l'hôtel. Si tu approuves cet itinéraire, donne m'en avis.

Il y a dans mon portefeuille, un billet de 18 mille et quelques francs qui est à échéance le 10 août. Tu le reconnaîtras parfaitement. Sur le coin, du côté gauche, au dessus du timbre, il y a écrit à l'encre rouge 10 août 1866. Mets le dans ta prochaine lettre, je le recouvrerai en arrivant à Bordeaux.. Ce sera fait quand tu viendras, et je n'aurai pas à m'en occuper. Mets bien l'adresse sur la lettre pour qu'elle ne s'égare pas .

Je ne sais quel temps il fait en Médoc, mais ici, il pleut et il fait froid, L'Empereur sort très peu. Vichy n'a pas plus de mouvement que si il n'y était pas. Le maire a fait placer une affiche par laquelle il engage les étrangers à ne pas se grouper autour de lui, et à respecter ses promenades et son repos. Il est venu ici sans escorte, presque comme un simple particulier. Quand on le voit, on ne crie pas, mais on se lève, et on salue. Quelques dames lui font de gracieuses révérences. A la manière dont ces politesses sont faites, on sent qu'elles partent du cœur. J'ai eu l'occasion de lui faire trois saluts et je t'assure qu'ils

⁶³ Lussac propriétaire à St.Christoly de Médoc.(note de M.A.) La grand-mère d'Alida était née Lussac.

⁶⁴ -3 journaux = 1 hectare. Voir III.

étaient sincères, car j'aime cette grande et belle intelligence. Une fois, j'étais sur un banc, le passage était fort étroit, je dus me lever pour que l'Empereur ne marche pas sur mes pieds. Je me découvris, plein de respect. Il fixa sur moi son regard pendant quelques minutes et me salua. Il s'appuyait sur le bras du général de Béville, son aide de camp. Il était en redingote. Il est gros et voûté. Sa démarche est balancée sur les hanches, et il paraît fatigué . Dieu veuille nous le conserver longtemps. La devise de tout bon citoyen devrait être celle de Bayard : **Dieu et le Roi, voila mes maîtres.** Dans l'ordre des matières de foi : Dieu. Dans l'ordre des devoirs civils : le Roi. Si nous pensions tous ainsi, nous n'aurions pas de révolution et la nation serait plus prospère.

Il y a un spectacle tous les soirs, mais je n'y suis pas encore allé. Des artistes fort distingués sont venus se faire entendre, mais ils ne m'ont pas eu au nombre de leurs auditeurs. Je me couche suivant mon habitude à neuf heures et demi, et je me lève à cinq heures. Je lis, j'écris, je médite et je pense à vous. On cite comme modèle la pitié d'Enée qui en sortant de Troie, emportait son père Anchise sur les épaules. Je fais plus que cela : j'emporte toujours avec moi toute ma famille.

J'ai pour vis à vis de table, Mr. de Leybardie qui est beau-père de Mr. du Hamel⁶⁵. Ce Mr. connaît les de Camiran, notre cru de Morin et la plus part de nos voisins. Il est fort agréable.

Je suppose que tu auras pris tes mesures pour faire rentrer Isabelle en Médoc. Elle sort aujourd'hui. Dans le cas où tu n'aurais rien prévu à cet égard, j'ai écrit à Mme. Bergue de la confier à Mme. Gasqueton, et à défaut de la garder jusqu'à mon retour.

Quant à François, j'ai tout prévu. J'ai reçu une lettre de son professeur m'annonçant qu'il serait honorablement nommé à la distribution des prix. J'ai répondu pour remercier le professeur de cette attention.

J'ai aussi reçu une lettre très affectueuse de Charles Delord⁶⁶ qui nous invite à aller à Castelnau-d'Aude et qui nous offre l'hospitalité en son nom et celui de Marie.

Adieu, ma chère et bonne amie, pensez à moi qui pense tant à vous et recevez tous mes plus affectueux baisers. CA.

Mes amitiés à Morin.

[sommaire](#) [retour](#)

C -Correspondance pour la Légion d'Honneur.

LETTRE DE M. PIETRI, PREFET DE L'ARIEGE,AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

Foix, le 22 Septembre 1851,

Monsieur le Ministre,

Je viens solliciter pour Monsieur Alibert, Docteur en Médecine, Inspecteur des Eaux Thermales d'Ax (Ariège), la croix de la Légion d'Honneur. Cette distinction peut être

⁶⁵7 Propriétaire du Ch. de Larivaux à Cussac, Médoc. MA.

⁶⁶6 Avoué à Castelnau-d'Aude, mari de Marie Delord, enfants : Madeleine mariée à Guiraut, Gabrielle, mariée en 1er au Comdt. Comat, puis à Ressaire, Cécile mariée en 1er à Thomas, puis à Mabilieu, Pierre marié à ?, et François, célibataire. MA.

justifiée comme mesure d'utilité publique et comme récompense accordée à des services réels.

Les recherches statistiques que j'ai fait faire sur l'importance des eaux minérales dans le département de l'Ariège démontrent que les sources sanitaires appellent annuellement dans ce pays une moyenne de 646 000 francs en numéraire. Au point de vue de l'industrie, et en dehors des intérêts humanitaires, ces sources sont donc d'une extrême importance. Par l'effet de causes qu'il serait superflu d'énumérer ici, l'industrie des forges qui a longtemps été l'élément le plus considérable de la richesse de ce pays, est dans un état de telle défaillance que le Conseil Général a dû se préoccuper de porter remède à l'insuffisance de ses résultats. Les eaux minérales qui sont abondantes et remarquables peuvent seules combler la brèche faite à la richesse publique par le déclin de l'industrie des forges ; aussi le Conseil Général renouvelle-t-il tous les ans le voeu que des recherches attentives, des travaux neufs viennent donner aux vertus de nos eaux plus de renommée. Mon administration s'est appliquée à provoquer de semblables travaux et j'ai chargé Mr. Alibert de me tracer le tableau de l'industrie des eaux minérales et de m'indiquer les moyens à la faveur desquels on peut lui donner plus d'extension. Mr. Alibert s'est acquitté de cette tâche à ma satisfaction et le Conseil Général appréciant l'importance des laborieuses recherches sur lesquelles repose le travail de Mr. Alibert a adressé à l'auteur dans sa session dernière des remerciements publics et mérités. Le voeu du pays et le mien en particulier est que l'industrie des eaux minérales qui est maintenant l'espoir de ce département reçoive un utile et prochain développement. A ce titre, il me paraît nécessaire d'accorder des distinctions aux hommes qui la dirigent.

La station d'Ax, celle dont l'inspection est confiée à Mr. Alibert, est la plus importante du département, si importante qu'elle appelle à elle seule 350 000 francs de numéraire par an, c'est à dire autant que les cinq autres ensemble. Cependant elle est susceptible d'apporter à la richesse publique un contingent bien plus considérable. Il n'y a pas dans les Pyrénées de station thermale qui possède sous un climat heureux des sources aussi nombreuses et aussi variées que celles d'Ax. Leurs vertus sont si remarquables et l'expérience les a si bien constatées que dépourvues d'une publicité convenable et privées encore des causes de la mode, elles reçoivent cependant de très nombreux baigneurs, et que l'on donne là une moyenne de 40 000 bains par an.

Cette station me paraît assez importante pour que l'on donne à l'homme qui la dirige avec distinction le symbole du mérite. Cette mesure sera profitable au département tout entier.

D'une autre part, Mr. Alibert vaut autrement que par la fonction qu'il exerce et la position qu'il occupe. C'est un médecin instruit et capable à la sagacité duquel tout le monde se plaît à rendre hommage. Doué d'un caractère doux et de moeurs faciles, il a approché sans violence et par la persuasion que fait naître le sentiment d'un intérêt bien entendu, les propriétaires rivaux des établissements thermaux d'Ax qui s'étaient fait toujours une fâcheuse concurrence et a imprimé à l'administration des bains de l'ordre et de l'unité. Les propriétaires de bains et le département de l'Ariège y ont trouvé leur compte ; l'administration y a trouvé le sien et des travaux de statistique exactes ont été écrits pour moi et déposés aux archives de la préfecture. La science elle-même a profité des nombreuses observations recueillies par Mr. Alibert et elles sont devenus l'objet de rapports étendus et soignés. Son activité ne s'est pas bornée là ; Mr. Alibert a rassemblé de nombreux matériaux concernant les autres eaux minérales du département et ils fourniront assurément matière à une histoire qui donnera à nos eaux minérales le rang qu'elles doivent légitimement occuper dans l'opinion publique.

La décoration de la Légion d'Honneur, accordée à Mr. Alibert , qu'on considère celui-ci comme chef d'un service public ou comme un simple citoyen conduisant par ses travaux, son intelligence et son zèle le département à une nouvelle destinée me paraît également justifiée et j'ai l'espérance, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien pour la prochaine promotion faire figurer son nom parmi ceux qui doivent être proposés à l'approbation de Monsieur le Président de la République....

(Réponse favorable du Ministre le 10 Octobre suivant.)

LETTRE DE M. DIDIER, PREFET DE L'ARIEGE

Foix le 11 Juillet 1852,

Monsieur le Ministre,

Par une dépêche en date du 22 Septembre 1851, mon honorable prédécesseur vous adresse une proposition de décoration en faveur de Mr. Alibert. Le 2 Octobre suivant il fût répondu que cette demande avait été classée avec soin pour vous être soumise quand une occasion favorable se présenterait.

Je n'ai rien à ajouter aux considérations longuement développées dans le rapport de Mr. Piétri pour appuyer sa proposition au point de vue de l'utilité publique aussi bien que du mérite et des droits de Mr. Alibert.

L'importance toujours croissante de nos établissements thermaux et particulièrement de la station d'Ax justifie l'encouragement et la distinction honorifique réclamés pour un Inspecteur qui se fait remarquer entre tous par l'élévation de son esprit et par les services rendus à des établissements qui exigent à bon droit la sollicitude du gouvernement et qui constituent une des principales richesses du département que j'ai l'honneur d'administrer. La Commission des Eaux Minérales de France dans le travail d'ensemble qu'elle vient de publier parle des travaux de Mr. Alibert dans les termes les plus élogieux et tout récemment encore cet Inspecteur a fait imprimer un écrit qui a appelé l'attention du Comité d'Hygiène Publique par ses idées neuves et par l'intérêt des faits qu'il met en lumière.

Je me fais donc un devoir, Monsieur le Ministre, d'appeler de nouveau votre juste bienveillance sur un fonctionnaire qui par la position qu'il occupe, par le prestige dont il convient de l'entourer, par le **zèle et l'humanité** qu'il déploie dans l'exercice de ses devoirs, par ses efforts éclairés et incessants pour la prospérité de nos établissements thermaux, par **son dévouement enfin à la cause du Prince-Président**, est digne de ma distinction que Mr. Piétri a le premier sollicité pour lui et que je réclame à mon tour avec une nouvelle insistance, à l'occasion de la fête nationale du 15 Août qui donnera lieu sans doute à une distribution extraordinaire de récompenses honorifiques en faveur des fonctionnaires les plus méritants dans les diverses hiérarchies administratives.

(La copie a été transmise à Mr. Alibert avec le mot suivant :)

Mon cher Mr. Alibert,

Voici copie de la lettre écrite au Ministre. Telle est la lettre ; elle est aussi chaleureuse que possible et je souhaite qu'elle obtienne le succès que nous désirons. J'ai trouvé le Préfet

dans les meilleures dispositions pour vous. La lettre est partie hier soir Samedi. Ecrivez de votre côté à vos protecteurs à Paris. C'est là surtout qu'il faut agir !
Adieu, je suis pressé par l'heure du courrier et il ne me reste que le temps de vous serrer cordialement la main,
Tout à vous, Jean Victor (?)

Mes hommages respectueux à Mme. Alibert. Je tiens à votre disposition la lettre de Mr. Piétri et celle de Mr. Lanquetier.

Foix, le 11 Juillet 1852.

[sommaire retour](#)

C - CORRESPONDANCE DIVERSE.

Lettres de ou à mon père indiquant la remarquable faculté d'adaptation de son esprit aux questions les plus diverses, et, la conscience qu'il mettait à les traiter. Marcel Alibert.

Journal d'Agriculture Pratique
26, rue Jacob, Paris.

Paris, le 23 Juin 1866,

Monsieur,

En arrivant à la rédaction en chef , j'ai trouvé à mon très grand plaisir votre nom sur les listes des collaborateurs du journal.

Persuadé que votre collaboration est une de nos conditions de succès, je m'empresse de vous prier de nous donner l'assurance qu'elle continuera. Plus que jamais, l'agriculture a besoin du concours des hommes qu'elle est habituée à trouver à sa tête. C'est le but de notre journal de grouper ces hommes et de leur offrir une publicité dont nous serons heureux de les voir disposer le plus souvent possible.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués;
E. Lecouteu(?)

Château Morin, le 3 Septembre 1866, (brouillon)
à Mr. HORIEL, Professeur de Mathématiques au Lycée de Bordeaux.

Monsieur,

Je suis chargé par le tribunal de Bordeaux d'une expertise agricole importante. En un certain point, elle exige le concours de mathématiques, et, comme je n'ai plus en cette science que des souvenirs très effacés, je crains de me tromper, et, je viens vous prier de m'éclairer de vos lumières.

Voici le cas :

J'ai à répartir une somme de 726 017,15 F entre deux vignobles V et V'.

Comme valeur, l'hectare de V est à V' 9,04/11,69 - 12,30/9,48 - 8,39/8,84
enfin V contient 62 ha, 54a, 47 ca et V' contient 36 ha, 59a, 62 ca.

Je demande ce que les vignobles V et V' doivent prendre chacun dans les 726 017,15F et, par voie de conséquence ce que vaut l'hectare de V, et ce que vaut celui de V'.

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monsieur, et, n'ai d'autre titre à votre bienveillance que celui, bien faible assurément, d'avoir un de mes enfants au Lycée de Talence. C'est vous dire que ma reconnaissance sera complète pour le service que vous voudrez bien me rendre, et j'aurai l'honneur d'aller vous remercier à mon premier voyage à Bordeaux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CA.

P. S. Une expertise ayant un caractère secret jusque après le dépôt du rapport, je vous serai obligé de ne pas parler de l'objet de ma lettre.

Lettre de Durand ancien juge de paix à Ax,
Labastide de Sérou, le 16 Juillet 1867,

Mon bien cher Docteur Alibert,

Vous devez être étonné de mon silence, et vous devez peut-être croire que je vis ici dans la consternation depuis que je suis exilé. Non, comme pays, je suis mieux à Labastide qu'à Ax. Mais au point de vue de mes intérêts, ma situation est bien différente. Il me faut payer un loyer de maison et acheter bien des choses que j'avais à Ax pour rien, provenant de mon bien et qui se perdent sans que j'en profite ; il me faut de plus payer un gérant, et, lorsque mon compte est fait, je trouve que mon traitement de Juge de Paix devient illusoire.

A Ax, je pouvais me livrer à divers travaux profitables. Ici, je n'ai qu'à soigner mes travaux judiciaires et administratifs sans pouvoir faire autre chose. Aussi, je suis forcé d'employer mon temps à des futilités telles que celle que je vous adresse, où vous trouverez l'histoire des bains modèles d'Ax racontée par un paysan à un étranger qu'il rencontra à Pointe couronne et qu'il conduisit à la fraîche fontaine de Bonascre, le 1 Août 1865.....Croyez-moi tout à vous, Durand.

à M. Dubreuilh, Notaire à Lesparre,

Château Morin, le 18 Juin 1868,

Mon cher Monsieur Dubreuilh,

J'ai eu dernièrement à vous donner le détail de ma situation, je l'ai fait de manière complète. Une erreur involontaire s'est glissée dans ce détail, et, je m'empresse de la rectifier. Je vous ai dit que ma propriété de St. Corbian a une contenance de

vignes	41j	1s	3r.	52p
prairies	74	2	7	72
Bois	2	6	2	
TOTAL ⁶⁷	116	2	7	45

⁶⁷ Selon Pijassou, #40 Ha. 1 Journal est de 4 Sadons comprenant 8 Réges, ou rangs de vigne, de 100 Pas.

En revoyant mes notes, je me suis aperçu que j'ai fait faire moi-même en 1866 une mutation importante qui abaisse cette contenance de cinq journaux environ. Je vous signale cette différence parce que je tiens à ce que, dans mes renseignements, tout soit exact.

J'ajoute cependant, que bien que la surface cadastrale de ma propriété diminue ainsi, la surface réelle reste dans ma pensée ce qu'elle est plus haut. La totalité des vignes et des terres appartenaient autrefois à Mr. de Camiran, père. Passes, sentiers et fossés ont été modifiés par lui pour les adapter aux besoins de sa culture de telle manière que la physionomie du sol aujourd'hui ne ressemble en rien à la physionomie cadastrale, et que de bonnes et vraies mutations sont à peu près impossibles. J'ai mis le soin nécessaire à faire opérer les miennes, mais malgré ce soin, mon travail est purement approximatif. Pour bien faire, il faudrait reporter le sol actuel avec ses divisions et ses modifications récentes sur le plan cadastral, ce qui serait un travail considérable.

Puisque je suis en train d'écrire, j'ajouterai quelques lignes à celles-ci.

Je vous disais dans ma lettre que je pouvais faire environ 15 000 F d'économies par an. Je le disais par aperçu seulement. J'ai voulu savoir si les faits étaient d'accord avec cet aperçu, et, voici ce que j'ai trouvé.

J'ai acheté le cru de Morin au mois de Mai 1862. J'avais fait mon inventaire le 18 Octobre 1861. Voici quelle était à cette date, ma situation.

J'avais alors un actif mobilier et des dettes qui étaient à mille francs près en balance. Il me restait donc, net ;

1° La propriété de Couquèques suivant la valeur que sa vente a révélée : 163 983,46F

2° La propriété de St. Aillan, valeur dépensée jusqu'alors : 44 782,00

TOTAL DE L'ACTIF le 18/10/1861 : 208 765,46

Aujourd'hui, quel est mon actif ? Le voici :

Balance en actif des valeurs mobilières et des dettes	3 245,25
---	----------

Propriété de St. Corbian au prix d'achat et frais	220 578,47
---	------------

Propriété de St. Aillan, valeur dépensée	61 737,78
--	-----------

Maison de St. Christoly, valeur dépensée	4 811,89
--	----------

TOTAL	290 373,39
-------	------------

Différence en faveur de l'actif actuel	81 607,83
--	-----------

à cet excédent, il convient d'ajouter en bonne justice la récolte actuelle dont les frais sont à peu près faits
mémoire

Vous voyez que mes aperçus ne me trompaient pas. Cependant, les périodes que j'ai traversées étaient difficiles d'abord, parce que, à cause de réparations exigées par la propriété de St. Corbian, mes frais de culture ont été augmentés, et, ensuite parce que j'ai été, dès le premier jour, débiteur de la somme entière du prix d'achat, tandis que je n'ai vendu qu'à parceller et que je ne suis devenu créancier de 164 000F que peu à peu. Il est résulté de là, dans le livre des Profits et Pertes, une balance se faisant pendant plusieurs années en pertes, ce qui à dater de ma première vente de vin n'aura plus lieu.

Je ne veux pas abuser de vos moments que je sais avoir un plein emploi et vous serre affectueusement la main, CA.

Château Morin, le 1 Juin 1869,

Mon cher Monsieur Authier,

J'ai appris, il y a huit jours, au moment où je rentrais à la campagne, la mort de Monsieur de Bartouilh. Le peu de certitude qui s'attachait à cette triste nouvelle, le défaut de précision qu'y mettait la personne qui me la donnait, m'a fait hésiter jusqu'à présent à vous écrire. En tenant la plume, je fais le vœu que ce deuil ne tienne pas à votre famille et, je conserve l'espoir d'apprendre de vous qu'il y a eu quelque erreur tenant à l'homonymie. Mais si par malheur, la mort avait frappé l'excellent Monsieur de Bartouilh que nous connaissons et que nous aimions, si sa jeune femme à laquelle nous nous intéressons vivement, malgré le temps et la distance qui nous séparent, en était à faire d'autant bonne heure l'apprentissage des larmes, je tiens à ce qu'elle nous compte parmi les personnes qui sont le plus sympathiques à sa douleur. Ce tribut de notre affectueuse participation arrivera peut-être le dernier, mais il mérite d'être classé le premier par la sincérité du sentiment qui le dicte.

Voilà sept ans que je me suis séparé d'Ax, mais ma reconnaissance n'a pas oublié que pendant un séjour de quinze ans, Madame Authier et vous nous avez accueillis avec une cordialité aussi complète que la bonne grâce qui l'accompagnait. Dans nos longues soirées d'hiver, ma femme et moi, feuilletant au coin du feu le livre de nos souvenirs et de nos affections, sommes souvent tombés à votre page. Elle a souvent fait l'objet de nos entretiens et je tiens à ce que vous sachiez que de toutes les personnes avec lesquelles vous avez eu des relations, nulle peut-être n'a conservé plus de gratitude que nous des bontés dont vous nous avez honorés. Vos prévenances, et celles si affectueusement polies de Madame Authier, n'eurent de limites que celles que nous y mettions nous-mêmes. Nous n'y avons pas toujours répondu comme nous aurions dû le faire, mais le sentiment qui nous guidait était bien excusable et aurait été certainement excusé si nous en avions fait l'aveu. Une situation de famille et une situation de fortune très modeste alors, mettaient l'économie au nombre de nos premiers devoirs. Il répugnait à notre délicatesse d'accepter toujours et de ne rendre jamais. Or, dans l'impossibilité de rendre, nous trouvions quelque mauvaise défaite pour ne pas accepter. Il nous eut beaucoup coûté de ne pouvoir nous laisser aller à la pente de nos sentiments, mais la différence de situation nous fait quelque fois marcher à rebours de notre goût.

Je sors peut-être de l'objet de ma lettre, mais la vive part que nous prenons à votre malheur s'il est réel, a sa mesure dans notre affectueux attachement pour vous tous. Veuillez, avec les civilités amicales de ma femme, faire agréer mes hommages à Madame Authier, être nos interprètes auprès de Madame de Bartouilh, et, me croire, Votre bien dévoué, CA.

[sommaire](#) [retour](#)

ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1869.⁶⁸

Un échantillon de l'hostilité que soulevait la candidature Johnston dans le monde du commerce bordelais. M.A.

Vins & Spiritueux
CHOCARNE & SAHUQUE
Le 4 Juin 1869, Bordeaux
à Monsieur Alibert, propriétaire à Couquèques.

⁶⁸ Voir les lettres à Isabelle de cette période.

Nous apprenons que dans la lutte électorale engagée devant les électeurs du Médoc, on fait intervenir des questions étrangères au débat. On dit que les maisons étrangères Anglaises et Allemandes, assistées de quelques courtiers de grands crûs classés, ont constraint divers petits courtiers... à voter pour Nathaniel Johnston... (si non) les négociants d'ici n'achèteraient plus vos récoltes....

... nous venons vous engager, comme négociants de vins ayant acheté quelquefois vos récoltes, à voter... pour le candidat Bordelais et Français, Mr. André Lavertujon.

Vos bien empressés, C & S.

Brouillon d'une lettre de mon père à Mr. Nathaniel Johnston, au sujet de sa candidature aux élections législatives de 1869. Nathaniel Johnston a été élu, et a été l'un des plus jeunes et plus brillants membres du Parlement. **Marcel Alibert**

Monsieur,

J'ai eu fréquemment l'occasion de parler de votre candidature et de m'intéresser à son succès. La très grande majorité des personnes que je connais s'y rallie. J'ai cependant, dans un certain milieu, recueilli l'aveu d'un scrupule d'autant plus difficile à détruire qu'il a ses racines dans la conscience.

Ce scrupule tient à votre qualité de Protestant, qui, selon mes interlocuteurs, doit placer en mains hostiles les intérêts catholiques auxquels les circonstances présentes donnent d'étroites afférences avec la politique contemporaine.

Je n'avais pas qualité pour me rendre à ce sujet l'interprète de vos idées, mais au point de vue des principes, il ne m'a pas paru que le mandataire pût substituer ses propres appréciations à celles de ses mandants qu'il réserve en lui. Aussi n'hésitais-je pas à dire que dans les questions de ce genre, la polémique n'était pas engagée entre le Protestantisme d'une part, et le Catholicisme de l'autre, la liberté absolue de vote restait au député sans qu'il eût à faire à ses électeurs de douloureuses concessions. J'ai ajouté que dans la conjoncture présente où le principe d'autorité est si rudement attaqué, il n'était pas à craindre qu'un homme d'ordre portât atteinte à l'Institution où ce principe s'affirme avec le plus de vigueur. Enfin, j'ai dit qu'en dépit des dissidences du dogme, il y a **un champ commun de pensée** et de sentiment où les âmes honnêtes de toutes les communions se donnent rendez-vous, et, qu'il y a pour chacun de nous des principes de justice à la lumière desquels les questions sont soumises. J'ajoutais que la question du Catholicisme, et l'influence de sa forte discipline sur la Civilisation avaient trouvé dans un des vôtres son plus illustre défenseur et que si pareil exemple devait faire école, la largeur de vos idées vous rendait apte à en être un disciple distingué.

J'ai traduit ainsi ma pensée dans un cercle restreint. Si par hasard, elle est d'accord avec les vôtres, ne croiriez vous pas utile de toucher à cela au dernier moment. J'avais prié Mr. Lawton mon excellent voisin, de vous avertir à ce sujet, laissant à votre sagesse le soin d'en parler ou garder le silence. Mr. Lawton veut que je vous écrive. Je le fais en courant, vous priant d'excuser mon griffonnage en faveur des motifs qui le dictent.
Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

[sommaire retour](#)

D - Maladie et Mort de mon père Jean Alibert,

ayant succombé à une anurie le 23 Mai 1847.

(Cette note de quatre pages d'un caractère médical, écrite très petit et parfois illisible a été résumée . Jean Alibert, né le 9 Janvier 1790, avait 57 ans. X.F.)

Le 15 du mois de Mai, mon père, après la soupe se sentit abattu. Le 16, au matin, il avait de la céphalgie sub-orbitaire, la paupière pesante, les yeux moins brillants que de coutume,...Ces symptômes étaient ceux de la fièvre catarrhale légère qui sévissait alors sous forme d'épidémie sur notre localité.

Le 17, ...son état général est mieux que la veille ; il n'y a pas de fièvre, la céphalgie sub-orbitaire a diminué ; mon père se lève, et vient dîner avec nous.

Le 18, sa figure a repris son expression accoutumée... mais les douleurs des jambes devenues plus intenses mettent mon père presque dans l'impossibilité de marcher.

Le 19,...légère teinte jaune sur la poitrine. Le foie immédiatement exploré ne présente aucun développement et n'est le siège d'aucune douleur.... Mon père me fait part alors d'une circonstance qui lui donne une vive inquiétude. Il m'avoue que depuis deux jours, il n'a pas uriné. J'explore la vessie et ne constate pas que cet organe contienne de l'urine. J'interroge mon père, et il me dit ne souffrir ni du rein, ni de nulle part, ...Un de mes confrères à qui j'en fis part immédiatement, me rassura en me disant que cette suppression de l'urine était fréquente au début de l'ictère, mais que cette fonction se rétablirait à coup sûr....Mon père ne souffrait plus, la langue était normale, l'intelligence parfaitement libre, le pouls naturel, et mon père ne ressentait qu'une faiblesse générale qu'il espérait et que nous espérions avec lui, être le premier degré de sa convalescence.

Le 20 Mai. Pendant la nuit du 19 au 20, mon père agité par une anxiété exagérée n'a pu garder un seul instant la même place dans son lit...

Le 22, ...mon père a dormi pendant la nuit, il n'éprouve pas autant d'anxiété. Il se lève et va écrire quelques notes à son bureau, il supporte bien les aliments et les boissons qu'on lui donne;

Le 23, à six heures du soir, mon père demande à se lever ; il s'appuie sur mon épaule, marche, et, au moment où je l'assoie sur une chaise longue, il se plaint d'un vertige, la moitié de la figure se paralyse et il survient ce sommeil qui suit les attaques d'apoplexie. Je crus à une hémorragie cérébrale, mais un instant après, mon père avait repris ses sens, il causait librement, avec un peu de délire, cependant.... Mes confrères pratiquèrent immédiatement une saignée abondante...mon père causa quelque temps encore, mais la respiration devint plus ample et plus rapide, sans râle, d'un instant à l'autre ; le corps se couvrit d'une sueur froide, les extrémités se refroidirent un peu, et, mon père qui avait conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment, pencha la tête à gauche, fit deux larges inspirations et mourût le 23 Mai 1847 à huit heures trente deux minutes du soir, entre les bras de ma mère et les miens.

[sommaire retour](#)

E - NOTE sur mes aïeux par Constant Alibert

Mes aïeux paternels étaient forgerons ; ils habitaient le village de Montferrand, arrondissement de Castelnau-d'Aude, département de l'Aude.

Mon grand-père quitta Montferrand et vint s'établir à Castelnau-d'Aude, en qualité de boulanger. Il se maria avec une demoiselle Barrau et en eût de nombreux enfants. Mon père était l'avant-dernier de ces enfants⁶⁹.

Il reçut une éducation très élémentaire, et, travailla quelque temps à la boulangerie. Il partit pour l'Armée d'Italie, le 24 Mai 1811. Il fût blessé à Monzanbano⁷⁰. Il fût licencié à la rentrée des Bourbons en 1815. Il était Sous-Lieutenant. On lui donna un traitement de réforme de 300 F.

N'ayant aucune fortune et trouvant ses parents dans la pauvreté, il entra comme garçon de caisse d'abord; et comme caissier ensuite, dans une Maison de Banque à Castelnau-d'Aude. Il prit à sa charge, son père, sa mère et sa jeune sœur Caroline, depuis épouse Delord. Quelque temps après, il se maria avec Mlle. Thérèse Pujol, fille de Mr. Pujol, Notaire à Villefranche, Haute-Garonne.

De ce mariage naquirent quatre enfants :

Constantin, Docteur en médecine,

Charles, négociant, tué en duel à Carcassonne, le 19 Mars 1849, à l'âge de 24 ans,

Une fille idiote, décédée à 4 ans,

Marie, épouse de Jacques Rieu, négociant.

Mon père a nourri et soigné pendant trente ans son père et sa mère avec le dévouement le plus filial. Après avoir été le meilleur des fils, il a été le meilleur des pères. L'éducation que mon frère et moi avons reçue est due à sa grande affection pour nous, et à des miracles d'économie. Je prie mes enfants de respecter et bénir à jamais sa mémoire⁷¹.

Constant Alibert.

(Cette note semble avoir été écrite après la naissance d'enfants)

[sommaire](#) [retour](#)

III - CORRESPONDANCE DES CONSTANT ALIBERT, ISABELLE & PAUL BRETON.

Correspondance de mon père et de ma mère avec ma sœur Isabelle à compter du jour de son entrée au Sacré-Coeur en 1862, puis avec elle et son mari Paul Breton de 1869 à 1882 : Faits et gestes de la famille durant cette période. Marcel Alibert 1937.⁷²

⁶⁹ Il naquit le 9/1/1790 et se maria le 19/4/1819.

⁷⁰ Une balle traversa sa jambe gauche le 11 Mars 1814 sur le Mincio, affluent du Pô venant du Nord. Napoléon abdiqua le 6 Avril.

⁷¹ Constant a-t-il pris avec son père l'idée de créer un banque, et l'habitude des économies ?

⁷² . Les blancs correspondent à des mots illisibles, ou à des passages répétitifs. L'orthographe des noms propres, souvent illisibles, est incertain. Les (?) le soulignent parfois.

Le papier est bordé de noir : Geneviève est morte d'une diphtérie depuis quatre mois, à l'âge de dix ans.

Couquèques, le 24 janvier 1862,⁷³

Ma chère Isabelle,

J'ai reçu ta bonne lettre ; je te remercie de n'avoir pas oublié de nous écrire. Fais-le tous les Dimanche avec régularité ; la privation de nouvelles de toi nous préoccuperait beaucoup. Ta mère et moi avons été touchés de l'attention délicate qu'a eu Madame de Gère⁷⁴ d'ajouter quelques lignes à ta lettre. Je te prie de lui en exprimer notre reconnaissance. Te voilà donc, ma chère amie, loin de nous pour y recevoir l'instruction qui ouvre l'esprit et l'éducation qui développe les bons principes que Dieu a semés dans nos coeurs. Les bonnes soeurs, aux mains desquelles nous t'avons confiée, développeront ton intelligence et ouvriront ton âme à tout ce qui est bien.

Ecoute les en fille soumise : elles ont désormais sur toi l'autorité paternelle et maternelle. Souviens-toi de ces paroles de St. Paul : "Obéissez à vos guides, et, demeurez leur soumis pour qu'ils veillent pour le bien de votre âme, comme devant en rendre compte ; et, ils s'acquitteront de ce devoir avec joie."

L'enseignement qu'on te donnera n'a pas pour but de te faire jouer plus tard une vie.....remarquée ; ni même pas dans un but d'orgueil ou dans une pensée d'amour propre qu'on doit étudier. Les connaissances ont toutes pour objet de nous faire mieux apercevoir Dieu et de diriger ainsi notre conduite pendant notre pèlerinage sur la terre. Il n'est pas possible de savoir le secret du monde et d'en distinguer les lois sans rendre hommage à Dieu de qui elles nous viennent.

Ainsi, une piété sincère dérive d'études sérieuses. La science et la religion se donnent la main. La science suffirait aux choses courantes de la terre, mais la religion élève nos regards vers le ciel, elle est l'ornement de la femme et le parfum même de la vertu.

Voici de profondes choses pour ton âge, mais, je ne suis pas fâché de les livrer de bonne heure à ta méditation. Je sais que tu t'en rapporteras à mon expérience. Eh bien, ma chère amie, sois droite, bonne, charitable ...dans l'accomplissement de tes devoirs religieux et, tu seras heureuse. Le bonheur est là et pas ailleurs.

Quand ta mère ira te voir, elle complétera ton trousseau.

Notre cousin ... te donnera ce que tu as demandé.

La bonne sœur St. Joseph est à Bordeaux pour une quinzaine de jours. Je ne serai pas surpris qu'elle allât te voir si sa santé un peu ébranlée le lui permet.

Bon Papa, Bonne Maman ainsi que tous nos parents et amis se joignent à ta mère et moi pour t'embrasser sur les deux joues.

Adieu, ma mie chérie, ton père qui t'aime bien, C. Alibert.

St.Christoly-Médoc, le 7 Février 1862,

Ma chère Isabelle,

Nous avons reçu tes deux bonnes lettres. Nous avons mis quelque négligence à te répondre parce que ta mère espérait aller te voir. Elle ira sans doute, dans une huitaine de jours. Elle partira avec Mr. et Mme. Bert nos parents qui sont actuellement à la Grange d'Or. Paul et François sont bien portants et bien sages; il est possible que l'un d'eux aille à Bordeaux. avec ta mère.

Ce que tu m'annonces de ton application me fait grand plaisir. Je sais que tu nous aime assez pour apprécier le grand sacrifice que nous faisons en nous séparant de toi, que tu

⁷³ Couquèques est un hameau proche de St. Christoly , où habitaient les beaux parents Liquard, 10 kms. au nord de St.Estèphe, qui est à 1,5 km. de St.Corbian où est le Château Morin .

⁷⁴ Directrice du Sacré Coeur de Bordeaux, où Isabelle vient d'entrer à 12 ans, qui semble contrôler ses lettres.

nous en dédommageras par ton zèle, ta sagesse et ton obéissance. Madame de Gère se plaint de ce que tu parles trop. Cette intempérance de langue est un défaut pour tout le monde et particulièrement pour une demoiselle. Quand on parle beaucoup et qu'on fait peu de choses, on ne peut pas dire grand-chose de bon. Apprends, ma chère amie, à te taire. Le silence est un grand art, et, il y a généralement dans la vie, beaucoup plus d'avantage à le garder... ses pensées à tous les vents. Avant ton départ, je t'avertis que tu ne tarderais pas à être réprimandée sur ce point. Bien que j'ai caché ce petit dé faut, tu vois que l'oeil de ta maîtresse n'a pas tardé à le découvrir.

Bon Papa te remercie de l'attention que tu as eue en lui écrivant quelques lignes. Dès qu'il ira à Bordeaux, il ira te voir.

De tes tourterelles, l'une est morte, et, l'autre a repris sa liberté. Nous ne nous y sommes pas opposés. Plutôt que de la laisser souffrir martyre et captive, nous lui avons permis de reprendre progressivement de l'espace et de l'air que Dieu a donné aux oiseaux comme leur patrimoine. Elle parut nous quitter avec regret, elle passa une demi-journée dans le figuier et le laurier, partagée entre le regret de quitter son maître, et, l'espoir de se trouver des compagnes, et, après avoir réfléchi suffisamment, la vocation primitive prit le dessus, et, elle disparut, accompagnée de nos souhaits. Autant pour elle qu'en souvenir de toi, nous n'aurions pas eu la cruauté de la mettre à la broche.

Ton bébé fort affligé de ton absence, est muet et endormi depuis ton départ.

N'oublie pas de nous écrire, tous les Dimanche. Je trouve ton écriture fort négligée. Ne prends pas modèle sur ton père. Une belle plume n'est pas une preuve d'esprit, sans doute, mais une écriture très lisible est le complément d'une bonne éducation. Ecris-nous longuement. Soigne ta plume, je t'en prie.

Adieu, ma chère amie, nous t'embrassons tous bien affectueusement. C.A.

La bonne soeur St. Joseph est rentrée à St. Christoly. Elle est encore malade, mais la maladie n'a pas de gravité....

St.Christoly-Médoc, le 4 Mars 1862,

J'ai reçu, ma chère Isabelle, ta bonne lettre. Madame de Gère y a ajouté une excellente note sur ton compte. Je pensais bien que tu ne persisterai pas, ma chère amie, à m'affliger par ton défaut d'application. En te laissant seule auprès de nous, Dieu t'a donné le devoir de nous rendre par les qualités de ton coeur et de ton esprit, moins amère l'épreuve à laquelle, il lui a plu de nous soumettre et que nous acceptons avec résignation. Ce devoir est sacré, ma chère amie, ne l'oublie pas ; c'est sur toi et sur toi seule que reposent désormais nos espérances. En nous séparant de toi pour plusieurs années nos sentiments font un énorme et dououreux sacrifice. Tu nous en dédommageras par ton zèle et ton application. Dieu t'a donné de l'intelligence et ce serait répondre d'une manière injurieuse à ses bienfaits que de ne pas appliquer cette intelligence aux études diverses dont tu n'apprécies pas aujourd'hui le but, mais qui deviennent plus tard le charme et la joie de la vie. Sois donc sage, studieuse, obéissante, pieuse, et, sache que c'est à ces conditions seulement que je t'aimerai de tout mon cœur.

La manière dont tu as accueilli les observations de ton excellente mère m'a touché sans me surprendre. Je m'attendais à ce retour sur toi-même et je t'en félicite. Pour te récompenser de ces premiers efforts, j'irai te voir la semaine prochaine. J'y mets seulement pour condition que ta lettre de Dimanche me témoignera de ta persévérance dans tes efforts. Dans le cas où Madame de Gère n'aurait pas le temps d'ajouter un mot à ta lettre, je m'en rapporterais à ce que tu dirais toi-même. Juge toi dans le secret de ta conscience et dis-moi la chose en toute sincérité.

La sœur St. Joseph a été malade, mais elle va mieux. Paul et François sont sages et bien portants. Bon Papa et Bonne Maman vont bien. Tous veulent être de moitié dans le baisers que je t'envoie. Adieu, ma chérie, à bientôt. C.A.

St.Christoly-Médoc, le 9 Avril 1862,

Ma chère Isabelle,

J'ai reçu de bonnes notes sur ton compte ces jours passés, et, cela m'a fait grand plaisir... Ta mère ira te voir après Pâques ; elle te conduira à Verdelaïs⁷⁵. Selon toute apparence, j'irai vous rejoindre là. Il est peu probable que Paul et François accompagnent ta mère, mais il n'est pas impossible qu'elle emmène François avec elle...

Les leçons de maintien qu'on te donne et qui te paraissent plaisantes ont, ma chère amie, une grande importance. Quand tu vois une dame, tu ne te demandes pas si elle sait l'histoire ou la géographie ou la grammaire française, mais tu juges que cette dame a reçu un bonne éducation par la manière dont elle se tient, dont elle marche, dont elle salue. C'est ainsi qu'on te jugera plus tard. Si tu sais accueillir avec une gracieuse réserve, saluer comme il convient, faire les honneurs de la maison comme une personne de bonne compagnie, on dira de toi : voilà une demoiselle bien élevée. Tout cela n'est pas l'éducation proprement dite, mais c'est la parure de l'éducation. Ces petits rien sont à une éducation distinguée ce qu'un châle est sur les épaules d'une dame....C.A.

Couquèques, le 7 Mai 1862,

Ma chère Isabelle,

J'ai appris que ton application est plus grande que par le passé, mais aussi qu'elle n'est pas soutenue.....Je suis bien aise que tu te sois réconciliée avec la musique. Plus tard, elle te sera bien utile comme passe-temps. Si tu devenais musicienne accomplie, tu serais surprise de ce que l'âme trouve d'enseignement, d'élévation et de généreuse émotion dans cet art, en apparence, si léger.

Notre oiseau s'est rétabli. Il a rejoint depuis hier ses ...Nos récoltes sont belles en apparence, mais nous ne vendons pas nos vins. A St. Aillan tout est bien excepté les avoines qui ont souffert de la gelée.

Tu vois que selon ton désir, je te tiens au courant de nos affaires. Il est bien que tu y sois initiée. Je suis heureux que tu y prennes de l'intérêt....

Ton père qui t'aime. C.A.

Je crois que l'adresse de Marie de Sorbet est à Ris Orangis (Seine et Oise), mais tu feras mieux d'écrire à ta tante Palais Royal, Péristyle de Valvier, Paris⁷⁶.

[sommaire](#) [retour](#)

Couquèques, le 21 Mai 1862,

Ma chère Isabelle,

...Je serai déjà allé te voir si j'en avais eu le temps...Les reproches que te fait Madame Poitevin sont mérités. Tes lettres sont d'un décousu, d'une inattention et d'un enfantillage qui ne sont plus de ton âge. Sois plus attentive et plus sensée. Une demoiselle ne doit pas écrire comme une écervelée....

François⁷⁷ va aujourd'hui confesser ses péchés pour la première fois. Hier soir avant de se coucher, il a beaucoup réfléchi sur les péchés qu'il a commis depuis qu'il est né. Je l'aidais dans son examen de conscience...C.A.

⁷⁵ Lieu de pèlerinage marial en "Entre Deux Mers" proche de Bordeaux.

⁷⁶ Thémise, soeur d'Alida, mariée à Anatole de Sorbet, libraire au Palais Royal, eût une fille Marie, qui prit la suite après sa mort sans doute.

⁷⁷ Il a huit ans.

Ax , le 11 Juillet 1862,

Ma chère Isabelle,
(quelques lignes depuis la station thermale d'Ax).

Ax, le 25 Juillet 1862,

Ma chère Isabelle,
... Je viens d'écrire à Mme. Fort pour la prier de t'amener avec elle à Ax après la distribution des prix...
Bonne Maman de Castelnau-d'Arzens est ici depuis hier...Madame Georges Poitevin est aussi ici près de nous.

Sacré Cœur de Quadrille 27 Juillet 1862,⁷⁸

Mon cher petit Père,

J'ai écrit dimanche dernier à maman pour lui souhaiter une bonne fête, et, je n'ai pas reçu de réponse.

Vraiment, je suis découragée. Je vais avoir une mauvaise note ce soir, je m'y attends : Hier nous avons fait l'étude dehors, et, comme j'étais portée à me dissiper et à parler, une de ces dames m'a prise et m'a mise à côté de la maîtresse qui surveillait pendant près d'une demi-heure. J'ai été contrariée et presque de mauvaise humeur, mais, cependant, j'ai étudié à la seconde demi-heure. J'ai vu que j'avais tort d'être de mauvaise humeur pour si peu de chose, d'autant plus que la maîtresse en m'y mettant, m'a dit "C'est pour que vous soyez sage", et, reconnaissant ma faute, j'avais pris la résolution de la remercier de m'avoir mise là, mais, je n'en ai pas eu le courage. Cependant, je veux le faire aujourd'hui au goûter, car quelque chose me dit que j'ai eu tort de ne pas le faire dès que cette idée m'est venue, et, maintenant, je sais très bien que si elle m'avait laissé à la place où j'étais, je me serais dissipée, et, je n'aurais pas pu apprendre. On a commencé les compositions de trois depuis près de 8 jours ; demain, c'est la composition d'histoire romaine. Je ne sais plus si je paraîtrai aux exercices, mais je ne le pense pas. J'ai quelque chose à te demander, cher petit Père, je pense que tu ne me le refuseras pas, car, il me semble que si j'avais ce que je désire, m'encouragerai. Je voudrais te demander ton portrait, ou celui de Maman, ou celui de François, ou celui de Paul, mais, je préférerais les avoir tous. Je les mettrais devant moi, et, il me semblerait en les voyant me regarder que tu me dis de bien travailler, de ne pas parler, et, de ne pas perdre mon temps ; en voyant celui de Maman, je penserais qu'il me dit la même chose, et, quand j'aurais su mes leçons, il me semblerait, en voyant ces deux portraits si chers que vous m'appréciez et que vous me souriez ; en voyant celui de François, il me semblerait qu'il prend modèle sur moi, et, cela me porterait à m'appliquer encore davantage ; en voyant celui de Paul, je croirai qu'il admire mon travail, et, qu'il m'embrasse. Envoie les moi donc, je t'en prie, cher Papa. Si tu ne peux pas les envoyer tous à la fois,, envoie moi le tien et celui de Maman dès que tu recevras ma lettre, et tu mettras ceux de mes frères dans une autre enveloppe. Je n'ai plus d'enveloppes noires, mais pour Dimanche, je m'en passerai. Réponds-moi, je te prie, le plus tôt possible.

Adieu, cher Papa, je te quitte à regret, ta petite fille qui t'aime. Isabelle Alibert.

P.S... Je pense, cher Papa, que ce sera toi ou Maman qui viendront me chercher pour les vacances. Je le désire beaucoup. J'ai écrit, il y a quinze jours à ma tante et à Prosper, je n'ai pas reçu de réponse. Dimanche, j'ai écrit à Bonne Maman. Pour mon rhume, je ne tousse presque plus qu'un petit le matin, et, après c'est fini. Adieu encore cher petit Père. Je t'embrasse de tout mon cœur, ta petite fille qui t'aime. Isabelle.

78 L'adresse est : Quadrille Caudéran, Bordeaux.

Ax, le 30 Juillet 1862,

Nous venons de recevoir ta bonne lettre, bien chère fille, je me hâte d'y répondre. Je suis sensible aux reproches que tu m'adresses, je tacherais, désormais, de ne plus les mériter. Si nous n'avions pas eu de tes nouvelles, aujourd'hui, je ne sais pas trop quel parti nous aurions pris tant nous étions tourmentés sur l'état de ta santé. Hier, c'était que nous devions recevoir ta lettre, et, ce n'est qu'aujourd'hui, ce qui nous faisait encore plus supposer que tu étais plus dérangée. Cependant, nous voilà un peu rassurés : Tu nous dis que tu ne tousses que le matin. Il me semble que ce rhume dure depuis bien des jours. Je te recommande, chère enfant, de ne pas faire d'imprudences, de bien te ménager afin de nous arriver bien portante. La dernière fois que ton oncle te vit, il te trouva bien changée, pâle, maigre. Tout cela dénote que tu dois avoir souffert. Ne crains donc pas de nous affliger, si tu souffres, il faut nous le dire. Ne nous cache rien, sois sincère, chère amie. Au lieu de nous laisser dans l'incertitude, raconte nous tout ce que tu éprouves. Nous nous occupions de toi dans ce moment, afin de te faire arriver le plus tôt possible. Il nous tarde beaucoup de te revoir, bien chère enfant. Il me semble que ce jour n'arrivera jamais. Je vais écrire à Mme. Bribe pour la prier de s'occuper de toi. Elle t'achètera tout ce dont tu auras besoin. Dans ta prochaine, énumère tous les objets qui te sont nécessaires. Ecris nous bientôt. Je trouve le temps toujours fort long.

Adieu, bien chère fille, reçois de la part de nous tous nos embrassements les plus affectueux. A.A. (Alida, sa mère)

P.S... Je suis très pressée.

Ta bonne et charmante lettre, ma chère Isabelle, m'a fait grand plaisir. Je remarque que tu fais des progrès pour l'enchaînement des pensées mais ton style présente bien des négligences et beaucoup de fautes d'orthographe. La plus part sont évidemment des fautes d'inattention. Je te recommande de les éviter à l'avenir. Soigne ta plume mieux que tu ne fais. Sous ce rapport, n'imiter pas ton père et ta mère, une jolie plume bien courante et bien lisible est précieuse je t'assure, et j'ai beaucoup de regrets de ne pas avoir sur ce point écouté quand j'étais jeune les conseils de mon père.

Je suis très touché des motifs qui te font souhaiter nos portraits. Il n'est pas possible de t'envoyer ceux-ci parceque nous ne les avons pas. Nous ferons prendre nos photographies à notre passage à Bordeaux. et nous te les donnerons.

Adieu, ma chère amie, je t'embrasse mille fois. Ton père qui t'aime bien. C.A.

Ax, le 5 Août 1862,

Je viens de recevoir, ma chère Isabelle, ta bonne lettre. Je m'empresse de te répondre. Ta mère ne peut pas aller seule te chercher, et, moi, je suis trop occupé en ce moment pour entreprendre ce voyage. Mme. Jules Bribe doit venir à Ax prochainement, et je vais la prier de t'amener.

Je te reverrai avec plaisir, tu le sais, mais point satisfait. Tu t'obstines à ne pas être laborieuse, cela me fait beaucoup de peine. Je ne t'en dis pas davantage. Je ne reprendrai mes conversations avec toi que lorsque je te saurai plus appliquée.

Adieu, je t'embrasse. C.A.

Couquèques, le 17 Septembre 1862,

Ma chère Isabelle,

Tu n'as pas reçu de lettre de nous cette semaine, parce que j'espérais aller te voir. J'en ai été empêché que notre silence ne te cause donc pas d'inquiétude.

Je suppose que tu as repris avec courage le cours de tes études. Rien ne peut m'être plus agréable que d'apprendre tes efforts et tes progrès. Tes maîtresses seront aussi heureuses

d'applaudir à tes succès, sois en convaincue. Il est plus doux pour moi de faire des éloges que de décerner des blâmes. Ainsi, ma chère Isabelle, si quelque léger dissensément existait entre ta maîtresse et toi, ne compte pas sur l'appui moral de ta mère ou le mien. Ta mère et moi seront avec ta maîtresse contre toi. L'âge est venu où ta paresse et ta légèreté doivent cesser. Une demoiselle a d'après mon usage, si peu d'années à consacrer à ses études que si elle ne s'applique avec un zèle soutenu, elle arrive dans le monde ignorant tout... et aussi confuse de son insuffisance que le sont ses parents du peu de résultats de leurs efforts. Ainsi, ma chère amie, du travail, de l'application et une parfaite obéissance, c'est là ce que nous demandons de toi.

Ta mère et moi sommes très touchés de l'obligeance qu'a Madame de Gère d'ajouter quelques notes à tes lettres et nous te prions de la remercier en notre nom. N'oublie pas de remplir ce devoir.

Je serai retenu ici jusqu'à la fin de décembre. selon toute probabilité, je ne pourrai te voir avant cette époque.

Paul, François, Bon Papa et Bonne Maman vont bien et t'embrassent mille fois avec nous.
Ton père qui t'aime. C.A.

Couquèques, le 28 Septembre 1862,

Ma chère Isabelle,

Je n'ai pas répondu plus tôt à ta bonne lettre parceque j'ai été fort occupé.
J'ai appris avec bonheur que tu t'appliques de plus en plus....
Je ferai chercher ta méthode dès que j'irai au Haut vignoble....C.A.

Couquèques, le 24 Octobre 1862,

Ma chère Isabelle,

Nous avons reçu tes deux bonnes lettres. Nous sommes émerveillés de ce que tu nous dis de ton application et de tes progrès. Je te félicite d'être enfin entrée dans la bonne voie. Je savais bien, ma chère amie, que tu finiras bien par me donner raison et par prouver à ta maîtresse qu'en te présentant comme une enfant studieuse, appliquée, obéissante, désireuse de t'instruire, pieuse et dont l'esprit est accessible à tout ce qui est bien, je n'étais pas le jouet d'une illusion paternelle.

Un de ces jours, j'irai te faire de bons baisers pour te récompenser de tes efforts. Que mon silence ne te donne pas d'inquiétude, tu sais que je n'écris pas quand je veux et que mes occupations sont ordinairement fort nombreuses Elles le sont surtout en ce moment où j'ai à St.Corbian **un nouvel homme d'affaire**. J'ai donc à m'occuper du Haut Vignoble, de St.Aillan et de Couquèques. Ajoute à cela que **nous déménageons** dans une quinzaine de jours (à Morin) et que je vais publier au mois de Janvier mon nouvel ouvrage sur les Eaux Minérales⁷⁹. Il y a dans tout cela de quoi défrayer (?) largement mon activité. Ainsi, ma chère Isabelle, si je suis quelque fois infidèle à mes promesses, crois que le coeur n'y est pour rien, il en souffre, mais il est plus facile de penser à toi et de bien t'aimer que de te le dire.

J'irai te voir bien prochainement. Paul et François vont bien ainsi que **Marcel**. A ta demande, j'ai fait ajouter à ses prénoms celui de Louis....
Ton père qui t'aime. C.A.

Couquèques, le 10 Décembre 1862,

⁷⁹ Deux livres ont été publiés en 1952 et 1953. L'un sur la législation thermale, l'autre sur Ax qui précise que le médecin Inspecteur est payé 1.000 frs. par an pour surveiller la qualité des eaux, l'hôpital, y avoir une consultation publique, mais est libre d'avoir des clients privés. En 1861, un livre sur la législation a été refusé par l'éditeur.

Ma chère Isabelle,

Le projet que j'avais d'aller te voir cette semaine a occasionné mon silence. Quelques affaires pressantes vont encore me retenir ici quelques jours, mais je ne tarderai pas à aller te voir. Je profiterai pour cela du premier moment de liberté.

Ton jeune frère⁸⁰ a reçu les noms de **Marcel**, Sosthène, André, Brice. Nous l'appellerons **Marcel**. Tu es sa **marraine**, et François est son parrain. Il est très bien portant. Dès que j'irai à St. Corbian, je ferai déballer ma caisse de livre, et chercherai ta méthode de musique. Je te l'apporterai à mon premier voyage à Bordeaux..

Polydore Gindon(?) a failli mourir ce jour passé, mais il est hors de danger....C.A.

Haut Vignoble le 21 Janvier 1863⁸¹,

Nous avons reçu ta dernière lettre, ma bonne Isabelle. Ton silence nous préoccupait beaucoup. Nous espérons que ton rhume sera sans gravité. N'oublie pas de nous écrire quelques lignes pour nous faire part de ta santé.

Depuis huit jours, nous sommes au Haut Vignoble, c'est là que désormais tu nous adresseras tes lettres. Notre déménagement est à peu près terminé, mais notre installation est loin d'être faite. Je t'avoue que nous avons bien des choses à mettre en place.

J'ai trouvé ta méthode dans l'avant dernière caisse qui a été ouverte. Je te l'apporterai moi-même prochainement. Paul est encore avec sa Bonne Maman. François est avec nous, et est assez sage. Ton filleul **Marcel** est un très bel enfant....C.A.

Haut Vignoble le 3 Février 1863,

Sois sans préoccupation sur mon silence, ma chère Isabelle. Je ne suis pas parti aujourd'hui pour Bordeaux. parce que je suis enrhumé du cerveau, mais dès que ce rhume sera passé, j'irai te voir. Cela veut dire dans peu de jours....**Marcel** ton filleul, est chez sa nourrice où il emploie sa belle santé à faire beaucoup de tapage....C.A.

St.Corbian, le 21 Mars 1863,

Ma chère Isabelle, La continuité du mauvais temps n'a pas permis à ta mère ou à moi d'aller te voir, mais, j'irai très certainement la semaine prochaine. Ainsi, prends patience, nous sommes tous bien portants. Ton père qui t'aime bien. C.A.

Foix, le 18 Juillet 1863,

Ma chère Isabelle,

Une dépêche télégraphique m'a appelé en toute hâte à Foix⁸² pour y voir une malade. Je suis passé par Bordeaux. hier soir à 10 heures. Je n'ai pu te voir. sois sans inquiétude sur notre compte. J'ai laissé tous les nôtres bien portants. J'irai t'embrasser à mon retour. Sois bien sage, obéissante et studieuse. Ton père qui t'aime bien. C.A.

Haut Vignoble le 16 Août 1863,

80 **Marcel** Louis Sosthène André Brice Alibert est né le 28 Novembre.

81 Il y est depuis le 13 Janvier 1863, mais le nom de Château Morin n' a été utilisé que plus tard. Morin est dans le bourg de St. Corbian, dans la très proche paroisse de St. Estèphe où est la Poste.

82 Il n'est plus médecin de la station thermale,et ne doit plus aller à Ax pour la "saison".

Ta tante Marie⁸³ et Thérèse arrivent à Bordeaux. demain Lundi à 10 heures du soir. Ta mère va les attendre. Elle partira de Pauillac à 2 heures. Elle ira te chercher au Sacré Coeur Mardi dans la matinée⁸⁴. Tiens toi prête pour ne pas la retarder.

Je t'embrasse mille fois. C.A.

Sacré Cœur, 28 Décembre 1863,⁸⁵

Mon cher Papa et ma chère Maman,

Tous les ans à pareille époque, je viens vous exprimer les souhaits que je forme pour votre bonheur et pour que le Bon Dieu vous conserve bien bien longtemps encore.

Je vous promets, Mon cher Papa et ma chère Maman, d'être cette année, bien sage et bien appliquée.

Je vais écrire pour le premier de l'an, à mon oncle et à ma tante Delord⁸⁶, à Madame Poitevin, à Bon Papa, à mes deux Bonnes Mamans et à ma tante de Sorbet.

Je pense, Mon cher Papa et ma chère Maman, que Françoise vous a écrit une bien jolie lettre. Paul est-il sage ? Ne fait-il pas fâcher **Marcel** ? Je crois qu'ils se disputent souvent. Pour Pâques, je porterai les étrennes de **Marcel** et si Paul est raisonnable d'ici là, je lui porterai quelque chose qui lui fera plaisir.

Je prie Maman de présenter mes vœux à toute la famille.

Adieu, Mon cher Papa et ma chère Maman,, je vous embrasse de tout mon cœur ainsi que Paul et **Marcel**. Votre petite fille soumise et respectueuse. Isabelle Alibert.

Haut Vignoble, le 2 Janvier 1864,

Nous te remercions beaucoup, ma chère Isabelle, des vœux que tu formes pour nous à l'occasion du nouvel an. Ce jour est pour nous un jour de recueillement triste. Nous passons avec rapidité, et de même que le passé ne nous appartient plus que par des souvenirs souvent douloureux, nous sentons que l'avenir aujourd'hui enveloppé de ténèbres ne nous appartiendra pas davantage un jour. Rien ne montre mieux notre insuffisance et notre isolement que ces réflexions. Nous ne sommes à rien de ce monde et rien n'est à nous. Notre pensée s'élève vers Dieu qui seul soutient ici bas notre faiblesse et qui fait la force de nos espérances. Prions le d'ouvrir pour nous le trésor de sa miséricorde et surtout de nous en rendre digne pendant notre pèlerinage sur la terre. N'ayons en vue que le bien en toute chose, Ma chère Isabelle, aimons tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est généreux. Le choix nous est presque toujours offert entre la part de Marthe et celle de Marie, préférions généralement celle de Marie. Continue à être bonne, sois studieuse et appliquée. Bon Papa et moi iront te voir dans le cours de cette semaine. Adieu, ma chère Isabelle, nous t'embrassons mille fois. Ton père qui t'aime tendrement. C.A.

Haut Vignoble, le 24 Janvier 1864,

... Pour te témoigner notre contentement, ta mère et moi iront te voir la semaine prochaine...

⁸³ Marie Rieu, et Thérèse viennent de Castelnaudary.

⁸⁴ Reste-t-il un mois de vacances d'été ?

⁸⁵ Pas de vacances de Noël !

⁸⁶ **Marcel** a noté en Novembre 1937 que Delord, cousin germain de Constant était notaire à Lesparre en Médoc. Sa fille Françoise était boiteuse de naissance, et, **Marcel** ignorait ce qu'elle était devenue. Il s'agirait donc, de Paul Emile Delord 41 ans qui viendrait prendre son étude.

Haut Vignoble, le 18 Février 1864,

.....Emploie le temps de la retraite à prendre de sages résolutions et à prier pour tes parents qui ne t'oublient pas dans leurs prières afin que Dieu te conduise dans sa voie. Paul a été très enrhumé mais il est guéri,. Ta bonne Maman est venue passer huit jours avec nous. Elle va très bien. **Marcel** est un enfant d'une rare précocité. Ta mère se porte bien...

J.M.J.⁸⁷

Mon cher Papa et ma chère Maman,

François m'a écrit une lettre bien amusante ; il a fait beaucoup de progrès pour l'écriture mais l'orthographe laisse encore un peu à désirer. Cependant, c'est beaucoup mieux. Madame Bert⁸⁸ est venue me voir Mardi avec Marie Thérèse qui a été bien gentille et qui nous a raconté toutes sortes d'histoires. Je lui ai recommandé d'embrasser Paul et **Marcel** lorsqu'elles les verrait. Madame Bert doit aller vous voir, elle me l'a dit. Le lendemain de cette visite, je reçois une mystérieuse poche de bonbons. Ne sachant pas du tout d'où elle venait, je vais le demander à Madame de Gère qui me dit qu'elle pensait que c'était Madame Bert qui me les envoyait. Ainsi, Mon cher Papa et ma chère Maman, je vous prie de la remercier pour moi lorsque vous la verrez. Dimanche j'écrirai à Marie pour savoir comment elle a fait son voyage. Avant hier, une de ces demoiselles a perdu son père presque subitement. Je pense, mon cher Papa et ma chère Maman, que vous aurez appris par Ferdinand Lartigue la mort subite de Monsieur Allier.

Quel temps fait-il à St. Corbian? Ici nous n'avons depuis quinze jours que vent, pluie, grêle et pas du tout de froid. Aujourd'hui, cependant, le temps est un peu plus beau ; on avait annoncé une comète ou une étoile fort extraordinaire qui devait paraître Vendredi et qui devait préceder la fin du Monde.

Depuis hier, nous faisons la répétition du mois, ce qui n'est pas très amusant ; hier, on a fait le concours d'orthographe et la composition religieuse, mais le premier cours ne l'a pas faite.

Je pense, Mon cher Papa et ma chère Maman, que vous viendrez bientôt nous voir, ou du moins que vous m'écrirez cette semaine sans manquer. J'attends une de vos lettres Jeudi soir au plus tard. Maintenant, je vais écrire à Monsieur François, comme il a laissé toute une feuille blanche dans sa lettre, je veux lui faire une petite malice et lui écrire dessus cette feuille.

Je pense que Monsieur **Marcel** est un grand jeune homme puisqu'il va avoir deux ans demain. Et Paul, est-il sage ? Lit-il couramment ? Je te prie ma chère Maman, de les embrasser pour moi ainsi que Bon Papa et Bonne Maman.

Adieu, Mon cher Papa et ma chère Maman, je vous embrasse de tout mon cœur, Votre petite fille respectueuse, Isabelle Alibert.

Quadrille, le 27 Septembre 1864.

P.S... Je te prie, ma chère Maman, de me donner des nouvelles de Bernard et de cette pauvre Jeanne. Comment va la pauvre Marie ? Est-elle mieux ? Dis lui bien que je pense et prie pour elle. Ecris-moi bientôt, ma chère, Maman, parce qu'autrement, je suis préoccupée. Je te prie de m'écrire, mon cher Papa et de m'expliquer se que c'est qu'un météore.

(Note de Mme. de Gère ?) *Isabelle est toujours un peu étourdie.*

⁸⁷ Jésus, Marie, Joseph. Leur noms étaient placés en tête des textes, dans les écoles religieuses.

⁸⁸ Soeur de la mère de Prosper Laudard, des Granges d'Or, cousine de ma mère(Liquid) habitant 28 rue Maubourguet Bordeaux. **Marcel** A. 18/11/37

Château Morin, le 17 Octobre 1864,

... J'irai te voir très probablement dans le courant de la semaine prochaine...C.A.
[sommaire retour](#)

Château Morin, le 21 Janvier 1865,

Il ne m'est pas encore possible de m'absenter et d'aller te voir. J'ai repris Morin pour Homme d'affaire et je suis obligé de l'initier à tous les détails de la propriété. Cronson(?) notre valet de St.Aillan a eu le malheur de perdre presque subitement son fils Cadichon(?). Il en est désolé, et nous en sommes nous-mêmes fort affligés. Paul continue à être studieux, les notes que j'ai reçues de François sont excellentes, **Marcel** est charmant de gentillesse, d'intelligence et de santé. Ta mère continue à aller bien....C.A.

Château Morin, le 31 Janvier 1865,

Ma chère Isabelle, Nous avons reçu ta bonne lettre. Ton bulletin trimestriel est satisfaisant et je te félicite de ton application et de tes progrès. Tout cela me fait grand plaisir. Je ne peux pas encore m'absenter, mais je ne tarderai pas à aller te voir.

Depuis hier, il est né un garçon. C'est un nouveau frère que tu as. Il est magnifique de santé et très joli. Bonne Maman a été sa marraine et Paul son parrain. Il a reçu le nom de **Clet**. Nous l'avons accepté comme on doit faire des dons que Dieu nous fait, c'est à dire avec une reconnaissance infinie le remerciant du fonds de notre cœur de la charmante famille qu'il nous a donnée et des excellentes qualités de nos enfants.

Adieu, ma chère Isabelle, à bientôt ! Nous t'embrassons tous mille fois. C.A.

Château Morin, le 2 Février 1865,

...Il nous eût été agréable de donner à notre jeune Clet un des noms que tu signales à notre attention, mais la chose n'était plus possible, le baptême était déjà administré et les prénoms étaient déjà transcrits sur le registre de l'état civil quand ta lettre nous est arrivée. Le **prénom** de Clet a pour nous une signification et un mérite...On pense avec des mots comme on calcule avec des chiffres. La plupart des prénoms qui te plaisent datent d'hier et ne disent rien à l'esprit. Les prénoms que nos enfants portent indiqueront un jour à ceux-ci le sentiment pieux avec lequel leurs parents les ont accueillis quand ils sont venus au monde. Tu te nommes Isabelle parce qu'il y eût une princesse si bienveillante pour les intérêts du Catholicisme que l'Histoire la désigne sous le nom d'Isabelle la Catholique. Tu ne seras pas par principe comme elle, mais le patrimoine de vertu chrétienne appartient à tout le monde et cela suffit. François est placé sous le patronage d'un des plus illustres apôtre de notre foi ; Paul sous celui du plus grand de tous, de celui qui a répandu la doctrine de notre Seigneur dans tout la Gentilité ; **Marcel** sous celui de **Marcellin** dont il est le diminutif et dont l'église rappelle tous les matins la mémoire ; enfin, le nom de Clet fort inattendu et très ... pour toi, est un de ceux qui sont les plus connus ; les fidèles le prononcent tous les jours dans nos temples ; dans la société civilisée et dans celles qui ne le sont pas, en Europe, en Asie, en Afrique en Amérique, parmi les peuplades... en prononçant tout le jour, le nom de Clet. Cette prière du Canon de la Messe se répète depuis le temps de la primitive église...Voilà comme tu le vois un beau titre de noblesse pour ce prénom. Que vos prénoms flattent... peu importe ; leur choix vous prouve plus tôt qu'il y a eu chez vos parents un parti pris, celui de vous rappeler que vous êtes **Catholiques**, que vous ne devez jamais l'oublier et que vous devez vous appliquer à en avoir les vertus.

Du reste, ma chère Isabelle, notre petit Clet est une vraie miniature ; il est joli au possible. Sa nourrice est logée chez nous dans la maison qu'occupait Martial. Le voisinage de ce petit être sera pour toi une distraction bien agréable quand tu viendras.

Paul a mérité par son travail et sa conduite quelques jours de vacances ; il est allé les passer chez Bonne Maman.

Marcel est toujours un charmant enfant . Nous allons tous bien et t'embrassons mille fois. J'irai te voir dès que le temps sera moins rigoureux. Ton père qui t'aime infiniment C.A.

Château Morin, le 24 Février 1865,

Je ne pourrais pas aller te voir, Ma chère Isabelle, dimanche prochain, mais je crois que j'irai le dimanche suivant. Je t'autorise donc à te faire remettre par Madame Duranteau la petite somme que tu réclames pour la foire.

François marche de mieux en mieux. Il a des sorties d'honneur et des témoignages particuliers de satisfaction qui lui sont donnés par son proviseur pour sa conduite et son application.

Paul est très studieux. **Marcel** chante toute la journée des chansonnettes ; il prend des licences particulières ; il appelle notamment sa mère Alida, au lieu de dire Maman. De temps à autre il se permet même d'appeler son père Constant.

Clet a deux grandes occupations ; téter et dormir. S'il converse avec quelqu'un ce doit être avec les anges. De temps à autre, il échange avec eux un charmant sourire.

Adieu, ma chère enfant, nous allons tous bien et t'embrassons mille fois. C.A.

[sommaire retour](#)

J.M.J.

Ma chère Maman,

François m'a écrit hier : il me dit qu'il a réfléchi et qu'il est résolu à ne plus sortir qu'avec Papa et tous les mois. Il apprendra l'Espagnol, l'Anglais et l'Allemand. Il a fait beaucoup de progrès pour l'écriture et surtout l'orthographe. Il n'y a qu'une faute dans sa lettre qui est d'une page.

Dans ce moment, ma chère Maman, Madame Olympie est absente.

Dimanche dernier, j'ai eu Très Bien. J'ai été première en composition d'Arithmétique. Depuis hier, nous avons commencé les règles d'intérêt. Je trouve que c'est bien plus facile que les règles de trois composées.

Monsieur Bert est venu me voir avec Prosper avant-hier. Madame Gasqueton m'a fait appeler au Salon. Elle a amené Julie parce qu'elle souffrait de la gorge. Georges m'a dit que Dimanche il embrasserait le Bon Gros Paul pour moi. Tu as du voir Madame Gasqueton aujourd'hui, ma chère Maman.

J'espère que **Marcel** et Clet sont fort sages et que Paul est très studieux.

Je te prierais, ma chère Maman, de m'envoyer des timbres pour François car il m'en demande et je n'en ai point.

La soeur St. Joseph a-t-elle été contente de la gravure que je lui ai envoyée.

Adieu, ma chère petite Mère, je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que Papa et mes frères.

J'attends cette semaine une de tes lettres.

Ta petite fille soumise et respectueuse, Isabelle Alibert.

Quadrille le **12 Septembre 1865**.

Monsieur Bacco Nérac (?) a dit à une de ces demoiselles qu'il connaît qu'il avait bien été fâché de ne pas être venu nous voir, mais que la prochaine fois qu'il viendrait à Bordeaux, il se dirigerait du côté du Sacré-Cœur.

Château Morin, le 27 Octobre 1865,

Ma chère Isabelle,

J'a reçu bien ta lettre. Je m'empresse de te donner les renseignements que demande Madame de Gère. Monsieur le Marquis de Lascases et Mr. de Puyferré son beau-frère habitent : le premier au château de Léoville Lascases, commune de St.Julien, arrdt. de Lesparre ; le second au Château de Léoville Puyferré, même commune, même arrondissement.

Ce que tu nous dis de ton application nous fait grand plaisir. Je t'engage à continuer. J'espère que tu me feras cette année la douce surprise d'avoir plusieurs prix et un de ces rubans qui sont dans votre pensionnat le signe distinctif d'une conduite irréprochable.

Ta mère et tes frères vont très bien, ainsi que ta bonne Maman qui est avec nous en ce moment. Ils se joignent tous à moi pour t'embrasser mille fois. Ton père qui t'aime infiniment. C.A.

N'oublie pas de présenter mes respects à Mme. de Gère.

Vichy, le 17 Juillet 1866,

Ma chère Isabelle,

Je prends les eaux depuis huit jours avec fruit. Je me porte bien. Si je n'étais pas séparé et aussi loin de vous rien ne me manquerait en ce moment, mais vous êtes constamment présent à ma pensée. Je me préoccupe beaucoup de vous. Je viens d'écrire à François. Je ne trace que quelques lignes à la hâte, parce qu'il fait dans ma chambre une température étouffante. Elles ont pour objet de te faire savoir seulement que je me porte bien et que ma pensée et mon coeur sont près de vous. Donne-moi sans tarder de tes nouvelles. Adresse tes lettres à Mr. Alibert, Hôtel des Ambassadeurs à Vichy, Allier.
Je t'embrasse mille fois, C.A.

J.M.J.

Mon cher Papa,⁸⁹

Votre lettre m'a fait grand plaisir, car je commençais à être préoccupée de votre silence. J'ai écrit Vendredi à Maman pour lui souhaiter une bonne fête. Ne vous préoccupez pas de nous, mon cher Papa, je suis fort bien, et j'espère qu'il en est de même de François.

J'espère que vous n'oubliez pas que les prix sont le 2 Août. Je crois que Madame Berque désire que toutes nous sortions le deux, et que personne ne reste après les prix.

Les exercices commencent Jeudi matin pour les cours d'Instruction religieuse.

La prochaine fois que vous m'écrirez, mon cher Papa, faites-moi je vous prie la description de Vichy.

Adieu, mon cher Papa, je vous embrasse de tout mon cœur. Votre fille respectueuse, I.A..
Quadrille le 22 Juillet 1867.

Isabelle peut rester aussi longtemps après les prix que Mr.Alibert le désirera. M.Berque.

sommaire retour

Vichy le 27 Juillet 1867,

J'ai reçu ma chère Isabelle, ta bonne lettre du 22 ainsi que celle de ta mère du 25, écrite de Bordeaux.. J'apprends avec plaisir que vous vous portez tous très bien. De mon côté, je continue à aller parfaitement. J'ai repris mon embonpoint d'autrefois. Ces eaux me sont très salutaires.

⁸⁹ Isabelle a 18 ans,et va quitter la pension après cinq années.

J'ai transmis tes compliments à ma voisine de table qui m'en a beaucoup remercié et m'a chargé des siens pour toi.

La vie de papa à Vichy (se passe) d'une façon fort uniforme, mais agréable. Je n'ai rien à t'apprendre sur la mienne. J'occupe mes longs loisirs à lire et à écrire. Dis à ta mère que j'ai déjà rempli le devoir d'écrire à Madame Brie pour lui dire toute la part que je prends à son malheur.

Aujourd'hui, pour la première fois, je suis allé avec quelques personnes de l'hôtel faire une course de 6 kilomètres à la campagne. Nous avons visité, car c'était l'objet de cette course, un établissement où l'on engrasse des poulets par des procédés mécaniques en 18 jours. cet établissement fournit tous les jours aux marchés environnans six cent poulets gras. C'est d'une description difficile mais, je te raconterai cela.

L'Empereur n'est pas à Vichy. Nous n'avons en fait de souverains qu'un roitelet, le roi de Suède et de Norvège. C'est une Majesté en chapeau de toile et vêtu de nankin, confondue avec la masse des baigneurs. On attend ce soir le Vice-roi d'Egypte qui voyage avec plus de pompe et arrivera escorté d'une nombreuse suite.

Quel projet avez-vous formé relativement à votre séjour de Bordeaux. ? Si tu y vas passer huit jours avec ta mère, il faudra que les enfants et au moins une des filles⁹⁰ vous suivent. Je trouve cela compliqué. Avisons à quelque chose de plus simple. Ne pourrais-tu pas y aller avec ta mère le 8 Août ? Dans cette combinaison, j'arriverai le 10 à 8 heures du matin. Ta mère et moi partirions ce même jour à 1 heure du soir pour Verdelaïs. Nous y resterions jusqu'au 11 à midi et nous serions de retour à Bordeaux. le 11 à 3 heures du soir. Il y aurait donc 24 heures d'absence. Y aurait-il importunité de ta part à aller demander l'hospitalité au Sacré cœur pendant ces 24 heures ?

Si cela ne peut aller, je préfère que vous ne veniez pas m'attendre. J'accompagnerai Paul et François et quand nous nous installons ta mère et toi pourrez vous absenter avec Céleste. Marie et au besoin Jeanne pour l'aider me suffiront.

Je préférerai, cependant, la première combinaison. Je ne te cacherai pas que ta mère a fait dans des circonstances solennelles le voeu d'aller à Verdelaïs et que je m'y suis sincèrement associé. Le retard qu'elle met à l'accomplir pèse, je le sais à sa conscience.

Je ne voudrais pas te priver d'un plaisir, mais ta mère est assez bonne pour toi, il me semble, et les petits sacrifices que tu dois faire pour elle doivent t'être doux.

Réfléchissez ensemble, et écris-moi bientôt à ce sujet. Je serai le 31 au soir à Paris⁹¹. Toute lettre que vous m'écrirez à partir du 30 devra m'être adressée à l'Hôtel de Breteuil, rue Dauphine n°1 à Paris.

Je t'expédie aujourd'hui par la poste une boîte de bonbons.

Adieu, ma chère Isabelle. Pensez à moi qui n'ai d'autre pensée que pour vous et recevez tous mes embrassements les plus affectueux. C.A.

Dis le bonjour de ma part à Morin et à tout le personnel.

[sommaire retour](#)

Vichy le 2 Août 1868,

J'ai reçu, ma chère Isabelle, ta bonne lettre du 27 Juillet. Depuis cette époque je vous ai expédié deux boîtes de bonbons que vous avez sans doute reçues. Je désire que vous les trouviez bonnes.

Il me tarde beaucoup d'être auprès de vous et je regrette presque de vous avoir quittés quand je songe à tout ce qui se passe pendant mon absence et aux préoccupations que ces événements doivent vous causer.

90 Une servante ?

91 Pour 10 jours ?

Je fais mon traitement dans d'assez bonnes conditions de santé et je partirai dès que ce sera fini. Je passe d'assez longs moments avec Mr; et Mme. Merman. Leur présence ici m'est très agréable. Mme. Merman justifie par ses sentiments et son intelligence tout ce que Mr. Arduin m'en avait dit de bien. Il y a toujours beaucoup de monde dans notre hôtel. Les dames y font de **splendides toilettes**. Les robes longues sont décidément détrônées. Elles forment la très petite exception. En général, on porte des robes courtes relevées très haut sur les deux côtés, très gaufrées de partout et laissant voir un jupon de soie de couleur toute différente. On porte un énorme nœud de ruban à la taille. Tout cela est très joli et doit coûter fort cher. Les chignons sont portés très haut comme l'an passé. Les chapeaux affectent toutes les formes, mais ils sont de préférence ronds et très petits. Chacun ou plutôt chacune adopte un ensemble de coupe et de couleur plus ou moins heureux, mais qui est très varié. En y réfléchissant, car j'ai le temps d'y réfléchir, je me suis dit que ce choix a sa cause. En fixant ses préférences sur telle forme et telle nuance, chaque femme cherche à réaliser sur sa personne l'image du beau idéal dont le type est dans son esprit. Par la mesure de son succès, elle donne aussi la mesure de son goût, c'est à dire de la clarté avec laquelle cette lumière intérieure du beau illumine sa pensée . Ainsi, même sous les formes les plus volages du costume, on rend un involontaire hommage à la notion primitive du beau qui est un des éléments du patrimoine de l'âme. Or tout se tient, dans celle-ci. Il est presque sans exemple que le goût pur et l'élégant ne s'allie pas dans le sanctuaire de la conscience au culte du vrai et à celui de l'honnêteté. Aussi le sentiment public ne s'y trompe guère. Il juge de l'esprit, de la vertu d'une femme d'après sa toilette. Il est rare que l'extravagance des vêtements, et les injures faites au goût ne dénotent avec le désordre des idées, l'obscurcissement du sens moral. Il est rare aussi qu'une modestie élégante dans le vêtement ne soit le symbole extérieur d'un jugement correct et d'une âme essentiellement vertueuse.

La moralité de ces considérations est qu'il faut sans repousser la distinction et la grâce, s'habiller avec simplicité et modestie.

Je suis éloigné à la table d'hôte de Mme. Neveu et je la vois très peu. On a dansé un jour passé et elle s'en est donné beaucoup m'a-t-elle dit. Les cavaliers ne manquent pas mais l'heureux mortel qui trouvera le chemin de son cœur n'est peut-être pas dans leur nombre. Je n'ai pas reçu ses confidences et je ne vis pas dans le monde joyeux des amoureuses, aussi ne sais-je guère ce qui s'y passe, mais j'ai vu tout à l'heure une jeune amazone brune descendant dit-on de Bayard, pleine d'aisance et de retenue entourée d'une pléiade de jeunes gens, être l'objet de préférence accusée. Elle a pour elle la grâce, l'éducation et la fortune c'est à dire de qualité recommandable et qui réunies sur une seule personne fixent l'attention.

Je n'ai encore rien reçu de Mme. Dubreuilh. Ce silence prolongé a pour moi une signification et je me félicite de la conduite que nous avons adoptée en famille, c'était la seule sage.

J'ai lu avec intérêt le petit manège de St. Christoly que tu m'as raconté. D'après ta description, je crois que le compagnon de Mr.E est Mr.A. Du reste ne te préoccupe de rien. Pour cela comme pour autre chose, Dieu qui n'abandonne pas ceux qui l'aiment choisira son moment et manifestera sa volonté. J'ai l'espérance qu'il te traitera selon tes voeux. Il faut mériter cette faveur en acquérant les qualités sérieuses qui font de la femme l'ange du foyer domestique. Il te manque beaucoup de choses pour atteindre à la perfection sur ce rapport, mais elles ne sont pas au-dessus de ton intelligence et de tes efforts parce que chez toi, l'esprit est ouvert et le cœur est droit. Une extrême indulgence dans le jugement dénote toujours une éducation meilleur que la causticité. L'ordre qui se manifeste d'une manière éclatante dans la nature est ainsi une qualité de Dieu que nous devons imiter dans notre petite sphère. Pour une femme surtout, c'est un devoir et une vertu. Si j'avais à diriger ta vie, j'insisterai particulièrement sur ces deux points. Sur le reste, je te juge peut-être avec les yeux trop complaisants d'un père, mais je te trouve parfaite.

Je m'arrête sur ce dernier aveu et te prie d'embrasser mille fois pour moi ton excellente mère, sur laquelle tu peux te modeler pour beaucoup de choses, embrasses aussi **Marcel** et Clet et crois-moi ton père qui t'aime tendrement. C.A.

Bordeaux, le 1 Décembre 1868, (Voir lettre à Mr. Poitevin de ce mois)

Mon cher **Monsieur Paul**,⁹²

Ma femme et moi sommes à Bordeaux. depuis plusieurs jours. Isabelle restée seule à la campagne nous expédie aujourd’hui toute la correspondance de Brest. Nous venons de la lire avec le plus grand plaisir et je m’empresse de répondre.

Comme vous, nous avons communiqué à notre famille et à nos amis la nouvelle du mariage d’Isabelle avec vous et reçu des félicitations. J’ai la certitude que l’avenir ne les démentira pas.

Bien que nouée à la légère en apparence , cette union ne l'est pas en réalité et nos amis savent que si je mets de la promptitude dans une décision, cette promptitude n'exclut cependant pas chez moi la réflexion. Mes indications, mes pressentiments, ma pensée intérieure ne me trompent pas. Vous serez pour Isabelle un excellent mari et, Isabelle sera pour vous une excellente femme. Un nouveau fils s’ajoutera à ceux que j’ai déjà et, ce ne sera pas le moins aimé.

Isabelle est très satisfaite et elle l'est sans réticence. Je dis sans réticence, et en voici le motif. Notre position en Médoc, mes relations qui sont très nombreuses et l'estime publique que nous avons toujours tâché de mériter nous mettaient assez en évidence pour que la main de ma fille nous ait été demandée. Et elle l'a été deux fois par de très riches partis, mais elle éprouvait de l'hésitation qui tenait aux jeunes gens, à l'habitation, à l'entourage, aux habitudes. Elle soulevait une foule de "si" et de "mais" qui dénotaient chez elle une absence de goût, moins pour le mariage que pour les partis. Aujourd’hui, il n'en est pas ainsi. elle est très contente. L’avenir lui sourit pleinement. La pensée d’entrer dans votre famille lui plaît beaucoup. Sa mère et moi partageons ses joies et entretenons ses espérances. Ce n'est pas sans quelque violence faite à nos sentiments que nous la voyons ainsi s'éloigner de nous, mais nous nous rapprocherons le plus que nous pourrons par la fréquence de nos visites, et, nous nous consolerons peu à peu de son éloignement en songeant à son bonheur. C'est le dédommagement que Dieu donne aux père et mère quand il est bienveillant pour eux.

Isabelle a gardé vos photographies. Je voulais vous envoyer les nôtres, mais je suis forcé de différer cet envoi. L'un de mes lycéens a été privé de sortie. J'essaierai d'obtenir pour lui, Jeudi prochain une sortie de faveur afin de le faire photographier. Ma femme qui y met sans doute de la coquetterie, voudrait vous envoyer un spécimen passable, et elle trouve qu'elle a la figure décomposée par son rhume qui n'est pas encore guéri.

Isabelle viendra à Bordeaux. le 8 Décembre. Elle se fera photographier. Ce jour-là est un jour de grande réunion pour toutes es anciennes élèves du Sacré Cœur. Elles y viennent des points les plus opposés. Ce privilège n'est accordé qu'à celles qui à raison de leur conduite ont été admises parmi les Enfants de Marie.⁹³ Je suppose que tout le temps n'est pas accordé à la prière, et qu'il en reste un peu pour que chacune de ces jeunes filles raconte son Odyssée. Isabelle veut se donner pour la dernière fois le plaisir de se trouver parmi ses

⁹² Paul Breton a 31 ans et Isabelle 19. Il visitait ses fournisseurs de vin, après les vendanges.

Le mariage a été célébré le 22 Janvier 1869, à St.Estèphe, deux mois plus tard, mais Constant avait vu la famille à Brest selon la lettre d’Isabelle du 27/12/68, et la sienne du 14/3/69 ci dessous.

⁹³ Groupe de fille existant dans les paroisses et écoles consacré à la dévotion à Marie.

compagnes, et je suis sur que ce ne sera pas pour y pleurer comme la fille de Jephthé(?), sur les rigueurs de son sort.

Quand les convenances de vos affaires vous permettront de venir nous vous recevrons avec le plus grand plaisir.

Je rentre rai Vendredi à St. Corbian et je vous enverrai la bague et le numéro de gant si Isabelle ne l'a déjà fait.

Veuillez faire agréer mes hommages respectueux à Madame votre mère, être l'interprète des mêmes sentiments auprès de tous les membres de votre famille, et me croire

Votre bien dévoué. C.A.

Château Morin, le 6 Décembre 1868,

Mon cher Monsieur Paul,

Contrairement à mes projets, j'ai du rester à Bordeaux. jusqu'à hier à 7 heures. Isabelle et moi avons vainement cherché dans la maison un anneau à la dimension de son doigt annulaire. Force nous a été d'aller chez un marchand d'anneaux pour rideaux. Nous en avons choisi un et, je vous l'envoie dans cette lettre.

Quant au n° de gant, Isabelle se gante à 6 mais c'est un peu juste. Habituellement elle préfère prendre le 6 1/4.

A mon arrivée, Isabelle m'a fait lire une lettre de Madame Alix Kerros qui m'a fait grand plaisir. Je vous prie d'ajouter mes remerciements à ceux que ma fille vous a déjà exprimé. Arrivez dès que vous pourrez vous absenter : Il nous tarde de vous revoir.

Mille hommages de ma part à Madame votre Mère et mille civilités respectueuses de la part d'Isabelle à toutes les personnes bienveillantes qui ont bien voulu s'intéresser à elle.

Tout à vous. C.A.

P.S... Isabelle à la lecture de ces lignes remarque qu'elles offrent un oubli grave : celui de ne pas la rappeler à votre bon souvenir. Je m'empresse de le réparer.

S.C.J.M.J.

Château Morin, 27 Décembre 1868.

Mon cher père,

Bien que tu sois parfois un peu malicieux, dès que tu n'es plus ici, il me tarde de te revoir et je cherche à me dédommager de ton absence en t'écrivant. Feras-tu ainsi pour moi ? Je l'espère, et c'est cette pensée qui adoucit celle un peu plus triste de me séparer de vous.

J'ai envoyé ce matin ma photographie à Monsieur Paul. Etes-vous passé chez Denis et mes autres photographies étaient elles prêtes ? Dans le cas où elles l'auraient été et si vous les avez prises, prie Monsieur Paul de me renvoyer celle que je lui ai envoyée ce matin, car elle est mal faite et mal collée, et, malgré ces défauts, je la destine à une de mes amies qui se trouvera bien heureuse de l'avoir, bien ou mal.

Tu ne croiras pas, mon cher Père, qu'il me tarde déjà de te revoir, et aussi de revoir Monsieur Paul. Je ne te cacherai pas que je l'ai vu partir avec regret. A-t-il éprouvé le même sentiment en me quittant ? Je n'en sais rien, mais si je le juge d'après moi, il me serait difficile de croire le contraire. Le calme dans lequel je me suis trouvée après ton départ m'a bien laissé le temps de me livrer à de longues et sérieuses réflexions à la suite desquelles sont venues tout naturellement de grandes résolutions. Dois-je te faire part des miennes et des autres ? Oui, mais à condition, Monsieur le Curieux que vous les garderez pour vous.

Je pensais donc que Monsieur Paul avait l'air fort bon et que j'espérais que nous serions un ménage bien heureux. Du reste, j'ai tant de fois prié pour obtenir la grâce d'avoir un bon mari et j'éprouvais, il y a quelques mois à peine tant de répugnance pour le mariage

que le jour où j'ai vu Monsieur Paul, et que sans le connaître du tout, cette répugnance a fait place à un autre sentiment que je ne savais expliquer qu'en me disant que ce jeune homme me convenait. Eh bien ! ce jour là, si j'ai dit oui, c'est que j'ai cru faire la volonté de Dieu. Je ne eux donc qu'espérer du bonheur. Monsieur Paul y mettra un peu du sien et tâchera de me seconder, j'espère. Je puis t'assurer, mon cher Père, que si tout va comme je le pense, Monsieur Paul ne regrettera pas sa vie de jeune homme, tant s'en faut ! Je serai si bonne et si aimable pour lui, qu'il se fera un bonheur d'être avec moi et qu'il me fera la confidente de ses joies et de ses peines. Si il n'y a pas une grande union et une grande intimité dans le ménage, je crois que le bonheur est impossible, n'es-tu pas de mon avis ?

A Vêpres, Monsieur Descombe a prêché. Il a été vraiment sublime et sa pathétique allocution a arraché des larmes à bien des gens. Il a prêché sur la nécessité et la divinité du Sacerdoce. Le jeune Abbé Vallé qui a célébré ce matin sa première messe officiait à Vêpres. Lorsque Monsieur le Curé a été monté en chaire, il a demandé sa bénédiction à l'Abbé Vallé : celui-ci s'est levé, et a donné sa bénédiction à notre bon Curé, qui vers la fin de son sermon, cédant un moment à l'émotion qu'il éprouvait s'est pris à redire la sainte joie qu'il avait éprouvée et qu'il éprouvait encore au souvenir de sa première messe !

Une si belle journée a pourtant failli avoir une triste fin après la bénédiction et pendant le chant du Laudate, un bruit inattendu se produit dans la chapelle de St. Clément. Qu'est-ce ? Deux hommes, qui par sympathie, sont tombés tous deux ensemble ! On rit, mais le mouvement continue dans le sanctuaire du côté opposé au confessionnal. Maman et moi qui étions à nos places habituelles et près du lieu du sinistre commencions à être préoccupées : Maman croyait voir déjà un homme mort et avait mille et mille pensées toutes plus lugubres les unes que les autres. Enfin, nous demandons, et Bernard de Pez nous dit, sans s'émouvoir, que c'est son père qui est tombé dans le caveau ! C'était, en effet, cela. Le plancher du sanctuaire s'était affaissé sur lui-même et voilà ce pauvre homme interrompu brusquement dans la méditation par une descente qui n'a pas du s'effectuer commodément, vu que le passage est étroit et que pour comble d'infortune, la chaise a suivi l'homme ! Enfin, grâce à Dieu, nous en avons été quitte pour la peur : pas de jambe ni de bras cassés ni disloqués, en un mot, pas d'accident.

Marcel est décidé à aller passer quelques jours chez Bonne Maman ; nous en profiterons pour aller à Bordeaux. Clet réclame souvent Monsieur Paul et ne cesse de me dire que Monsieur Paul lui donnait toujours sa montre, et même la faisait sonner tous les matins.

Maman te prie, mon cher Père, de présenter ses civilités à Madame Kerros et à Madame Breton, et de faire ses amitiés à Monsieur Paul. Moi, je te prie de te faire l'interprète de mes sentiments les plus affectueux auprès de Madame Breton et de présenter mes respects à Madame Berrou, Mademoiselle Alix Berrou, Madame Adèle Berrou et mes amitiés à Mademoiselle Marie Riou. Un souvenir de ma part à Monsieur Paul.

J'ai demandé la permission en question, en pleine et entière liberté. Monsieur Descombe n'y voit aucun inconvénient ni pour lui, ni pour nous. Il te laisse libre de décider ce que tu voudras. Allons, Adieu mon cher Papa, je t'embrasse affectueusement,

Ta fille qui t'aime.

I.A.

Maman te prie de lui envoyer le mot d'écrit que tu as oublié de lui laisser en partant.

Lundi, Matelot doit prendre une tonne d'échantillon de ton vin de 1868. Ecris nous longuement. Isabelle Alibert.

sommaire retour

Pons, 7 Janvier 1869, à Isabelle,

Il n'y a pas, chère Isabelle, la moindre petite idée de vengeance dans **mon refus** de ne point assister à ton mariage. Ce n'est pas à des amis si près de mon coeur qu'il pourrait garder rancune, et, je t'assure qu'il ne sent que tendresse et bienveillance pour vous, mêlés

au regret qu'a causé ton bon père par sa négligence, dont je l'absous, sachant qu'elle n'a jamais été entachée d'aucune mauvaise volonté.

La tienne est bien bonne de nous venir voir pour nous dédommager un peu de toutes les privations que depuis ce pauvre Ax, qui n'est plus entre nous qu'un souvenir, nous avons de toi et des tiens. Monsieur Breton me paraît en effet, tenir de Georges par cette aimable disposition à partager les amitiés de la femme qu'il a choisie, et, j'espère que la ressemblance, que je souhaitais un jour à ton futur mari avec le mien ne s'arrêtera pas là, mais, que c'est en toutes choses, qu'il cherchera à te complaire.

Tu as une pensée pieuse, dont je te félicite, de placer si évidemment ton mariage sous la protection de Marie. Que son union avec St. Joseph soit le modèle de la tienne avec ton époux. Ayez chacun les vertus de si beaux modèles, et, formez vraiment une famille chrétienne, ce qui devient trop rare de nos jours.

Le 29, je communierai pour toi et celui auquel tu lies ta vie. Tu ne contractes certainement pas un engagement aussi sérieux sans de prévoyantes résolutions d'en accepter dignement et courageusement tous les devoirs, et, de sauver avec toi, le mari que la Providence te donne et les enfants dont cette même Providence bénira, j'espère, votre union.

En une telle occasion, nous ne savons pas former d'autres voeux pour toi ; celui-ci résume, il me semble, tout ce qui assurera tes joies du temps et de l'éternité.

Embrasse tes parents pour nous, et, dis bien à ce cher docteur, que nous avons reçu sa carte de Brest, et, que sous quelque forme qu'il nous arrive, le témoignage de son affection, nous est précieux.

Des baisers à tes petits frères et, pour toi, de mes entours de Pons et de Mirambeau, comme de moi-même, tendres et cordiales amitiés. Ta toute dévouée,
M.E.Poitevin.

Château Morin, le 29 Janvier 1869, 6 h. du matin.

Mes chers enfants,

L'émotion causée par la séparation est dissipée et je suis tout entier à la joie de vous avoir unis. Mes voeux, mes souhaits, ma pensée, mon cœur vous suivront partout. Aimez-vous bien et soyez heureux. N'oubliez pas vos parents car ils ne vous oublieront pas. Que la première ivresse du mariage et celle de la prospérité n'affaiblissent pas chez Isabelle l'affection qu'elle doit avoir pour nous. La conserver complète, c'est la richesse du cœur et des sentiments. Elle trouvera dans le souvenir de sa mère bien des exemples de dévouement, d'abnégation et de solides vertus dignes d'être imitées.

Je ne veux pas vous faire un sermon et je termine ces lignes écrites au saut du lit en vous embrassant tendrement. C.A.

Bordeaux, le 6 Février 1869,

Ma chère Isabelle,

J'ai reçu hier à St. Corbian la carte de visite annotée que tu nous a envoyée de Paris. Nous attendions de vos nouvelles avec grande impatience. Je dois partir immédiatement pour Bordeaux, où le tribunal m'a nommé expert pour le règlement d'une inscription (?) litigieuse. J'attends ta mère qui arrivera ce soir. Nous resterons ici quelque temps, tu peux donc nous adresser tes lettres à Bordeaux.. Ce que tu nous dis de ton affection pour Paul, nous fait grand plaisir ; ta mère et moi la partageons entièrement ; comme toi, nous

aimons beaucoup celui qui sera désormais pour nous, ce qu'il est pour la famille de Brest : le bon Paul.

Je ne te fais aucune recommandation dans cette première lettre. J'aurai le temps d'y revenir. Tu trouveras parmi tes nouveaux parents des modèles à imiter. Veille sur toi. Le bonheur n'est pas dans les toilettes, les diamants et les dentelles. Que l'extrême aisance ne te détourne pas de la voie chrétienne dans laquelle ta mère a conduit tes pas. La richesse est généralement malsaine pour les sentiments ; tu sais que ta mère a sur ce point poussé le scrupule jusqu'à prier Dieu de ne jamais nous la donner⁹⁴. Les sentiments généreux sont le plus souvent fils de la souffrance. Veille donc sur toi pour rester charitable, compatissante et bonne.

Sois excellente de fond et de forme pour ta nouvelle mère dont tu le sais, j'apprécie bien haut les qualités. Prie la de t'associer à ses bonnes œuvres. Tu apprendras à connaître ainsi le malheur, la détresse. On a besoin de cette expérience, elle rend meilleure. Tu ne sais pas ce que contiennent de misère et de désolation les dernières couches de la société. Laisse t'y conduire par ta mère et ta tante ; tu n'en sortiras pas sans sentir se réveiller en toi tout ce que les honnêtes âmes ont de sympathique.

Enfin aime tendrement ton mari et sache te faire aimer. Je vais te donner le secret pour atteindre ce dernier but. Sois à ses yeux un perpétuel modèle de vertu. L'amour de ton mari basé sur l'estime sera solide, sois en certaine.

Je m'arrête pour le moment.

Depuis ton départ, je n'ai cessé de penser à toi. Où ne vous aurais-je pas suivis si je l'avais osé ? Mais je sentais que ma tristesse importunait votre joie. Pourtant, est-il un sentiment plus naturel chez un père ? Je m'attendais à l'explosion d'une tendresse qui m'aurait dédommagé de vingt années de sollicitude et de soins. Je pensais que le cœur avait des compartiments distincts, l'un pour les joies conjugales, l'autre pour les regrets laissés à la famille. Il paraît qu'il n'en est pas ainsi. Pendant que vous partiez allégrement, je m'abritai dans l'embrasure d'une porte pour vous voir passer encore. Quelques minutes après, je trouvai dans la rue une jeune fille vêtue d'un costume bleu comme le tien, et, je m'attachais à ses pas afin de conserver le plus longtemps possible l'illusion de ton image. Enfin, le lendemain à St. Corbian, un oiseau s'avisant de chanter les approches du Printemps, je lui en voulais de troubler ma douleur par ses notes gaies. Plus habile que moi dans l'art d'interpréter le langage des femmes, ta mère m'a persuadé que ta joie était la meilleure manière de nous marquer ton affection et le regret qu'elle contenait aussi sous les formes les plus satisfaisantes pour nous, les remerciements dont j'avais cru naïvement que Mr. Dubreuilh avait seul été l'organe.

Je me rends à l'interprétation de ta mère. elle a supporté ton départ avec plus de raison que moi. Je reconnaissais que satisfait comme nous le sommes tous, sans préoccupation pour ton bonheur, enchantés de ta nouvelle famille, aimant Paul autant que toi, nous aurions tort d'éterniser notre chagrin. Nous allons faire des voeux pour que Juin arrive bientôt et nous nous délesterons alors de vous revoir.

Dis à Paul que j'ai vu Vigouroux. Les vins de la Caisse partiront demain ou après-demain. Présente mes respects et mes civilités à tous les membres, sans exception aucune, de ta nouvelle famille et embrasse pour moi Mme. Breton et Paul.

Ton Père qui t'aime bien. C.A.

Bordeaux, Samedi 13 Février 1869, 8 h. du soir.

Enfin, Mon cher Paul, nous venons de recevoir les quelques lignes au crayon écrites de Nantes par Isabelle et devancées par ta⁹⁵ dépêche de Brest nous annonçant votre heureuse arrivée. Je suppose que nous allons trouver à St.Corbian un volume de lettres, car la poste a probablement tout retenu.

⁹⁴ Dieu l'aurait exaucée avec des années où les vins se vendaient très mal.

⁹⁵ Premier tutoiement.

Nous partons demain matin par le bateau⁹⁶ de 8 heures. Nous resterons à St. Corbian jusqu'à Lundi 22 à Midi.

Je viens de m'occuper de tes vins. Ils partent le 15 par le Brestois. Je t'expédie une caisse contenant 22 bouteilles 1862 et 3 de 1864. Les 1862 sont estampés(?) Château Morin. J'ai remis à Boturier(?) 100 lettres de communication double. J'ai achevé les autres. Si tu n'en a pas assez, tu en feras faire. J'en ai employé 300 et je n'aurai pas de peine à en distribuer 2 000, ma vie nomade et cosmopolite m'ayant créé des relations partout.

Je me suis souvenu que tu as parlé d'oranges. Je t'envoie une caisse de 250 marquée PB. Ci-inclus, le reçu. Réclame la.

Ecrivez-nous tous les deux, je t'écrirai de St.Corbian.

Ta mère Alida t'embrasse sur les deux joues. Embrasse pour nous ta mère et Isabelle.

J'ai été très occupé ces jours passés à une expertise. Cette semaine, nous aurons plus de loisirs, et nous écrirons à ta mère et à ton oncle Barthélémy.

Ne m'oublie pas auprès de ta bonne grand'mère et de tous les tiens sans exception.

Ton bien dévoué. C.A.

P.S. Excuse la brièveté de ces lignes. Nous allons nous coucher pour nous lever de bonne heure.

Mon cher père,

Paul a reçu ta lettre ce matin et se propose de t'écrire. Hier Madame Kerros t'a écrit, et elle vient de nous dire qu'elle espérait que tu lui répondrais.

Je me propose d'écrire aujourd'hui à Madame Poitevin, à Marie, ma Tante et à Madame Comballot.

Fais moi le plaisir je te prie d'envoyer des lettres de faire part de mon mariage à Mr. et Mme. Ducing, Aire sur Adour, Landes.- Mme. Olympie au Sacré Cœur, Caudéran, Gironde ; Mme Comballot au Sacré Cœur de Layrac, Lot et Garonne; Mr; l'Abbé Delpench(?) Talence, Gironde.

Je te recommande surtout Ducing, Olympie et Comballot. Je tiens à ce que ces lettres partent de St.Estèphe, afin que l'on voit que l'idée vient de vous et que c'était chose prévue d'avance. Elise(?) Ducing qui connaît mon départ pour la Bretagne et a du le communiquer à ses parents sera sensible à cette attention. Dimanche, nous avons eu à dîner Madame et Mademoiselle C. de Bourgues(?), Maman Kerros et Marie Riou. On a porté un toast à votre santé. Je te prie, mon cher Père, lorsque tu m'écriras de te rappeler surtout au souvenir de Maman Kerros et de Madame de Bourgues qui ne cesse de s'informer de toi et qui t'aime beaucoup. On trouve que je te ressemble. Entre nous, je te dirai que j'ai produit un assez bon effet. On me trouve généralement bien, je te dis ceci, non par vanité, mais parce que je pense que cela te fera plaisir.

Paul est toujours bien bon et nous nous aimons beaucoup. Maintenant, il nous tarde de vous voir. Hier, Mr. et Mme. de Coatpont(?), le beau père de Barthélémy, vinrent voir Maman Kerros, afin de lui faire part du mariage de leur fille. Mme. de Coatpont ne cessait de faire des éloges de sa future belle fille. Je désire, Madame, lui dit Madame Kerros, que votre belle fille soit comme ma nouvelle petite fille, mais je doute qu'elle soit moins bien qu'elle. Cette bonne grand'mère paraît beaucoup m'aimer, et, elle est enchantée du vin que tu lui as envoyé.

Adieu, mon cher père, je te quitte pour écrire plusieurs autres lettres ; lorsque je serai tout à fait installée, je t'écrirai plus longuement. Je vous embrasse tous bien affectueusement. Ta fille chérie, Isabelle Breton, née Alibert.

Tout le monde ici se rappelle à ton bon souvenir.

Brest, le 16 Février 1869.

Bordeaux, le 25 Février 1869,

96 Il n'y a rien de mieux !

Ma chère Isabelle, Ta mère vient d'écrire à Paul. Elle lui dit que je vais partir pour Montferrand, mais une dépêche fâcheuse que nous venons de recevoir me fait modifier mon itinéraire. Mme. Dubreuilh, informée par Faucher(?) m'annonce que le **feu a pris hier à ma lande**⁹⁷ et que 45 journaux⁹⁸ de pin environ ont été brûlés. J'ignore quel est l'âge des pins brûlés parce que la partie dans laquelle ils sont, m'est indiquée sous le nom de St.Aillan. Or la pièce qui porte ce nom contient 300 journaux et est ensemencée en pins de divers âges. Je vais partir à 2 heures pour m'assurer de l'étendue du désastre, de sa gravité, et faire une déclaration devant le Juge de Paix.

Je suis assuré à une très bonne Compagnie, mais, malgré cela, je ne serai que très imparfaitement indemnisé. Cela tient à ce que les semis de pin augmentent très rapidement de valeur à un certain âge. Ainsi, par exemple, un journal de pins de 10 ans non encore exploitable vaut peut-être 150 Frs., et la Compagnie ne le paiera pas plus. Dans cette hypothèse le sinistré touchera 150 Frs. qui par l'accumulation des intérêts deviendra au bout de 14 ans, 300 Frs.. Mais si les pins de 10 ans n'avaient pas brûlé, il aurait retiré d'eux en exploitation régulière pendant 14 ans, au moins 300, et il aurait laissé le sol garni d'arbres valant à la 24eme. année : 1 000 Frs.

Ainsi quelque juste que soit l'indemnité qu'on me donnera ma perte sera certaine. Je n'y suis néanmoins pas très sensible, parce que c'est un accident auquel je me suis toujours attendu. Je préfère cela à un coup de grêle qui m'enlèverait une année de récolte à St.Corbian. Avec l'indemnité je ferai défricher de nouveau, semer encore et je n'y penserai plus. Ces pins seront pour Clet probablement qui leur donnera le temps de grandir.

Mr. Dubreuilh ignorant mon adresse a expédié sa dépêche à François qui a compris son importance et a immédiatement envoyé un express à la maison. C'est un hommage indirect rendu à l'intelligence de François. Si je n'eusse été au Cours Champion, je suis convaincu qu'il aurait pris des mesures pour me faire découvrir où que j'eusse été.

Tes bonnes lettres me remplissent de joie. Ta satisfaction ne me surprend pas. Tu sais le jugement que j'avais porté avant le mariage sur chacun des membres de ta nouvelle famille. Je suis enchanté que l'expérience le confirme. Plus tu iras, plus tu aimeras Paul et sa mère. Rien n'est plus propre que le récit de cette affection à amortir le regret que j'ai de ne plus t'avoir près de nous. Ma pensée ne vous quitte pas. Il n'est pas de projet que je fasse vous concernant. Dis à Paul que je l'aime autant que toi et que je le remercie de tout mon coeur de tout ce qu'il fait pour te rendre heureuse. Madame Breton est aussi pour moitié dans mes remerciements et ma reconnaissance.

Fais-moi le récit de ton itinéraire depuis Bordeaux.. Es-tu passée à Pons ?⁹⁹ Qu'as-tu vu à Paris ? Si j'avais pensé que tu t'arrêtnerais à Nantes, je t'aurais envoyée voir le Colonel Copmartin. Il nous a envoyé sa carte. Mme. Church est, dit-on, très malade. Ta grand'mère est venue passer quelques jours avec nous et nous a raconté quelques nouvelles. Duplan(?) aurait demandé Mlle. Léger et aurait été éconduit. On a sans doute pensé que deux légers ne pouvaient aller ensemble.

Nous nous préparons au voyage de Brest,. Afin d'être libres, nous mettrons **Marcel** chez Mr. Tourré (?) et Clet, chez Jeanne. Raymond labourera. Nous avons expédié Marie. Elle est remplacée par une femme de journée. Quand le moment de partir sera venu, nous n'aurons ainsi qu'à fermer la maison. A notre retour, les façons des vignes seront finies, et, nous reprendrons Raymond.

Quand tu m'écriras, donne moi de longs détails sur l'emploi de ton temps et sur tes impressions. Présente mes respects à Mme. Kerros mère, remercie-la de notre part avec affection de l'accueil qu'elle t'a fait. Idem à toute la famille Riou. Idem à toute la famille Kerros aîné. Idem à Mr. Barthélémy Kerros. Ne m'oublie pas auprès de Mme. Charles

⁹⁷ Il avait investi dans la création de la forêt de pins pour assainir les landes du Verdon à Bayonne.

⁹⁸ 1/3 hectare. Ancienne unité de surface qu'un homme pouvait labourer en un jour, variable selon les provinces.

⁹⁹ Chez sa cliente et amie, Mme. Poitevin, en Charente.

Kerros que j'ai très peu vue, auprès de Mme. Loran et de Mme. Jules Bougre(?) qui étaient douloureusement préoccupées quand je leur fis ma visite et qui doivent malheureusement, l'être de plus en plus ; de Mme. Proullan(?), de Mme. Panse, de Madame du Bourquet avec laquelle j'aurai bien sympathisé si j'étais resté plus longtemps, de Mme. Céline qui n'engendre pas la mélancolie.
Embrasse Paul et ta mère...C.A.
Vous pouvez m'écrire à Bordeaux.. Ta mère va rester et moi, j'y rentrerai Lundi prochain.

Château Morin, le 14 Mars 1869,

Mon cher Paul,

J'ai reçu ta bonne lettre du 16 février, et je t'en remercie. Vos lettres nous font grand plaisir ; nous leur trouvons seulement deux défauts : d'être courtes et rares. Tu as le prétexte de tes occupations et, je le comprends mieux que personne, aussi je t'excuse volontiers de ne m'écrire ni souvent ni longuement, cependant, un petit mot de temps en temps nous remplirait de joie. Isabelle ne peut invoquer les mêmes motifs. Elle nous a écrit quelques lignes depuis son départ, mais **elle ne nous a rien dit**. Elle a tout à nous raconter depuis Bordeaux. jusqu'à Paris, de Paris à Brest et enfin depuis son arrivée à Brest. Quelle gazette agréable pour nous ! Je ne voudrais pas cependant que, par des efforts rétrospectifs, sa mémoire prit quelque entorse, et je vais lui rappeler brièvement ce que nous savons d'elle depuis qu'elle nous a quittés :

1 - Une carte de visite de Pauillac nous apprenait ton départ pour Bordeaux. ¹⁰⁰
2 - Une seconde annonçait l'arrivée à Bordeaux. .
3 - Une 3 ème l'arrivée à Paris ; elle contenait cette promesse rigoureusement tenue : Dès que nous serons à Brest, je t'écrirai régulièrement et, autant que possible tous les jours ; tu seras ainsi au courant de ce qui arrivera.
4 - Une 4ème nous annonçait qu'il pleut quelque fois l'hiver à Paris, ce que nous ignorions et nous surprit beaucoup.
5 - Une lettre au crayon écrite de Nantes, cette fois dans une bonne pensée et dont nous avons été d'autant plus reconnaissant qu'elle prenait quelque moment aux heures toujours courtes du séjour.
6 - Enfin, quatre lettres de Brest écrites toujours cinq minutes avant la promenade. Elles nous fixent sur le point capital, c'est qu'Isabelle t'aime et rend pleine justice à toutes tes qualités, qu'elle aime aussi Mme. Breton. Sous ce rapport, nous sommes très satisfaits, mais des détails sur l'emploi de son temps, sur ses relations avec chacun des membres de sa nouvelle famille contenteraient notre curiosité. Elle a certainement écrit des lettres de dix pages à son amie de Calcutta(?) et, elle trouve à peine le temps d'écrire 25 lignes à son père et sa mère. Cela ne se conçoit guère. Engage-la, je te prie, à ne pas choisir pour nous écrire le moment qui précède la promenade. **Quand j'étais à Brest**, je savais que mes renseignements lui feraienr plaisir, et, je lui écrivais tous les jours en vue de lui être agréable. Je racontais l'emploi de ma journée de la veille et toutes mes impressions, qui furent du reste excellentes. Pour cela, je me levais matin.

Qu'Isabelle imite mon exemple. Je prends un vif intérêt à tous les membres de ta famille et, ni l'un ni l'autre ne m'en parlez. Ton oncle, l'aîné, a, ou a eu des accidents graves, et, il a fallu que j'écrivisse à Mr. Alfred pour en avoir des nouvelles. Il faudra que je les ... encore. Je ne sais rien de Mme. Riou, ni de Mme. Jules Je sais bien que vous avez diné chez Maman Kerros, mais vous ne me parlez pas de son ongle incarné qui la faisait tant souffrir quand j'étais là. Secouez donc, l'un et l'autre votre paresse et écrivez-nous.

Nous avons vu ce matin Mr. et Mme. Barre. Madame Relly lui a écrit une lettre dans laquelle elle parle d'Isabelle en termes bien affectueux. Cela nous a fait grand plaisir. J'ai vu aussi Mr. le Curé à qui Isabelle a écrit. Il m'a dit qu'elle ne dissimule pas sa joie d'être

100 Le soir du mariage, ils sont donc restés à Pauillac.

mariée, et qu'elle rend hommage complet à son mari, à sa belle-mère, et à toute sa famille. Toues ces nouvelles, bien qu'indirectes, nous causent grande joie. J'ai vendu ce jour passé mon reste de la **récolte de 1866 au prix misérable** de 375 Francs le tonneau. Je ne suis pas fâché d'en être débarrassé parce que ce vin ne pouvait que perdre dans le chai.

On ne nous marchande pas les 1867. Le commerce a la prétention de les avoir à très bas prix. Jusqu'à présent, il n'est pas possible d'en vendre une barrique, au moins dans ma catégorie. Les 1867 communs sont assez demandés. Un bourgeois de Couquèques qui me doit 1 800 Francs, et qui ne peut me payer parce qu'il n'a pas vendu sa récolte, m'a offert et m'a même supplié de lui prendre du 1867 qu'il m'a abandonné à 350 Francs, c'est à dire 50 francs au dessous du cours. Je lui ai dit de me porter un échantillon. Je l'ai ici. Si par hasard, tu crois avoir l'emploi de ce vin, je t'enverrai l'échantillon. Nous pourrions peut-être, obtenir un rabais de 3% d'escompte, et à coup sur de 2% de courtage. Dis-moi si tu veux l'échantillon. Mais ne fais rien par rapport à moi, car mon débiteur est un homme en ce moment gêné, mais riche et dont je serai parfaitement payé. Il s'appelle Dancy. Isabelle le connaît.

Ecris-moi la note de ce que je te dois pour le Champagne et pour les liqueurs que tu as eu l'obligeance de me procurer. Je veux clôturer tout ce qui a trait à la noce. Ces comptes sont les seuls qui me manquent. Je verserai, si tu le veux, la somme que tu m'indiqueras à ton crédit chez un de tes fournisseurs de Bordeaux ; ou je te l'enverrai en une traite sur les Comptoirs du Finistère que Jules me fournira.

J'ai visité les pins incendiés. Le dommage ne me paraît pas aussi considérable qu'on l'avait cru d'abord. Je l'évalue à 4 000 Francs environ. Je crois que la Compagnie d'assurance ne me paiera que 2 400 Francs. Mon assurance datait de cinq ans et je n'avais pas augmenté ma police par un avenant, de telle manière qu'on ne me paiera que ce que valait ces pins, il y a cinq ans, et, que je serai mon propre assureur pour le reste. Désormais, j'y regarderais de plus près. Le feu a failli me dévorer une grande pièce qui n'était pas assurée et la perte eût été grande. La malveillance a été étrangère à ce sinistre. Le feu avait pris à 800 mètres environ de ma propriété dans des bruyères, et il est arrivé à mes pins par voie de continuité et poussé par le vent.

La vigne commence à pousser, mais le temps est bien rigoureux ; aujourd'hui, il fait un froid noir.

Je suis occupé en ce moment à l'expertise dont le tribunal de Bordeaux. m'a chargé. Nous allons revenir à Bordeaux. Jeudi prochain, nous y resterons jusqu'aux vacances de Pâques. Paul et François vont bien. François ne travaille pas ; Paul au contraire travaille beaucoup. Il a été premier à sa dernière composition en Histoire et Géographie. **Marcel** et Clet sont des diables. Le vocabulaire de ce dernier s'est détestablement enrichi pendant notre absence.

J'ai profité de mon voyage à la lande pour demander à Faustin de faire ramasser des pignes. Il va le faire cet été quand les ouvriers seront là. J'en enverrai à ta mère qui a manifesté le désir d'en avoir.

Je suis fatigué d'écrire et je m'arrête. Prie Mademoiselle Céline de m'excuser si je n'ai pas encore répondu à sa bonne lettre. Je le ferai prochainement. Fais lui agréer mes respects ainsi qu'à ta bonne mère.

Sois notre interprète auprès de ta grand'mère, de tous tes parents sans exception, embrasse pour nous ton excellente mère et Isabelle, et écris-moi.

Ton dévoué père et ami. C.A.

P.S. Prie Isabelle de me dire enfin si vous êtes passés par Pons et si vous avez vu à Paris Randinat et Mr. Gaubon. Pensant que vos projets n'ont pas été modifiés, je n'ai envoyé de lettre de communication ni à ces messieurs, ni à Mr. et Mme. Poitevin. Je crains d'avoir commis involontairement des impolitesses.

Bordeaux, le 17 Avril 1869,

J'ai bien reçu ta bonne petite lettre, ma bien chère fille, qui m'a fait le plus grand plaisir. Tu me témoignes, ma chère amie, tout le désir que tu éprouves de me voir. Je t'assure que de mon côté ce désir est bien réciproque, car, il n'est pas d'instants dans le jour que je ne pense à toi. Ma pensée te suit partout. Les enfants ont passé leurs vacances de Pâques à la campagne ; ils ont eu 12 jours. Pendant ces quelques jours, nous avons tous ensemble parlé bien souvent de toi. Paul n'est pas content parce que tu n'as pas encore répondu à sa lettre. Ce cher enfant travaille toujours bien ; nous venons de recevoir son bulletin qui est des meilleurs. François n'est pas aussi appliqué. Le jour de la rentrée, je voyageais avec Mme. et Mr. Barre ; ce dernier, s'est plaint que Paul ne lui a pas encore écrit. Il attend toujours la lettre qu'il devait recevoir de Bordeaux.. Il me semble que Paul aurait dû se montrer plus empressé. Je t'enverrai tous les objets que tu m'as demandés excepté le pardessus de soie qui est dans un triste état. Pour tout le reste, tu peux y compter.

Je te prie d'être l'interprète de mes sentiments respectueux auprès de Madame Kerros Mes compliments affectueux à Madame Breton. Remercie la bien de l'attention gracieuse qu'elle a eue en m'envoyant sa photographie. Je lui suis très reconnaissante. Je ne peux plus écrire : j'ai les yeux très fatigués.

Adieu, ma bien chère Isabelle, reçois pour Paul et pour toi nos embrassements affectueux.

Alida A.

P. S. J'ai reçu ce matin une bien bonne lettre de Madame Breton ; je lui écrirai demain pour la remercier.

Je suis bien en retard avec toi, ma chère Isabelle, mais je voulais t'écrire longuement, et, n'ayant pas le temps, je différais toujours l'exécution de mon projet. J'utilise l'espace que laisse ta mère. Je t'enverrai prochainement tout ce que tu me demandes, celle comprise. L'ennuyeux dans tout cela est d'être obligé de porter tous ces objets à Bordeaux., mais enfin cela se fera. Je t'ai expédié les deux paires de gants que tu m'as demandées, j'ai mis du retard à cet envoi parce que ta lettre était restée ici, et que je ne me souvenais plus du numéro. J'ai payé ces gants. Tu dois donc les recevoir franco par la poste. Louit¹⁰¹ vend du chocolat à tous les prix. Généralement, on prenait autrefois, celui à 22 Francs la livre qui est très bon. A cause du silence si longtemps gardé sur ton itinéraire, je n'avais pas communiqué ton mariage à Madame Poitevin. Je crains qu'elle soit fâchée. Je ne l'avais pas communiqué non plus à Raudinat que tu devais aller voir. Je lui ai écrit pour m'en excuser. Le hasard t'a bien servi en ne t'arrêtant pas chez lui. Berthe est morte depuis un an ou deux de phtisie galopante. Ils sont désolés ; leur maison autrefois si gaie, est devenue l'asile de la tristesse.

Nous avons aussi perdu depuis une quinzaine de jours, Madame Anatole Andron de St. Seurin¹⁰², épouse du médecin. Cette femme charmante que tu connaissais, d'une parfaite éducation. Nous avons depuis un mois un temps épouvantable ; le vent nous a emporté les tuyaux qui surmontent deux de nos cheminées. La pousse de la vigne ne paraît pas se faire trop mal. Il y a calme absolu dans les affaires : nous ne vendons rien et dépensons beaucoup, ce qui est assez désagréable. Je n'ai pas encore accepté avec la compagnie d'Assurance. Nous sommes sur le point de transiger. Tout compte fait, je perdrai, je crois, peu de chose, mais néanmoins, je ne serai pas complètement indemnisé. Nous sommes rentrés dans notre trou de St. Corbian pour y vivre dans la retraite et l'économie, jusqu'à notre départ pour Brest. Pour beaucoup, celle-ci est une vertu, mais pour moi, elle est un devoir, car, par goût, je ne l'aimerai pas.

Nous songeons souvent à ce voyage de Brest qui nous sourit, mais il y a bien des difficultés. Nous ne savons que faire de **Marcel** et Clet ; ce sont de vrais diables.

Embrasse pour moi ta mère et Paul. Ecris nous. Ton bien dévoué père. C.A.
Mes meilleures civilités à Madame de Bourgues.

101 Usine de chocolat de Bordeaux..

102 St.Seurin de Cadourne est proche de Morin.

Château Morin, le 27 Avril 1869,¹⁰³

Mon cher Paul,

Voila plusieurs jours que je me propose de t'écrire, mais le temps passe avec une surprenante rapidité et nos meilleurs projets restent en chemin.

Il me revient de tout côté qu'Isabelle et toi êtes contents l'un de l'autre. Cela suffit pour que vos parents le soient aussi et pour que le regret que nous a causé d'abord l'éloignement d'Isabelle soit beaucoup adouci. Isabelle nous a, dans chacune de ses lettres, exprimé les sentiments qu'elle éprouve pour son bon Paul et pour ton excellente mère. Celle-ci a bien voulu nous dire de son côté qu'Isabelle est douce, affectueuse pour elle et qu'elle est aimée de ta famille. Monsieur le Curé a eu l'obligeance de me montrer hier une lettre écrite dans le même sens, sachant bien qu'elle me ferait plaisir. Ta grand'mère, à qui l'âge n'a rien ôté de cette attention délicate et de cette préoccupation d'autrui qui sont le privilège habituel de cœurs plus jeunes, m'a aussi écrit pour me traduire ses impressions. Enfin, Mademoiselle Céline avait la première exprimé ses appréciations dans un langage trop bienveillant pour ne pas être un peu partial. Néanmoins, cette bienveillance même nous fut douce. Je supposai que Mademoiselle Céline était à la fois l'organe de ses propres pensées et de celles de ses amies habituelles. Elle portait la parole, mais le conclave de la rue des Remparts me paraît s'être déjà prononcé. Nous sommes très heureux de la sentence.

L'information, avec tous ces éléments, me paraît achevée et la cause entendue. N'en parlons plus. Soyez heureux, mes chers enfants. Aimez-vous tendrement. La chaîne du mariage ne gêne pas, elle est douce à porter quand on s'aime sincèrement.

Soyez, ainsi que vous le faites, le plus souvent ensemble. On fortifie son esprit et son coeur par l'échange des idées justes, honnêtes, élevées et de bons sentiments. Aux heures qu'Isabelle m'a signalées, je vous vois vous promenant bras à bras, gais et riants. Je suis passé par là et je ne peux y penser sans porter envie aux jeunes mariés.

Et toi, mon cher Paul, nous te sommes d'autant plus reconnaissants de ces soins pour Isabelle, qu'éloignée tout d'un coup de nous, elle en avait plus besoin. Nous t'en remercions beaucoup.

Nous parlons à tout moment de vous et il me tarde beaucoup de vous revoir. Le projet de voyage, bien que difficiles à exécuter, n'est pas abandonné, mais l'époque n'en est pas encore fixée. Un de ces jours, nous prendrons une résolution héroïque relativement à **Marcel** et à Clet, et alors seulement nous pourrons parler sérieusement de notre départ. Dans aucun cas, il ne peut avoir lieu avant le mois de Juin. Le soufrage des vignes n'est terminé qu'alors. Cette opération exige du coup d'œil, et j'ai l'habitude d'être présent quand on la pratique, car c'est de son opportunité, dans le moment de son application, que dépend la suite de la récolte.

Dis à Isabelle que je suis allé ce matin au Castéra. J'ai vu Madame Déodat de Verstram... qui m'a chargé de tous ses compliments pour elle. Bien que le Comte de Malartie, son oncle ne soit plus Sous-préfet de Lorient, elle ne renonce pas à au voyage de Bretagne. Elle m'a paru fatiguée de son état, néanmoins, elle m'a parlé de son désir d'écrire à Isabelle. Je crois que celle-ci ferait bien de la devancer. Engage la aussi à écrire souvent à Madame Poitevin. Rencontrer sur son chemin une femme aussi supérieure par son intelligence que par ses vertus, est un hasard assez rare pour ne pas le laisser s'échapper. Dans sa correspondance avec Madame Poitevin, elle pourra prendre des modèles de plus d'un genre, car personne ne pense mieux et ne sait mieux le dire. Il serait bien aussi qu'Isabelle écrivit à Madame la Supérieure de St. Christoly . Elle sait ce que lui doit notre reconnaissance, ce qu'elle vaut comme femme méritante et dévouée, et, combien elle est attachée à Isabelle. A propos des sœurs de St. Christoly, dis-lui que ces dames réclament un instrument, je ne sais lequel, qu'elles lui ont prêté. C'est, je crois, une navette. Où est-elle ?

103 Papier gravé C.A.

Le capitaine Roturier est à Bordeaux.. Je crois que le Bretois doit passer à Pauillac après demain matin. J'irai pour faire mettre à son bord par le pilote¹⁰⁴ tous les objets qu'Isabelle réclame.

La végétation de la vigne marche assez bien jusqu'à présent. Les insectes qui sont ses ennemis habituels ne l'ont pas trop tourmentée. Nos travaux marchent, pas en paix, parce qu'il y a tous les ans à cette époque des troubles dans la république du monde ouvrier, mais enfin, ils marchent.

Ta mère vient de recevoir la lettre d'Isabelle. elle l'a lue avec avidité et moi aussi. Les enfants vont très bien ici. Je suppose que les lycéens sont bien aussi. Je termine mon journal en te priant de ne pas m'oublier auprès de tous les tiens et de Madame de Bourgues, d'embrasser pour moi ta mère et Isabelle et de croire que nous t'aimons de tout notre coeur. Ton dévoué père. C.A.

Jeanne souhaite mille bonheurs à Isabelle.

Château Morin, le 30 Mai 1869,

Ma chère Isabelle,

J'ai reçu ta bonne lettre du 18 Mai, ainsi que celle de Paul du 13. Excusez-moi l'un et l'autre, si je ne vous ai pas répondu plus tôt, mais j'ai été très occupé. Voilà le facteur qui m'apporte ta 3 ème lettre. Je te remercie de l'avoir écrite. Je ne mérite pas tes reproches. Tu connais mon existence et tu sais que je mène une vie de bohémien, plantant sa tente un jour dans un endroit, et le lendemain, dans un autre.

Ce que je recueille de plus important dans vos lettres, c'est que vous vous aimez beaucoup et que vous êtes bien assortis. Nous en éprouvons ta mère et moi, un plaisir infini. Tu ne saurais croire combien, de notre côté, nous aimons Paul. En ce moment, nous ne parlons que de vous. Nous pensons à notre départ. **Marcel** est resté 20 jours à St. Christoly sans vouloir mettre les pieds au couvent. Il s'est enfin décidé et, il a été tant caressé qu'il s'y trouve très bien. Il ne reste à St. Corbian que notre petit orphelin. Nous le laisserons avec un extrême regret. Cet enfant a le pressentiment de son prochain abandon, il nous caresse continuellement et ne voudrait jamais nous quitter. Je lui ai demandé hier ; De qui languis-tu ? Il m'a répondu : D'Isabelle. Il ne répétait cependant pas une leçon et rien ne le mettait sur la trace de ton souvenir. J'ai eu besoin, ces jours passés, de cacheter une lettre, et, n'ayant pas de cire, j'allai chercher celle du petit nécessaire que Paul 1 a donné à Paul 2. Clet l'a vue sur mon bureau et l'a immédiatement reconnue, bien que ce nécessaire soit soustrait à ses regards depuis la noce. Enfin, cet enfant est très intelligent, très affectueux et, je pleure à la pensée de le laisser à l'école de Bernard où la soûlerie est de fréquent exemple. Si je faisais part de toutes les appréhensions que cela me cause, ta mère ne partirait pas. J'écris ces lignes sans crainte, aujourd'hui, parce que elle est à Bordeaux. où elle est allé faire sortir les enfants.

Tu me parles de quelques petites souffrances. Je t'engage à te ménager. Evite surtout de monter à cheval, si tu as des motifs pour t'en abstenir. Si tu n'en as pas, évite le aussi. J'ai fait quelque temps la sourde oreille pour l'envoi de ta selle parce que cet exercice n'est pas sans danger pour les femmes.

Dis à Paul que nous ferons notre petit compte à Brest. Je le remercie de m'avoir donné la note de ce que je lui dois pour que je puisse la porter sur mes livres. J'ai retiré chez Mr. Dubreuilh la facture Séligman. Je vous la porterais. J'ai aussi l'acte Croton que je remettrai moi-même à Paul.

Paul me dit qu'il n'a pas fait son inventaire parce que son 1er commis est malade. J'ai fait le 17 Mai la **balance** de mon année agricole de St. Corbian. Elle donne une recette nette de 47 539 Frs..C'est une belle année. Néanmoins, les dépenses que j'ai faites cette année me gênent, mais avec du temps et des économies, je réparerai la brèche. J'aurai bien besoin de

104 Les bateaux changeaient alors de p ilote à Pauillac, pour aller du Verdon à Bordeaux.

vendre mes 1867, car, il ne me reste plus que 15 à 16 000 frs. en portefeuille, après quoi, je serai à St. Jacques le Majeur.

La vigne est belle, mais comme il pleut continuellement, nous aurons probablement une grande coulure.

Les **candidats** de notre circonscription sont Mrs. Johnston, Clausel et Lavertujon¹⁰⁵. Le 1er de l'administration, le 2ème indépendant et le 3ème rouge. Il y a ballottage entre Mrs. Johnston et Lavertujon. Aujourd'hui même, Lavertujon, doublé de Jules Simon, va faire une conférence électorale à Pauillac. Le comité central de Bordeaux. m'a choisi pour donner la réplique à ces messieurs, honneur périlleux et bien inattendu¹⁰⁶. J'ai été averti hier soir et je ne suis pas prêt à parler d'abondance sur les premières questions venues de politique générale. Néanmoins, je me rendrai et m'inspirerai des circonstances.

Je m'arrête pour avoir le temps de faire un bout de toilette, déjeuner, aller à la messe et partir ensuite pour Pauillac.

Mille amitiés de ma part à Madame Breton et un gros baiser pour vous deux sur les deux joues. C.A.

Château Morin, le 10 Juin 1869,

Mon cher Paul,

Nous devions partir aujourd'hui, mais nous sommes retenus pour quelques jours encore. Malgré tout le désir que nous avons d'aller vous voir, il nous en coûte beaucoup, je t'assure, de démarrer.

A part Clet et **Marcel**, dont le souvenir nous poursuivra, notre présence est ici nécessaire à beaucoup de choses ; j'ajoute enfin que notre plaisir se trouve à y rester car, à ce temps, notre habitation est délicieuse. Néanmoins nous lèverons l'ancre prochainement. Je t'écrirai pour te l'annoncer. Ce sera probablement Lundi prochain. Nous passerons deux ou trois jours à Bordeaux pour faire sortir Paul et François. Nous en partirons le Vendredi 18, probablement par la voie de Charente pour arriver à Brest, à petite journée, vers le 21. Une dépêche lancée de notre dernière station, Nantes ou Quimper, vous informera de notre arrivée. La croix et la bannière seront inutiles pour nous recevoir. Vous nous attendrez sans déplacement à la rue de l'Armorique où nous arriverons sans bruit et comme le plus modeste bourgeois à qui vos murs aient donné l'hospitalité.

Après quinze jours de pluie incessante, le temps est devenu très beau. On fauche, fanne et enferme le foin avec activité. Nous en avons pour un mois avant d'en avoir fini. La vigne marche bien ; rien n'a troublé la floraison et toutes les chances sont jusqu'à présent pour une quantité normale. La qualité dépend de l'avenir.

Les affaires en vin sont nulles, absolument nulles.

J'ai passé deux jours avec Monsieur Barre, en qualité d'assesseur au bureau du scrutin. Il va partir un de ces jours pour Paris. Si Isabelle et toi écrivez à Mr. et Mme. Andon, n'oubliez pas que Mr. et Mme. Barre seront là, et, dites leur quelque chose de gracieux. Quand je vous vois amis et si contents de l'être, je suis plein de reconnaissance pour Monsieur et Madame **Barre** à qui appartient incontestablement l'**idée de cette union**. vous ne leur avez jamais écrit, l'un et l'autre, et je trouve que vous avez eu tort.

La bataille électorale a été très chaude (voir L.II-p. 12) dans notre circonscription. Le candidat du Gouvernement, Mr. **Johnston**, que nous appuyions a eu seulement 1 000 voix de majorité sur Lavertujon, candidat démocratique. Ils avaient, (j'entends les démocrates), beaucoup travaillé les esprits par leurs réunions privées à 1 500 auditeurs, et leurs conférences publiques. Jules Favre et Jules Simon se sont promenés dans nos campagnes. Ce dernier que j'ai entendu à Pauillac, parle avec une langue trempée dans le miel et le vinaigre. Il n'était difficile ni de réfuter ses théories économiques ni de relever ses

105 Voir lettre à Johnston de Juin 1869.

106 Première activité politique des Alibert ?

inexactitudes de fait sur la dette, l'impôt, l'armée, etc... Je m'y serais hasardé s'il n'y avait eu là pour auditoire 300 démocrates-socialistes à tout craindre, à tous bruits, et à tous sifflets, prêts à étouffer toute critique. Je crus sage de garder le silence. Il n'y avait là rien à gagner pour la cause de l'ordre, et, la dignité personnelle pouvait y perdre beaucoup. Adieu, mon cher Paul ; ta mère était absente, quand elle rentrera embrasse la pour nous ainsi qu'Isabelle. Nous t'embrassons aussi de tout cœur, et, t'aimons beaucoup. Ton dévoué père, CA.

Nos souvenirs affectueux à tous les tiens et à Madame de Bourgue.

Château Morin, le 24 Juillet 1869,

Ma chère Isabelle,

Ta mère écrit à Madame Breton pour la remercier de son excellente hospitalité. Je veux être de moitié dans l'expression de ces remerciements ; je te prie donc d'être mon interprète auprès de Madame Breton qui nous a si amicalement reçus et, du bon Paul que je te charge d'embrasser aussi pour moi. Je ne saurais penser à Madame Breton sans me souvenir aussi avec reconnaissance des politesses que nous ont faites les membres de ta famille, ainsi que Madame de Bourgeret et des affectueuses complaisances que la famille Destrain a eues pour nous. Remercie chacun en particulier, n'oublie personne. Fais-le avec affection ; ce sera dans la mesure de nos sentiments. Je sens que je devrais écrire moi-même à tout le monde et, c'est un devoir trop agréable pour que je renonce à le remplir, mais en ce moment, la chaleur m'accable, je tiens la plume difficilement et je suis anéanti et sans idées.

Voici en peu de mots quel a été mon itinéraire. Le jour de notre départ, nous allâmes au Mans. Nous souffrîmes beaucoup de la chaleur, de la poussière et de la fumée qui s'engouffrait dans notre **wagon**. Nous descendîmes à la Boule d'or. Note cet hôtel sur tes tablettes comme étant très mauvais. Le lendemain matin, nous allâmes visiter l'**asile** d'aliénés qui contient 450 fous. Il est d'une admirable tenue. Le médecin-chef me reconnût très bien. Je retrouvais là aussi, assis sur le même siège, l'économie que j'y avais laissé il y a 28 ans. Une vieille folle, de mon temps, me reconnût. Je revis tout cela avec grand plaisir. Après, nous allâmes à la Cathédrale qui est très belle, nous déjeunâmes et partîmes à 1 heure. Nous allâmes directement à Rochefort par Angers, Cholet et Niort. Cette deuxième journée fut aussi accablante que la première. Le pays traversé par le chemin de fer est intéressant. Nous arrivâmes à Rochefort à 11 h. du soir. Nous descendîmes à l'hôtel de La Rochelle qui est excellent et que je te recommande. Départ à 1h.

Arrivée à Pons à 5 h. Excellent accueil chez Madame Poitevin. Mr. et Mme. Jules s'y trouvaient aussi. Madame Georges alluma sa lanterne vénitienne en notre honneur. Ils sont toujours les mêmes pour nous, c'est à dire de vieux fidèles et bien bons amis. Ils doivent venir nous voir pendant les vendanges prochaines. Monsieur Georges m'a donné deux bouteilles de fine champagne 1832, dont une pour Paul. Je l'ai remercié de cette attention et je vous garde cette bouteille.

Après deux jours de séjour à Pons, nous sommes partis à 21 H. du soir pour Bordeaux, par Angoulême. Arrivés à Bordeaux Vendredi à 11 H. du soir,. Le lendemain, Samedi, repos. Le Dimanche nous fîmes sortir les enfants. Leur grande distraction fût d'aller se **baigner**. Il faisait si chaud que l'eau de la **Garonne** marquait 27°. Paul est laborieux et maigre François paresseux et gras. Néanmoins, il commence à être humilié de ses insuccès, et il veut prendre de bonnes résolutions. Nous sommes arrivés ici Mardi soir à 8 h., par la diligence, sans être attendus. Clet est maigre mais bien portant. Jeanne en a pris soin. Il nous a accueilli en sauvage. Il gambade toute la journée, il est très indocile et se sert des expressions les moins académiques.

La campagne est littéralement rôtie. Les jeunes vignes ont beaucoup souffert et ne se relèvent pas. Le mal est irréparable pour elles. Les vieilles tiennent bon. La coulure a été considérable. L'année n'atteindra pas, par la quantité, à une petite moyenne, mais on pourra avoir la qualité si le mois d'Août n'est pas pluvieux. Il n'est pas tombé ici une

goutte d'eau depuis le 10 Juin. Malgré l'énorme chaleur qu'il fait notre maison conserve sa fraîcheur. Dans la salle de billard où est le thermomètre, la température ne dépasse pas 24°. Je passe là mon temps dans le silence et l'immobilité.

Je plains beaucoup ceux qui sont obligés de travailler.

Nous n'avons pas encore vu **Marcel**; nous allons y aller tout à l'heure.

Rien de nouveau dans notre commune : ni mort, ni malade.

Adieu, ma chère Isabelle, embrasse pour nous Madame Breton et Paul ; fais mes amitiés à Mesdames de Bourgue, Destrai, Morel, Thibaud, mes respects à Mme. Kerros, mère, mes souvenirs affectueux à Mr. et Mme. Kerros aînés et leur famille, à Mr. et Mme. Barthélémy et à leur petite fille, à Mr. et Mme. Rives, à Mme. Adèle Kerros, et, crois-moi ton bien dévoué père, CA.

Château Morin, le 13 Août 1869,

Mon cher Paul,

Vous devez être préoccupés par notre silence. Rassurez vous, nous allons très bien, mais nous ne sommes pas sans travail. Je t'avais dit que je m'étais aperçu de quelques infidélités commises par Morin. Avant mon départ, j'avais pris mes mesures pour les soumettre à une surveillance qui me renseignât exactement. Ces investigations m'ont démontré que mes soupçons étaient fondés et je l'ai renvoyé sur le champ. De là résulte pour moi l'obligation de surveiller tous les détails de la propriété ce qui n'est pas amusant.

Les raisins mûrissent peu à peu. Le temps est très sec et la récolte s'en ressent. On croit que la qualité sera supérieure. Depuis les premiers jours de Juin, il n'a plu qu'une fois et peu abondamment. On pense que les vendanges auront lieu vers le 15 Septembre. Prenez donc vos mesures pour être ici à cette époque. Nous vous accueillerons tous avec un plaisir infini. Tachez d'amener votre mère, ce qui nous mettrait au complet comme à Brest. Nous passerions de bonnes soirées, et éviterions de nous faire de la bile.

Les **enfants** sont ici, mais **Marcel** est encore à St. Christoly. Paul est arrivé chargé de lauriers. : il a eu 3 prix et 6 accessits. François n'a rien eu, il en est un peu confus. Il a déjà commencé à prendre des leçons, c'est l'abbé Lamarque qui les lui donne tous les matins. Après la leçon, il déjeune avec nous.

Mr. et Mme. Barre sont arrivés très bien portants. Mr. Barre est allé réellement passer quelques jours à Londres. Il est enchanté de son voyage. Mr. et Mme. Frédéric Andon doivent venir passer les vendanges à St. Estèphe.

Nos chasselas commencent à être bons. Je vais vous en expédier une corbeille, mais ils ne sont pas présentables. Ils sont piqués et sucés par tous les moineaux et toutes les guêpes du pays qui dévorent chaque grain à mesure qu'il mûrit. Après l'été, je veux les faire arracher à cause de cela et n'en conserver que quelques pieds. Nous les protègerons avec des filets.

Les melons vous attendent. Nous n'en avons pas encore mangé. Ils ne seront mûrs que dans une quinzaine de jours, mais je crois que nous aurons avant cette époque quelques melons de New York qui sont excellents, mais trop petits pour que cela vaille le port.

Adieu, mon cher Paul. Présente mes respects ou mes amitiés à chaque membre de ta famille et à toutes les personnes Que nous connaissons, embrasse pour nous ta mère et Isabelle et crois-moi, ton affectionné et bien dévoué père, CA.

Château Morin, le 22 Août 1869, de Paul,

Chère sœur,

Je viens de recevoir ta bonne petite lettre m'annonçant que vous deviez arriver dans la première quinzaine du mois prochain, ce qui me fait grand plaisir, mais je crois que vous

feriez bien d'arriver plus tôt parce que je crois que les vendanges se feront plus de bonne heure que les autres années.

Mr. le Curé et Mr. l'abbé te présentent leurs respects. Monsieur l'abbé continue à nous donner des leçons. Nous avons été nous baigner une fois, mais l'eau était si froide que nous n'y sommes pas revenus. Nous montons à cheval, mais pas autant que l'année dernière. Tu embrasseras pour moi Paul, Madame Breton. Tu diras bonjour de ma part à Mr. Alfred Kerros et à Mr. Barthélémy Kerros.

Adieu, ton frère qui t'aime de tout cœur, P. Alibert.

Maman, Clet et **Marcel** t'embrassent. **Marcel** est en pension chez les soeurs de St. Christoly, et sait déjà lire et écrire.

de C.A. :

J'ajoute quelques mots, ma chère Isabelle, aux lettres de Paul et François (qui manque).

Le temps continue à se montrer implacable. La chaleur et la **sècheresse** ne cessent pas. Tous les fossés sont à sec, les puits publics menacent de l'être bientôt. A St. Estèphe, les fontaines sont sous clé et les habitants n'ont de l'eau qu'à des heures déterminées. La récolte est amoindrie. Néanmoins les vieilles vignes ont de beaux raisins, bien nourris. La maturité fait des progrès que la pluie accélérerait beaucoup. Quoiqu'il arrive, on s'accorde à dire qu'on vendangera vers le 10 ou 15 Septembre au plus tard. Prenez donc des mesures pour arriver bientôt.

Je partirai demain pour Bordeaux afin de n'avoir pas à y aller pendant les vendanges.

Depuis le coup de Morin, je suis plus occupé mais plus tranquille parce que rien ne marchait à ma fantaisie. J'ai à peu près arrêté mes dispositions pour pouvoir m'absenter de temps en temps. Je donnerai le commandement à François. J'atteindrai le même résultat qu'avec Morin et avec moins de préoccupations.

Les deux valets sont à la lande. La troupe des femmes est licenciée jusqu'après vendanges. Nous n'avons ni cuisinière ni femme de chambre. Nous marchons avec Jeanne, Maria Barbot et Adeline. Vu la brièveté du temps pendant lequel nous serons tous réunis, il est probable que nous continuerons avec ce personnel afin de n'avoir aucun embarras plus tard quand nous voudrons nous déplacer. Dans cette combinaison, Suzanne ou Isaure feraient la cuisine des vendanges.

Adieu, ma chère Isabelle, embrasse Paul et Madame Breton pour nous. Présente nos respects, nos amitiés, nos souvenirs, suivant le cas à tous les membres de ta famille et à toutes les personnes de notre connaissance. Nous vous attendons avec impatience. Adieu encore. Je t'embrasse mille fois. CA.

P. S. Personne n'a su le motif pour lequel j'ai renvoyé Morin. Dans le cas où le hasard vous amènerait à en parler soit à Bordeaux soit sur le bateau, feignez de ne pas connaître la cause de son départ.

Château Morin, le 30 Août 1869,

Mon cher Paul,

Je viens de recevoir ta bonne lettre. J'ai aussi reçu celle d'Isabelle, il y a deux ou trois jours. Je vous réponds ici à tous les deux. Je vais seulement le faire avec brièveté parce que je veux aller jeter cette lettre à la poste et gagner un jour.

La malle est arrivée hier. Je l'ai prise à Pauillac en passant. Elle a été ouverte et, il sera disposé comme vous l'entendez de son contenu.

Isabelle me demande ce que je pense du voyage d'Yvon (cocher les accompagnant) et de la manière dont Raymond l'accueillera. Je n'ai pas demandé à Raymond son avis. Je suis parfaitement décidé à faire **comme il me conviendra** et je n'ai nullement à m'occuper de l'opinion de mes domestiques. Ainsi, puisque cela vous fait plaisir, ne consultez que vos convenances et amenez-le. Vous aurez plus de liberté pour aller où vous voudrez.

La maturation des raisins marche. La pluie l'accélérerait beaucoup mais la pluie ne vient pas. Nous avons toujours une température sénégalienne. J'ai fait récurer un fossé qui, de mémoire d'homme, n'a jamais été à sec. Les vignes vieilles résistent bien à cette chaleur

torride ; les raisins grossissent. Quoiqu'il arrive à présent, nous aurons un vin de bonne qualité, et une petite moyenne en quantité. Ce, sont là deux conditions pour que les ventes soient hâties.

N'arrivez pas le 8 Septembre parce que c'est le jour de la **foire de St. Estèphe**. Venez avant si vous pouvez.

A dater du 6, le train du chemin de fer qui part de Bordeaux à 4 h. du soir aura une correspondance qui à 7 h. vous déposera devant notre porte.

Vous pouvez partir de Bordeaux :

1° à 7 h. du matin, et à 3 h. du soir par le bateau de Pauillac.

2° à 8 h. du matin par le bateau de Royan.

3° à 8 h.15 du matin ; à 4 h. et 7 h. du soir par le chemin de fer.

Le bateau de 3 h. du soir correspond avec St. Corbian. Le train de 4 h. du soir correspond à St. Corbian le 6.

Tous les autres trains correspondent avec Pauillac.

Si vous m'informez à l'avance, j'enverrai Raymond avec la voiture à Pauillac. Si vous avez beaucoup de bagages, je vous conseille de prendre Bertrand parce que il sera peut-être difficile de les mettre sur le coupé. Pour 6 francs, je crois, il vous portera vous et vos bagages avec une voiture à un cheval, tandis qu'il me faudrait mettre trois chevaux, deux hommes et deux voitures en mouvement. Tu vois que je te dis bien librement les choses et tu as trop bon esprit pour ne pas les prendre du bon côté.

Adieu, mon cher Paul, ma femme répondra à l'affectueuse lettre de ton excellente mère. En ce moment, elle me charge de la remercier. Nous vous embrassons tous mille fois, ton dévoué père, CA.

Mes souvenirs à toute ta famille.

Château Morin, le 30 Décembre 1869,

Ma chère dame,¹⁰⁷

Il y a des époques consacrées par l'habitude, excellente d'ailleurs, pour mettre un terme à la paresse, où la coutume veut qu'on exprime ses voeux. Je saisissais celle-ci avec empressement. Je suis même heureux du devoir qu'elle m'impose.

Vous savez quels sont mes sentiments pour vous ; j'en ai quelquefois laissé échapper quelques mots en votre présence. Nous parlions quelquefois du passé, et, je trouvais dans le vôtre, le mérite d'un long et complet dévouement, d'une vie de labeur persévérançant et assidu inspiré par le dévouement maternel et bien rare assurément chez les femmes. Cela est tout simplement admirable. Je le savais au début de nos rapports ; ce furent nos premières confidences ; il y a un an, aujourd'hui, que nous les faisions à Brest, vous en souvient-il ?

Nos conversations vous avaient placée très haut dans mon estime comme femme de tête, de courage et de persévérance. L'avenir me réservait la douce surprise de juger le coeur qui vaut bien la tête, au moins. A mon sens donc, vous êtes parfaite. C'est comme telle que ma femme et moi vous apprécions. Nous avons pour vous, le sentiment que nous inspire ce jugement doublé de la reconnaissance que nous imposent toutes vos bontés envers Isabelle.

Il est bon qu'il y ait des temps où l'on puisse ainsi se dilater et ouvrir les écluses du coeur. En temps ordinaire, de pareils aveux seraient singuliers ; à présent, ils sont dans le ton du moment.

Il m'eût été facile d'employer, tout en remplissant mon devoir, les formules banales. Je m'en écarte à dessein afin que vous sachiez que ma femme et moi vous sommes aussi attachés que peuvent l'être les membres de votre propre famille, et, que nous ne vous aimons pas moins qu'eux.

107 à la mère de Paul, née Kerros, qui, veuve, dirigeait le commerce. (M.A.)

Nos souhaits à l'occasion du Nouvel An sont ceux d'hier et de toujours. Que Dieu vous comble de ses bénédications de tout genre en vous et en vos enfants. Nous jouirons de tout ce qui leur arrivera de bien.

Embrassez bien, pour nous, Paul et Isabelle, et, recevez aussi nos affectueux embrassements. Votre reconnaissant et bien dévoué, CA.

sommaire retour

Château Morin, le 24 Mars 1870,

Ma chère Isabelle,

Voici longtemps que je ne t'ai écrit. Je suis débordé par les occupations. Excuse-moi donc. Ce n'est pas que je ne pense à vous, car, je t'assure que j'y pense constamment. Je trouve qu'une année sans vous voir est bien longue, et, il me tarde d'être en mesure de pouvoir aller vous voir sans compter avec les exigences du budget. J'espère bien que ce temps viendra, mais **nous traversons une crise longue et difficile : Les 1867 et 1869 sont invendus et invendables en ce moment**. On n'achète pas une seule barrique de vin. En attendant, les dépenses marchent toujours. Celles de la culture ne veulent pas de modération sous peine de diminuer le produit, ce qui serait la pire des choses.

Nous avons passé un rude hiver : le froid n'est pas encore fini. J'ai souffert pendant longtemps de **névralgies dentaires**. Je n'en souffre plus à présent, mais j'ai craint un moment qu'à votre retour, vous me trouviez en lambeaux.

Je suis allé, il y a huit jours à Pons. Monsieur Georges est très gravement malade, je dois y revenir un de ces jours. En passant à Blaye, j'ai vu Mr. Neveu. Mlle. Hermine est mariée avec un de ses cousins. Il est certain qu'elle ne s'ennuiera pas avec lui, attendu qu'il s'appelle Perrault et qu'il saura la distraire par les contes qui ont rendu son nom célèbre. Elle est du reste parfaitement mariée : Le jeune homme est, dit-on, très bien, et très riche. Je ne l'ai pas vu : les jeunes mariés sont à Paris.

Je ne sais pas comment vous avez trouvé les oranges que je vous ai expédiées. Elles arrivaient de Valence quand je les ai achetées, et, j'ai du prendre la caisse telle qu'elle était, sans choix. Le choix eût demandé un ajournement au lendemain, or Roturier partait et moi aussi, ce qui eût rendu l'expédition impossible. J'aurais voulu envoyer des pommes grises à Madame Breton. Il me souvient qu'elle avait manifesté le désir d'en avoir, mais, je n'en trouvai pas ce jour là. Il paraît qu'elles sont rares cette année.

Nous venons de donner congé à Mr. Denos. **Nous allons nous renfermer à la campagne et renoncer à notre pied à terre de Bordeaux jusqu'à des temps meilleurs**. Nous n'y sommes pas allés quinze jours dans l'année. Ce n'est pas la peine de payer un loyer pour un aussi bref séjour. L'Hôtel sera plus économique et plus central.

Je peux te donner sur Mr. Faure les renseignements que tu me demandes. Il a 35 ans. Son père était directeur de l'Ecole Normale à Foix. J'ai soigné Mr. Faure, il y a une vingtaine d'années. Il avait alors une hypertrophie des amygdales qui avait déterminé un léger affaiblissement de l'ouïe. Il vint passer deux saisons à Ax, et, fut guéri. Il logeait chez Durand, juge de Paix. Il était accompagné d'un de ses parents, nommé Calvet, qui était alors, Aspirant de marine. Mr. Faure s'appelle aujourd'hui Albert d'après une lettre de faire part que la famille Kerros m'a envoyée. En famille, on l'appelait Aman. Je l'eusse ainsi préféré, à la place de Mlle. Louise, elle aurait eu un mari qui, jusqu'à la fin, ce qui devient de plus en plus rare, eût été un amant.

Mme. Faure mère était bien. elle avait alors des douleurs rhumatismales pour lesquelles je lui ai donné mes conseils. Je ne suis pas renseigné sur leur situation de fortune : elle devait être modeste, d'après la fonction que le père exerçait. Par contre, ces fonctions ne s'accordent qu'à des hommes capables, et, d'une parfaite honorabilité.

Si tu vois, Mr. Albert, ou Mr. Aman Faure, rappelle-moi à son souvenir, et, demande lui de ma part, des nouvelles de sa famille et de Mr. Calvet, le jeune Aspirant d'alors, dont le costume lui a probablement inspiré l'idée de rentrer lui-même dans la marine.

Adieu, ma chère Isabelle, ne nous oublie pas, auprès de tous tes parents et des familles de B... et B.... Embrasse pour nous ta mère et Paul sur les deux joues, et, crois-moi, ton dévoué père. CA.

Château Morin, le 29 Avril 1870,

Mon cher Paul,

Voilà déjà longtemps que je veux t'écrire, mais j'ajourne toujours, parce que je suis très occupé. J'ai reçu en son temps, la lettre chargée contenant 1 700 F, et, t'ai crédité de cette somme. Par contre, je t'ai débité de 1 665 F que j'avais payé à Prat, quelques jours avant. Je te remercie de l'**offre obligeante** que tu me fais. Je crois que pour quelque temps du moins, je pourrai me dispenser de recourir à toi. Quelques petites rentrées me sont venues, et, malgré toutes mes dépenses, je marche. J'ai vendu beaucoup de foin, (environ 5 000 bottes de 12 livres chacune) du vin, etc... Je viens de vendre aussi 100 000 carassons (piquets) de 10 pieds livrables pendant tout l'été, et payables en Septembre à raison de 10 F le mille, net, pour moi. Les frais agricoles vont toujours, et autant nous sommes économies pour nous, aussi peu je le suis pour la propriété. Là je ne néglige rien. Elle mérite ce soin, car, elle donne de grands revenus.

Mon année agricole va se terminer le 17 Mai ; or, j'ai fait une balance approximative. Si je vendais les 1869 seulement 800 F, ce qui, vu leur qualité est un vil prix, j'aurai environ 24 000 f de revenu net. Il y a un petit mouvement de hausse sur ces vins. Un de mes pareils a vendu 900 F, mais, c'est grâce au hasard.

On achète péniblement à 800 F.

Mr. Lawton m'a demandé hier un échantillon de mon 1867. S'ils conviennent, je vais être faible, parce que je veux m'en défaire en bloc. Prat m'en a acheté aujourd'hui un tonneau à 600 F pour une maison de Bordeaux. Jusqu'à présent, je les ai tenus à ce prix, mais si l'on me propose d'acheter toute la récolte, je baisserai la main.

Depuis que je n'ai plus Morin, je suis très occupé. Tout marche mieux, mais il faut que j'y tienne l'oeil. Je fais planter 2 hectares de vigne dans la prairie qui est en face du Bosc. C'est le premier pas, dans la voie, où je voulais depuis longtemps, m'engager. Je continuerai, l'an prochain. Si je réussis, je crois que, dans quelques années, je pourrai faire 80 tonneaux de vin de 2^e qualité ! Je le vendrai ce qu'il vaudra.

Nous avons eu Paul et François pendant les vacances de Pâques. Ils sont raisonnables. Ils attendaient tous les jours les crêpes d'Isabelle et le champagne annoncé ; nous y avons supplié par des produits du crû.

Donne-moi des nouvelles de l'affaire des maisons expropriées. Je crois que vous avez bien fait de renoncer à Jules Favre. La couleur de l'avocat détint sur le client. En mêlant la politique à une question d'affaire, en présence d'un jury timide et conservateur, on risque de gâter la cause. Un avocat capable mais d'une neutralité politique avérée vaut mieux à mon sens.

Tu sais que nous avons eu le malheur de perdre cette chère et bonne A... Elle est morte d'une affection de cœur. J'étais absent alors, et, n'ai pu la voir.

Madame Georges a supporté le coup qui l'a frappée avec un grand caractère, et, elle m'a écrit une admirable lettre. Chez elle, le cœur ne fait pas faire la culbute à la raison. Celle-ci reste maîtresse. Sa foi n'est pas ébranlée par son infortune, et, elle s'est inclinée calme et digne devant la volonté de Dieu, plus fortifiée qu'affaiblie dans ses espérances.

Nous avons appris avec regret la mort de Françoise. Dis à Yves que nous prenons une vive part à sa peine.

Ta mère a écrit à ma femme une bien bonne lettre. Je ne sais pas si celle-ci a répondu, mais, en attendant, dis à ta mère que nous l'aimons beaucoup, et, embrasse-la de notre part sur les deux joues.

Isabelle me demande si j'irai à Vichy et quand ? Je ne sais si je pourrai m'absenter. Je verrai. Mon meilleur souvenir à toute ta famille, ainsi qu'aux dames de B... et famille D... Je vous embrasse tous bien affectueusement, Ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 13 Août 1870,

Mon cher Paul,

J'ai reçu hier ta bonne lettre. Je partage ta manière de voir. Quelque désir que nous ayons de vous avoir ici, nous saurons attendre. Je crois que dans la conjoncture actuelle tu fais bien de rester à Brest¹⁰⁸ près de ta mère et de tes affaires.

A mon sens, nous sommes mal engagés. L'organisation militaire de la Prusse lui permet de mettre en quelques jours, avec les deux Landwehr et la Landsturm, huit millions d'hommes sous les armes. J'ai été dès le début surpris de la **suffisance et de la présomption** avec laquelle on s'est engagé dans cette malheureuse guerre. Il se peut que nous ayons pour nous la valeur militaire, mais le nombre nous fait défaut. Or, c'est nombre à nombre qu'il faudrait opposer. Sans tactique et sans discipline, les hordes du Nord vainquirent les Romains. En fin de compte, la victoire reste le plus souvent aux gros bataillons. Si nous sommes victorieux, nous pourrons avec de la décision et de l'audace amener l'ennemi à composition. Si nous sommes vaincus, au malheur de la défaite, viendra s'ajouter celui de nos discordes politiques. Je pleure sur le sort de notre belle patrie, et je prie Dieu de ne pas l'abandonner. Quoiqu'il advienne, je crois qu'il est prudent de ne pas bouger jusqu'à ce qu'il y ait au moins une demi solution.

Je t'avais fait demander le prix de l'avoine, je renonce à tout projet d'achat. Un de mes valets, Jules, va partir. Me voilà réduit à Raymond seul, et, peut-être, est-ce provisoirement. Il est probable que nous n'aurons pas d'étrangers pour cueillir nos raisins quand viendront les vendanges. **Nous nous apprêtons à vendanger nous-mêmes, et, à prendre le panier et la hotte. Les rôles sont déjà distribués, et, nous nous soumettrons avec résignation à la dureté des temps.**

Avec les ressources en argent que j'ai, je peux marcher, je crois, jusque vers le 15 Septembre, mais à cette époque, je serai sans le sou, et, je ne vois pas le moyen d'en faire rentrer, bien qu'il m'en soit encore dû. **Garde-moi donc ce que tu pourras.** J'aurai besoin de 2 000 F au moins, attendu que le 4 Octobre, j'ai à payer 1 050 F d'intérêts, et, environ 600 F pour la rentrée des enfants. La crise actuelle se terminera par une paix quelconque, les affaires reprendront et je vendrai mes vins. Mon premier acte sera de te rembourser tes avances. Si par hasard, tu prévois que tu ne puisses pas m'envoyer le 15 Septembre ce que je te demande, avertis-moi sans retard afin que je tâche de me les procurer ailleurs.

Paul et François sont ici. Ils sont raisonnables. Andon et Nelly (?) ont fui de Paris avec leur enfant ; ils sont ici depuis 5 à 6 jours à la Douy...

Adieu, mon cher Paul, qu'Isabelle ne fasse pas d'imprudence. Ecrivez-nous tous les 3 ou 4 jours, ne serait-ce que 2 lignes. Attendez avant de partir que l'horizon se soit éclairci ; je te répète qu'il ne serait pas prudent de partir avant.

Embrasse pour nous ton excellente mère et Isabelle, et, crois-moi, ton affectionné et bien dévoué père,

CA.

Château Morin, le 14 Septembre 1870,

(Napoléon III a capitulé à Sedan le 2)

Ma chère Isabelle,

Nous avons reçu tes deux lettres des 6 et 8. Nous sommes toujours dans les mêmes inquiétudes. Ici comme à Brest, nous sommes sous le coup de décrets qui peuvent d'un moment à l'autre rappeler les hommes mariés sous les drapeaux, jusqu'à l'âge de 40 ans. Néanmoins, je persiste à croire que le temps manque pour amener ce décret à exécution. A mon sens la paix ne saurait être éloignée. Cette manière de voir n'est pas un simple pressentiment, mais une opinion raisonnée. Elle se fonde sur une foule d'éléments

108 La guerre entre la France et la Prusse a éclaté le 15 Juillet.

empruntés à la presse quotidienne, mais vus le plus souvent, sous une autre perspective que la sienne. Les faits ont souvent un autre aspect et d'autres conséquences, quand on en déplace le point de vue. Mon opinion est que la paix est forcée des deux côtés et qu'elle sera prochaine.

Ainsi donc, ne t'alarme pas outre mesure. Je ne crois pas que Paul parte à moins qu'à la faveur des 8 missions qui lui sont confiées, Mr. de Kératy ne soit en mesure d'équiper et d'armer toute la Bretagne¹⁰⁹. Cela me paraît peu probable, attendu que pour équiper et armer ses mobiles (soldats), le département de la Gironde seul a du s'imposer 11 missions. St. Estèphe y est pour 44 mille francs. Dans nos contrées, il n'y a eu encore que les mobiles à partir. On a appelé les jeunes que de 20 à 40, et, ils sont en instruction à Lesparre, Blaye, Pauillac etc... Après demain les mariés jusqu'à 40 ans passeront au Conseil de Révision. Mais comme cette catégorie forme une masse de 2 millions d'hommes, il me paraît matériellement impossible qu'elle soit organisée de longtemps en un corps de marche.

Si ton fils est un garçon, je désire qu'il s'appelle Constant. Je trouve très naturel que Madame Breton lui donne ses prénoms si c'est une fille. Si j'osais cependant, je lui ferais remarquer que cette fille sera destinée à venir souvent dans notre pays, et, peut-être à y venir définitivement. Or personne ici ne porte le nom de Bonne. Consulte Madame Breton à ce sujet avec prudence et mesure pour ne pas la contrarier, et, si elle persiste, fais sa volonté.

Ta mère s'occupe de trouver de la paille de maïs. On lui en a procuré un peu. Un de ces jours, j'irai à Bordeaux, et, je t'enverrai de là ce que tu demandes.

Je ne t'écris pas plus longuement, parce que j'ai fait plusieurs lettres et je suis fatigué d'écrire.

Adieu, nous vous embrassons tous les trois affectueusement, CA.

P. S. Je t'envoie, à titre d'échantillon, une lettre de François. Elle te prouvera que les études laissent à son esprit assez de loisirs, et qu'il n'étudie pas que les auteurs classiques.

Château Morin, le 15 Octobre 1870,

Ma chère Isabelle,

Nous t'avons expédié il y a trois jours, par le bateau de Brest :

1 - Une corbeille contenant 20 pots de gelées diverses ; 2 pots de raisiné ; 2 boîtes de pâte de coing.

2 - Une caisse contenant 26 demi bouteilles de vin blanc La Tour Blanche 1° cru de Sauternes et 16 bouteilles de vin rouge 1865.

3 - Un sac de paille de maïs dans lequel sont aussi les fameux oignons et quelques pommes.

Je vous expédierai aussi une barrique 1867 dont le bateau n'a pas pu se charger. Ce sera pour une autre fois.

Ces envois s'adressent indistinctement à vous trois. La confiture, le raisiné et la pâte de coing ont été faits par ta mère. Le vin blanc est d'un grand prix. Il m'a été donné par le propriétaire pour cause de services que j'ai rendus à un membre de sa famille. Le vin rouge est d'un bourgeois de Listrac.

Nous sommes bien. Je n'ai pas le temps de t'écrire plus longuement. Nous vous embrassons tous. Ecris-moi souvent. Ton père qui t'aime tendrement, CA.

P. S. Le Comte de Verthamon dont la famille portait déjà le deuil est blessé et **prisonnier** des Prussiens, à Joigny près de Chateaudun.

Les 23 colis sont sans marque, mais portent l'adresse.

Au moment même où j'allais jeter cette lettre à la poste, j'y trouve celle de Paul du 11 ! Elle a mis 4 jours à arriver. Quelle heureuse nouvelle ! Remercions Dieu. Je n'en dis pas

¹⁰⁹ Paris est assiégié, mais la résistance tente de s'organiser en Province.

davantage pour ne pas manquer le courrier. Je recachète cette lettre. Ecrivez tous les jours.
(Constant est né le 11).

Château Morin, 23 Décembre 1870,

Ma chère Isabelle,

Les nouvelles que Paul a eu l'obligeance de nous donner tous les jours sur ton compte, nous ont fait grand plaisir, mais la dernière lettre est du 16. Voilà donc 7 jours que nous ne savons rien de toi. C'est un intervalle considérable. Nous espérons que tout aura continué à bien se passer, mais nous serions bien plus tranquilles d'esprit si nous le savions. Vos lettres ne nous parviennent qu'en 4 jours, et, telle est même l'irrégularité des services que ta lettre du 8 ne nous est arrivée qu'hier 22. Tu en étais encore à la période de l'espérance, et, quand ta mère a lu tes souhaits pour que ce jeune enfant arrivât bientôt, il lui a fallu l'examen attentif de la date des timbres pour remettre l'ordre dans ses idées.

Si nous avions prévu toutes ces lenteurs, nous aurions pu organiser à notre usage une poste aux pigeons. Avec quel bonheur, nous aurions accueilli ce messager ailé qui en 8 ou 10 heures nous eût porté de tes nouvelles ! Enfin, il faut prendre le temps et les événements comme ils sont. Si nous avions la ferme pensée que Dieu y est mêlé. Elle suffirait à raffermir nos espérances, et, nous ne nous laisserions pas abattre. Au milieu de toutes les épreuves que les événements nous imposent, celle de nous tenir, en ce moment, loin de toi, est pour nous une des plus pénibles. Jamais nous n'avons autant ressenti les tristesses de l'éloignement. Nous ne les éprouvions pas autant quand le télégraphe servait de lien presque instantané de communication à nos pensées.

Nous nous sommes réjouis à la lecture du décret qui contremande l'appel des hommes mariés. Nous espérons que la guerre sera finie avant que cette catégorie arrive. Il ne me paraît pas possible que les choses durent longtemps ainsi. Malheureusement, nous tournons dans un cercle vicieux, et, je ne vois pas par quelle tangente nous en sortirons.

Prosper est parti à la grande douleur de sa mère. Tous les républicains, ses amis de la veille, restent ici, les pieds douillettement sur leurs chenets. Lui, n'a pas fait un pas, n'a pas dit une parole pour se soustraire à son devoir, et, il est parti sans aucun murmure, en qualité de simple soldat. On ne sait où il est, mais on le croit à Cherbourg.

Dans les dernières affaires de la Loire, nos mobiles ont été maltraités. Mr. Tronquois Lalande, capitaine est blessé, Mr. Castet fils du courtier, est blessé, et bien d'autres. Jules ne m'a pas écrit, ses camarades l'ont fait. Je le crois donc mort, blessé ou prisonnier. Rien ne nous a plus affligé que la mort de Mr.... de Verthamon qui a succombé en portant le drapeau des zouaves pontificaux dans l'héroïque charge commandée par le Général de S.... Une soeur l'a fait pieusement déposer dans un caveau afin qu'à la paix, la famille puisse prendre ses restes.

Nous avons reçu les cheveux du petit Constant (né le 11), et les avons embrassés. Adieu, ménage-toi bien. Ne fais aucune imprudence pendant longtemps encore afin que rien de mal ne t'arrive. Nous vous embrassons tous les quatre bien affectueusement sur les 2 joues.

CA.

Château Morin, 30 Décembre 1870,

Mon cher Paul,

Nous avons reçu toutes tes lettres. La dernière est du 24. Elle nous donne d'excellentes nouvelles d'Isabelle. Cependant, qu'elle continue à être prudente, au moins pendant une quinzaine de jours encore. Il faut peu de choses quelques fois, une émotion trop vive,, un faux pas, une chute, l'impression du froid, une indigestion pour déterminer une métro-péritonite, c'est à dire, une redoutable maladie.

Remercions Dieu de ce que les choses se sont jusqu'à présent bien passées. J'avais toujours espéré que je serai là pour le baptême de mon **filleul**. Je me tenais prêt à partir ; j'avais même fait quelques frais pour figurer avec honneur à la cérémonie. Mes vieux habits avaient été soigneusement retapés ; le tailleur de St. Seurin avait exercé son goût et ses talents, en me faisant un costume complet à la moderne avec gilet croisé et boutons luisants ; enfin, j'avais exhumé du musée archéologique de mes coiffures, un chapeau monumental dont le célèbre Polet m'avait fait une édition réduite et illustrée. J'étais donc prêt. Mais devant la promesse que vous avez fait de venir vers le mois de Mai, sera-t-il indispensable que je devance votre visite ?

Tu me diras ton avis en toute franchise. En d'autres temps, je n'aurais à consulter que mon coeur, mais actuellement, ses inspirations, si je les écoutais toutes, me feraient oublier d'autres devoirs. J'avoue que je suis bien privé de ne pas vous voir. En Juillet, je pensais tous les jours à votre arrivée. Nous nous étions organisés pour vous recevoir aussi bien que possible. Ne pouvant à cause des travaux agricoles mettre Raymond et ses juments à votre disposition, j'avais acheté une **petite voiture** à 4 roues, à un seul cheval, assez élégante qui aurait servi à vos promenades et que tu aurais conduite toi-même. Elle est dans le genre de la tienne, avec siège de cocher derrière, mais plus légère. La Jardinière ne me paraissait pas être pour vous ni un véhicule prudent dans la position d'Isabelle, ni convenable.

La guerre a détruit ces jolies combinaisons. J'ai le ferme espoir que le plaisir de vous offrir cet agrément ne sera qu'ajourné. Depuis quelques jours, en effet, les affaires me paraissent aller mieux. Trochu, si je sais bien son plan, veut s'emparer des 3 chemins qui rayonnent sur l'Allemagne. Je le vois marcher à la réalisation de ce plan avec une lenteur et une sûreté qui me donnent bon augure du suivi.

Isabelle me demande ce qu'est devenu Prosper. Il est à Montebourg (Manche). Je viens de lui écrire. Je l'engage, à la conclusion de la paix, à passer par Brest et à aller vous voir. J'ai reçu des nouvelles de Jules, mon valet ; il est prisonnier à Coblenz, et non blessé.

Les colis dont je t'ai annoncé l'envoi ont été portés à Bordeaux à bord du Roturier le 23. Il ne pût les recevoir parceque son bateau était chargé d'avoine. Il dit qu'il les recevrait le 28 ou 29. Le batelier les rapporta donc à St. Estèphe où ils sont depuis, dans sa cale. Le bateau est retenu dans le port par les **glaces**. Nous avons eu avant-hier 11° au dessous de 0. Depuis le 24, nous avons 8 jours de neige.

Tu me demandes si j'ai reçu ta lettre chargée. Laquelle ? Voici ce que j'ai reçu depuis le mois de Septembre : 16/9 : 1 000 F - 28/9 : fait traite sur toi pour 1 000 F - 15/11 : reçu 1 000 F - 1/12 : reçu 1 000 F - 21/12 : reçu 1 000 F. Vois si tout cela est d'accord avec tes écritures. Examine le compte courant, et, dis-moi, s'il est exact. Débite-moi du cadeau de baptême que sa mère a entendu faire à Isabelle. Cette manière de faire est commode et nous met les uns et les autres, à l'aise.

J'ai 8 barriques qui sont des restes de chai, mélange de diverses années et de divers vins, un peu altérées, mais assez peu pour être noyées dans des masses. Tu devrais me les prendre et me les faire ressortir au mieux. Je fais flèche de tout bois. Je ne peux les utiliser en ouillage, et il me faudrait les vendre aux auberges.

Je termine en vous souhaitant à tous les quatre une très heureuse année, et, en vous embrassant affectueusement. Bonne année de notre part à Madame de B... et à toute votre famille. Ton dévoué,

CA.

[sommaire](#) [retour](#)

Château Morin, le 10 Juillet 1871, (L'armistice du 28/1 a donné la paix du 10/5/71)

Mon cher Paul,

Nous avons appris avec grand plaisir votre retour à Brest en bonne santé ! Remercie de ma part ta mère de la bonne lettre qu'elle m'a écrite.

Nous nous **disposons à partir** : Nos effets sont déjà étalés sur le billard et les malles ouvertes. Nous avons conduit hier Clet, **Marcel** et Gracieuse à St. Christoly. J'ai mis la chèvre en pension. Il me reste à régler le sort des poules, de la chienne, de la chatte. Je crois, sauf nouvel avis de votre part que nous partirons Jeudi, et que nous arriverons à Brest, Samedi ou Dimanche, je ne sais par quelle voie, mais une dépêche t'informera.

J'ai beaucoup de travail. Excuse ma brièveté. Nous vous embrassons tous quatre bien affectueusement, Ton dévoué père, CA.

P. S. J'ai envoyé à ta mère 1 caisse de 25 bouteilles

1864 marquées VB64,

1 d° 12 vin blanc

VB64

Paie le port, je te rembourserai à Brest. J'offrirai cela à ta mère à mon arrivée.

Château Morin, le 19 Octobre 1871,

Mon cher Paul,

Emile Delord est venu, il y a huit jours, à l'occasion de la mort de Paul Lebœuf, et, il m'a renseigné sur la **mort du pauvre Pierre**, à laquelle il a assisté. Nous avions un résumé télégraphique, mais si écourté et si incompréhensible que j'attendais d'avoir un récit plus intelligible pour vous le transmettre. Mon malheureux beau-frère, qui était l'homme le plus pacifique et le meilleur, a été assassiné, en plein jour, et, en pleine rue, à Carcassonne par un de ses débiteurs. Il approvisionnait en lainages, tricots, sparteries, mercerises et chaussants une foule de petits marchands de l'Aude et des départements voisins. Il avait ainsi avancé 1 200 F de marchandises à un marchand des Pyrénées Orientales. Quand la traite fût présentée, le marchand ne put la payer, et, afin de se ménager tous délais, il offrit à Rieux une garantie hypothécaire sur sa maison et son jardin. Rieux accepta, mit le contrat dans son secrétaire et n'y pensa plus. Ceci se passait en 1867.

L'hiver passé Rieux reçut par ministère d'huissier une signification lui annonçant qu'à la requête d'un créancier de Narbonne, son débiteur avait été exproprié de sa maison et de son jardin. La créance de 1 200 F n'étant pas couverte par cette première adjudication, Rieux fit son enchère, et les immeubles lui restèrent. Le propriétaire avait quitté le pays. Voilà qu'il y a deux ou trois mois, il vint à Carcassonne, accusant Pierre d'avoir, presque pour rien, sa maison et son jardin. Celui-ci lui dit qu'il ne voulait pas en bénéficier, qu'il ne demandait que le remboursement de 1 200 F, et des frais d'adjudication ; que même, son débiteur pouvait aller l'habiter, cultiver son jardin comme autrefois, se mettre vaillamment à l'œuvre, et, qu'après avoir remboursé les 1 200 F et les frais, on lui donnerait les immeubles. Mon beau-frère lui montra deux lettres constatant qu'on lui offrait, de deux côtés à la fois, un profit, mais qu'il n'en voulait pas, qu'il entendait rentrer seulement dans sa créance, et, qu'il ne spéculerait pas sur le malheur de son débiteur. Cette conversation eût lieu devant plusieurs témoins. Le débiteur qui, paraît-il, est un homme à tête très exaltée lui dit carrément qu'il entendait entrer immédiatement en possession de sa maison et de son jardin, ou que la vengeance ne se ferait pas attendre. Rieux crût devoir ne pas se préoccuper de cette menace.

Le Mardi 10 Octobre à minuit, il sortait du café Delpont, sur la grande place de Carcassonne, quand, au seuil du café, son débiteur lui tira deux coups de pistolet,

presque à bout portant, et lui perça la poitrine de trois chevrotines. Il mourût le Jeudi à 10 Heures du soir. Emile ne l'a pas quitté pendant ces deux jours, et, il paraît qu'il a été admirable de patience, de sérénité et de présence d'esprit. Il a vite compris qu'il était frappé à mort, et a mis ordre à ses affaires spirituelles et temporelles, sans y être incité en aucune façon, avec autant de netteté dans les idées, que de droiture dans les sentiments.

Le meurtrier fût immédiatement arrêté par le peuple. Rieux jouissait à juste titre de l'estime publique. Il fallût l'intervention de la force armée pour soustraire l'assassin à la vengeance publique. On le traîna en prison couvert de sang et les vêtements en lambeaux. Vers le 7 Novembre, nous irons voir ma mère et ma sœur, et tâcher de leur apporter quelque consolation. En ce qui me concerne, je suis très affligé de ce malheur.

Ta mère a-t-elle reçu les deux caisses de vin du baptême ? Retire le récépissé des mains de l'employé à qui nous l'avons confié afin que je réclame ces caisses.

Tu ne m'as pas parlé du raisinet et des oignons. Cela est-il arrivé en bon état ?

Nous commençons à écouter demain. Un bourgeois a déjà vendu 500 F. Les vins sont de qualité médiocre. On achète, dit-on des paysans Bas-Médoc à 300 F.

Nous avons appris en même temps l'indisposition et la guérison de Constant. Embrasse le mille fois pour nous ainsi que ton excellente mère et Isabelle. Nos amitiés à tous les parents et amis. Ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 29 Octobre 1871,

Mon cher Paul,

J'ai reçu tes deux lettres ; je m'empresse d'y répondre car je suis très pressé.

Prat ne peut rien acheter à 250 F. Les paysans les plus communs du Bas-Médoc demandent 300 F.

Nous suivrons tes indications en ce qui concerne Roturier et son gendre.

Nous allons demain à Bordeaux pour acheter quelques vêtements de deuil. Nous n'avons pu y aller plus tôt parce que nos écouages ont été écoulés hier seulement. Il y a 41 tx. grand vin et 3 tx. 2°vin. Les courtiers se remuent beaucoup, mais on ne parle encore que d'un seul bourgeois de Moulis acheté à 500 F. Je crois que nous vendrons à 600 F bientôt.

Je livre les 1870, le 6 Novembre. Nous partirons pour Carcassonne du 6 au 12. Nous y resterons probablement du 12 au 20. Je vais là pour voir ma mère et ma sœur, et aider celle-ci à faire son inventaire. Je crois que Carcassonne serait en ce moment, un mauvais endroit pour notre rendez-vous. Nous préférerons t'avoir à St. Corbian où nous te recevrons avec un plaisir infini et te soignerons de notre mieux. Dispose ton itinéraire en conséquence.

J'ai à Béziers d'intimes amis qui sont de gros propriétaires. Si tu le veux, je t'enverrai quelques mots d'introduction.

Nous sommes tous bien portants et vous embrassons tous les quatre de tout cœur.
CA.

Château Morin, le 28 Décembre 1871,

Mon cher Paul,

Je t'écris ces quelques mots uniquement pour vous souhaiter la bonne année, car je suis fatigué de tirer la plume. Tu sais que je le fais du plus profond de mon coeur. Soyez heureux, laborieux, honnêtes et pleins de santé. Votre bonheur est le nôtre. Nous prions Dieu pour notre petit Constant. Qu'il grandisse en taille, en force, en intelligence et en sagesse. Je voudrais lui envoyer ses étrennes, mais je ne sais que choisir d'adapté à son âge. Je m'en dédommagerai quand il sera ici.

Je vais t'expédier un de ces jours, la barrique de 1863. Je t'engage à en offrir de ma part, la moitié à ta mère afin qu'elle en dispose à sa volonté. Un de ces jours, partiront aussi les deux barriques de 1867(...) qui sont encore chez le propriétaire. Mon absence prolongée, et après mon absence, le froid a fait différer cette expédition.

Un de ces jours, je t'écrirai plus longuement. Je ferai la balance de notre compte pour te l'envoyer. Dis-moi dans ta prochaine quel est le solde que t'a compté l'agent de change. Je t'ai crédité du vin. C'est bien 34 F ?

Adieu, mon cher Paul, je vous embrasse tous mille fois, CA.

(L'encre n'a pas eu le temps de sécher avant la fermeture du pli.)

[sommaire retour](#)

Château Morin, le 18 Février 1872,

Mon cher Paul,

La meilleure manière d'éviter les épidémies, est de les fuir : Isabelle et Constant ne doivent chercher asile ni à Quimper, ni à Lorient. Ils auront ici une hospitalité meilleure que partout ailleurs. Amène-les donc, le plus tôt possible. A part quelques coqueluches, nous n'avons rien de grave en Médoc, et encore les coqueluches sont-elles bénignes.

Si vous voulez vous dispenser de bonne, vous le pouvez : Gracieuse qui aime les enfants servira de bonne et Jeanne fera la cuisine.

Je vous engage à venir directement. Informe-moi par dépêche. Je vous enverrai le coupé à Pauillac et une charrette pour les malles.

Ta lettre vient de me parvenir, je trace ces lignes à la hâte, et les termine pour ne pas manquer le courrier de 3 heures.

Adieu...CA.

Château Morin, le 14 Mars 1872,

Ma chère Isabelle,

Tu te plains que je ne t'écris pas et tu as bien raison de le faire. Je t'assure que si j'avais pris la plume aussi souvent que je l'aurais désiré, vous auriez reçu un grand nombre de lettres. Malheureusement, j'ai fort peu de temps à consacrer à ma correspondance. Sois donc indulgente. Je commencerai par ce à quoi je pense tous les jours : c'est qu'il me tarde beaucoup de vous revoir. Il me semble que les mois passés ont été bien longs et que les mois à venir sont éternels.

L'hiver est triste à la campagne, et l'on a le temps de broyer du noir, cette année surtout pendant laquelle il n'a pas cessé de pleuvoir. St. Corbian était entouré d'eau de tous côtés. Presque pendant tout l'hiver, on a pu aller d'ici à St. Germain en bateau à travers le marais (5 km.). Un jour, mais un jour seulement, l'inondation a été si forte que la Gironde avait sa rive gauche au mur du jardin du Bosc.

Nous ne sommes pas restés ta mère et moi sans être quelque peu malades, mais, j'espère qu'à votre retour, vous nous ne trouverez pas en morceaux. Tu ne nous parles pas du

baptême de Joseph . Nous serions bien contents d'en savoir l'époque. Il me semble que ta mère ne pouvant pas, décidément, y assister, cette cérémonie ne peut être reculée.

Depuis votre visite de l'an passé, nous avons lutté contre la mauvaise destinée : Notre récolte a été bien petite. Grâce à nos habitudes d'économie, nous avons traversé cette épreuve assez bien et sans nous endetter. J'ai vendu, comme je vous l'ai écrit, 30 tx. de 1871 à 650 F. Je crois que je vais vendre le reste : Je suis engagé jusqu'au 25 de ce mois à ce prix. Cela veut dire que d'ici-là, l'acquéreur qui a envoyé mes échantillons en Allemagne a l'option de prendre ou de laisser. Rien de nouveau en vin 1872.

La barrique 1871 que je vous ai donnée pour vos étrennes de Janvier a été tirée ...au fin, et mise en double fût. Dès que je saurai que Roturier est à Bordeaux, je vous l'expédierai.

Ce n'est pas seulement par l'insuffisance de la récolte 1872 que nous avons été atteint, cette année : Notre bétail a subi une grande dépréciation. Les deux juments noires de la voiture sont devenues poussives ; il a fallu les vendre à bas prix. Bruyère a eu un cancer à la queue qui infectait et donnait du pus ; il a fallu s'en défaire aussi presque pour rien. Ces jours passés, j'en ai acheté trois autres : J'ignore encore si j'ai eu la bonne main.

Pendant que mon bétail claquait, mes serviteurs n'allait guère mieux. J'aurai pu cette année tirer grand parti de la lande, mais Fanchey était malade ; il était pris par l'amour, et, ne tenait plus en place, à voir ses mouvements, on eût dit qu'il était constamment aiguillonné par une invisible main. Dans cet état, il ne pensait guère à mes lattes et à mes caraçons. La pensée avait chez lui déménagé du pôle nord au pôle sud ; je crois qu'elle y est encore.

Dans cette détresse de toute chose nous avons fait flèche de tout bois, et, j'ai la consolation de te dire qu'en somme, nous n'avons pas trop souffert. La nécessité qui rend industriels nous a même quelquefois donné de bonnes idées : tu connais certaine capote d'officier de la garde nationale destinée d'abord à faire une veste à François. Elle a été transformée, par l'addition secrète d'un col de velours, en un paletot pour moi, dont je fais mes Dimanche. Paul et François travaillent. Ce dernier le fait avec irrégularité, un peu en artiste, mais avec succès quand il veut. Ces jours passés, il a été 3° en Philosophie sur 40 ou 45 élèves, je crois. Le sujet de la composition était difficile : Il s'agissait de déterminer quelles sont les facultés des animaux.

Jeanne cause avec ta mère pendant que j'écris ces lignes : Elle se prétend envahie par le vent, ce qui par ces temps de tempête ne me surprend pas. Bernard à qui j'ai donné une Bible le jour du 1° de l'an, est tombé dans le mysticisme.

Adieu, ma chère Isabelle. Je termine ma lettre comme je l'ai commencée en te disant combien il me tarde de vous voir, de vous embrasser, d'embrasser ce jeune enfant, et, de faire mes courses avec Paul pour compagnon. Embrasse bien pour nous Madame Breton. Nous aurions bien besoin de sa bonne et franche gaieté pour nous dégourdir un peu. Elle serait bien aimable de venir passer quelques jours avec nous.

Nos souvenirs affectueux à vos amis et aux membres de votre famille. Ton dévoué père qui t'embrasse tendrement, CA.

P. S. On m'informe de Bordeaux que Roturier est parti avant-hier. Prie Paul de lui dire de m'envoyer une dépêche dès qu'il arrivera, ou un bout de lettre. Paul peut le faire. Il n'aura qu'à la mettre à la poste

Château Morin, le 29 Juillet 1872,

Mon cher Paul,

J'ai reçu ta bonne lettre et t'en remercie. Nous apprenons avec plaisir que Constant tousse moins. La coqueluche est une maladie que les enfants doivent avoir. Il vaut donc mieux que Constant lui paie son tribut dans une épidémie bénigne, plutôt que dans une où les coqueluches se compliquent d'affections graves.

Faisons des vœux pour que la **délivrance** d'Isabelle soit prochaine et heureuse. C'est dans des moments de ce genre que l'on sent toute la tristesse et tous les inconvénients de la distance. Après bien des hésitations et des réflexions, nous n'irons pas au baptême. Cela ne me paraît pas possible. Je ne peux pas m'absenter pour bien des motifs, et nous passerons notre été ici.

L'aspect des vignes n'est pas beau. Cependant, nous ne sommes pas les plus maltraités. La coulure et la maladie de la vigne nous ont enlevé une partie de notre récolte. La grêle nous a touché aussi, il y a quelques jours, dans des proportions restreintes, il est vrai, mais je n'estime pas à moins de 3 ou 4 tonneaux le dégât qu'elle nous a causé.

En somme, je crois que si nous atteignons trente tonneaux ce sera le maximum. Devant l'insuffisance évidente de la récolte prochaine, et les doutes sur sa qualité, j'ai retiré l'ordre de vendre les 1871. Les affaires sont d'ailleurs nulles en ce moment.

Un **énorme incendie dans la lande a fait courir à mes pins des dangers sérieux** ; il m'a côtoyé sur une longueur d'environ 800 mètres, mais ne m'a pas atteint. Je suis d'accord avec le Phénix pour renouveler mon assurance ; quand ce sera fait, j'aurai moins d'inquiétude.

Le sirop de térébenthine dont tu me demandes la formule est une préparation pharmaceutique dont la règle est dans le Codex et que tous les pharmaciens savent faire. Du reste, je transcris cette manière de faire, afin que le pharmacien n'ait pas à la chercher. Adieu, mon cher Paul, embrasse bien pour moi ta mère, Isabelle et Constant, et crois-moi ton bien affectionné et dévoué père, CA.

Château Morin, le 10 Août 1872,

Mon cher Paul,

J'ai reçu ta bonne lettre. Je te remercie de la ponctualité avec laquelle tu nous a renseigné tous les jours sur l'état d'Isabelle et de **Joseph**. Si je ne t'ai pas écrit d'abord, c'est que j'ai préféré employer le télégraphe, les premiers jours, afin d'avoir des nouvelles plus fraîches, et, depuis, je ne l'ai pas fait parce que j'ai eu pendant quarante huit heures une **migraine** à me rendre fou.

D'après ta dernière lettre tout marche à merveille. Recommande à Isabelle d'être très prudente. Par ces mots, je veux dire qu'elle ne doit pas sortir trop tôt, ni trop marcher dans la maison. Après un accouchement, il faut du temps pour que la matrice revienne à son volume, et, il suffit d'un faux pas pour déterminer soit une chute de matrice, soit, une antéversion, soit une rétroversion. Ce sont des maladies qui ne se peuvent guérir, et qui rendent la femme souffrante et valétudinaire pour le reste de ses jours.

Quant à la nourriture, il est convenable de faire choix d'aliments sains, mais il faut se nourrir. L'abstinence prescrite aux femmes après leur accouchement, si elle n'est justifiée par une maladie quelconque, est une erreur médicale. Enfin, on ne saurait prendre trop de précautions et, je sais qu'Isabelle est en général, peu disposée à bien se soigner.

Mr. Barthélémy sera sans doute parrain de cet enfant. Je ne m'explique pas pourquoi il s'appellera Joseph qui est le prénom de Mr. Kerros aîné. La marraine aura le regret de ne

pas être là, et de remplir ce doux devoir, mais elle espère que Madame Breton voudra bien la remplacer, et, tenir pour elle cet enfant sur les fonds baptismaux.

La récolte prochaine s'annonce très mal. Nous ne vendangerons, je crois, que vers le 10 Octobre. La quantité sera très faible et la qualité est très compromise. Il pleut tous les jours. La vigne végète continuellement, et, les raisins sont encore tout verts.

Je te remercie de l'offre obligeante que tu me fais. Je peux marcher encore quelques temps. Je crois d'ailleurs que Mayer va ma payer les 4 000 F qu'il me doit. Cela me permettra d'aller jusqu'à fin Octobre, à peu près.

Paul et François sont ici depuis Dimanche soir. Ils sont toujours affectueux et bons. François subira l'an prochain son examen de **bachelier**. S'il est admis, je crois que ce qu'il aura de mieux à faire, ce sera de **s'engager** pour un an. Il paraît que la loi laisse aux volontaires le choix du régiment. S'il y avait à Brest quelque régiment stationnaire, c'est celui qu'il choisirait. Pense à cela d'ici à l'année prochaine. C'est lui-même qui m'a donné cette idée.

Puisque les vendanges seront cette année si tardives, vous pourriez bien venir les passer avec nous. Il nous tarde beaucoup de vous revoir.

Adieu, mon cher Paul, embrasse pour nous ces deux petits êtres, leur mère, l'excellente Madame Breton ; ne nous oublie pas auprès des membres de votre famille et de vos amis et écris-moi. Ton bien dévoué père, CA.

P. S. Mr. Julien Destrais m'a envoyé sa thèse, il y a quelque temps. Je désire le remercier de cette attention; mais je ne sais pas son adresse. Aie l'obligeance de me la donner.

Nous avons plusieurs fois parlé de ces champagnes de Saumur. Si ce n'est pas trop cher, envoie-moi un panier de 25 en bouteilles et 1/2 bouteilles. Débite-moi de cela. Adresse le en gare de Pauillac.

Château Morin, le 25 Août 1872,

Ma chère Isabelle,

J'ai reçu ta bonne lettre ; je suis heureux d'apprendre ton complet rétablissement. Voilà une inquiétude dissipée. En vue de la nécessité d'un départ, j'avais fait faire deux vêtements complets : l'un d'été, l'autre de demi-saison. J'avais ajouté à l'assortiment un joli chapeau Manille, et des brodequins dernier genre. Ta mère ne comprenait rien à cet amour tardif de la toilette, et, trouvait mon assortiment extravagant par son abondance. Tout cela était en tas sur le billard, prêt à être emballé dans une heure, s'il l'avait fallu. Dieu a voulu que tous ces préparatifs fussent inutiles. Je l'en remercie de tout mon cœur !

Ta mère est à Soulac depuis six jours avec ma tante et une cousine des Granges. Il a fallu toutes les herbes de la St. Jean pour les pousser à faire ce voyage. Je ne peux même pas comprendre comment, avec son **caractère irrésolu**, elle a pu se décider. Sur le point de monter en voiture à Lesparre, elle faillit vouloir s'en retourner. Ce séjour à Soulac lui procurera un repos dont elle a besoin, car, je t'assure qu'ici, elle prend beaucoup trop de fatigue.

Les enfants sont avec moi, sauf **Marcel** qui est à St. Christoly. Il est laborieux, très appliqué et très ouvert. Il a appris en six mois, ce que les enfants apprennent en quatre ans. François et Paul sont de bien bons garçons ; je suis content d'eux.

Notre récolte s'annonce mal. Nous aurons peu de vin. La qualité est compromise. Cependant, nous avons depuis quelques jours de grandes chaleurs qui ont hâté la

véraison. Si le mois de Septembre est beau, nous vendangerons du 25 au 30, et, alors, nous pourrons peut-être faire du bon vin.

Dis à Paul que j'ai reçu le panier de Champagne. Nous l'avons fêté dès les premiers jours, et avons bu à votre santé. Ce Champagne est bon. Prie Paul de le porter au débit de mon compte courant.

Si vos affaires vont mieux que les miennes, vous seriez bien aimable de venir passer les vendanges avec nous. Il nous tarde beaucoup de vous revoir. Vous pourriez arriver vers le 15 Septembre, afin d'avoir le temps de voir Paul et François qui rentrent le 3 Octobre.

J'ai vu avant-hier Madame Déodat : Elle a pris beaucoup d'embonpoint. Elle m'a chargé de ses compliments pour toi.

Je peux te dire aujourd'hui, sans te troubler, qu'après ton accouchement Zulma donna de sérieuses inquiétudes. Sa famille et son mari m'appelèrent ; je t'assure qu'il était temps. Elle est aujourd'hui rétablie.

Adieu, ma chère Isabelle...CA.

Je n'avais pas écrit à Mr. Julien Dutrain parce que je ne savais pas son domicile. Je lui écrirai un de ces jours.

Château Morin, le 13 Octobre 1872,

Mon cher Paul,

J'ai été très touché de vos souvenirs et de vos souhaits à l'occasion de ma fête. Je ne t'ai pas écrit pour te remercier parce que nous étions alors en vendanges. **Celles-ci sont terminées depuis quatre jours. Nous sommes fort mal traités. C'est à peine que nous aurons 25 tonneaux : Tout s'en est mêlé, la coulure, la grêle, la maladie. On n'a pas encore écoulé, mais on s'accorde à croire que les vins, sans être d'une qualité exceptionnelle, seront marchands.** Les 1871 ont pris quelque faveur.

Quoi qu'il arrive, je crois que je retirerai une quarantaine de mille francs de ces deux mauvaises récoltes. J'en appliquerai 23 à l'extinction de mes deux **dettes** hypothécaires, et, j'en garderai le reste pour passer l'année. Si cependant tu désires que je te rembourse la somme que je te dois, il n'y a pour moi aucun inconvénient à le faire, attendu que mes deux créanciers, enchantés de la sûreté de leur placement, et, de mon exactitude pour le service des intérêts, me prient de garder la somme le plus longtemps possible. J'ai encore quelques ressources pour marcher, je crois, jusque vers le 15 Novembre, mais, à cette époque, je serai complètement à sec. Si je n'ai rien vendu d'ici là, je me souviendrai de ton offre obligeante, et, j'aurai recours à toi.

Nous avons beaucoup regretté votre absence pendant les vendanges. Passer encore un an sans vous voir, me paraît bien long, et, nous ne nous accoutumons pas à cette idée. Aie la bonté de retarder le baptême de Joseph jusqu'au 15 Janvier. Notre situation peut s'améliorer d'ici là. Il n'est donc pas impossible que nous nous décidions à aller passer quelque temps près de vous. Dans aucun cas, ce ne saurait être avant le 15 Janvier, c'est à dire, quand les affaires sur les vins seront passées, et que la taille de nos vignes sera terminée. Ceci n'est pas un projet, c'est un besoin du cœur, un désir vif de père et de mère, qui prendra quelque fixité si les circonstances le veulent. Ainsi, il est inutile d'en parler encore, même comme d'une éventualité.

François et Paul sont rentrés, point avec contentement, mais avec beaucoup de raison. Comme ils m'accompagnaient partout, ce départ m'a été sensible. Ils sont aussi raisonnables que le comporte leur âge, et, très bons enfants. Dans notre village, tout le monde les aime, à cause de leur affabilité.

Je suis toujours très occupé cette année : J'ai été appelé en **consultation** plusieurs fois à Bordeaux pour un cas très grave qui s'est heureusement terminé. Il y avait toutes les sommités de médecine de Bordeaux. Gintrac était un des cinq consultants, et, s'est souvent informé d'Isabelle. J'ai diné cinq à six fois chez lui. La médecine me prend beaucoup de temps, et, je n'ai guère de loisir pour la correspondance. Ne mesurez donc pas mon affection aux nombres de mes lettres. Je pense à vous à tout instant. Dans mes courses, votre souvenir me suit, et, en fait souvent le charme. Adieu,...CA.

Château Morin, le 26 Novembre 1872,

Mon cher Paul,

J'ai reçu avant-hier ta bonne lettre. Avant toute chose, je te remercie de la **montre** que tu m'as envoyée, à l'occasion de ma fête. J'ai cru reconnaître que cette montre était une de celles que tu avais : Cette circonstance me la rendra plus précieuse.

Ta lettre nous fait supposer que la **nourrice** de Joseph a été remplacée, nous souhaitons que vous ayez fait un bon choix. Les nourrices comme Catherine sont si rares qu'en comparant à celle-ci, celles que vous avez, vous les trouverez, peut-être, toutes incomplètes. La qualité la plus importante, est que la nourrice soit saine : on supplée à ses défauts de tenue et de caractère avec de la patience, on supplée même à l'insuffisance de son lait en venant en aide à l'enfant par du lait de vache, mais on ne peut suppléer à la santé de la nourrice, et, on ne saurait trop y veiller.

Les affaires sur le vin étaient très animées, quand est venu le message qui a tout arrêté. J'étais en pourparler pour les 1871, et, je crois que je les aurai vendus de 600 à 650 F, mais les choses en sont restées là.

On n'a acheté en vins nouveaux qu'un bourgeois supérieur qui a été payé 800 F. Le commerce paraît ne pas vouloir continuer ses achats : il trouve que la qualité des 1872 ne justifie pas un prix aussi élevé. La quantité est en général très réduite, et, nul doute que les vins communs en profitent plus que les nôtres.

J'accepte l'offre que tu me fais de m'envoyer quelques avances. Voilà bien longtemps que je puise dans le même sac, et je suis au fond. Si tu peux, **envoie-moi 2 000 F**. Il faut que j'achète 2 000 F de bois pour barriques. Depuis que je n'ai plus Laborie, j'ai un ouvrier qui fait mon chai à la journée, et mes barriques. Il faut donc que je lui achète du merrain¹¹⁰. Donne-moi la note de tes débours depuis l'an passé en vins, champagne, etc.... afin que j'arrête notre compte courant au 26 Novembre.

Il me tarde beaucoup de vous voir. Si nous le pouvons, nous irons vers la fin de Janvier, mais il ne faut pas y compter comme sur un projet arrêté : il est subordonné aux circonstances.

Paul et François sont bien portants et travaillent avec zèle. Je donne quelques **leçons à Marcel** ; Clet fait l'école buissonnière et invente sans scrupule tous les mots qu'il ignore. Comme il trouve toujours le moyen d'exprimer sa pensée, il semble dire à son frère que la grammaire est une superfluité.

110 Bois de chêne refendu et non scié.

Le facteur va passer, et, je finis ma lettre. Nous vous embrassons tous bien affectueusement ; je veux dire que nous tous embrassons vous tous de tout notre coeur. Ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 9 Décembre 1872,

Mon cher Paul,

j'ai reçu hier les 2 000 F que tu m'as envoyé. J'en crédite ton compte et te remercie beaucoup de ton obligeance Nous allons tous bien. Je ne t'écris pas plus longuement, parce que j'ai une forte **migraine**.

Nous vous embrassons tous...CA.

Dis-moi si vous avez reçu les deux corbeilles de pommes et dans quel état.

[sommaire retour](#)

Château Morin, le 11 Janvier 1873,

(nouveau papier gravé avec une couronne bleue)

Mon cher Paul,

Malgré mon vif désir de t'écrire souvent et le plaisir que j'y prends, je suis obligé de m'en abstenir parce que je n'en ai pas le temps.

Paul et François sont venus passer avec nous les vacances du premier de l'an. Ils nous ont fait grand plaisir. Ces enfants me plaisent parce que ils sont très affectueux. Paul est irréprochable, François un peu léger mais expansif et bon. Il paraît qu'il travaille sérieusement. Vos étrennes du premier de l'an les ont rendus très heureux. Ils vous aiment beaucoup et regrettent comme nous de ne pas vous voir plus souvent.

A propos d'étrennes, j'avais, à la veille du 1^{er} Janvier, la tête si pleine de compliments que j'ai oublié de t'annoncer celles que je vous destine. C'est une barrique de 1871 que vous boirez à votre ordinaire. Ce vin est fort agréable et très parfumé. Si tu as encore du 1870 de Lespine, tu pourrais en mettre 1/5 environ et tu aurais du vin excellent et de garde. Tel qu'il est, malgré la distinction, il est petit. Le Bosc a vendu ces jours passés le sien 600 F. J'ai refusé ce prix, et suis en pourparlers sérieux pour vendre à 650 F. Je crois que je pourrai t'annoncer cette vente sous peu de jours.

Les 1872 ne sont pas demandés. Il y aura, le mois prochain probablement des demandes très restreintes et d'un prix assez élevé relativement à la valeur de ces vins à cause de l'insuffisance de la récolte. Je crois que ma catégorie vendra 800 F. Il faudra être au nombre des vendeurs et se donner du mouvement pour cela, sous peine de perdre 300 F par tonneau d'ici à l'année prochaine. Pour moi, ces vins valent moins que les 1871. Ils ont un peu plus de couleur, mais moins de corps. Ils ressemblent à ce poitrinaire auquel la coloration des pommettes donne une fausse apparence de santé. Les achats seront un feu de paille ; ils ne se maintiendront pas parce que le commerce et les courtiers ne se font pas illusion sur la valeur de ce vin. Si je suis ici, j'espère vendre. Absent, je ne vendrai pas, et, je perdrai 6 à 8 mille francs sur cette récolte. Quoique le plaisir de vous revoir soit pour moi d'un très grand prix, il me semble que mes devoirs de père de famille m'obligent à y réfléchir. Je ne voudrai en aucune façon vous contrarier, mais il me paraît sage de rester ici, et, de ne pas aller à Brest. Il est donc inutile de différer davantage le baptême de notre

cher bébé. Je ne prévois pas que les éventualités relatives aux vins puissent avoir une solution avant la fin de Mars, et, alors, le commencement des travaux agricoles exigera d'une manière absolue ma présence. En vous priant de retarder le baptême jusqu'en Janvier, nous pensions alors que nos deux récoltes seraient prochainement vendues et livrées. Le message arrêta tout et nous supportons les conséquences de cet arrêt qui est aussi préjudiciable dans nos intérêts que dans nos affections.

Votre mère qui se faisait une fête d'aller vous voir tous, d'embrasser ces deux gros bébés, et, accessoirement de s'arrêter à Ste. Anne, est très contrariée, mais il y a des sacrifices qu'il faut savoir faire. Adieu, mon cher Paul, ...CA.

Château Morin, le 22 Mai 1873,

Mon cher Paul,

Je n'ai pas répondu à ta dernière lettre parce que j'ai très peu de temps à donner à ma correspondance ; je suis presque toujours absent. Cette lettre m'a fait grand plaisir; je t'engage à m'en écrire de temps à autre d'aussi longues, quand tes occupations te le permettent.

La gelée a fait en Médoc de grands ravages mais nous ne sommes pas atteints. Je ne crois pas que cet événement ait grande influence sur les prix de nos vins vieux, tout au plus nous aidera-t-il à les vendre. Les vins fins ne me paraissent pas destinés à avoir de la ... Les vins communs bénéficieront seuls de celle-ci. Pendant la guerre **d'Amérique**, quand le coton vint à nous manquer, on ne vit pas nos paysans acheter des robes de soie. Quoiqu'il arrive, nous ne pouvons pas perdre à cela, et, j'ai lieu d'espérer que vu la santé de la marchandise les affaires auront un peu plus d'entrain.

Je te remercie de l'offre obligeante que tu me fais de m'envoyer de l'argent si cela m'est nécessaire. En ce moment, je n'en ai pas besoin. J'ai en caisse ce qu'il me faut pour marcher un an. De plus, si je vends prochainement mes vins 1872, je paierai les 23 000 F qui sont ma dernière dette hypothécaire. **Je ne devrais plus qu'à ma mère et à toi.** Envoie-moi, S.T.P. la note de notre compte courant afin que je te régularise notre situation.

Tu as sans doute fait mettre en bouteille **la barrique de 1868 que je t'envoyai l'an passé.** **J'en ai aussi une pareille en bouteille. L'ayant goûtée ces jours passés avec un courtier qui est venu, nous l'avons trouvé excellent. Ce vin se développe beaucoup. Je t'engage à ne pas le gaspiller parce que les années de cette valeur sont très rares.**

Isabelle et toi vous parlez très peu dans vos lettres de ton excellente mère. Tu sais combien nous apprécions ses qualités, et, combien nous lui sommes attachés par l'affection et la reconnaissance. Nous désirerions qu'elle occupât plus de place dans notre correspondance. Dis lui bien que malgré notre silence, nous pensons bien souvent à elle, et que nous en parlons à peu près tous les jours.

Paul et François vont bien. Ce dernier affirme qu'il travaille sérieusement. Je le trouve si faible en mathématiques que je doute fort de son succès. Paul est toujours un modèle d'application et de bonne conduite. **Clet et Marcel** vont tous les jours à l'école de St.

Seurin et font quelques progrès, surtout dans l'art de dénicher les oiseaux, et de se déchirer les pantalons. Je souhaite fort que Constant et Joseph ne leur ressemblent pas pour la turbulence. Il me tarde beaucoup de voir ces enfants, de les embrasser à ma fantaisie sur leurs grosses joues. Malgré ce désir, je crois que vous avez raison de ne venir qu'aux approches des vendanges. C'est la meilleure saison, nous prendrons patience jusque là.

Je continuerais ma lettre mais je suis obligé de l'interrompre pour aller à St. Izan. Ne m'oublie pas... Ton bien dévoué père, CA.

Château Morin, le 2 Juillet 1873,

Ma chère Isabelle,

Ta dernière lettre a été enfermée avec tant de soins que nous ne savons plus où elle est, et que je suis obligé de m'en rapporter à ma mémoire pour répondre aux questions qu'elle me pose.

La première est relative au **sevrage** de Joseph. En général, l'été est une mauvaise saison pour sevrer les enfants. Le commencement de l'automne est pire parce que c'est le temps où sévissent, habituellement, les diarrhées. Si donc, tu dois sevrer cet enfant, il vaut mieux que ce soit à présent qu'en Août ou Septembre. Il faut d'ailleurs consulter Mr. Fou, car il pourrait bien se faire qu'il y eût à Brest des conditions épidémiques qui me sont inconnues, et qui commanderaient un ajournement.

La seconde question a trait au cadeau que tu voudrais faire à **l'église** de St. Estèphe. C'est certainement une bonne pensée et je t'y encouragerais si la Fabrique avait besoin de recourir à la pitié des fidèles pour donner au culte de la décence ou de l'éclat. Mais il n'en est pas ainsi. Notre Fabrique a des revenus très supérieurs aux besoins de l'église. En ce moment, elle a en caisse 90 000 F en argent, titres de rente et contrats. Il me parait donc sage de réserver de pareilles offrandes aux églises qu'il faut vraiment assister.

J'ai vu ces jours passés Mme. Déodat qui est florissante de santé. Elle m'a chargé de ses amitiés pour toi.

Mr. Bonier , ainsi que tu l'as appris, est passé Contre-amiral. Il est ici en ce moment. Nous avions fait une visite de félicitations à Mr. et Mme. Bonier (colonel), l'amiral et l'admirale sont venus nous la rendre. Malheureusement, nous étions absents. Quand l'occasion se présentera je ne perdrai pas de vue ces relations, moins pour moi que pour Paul, à qui elles peuvent être utiles un jour. Dans le pays, ils sont très aimés. Madame Charlet quand elle vient porte un mouchoir à l'un, une cravate à l'autre, si bien qu'à Leyssac, ils possèdent l'affection de tout le monde. Mr. Bonier, de son côté, est aussi affable avec nos paysans, qu'il est, paraît-il, raide dans son commandement.

Jusqu'à présent nos vignes ne vont pas trop mal ; si nous n'avons ni grêle ni Oïdium, nous aurons une récolte de quantité moyenne selon toute apparence.

Il t'a semblé à la lecture de ma lettre que j'étais moins préoccupé, d'où, tu en as conclu que l'état de la caisse doit meilleur. Sur ce rapport, tu ne t'es pas trompée. Grâce à nos continuelles économies, nous avançons peu à peu vers notre libération. Je ne veux pas te fatiguer par d'inutiles détails dont le résumé est d'ailleurs celui-ci : Si la récolte prochaine se vend 30 000 F, la dette sera éteinte. Tout ce qui sera en sus de 30 000 F sera net. Or, vu la rareté des vins et leur prix élevé, il faudrait être frappé par un fléau pour ne pas atteindre ce prix. J'espère que Dieu me l'épargnera ; néanmoins, que sa volonté soit faite. S'il faut économiser un ou deux ans de plus, et travailler comme un nègre, je suis prêt. Je le remercie avec effusion de ce qu'il m'a déjà donné, et, je trouve qu'il m'a traité avec une extrême bonté.

François travaille beaucoup ; il est très maigre. Il me tarde que l'année scolaire soit finie ; j'ai peur que cet enfant tombe malade. Bien que je tienne à son succès, je me préoccupe davantage de sa santé. Paul est très bien portant et appliqué. **Marcel** maigrissait et pâtissait depuis quelque temps ; il vient d'avoir un éruption de boutons sur la figure et le corps, qui, je l'espère, vont les épurer. Clet est très maigre, ne mange rien, se meut toujours, et ne cesse de parler.

Il me tarde beaucoup de vous avoir tous...CA.

Château Morin, le 1 Août 1873,

Ma chère Isabelle,

Ta mère a reçu ta lettre du 22 Juillet. Je m'étais chargé d'y répondre ; si je ne l'ai pas fait, c'est que je ne savais dans quel sens t'écrire : aujourd'hui, je suis dans le même embarras. Il y a, en ce moment, ici, pas mal de diarrhées qui sévissent sur de jeunes enfants qu'on vient de sevrer. Ces conditions me paraissent défavorables pour Joseph, mais ce qui est plus grave, ce sont deux cas de croup mortels qui ont éclaté à Vertheuil et Lissac. Je ne sache pas qu'il y ait eu des cas semblables dans notre commune, mais Vertheuil et Lissac sont limitrophes et très rapprochés. Je désire donc laisser passer deux ou trois jours, et observer ce qui aura lieu. Je ne serai tranquille que lorsque j'aurai acquis la certitude que ce sont des cas isolés, et, ne marquant pas le début d'une épidémie.

L'indisposition de Constant me paraît singulière à cause de son intermittence, et, de la lenteur de ses retours. Elle tient évidemment à quelque embarras des voies digestives ; dans ce cas, une bonne hygiène serait préférable à l'emploi de remèdes. Surveille attentivement son régime, et, vois si rien dans les aliments n'explique les vomissements ou la diarrhée.

Depuis huit jours, François est ici : il a du quitter le lycée avant la fin de l'année scolaire. Il était malade, ne mangeait plus, ne dormait plus, et, nous est arrivé dans un état de maigreur extrême. Son **baccalauréat** le préoccupait outre mesure. Il est inscrit pour passer son examen le 21 Août. Quand il a compris que je fais bon marché du résultat de cet examen, quel qu'il doive être, il est devenu plus tranquille d'esprit. En huit jours, cette tranquillité, dix heures de sommeil et le régime de la maison, l'ont déjà changé, et, je crois que, quand vous viendrez, vous le trouverez bien. Néanmoins, il traverse une crise pendant laquelle son organisation se noue, se fait définitivement. Il faut que cette crise se passe dans de bonnes conditions. J'ai le projet de le garder un an près de moi à manger, boire, dormir, ne rien faire, menant la vie de paysan en sabots et veste de bure. Après cela, je crois qu'il aura fait provision de santé pour le reste de ses jours.

Paul est au lycée et va très bien ; **Marcel** et Clet sont aussi bien portants ainsi que ta mère.

Ne prends une décision définitive pour ton voyage qu'après avoir pris mon avis. Je m'informerai avec soin auprès de mes confrères de l'état sanitaire de notre pays.

Il nous tarde infiniment de vous avoir au milieu de nous. En attendant, nous vous embrassons mille fois.. Nos meilleures amitiés à Madame Breton, Ton dévoué père, CA.
(de François :)

Je veux ajouter deux mots à la lettre de Papa, tout ce qu'il te dit sur mon compte est très vrai, mais il ne faut pas que tu me croies malade, car, l'appétit est solide.

Je me présente avec un minimum de chances d'être reçu, cela m'est égal puisque je dois vivre en paysan à la maison. Tu me trouveras bien changé quand tu me verras. Paul, **Marcel** et Clet vont bien, Maman est très bien. Nous désirons tous vous voir, et, le jour de votre arrivée sera le bienvenu, mais, crois ce que te dit Papa, car, il fait ici des chaleurs épouvantables et le charpentier me disait hier qu'une petite fille de 3 ans qui s'amusait Dimanche dernier devant sa porte est morte du croup Mercredi à Vertheuil.

Un mot affectueux à Paul, dis à Paul qu'il me tarde bien qu'il soit ici parce que je passerai de bons moments avec lui, et que je l'embrasserai avec bien du plaisir sur les deux joues.

Je termine, chère Isabelle, à bientôt j'espère, Papa te préviendra pour te dire quand tu pourras venir sans crainte. Je t'embrasse de tout coeur ainsi que mon frère et que Madame Breton que je voudrais bien revoir, FA.

Dimanche 21 Septembre 1873, 11 h. du matin,

Mon cher Paul, Je t'ai envoyé tout à l'heure une dépêche. Les enfants vont très bien et ont parfaitement dormi : Ils n'ont pas l'air de s'apercevoir de **vos absence**.

Aie l'obligeance d'aller (à Bordeaux) rue Ste. Catherine à gauche en descendant, quelque part au dessus du magasin universel, à côté d'un courtier, chez un épicier nommé, je crois, Bloncat, et de me porter 12 tablettes de soupe pareille à celle dont je t'envoie l'enveloppe. Je pars pour Pauillac à la recherche de vendangeurs. Je vous embrasse, CA.

Bordeaux, le 27 Octobre 1873, 11 h. du matin,

Mon cher Paul, Nous venons d'expédier franco par grande vitesse, à ta mère, une dinde et 2 livres et 1/2 de truffes noires. Le mannequin doit arriver à Brest demain par le train de 5 h. 30. Ceci est expressément convenu avec la Compagnie d'Orléans. Assure-toi de cette arrivée. Le dépôt a été fait à 10 h.20 du matin. Il a été stipulé que le départ aurait lieu à 6 h. 30 du soir aujourd'hui, 27.

Nous envoyons la dinde et les truffes séparément, parce que nous n'avons pas voulu envoyer une dinde toute truffée sans savoir la date, et, ce qu'on avait mis dedans.

Nous vous embrassons tous, CA.

Château Morin, le 30 Décembre 1873,

Mon cher Paul,

Ces lignes sont à l'adresse d'Isabelle et toi, de vos deux enfants et de **François**.

Je vous souhaite une bonne année. Ce mot prononcé par un père et une mère, car, c'est au nom de nous deux que je parle, contient bien des choses. Il faudrait plusieurs pages pour les énumérer, et, je n'ai pas le temps de le faire. Nous nous contentons en ce moment de vous embrasser tous tendrement. Ton dévoué père, CA.

P. S As-tu reçu le service de table ? Ta mère a-t-elle reçu la dinde et les truffes ? Roturier vous a-t-il remis, il y a quelque temps un panier de pommes ?

Je voulais acheter à Bordeaux des jouets pour les enfants mais l'expédition m'en a paru incommoder. Je te prie d'affecter 20 F à cet objet, de les rendre heureux, et de me débiter de cette somme. Cela me dispensera d'aller courir à la poste de St. Estèphe et de supporter les bordées de Mme. Hubert.

Je décachète ma lettre, et j'arrache la page blanche pour pouvoir placer dans la même enveloppe deux lettres de **Marcel** qui m'arrivent à l'instant de St. Seurin. Elles sont de la fabrication de l'institution ou copiées sur un livre de compliments. Il y en aurait ce soir, une troisième pour François, mais il pourra aisément en supposer le contenu. Je ne fatiguerai pas la poste demain pour les lui expédier, et je retiendrai aussi les deux ou trois exemplaires de Clet. Mais malheur à nous s'il le savait, car il aura sué sang et eau pour le faire. Dans la prochaine lettre, remerciez le donc et félicitez le de ses progrès dans l'art d'écrire.

[sommaire](#) [retour](#)

Château Morin, le 21 Février 1874,

Ma chère Isabelle,

Nous sommes très préoccupés de ne pas recevoir de nouvelles daucun de vous. J'ai écrit à Paul et, il ne m'a pas répondu. Tu sais pourtant ce que dit l'Evangile : "Là où est votre trésor, là est aussi votre cœur." Or vous êtes une partie importante de notre trésor. Notre cœur, notre pensée, nos affections, nos souvenirs sont à toute heure de la journée près de vous. Votre silence nous est pénible. Nous fabriquons toute sorte d'idées moins gaies les unes que les autres. Ajoute à cela qu'en ce qui me concerne, je suis tout disposé à broyer du noir, parce que, depuis votre départ, je n'ai presque pas cessé d'être tourmenté par des **maux de dents**, des fluxions, des névralgies et des migraines. Aujourd'hui, j'ai encore une fluxion et ta mère aussi. Nous voilà donc tous les deux, près du feu, comme des ermites tristes. Vos lettres nous feraient beaucoup de bien si elles étaient moins rares. Secouez donc votre paresse et nous vous en serons reconnaissants.

Je ne t'écris pas plus longuement parce que les élancements que je ressens dans la mâchoire, me rendent ce travail pénible, et que j'ai de la peine à aligner mes mots, mais je te promets une vraie gazette dès que je serai mieux.

Embrasse pour nous Madame Breton, les bébés, Paul et François, et crois-moi,
Ton affectionné père qui t'embrasse aussi tendrement, CA.

Brest, début 1874 (non daté),

Lettre de François à sa mère.

Ma chère mère,

Hier, je n'avais que quelques minutes, aujourd'hui, je puis disposer de quelques instants : je m'empresse d'en profiter pour t'écrire. J'ai reçu ta lettre. Le couvert a été retrouvé, ne t'en préoccupe donc pas. Les poires sont arrivées en même temps que nous et ont été trouvées fort bonnes.

Madame Breton désirerait des pommes grises ; je t'en prie, ma chère mère, envoies-en une caisse. De plus, je voudrais du résiné pour Madame Breton ; elle l'aime beaucoup et ne

peut pas s'en procurer. Tu devrais donc en acheter quelques pots à Suzanne, et aux voisins, mais je veux que tu le prennes chez des gens qui le font, afin que ce soit du vrai résiné. Si tu peux le glisser dans le panier aux pommes, ce sera bien. Mets-en au moins cinq pots. Tu ne peux pas me refuser cela. C'est si peu de chose, et, je suis si discret dans les demandes que j'ai pu te faire, que tu n'oserais pas me le refuser.

Au trousseau que j'avais en partant, sont venus se joindre des effets beaux et pas trop chers : Costume noir complet, 135 F, 7 chemises à 9 F, et des cols pour 7,50 F, chaussures, 22 F, Mouchoirs, 1/2 douzaine, 7,50 F. J'ai fait arranger mon pantalon, cela m'a coûté 4 F. Bientôt, je vais être obligé d'acheter un chapeau. Quand je reviendrai, j'aurai un trousseau complet. J'oubliai de te dire que j'ai aussi acheté un gilet de laine doublé de parements de soie, 24 F. Tout cela, c'est beaucoup d'argent, je le sais, je sais aussi que je ne dois pas en trop dépenser de mon côté, aussi, je me range le plus possible, et j'inscris toutes mes dépenses particulières sur un carnet que je porterai à la maison à mon retour.

Je dépense peu, cependant il faut que je dépense, car, je ne puis fréquenter une société comme celle dans laquelle je suis admis tous les jours, sans pouvoir me faire honneur. Je vois, et je suis en contact avec les jeunes gens les plus huppés et des meilleures familles de Brest ; je dois donc, et pour eux, et pour moi, faire comme eux. En effet, je refuse souvent des parties de plaisir, mais je ne puis refuser toujours. J'accepte donc quelques fois, et, alors, c'est chacun à son tour de payer. On ne peut pas exiger de moi, à mon âge, que je sois plus rangé que je ne suis, et, l'on doit souvent permettre des petites folies de jeunesse pour en éviter de trop grandes. Paul qui sort de sa vie de jeune homme depuis quelques années à peine, me guide par la main pour ainsi dire, et me montre ce que je dois faire, et ce que je puis faire. Son expérience, qu'il cherche à m'inculquer chaque jour, me servira, je l'espère, même après que j'aurai quitté Brest. Paul est pour moi et est à moi, ce que moi, plus tard, si je vis, serai à Clet devenu à son tour jeune homme, tandis que je serai à l'âge mûr. Tous les plaisirs que je puis me procurer ne me sont point marchandés par Paul, mais son oeil vigilant m'accompagne partout ; non pas que j'entende dire par ce "partout", qu'il me suit, non, Paul est incapable de cela ; il me donne le conseil, puis il me demande si j'en ai profité, et moi, confiant en lui, je n'hésite plus, maintenant que j'ai appris à le connaître, à lui tout avouer, et à lui tout dire. Ainsi Paul sait tout ce que je fais, c'est moi-même qui le lui dis, et c'est alors que son expérience m'est utile.

Tout ce que je viens de te dire, c'est ce que disent tous les jeunes gens à dix-neuf ans : on entre dans la vie, on commence à connaître le monde, heureux ceux qui, comme moi, ont un mentor expérimenté pour les guider.

Ma santé va de mieux en mieux. Un de ces jours, je vous enverrai ma photographie et vous pourrez alors vous assurer que je n'ai point maigri.

Adieu, chère mère, je t'embrasse de tout mon coeur et mille fois. Les enfants vont bien, Mme. Breton, Paul et Isabelle aussi. Embrasse papa mille fois pour moi, ton fils tout dévoué, embrasse aussi **Marcel** et Clet.

François Alibert.

Bonjour à tous ceux qui pourront te demander de mes nouvelles.

Château Morin, le 11 Mai 1874,

Mon cher Paul,

Je viens de recevoir avec ta lettre les cinq cent francs qui étaient contenus sous le même pli. Je te remercie de cet envoi, et je porte cette somme au crédit de ton compte. Si je ne

vends pas mes vins, j'aurai recours à ton obligeance, jusqu'après les vendanges. A mon sens les prix ne peuvent plus baisser ; par une vente inopportunne, je ne voudrais pas diminuer le profit de mes deux récoltes. **La gelée a frappé dans une mesure plus restreinte que l'an passé, mais cependant très sensible, toute la Gironde. Nous avons été suivant l'habitude, épargné par le fléau.** La température très basse d'Avril et Mai a retardé et rendu très languissante toute la végétation de la vigne. Elle se défend mal contre le froid et les insectes qui sont très nombreux. Je crois que la récolte prochaine ne sera pas abondante. La floraison sera retardée d'un mois, et, il faudrait que l'été fût singulièrement favorable pour réparer le temps perdu.

Nous faisons de sincères voeux pour que la **grossesse** d'Isabelle se termine heureusement, et, nous espérons que Dieu vous donnera ce que vous désirez. Naturellement vous allez prendre une nourrice. C'est là un assez grand embarras pour vous. Si vous vouliez, j'en chercherai une dans notre voisinage et nous ferions éléver cet enfant sous nos yeux. J'en ai une en vue à St. Estèphe qui serait excellente : elle est mère de famille et ne consentirait pas à quitter sa maison, mais l'enfant serait mis chez elle et nous le verrions à peu-près tous les jours. Réfléchissez sur cette idée et écris-moi un mot à ce sujet sans trop tarder. L'enfant de cette nourrice a 7 mois. Dès que tu m'auras écrit, je verrai ce qu'elle voudrait gagner et je saurai si cette jeune femme consentirait à aller à Brest chercher son nourrisson.

Ce que tu me dis de François, me fait grand plaisir. Garde-le tant que tu voudras. Il ne peut que gagner à être auprès de vous, ici, il ne saurait que faire.

Je n'écris pas plus longtemps pour ne pas manquer le courrier.

Adieu, mon cher Paul, nous vous embrassons tous affectueusement,
Ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 1 Juin 1874,

Ma chère Isabelle,

Ta lettre est un événement ; l'enfant prodigue nous revient ; nous allons tuer le veau gras. Tu ne saurais croire à quelle torture ton silence avait mis notre esprit. Nous ne savions que penser ; l'indifférence répondait si peu à nos propres sentiments que nous ne pensions pas qu'elle fût la cause de ta mutité et aussi celle de Paul qui m'a écrit très peu et qui devrait le faire davantage parce que personne ne l'aime plus que moi. Depuis votre départ, le temps nous a paru bien long. Ta mère et moi avons passé un mauvais hiver, mais nous voilà bien.

Le projet que vous avez de faire François parrain du bébé prochain nous fait grand plaisir. Je ne doute pas que de son côté, il n'accepte avec reconnaissance, cette marque de votre affection. Indique lui quels sont les devoirs qu'il a à remplir. Prie Paul de lui faire toutes les avances nécessaires et de les porter au débit de mon compte. Nous tenons à ce que François remplisse honorablement son rôle de parrain.

Je t'ai parlé d'une nourrice qui est à St. Estèphe . Je reviens là-dessus. Cette combinaison me paraît bonne. Penses-y. L'enfant de cette nourrice a 7 mois. Si pour simplifier un peu les choses, il te fallait faire le sacrifice de voir moins souvent ton enfant, je t'engagerais à le faire. Tu pourrais venir avec Paul le voir pendant l'année, et ce serait bien agréable pour nous. Sois bien convaincue qu'en votre absence, nous ne perdrions pas cet enfant de vue, et ne le laisserions pas souffrir. Quoiqu'il arrive, nous comptons bien que vous viendrez

passer les vendanges avec nous. Il nous tarde infiniment de vous revoir et de vous embrasser tous.

Paul a du te dire que depuis votre départ nous n'avons pas vendu une barrique de vin ; j'en suis même pour mes frais d'envoi d'échantillons. Nous tisons la ficelle. Paul est venu très obligeamment à mon aide. Dis-lui que je le remercie beaucoup. La vigne ne se présente pas trop mal, jusqu'à présent, mais elle est attaquée par des légions de Chenilles microscopiques qui compromettent sérieusement l'avenir de la prochaine récolte. C'est d'autant plus fâcheux que le mal est très circonscrit à St. Estèphe, et, que nous sommes, ce me semble, des plus atteints.

Marcel est à Blaye. Il travaille beaucoup pour réparer le temps perdu. J'ai écrit hier à l'Archevêque pour obtenir, par dispense d'âge, l'autorisation de lui faire faire sa 1^o Communion à la fin de Juin. Je ne sais si ma demande sera accueillie.

En Juillet prochain ta mère sera **marraine de la cloche** de Naujac. C'est le jeune Comte de Verthamon qui est parrain.

Sais-tu que Mme. Déodat est comme toi ? Elle est d'ailleurs grasse, fraîche, gaie et florissante de santé ! Si tu avais envie de lui écrire, n'oublie pas qu'elle habite le chalet d'Hauterive, commune de St. Germain d'Esteuil par Lesparre.

Marguerite Delon a un petit garçon depuis 18 jours.

Adieu, ma chère Isabelle, ta mère et moi t'embrassons bien tendrement,

Ton dévoué père, CA.

P. S. Je ne te charge pas de nos amitiés pour Madame Breton parce que je sais que cette lettre ira te trouver à la campagne. Si les enfants sont près de toi, embrasse les bien pour nous.

Château Morin, le 13 Juin 1874, (midi)

Mon cher Paul, Je viens de recevoir les mille francs que tu m'as envoyé par lettre à valeur déclarée. Je te remercie de cet envoi et te prie de m'en débiter.

Cette lettre a été présentée ici Mercredi 10 Juin mais nous étions absents, et ne sommes rentrés qu'hier Vendredi à 7 heures du soir. C'est le motif pour lequel cette lettre ne nous a été remise qu'aujourd'hui.

Nous vous embrassons tous, Ton dévoué père, CA.

(Yann, né le 31/8, est mort le 29/9)

St. Estèphe, le 26 Septembre 1874, (midi)

Mon cher Paul, Je viens de recevoir ta lettre(à Fon?) et les trois titres de rente, à l'instant. Je partais pour St. Estèphe. C'est de là que je t'accuse réception pour que tu ne sois pas préoccupé. Nous vendangeons toujours. Nous finirons Mardi seulement. Le temps a été, et est magnifique. La qualité a beaucoup gagné. Les vins de cette année, au lieu d'être bons, pourraient bien être excellents. Inutile de rien m'envoyer désormais. Les titres me suffiront. Merci bien de ta bonté. Je ne t'écrirai qu'après les vendanges.

Je vous embrasse tous, ton dévoué père,
CA.

Château Morin, le 30 Décembre 1874,

Mon cher Paul,

Je suis débordé par mes occupations extérieures, néanmoins, dans l'entracte d'une heure que je passe ici, je t'écris quelques mots pour te souhaiter une bonne année ainsi qu'à Isabelle et aux enfants. Tu voudras bien compter à chacun de ceux-ci dix francs pour leurs étrennes. Les vôtres ne sont pas prêtes mais vous ne les perdrez pas.

Je te remercie beaucoup des démarches que tu as faites pour l'achat d'une jument. La recherche de l'autre, s'ajoutant aux courses qu'a nécessitées la première, t'oblige à des déplacements désagréables et onéreux. J'inscris tout cela au chapitre de ma reconnaissance déjà très chargé. Mon affection seule peut te remercier de tout ce que tu fais de bienveillant et de dévoué pour moi. Elle ne manque pas de s'acquitter de ce devoir. Cela m'est doux.

Je vous vis partir avec regret, mais quelques jours après, j'étais satisfait de ne pas avoir les enfants ici. La rougeole qui régnait à votre départ, se généralisa, et prit des caractères graves. Dans St. Corbian, j'ai failli perdre deux enfants chez lesquels, la rougeole était compliquée de fluxions de poitrine. Il y a aussi des angines et des dysenteries inquiétantes. La présence de nos **deux** enfants dans ce milieu m'eût alarmé.

Je me suis occupé de ton tonneau de 1872. Celui que Prat t'avait proposé était vendu le lendemain. Le propriétaire me dit d'ailleurs qu'il avait cinq tonneaux, et qu'il n'aurait pas consenti à en détacher un. Il reste encore très peu de cette récolte chez les paysans. Ce sont les chais inférieurs, délaissés pour cette cause. J'ai goûté des échantillons qui ne sont pas bons. On ne veut d'ailleurs rien vendre à moins de 500 F. Je suivrai tes ordres au sujet de cette affaire. Si tu crois ne pouvoir mieux faire, je te céderai ce que tu voudras de mes vins, et, nous le réglerons au cours de ma vente, ultérieurement.

Je n'envoie rien à François, donne lui ce qui lui est nécessaire.

Monsieur Kerros aîné, que j'avais remercié de sa bienveillance pour François, m'a écrit une bonne et affectueuse lettre. Je lui en suis très reconnaissant.

Pierre, notre valet, a été appelé hier sous les drapeaux. Ce sera donc Raymond qui prendra les juments que tu vas m'envoyer. Elles serviront aux labours, et, dans les solennités, à la voiture.

La petite jument est pleine, ce qui me dérange beaucoup. J'ai de nouveau écrit à Hourtin pour qu'on capture le fugitif qui depuis six mois, vit en vagabondage.

Mes douleurs s'amodindrissent de jour en jour ; ma santé générale est bonne. Je suis plein d'activité ; je travaille avec goût et ardeur, du matin au soir. Je remercie Dieu de ce changement.

Marcel arrive à l'instant, il est bien portant.

Adieu, mon cher Paul, je vous embrasse tous de tout mon coeur, ton bien dévoué père,
CA.

[sommaire](#) [retour](#)

Château Morin, le 8 Avril 1875,

Mon cher Paul,

Je réponds à ta bonne lettre du 27 Mars. J'aurais voulu le faire plus tôt, mais je n'ai pas eu le temps. Nous avons reçu le service de cristal. Il est très joli. Nous te remercions

beaucoup de cet envoi. Il est soigneusement emmagasiné, et, attendras là votre arrivée pour être inauguré.

J'ai reçu aussi les 25 demi-bouteilles de vin que tu as eu l'obligeance de m'envoyer. Pendant le séjour des enfants nous en avons bu deux. Les autres sont mises en réserve pour les grandes occasions. Merci aussi de cet envoi. Le caban et les colliers de paille me sont aussi parvenus. J'essaierai ces derniers l'été prochain. Quand tu voudras, j'enverrai à Mr. Coué les deux barriques 1872 dont tu me parles, à 200 F l'une. Elles sont estampées, mais s'il te paraît y avoir quelque inconvénient à cela, je pourrai mettre ce vin dans des barriques non estampées. En ce qui me concerne je ne vois que des avantages à laisser mon nom sur les barriques, parce que ce vin est de bonne qualité. Il est peu corsé mais très bouqueté.

J'ai porté au crédit de ton compte 1 433,10 F, montant du **prix des deux juments**. Ces bêtes travaillent tous les jours, elles sont très bonnes : ici, elles m'auraient coûté beaucoup plus cher. Je te remercie de nouveau de tous les tracas que ces achats t'ont occasionnés.

Je t'envoie dans le même pli que cette lettre **trois billets sur Bordeaux** au 2 Février 1876 de 10 000 F chacun. Crédite mon compte de cet envoi. Ces billets sont endossés en blanc par moi. En voici le motif : Si tu les gardes en portefeuille, il peut se faire qu'à l'échéance, tu me les retournes pour en faire le recouvrement. Si au contraire, tu les cède à Mr. Lemonnier, veille à ce que celui-ci ne te prenne pas une commission exagérée. Ici, j'en ai déjà négocié deux, l'un chez Soula qui m'a pris 12 F de commission pour 10 000 F à un an, l'autre des mêmes sommes et à la même échéance chez Lapierre qui ne m'a retenu que l'intérêt à 5% sans commission.¹¹¹

D'ici au mois de Février 1876, il peut se faire que je vende mes vins de 1872 et 1873, que j'aille à Brest, que je te solde mon compte en argent et que je reprenne mon billet. En laissant l'endos en blanc, tu auras la facilité de m'en faire la rétrocession sans qu'il y en ait trace, ou de remplir l'endos quand tu voudras.

Les affaires en vin sont nulles. Le temps n'est pas beau. Il a grêlé hier beaucoup, mais les bourgeons de la vigne grossissent à peine, et, nous ne pensons pas qu'ils aient souffert.

Paul est rentré hier au lycée, **Marcel** à Blaye et Clet chez les Frères de Lesparre pour y faire l'apprentissage de l'internat. **Paul a été refusé à son baccalauréat**. Il a composé sur une dictée latine mal entendue, fautive, pleine de non-sens. Pour la collationner, 27 candidats n'avaient qu'un seul exemplaire. Paul ne put jamais s'approcher de ce précieux manuscrit. Il composa sur son texte qui était absurde, et ne dit naturellement que des bêtises. Je me suis plaint de cela. L'examinateur a, très honorablement pour lui, reconnu que ma plainte était fondée, et m'a témoigné le regret de ne pouvoir réparer le dommage involontaire qu'il nous a causé.

Nous voici, donc ,seuls et tristes. Notre pensée se porte tous les jours vers vous. Nous aurions un plaisir infini à vous revoir. Notre désir se réalisera-t-il avant la fin de l'année ? Je ne le sais, mais s'il ne se réalise pas, notre sacrifice sera énorme. Les circonstances me l'imposent. J'ai des charges considérables et mon plan est de ne rien accorder au plaisir avant d'avoir payé mes dettes. François me talonne. Le jour où il faudra l'établir, je veux être prêt.

Notre santé se ressent de la longueur de l'hiver, des variations de température, mais elles se maintiennent passables. Depuis 46 jours, j'ai une **névralgie** intermittente que je tiens bridée par de la quinine, mais qui ne veut pas me quitter.

¹¹¹ L'idée de créer une banque germe-t-elle ?- Paul et **Marcel** épouseront les petites filles de Lapierre.

Adieu, mon cher Paul, nous vous embrassons tous de tout notre coeur, ton dévoué père,
CA.

Château Morin, le 18 Juin 1875,

Ma chère Isabelle,

Je te remercie de ta bonne invitation. Malgré tout le plaisir que j'aurais à vous revoir et tout le désir que j'en ai, il me faut rester ici. Mes charges sont considérables, et, je ne peux pas les augmenter en ce moment. Je sais bien que si je voulais dépenser 2 000 F en voyage, la gendarmerie n'y mettrait pas obstacle, mais cela ne serait pas raisonnable. Crois bien qu'en agissant ainsi, je fais un bon père. J'ai encore en chai les vins de 1872 et 1873. [La récolte de 1874 a payé les frais de culture de trois années](#), d'où les conséquences que depuis 1871 il a fallu prendre pour vivre des revenus ailleurs que dans la propriété. Or ces ressources, je ne les ai pas puisées dans les réserves de mon coffre-fort. Tu sais qu'à défaut d'autre emploi, celui-ci contient des figues et des prunes. Ma profession pour une part, St. Aillan pour une autre ont fait marcher le ménage. Nous avons vécu avec la plus grande économie et n'avons pas augmenté le chiffre de notre dette. Nous voici, je crois, à la veille de notre libération. A moins d'un sinistre imprévu, [la récolte en chai et la récolte de 1875 paieront tout. Or, cette récolte de 1875 ne vient pas sans y veiller](#) ; il faut que je sois encore ici pour ce motif. Je crois que ta mère veut aller passer quelques jours à Soulac. Dans l'état de nos finances, c'est la seule excursion qu'elle puisse se permettre. Sans quitter la maison, j'irai de temps en temps, passer quelques heures avec elle.

Voilà ma confession. Tu ne saurais invoquer les mêmes motifs. Viens donc pour assister à la 1^o **Communion de Marcel** qui aura lieu le 8 Juillet. Arrive vers le 2 afin que nous puissions installer ici Constant et Joseph. Ta mère et moi irons au devant de toi où tu voudras afin de te rendre l'itinéraire plus facile, à moins que Paul ne veuille t'accompagner jusqu'ici, ce qui serait bien plus agréable pour nous. Après nous avoir accordé tout le temps qu'il pourrait nous donner, il repartirait pour Brest, et toi tu resterais avec les enfants, jusqu'après les vendanges. A cette époque, Paul reviendrait passer les vendanges avec nous. La **campagne n'est agréable** pour les grandes personnes et n'est salutaire pour les enfants que pendant l'été. Quand il faut ou rester dedans, ou se mettre dans la boue jusqu'au genou, adieu plaisir. Tu n'as pas besoin d'amener une bonne, tu en trouveras une ici. L'expérience m'a appris que tu sais prendre de rapides décisions, et, je crois bien que les 10 à 12 jours que je laisse à ta réflexion, te suffiront pour prendre celle-ci.

Songez bien, Paul et toi, que, n'étaient les motifs que j'invoque plus haut, à ne consulter que notre affection, nous passerions la moitié de l'année près de vous. Votre éloignement est pour nous la cause d'une grande privation, acceptée pour ton bien, mais que nous sentons vivement. Nous restons à notre poste, comme le Président de la République, le Ministre de l'Agriculture, le Ministre des Finance restent aux leurs, non pour notre satisfaction, mais pour une bonne gestion des affaires de la Communauté. Il faut donc que les membres de la communauté qui le peuvent viennent nous y trouver. Si François

entendait ce paternel et chaleureux appel, il serait capable de déserter. Je lui tiens un autre langage, mais il me tarde bien de le revoir.

Voici l'heure où vient le facteur. Je termine ma lettre pour qu'il l'emporte aujourd'hui. Embrasse pour moi, Madame Breton, Paul et les enfants, et crois-moi ton dévoué père.
CA.

Château Morin, le 30 Juin 1875,

Ma chère Isabelle,

Tu n'as pas répondu à ma dernière lettre. Ce silence ma paraît de bon augure et me laisse quelque espoir sur l'accueil que Paul et toi feront à ma demande. J'ai donc la pensée que vous nous annoncerez votre arrivée prochaine.

Ta mère vient de partir pour Blaye où **Marcel** entre demain en retraite. Malgré la multiplicité de mes occupations, elle m'a instamment prié de t'écrire quelques lignes pour t'annoncer que Madame Déodat de Verthamon a perdu avant-hier, l'un de ses enfants. Il était le 3^e par le rang d'âge, s'appelait Alfred et était âgé de 3 ans environ. Il a succombé à une péritonite. C'est moi qui l'ai soigné. Mes efforts ont été sans succès. Je crois que tu feras bien de t'associer par une affectueuse lettre au malheur qui frappe Mr. et Mme. Déodat. Ils sont toujours rempli d'attention à ton sujet, et à celui de Paul et de vos enfants. Depuis une dizaine de jours, j'ai parcouru en moyenne **80 kilomètres**. Aujourd'hui, j'en serai quitte pour 64. C'est te dire que je n'ai guère le temps d'écrire. Thérazie Delord, soeur d'Emile (Madame Charles Rous-Durand) ma cousine marie sa fille Louise avec **Mr. July**, jeune ingénieur qui dirige le Forges de St. Antoine dans l'Ariège. Vous allez être invités à la noce. Il paraît que Louise se marie très bien.

J'aurais assurément bien d'autres choses à te dire, mais il faut que j'aille à St. Seurin et de là à Pauillac pour y attendre ta mère qui rentre par le bateau du soir. Ducas a cessé son service de voiture correspondante au bateau.

Paul Breton ne m'a écrit plus. Prie-le de répondre à ma dernière lettre. Demande lui s'il a deux ou trois barriques de vin à très bon compte. J'en aurai besoin pour les vendanges.

Adieu, ma chère Isabelle, je vous embrasse tous bien affectueusement,
Ton père qui t'aime beaucoup, CA.

Château Morin, 10 Juillet 1875, 1h. de l'après-midi,

Ma chère Isabelle,

Madame Breton et Mr. Barthélémy sont ici depuis hier à 3 heures. Mme. Alix et Mme. du Coatpont ont absolument refusé de les accompagner. Nous en avons été très privés. Malgré mes instances, Madame Breton et Mr. Barthélémy vont partir tout à l'heure par le train de 4 heures. Ils sont très bien l'un et l'autre, nous avons grand regret de ce départ si précipité et de cette visite si courte. Madame Breton a reçu ta lettre, elle lui a fait grand plaisir. Elle était inquiète de votre santé et de celle des enfants. Une dépêche t'informera de leur départ de Bordeaux. Donne aux fils de Mr. Barthélémy des nouvelles de leur père, sans m'oublier auprès d'eux.

Adieu, je vous embrasse tous. Ton dévoué père, CA.

La montre est arrivée ; **Marcel** te remerciera de ta générosité. Elle me crée, je trouve, d'onéreux devoirs pour mon cher filleul, mais je les remplirai avec plaisir.

[sommaire](#) [retour](#)

Château Morin, 11 Août 1875,

Ma chère Isabelle,

Paul est parti hier soir par l'**Armorique**. Je ne suis pas fâché qu'il fasse cette expérience de la mer ; j'ai toujours regretté de ne pas avoir voyagé de cette manière. Nous l'avons envoyé un peu à la hâte parce que le temps pressait. Si quelque chose lui manque vous le lui achèterez en vous souvenant qu'il est inutile de faire de grandes dépenses parce qu'il partira pour son régiment le 5 Novembre prochain. En le voyant s'embarquer par un temps si beau et si engageant, ta mère et moi, avions bien envie de le suivre, mais nous sommes rivés ici. Nous ne pouvons même aller à Castelnaudary assister à la messe de notre cousine Louise Rous-Durand, ce qui nous aurait fait grand plaisir. Paul te dira combien je suis occupé et le peu de temps que j'ai pour écrire, aussi ne m'en veuillez pas si je ne le fais pas plus souvent.

Notre récolte est belle. Je crois que nous aurons au moins les quantités de l'an dernier. Il serait aussi bien surprenant que la qualité nous manquât, car la maturité aura certainement lieu vers le 10 ou 12 Septembre. Je tiens beaucoup à ce que Paul soit de retour à cette époque pour m'aider parce que je ne peux suffire à tout. Viens aussi avec Paul Breton et vos enfants. Si par hasard, vous ne pouvez vous absenter à la fois, dis à Paul Breton de venir passer les vendanges avec nous. Après les écoupages ta mère et moi irons te voir. Je fais faire une **cuve** de 11 tonneaux qui exige le remaniement du cuvier, il est probable que nous la remplirons;

D'après ce que m'a dit Madame Breton de la maladie de Constant, il est probable qu'il a sur la tête des plaques de ce que nous appelons Herpès tonsurant. Demande à Mr. Foll. Cette affection est très tenace et contagieuse. Il est donc probable que Joseph l'aura. Pour la guérir on emploie plusieurs remèdes. Fais d'abord essai de celui-ci : le matin laver la tête et surtout les plaques tonsurées avec de l'eau de savon commun tiède et très savonneuse. Il faut laver rudement sur les plaques, essuyer ensuite et frictionner pendant cinq minutes avec la pommade dont la formule est ci-incluse. Le soir avant d'aller au lit, même traitement.

Nous voulions, ou du moins ta mère voulait aller passer quelques jours à Soulac avec **Marcel**, mais elle n'a pas trouvé de logement, et, elle restera ici.

Paul a l'habitude d'écrire tous les ans à sa marraine à l'occasion de sa fête. Dis lui de n'y pas manquer cette année. Léontine et Bert l'aiment beaucoup, ils ont été très bons pour lui et ils méritent bien cette attention. L'arrivée de cette lettre à Soulac, sera un événement. Paul devra l'adresser à Madame Vve. Seguin¹¹², Châlet Tissandier, à Soulac. Pour remettre à Mme. Léontine Bert.

112 Serait-ce la mère d'Alida Liquard ? - Marie Bert épousa Nicolas Liquard né en 1802.

Adieu, ma chère Isabelle, je t'écrirais plus longuement, mais je n'en ai absolument pas le temps.

Nous vous embrassons tous mille fois, ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 5 Septembre 1875,

Mon cher Paul,

Mon silence prolongé doit vous surprendre tous. Croyez bien que ce n'est pas le désir de vous écrire qui m'a manqué, mais la possibilité de le faire... J'ai un travail excessif . A l'exception d'hier, je n'ai pas, depuis un mois passé deux heures ici. Malgré ce mouvement perpétuel, peut-être bien à cause de lui, je me porte bien.

Paul ne nous a pas écrit depuis plusieurs jours. Dans toutes ces lettres, il nous témoigne la vive joie qu'il éprouve de se trouver au milieu de vous, et la reconnaissance pour la bonté dont il est l'objet. Je t'exprime la mienne et vous prie tous de recevoir mes plus vifs remerciements.

Nos vendanges n'auront pas lieu avant le 20 ou le 25 de ce mois. A cette époque, j'aurai besoin de l'assistance de Paul. D'ici là, il peut continuer à prendre près de vous des vacances plus gaies que celles de St. Corbian. Je l'avertirai par lettre ou par dépêche quand son départ sera opportun. **Notre récolte est des plus belles.** Nous sommes cette année, à surface égale les mieux traités du Médoc. Tu serais bien aimable si tu venais avec Paul passer les vendanges avec nous. Il est bien clair que nous ne devons pas cesser de nous voir et que nous ne pouvons le faire qu'à la condition d'y mettre chacun de la bonne volonté. Nous n'avons pas pu nous absenter cette année, et tu sais pourquoi. Je tenais et je tiens essentiellement à me débarrasser de mes dettes. Jusque là je ne ferai aucune dépense. Nous avons traversé l'année avec nos seules ressources. Je n'en dis pas davantage ; si tu viens, nous causerons de tout cela. Nous insistons de nouveau pour que tu viennes **si tu le peux.** Rien ne saurait nous faire plus de plaisir. Consulte tes affaires, témoigne notre désir à Isabelle, et prends une décision. Isabelle n'y perdra rien ; si elle ne peut être du voyage, par hasard, nous irons la voir cet hiver, **quand nous aurons tout balayé**. Mais si elle peut venir, nous allons commander un pavillon neuf, et l'arborer. Ce sera gai mais je reconnaiss qu'il vaudrait peut-être mieux se procurer une bonne cuisinière. Dans le cas où le principe du voyage serait accepté, je tiens à ce que vous arriviez **la veille** des vendanges, afin que nous ayons **après**, assez de temps pour bien nous voir et nous promener.

Si Paul manque d'argent veuille bien lui donner ce qui lui sera nécessaire et le porter à mon compte courant.

Le Docteur Anatole **Andron** de St.Seurin, mon voisin et ami a son fils à bord de la Bretagne à Brest. J'ai promis à son père de vous recommander cet enfant. C'est avec un grand plaisir que je le fais, et je te serai reconnaissant de tout ce que vous pourrez bien faire pour lui. Il s'appelle Maurice Andron. J'engage Paul à aller le voir avant son départ. Un nommé **Clouard**, horloger de Lesparre est détenu à Landerneaux pour avoir participé à la Commune. Ce garçon est très habile ouvrier. Il paraît qu'il était plus vaniteux que coupable. Il avait joué un rôle à Paris, je ne sais lequel, et, s'était après la Commune

réfugié à Lesparre. Quelques propos imprudents motivèrent son arrestation. On le trouva compromis dans les faits et gestes de Flourens¹¹³ et, il fût condamné à mort. Tous les habitants de Lesparre réclamèrent contre ce jugement excessif, nos députés intervinrent, et la peine fut commuée en cinq ans de détention. Il la subit à Landerneaux où, paraît-il, il se fait remarquer par sa bonne conduite. Il attend sa grâce. Les Curés doivent, sans doute, avoir des relations avec le Directeur du pénitencier. Je voudrais savoir si ce Clouard est digne d'intérêt, s'il l'est, le recommander au directeur pour qu'il le porte sur le tableau des grâces. Le frère de ce Clouard est mon coiffeur. Sa femme est couturière chez Emma Lassus. Nous n'échappons jamais, quand nous allons à Lesparre, à leurs, sollicitations et à leurs prières. Essaie d'éclaircir la situation et d'être utile, s'il y a place pour la pitié. Madame la Comtesse de Verthamon m'a prié de te demander si l'on pourrait trouver en Bretagne deux juments de la taille des miennes mais plus distinguées, pour la voiture. Je n'ai dit le prix des miennes à personne. Il serait donc naturel qu'il y eût dans cet achat une commission raisonnable.

Tout va me manquer à la fois, le papier et le temps ; à peine me reste-t-il la place pour vous embrasser tous de tout mon cœur. Ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 19 Octobre 1875,

Ma chère Isabelle,

Je viens de recevoir ta lettre et je m'empresse d'y répondre. J'ai lu attentivement tous les détails que tu me donnes sur Constant; je m'associe à tes inquiétudes, et je voudrais bien les dissiper, mais cela me paraît difficile et voici pourquoi : D'après la description que tu m'avais faite de la maladie de Constant, j'avais cru reconnaître un Herpès tonsurant. Le médecin ou le pharmacien t'a dit que c'est un pithyriasis. Ce mot vient du grec et veut dire son parce que cette maladie est caractérisée par de petites pellicules analogues à du son qui se détachent du cuir chevelu quand on le peigne ou qu'on le brosse. Cette maladie se distingue de la précédente en ce qu'elle n'occasionne pas la chute des cheveux et ne détermine pas de tonsure.

Mr. Morvan que tu as consulté te dit comme moi que le mal est un Herpès tonsurant. Mais voici où la chose se complique, l'Herpès tonsurant est une affection sèche, or tu me dis que les plaques de Constant coulent. Il y a donc là, soit une éruption adventice déterminée par le remède ou née des mêmes causes que l'autre et marchant à côté d'elle. Les ganglions engorgés du cou sont certainement sous la dépendance de cette éruption humide qui est ou un impétigo, ou un eczéma. Si j'avais l'enfant sous les yeux, je te dirai ce qu'il faut faire ; c'est par milliers que j'ai vu ces maladies quand j'étais à Ax, et il ne m'est pas difficile de les différencier l'une de l'autre. Si je pouvais suivre l'impulsion de mes désirs, j'irais à Brest pour te donner un conseil éclairé mais je ne peux m'absenter à cause des écoulements, d'un mouvement sur le 1872 dont je voudrais profiter, du départ de Paul, de l'arrivée de François, du règlement de mon compte de St. Aillan avec F... de qui je me sépare, de mes malades qui sont nombreux, etc... Tu vois que des motifs aussi nombreux qu'absolus me retiennent ici.

Il me semble que Paul et toi ne pouvez en invoquer de pareils pour ne pas venir. Il y a une urgence à être fixé sur ce qu'a cet enfant afin que les grossisseurs du cou ne se transforment

113 Gustave Flourens, un des chefs de la Commune de Paris.

pas en abcès ou ne se dégradent pas. Si donc vous ne pouvez pas venir ici, ce qui vaudrait mieux que tout, allez à Paris consulter un spécialiste, mais ne restez pas dans l'inaction. Il me semble qu'entre ces deux voyages, vous n'hésitez pas à opter pour celui-ci. Tout amour propre mis de côté, je sais qu'à raison de mes anciennes fonctions, ces maladies me sont familières. Tu trouveras donc ici les mêmes lumières qu'ailleurs avec plus de prévoyance et une sollicitude plus paternelle dans le traitement. En attendant, je t'engage à n'employer aucune pommade et surtout de pommade mercurielle. Tu continueras à laver la tête avec de l'eau de savon tiède. Le soir, tu appliquerás sur les croûtes, entre deux linges très fins, un cataplasme de riz huilé qui suffira pour faire tomber les croûtes et prévenir l'engorgement des glandes. Le traitement à froid, en dehors et en dedans s'il le faut aura lieu quand j'aurai vu Constant.

Ainsi donc, arrivez au plus vite ; nous avons encore quelques beaux jours devant nous et nous en réjouissons.

Dis à Paul que j'ai reçu hier sa lettre et que je le remercie.

Ta mère vous fait en ce moment des tas de confitures mais elle se plaint de ce que pots, caisses, corbeilles, mannequins¹¹⁴ ne lui reviennent jamais. C'est pour lui obéir que je te le dis car pour moi, je trouve que cette marchandise ne vaut pas les frais de retour.

Embrasse pour nous tous Madame Breton, les enfants et Paul, et crois moi, ton dévoué père, CA.

P. S. Si Paul se décide à venir dis-lui de porter le billet Brandenbury ; nous le négocierons facilement à Bordeaux pendant son séjour ici.

sommaire retour

Château Morin, le 6 Mai 1876,

Ma chère Isabelle,

Après la dépêche de Paul, nous venons de recevoir sa première lettre nous donnant des détails sur ton heureux accouchement (Charles, né le 4). Nous l'attendions avec impatience et nous sommes très contents de savoir que tout s'est bien passé et que tu es en bon état.

Si nous n'étions pas si éloignés, ta mère et moi serions près de toi autrement que par la pensée. Celle-ci y est toujours, aussi nous prions Paul de nous donner jusqu'à nouvel ordre un bulletin quotidien.

Je t'engage à ne pas faire d'imprudence : cela veut dire s'alimenter modérément, mais cependant assez, ne pas parler, ne pas recevoir trop de visites, rester alitée assez longtemps, se couvrir assez sans cependant surcharger le lit de couvertures ; ne pas faire trop de feu dans la chambre, aérer celle-ci avec mesure régulièrement. Voilà **l'hygiène de la femme en couches**. Je me borne en ce moment à ces quelques conseils parceque le courrier de St. Estèphe va bientôt partir et que je tiens à ce qu'il emporte ces lignes.

Nous sommes tous bien. Embrasses pour nous Madame Breton, Paul et tes enfants, et crois-moi,

ton affectionné et bien dévoué père, CA.

Château Morin, le 19 Juillet 1876,

114 Paniers longs et étroits.

Ma chère Isabelle,

J'ai écrit hier à Paul ; il te communiquera ma lettre, aussi ne répéterai-je pas son contenu. Nous sommes préoccupés de savoir que ce petit Charles n'a pas encore de nourrice définitive. La santé de l'enfant ne peut se ressentir de ce changement pourvu qu'il y ait suffisamment dans la nourriture, mais il est cependant bon d'avoir une nourrice sur laquelle on puise compter.

Ma **mère** est ici : elle est parfaitement bien portante. Du matin au soir, elle ne cesse de raconter, c'est comme un dévidoir.

Nous attendons aujourd'hui, Mr. et Mme. Jules Poitevin qui viennent nous faire une visite.

Marie, ma cousine , la femme de Charles Delord est chez Emile depuis hier avec sa fille aînée Madeleine. Nous les inviterons à venir passer avec nous la semaine prochaine. Pour celle-ci, il ne faut pas y compter car nous avons des visites tous les jours jusqu'à Samedi. Pendant nos négociations matrimoniales, cela m'a dérangé bien un peu, mais il n'y a pas moyen de s'y soustraire. Il semble cependant que l'on se soit donné le mot pour venir juste à ce moment des quatre points de l'horizon.

Tu es sans doute surprise de la décision que nous prenons pour **François**. Tu sais qu'il est très mobile et incapable d'application. Il lui faut un état qui ne nécessite pas un long apprentissage. Il m'a semblé que le mariage est celui qui en exige le moins. Crois que je n'agis pas sans réflexion. François ne me paraît pas s'enrôler avec enthousiasme sous la bannière maritale. Il suffirait de quelques plaisanteries de ses amis pour l'en détourner. La notion qu'il a de sa valeur est fort exagérée. Il se juge à travers un amour propre extrême. S'il osait dire toute sa pensée, il avouerait qu'il se croit apte à toutes les situations. Les verres paternels à travers lesquels je le vois ne le grossissent pas. A mon sens, c'est un brave garçon dont l'esprit et le cœur demandent un emploi. Je suppose que le mariage sera celui du cœur et que l'esprit s'appliquera pratiquement aussi quand François aura à gérer des propriétés qui lui appartiendront. Je ne lui connais pas de mauvaise tendance, mais, je redoute l'effet d'un désœuvrement trop prolongé.

Vendredi, deux des principaux négociateurs du mariage viendront déjeuner avec nous. Un curé est du nombre. Ta mère qui pousse loin ses scrupules a résolu de ne pas peser par ses paroles sur l'événement afin de n'avoir aucune part dans l'heur ou le malheur de la jeune fille. La légèreté de François qui est son défaut saillant ne lui inspire pas une confiance absolue. Je lui fais vainement observer que jeunesse et légèreté sont presque synonymes, et que ce défaut est le seul dont tout le monde se corrige.

Combien, ma chère Isabelle, j'apprécie en ce moment l'inconvénient de ton absence. Il me semble que tu donnerais du courage à l'un et à l'autre, de la résolution et qu'au besoin tu serais une bonne ambassadrice.

Enfin, ce sera probablement la semaine prochaine que François sera admis à soupirer sur la plage la tendresse de son amour, à rouler des yeux de chien de faïence et à écarter sous le regard de sa bien-aimée, les voiles qui cachent les horizons enchanteurs de l'espérance. Si la vague mêle son murmure à ses roucoulements amoureux, si, surtout, le ciel et les étoiles se mettent de la partie, la jeune fille n'y résistera pas. J'ai essayé de lui donner quelques avis, mais il les repousse presque avec indignation. Il paraît que je suis de la vieille école et que tout se passe aujourd'hui autrement que de mon temps.

Tu ferais bien d'aiguiser ta meilleure plume et d'écrire un mot à François sans lui dire que je t'ai écrit et que j'ai provoqué ta lettre. Inspire-toi de tous les renseignements que je vous ai donnés. Si je le vois marié à son goût et au mien, je serai content.

Adieu, ma chère Isabelle, embrasse pour nous Madame Breton, Paul et les enfants, et crois-moi ton bien dévoué père, CA.

(François ne s'est marié que le 29/9/79, et avec avec Marie Célina Serre)

Le 21 Septembre 1876,

Mon cher Paul,

Le temps continue à être très beau, la [maturité est accélérée, la qualité se fait. Je commencerai à vendanger Lundi, Mardi ou Mercredi : Pas plus tôt, pas plus tard.](#)

Si vous arrivez par hasard, Dimanche par Blaye, demandez si on ne m'a pas vu dans Pauillac. J'y serai peut-être à la recherche de vendangeurs, auxiliaires indispensables que l'on voit arriver avec plaisir et partir de même.

Très pressé. Nous vous embrassons tous. Ton dévoué père, CA.

[sommaire retour](#)

Château Morin le 13 Février 1877,

Mon cher Paul,

Monsieur Charles Kerros nous a expédié une boite de dragées, nous en avons conclu que Charles a été [baptisé](#). Je suis surpris que vous ne nous en ayez pas informés. Nous nous serions associés d'intention à la cérémonie et à la joie de toute la famille.

Votre long silence commence à me préoccuper. Vous n'avez pas pitié de notre éloignement et de nos inquiétudes causées par la fièvre typhoïde que l'on dit sévir à Brest épidémiquement. Si le milieu dans lequel vous êtes vous paraît dangereux, ce qu'il y a de mieux à faire, est de faire vos paquets et de venir. Tu sais qu'il y a place ici pour tout le monde, ta mère comprise, et que nous vous recevrons tous à bras ouvert.

[Notre banque est ouverte](#). Nous avons pris pour la faire marcher un banquier qui est capable et parfaitement élevé. Il vit avec nous de la vie de famille. Je suis seul Directeur de la chose : Paul, François et le banquier sont mes commis seulement. Tu peux être assuré que je marcherai avec prudence. Mon but est surtout de donner à François et Paul des habitudes d'ordre, d'exactitude, utiles à tout en ce monde, et la connaissance de la comptabilité qui pourra être appliquée plus tard à un commerce quelconque. Je crois que mon programme pourra se réaliser. Paul et François me paraissent très disposés à travailler. Je sais que la raison ne peut venir qu'avec l'âge, aussi suis-je tolérant pour de petites choses. Du reste je n'ai rien de sérieux à leur reprocher. François surtout a beaucoup gagné ; il devient de jour en jour, plus sérieux.

Ils ne me quittent guère l'un ni l'autre, et, c'est une grande joie pour moi de les sentir à mes côtés.

Rien ne se fait en affaires de vin. Mes 1875 et 1876 sont invendus. Mes voisins sont dans le même cas que moi. Les cours sont élevés, mais purement théoriques, parceque en fait, on n'achète rien.

Ma [tante de Villefranche](#) sentant le poids des ans m'a spontanément appelé auprès d'elle à la fin de Janvier, et m'a chargé par procuration de l'administration de sa petite fortune.

Elle se compose d'une cinquantaine de mille francs dont 22 000 en billets et le reste en titres de rente et contrats. Il y a en outre, 10 à 12 000 F d'immeubles. J'ai emporté toutes les valeurs. Cette administration est une charge, mais, j'ai du moins la certitude que le 1/5 me revenant ne s'évaporera pas. J'ai fait passer les billets à mon ordre. Ils sont presque tous à une échéance éloignée. Je vais convertir les titres de rente nominatifs en titres au porteur, pour éviter les frais de succession. Pour le même motif, je vais céder les contrats. Parmi ceux-là il y en a un de 14 000 F. Si tu le veux, je te le céderai. Il est à 4 ans de terme, et de toute sûreté.

J'ai profité de mon voyage pour aller voir **ma sœur**. Malgré mes conseils, elle s'est remarié en 3^e noces. Depuis, j'avais cessé d'être en relation avec elle. Tous mes parents de Castelnau-d'Orbieu m'ayant parlé en bon terme de mon nouveau beau frère, je me suis décidé à aller lui faire une visite, et je n'ai pas eu à m'en plaindre. Ma sœur eût dû rester veuve, mais puisqu'elle voulait absolument se remarier, je crois qu'elle ne pouvait trouver mieux

J'ai passé aussi plusieurs jours près de **ma mère**. Elle est très bien malgré son âge. Charles **Delord** que tu connais a son fils aîné, Pierre, gravement malade d'une pleurésie. Si dans quelques jours Isabelle demandait de ses nouvelles, je crois qu'on serait très touché de cette marque d'intérêt. Il est bon de ne pas rompre nos relations avec ces parents excellents et très rapprochés, chez qui nous irons ensemble un jour ou l'autre. Charles a ses deux sœurs religieuses au Falhouët près de Quimperlé. Si jamais vous allez par là Isabelle pourrait aller les voir.

J'ai acheté du vin pour mes valets. Le Roussillon que tu m'avais promis ne me sera pas indispensable. Si cependant, tu veux me l'envoyer, je l'utiliserai car, il m'en faut beaucoup pendant l'année.

Adieu, mon cher Paul, ne tarde pas à m'écrire, car il me tarde beaucoup de recevoir tes lettres. Malgré mes occupations, je te promets de ne pas mettre de longues intermittences dans ma correspondance.

Nous vous embrassons tous mille fois. Ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 25 Juillet 1877¹¹⁵,

Mon cher Paul,

J'ai reçu ta bonne lettre. Malgré mon désir, je n'ai pu y répondre immédiatement parce que j'étais très occupé. Mr. Beyt est arrivé hier matin. Paul arrivera demain ou après demain, chacun reprendra son travail, et je me sentirai allégé. Malgré la besogne que l'absence simultanée de Mr. Beyt, de François et de Paul m'a donnée, je suis satisfait d'avoir fait l'expérience de ce que je peux faire par moi-même. J'ai vu la correspondance de **toutes les écritures** et j'en tiens la clé. En outre, je me suis familiarisé avec les changes, les commissions, le compte courant, les bordereaux, et, aujourd'hui, je ne crains plus que notre pilote, s'il venait par hasard à nous quitter, nous laisse en détresse. Nous nous débrouillerons seuls. Néanmoins, je reconnaiss qu'il est bien préférable de ne pas nous en séparer. Les quelques mois que nous venons de traverser, se sont rencontrés dans une période d'affaires trop calme pour que je puisse prendre la mesure de ce que François ou Paul peuvent faire en un an. S'ils ne gagnent pas beaucoup d'argent, ils auront du moins l'inestimable avantage de se bien poser aux yeux d'un public , ce qui est déjà fait, de

115 Voir la lettre du 13/7/77 à M. E. Poitevin.

devenir sérieux par la tristesse des affaires, et d'apprendre à manier les chiffres qui sont le canevas sur lequel on brosser la vie pratique. En ce monde, quiconque ne sait pas tenir de comptes exacts, marche à l'aventure, et n'a des idées nettes sur rien.

Je te remercie de ton invitation. Rien ne me serait plus agréable que d'aller passer quelques jours près de vous, mais ce voyage ne me paraît guère possible. En l'absence de ma femme, il serait nécessaire de laisser seuls ici Paul, **Marcel** et Clet. Je l'ai promis pour décider ta mère à partir, mais je crains bien de ne pas pouvoir tenir ma promesse. Il faut d'ailleurs que quelqu'un de nous économise et gagne, car la caisse se vide plus facilement qu'elle se remplit.

Les chais sont pleins et les vignes ont très bonne apparence. Nous avons donc toutes les chances possibles pour ne rien vendre cette année. Il faut cependant marcher. L'année agricole courante s'est bien passée. Mes récoltes 1875 et 1876 restent intactes, et j'ai fait face à tous les besoins, sans m'endetter, ce qui me paraît un tour de force. Enfin, nous causerons de tout cela quand nous nous verrons, car nous finirons bien par nous voir.

Engage ta mère¹¹⁶ à bien se soigner, à prendre les bains nécessaires, à bien se reposer, et à ne pas se préoccuper de nous qui nous tisons assez bien d'affaire.

Clet est florissant de santé et très sage : je suis fort content de lui. Je trouve que François et ta mère ne m'écrivent pas assez.

Embrasse tout le monde pour moi, et écris-moi, Ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 12 Août 1877,

Ma chère Isabelle,

Quelque vif que soit mon désir d'aller vous voir, je ne peux pas le réaliser. Ta mère à qui j'en expose les motifs te les dira, et, je suis sûr que tu les trouveras valables.

Je le regrette d'autant plus que ma présence calmerait peut-être tes inquiétudes au sujet du petit Charles. D'après ce que me dit ta mère, il a eu de la fièvre, et il s'est déclaré un point proéminent et douloureux autour du genou. Enfin, il boîte un peu. D'après ces symptômes, s'ils sont fidèlement rapportés, je crois qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure. S'il y avait une inflammation de l'articulation même du genou, il y aurait impossibilité absolue de marcher, et même de faire jouer l'articulation, et pas de points saillants autour. Il est donc probable que dans le cas actuel, le genou n'est pas pris, mais que le mal réside autour du genou, ce qui, au point de vue de la gravité, est très différent. S'il devient évident qu'il y a là un petit abcès sous le genou, garde-toi d'appliquer des cataplasmes de farine de lin ; ils enveniment tout ce qu'ils touchent. S'il faut des émollients, applique des cataplasmes de riz huilé.

Je ne veux pas faire une seconde édition des nouvelles que je donne à ta mère. Elle te les dira. D'ailleurs, je n'ai pas le temps d'écrire longuement. Ces lignes sont tracées pendant une halte de deux heures, et je vais repartir.

Je vous embrasse tous de tout mon cœur, Ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 14 Août 1877,

Mon cher Paul,

116 Alida est à Brest avec François.

J'attendais hier une nouvelle dépêche, et je ne l'ai pas reçue. Vous pensez, sans doute, que je suis en route. Malheureusement pour moi, je ne peux m'absenter, sans cela j'aurais déjà répondu à votre appel. Pour que je puisse m'en aller, il faut que je donne une procuration générale. Paul n'a pas l'âge voulu pour la recevoir et je ne veux absolument pas la donner à d'autres.

D'après ce que je sais de l'état de Charles, il s'est formé, pour une cause quelconque, un abcès dans les chairs qui avoisinent le genou. Les vaisseaux lymphatiques en rapport avec le foyer se sont engorgés et les ganglions de l'aîné enflés. Dès que le foyer sera ouvert l'engorgement cessera. Mais il faut pratiquer une ouverture au pus pour éviter la résorption purulente et la phlébite. Tiens-moi tous les jours au courant de l'état de ce cher enfant.

Je vous embrasse tous, Ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 12 Septembre 1877,

Ma chère Isabelle,

La lettre que tu as écrite à ta mère me prie de te donner quelques renseignements sur la marche habituelle de l'affection qu'a Charles. Cette affection est ce qu'on appelle une adénite, c'est à dire un engorgement des ganglions lymphatiques. Dans le cas actuel le siège de la maladie est à l'aîné. Les ganglions y forment chapelet, au lieu d'être engorgés tous à la fois, ils le sont souvent successivement, et, alors, il se forme une série de petits abcès. Il ne serait donc pas surprenant qu'après l'abcès que Mr. Foll vient de vider, il s'en formât de nouveaux.

Le traitement externe par l'ouverture et les drainages est bien celui de cette maladie. Mr. Foll te conseille de faire prendre à l'enfant du bromure de potassium, me dis-tu. Il est probable que c'est de l'iodure de potassium. Ce remède est celui qu'on emploie de préférence dans ce cas, quand l'adénite tient à une cause constitutionnelle comme le scrofule¹¹⁷ par exemple. Je crois que si l'adénite était due à un état constitutionnel, elle se serait manifestée sur les ganglions du cou ; c'est là son siège de prédilection.

L'adénite de Charles me paraît due à une cause locale. Il y a eu une contusion au voisinage du genou ; il s'est formé là une petite collection purulente, les vaisseaux lymphatiques qui y aboutissaient ont pompé du pus, l'ont charrié aux ganglions de l'aîné et ont infecté ceux-ci.

Si les choses se sont ainsi passées, je crois qu'il est inutile, vu l'origine du mal, vu surtout le jeune âge de l'enfant, de lui faire subir un traitement interne. Les soins topiques doivent suffire à la guérison. Topique, veut dire : sur le mal, c'est à dire : pansements simples, lavages fréquents, bains très légèrement sulfureux avec eau de son et peut-être l'emploi de quelque lotion un peu stimulante. N'oublie pas qu'il faut du temps, que la peau décollée ne se vivifie pas vite et que tout serait compromis par un traitement intempestif. Les deux remèdes sûrs sont les soins hygiéniques et la patience.

Ta mère m'a fait le récit de votre affectueux accueil et de celui qu'elle a reçu de tous les membres de votre famille. Elle m'a aussi longuement parlé des moments qu'elle a passés auprès de Madame Breton qui lui est très sympathique, et qui se fait d'autant plus aimer qu'on la connaît davantage. Elle se propose de lui écrire bientôt pour la remercier et le lui

117 Affection due à des troubles nutritifs qui prédisposent à la tuberculose.

dire. Elle s'accuse de ne pas l'avoir encore fait, mais elle est très occupée et mérite quelque indulgence.

Mes souvenirs à tous ces amis bienveillants et mes vifs remerciements. Nous vous embrassons de tout notre cœur, ton dévoué père,
CA.

Château Morin, le 2 Novembre 1877,
Mon cher Paul,

Je suis rentré hier à sept heures du soir, et j'ai appris la bonne nouvelle de l'heureux accouchement d'Isabelle (**Guy**, né le 1^o). Nous faisons des vœux pour qu'elle soit promptement rétablie.

Paul et François sont absents. Je suis condamné à rester ici par une **migraine** affreuse. J'écris difficilement. Demain, si je suis guéri, je le ferai plus longuement.
Nous vous embrassons tous, Ton dévoué père, CA.

P. S. Le carton d'Isabelle est arrivé. Les 15 futailles sont en gare depuis ce matin.

Château Morin, le 3 Novembre 1877,
Mon cher Paul,

Je t'ai écrit hier deux lignes pour te dire notre joie à la nouvelle de l'heureux accouchement d'Isabelle. Ma lettre ne sera pas partie en temps utile parce que tous les miens étaient absents, **moi au lit**, et, que le facteur n'étant pas venu, ma lettre est restée jusqu'à ce matin sur la table de la cuisine. Elle t'arrivera probablement, en même temps que celle-ci.

Il faut maintenant qu'Isabelle ne fasse pas d'imprudences, qu'elle reste au lit assez longtemps, qu'elle ne reçoive pas trop de visites, qu'elle parle modérément et qu'elle se nourrisse avec suffisance. Je te prie de nous donner de ses nouvelles le plus souvent que tu pourras.

Ta lettre du 12 m'annonçait que le petit Charles est définitivement guéri. Cela me fait le plus grand plaisir. Peu à peu, la trace de ses souffrances s'effacera et sa santé générale ressemblera à celle de ses frères.

Tu me fais espérer ta visite. J'ai grande envie de te voir. Mon bonheur serait complet, si Isabelle pouvait t'accompagner. Je souffre beaucoup de votre éloignement. Si je n'avais écouté que mon désir, je serai allé vous voir depuis longtemps, mais je n'ai pas pu m'absenter.

Notre **banque** marche modestement, mais elle marche. Paul y est très appliqué, et il entend bien son affaire. François aurait l'aptitude intellectuelle voulue, mais il n'a pas assez de constance ni de méthode.

Nous avons fini nos écoulages avant-hier. La récolte a été belle. Nous avons 64 tonneaux à vendre et quelques barriques d'ouillage. Me voilà donc avec trois récoltes en chai, c'est à dire avec 165 tonneaux environ. Cette richesse amène la gêne. Je suis comme la Banque de France qui est d'autant plus pauvre qu'elle a une plus grande réserve métallique. Je crains de passer l'année sans vendre. Rien ne se prête aux transactions sur les vins fins : ni nos affaires intérieures, ni celles du continent, ni les tarifs des douanes américaines. Il ne serait possible de vendre qu'en faisant des sacrifices auxquels je ne consentirai pas.

Tu me demandes le prix de mes 1875. Je les tiens à 1 200 F. Si tu en as besoin, je te céderai ce que tu voudras et nous réglerons au cours de ma vente quel qu'il soit. Il m'est très facile

de t'envoyer une bouteille d'échantillon. Dis-moi par quelle voie. [Ces vins sont très réussis.](#)

François est en ce moment à la gare. Il n'a trouvé que 14 barriques. On recherche la 15°.
Voici le facteur. Je ferme ma lettre et vous embrasse tous de tout mon cœur,
Ton dévoué père,
CA.

[sommaire](#) [retour](#)

Château Morin, le 16 Septembre 1878,

Mon cher Paul,

Je suis resté quelques jours sans t'écrire parce que François t'écrivit le lendemain de notre arrivée. Il te donna sans doute des nouvelles de notre santé; mais je me réservais de t'exprimer, quand le temps le permettrait, tous mes remerciements pour l'excellent accueil qu'Isabelle et toi m'avez fait . J'ai passé près de vous d'heureux jours, parce que il me tardait beaucoup de vous revoir et d'embrasser tous ces jeunes enfants. Je les ai trouvés charmants, il me paraît difficile d'avoir une plus jolie collection de minois ; en outre, l'intelligence de ces enfants est pleine d'espérance. Mon orgueil de grand père en est flatté.

Dès ma rentrée, j'ai été pris par les trois jours de foire, et, depuis par la multiplicité de détails qui s'étaient accumulés pendant mon absence. C'est le motif du retard que j'ai mis à t'écrire. A peine ai-je eu quelques heures pour parcourir les vignes. L'oïdium nous a fait un mal sensible. Malgré cela, notre quantité ne me paraît pas devoir être en dessous d'une bonne moyenne. La qualité se fait tous les jours, le temps nous sert à souhait. Pas un nuage au ciel et de la chaleur comme en Juillet. Nous ne vendangerons que vers le 25 de ce mois.

Je vais faire tirer au fin Mardi prochain les vins de 1875 et 1876 ainsi que 2 barriques de cette année que j'avais réservées pour les mettre en bouteilles, et je verrai si je peux te faire le tonneau que tu m'as demandé. Calme complet pour les 1875 et 1877. Je crois qu'il n'y aura d'affaires qu'après les vendanges.

L'affaire de François est vraie, mais elle est à l'état tout à fait embryonnaire. Je me ferais un plaisir de vous nommer la jeune personne qui l'a charmé mais il tient à vous le dire lui-même quand le moment sera venu. Elle est jeune, jolie dit-on, bien élevée, très bonne. Ses parents sont d'une condition comme la nôtre. Sa fortune moyenne. Cette union est possible, mais rien n'est fait encore.

Dis à ta mère que ma joie eût été complète, si je l'avais trouvée auprès de vous. Ce m'est un grand regret de ne pas l'avoir vue. Je te prie de le lui exprimer vivement en l'engageant à réparer elle-même le chose. Libre de son temps et de ses mouvements, elle pourrait venir passer les vendanges avec nous. Ma femme l'accueillerait avec une affection doublée de reconnaissance, et moi aussi.

Adieu, mon cher Paul, tous se joignent à moi pour vous embrasser tous. Ton dévoué père,
CA.

St. Estèphe, le 31 Décembre 1878,

à Madame Breton,

Ma chère Dame,

Malgré la multiplicité de mes occupations, je ne veux pas laisser passer ce jour sans vous souhaiter en mon nom et au nom de tous les miens une bonne et heureuse année. Cette formule est banale et concise, mais vous connaissez nos sentiments pour vous et vous savez tous les souhaits que peuvent faire, de concert, l'affection et la reconnaissance. Que Dieu veuille donc vous faire sentir ses bénédications, qu'il vous donne la santé, qu'il vous débarrasse de vos douleurs, qu'il fasse grandir sous vos yeux nos petits enfants, en âge, en force, en intelligence et surtout qu'il les maintienne dans les bonnes voies ; qu'Isabelle et Paul leur donnent de sages et salutaires exemples, qu'eux mêmes vous entourent de toutes les tendresses que vous méritez si bien, voilà chère Madame Breton quels sont nos vœux. Ils ne naissent pas à l'occasion des premiers jours de l'an ; ils sont chez nous de tous les instants. J'aurai eu grand plaisir à vous les exprimer à mon dernier voyage à Brest, mais à mon grand regret, vous étiez absente. Néanmoins, l'espérance d'aller vous voir plus souvent que par le passé m'est revenue parce que François et Paul pourront prochainement, je crois, me remplacer. Quand je pourrais grâce à eux prendre des vacances, ce sera certainement près de vous tous que j'irai les passer.

Vous seriez vous-même bien aimable de venir vous reposer ici du bruit des enfants. Vous y seriez accueillie à bras ouvert et vous nous rendriez tous heureux.

Ma femme, mes enfants et moi vous embrassons de tout notre cœur.

Votre bien dévoué, CA.

St. Estèphe, le 31 Décembre 1878,

Mon cher Paul et ma chère Isabelle,

Nous sommes trop occupés pour vous écrire longuement aujourd'hui, mais je ne veux pas laisser passer ce jour sans vous souhaiter au nom de nous tous, une bonne année. Nous vous écrirons un de ces jours, quand le déluge de nos occupations sera passé. Nous vous embrassons tous de tout cœur, Votre dévoué père, CA.

P. S. Donne 10 F à Constant et 10 F à Joseph, une boîte de bonbons à Charles, nos baisers à Guy.

Je te crédite de tout cela même des baisers que je vous rendrai au décuuple quand j'aurai le bonheur de vous revoir.

Le service anniversaire pour le repos de l'âme de **Madame Liquard**, ma belle-mère aura lieu le 3 Janvier à 9 heures. Dis à Isabelle que Madame Piveteau est morte avant-hier.

[sommaire retour](#)

Château Morin, le 11 Mai 1879,

Ma chère Isabelle,

Ta mère m'a communiqué la lettre que tu lui as écrite, et je me suis chargé d'y répondre. Les enfants sont sujets à des éruptions de la peau et tu ne dois pas être surprise de celle qu'a le petit Guy. Il est inutile de rien entreprendre pour guérir cela. Il suffit de tenir les surfaces malades très propres en les lavant avec de l'eau de guimauve, et de les oindre après le lavage avec de l'huile d'amande douce. Quand l'éruption a lieu à la tête ou aux

oreilles, les vaisseaux lymphatiques absorbent quelque peu de pus et les petites glandes qui sont sur leur trajet s'engorgent. Si l'on a soin de bien laver de manière à ce qu'il n'y ait pas de croûtes qui recouvrent de petits foyers, l'absorption est nulle et l'engorgement des glandes disparaît.

En ce qui concerne les accès de fièvre qu'a cet enfant, tu fais bien de lui administrer de la quinine en lavement, mais il ne faut pas mettre dans le lavement plus de cinq centigrammes de quinine. Cette dose est suffisante pour un enfant de cet âge. J'en ai l'expérience. Il faut d'abord donner un lavement simple pour nettoyer le rectum. Quand ce lavement a amené l'expulsion des matières fécales,, on donne le lavement de quinine, réduit au moindre volume possible, afin qu'il soit gardé.

Il me tarde beaucoup de vous revoir tous. Tu devrais nous dire à quelle époque vous devez venir. Nous subordonnerions le petit voyage que chacun de nous doit faire au vôtre, de manière à nous trouver tous ici en même temps. Ta mère veut aller prendre des bains quelque part. Elle n'a pas encore fait choix d'une station. François tourne ses regards vers tous les points de l'horizon : le nord, le sud, l'est, ou l'ouest lui sont indifférents, pourvu qu'il s'échappe. **Paul** a sa ligne tracée vers Brest, mais son absence va faire ici une grande lacune parce qu'il fait beaucoup de travail et qu'il le fait très bien. Je le verrai partir sans inquiétude apparemment, mais sa besogne sera lourde pour moi. C'est un sentiment que j'exprimai devant lui, et il me proposa de le remplacer, c'est à dire, d'aller moi-même tenir l'enfant, par procuration et en son nom. En principe l'idée me sourit, mais je ne sais pas si ce projet serait vu par vous du même œil.

Toute combinaison qui m'amène au milieu de vous me plaît. Je me suis si longtemps privé de ce plaisir ! Je peux le faire à présent, mais il est temps de m'y prendre. L'âge est avancé déjà et, suivant toutes les apparences, les **infirmités** ne tarderont pas à venir. Alors, je serai retenu par l'impotence, vous par vos enfants et votre mère, et, nous ne nous verrons plus. Cette perspective n'est pas consolante parce que je suis très heureux quand je suis près de vous. Paul m'est très sympathique, et je sais qu'il a pour moi l'affection que j'ai pour lui. Pensez donc à ce baptême par procuration et dites-m'en votre avis. J'ai besoin d'être informé un peu à l'avance pour remonter ma garde robe. Elle se ressent de mon séjour continu à la campagne. Je voudrais vous arriver dans un costume qui ne vous fît pas rougir.

Marcel et Clet sont très bien. Ton filleul, assez barbare, fait déjà promener le rasoir sur son visage. Il a des mains et des pieds de femme et, il est aussi grand que François.

Clet a pris de la santé mais sa voix est plus caverneuse que jamais. François est revenu du Midi avec de bonnes joues ce qui me prouve qu'il n'a pas trop souffert. Il n'y est pas devenu fou, et c'est miracle parce que tout le monde l'est à Béziers. Il a profité de son absence pour aller voir tous nos parents, et, il a trouvé chez eux des types absolument inédits.

Le temps est ici des plus mauvais. Il fait un froid noir. La vigne ne pousse pas vigoureusement. Néanmoins, nous ne nous décourageons pas et nous allons faire planter dès demain les 12 journaux de Loumide. Nous avons aussi planté tout le jardin.

J'ai fait la récapitulation générale des dépenses et des recettes de la propriété, et, somme toute, cela vaut encore mieux que des actions ou des titres de rente. C'est plus sûr et plus rémunérateur. Dans quelques années, nous craindrons moins le phylloxéra.

Il y a eu hier, ma chère Isabelle, 31 ans que je suis marié. Je vous souhaite un sort aussi heureux que le nôtre, c'est à dire de braves enfants, des affaires prospères et la santé que nous avons encore.

Adieu, ma chère Isabelle, ne m'oublie pas auprès de l'excellente Madame Breton, embrasse pour nous Paul et les enfants, et écris-moi.
Ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 28 juillet 1879,

Ma chère Isabelle,

Je m'empresse de répondre à ta lettre du 22 de ce mois. Ainsi que François vous l'a écrit, je me dispose à aller vous voir. Je suis retenu ici par une foule d'affaires. L'une d'elles, la plus importante est celle du **mariage de François**. Je suis indiscret en t'en parlant, parce que on m'a bien recommandé de n'en rien dire, mais il m'en couterait beaucoup de ne pas associer Paul et toi à nos espérances. Je te recommande seulement de ne faire aucune allusion à cela quand Paul ou toi écrivez. Si ces négociations réussissent, François ne sera pas à plaindre. Les parents de la jeune fille sont d'une bourgeoisie comme la nôtre. La demoiselle est charmante et fort riche. François connaît le père et la mère, mais il n'a pas vu la jeune fille. Il ne la verra que lorsque le père et moi serons d'accord sur les préliminaires. Alors seulement, il sera permis aux jeunes gens de laisser leur sympathie ou leur antipathie se dessiner. Nous traitons ce projet de père à père, sans intermédiaire. Le père est venu ici Jeudi dernier, et, il est resté jusqu'à Samedi matin, pour nous connaître tous et nous voir dans notre milieu. Les impressions qu'il a emportées m'ont paru être bonnes. Il les transmettra aux siens, et s'il y a lieu, je me rendrai à Bordeaux, sur son appel pour traiter les questions de dot et de régime. Si nous tombons d'accord, nous irons deux jours après à Soulac, à Arcachon ou sur une plage quelconque favorable aux amours. Là notre mission sera finie, et celle de François commencera.

Voilà notre programme. En cet état de choses je ne peux pas m'absenter encore, mais je partirai dès que je pourrai le faire.

Je crois que Paul et toi ferez bien d'écrire un mot à l'Amiral Bonier ; vous lui direz qui vous êtes, et lui demanderez s'il veut vous accorder l'honneur de lui faire une visite. Mes relations avec lui ont été de simple politique, mais il n'aura pas oublié que j'ai donné des soins à sa mère à ses derniers moments. Je crois que vous devez chercher à établir avec lui de bonnes relations. La famille est et a été toujours très aimée dans St. Estèphe, et j'ai la certitude que votre visite, où les condoléances pour son malheur aura la plus large part, mais qui laissera place aussi à d'autres souvenirs, lui sera agréable.

Le mauvais temps a mis tous nos travaux en retard. La vigne se ressent aussi de l'inclémence des saisons. D'après les apparences, nous ne devrions pas vendanger avant le 20 Octobre, mais il est probable que nos prévisions ne se réaliseront pas. Il y a de bonnes raisons pour supposer que Août et Septembre répareront le mal fait par Juin et Juillet. Quand je serai près de vous, je vous fixerai sur l'époque probable des vendanges. Mon absence sera très courte parce que j'ai beaucoup de travaux sur le chantier et que ma présence est nécessaire.

Dès que j'aurai du nouveau à t'annoncer, je te l'écrirai à condition que tu n'en dises rien dans ta correspondance.

Embrasse pour moi, Madame Breton, Paul et les enfants, et écris-moi, Ton dévoué père,
CA.

St. Estèphe, le 8 Août,

Ma chère Isabelle,

Mon silence doit vous préoccuper. Je ne t'ai pas écrit parce que, depuis ma dernière lettre, je n'ai rien reçu. Il y aura demain quinze jours que le père de la jeune fille nous a quittés. Depuis lors, je n'en ai aucune nouvelle. Est-ce pour cause de maladie ou d'absence ? Je n'en sais rien. La mère et la fille devaient aller à Cauterets : elles y sont peut-être. Les impressions du père m'avaient paru être bonnes. Il devait les communiquer à sa femme et sa fille, puis m'inviter à aller le voir pour arrêter entre nous la question du contrat, et, enfin, une fois l'accord établi, nous devions trouver un moyen de mettre en rapport les jeunes gens. Nous en sommes encore à la première partie du programme. J'ignore donc absolument si le père a emporté d'ici la bonne impression que nous supposons. Nous avons appris que, pendant son séjour ici, il avait trouvé le moyen de demander des renseignements sur nous, et sur François en particulier. Ils ont été des meilleurs.

Ce silence me tourmenterait peu s'il n'avait pour effet de retarder mon voyage. Je suis là ne sachant si je dois partir ou si je dois rester. Cette situation ne peut pas se prolonger plus longtemps. Dans le courant de la semaine, je provoquerai soit directement soit indirectement une réponse. Elle nous fixera sur ce que nous devons faire. Si ce projet a de la suite, il est probable que je retarderai mon départ jusqu'à ce que l'affaire soit définitivement arrêtée. Dans le cas contraire, je partirai et je n'y penserai plus. Je te ferai part de ce que je saurai de nouveau.

Dans la lettre que tu m'as écrite et dans celle que tu as écrite à ta mère, tu n'as parlé de rien, et tu as très bien fait. Continuez à tout ignorer. Ici, on m'a bien recommandé de ne rien te dire, non qu'on veuille rien te cacher, mais on aurait désiré de ne te parler de cette affaire qu'après sa conclusion. J'ai préféré t'initier à tout et me justifier ainsi du retard que je mets à mon départ.

Nous allons tous très bien, et vous embrassons tous de tout notre coeur, Ton dévoué père,
CA.

Château Morin, le 14 Août 1879,

Ma chère Isabelle,

Tout marche bien. C'est Mr. Descombes, notre curé, qui a conçu ce mariage. Je l'ai envoyé hier à Bordeaux en qualité d'émissaire. Il en est revenu me rapportant de bonnes paroles, et ayant bien rempli sa mission. La famille de la jeune fille m'attend Samedi à déjeuner pour régler les questions de dot.

Quelques lignes de moi t'informeront du résultat de ma visite. Je t'écris celle-ci secrètement. Tout le monde est au lit. Ne fais allusion à rien dans tes lettres. Je vous embrasse tous, Ton dévoué père, CA.

Bordeaux, le 17 Août 1879,

Ma chère Isabelle,

Ainsi que ma dernière lettre te le disait, j'ai été hier invité à déjeuner. L'accueil a été parfait. Après le déjeuner, le père et moi, sommes allés nous promener, et, alors, j'ai parlé de la dot. J'ai dit que je donnerai 50 000 F comptant à François. Le père en donnera autant à sa fille, plus une rente sur le chiffre de laquelle, il ne s'est pas prononcé avant d'en avoir conféré avec sa femme. Je n'ai pas insisté là-dessus parce que je sais que quoiqu'il arrive, la jeune fille aura un jour, 500 000 F.

François attendait à l'hôtel le résultat de mes négociations. J'ai alors annoncé qu'il était à Bordeaux, très anxieux, et j'ai demandé à le présenter immédiatement, ce qui a été accordé.

Il s'est supérieurement tiré de cette difficile et première entrevue. Il était ravi, et, il n'était pas difficile de comprendre, malgré la modestie et la réserve de la jeune fille, qu'elle n'était pas, de son côté, défavorablement impressionnée. L'entrevue a duré une heure. Nous nous retirions à pas lents, sans doute, sur les instigations de la mère et de la fille, le père a couru après moi, et nous a invité à dîner pour le soir même.

La jeune fille y était moins émue mais non moins charmante. François a subi cette seconde épreuve avec succès. J'ai été très content de lui.

Je t'écris ces lignes à 4 heure du matin, à l'insu de François. Il soupirait hier après toi et me disait : "Quel dommage qu'Isabelle ne soit pas ici ! Comme elle simplifierait ma besogne". Il se dispose à t'annoncer lui-même cette grande nouvelle. Tu auras l'air de l'avoir ignorée jusque là.

Aujourd'hui, Dimanche, je dois revoir le père à 9 heures. Je te manderai ce qu'il y aura de nouveau. Si cette affaire réussit, tu auras une belle-sœur qui te fera honneur : jeune, riche, jolie, agréable, bien élevée, musicienne et peintre de grand talent.

Je vous embrasse tous de tout mon cœur. Ton dévoué père, CA.

Dimanche, midi,

Je viens de voir le père. Il y a du tirage. On a trouvé François jeune et sans position. On le savait avant. J'ai dit que ces vices sont pour le moment irrémédiables et que s'ils constituent un obstacle de principe, cet obstacle ne peut être levé et qu'il faut en rester là. De la part du père, la conclusion n'a pas été la même, et nous sommes invités à aller à 1 h.1/2 avec la jeune fille, les père et mère, dans la même voiture à leur campagne.

Très pressé, je vous embrasse tous.

CA.

Lundi 18 Août 1879,

Ma chère Isabelle,

Le OUI est obtenu depuis un quart d'heure. J'en suis très heureux. Tu auras une belle-sœur ravissante. Tu peux lui écrire pour la féliciter. Elle s'appelle Céline Serre. Elle demeure : rue Vital Carles 38. Elle a la jeunesse, la grâce, la piété, la modestie et la fortune. Elle est brune colorée et ressemble beaucoup à la Nymphe endormie qui est dans notre salon. Ces lignes sont encore écrites à l'insu de François ; il ignore encore son sort, et sèche sur pied. Il va avoir en main un joli bijou et j'espère qu'il ne le cassera pas. Je vous embrasse tous,

CA.

Château Morin, le 24 Août 1879,

Ma chère Isabelle,

Je viens de recevoir ta bonne lettre du 20. Quand tu l'as écrite, tu n'avais certainement pas reçue la mienne du 18, t'annonçant la conclusion du mariage de François avec Mademoiselle Céline Serre. Ce garçon est né veinard et il fait un superbe mariage. Mademoiselle Serre a tout pour elle : Elle est jolie, spirituelle, pieuse, modeste, riche et elle peint avec un degré de supériorité que peu d'artistes atteignent. Je suis ravi de cette union.

Hier, le père, la mère et la jeune fille sont venus passer toute la journée chez nous. Tout s'est passé au mieux, et, je crois qu'ils sont partis contents, la jeune fille surtout. La promesse est formellement donnée et Mlle. Serre a reçu l'anneau qui la consacre. Il était accompagné d'un beau bouquet dû au goût exquis de Dumas du Pomys. Ta mère et tes frères partagent mes sentiments et trouvent cette jeune fille délicieuse. Elle a été l'objet de beaucoup de recherches et de demandes. Nous sommes sans doute arrivés au moment psychologique.

Dieu, dont j'ai toujours reconnu la main dans toutes les circonstances importantes de ma vie, ne m'a pas abandonné dans celle-ci, et il est visiblement intervenu.

Le contrat n'est pas encore passé mais les clauses principales m'en sont connues et je les accepte. Il n'y aura probablement pas de difficultés à ce sujet.

Le père et la mère sont très bien. Deux frères sont les camarades de collège de François et de Paul. Il n'y a rien de décidé sur l'époque du mariage, mais nous allons la fixer prochainement et je te renseignerai immédiatement.

Si tu n'as pas encore écrit tes lettres de félicitation, fais-le sans retard. L'adresse est...

Dans la conjoncture actuelle, je ne peux pas m'absenter et je suis obligé de différer mon départ pour Brest. Je tâcherai d'y aller quand tout sera aplani.

Adieu, ma chère Isabelle, nous vous embrassons tous de tout notre cœur,
ton affectionné et dévoué père, CA.

Château Morin, le 2 Septembre 1879,

Mon cher Paul,

Isabelle a qui j'ai souvent écrit t'a communiqué tous les détails du mariage de François. Ma dernière lettre lui racontait toutes les phases de cette affaire. Je n'y reviendrai pas. La suite est bonne. Nos jeunes amoureux sont très épris l'un de l'autre. Dimanche, ils ont

passé ensemble toute la journée à la maison de campagne de Gradignan. Mlle. Célina Serre est une charmante jeune fille sous tous les rapports. François fait un splendide mariage. Le père et moi sommes parfaitement d'accord sur les clauses du contrat. Celui-ci serait déjà signé si le notaire n'était absent. Aux 50 000 F de dot promis d'abord, la mère a ajouté pareille somme dont elle servira la rente à 4%, soit 2 000 F par an. Il y a dans cette famille une très grande **fortune**. Nous sommes le père et moi, dans la période des confidences, et il en résulte que cette fortune est supérieure à ce que je vous avais dit d'abord. La jeune fille, je vous le répète, est délicieuse, la famille très bien, enfin, c'est complet sous tous les rapports. Jusqu'à présent nous avons gardé le silence de part et d'autre. Comme cette jeune fille a été très recherchée et très demandée, nous nous attendons à une explosion de jalouse au dernier moment. Je crois que nous n'avons pas à la redouter, parce que en toute chose je suis resté dans la vérité.

Le notaire est à Royan. Il rentrera demain ou après-demain et le contrat sera signé dès sa rentrée. Je vous en informerai. Samedi prochain, la famille viendra passer la journée avec nous. Selon toute probabilité le mariage aura lieu à la fin de Septembre, avant les vendanges qui ne commenceront pas cette année avant le 10 ou 15 Octobre.

François a l'intention de partir trois ou quatre jours après le mariage et d'aller vous conduire la jeune femme. Ce sera son voyage de noces. Ce projet me sourit parceque les vendanges seront prochaines alors, et que j'aurai besoin de m'y appliquer entièrement. Dans cette prévision, je te prie, Mon cher Paul, de devancer votre départ, et d'arriver le plus vite possible afin que nous puissions jouir de vous d'ici au moment de la noce. Si vous vouliez bien vous prêter à l'exécution du plan de François, vous ne pourriez guère rester que trois ou quatre jours après le mariage. Ce plan ne me déplaît pas parce que je serai alors très occupé, et que de cette façon, je serai momentanément dispensé de donner un grand dîner à tout le personnel de la noce et à mes domestiques.

En ce moment, une circonstance fâcheuse et pénible pour nous vient rendre toutes les prévisions impossibles ; Mon **beau-père** a été frappé par une nouvelle attaque de paralysie, et, il est très mal. Votre mère est près de lui. Madame de **Sorbet** est en visite depuis une quinzaine de jours chez Badimon. A la nouvelle de la maladie de son père, elle s'est rendue près de lui. Le hasard a voulu que nous l'ayons rencontrée. Les deux sœurs ne s'étaient pas vues depuis 23 ans. Elles se sont embrassées. Ma femme n'a jamais haï personne, elle n'a eu donc aucun effort à faire pour se rapprocher de sa sœur. Celle-ci n'avait contre nous que des motifs de jalouse fondée sur les différences de nos positions. J'ai lieu de croire que le temps les a modifiées.

En résumé, j'insiste pour que vous arriviez le plus tôt que vous pourrez. De cette façon, je vous posséderai pendant un mois.

Dans tout cela, j'ai été obligé de différer mon voyage à Brest qui était si bien dans mes projets et le baptême de Patrice (né le 3/3), mais nous reviendrons là-dessus quand vous serez ici.

Adieu, mon cher Paul, je vous embrasse de tout mon cœur, CA.

C. ALIBERT St. Estèphe, le 4 Septembre 1879,
ST. ESTEPHE à 4 h. du matin
MEDOC (Gironde)

Mon cher Paul,

Nous partons pour Bordeaux pour le contrat de mariage. Votre mère reste ici auprès de son père qui est **agonisant**. Dis à Isabelle de ne pas se hâter de faire faire des robes parce que vous serez probablement obligés de venir en grand deuil. Je vous embrasse tous, Ton dévoué père, CA.

St. Estèphe, le 14 Septembre 1879, (papier de deuil)

Ma chère Isabelle,

Ta mère a reçu hier ta lettre du 10. Je réponds pour elle car elle n'a pas un moment et moi je n'en ai guère. Excuses donc la brièveté de ma lettre.

Ta mère va à la noce en grand deuil. Il lui semble que tu n'es pas tenue à un devoir aussi rigoureux qu'elle ; tu pourrais donc être en deuil, mais avec robe de soie.

Le **mariage** est fixé au 29. Aucune invitation n'est faite de notre côté sauf celle de Joseph Boyer et de Prosper Landard qui sont les garçons d'honneur de François. Du côté de la famille Serre, il y aura une vingtaine de personnes.

A l'occasion de la mort de ton grand-père, ta mère et moi nous sommes réconciliés avec ta tante de **Sorbet**. Elle est chez nous et en paraît très heureuse. Elle part Mardi 16 de ce mois.

Après les vendanges et les écoulements, ta mère et moi, nous voulons aller à Castelnau-d'Armagnac et Carcassonne. A notre rentrée, si tu persistes dans ton idée de nous confier Joseph, nous te le garderons. Arrivez le plus tôt possible. Nous vous embrassons tous de tout notre cœur, ton dévoué père, CA.

St. Corbian, le 19 Septembre 1879,

Ma chère Isabelle,

Ta lettre à François du 14 est arrivée ici hier en l'absence de François. Celui-ci est à Bordeaux depuis trois jours. Nous avons décacheté ta lettre et j'y réponds pour ne pas perdre de temps sans attendre le retour de François.

Le mariage aura lieu le 27 au soir à la mairie, et le 29 au matin à l'église St. André¹¹⁸. Il pourrait cependant se faire que le mariage civil eût lieu le 29 au soir et le mariage religieux le 30 au matin. Je ne serai fixé là-dessus que demain.

Ta mère assistera à la cérémonie en grand deuil. Il est convenable que tu sois en deuil, mais moins rigoureux que ta mère.

Nous n'avons invité que Prosper Landard et Joseph Boyer, garçons d'honneur de François. Mr. et Mme. Serre ont invité leur famille qui se compose de 40 personnes environ. Il y aura un repas de servi à midi ou à une heure à la maison de campagne de Gradignan. Le soir, tout le monde rentrera à Bordeaux excepté les époux.

Nous n'irons à Bordeaux que le jour fixé pour le mariage civil ; nous y resterons jusqu'au surlendemain. Nous descendrons comme d'habitude à l'hôtel Montré.

Je crois que Paul et toi devez faire une visite à Mr. et Mme. Serre dès votre arrivée à Bordeaux. Si j'en connaissais le jour, je vous y attendrais et vous présenterais.

Madame de **Sorbet** est partie depuis avant-hier. Elle m'a paru heureuse de s'être réconciliée avec nous. Son inimitié n'avait aucune base. Je crois que sa situation présente

118 La cathédrale, paroisse des Serre.

qui me paraît bonne la rend moins accessible à la jalousie. Elle était seule ; Marie était restée à Paris.

Mlle. Céline Serre a reçu de beaux cadeaux. Une de ses tantes lui a donné une bague avec une perle entourée de diamants, qu'on dit être d'un grand prix. Une autre tante a commandé un service de Baccarat qui n'est pas encore arrivé. Paul a donné un sac de voyage de 100 F. Cette jeune fille est abondamment pourvue de bijoux. La pensée que tu as de lui offrir de l'argenterie ma paraît bonne. Chez elle, où il y a une grande simplicité bourgeoise, on sert tous les mets sur des plats en argent tous les jours.

J'ai répondu, je crois, succinctement à toutes tes questions. Maintenant hâtez-vous, arrivez... arrivez et avertissez-moi par dépêche.

En attendant le plaisir de vous embrasser réellement je le fais de loin et de tout cœur
. CA.

P. S. Après-demain, Dimanche, nous aurons toute la famille ici depuis 10 h. du matin jusqu'à 8 h. du soir. Je regrette beaucoup que vous n'y soyez pas. Il est probable que Mr. Descombe bénira le mariage à St. André.

(voir lettre du 28/9 à Mme. Poitevin).

Mardi 14 Octobre 1879,

Mon cher Paul, Ci-inclus une lettre que François t'a adressée à Bordeaux et que la poste nous retourne. François et sa femme doivent être partis de Bordeaux hier. Nous vendangeons depuis ce matin. Peu de raisin. Temps très beau. Maturité satisfaisants. Nous sommes tous bien et vous embrassons de tout notre cœur, ton dévoué père, CA.

Château Morin, le 10 Décembre 1879,

Ma chère Isabelle,

J'ai reçu tes deux lettres. Je n'ai pu répondre à la première parce que j'étais occupé ou malade. Pendant ces derniers temps, j'ai été très tourmenté par des migraines et des névralgies. Aujourd'hui, je suis très bien.

Il ne m'est pas désagréable que François ou Céline t'aient parlé de notre visite à Condissat. Néanmoins cela me donne la mesure de leur discréction qui n'est pas très grande. Une petite intolérance de langue commise ici peut tout déranger. Ce projet est très en l'air. Il n'a jusqu'à présent aucune base. C'est une simple idée née dans l'esprit de Monsieur le Curé. Je ne la crois pas pratique, mais si par hasard, elle le devenait, je m'empresserai de mon mieux à la faire aboutir. Je le ferai de cœur et d'âme, parce que la jeune fille est très bien, c'est à dire, parce que elle a les qualités solides que tu énumères dans ta lettre, et, parce que Paul, de son côté serait une riche acquisition pour cette famille, et sera, j'en suis sûr, le meilleur et le plus attentionné des maris. Tu l'as quitté quand il était jeune encore, tu n'as, peut-être, conservé de lui que le souvenir de ses colères enfantines. Le Paul d'aujourd'hui ne ressemble pas au Paul d'autrefois. Il est affectueux, capable, laborieux, plein de jugement, sincère jusqu'à la naïveté et d'une conduite excellente.

En toute chose, il faut agir avec opportunité. A mon sens, le moment opportun ne s'est pas présenté. Si aucune démarche, ou aucune parole ne s'opposent à ce que ce moment se produise, je le saisirais alors, mais alors seulement. Si la famille de la jeune fille recherche la fortune, elle trouvera bien mieux ailleurs ; si elle veut se contenter des qualités, elle devra chercher beaucoup pour trouver un garçon comme Paul. J'ai reçu de la mère une

demi-confidence en cette matière. Le mépris de la fortune y était exprimé, mais était-il apparent ou réel ? Je n'en sais rien.

La visite de François et de Célina fût très bien accueillie ; elle mit de l'animation dans notre entrevue, mais il ne faudrait pas qu'elle se renouvelât souvent, parce que François se sent trop à l'aise avec les gens, et qu'il dépasse un peu la mesure de liberté correcte que prennent les gens bien élevés. Dans un prochain avenir, s'il y a quelque chose de nouveau, je t'en informerai mais mes pressentiments sont absolument neutres sur ce point. quoiqu'il advienne, je n'en serai ni inquiet, ni réjoui à l'excès parce que, dans ma pensée, Paul a ce qu'il faut pour se marier très bien.

François a des qualités de cœur, mais il a bien des défauts de caractère qui gâchent tout. Il est violent et vaniteux dans une insupportable mesure. Je ne suis pas surpris qu'il ait attribué à son mérite propre, les politesses qu'il a reçues à Brest et qu'il devrait attribuer seulement à Madame Breton et à vous. Il est ainsi fait. J'espère que l'âge et le contact des hommes le modifieront. Je ne suis pas sans préoccupation sur son compte. Que va-t-il faire ? Il n'en sait rien. Sa place serait bonne et toute trouvée dans la **manufacture**¹¹⁹ de son beau-père et sous la direction de celui-ci, mais il faudrait y prendre d'abord une position subalterne avec humilité, docilité et persévérance. Or la modestie, la souplesse et l'application sont précisément les qualités qui lui manquent. Il faut, pour avoir de l'aisance, qu'il apporte sur lui-même des modifications radicales. Ce n'est pas impossible mais c'est difficile.

Je n'abandonne pas le projet d'aller vous voir. Il m'est très agréable d'y penser. Vous savez combien je vous aime et comme il me sera doux de me trouver près de vous. Paul Breton a toujours été pour moi d'une extrême bonté et je le lui rend en vive affection; Il est probable que ta mère m'accompagnera. Malgré notre désir, nous ne pouvons nous mettre en route à présent parce que le temps est trop rigoureux et que je suis très sensible au froid. Nous ne partirons guère qu'après le 15 Février. A part les motifs tirés de la température, j'ai besoin d'être ici à la fin de l'année pour aider Paul et mettre aussi quelque ordre dans mes propres affaires. **Mon budget** personnel n'est plus en équilibre. Pendant le cours de cette année, j'ai remboursé, acheté, donné ou dépensé 160 000 F. La brèche est forte, et j'ai besoin de travailler à la fermer.

Voici le premier de l'an : achète des livres pour Constant et Joseph à ton choix et des bonbons pour les autres enfants. Tu les leur donneras de la part de leur grand-père et de leur grand-mère. Paul Breton en portera le prix à mon compte courant.

Adieu, ma chère Isabelle. Nous vous embrassons tous mille fois.

Ton dévoué père, CA.

[sommaire](#) [retour](#)

Château Morin, le 8 Janvier 1880,

Mon cher Paul,

Les dépêches en disent trop ou pas assez. J'attendais tous les jours passés une lettre de toi me donnant plus de renseignements sur la maladie d'Isabelle. Je ne sais qu'une chose, c'est qu'elle tousse beaucoup, or, cela ne m'éclaire guère. La toux est un symptôme qui est commun aux laryngites, aux bronchites, aux pneumonies, aux pleurésies etc. et elle a une signification bien différente suivant qu'elle est occasionnée par l'une ou l'autre de ces maladies. Foll a nécessairement donné un nom à la maladie. Ce nom m'eût suffi pour

¹¹⁹ Elle a été vendue en 1880.

donner d'ici quelques conseils à Isabelle. Les dépêches m'ont mis dans une grande inquiétude et ne m'ont pas appris grand chose sinon qu'il n'y a pas de danger, ce qui est le point le plus important.

C'est dans des cas comme celui-ci que j'apprécie plus vivement que jamais les inconvénients de l'éloignement. Si je l'avais pu, je serai parti, mais cela ne m'est pas possible en ce moment, et, en outre, sans être malade, je ne suis plus jeune, souvent indisposé et extrêmement sensible au froid.

Ma femme est très enrhumée.

Ecris-moi donc; dès que tu auras reçu cette lettre.

Clet et **Marcel** ont reçu avant-hier, les étrennes que tu leur a envoyées, et ils t'en remercieront certainement eux-mêmes.

« Nous vous embrassons tous bien affectueusement, Ton dévoué père, CA.

St. Estèphe, le 8 Mars 1880,

Mon cher Paul,

J'ai reçu ta bonne lettre ainsi que celle d'Isabelle. Malgré tout ce qu'ont de pressant et d'aimable vos invitations, nous ne pouvons nous absenter en ce moment. En voici le motif. J'ai fait **planter**, il y a deux ans 7 journaux de vigne à la campagne, et, l'an passé 12 journaux à l'Oumède. Nous nous sommes aperçus, il y a une quinzaine de jours, que le froid de cet hiver a tué à peu près tous les plants. Il faut donc replanter en entier ces 19 journaux. Il y a en outre un journal à planter dans les graves et 13 à Troubert. En tout, 33 ou 34 journaux. Ce travail est considérable et ne sera pas fini avant le 15 Mai. Ma présence est indispensable pour le tracé, les détails et pour l'imprévu. Quelque grand que soit notre désir d'aller passer quelques jours près de vous, nous serions coupables d'abandonner ainsi tous nos intérêts qui sont les vôtres.

Nous sommes cernés par le **phylloxéra**. L'expérience des pays ravagés, nous apprend qu'en peu de temps il vient à bout des vignes. Le salut est dans la submersion. Or nous avons des terrains submersibles et je veux me hâter de les mettre en valeur pour ne pas être réduit à la misère quand les vignes de graves seront perdues. En outre, je vais faire planter 3 journaux à St. Aillan. J'y vais tout à l'heure pour voir si le terrain est préparé.

Ainsi donc, si nous restons, tenez nous compte de notre sacrifice, car c'en est un très grand. Nous le faisons pour le bien de tous. Néanmoins notre voyage n'est qu'ajourné. Si, comme le craint Isabelle, vous ne pouvez pas venir l'été prochain, nous nous arrangerons pour aller nous-mêmes à Brest.

Paul, voyant ses finances en état prospère a réclamé de lui-même ses droits de parrain, sans que je l'y ai incité. Cela m'a fait grand plaisir. Vous le verrez de près et apprendrez à le connaître. Quand tu l'auras étudié tu verras qu'il est difficile de trouver un garçon de 23 ans plus complet que lui.

Nous sommes allés à Bordeaux ces jours passés. Nous n'y étions pas allés depuis le mariage de François. **Célina et lui sont installés** à Gradignan. Je vois cela avec regret. Il y a là des confusions d'intérêt qui amèneront tôt ou tard, des froissements. Je préfèrerais une séparation faite à présent. C'est dans ce sens que je leur ai donné mes conseils.

Il y a calme complet sur le vin. Le froid a fait, dit-on, beaucoup de mal aux vieilles vignes. Le mois prochain, nous serons fixés sur ce qu'il y a de fondé sur ce bruit.

Vous savez sans doute que Prosper a été décoré il y a un mois pour sa belle conduite pendant les inondations de Marmande.

Selon toute apparence, Paul partira la semaine prochaine. Il met les écritures en ordre. Adieu, mon cher Paul, embrasse pour nous ta mère, Isabelle et les enfants, et crois-moi, ton bien dévoué père, CA.

St. Corbian, le 20 Juin 1880,

Ma chère Isabelle,

Nous n'avions pas la moindre idée de la nouvelle que nous donne ta lettre d'hier¹²⁰. Si tu nous avais fait la confidence de ton état, nous ne serions pas **pris au dépourvu** dans nos dispositions.

J'avais promis à Paul et à toi d'aller vous voir. Pour cela je n'avais consulté que mes désirs et mon affection pour vous et vos enfants, mais l'époque de mon voyage restait subordonnée à la possibilité de m'absenter. Si tu supposes que ta mère et moi pouvons partir quand nous voulons, **tu te trompes**. Ignorants de ce qui se passait, nous avons invité François et Célina à venir près de nous : ils arriveront demain à 2 heures. **Marcel** subit son examen le 16 Juillet. Ma mère me réclame à cor et à cris et m'informe qu'elle va venir ici si je n'y vais pas, ce qui m'immobiliserait ici tout l'été. Nous n'avons pas encore pu faire souffrir nos vignes et j'attends une éclaircie pour le faire : notre récolte dépend de cette opération. Je suis en marché pour vendre nos vins de 1879. Un client de la banque qui me doit 9 000 F va faillir, et il faut que je prenne mes sécurités. Un incendie a détruit 36 journaux de nos pins, et il faut que je cherche des débouchés pour la marchandise. Enfin, il faut congédier nos filles de service, car nous ne pouvons les laisser seules dans la maison avec Paul.

Tu vois que beaucoup de liens me retiennent. Néanmoins, ton insistance est telle que nous n'y résistons pas. Demain, nos malles seront faites et déposées, prêtes à partir, dans la salle de billard. Dès que l'accouchement aura lieu, envoie une dépêche, et nous partirons immédiatement. Nous serons près de toi, le lendemain, et, nous te rendrons, ta mère et moi, les services que tu attends de notre dévouement. Nous ne partirons pas à l'avance parce que nous ne pouvons nous absenter ensemble que très peu de jours. Il serait **injuste de jeter maison, récolte, affaires, enfants par dessus bord**. Dès que tu seras remise nous reprendrons le chemin de St. Corbian.

Ainsi, nous ne bougeons pas et attendons le signal de départ.

Tu n'es pas juste, en mettant sur le compte de l'indifférence, la rareté de nos voyages à Brest. Des occupations incessantes dont tu as perdu le souvenir, **la récolte désastreuse de**

120 Eugène, né le 21/7, e t mort à une date inconnue.

l'an passé, la menace de n'en pas avoir prochainement à cause du phylloxéra¹²¹ qui a de très nombreux points d'attaque dans la commune et dans nos propres vignes, un horizon rempli de perspectives tristes, tout cela n'encourage guère à dépenser de l'argent. Certes, ne pas voir ses enfants, surtout quand on les aime comme nous vous aimons, est une grande privation, et, nous la sentons assez vivement pour ne pas l'aggraver par des reproches que nous ne méritons pas.

Reviens à une saine appréciation des choses, et à la justice.
Je termine pour ne pas manquer le courrier. Nous vous embrassons tous, y compris, bien sûr, l'excellente Madame Breton,

Ton dévoué père,
CA.

Château Morin, le 19 Juillet 1880,

Ma chère Isabelle,

Nous attendons toujours la dépêche qui nous donne le signal de notre départ. Nos malles sont faites depuis longtemps.

Marcel n'a pas subi son examen le 16. Il le subit le 21. Il paraît bien préparé.

Suivant l'heure à laquelle arrivera la dépêche, nous partirons par Blaye ou Bordeaux, mais probablement Bordeaux.

Madame Georges Dircks Dilly (Alice Gasqueton) a eu ces jours passés, une petite fille très heureusement.

Il fait ici une chaleur insoutenable. Nous essaierons de ne voyager que de nuit, si nous pouvons.

J'ai eu plusieurs fois la pensée de t'écrire, mais comme, depuis un mois, je m'attends à partir d'une heure à l'autre, j'ai toujours pensé que j'arriverai avant la lettre.

Cette idée m'occupe même en ce moment, et je n'ai guère envie d'être long. L'attente a quelque chose d'énervant et, je ne me sens capable d'entreprendre aucun travail suivi.

Ces lignes n'ont d'autre objet que de te prier de ne pas attribuer mon silence à l'indifférence. Je serai le plus heureux des pères en me trouvant près de vous tous.

Embrasse pour nous Paul, Madame Breton et les enfants, et crois-moi, ma chère Isabelle, ton bien dévoué père, CA.

St. Corbian, le 23 Juillet 1880 (midi).

Mon cher Paul,

J'ai reçu ta dépêche m'annonçant l'heureux accouchement d'Isabelle et la naissance d'un garçon. Pour vous, il eût peut-être mieux valu une fille. Pour lui il est préférable qu'il soit garçon. Depuis un mois, nous étions dans l'inquiétude, nous voilà plus calmes maintenant.

¹²¹ En Mai 1980, ont lieu en Médoc les premières processions contre le phylloxéra. En 1982, Lemaignan, ingénieur de St. Seurin de Cadourne, facture les premiers traitements au sulfo-carbonate de Potassium. Commencée en 1884, la replantation sur pieds américains dura 25 ans.

Nous venons à peine de rentrer de Bordeaux. **Marcel** a subi un bel examen : Il a été 2° en discours latin, 11° en version sur 30 candidats et, définitivement 4° sur 20 élus.

Nous avions l'intention de partir demain, mais quelque célérité que j'y mette, je ne le peux pas. Dimanche n'est guère un jour pour se mettre en route, ce sera donc Lundi que nous partirons. Je ne sais pas encore par quelle voie, mais un télégramme vous avisera de notre arrivée. Je te quitte n'ayant pas le temps d'être long.

Nous vous embrassons tous de tout notre cœur,

Ton dévoué père, CA.

P. S. donne nous des nouvelles Dimanche, nous partirons plus tranquilles.

St. Estèphe, le 3 Décembre 1880,

J'ai reçu ta lettre du 24 Novembre. Je me proposais d'y répondre immédiatement, mais j'ai été depuis constamment par voie et par chemin.

Tu me demandes un conseil sur la manière dont Eugène doit être **allaité**. Il faut sans supprimer la nourrice, donner à titre supplémentaire du lait de vache en quantité suffisante. Les selles sont un excellent guide dans ce cas. Si elles sont régulières, c'est une preuve qu'il y a assez de nourriture. S'il y a de la constipation, il y a défaut dans la quantité de nourriture. Enfin s'il y a diarrhée, le lait est trop abondant ou de mauvaise qualité. Le poids d'Eugène me paraît être celui qu'il doit avoir. La fille d'Alice Gasqueton qui, à quelques jours près, est du même âge, pèse 13 livres, et, c'est une belle enfant. Si l'épidémie de fièvre typhoïde dont tu me parles, te causait trop d'inquiétude pour Constant et Joseph, tu pourrais les amener. Nous les garderions de notre mieux jusqu'à des temps meilleurs.

Notre récolte de cette année est très exigüe. **Nous n'avons que 40 tonneaux : 22 ont été donnés par le cru de Morin, et 12 par le Cutasson.** Nos voisins ne sont pas mieux traités proportionnellement aux surfaces. St. Corbian a été comme d'habitude la localité la plus favorisée. Dans les autres parties de la commune, la quantité est moindre encore, et, presque nulle en plusieurs lieux. Le bas-médoc est mieux. Prosper a 2/3 de récolte, 50 à 55 tonneaux autant que je puisse me le rappeler. Les prix sont très élevés. A St. Christoly, on vend 800 F. Ici, deux chais de ma classe, Mrs. Merman et Célerier ont vendu 1 500 F. Aucune offre n'a été faite aux autres, et, nous n'espérons pas atteindre ce prix. Les vins sont bons, mais, à mon sens, ils n'ont rien d'extraordinaire. Si la récolte prochaine se présente bien, ils baisseront beaucoup. J'ai aussi les 1879 qui ne sont pas demandés ; tu vois que mes affaires ne sont pas florissantes.

Nous avons essayé de faire du **vin de sucre**. Nous avons réussi à faire un vin de 10° environ, neutre, ayant peu de couleur mais apte à dissimuler complètement son origine par une légère addition de vin coloré. Son seul défaut est de coûter cher.

Le mien est fait avec 42 Kilogrammes de sucre de canne de première qualité par barrique. J'en ai 20 barriques qui trouveront leur emploi sur la propriété pour la consommation des ouvriers.

Le mariage de Paul sur lequel tu m'interroges, est plus que jamais dans le brouillard, et il n'en sortira probablement pas. Le 27 Septembre dernier, Adrien Hostein se rendait de Condissat au château d'Arsac pour y surveiller les vendanges. Il s'arrêta un peu indisposé à Fontpetite. Il eût dans la nuit de la diarrhée et des vomissements. Le 28, on fit appeler Mr. Bert qui employa une médication très simple. Le 29, la mère avertie arriva et m'appela. Adrien avait une cholérine sans gravité apparente. Je restai deux heures à causer avec lui et avec ses parents, ne prescrivant qu'un lavement, et, me retirai fort

tranquille à son sujet. Pendant la nuit, il se déclara des accidents pernicieux du caractère le plus grave. On courût au bourg chercher Mr. Brousse qui reconnût très bien le danger, mais qui était impuissant à le conjurer. Vers midi, on vint me chercher en toute hâte, et je trouvai mon jeune malade agonisant. Il expira à trois heures sans aucune souffrance, et l'intelligence très nette. Il tomba dix minutes dans une période d'algidité, c'est à dire de refroidissement, et, quand il fut devenu comme du marbre, il s'éteignit. A la nouvelle de ce malheur, ta mère se rendit à Fontpetite, et ne quitta pas Eulalie et Marie-Thérèse. Les funérailles eurent lieu le surlendemain à Bégadan. Il y avait un concours immense. Le père et la mère suivaient le convoi à pied. Leur douleur était inimaginable. La compassion la plus vive avait gagné tous les coeurs. Pendant ces trois jours, ta mère recueillit de la bouche d'Eulalie et de Marie-Thérèse, l'expression de la reconnaissance la plus vive et d'une tendresse qui ne craignait pas de s'affirmer devant tout le monde. Depuis, elle y est allé deux fois, et les sentiments sont restés en apparence les mêmes. A Fontpetite, on a été malade depuis, et en l'absence de Mr. Bert, on m'a appelé. On m'a même choisi pour expert pour l'évaluation du terrain à faire contradictoirement avec l'administration des chemins. C'est te dire que malgré les bruits de mariage universellement répandus entre **Marie-Thérèse et Paul**, la famille n'a pas l'air de redouter l'effet d'accointance publique et amicale avec nous. De là à un mariage, il y a très loin. La jeune fille n'est de physique ni bien ni mal, mais elle est bien élevée, très bonne, et elle aura 4 Millions. C'est te dire que les partis ne manqueront pas pour elle. Y penser, serait à mon sens se bercer de chimères. Paul doit chercher une alliance plus pratique et plus facile que celle-là. On peut être très heureux en ce monde sans être riche. Par la simplicité de ses goûts, et son aptitude à tous les travaux, Paul ne souffrira jamais, même avec une fortune très médiocre. On ne peut trouver meilleur enfant pour nous. Il me rend beaucoup de service par son travail, sa surveillance, son activité et son jugement. Ajoute à cela que c'est la nature la plus honnête que je connaisse. **Ton filleul est exactement comme lui en tout, avec un style plus brillant, car Marcel est très lettré.**

La mort d'Adrien est un immense malheur pour la famille Hostein. Il était intellectuellement, parfaitement doué, d'une grande élévation de sentiments et d'une pureté de conviction rare chez les jeunes citadins. En somme, ce garçon était complet et irréprochable. Il était licencié en droit depuis quelques mois. On le remarquait déjà dans la Conférence des jeunes avocats. Il avait devant lui un bel avenir. Toutes ses qualités te donnent la mesure des regrets que doivent avoir les malheureux parents.

Je t'assure que je m'y suis associé de tout mon cœur.

Tu me promets, ma chère Isabelle, de venir nous voir avant les vacances. Arrive ; le bonheur sera dans la maison. Si Paul peut t'accompagner, venez ensemble. Aucune société ne m'est aussi agréable que la vôtre. Quand je suis près de vous, je ne vous quitterais jamais. Si j'étais un peu libre, je ne laisserais certainement pas passer un an sans aller vous voir, et faire un long séjour.

Il n'est pas probable que **Marcel** puisse aller à Brest cette année. Pendant les vacances prochaines, Paul fera ses 28 jours. **Marcel** me sera indispensable pour les recouvrements et le travail de bureau. Je t'assure que c'est un bon commis.

Avez-vous achevé les pommes et les poires ? Si oui, nous vous enverrons un nouveau mannequin. Ne les ménagez pas, et ne leur donnez pas le temps de se gâter.

Prie Paul de me donner la note de ce qu'il a payé pour les vaches, 2° de ce qu'il a payé à Blouch, 3° d'y ajouter le coût d'une très longue dépêche que tu me transmisse à Argenton et que j'oubliai de te rembourser.

J'attends mes bottes avec impatience : envoie les moi sans retard, parceque j'en ai besoin. Prie Roturier de les remettre à sa fille et je les ferai prendre à son magasin par mon batelier.

J'ai beaucoup de choses à te dire, mais elles ne me viennent pas en ce moment. Désormais, je t'écrirai plus souvent. Je t'engage à le faire aussi, ainsi que Paul, dont les lettres me feront un très grand plaisir.

Depuis que François est rentré à Gradignan, ils nous ont à peine écrit, néanmoins, je crois qu'ils vont tous bien.

Embrasse pour nous tous Madame Breton, les enfants et Paul, et crois-moi, ton dévoué père, CA.

[sommaire](#) [retour](#)

Château Morin, le 7 Mars 1881,

Ma chère Isabelle,

Ta lettre me préoccupe beaucoup. Je ne sais quel conseil te donner pour Guy. D'après la description que tu me fais de son œil, cet enfant doit avoir une conjonctivite. Elle se complique, peut-être, de quelque ulcération très petite sur la cornée, et, alors, ce serait une kératome-conjonctivite.

La première est une affection locale. La seconde est la manifestation sur les yeux, d'un état général dont le lymphatisme forme le fond. De là, deux traitements bien distincts : dans le premier cas, il suffit d'agir sur l'œil ; dans le second, c'est sur la constitution de l'enfant qu'il faut agir. Mon embarras est grand pour te dire avec sécurité ce qu'il faut faire. Si tu tiens à avoir mon avis, le mieux est de venir. Tu avais ce me semble, le projet de venir à Pâques avec Paul et les enfants. Avancez votre voyage et arrivez. Vous serez tous reçus à bras ouverts, car nous avons soif de vous revoir. J'irai vous attendre où vous voudrez, Pauillac, Blaye ou Bordeaux. Fixez le jour et comptez sur moi.

Cette réponse est en retard de deux jours, parce que j'étais absent avant-hier quand ta lettre est arrivée, et que je l'ai été aussi hier. Je vais de ce pas jeter ces lignes à la poste de St. Estèphe pour ne pas manquer le courrier de ce soir. J'attendrai avec impatience une nouvelle lettre de toi. Ne mets pas de retard à m'écrire.

Ta mère et Paul vous embrassons tous de tout notre coeur. Par tous je veux dire Madame Breton les enfants, Paul et toi. Ton dévoué père, CA.

St. Corbian, le 20 Mars 1881,

Ma chère Isabelle,

Nous avons été heureux d'apprendre le rétablissement de Guy. La nouvelle de la première communion de Constant à une date si prochaine, nous a surpris. Nous aurions eu ta mère et moi, le plus grand plaisir à y assister, mais rien n'est prévu pour notre départ. D'ailleurs, jusqu'à nouvel ordre, je ne peux m'absenter, parce que mes **dents, de plus en plus mauvaises**, ne me permettent plus que de manger de la bouillie ou du hachis. J'en suis réduit à ne manger que chez moi.

A propos de la première communion de Constant, j'ai l'intention de donner à mon filleul une montre en or. Mais avant que je l'achète, dis-moi, si je ne ferai pas double emploi. Ecris-moi à ce sujet, par le retour du courrier. Si mon projet ne doit pas être modifié, il se

peut que cette montre n'arrive pas en temps utile, mais à quelques jours près, Constant la recevra.

Nous sommes tous bien. Ma **mère** a été malade, mais elle m'informe aujourd'hui qu'elle est mieux et me charge de vous l'apprendre.

Je ne t'écris pas plus longuement pour ne pas manquer le courrier, et, en outre, parce que je suis en ce moment très occupé.

Ta mère, Paul et moi, vous embrassons tous. Ton dévoué père, CA.

St. Estèphe, le 7 Avril 1881,

Ma chère Isabelle,

Avec la guérison de Constant que m'annonce ta lettre, elle m'apporte la nouvelle de la récidive dont Guy est atteint. La médication instituée par le médecin que tu as consulté prouve que, dans la pensée de celui-ci, l'état fluxionnaire des yeux ne constitue pas seul la maladie, mais qu'il est la manifestation sur les yeux d'un lymphatisme trop accusé. C'est à ce lymphatisme que s'adressent les remèdes qu'il a prescrits ; ces remèdes sont bien choisis et les doses classiques.

Le point de vue qui a dirigé le médecin est-il exact ? Je le suppose mais je ne peux l'affirmer. Guy a-t-il une simple conjonctivite ? Dans ce cas, il est probable qu'elle est sans rapport avec l'état général. Est-ce une kératome-conjonctivite ou une kératite ? Dans ce cas, l'état général est la cause vraie de l'affection locale. Il y a donc là des distinctions et des nuances que je ne peux pas bien saisir de loin. J'aurais besoin de voir Guy. En ce moment, pour les causes que je t'ai dites, je ne peux aller à Brest. Il me semble donc, que tu pourrais venir dès que Madame Breton et Constant seront guéris.

Ainsi que je te l'ai dit, la médication du médecin me paraît raisonnable. J'en séparerai la lotion avec l'infusion de thé dont je ne connais pas les vertus, et les insufflations de calomel qui n'ont pas dans la pratique les vertus théoriques qu'on leur attribue. En somme je ferai le traitement interne tel qu'il est indiqué, et me contenterai de laver l'oeil malade avec de l'eau de guimauve légèrement tiédie.

Le rêve de Madame Breton n'a pas sa cause dans la réalité, à moins qu'il ne la devance. Rien de nouveau, ni fait, ni en préparation dans la destinée de Paul.

Nous sommes tous assez bien. **Nous ne vendons pas une barrique de vin. Le phylloxéra continue ses attaques.** Les locomobiles sifflent et fument dans le vignoble de St. Estèphe pour le combattre par des irrigations de sulfocarbonate de potasse : Nous passons par une passe difficile. Les expériences sont couteuses et incertaines, les observations insuffisantes, la consommation très réduite par suite des hauts prix, les achats nuls, et les dépenses toujours les mêmes. Tout cela n'est pas gai. J'ai pourtant l'espoir que nous trouverons le joint pour sortir de là.

J'espère, ma chère Isabelle, que tu ne tarderas pas à venir et que Paul t'accompagnera.

Il nous tarde beaucoup de vous voir. Tâchez de nous donner cette satisfaction dès que vous pourrez. Nous vous embrassons tous,

Ton dévoué père, CA.

St. Estèphe, le 17 Juillet 1881,

Ma chère Isabelle,

Tu dois être surprise de notre long silence. La lettre que tu écrivais à ta mère le 17 Mai dernier contenait une invitation si affectueuse et si pressante que la réponse eût du être immédiate. Elle ne fut différée, que parce que, je voulais la porter moi-même. En principe, il fut reconnu que ta mère et moi ne pouvions nous absenter en même temps, mais ta mère m'engageait beaucoup à aller passer quelques jours près de vous, si bien que je préparai ma malle. Mais le cœur avait parlé plus vite que la raison et je reconnus à la réflexion que je ne pouvais partir.

Je souffre d'une névralgie faciale qui prenait sa cause dans le mauvais état de mes dents. Elle m'a tourmenté pendant un mois et je sens que je n'en suis pas complètement débarrassé. **J'ai dû m'arracher moi-même** plusieurs dents. Il n'en reste que deux à la mâchoire supérieure. L'une d'elles est de trop, car elle est douloureuse. Ainsi, je ne pourrais ni manger, ni guère parler, ni avoir la liberté d'esprit qu'une douleur continue et agaçante fait perdre. Dans cet état, j'aurais été un embarras pour vous. Ma situation m'eût d'ailleurs, en me condamnant à la retraite, rendu impossible vis à vis de vos parents et de vos amis. J'ai donc ajourné mon voyage pour pouvoir le faire dans de meilleures conditions. C'est un plaisir très grand que j'ai différé à regret, mais tu peux avoir la certitude que je ne m'en priverai pas.

Tu sais sans doute que Célina a eu un garçon. Je n'ai pu encore, pour les motifs exposés plus haut, aller voir la mère et l'enfant, mais je sais qu'ils sont bien parceque ta mère a été marraine et est à Bordeaux depuis plusieurs jours. **Marcel** est ici depuis le 11 Juillet. Il subira son examen les 20 et 21 de ce mois. Une dépêche vous informera du résultat. Il me tarde que cette épreuve soit subie, car, si l'attente devait se prolonger, **Marcel** tomberait malade. Il est très maigre, très pâle, il tousse, enfin, il est tout à fait étiolé. Depuis qu'il est ici il travaille nuit et jour, et, il n'a pas encore, mis le pied dehors.

Nous sommes cernés par le **phylloxéra**. Dans nos vignes, il y a de nombreux points d'attaque, mais elles paraissent vouloir se défendre. Le fléau n'a pas sur elles l'action foudroyante qu'il a exercé ailleurs. En somme, je crois que si nous devons succomber, notre agonie sera lente et qu'elle n'aura pas lieu sans compensation : En perspective de la mortalité, nous avons beaucoup élargi nos surfaces de plantations, à l'omède et à la campagne avec succès, et à troubert sans résultat satisfaisant. **Nous allons nous préparer à lutter par l'inondation, qui pour nous est une opération facile, et, au besoin par le greffage sur plant américain.**

La coulure a fait beaucoup de mal dans nos vignes. Néanmoins, je crois que l'abondance dépassera un peu celle de l'an passé. Il fait une chaleur extrême et une sécheresse si persistante que, selon toute probabilité, nous vendangerons de bonne heure. Si ce temps continue, la qualité sera exceptionnelle.

Il y a très peu d'entrain pour l'achat de vins vieux. J'ai le 1879 et 1880 qui ne sont pas demandés. Nos prétentions sont assez élevées et le commerce nous délaisse.

En attendant que j'aille vous voir, si vous veniez vous-mêmes vous seriez bien aimables. Il ma paraît difficile que vous vous absentiez tous les deux en même temps mais vous pourriez venir l'un après l'autre : l'un aux vendanges et l'autre aux écoupages, ou à toute époque qui vous conviendrait. Vous nous rendriez bien heureux. Nous n'aurons pas souvent à nous voir, **il commence à être tard pour nous**. Tâchons donc, ma chère Isabelle, de ne pas nous priver de ce plaisir, en y mettant tous un peu de bonne volonté.

Embrasse pour moi Madame Breton, les enfants et Paul, et crois-moi, ton dévoué père,
CA.

Château Morin, le 24 Janvier 1882,

Ma chère Isabelle,

L'amélioration continue. Il y a bien dans mon état des hauts et des bas, mais dans l'ensemble, cela va mieux. Les nuits sont meilleures et l'essoufflement est moindre le jour. La marche est plus facile. La douleur du cœur a sensiblement diminué.

Je vous embrasse tous et m'arrête parce que écrire me fatigue.

Ton dévoué père, CA.

Mon père a succombé le 8 Mars 1882 à une maladie de cœur, dont il avait été atteint au mois de Novembre 1881, et qui n'avait pas cessé de s'aggraver depuis lors, bien que pour tranquilliser ma sœur, il lui écrivît le contraire.

Marcel Alibert.

sommaire retour

L.IV-ECRITS DE CONSTANT ALIBERT

A -THESE POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE

Présentée et soutenue le 24 Juin 1843 à Paris.

Quelques considérations sur le MECANISME DES CONTRE-COUPS DE LA TETE.
(Archives de J.P. de Vivie)

Etude en 43 pages des connaissances sur les **commotions cérébrales**, et sur "toute lésion qui se produit dans un lieu autre que celui du choc" à la tête.

Les références à Hippocrate, Ambroise Paré, Dupuytren, Bichat et autres sont accompagnées de longues citations en latin.

B - REFLEXION SUR L'HISTOIRE DE QUELQUES DECOUVERTES SCIENTIFIQUES¹²² .

L'Abeille, 21&28 Décembre 1843, 25 Janvier et 1 Février 1844.

Hebdomadaire littéraire et d'annonces de Castelnau-dary

(Seul le premier article est reproduit en entier, les trois autres sont d'égale longueur)

LUNETTES, par le Dr. C. Alibert.

L'Abeille a fait, dans un de ses précédents numéros, l'énumération par ordre chronologique, des principales découvertes ; cette énumération resterait stérile si l'on ne montrait dans quelle mesure, chacune d'elles a contribué à augmenter les connaissances et le bien-être de l'humanité. L'auteur de cet article a voulu apporter son contingent à cette œuvre, dans les limites de ses idées et de ses études, en se bornant à une simple et courte analyse et en dépouillant son récit des formes sévères de la science. Ce serait avec bonheur, qu'il verrait s'associer à son travail quelques personnes dont la plume est plus exercée, et le savoir plus étendu.

122 Constant vient de s'installer à Castelnau-dary comme médecin, auprès de ses parents. Il a 23 ans.

Les découvertes les plus simples d'abord, ont eu, plus tard, des conséquences nombreuses et utiles, et, à voir comment les faits du monde se lient l'un à l'autre, on se convainc, par le plus rapide aperçu, que les choses sont sœurs, comme les hommes sont frères ; et il n'y a en réalité que deux familles, celles de la matière et celles de l'esprit. La première est soumise à l'empire de la seconde ; la **connaissance**¹²³ assure pour toujours, à l'une, sa supériorité sur l'autre. Mais cette connaissance, par où vient-elle ? En majeure partie par les sens. Une découverte qui perfectionne un sens, perfectionne aussi la connaissance, et ce fait suffira pour justifier l'auteur des détails philosophiques qui servent d'introduction à l'article sur les Lunettes.

L'invention des Lentilles et celle de leur association, a fourni à l'homme un champ d'investigation nouveau, qu'il a exploré pendant le cours de cinq siècles, et, qui a singulièrement agrandi la sphère de ses connaissances.

Une secte philosophique longtemps célèbre, voulait, d'une manière pleinement absolue, que toutes nos **idées** eussent pour origine l'exercice des sens ; d'autres philosophes prétendaient que certaines idées se développaient intérieurement en nous, avant tout jeu de nos sens. Sans vouloir prendre part à cette controverse, ni me prononcer ici pour l'une ou l'autre hypothèse, je ferai observer que nous pouvons concevoir des idées à un esprit qui aurait habité un corps comme le nôtre, mais que nous ne pouvons soupçonner de quelle nature seraient celles d'un esprit qui n'aurait pas eu antérieurement, pareille demeure. Si l'on veut faire une supposition moins hasardeuse, la nature nous en fournit elle-même les éléments. N'est-il pas vrai qu'un sourd n'a pas l'idée des sons, et un aveugle celle des couleurs ? Nous-mêmes qui ne pouvons rien imaginer que par soustraction, nous figurons-nous quelles seraient les sensations que ferait naître un sixième sens ? Ainsi donc, si l'on veut uniquement s'en rapporter à l'expérience, éviter les discussions oiseuses, on peut affirmer que les sens sont pour beaucoup, l'intelligence étant supposée la même, dans le résultat final de nos connaissances. J'ai pensé que le langage dans la naïveté de son enfance, avait donné le nom de **sensibilité** à la faculté qui préside à nos sensations, pour exprimer qu'elle ne s'exerce que par l'intermédiaire des sens.

L'esprit repose, et est pour ainsi dire, inactif, au sein même de son inactivité, jusqu'à ce que une impression inattendue le tire de sa léthargie. Une vérité se manifeste, et elle lui suffit pour qu'il marche à coup sûr, à la conquête d'autres vérités. C'est dire assez que nous ne pouvons rien sur le fait initial ; la Providence s'en est réservée la pleine possession, et, l'on peut affirmer que, sans les principes de toutes choses qui nous viennent assurément d'elle, mais que le langage vulgaire attribue au hasard, elle eût inévitablement paralysé les plus magnifiques élans de l'esprit humain. Pouvons-nous prétendre que nous saurions quelque chose, à présent même, sur l'équilibre des corps flottants, si **Archimède** n'eût pris un bain, et si **Denys** n'eût fait faire une couronne ? Affirmerions-nous que nous saurions les lois de la pesanteur et toutes leurs conséquences, si **Galilée** n'eût vu balancer un lustre dans une église romaine ? Que saurions-nous sur l'électromagnétisme, si **Œrsted**, de Copenhague, n'avait fait fonctionner un courant près d'une aiguille aimantée, et, s'il n'y avait eu en France, **Ampère** pour en apprendre la nouvelle ? Ainsi donc, dans les plus beaux édifices de notre entendement, la première pierre n'est pas notre œuvre, ce n'est pas nous qui l'avons posée, et, ils portent, en leurs fondements, l'ineffable témoignage de notre faiblesse. Quoiqu'il en soit, le pouvoir des conséquences est **nôtre**, et c'est le plus bel apanage de l'humanité. Toute découverte, en

123 Mot souligné par l'auteur.

effet, de quelque nature qu'elle soit, morale ou physique, retentit avec certitude sur le bien-être de l'homme, et l'on peut affirmer, **a priori**, que celles qui ont le plus reculé les limites de son bonheur, sont précisément celles qui ont fourni le plus de faits à son observation.

La construction des Lentilles est une de ces inventions mères. L'habitude émousse le sentiment ; l'on ne peut à présent apprécier que par la réflexion ce que jugerait par comparaison, un homme du moyen-âge qui vivrait de nos jours. L'action de l'œil humain se bornait à un cercle étroit, peu de gens encore, participaient-ils à la plénitude de sa santé. La myopie sévit sur la jeunesse et l'âge adulte ; la presbytie, sur les vieillards. Les lunettes firent disparaître ces deux causes d'infirmité. **Bacon** disait avec justesse : **Les sens sont les portes de l'entendement.** Certes, ce fût pour l'entendement, un immense et rare bienfait que d'avoir le roi de ses sens dans une parfaite équipollence chez tous les hommes. Il est incontestable, qu'à part le sentiment de bonheur, il en résulta, comme conséquence pratique, dans toutes les sciences, dans les arts nombreux où l'exercice de la vue est nécessaire, un progrès ; dans le langage, de l'uniformité ; et, en définitive, une avenue de l'esprit qui présenta à toutes les vérités un chemin également facile à parcourir chez tous les hommes.

C'étaient là les plus immédiats résultats. Le jeune fils d'un lunetier de Mildebourg, s'avisa, dans ses enfantins essais, d'aligner deux lentilles, et ce fait devint, fécondé par le génie, un des plus fertiles en grandes conséquences. **Le microscope et le télescope donnèrent à notre faible organe déjà regularisé, une puissance étonnante** ; et, effaçant les distances, amenèrent dans le champ de notre observation des infinis de grandeur et de petitesse, en face desquels, la pensée humaine n'avait jamais osé se mettre. Les sphères célestes, bien observées, nous eurent bientôt dévoilé leurs formes, leurs volumes, leurs distances et le sublime secret de leurs mouvements. Une induction savante, nous prouva jusqu'à l'évidence que ces globes ne sont pas entourés d'une atmosphère, et que, par conséquent, les êtres qui peuvent les habiter ne sont pas d'une nature semblable à la nôtre. La forme de la terre si longtemps controversée, son volume et son poids approximatif, furent découverts sans efforts ; l'histoire rationnelle des saisons et des climats, en fut une logique et facile déduction. La figure sphéroïdale de notre planète fit imaginer, sur l'état primitif de ses éléments, quelques hypothèses que l'expérience a presque sanctionné plus tard, qui ont été les premiers éléments de la géologie philosophique, et, qui, de fait en fait, ont conduit jusqu'à l'ouvrage de **Buckland**, un des plus beaux hymnes que l'on ait écrits, dans les temps modernes à la gloire de Dieu.

La révolution de 89, recherchant, dans son ardent amour de l'égalité, l'égalité dans les choses comme chez les hommes, conçut la magnifique pensée de tracer, sur la terre même, une mesure type, éternelle comme elle ; et le système métrique sortit de cette époque comme la lumière sort de l'orage. Son adoption, ramenant à une unité fixe et bien définie les diverses mesures, a donné aux transactions commerciales une extension et une facilité jusque là inconnues.

Un astronome danois, Roëmer, découvrit, à l'aide du télescope, que la vitesse de la lumière est de soixante-dix mille lieues par seconde ; et, comme tout s'enchaîne en ce monde, la vitesse de la lumière servit à découvrir celle du son ; celle du son à mesurer les distances, à donner la théorie de l'écho, etc..., et, enfin celle de la lumière et du son réunies, à nous mettre en garde contre les coups de foudre.

Grâces encore au télescope, **Chappe** nous a appris à transmettre, à travers les airs, des signes conventionnels de la pensée, et le télégraphe a pu rendre les pays lointains tributaires de notre parole.

Il est ais  de s'apercevoir que, dans cette rapide num ration de bienfaits amen s par le t lescope, quelques uns se pr tant un mutuel appui, multiplient par ce r ciproque concours, d'une mani re incalculable, leur action. C'est ainsi que le syst me m trique et le t l graphie sont en d pendance, en quelque sorte, l'un de l'autre, comme concourant tous deux au m me but, et, l'on ne doit pas  tre tonn  si le commerce rendu facile par le premier, rapide par le second, est devenu une des op rations les plus simples, les plus lucratives auxquelles l'activit  de l'homme ait pu se livrer, et a pris une puissante et prompte influence sur les destin es des nations.

Ce ne sont l  que quelques unes des grandes d couvertes faites  l'aide du t lescope ; il serait aussi remarquable que chose peut l' tre, d'examiner leur influence sur les **id es**, ou les **arts**, les deux voies par o  la soci t  re oit le bonheur ; mais un pareil travail exigerait de longues, de consciencieuses tudes, et une aptitude d'esprit dont l'auteur de cet article est loin de se croire capable ; aussi terminera-t-il cette succincte analyse en rappelant que la th orie des lentilles claira celle de la vision, et que si nous savons quelque chose sur l'oeil humain, c'est  elle que nous le devons. Les anciens pensaient que le cristallin tait l'organe essentiel de la vue ; la nouvelle th orie montra son r le dans ce merveilleux acte, expliqua, par la bouche de **Kepler**, en 1604, que cet organe abaiss  ou enlev , on pouvait le suppl er par une lentille biconvexe plac e devant l'oeil. Les chirurgiens s'emparant de ce fait, comprirrent le m canisme de l'op ration de la cataracte, invent e, dit-on par une ch vre, pratiqu e toujours sans abaissement, sans th orie. En 1707, un lazaris , fr re **Jacques de St. Yves**, ex cuta, en pr sence de **M ery**, l'extraction du cristallin, op ration reproduite depuis par **J-Louis Petit**, perfectionn e successivement, par **Daniel et Palucci** en 1752, par **La Faye** en 1753, plus tard par **Wenzel**, etc... Elle f t depuis soumise  des r gles extr mement simples, et, comme les plus belles choses ont le pire destin, cette simplicit  m me l'a fait tomber dans le domaine du charlatanisme. Nous la voyons journellement pratiqu e sur nos places publiques par les baladins, n'ayant d'autre m rite que l'audace donn e par l'ignorance, et qui, second s par le hasard, rendent quelquefois le bienfait de la vue  des malheureux dont les t n bres taient depuis longtemps le partage.

(Fin du premier num ro.)

[sommaire](#) [retour](#)

La plupart des d couvertes faites  l'aide du **t lescope** avaient en quelque sorte,  t t d j  pressenties. Il est hors de doute que l'astronomie, science sur la marche et le progr s de laquelle il a eu la plus manifeste influence, tait cultiv e dans l'antiquit , et, l'on sait d'une mani re certaine, que 776 ans avant J.-C., une clipse avait  t t observ e en Chine, et que ce ph nom ne avait  t t not  pour servir ult rieurement. L'on sait aussi que 747 ans avant J.-C., sous l' re de Nabonassar, pareil fait fut observ  et enregistr  chez les Chald ens. Simplicius, crivain grec du Bas-Empire, a rapport  qu'Aristote tant  la suite d'Alexandre  Babylone, Callisth nes lui envoia des observations astronomiques r guli res, remontant  l'an 1903. Au surplus, les zodiaques, trouv s dans les temples d'Egypte, dont Champollion a fix  la date pr cise aux r gnes de N ron et de Domitien, prouvent surabondamment ce fait. Mais que pensait-on de ces infiniment petits, ensevelis autrefois dans un imp n trable n ant ? Une infusion de plantes, expos e quelque temps  l'air, se remplit d'animaux d'une si inconcevable exiguit , que cinquante trillions de ces  tres, d'apr s les calculs de Leuwenho ck peuvent remplir,  peine, l'espace d'un centim tre cube, et que plusieurs milliers trouveraient ais ment la place sur la pointe

acérée d'une aiguille. L'imagination est confondue quand elle songe que ces êtres ne sont pas la limite de la petitesse. Sous le champ du microscope, on les voit se mouvoir, chercher leur nourriture et franchir des obstacles. Il existe assurément chez eux des sens , qui les mettent en rapport avec leur monde, des canaux qui permettent la circulation de leurs fluides, et la pensée humaine peut encore subdiviser ces molécules animées en une infinité de parties, où s'exerce une nutrition, dont le travail est nécessaire à l'entretien de la vie. Ainsi donc, égale puissance du microscope et du télescope ; même étendue de part et d'autre; chacun d'eux, prolongeant nos regards dans des pays opposés, dans des régions extrêmes, chacun, marchant, de son côté , jusqu'aux limites du possible, tendait à en embrasser toute l'étendue, à en opérer la communion, et à ramener les phénomènes matériels les plus éloignés à la loi de l'unité. Le télescope avait déjà fait découvrir les lois de l'attraction planétaire, et l'on crut que le microscope , par un semblable privilège, nous dévoilerait celles des particules infiniment petites.

On n'ignorait pas qu'au contact apparent, la majorité des corps se rapprochent l'un de l'autre, mêlent intimement leurs parties et subissent dans cet acte des métamorphoses. Ce fait ayant servi de base à toutes les opérations des alchimistes, beaucoup plus profitables aux fourberies de la cabalistique qu'au progrès de l'esprit humain. **Barchusen**, en 1698, avait directement appelé l'attention sur ce fait, et avait exprimé en style naïf, qu'il n'était pas de corps qui se réjouit de retenir et posséder des particules étrangères**Boërrhaave** en avait aussi parlé ; il pensait que ces mouvements étaient excités plutôt par l'amour que par la haine. Il donna le premier , le nom d'affinité à la force qui les commandait...Enfin **Berthollet** jeta sur cette matière tout ce que le génie donne de lumières, médita ses idées sur les champs de bataille, et les consigna...

L'humanité entière , comme l'individu a son enfance et son âge mûr : le temps où ce problème devait être résolu n'était pas venu...

En considérant l'ensemble des phénomènes qui se produisent dans l'univers, on remarque qu'ils sont soumis à trois ordres de forces :l'une qui est l'action des masses inertes : elle porte le nom d'**Attraction** ; l'autre est l'action des corps au contact : elle porte le nom d'**Affinité**,et, donne manifestement naissance à des forces secondaires, qui sont l'**électricité, la chaleur et la lumière** ; la troisième est la **Vie**, qui régit l'accroissement des plantes et des animaux....

...J'ai fait remarquer que trois forces existent dans l'univers, et semblent commander seules, tous les phénomènes qui sont du ressort de l'observation humaine. Le télescope nous en a fait connaître une, a nettement formulé ses lois, et nous a fait faire un pas de plus dans la recherche de l'autre. ...il existe une autre force ; la Vie,le microscope a fait faire des progrès dans l'étude de cette force,... mais tout n'est encore qu'hypothèse et conjoncture....

Le microscope a permis d'établir un lien entre le règne organique et le rêve inorganique... Ainsi donc, le microscope et le télescope ont promené notre observation dans des voies qui ont affecté entre elles une continuité quelquefois probable, quelquefois manifeste. En face d'un pareil fait, peut-on nier cette pensée de Bossuet : "La vérité est une, celui qui la connaît en partie en voit plusieurs ; qui la verrait parfaitement n'en verrait qu'une"; et cette autre de J. de Maistre : " Les vérités sont une chaîne dont les anneaux sont étroitement unis"....Goethe a dit cette simple et noble parole :" L'homme est un entretien de la nature et de Dieu."L'homme en effet se plaçant au centre des choses, réfléchit en lui le variable et incessant jeu de leurs éléments ; et fécondant, par la nature même de son esprit, les résultats de son observation, les assujettissant dans un certain ordre, aux lois de la durée, de l'espace et du nombre, dont la notion première se trouve en lui, il constitue les

sciences ; il harmonise ce qui n'avait pas de raison de son existence ici-bas ; il se place entre les faits du monde et leur cause universelle, mystérieux chaînon, pour les lier l'un à l'autre, et leur donner par cette connexion nécessaire, force de réalité.

Le monde n'offre que faits ; les faits, qu'isolément, sans activité qui les domine. En tout ce qui se voit, il n'y a que passivité, et, sans l'homme, ces faits conserveraient ce caractère de passivité, comme ils le conservent pour les brutes. Mais lui, coordonne à de rigoureuses lois les phénomènes qui l'entourent, et, semblable au Créateur, il prend les éléments du chaos, et les associe par un magique souffle qui leur donne l'harmonie. Il fait les sciences. Et telle est la position de l'homme en ce monde, que tout ce qui l'entoure semble être fait pour lui.

De même que la Providence a voulu que toute matière, inerte ou vivante, vint en définitive, converger au profit de son corps, elle a voulu aussi que toute loi, vint converger au profit de son intelligence ; et, toute science quelle qu'elle soit, devient utile à une partie de la société, et, par réaction à toute. Les sciences dont je parle se créent par l'observation, et il n'appartient à personne de déverser le blâme sur une découverte qui l'agrandit. La Providence puise dans ses œuvres la plus magnifique preuve de son existence ; il me serait facile de réunir les faits découverts à l'aide des lunettes, de rapprocher les fils épars de mon travail pour les faire vibrer à sa gloire.

Qui ne voit, **a priori**, que la nature mieux connue, sa cause en acquiert un nouveau lustre ; et qui ne voit encore que le plus haut point de la perfection serait de connaître l'ensemble de cet univers, où elle s'est manifestement reflétée et traduite ? Le Vrai et le Beau émanent de cette source ; c'est à ce foyer que toutes les illustrations vont allumer le feu sacré de leur génie ; l'Empire des idées, et celui des Arts, s'agrandissent coséquemment ; la société se déploie ; les sciences et la pratique des sciences conduisent à des résultats lointains et imprévus ; les sciences et les arts sont les ruisseaux qui charrient dans la société le sang de la vie. L'humanité marche vers le progrès ; cette universelle harmonie qu'elle entrevoit comme le couronnement de tous ses efforts, se rapproche et donne à tous ses travaux,, une énergie nouvelle ; le flambeau de la vérité jette pour tous de plus vives lumières ; bien des yeux le distinguent, qui ne le voyaient pas autrefois ; tous concourent à leur réciproque perfection ; une partie de l'humanité, autrefois parasite et immobile, trouve dans cette extension nouvelle des idées et des arts, un aliment pour son activité ; le besoin de réciprocité entre les hommes, éternelle garantie des liens sociaux, s'en fait mieux sentir ; chacun a sa place à ce nouveau soleil ; la moralité se corrige, et les hommes jouissent d'une durable et nécessaire fraternité.

[sommaire](#) [retour](#)

C -LIVRES PUBLIES PAR C. ALIBERT.

- DES EAUX MINERALES dans leurs rapports avec L'ECONOMIE PUBLIQUE, LA MEDECINE ET LA LEGISLATION.
par ALIBERT (Constant)
Médecin inspecteur des eaux thermales d'Ax (Ariège)
Victor MASSON, Editeur, Paris, 1852. 90 pages.

(Masson édite des livres de Médecine et de Sciences, et la Gazette Hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie, Bulletin de l'enseignement médical, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.)

Ce livre demande la réforme de la législation pour développer les Eaux, sources de prospérité, et moyens de guérison.

(Exemplaire dédicacé à Monsieur Delord, notaire, hommages affectueux de l'auteur.)

- TRAITE DES EAUX D'AX (Ariège)par ALIBERT (Constant) Médecin inspecteur
Librairie de Victor MASSON, 1853, Paris, 263 pages.

Monographie sur Ax : la topographie, les caractères physiques et chimiques des sources, les aménagements, les applications médicales, les règlements, les statistiques, un guide pour le curiste (accès, hôtels, services publics, excursions, distractions, etc...), comparaison avec les autres stations des Pyrénées.

A noter le passage sur l'Inspecteur : Nommé par le gouvernement, il "veille à la conservation des sources, à la régularité du service, à la répression des abus commis par les agents subalternes, à choisir et nommer le personnel du service à distribuer avec équité les heures des bains, assurer la police des établissements, tenir note des arrivants, des partants, de la durée moyenne de leur séjour, du nombre de bains pris, de l'argent laissé dans le pays...diriger gratuitement les indigents munis de certificats en règle dans la pratique des bains...faire un rapport annuel économique et médical qui fournisse au gouvernement des matériaux comparables et à l'Académie de Médecin des observations qui fassent progresser la science."

En outre, il soigne à domicile, la clientèle qui s'adresse à lui, de huit à dix heures du matin.

Les propriétaires des établissements payent 1 000 F par an selon arrêté du 7 Vendémiaire an XII. Sicre est l'un d'eux, et, le banquier local est Adolphe Authier : ces deux noms reviendront dans les lettres.

J.P. de Vivie possède des centaines de pages de notes, de plans, de statistiques ayant servi à écrire ce traité, dont il a un original intact alors que celui de **Marcel** Alibert est annoté : *Maudit soit le vandale qui a déchiré les premières pages de cette magnifique introduction. A cette époque, mon père était depuis six ans Inspecteur des eaux thermales.*

INTRODUCTION.

Il y avait, dans l'ancien Comminges, plus tard dans le comté de Foix, au confluent de trois vallées et de trois torrents, et au cœur même des Pyrénées, une petite ville d'origine

ibérienne ou celtique. Les légions de Pompée, les soldats de Rodéric¹²⁴ et les Maures avaient jeté dans sa civilisation les germes de la leur. Du sang autochtone, celte, romain, ibère, Visigoth et sarrasin coulait mélangé dans les veines de ses habitants. Aujourd’hui l’idiome vulgaire de ce pays, qui est un fidèle recueil de toutes les croyances et de toutes les traditions, conserve l’empreinte de cette diversité d’origines.

Il ne fut pas difficile de donner un nom à cette ville naissante ; on s’inspira de ce que sa topographie présentait de plus saillant, et on l’appela *Aie* selon les uns, *Acuae* ou *Acquas* selon les autres ; mots qui signifient, le premier en celte et les autres en latin, la ville des *Eaux*. Du mot *Acquas*, la corruption du langage fit plus tard *Acqs*. De nos jours, l’orthographe et la prononciation de ce mot ont été identifiées ; cette ville s’appelle *Ax*.

Ax est, en effet, la ville des eaux par excellence. À part les trois torrents qui l’arrosent, un grand nombre de sources chaudes sourdaient alors, et sourdent encore dans son enceinte. Nul ne savait l’époque précise à laquelle on les avait aperçues pour la première fois : on s’accordait à dire qu’elles étaient aussi anciennes que les montagnes du flanc desquelles elles jaillissaient, et contemporaines de l’incendie primitif qui avait lui-même enfanté les montagnes.

D'où venaient-elles ? On l'ignorait aussi. Fidèles à la loi qui les avait créées, elles coulaient sans intermittence, avec le même volume et la même chaleur, ne subissant pas l'influence des saisons, de la sécheresse ou de l'humidité de l'air, du caprice des vents, de la canicule ou des frimas.

L’antiquité païenne plaçait des déesses tutélaires auprès des sources de ce genre, honorant ainsi le mystère de leur origine. Le christianisme eut la même piété, et les sources d’*Ax* étaient, pour cette population religieuse et reconnaissante, un don de Dieu que la médiation de saintes protectrices, préposées à sa garde, rendait encore plus cher et plus vénéré.

Vainement ce pays avait été le théâtre des hérésies de Félix d’Urgel et de Priscillien, vainement avait-il payé son tribut à celles des Vaudois et des Albigeois ; cette colonie, divisée peut-être par l’appréciation du dogme, ne l’était pas par la croyance qu’elle devait aux faits. On se transmettait de père en fils le récit des miracles opérés par ces eaux salutaires ; chacun laissait dans le récit quelque chose de son admiration et de sa personnalité. Les faits, en conservant ainsi à travers les âges un fond de vérité, avaient pris cependant des dimensions mensongères.

Une chapelle, dévorée par le feu le 15 juin 1615, recueillit les ex-voto des malades guéris, les instruments qui avaient servi à corriger des infirmités dissipées par les eaux, et ces témoignages accumulés par les années attestaien à la fois la vertu des sources et la bienveillance de Celui qui leur donnait de telles qualités. Ainsi dans l’Antiquité, la reconnaissance des malades suspendait des tablettes votives aux colonnes des temples d’Esculape, dans le double but de fournir à l’art d’utiles enseignements, et de payer au dieu bienfaisant un juste tribut de gratitude. Semblables aux fontaines sacrées que la Grèce dédiait à Hercule, les eaux toniques d’*Ax* donnaient à la fois de la force et de la souplesse. Pendant les rudes assauts dont les marches d’Espagne furent le théâtre, les Franks, affaiblis par les fatigues de la guerre, se baignaient dans ces ondes qui procuraient l’oubli du passé et l’ardeur de nouveaux combats.

Visité par les Romains, les Visigoths, Charlemagne, Charles Martel, les Maures et les rois d’Aragon, ce pays était plein de souvenirs et de légendes. Ici saint Udo avait confessé la foi évangélique et reçu pour récompense la palme immortelle du martyre. Là un indigène,

124 Dernier roi des Wisigoths d’Espagne mort en 713, aussi appelé Rodrigue.

ayant nom Encaralp, avait noblement combattu pour la conservation de ses foyers ; mort pour la défense des libertés de son pays, la mémoire de son courage ne s'est point perdue, et l'on nomme encore Encaralbou le lieu de son trépas. Au-dessus de la ville d'Ax, et comme pour en assurer la conquête, les Maures avaient bâti le fort dont les débris s'appellent encore Fort Maou. Ce fort servit de retraite à Priscidés et Antiocha, et ces ruines murmurent encore les noms des hôtes dont elles abritèrent les amours.

Ces montagnes n'étaient pas ce qu'elles sont devenues par l'effet lent mais continu du temps et de la civilisation. Le marteau du mineur n'avait pas fait à leur flancs de larges blessures. La nature y possédait encore sa virginité, et si parfois, une roche, lasse de surplomber les vallées, se détachait avec fracas, les mousses et les lierres cicatrisaient le lieu qu'elle avait occupé, formaient avec ses débris une enveloppe de verdure et recouvriraient la mort des apparences de la vie.

La vallée au centre de laquelle les colons avaient bâti leurs demeures, autour des eaux qu'elle contenait, était depuis une lieue en aval d'Ax jusqu'en amont, à l'origine même des torrents, une succession de lacs maintenus en cascade les uns au dessus des autres par des digues naturelles. Un de ces lacs occupait la jolie plaine de Savignac, fertilisée peut-être par son limon, et l'on aperçoit encore au Castelet les fragments épars et humiliés des roches vigoureuses dont les eaux surmontèrent la résistance. La belle vallée de Bazergues, au dessus d'Ax, était elle-même un vaste et profond bassin ; les atterrissements déposés par les eaux sur ses deux parois prouvent avec évidence que celles-ci y séjournèrent longtemps.

Les monts étaient, de toutes parts, couverts d'arbres, d'arbustes et de fougères, que la main de Dieu y avait semés ; le chêne, le hêtre, le bouleau, le noisetier, l'arbousier, le framboisier, le peuplier aux feuilles d'argent, la vérone, la verveine odorante, la fraise parfumée, la mélisse, la campanule grimpante, la digitale aux couleurs de feu, la douce-amère, la jusquia, la clématite, le thym, le serpolet, la lavande, le romarin, la mauve des champs ; enfin, entre le sapin majestueux et l'humble violette, tout un peuple de plantes et de fleurs vivait à l'abri de ces montagnes, sur les rives de ces lacs, et demandait à leurs flots l'aliment journalier que les flots ne refusaient pas.

Ces forêts servaient de retraite à l'ours, dont les solitudes sont le domaine, au loup sanguinaire, au renard perfide, au chamois agile, à l'aigle cruel, au vautour sinistre, à la chouette lugubre, au coq superbe des bruyères, à la couleuvre innocente, à la vipère venimeuse et à des myriades d'insectes à tout ramage qui le disputaient aux fleurs par l'éclat de leurs enveloppes. Ces vallées abritées recueillaient, sans les perdre, toutes les notes de remerciement et d'amour que le vent, les flots, les arbres et les animaux adressent à Dieu, et quand le soleil avait fait au sommet blanchi des monts une dernière caresse, il s'échappait de ces lieux un hymne sublime en un langage mystérieux.

Quelquefois, un troubadour attardé venait mêler à la voix grave des torrents, au frémissement des rameaux, au cri sauvage de l'orfraie, au murmure des flots qui léchaient le rivage, les sons tristes et languissants de son téorbe (grand luth du XVI^e). Aux clartés douteuses de la lune, l'œil indécis eût dit alors : du troubadour aux cheveux blancs, le barde solitaire de Morven¹²⁵ ; des pics âpres et isolés, l'ombre du vieux Fingal ; des bruits

125 Morven, est le Royaume de Fingal, héros Irlandais du III^e siècle popularisé par Macpherson au début du XIX^e siècle par un poème riche en descriptions de la nature. Fingal a donné son nom à une grotte célèbre de l'île de Staffa(Hébrides) en Ecosse. - Odin (Wotan en Allemand) est un dieu scandinave qui ordonna le monde. - Péris, est un génie bienfaisant de la cosmogonie Iranienne. - Ithona est une nymphe messénienne qui éleva Zeus et dont le nom fut donné à un mont du Péloponèse. (Larousse)

de la nuit, la voix plaintive d'Ithona ; et du balancement cadencé du feuillage, le souffle des esprits agitant les bruyères.

L'imagination de nos pères peuplait ces lieux de légions invisibles : les nains, les fées, les farfadets, les lutins et les gnomes s'y livraient dans les lianes à de nocturnes ébats, et les sylphes légers du soir ne s'endormaient jamais dans les calices embaumés des fleurs, sans aller voltiger d'abord aux vitraux gothiques des châtelaines.

Les Maures avaient porté dans ces lieux le souvenir des djinns et des péris d'Orient ; les Latins, la mémoire altérée de leurs sylvains et de leurs faunes ; et les fils d'Odin, la cohorte funèbre des mânes de leurs aïeux.

C'est là, dans cette nature dont la Fable embellissait les richesses, au milieu de ces vallées où les hordes du Nord avaient laissé la dépouille des vaincus, et qui portaient encore la fraîche empreinte de la sandale du Sarrasin, qu'en l'an 1260, le treizième jour d'Octobre, Roger Bernard, comte de Foix, jeta, à la prière du roi de France, les fondements d'une léproserie.

Un bassin alimenté par des eaux sulfureuses, un hôpital et une étuve suffirent d'abord, au traitement des lépreux.

Le temps a respecté ce bassin, que l'on appelle encore Bassin des Ladres ; et l'hôpital, après avoir éprouvé bien des vicissitudes dans sa fortune, est debout sur ses antiques fondations."Cet hospice fût consacré à Notre-Dame la Sainte Vierge, patronne des malheureux". Des hospitaliers (ordre institué par Philippe I^o), religieux et soldats, d'une main consolateurs des affligés, de l'autre fermes défenseurs de la foi, y recueillaient des infortunés (les lépreux étaient déclarés morts civillement), morts au monde, et qui ne devaient avoir plus d'autre patrie que la patrie de l'éternité.

Ainsi, nos eaux furent fréquentées par les Romains ; notre sol est vierge de ces monuments splendides qui, trop souvent, servirent d'asile à la luxure.

Une pensée charitable, une pensée de bénédiction présida à la fondation de nos Thermes. Les eaux d'Ax avaient d'ailleurs la réputation de guérir d'autres maux que la lèpre, et, l'on s'accordait à dire qu'elles avaient une efficacité marquée dans le traitement des plaies de guerre.

Meurtris par les fers et les blessures, nos paladins, au retour des Croisades, échangeaient pour un temps, leur fougueux palefroi contre l'humble mule des montagnes, et venaient demander à nos eaux secourables la guérison de leurs maux et l'oubli de leurs souffrances.

Bien que les comtes de Foix fussent fréquemment en hostilités avec leurs voisins, cet asile fut sacré ; les ressentiments, les dissensions, les haines s'effaçaient devant la majesté du malheur.

Les eaux d'Ax avaient du leur première fréquentation aux enseignements du hasard et de l'expérience ; mais ceux qui les visitaient, importaient dans les contrées environnantes le récit de leurs vertus : aussi ne cessèrent-elles pas d'être pratiquées de plus en plus jusqu'à la fin du XVIII^o siècle.

C'est à dater de cette époque que j'en serai l'historien, laissant à regret les souvenirs et la poésie pour le langage sévère des faits, et de la réalité.

(Ces livres envoyés au Prince-Président, aux Ministres, au Conseil Général, à l'Accadémie de Médecine ont participé à une campagne active de Relations Publiques.)

[sommaire](#) [retour](#)

[PHOTOGRAPHIES](#) [sommaire](#) [retour](#)

Alida Liquard en 1865



Constant Alibert



Château Morin à Saint Corbian



[CHATEAU MORIN SAINT ESTEPHE](#)

Saint-Estephe - AOC: Saint-Estephe

Propriété depuis plusieurs générations de la famille Alibert, puis, par héritage de son père M. Paul Alibert, de Mme Jean Sidaine, le château Morin appartient actuellement à ses enfants, Maxime et Marguerite Sidaine. Le château et ses dépendances (chais et cuviers) sont situés dans un clos de 2,5 hectares, et forment un ensemble des plus agréables, au milieu de parterres fleuris et d'arbres séculaires.

[Description du domaine lors de sa vente en 2005 à Champagne Louis Roederer](#)

CRU BOURGEOIS de SAINT ESTEPHE

43ha 58 dont 10ha25 de vignes et 2ha&8 de terre AOC
57%Merlot, 36% Cabernet Sauvignon, 35 ans en moyenne
Récolte 2004 : 420hl

Cuvier 328m2, 12 cuves (1644hl), chai, entrepôt
MAISON DE MAITRE (XVIII) qui tient son élégance de la rigueur architecturale, 340m2 au sol, rdc : bureau, 4 pièces de

réception étage : 6 chambres, 2sdb.

DEPENDANCES

ATTENANTES : Ecurie ronde non couverte 98m2, garage, cellier, anciens chais, habitations de vendangeurs, 476m2 en tout.

Maison d'ouvrier de 111m2 au sol, étage, jardin

Maison de 3 pièces appelée " FORGE "

[sommaire](#) [retour](#)

Paul Alibert



Etiquette Chateau Morin



Isabelle Alibert



Paul Breton



Marie Célina SERRE-ALIBERT



François Alibert

François ne s'est marié que le 29/9/79, et avec avec
Marie Célina Serr



Annexe: extraits des Famille Alibert "Alibert du Médoc" qui permettent de situer cette correspondance.

MARIAGE DE CONSTANT & ALIDA LIQUARD 22 MARS 1848, EN MEDOC.

Les époux s'étaient rencontrés à Ax les Thermes où Constant passait la saison des cures comme médecin. Alida avait reçu en partage deux ans auparavant, des biens provenant de son grand-père qui témoigne que sa famille était bien établie en Médoc. En 1838 elle avait été marraine de la cloche de St. Christoly. Le couple quitta Castelnau-d'Armagnac pour St. Christoly en 1849, après la naissance d'Isabelle et la saison d'Ax.

St. Christoly est un petit port sur la Gironde qui avait un millier d'habitants où les Liquard avaient maisons et domaines, ainsi qu'au village voisin, Couquèques.

AX LES THERMES

Quatorze années de la vie de Constant ont été consacrées au thermalisme depuis 1847, et, en particulier, à Ax les Thermes, qui est à une centaine de kilomètres de Castelnau-d'Armagnac, dont il assurera le développement et où se trouve encore une rue à son nom. L'Ariège comptait sur les thermes pour compenser le déclin des forges.

Constant, fut nommé en février 1850 Inspecteur des Eaux Minérales d'Ax les Thermes. Il a publié en 1851, un « Rapport sur les eaux », et en 1853, un livre de 90 pages « Des Eaux Minérales dans leurs rapports avec l'économie publique, la médecine et la législation », et un autre livre de 263 pages, « Traité des Eaux d'Ax ».

Il était Correspondant de la Sté. d'Hydrologie Médicale de Paris, et ses livres appréciés par le Conseil Général de l'Ariège en 1859, lui valurent une Médaille d'or du Ministère de l'Agriculture en 1860.

Le rapport du Préfet pour faire attribuer la Légion d'honneur à Constant lui rend hommage ainsi: « C'est un médecin instruit, à la sagacité duquel tout le monde rend hommage, d'un caractère doux et de mœurs faciles qui a approché sans violence et par persuasion les propriétaires rivaux de bains, a imprimé à l'administration de l'ordre et de l'unité, a établi des statistiques exactes et rassemblé de nombreuses observations sur les eaux du département, il déploie zèle et humanité, et dévouement à la cause du Prince-Président ».

Ils habittèrent Ax durant la saison des cures et y rencontrèrent des gens divers, parfois importants, comme Binau, membre du cabinet du Président du Corps Législatif, qui lui fera attribuer la Légion d'honneur en 1854. Ils y nouèrent aussi des relations amicales dont la principale est une cliente de Charente âgée de 28 ans et très rhumatisante, Madame Georges Poitevin. Elle engagea avec lui une correspondance en 1852 qui se poursuivit avec Alida lorsqu'elle fut veuve, et abonde en informations sur leur vie. Cette relation se développa entre les deux ménages qui se rendirent des visites pour des consultations ou non. Selon l'usage d'alors, ils n'en vinrent jamais à s'appeler par les prénoms, mais Marie-Eugénie Poitevin qui n'eut pas d'enfant fut très proche de ceux des Alibert. Le ton de ces lettres reste très conventionnel, alors que celles échangées par Constant avec les siens, notamment sa fille Isabelle, sont très intimes et chaleureuses.

Le 12 octobre 1852, Eugénie lui écrit:

Maintenant, Monsieur, que vous êtes presque notre voisin, je réclame de votre obligeance, ces services que vous avez bien voulu mettre à ma disposition. Et je vous prie de venir me voir dans le courant de la prochaine semaine. N'oubliez pas, s'il vous plaît, que Mr. Poitevin et moi vous offrons, et cela, avec la plus franche urbanité, un appartement dans notre maison et une place à notre table. Même si vous aviez une voiture et des chevaux, on les logerait sans peine. Nous ne voulons pas que vous arriviez comme un étranger dans une ville où vous avez su nous créer des amis. Ce dernier titre que nous osions prendre vis à vis de vous, Monsieur, vous donne une juste idée de notre accueil : il sera aussi sincèrement bienveillant que peu cérémonieux. Grâce à vos conseils et à la foi que l'on m'a inspirée dès l'enfance,

je suis maintenant courageuse, il me semble, et je répète souvent dans mes prières : C'est assez, Mon Dieu, mais non pas trop. En attendant votre prochaine réponse, je vous dis adieu, Monsieur, et vous réitère l'expression de ma considération distinguée et de celle de mon mari.
Votre dévouée, MEP.

Constant répond : Je viens de recevoir tout à l'heure la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je me rendrai certainement à l'invitation que vous me faites d'aller vous voir, heureux de faire ainsi passer des paroles dans les actes, ma promesse de me tenir à votre disposition.

Dans une des premières lettres à Isabelle devenue pensionnaire, il écrit : De tes tourterelles, l'une est morte, et, l'autre a repris sa liberté. Nous ne nous y sommes pas opposés. Plutôt que de la laisser souffrir martyre et captive, nous lui avons permis de reprendre progressivement de l'espace et de l'air que Dieu a donné aux oiseaux comme leur patrimoine. Elle parut nous quitter avec regret, elle passa une demi-journée dans le figuier et le laurier, partagée entre le regret de quitter son maître, et, l'espoir de se trouver des compagnes, et, après avoir réfléchi suffisamment, la vocation primitive prit le dessus, et, elle disparut, accompagnée de nos souhaits. Autant pour elle qu'en souvenir de toi, nous n'aurions pas eu la cruauté de la mettre à la broche.

D'OCTOBRE à AVRIL CONSTANT à ST CHRISTOLY MEDOC

D'octobre à avril, Constant habitait avec ses beaux parents en Médoc à St. Christoly. C'est là que naquirent trois de ses enfants : Geneviève, François, et Marcel. Mais en été, il habitait à Ax, et, c'est là que naquit leur fils Paul en 1857. Il y était encore en Septembre 1861, alors qu'Alida était rentrée en Médoc, et il n'eut malheureusement pas le temps de l'y rejoindre lorsqu'il apprit par le télégraphe la maladie qui allait emporter leur seconde fille Geneviève âgée de dix ans. D'Ax au Médoc, la route était longue22, et progressivement, le séjour pour les cures parut pénible à Alida, si bien qu'en 1862, elle poussa son mari à quitter ces fonctions après quatorze années de service. Il lui arrivait cependant d'être appelé encore en Ariège, comme expert, ou en consultation, parfois même par télégraphe, comme à Foix en juillet 1863.

En dehors de la médecine, Constant s'intéressait au programme de Napoléon III pour assainir les Landes avec des pins maritimes et il gérait ses vignobles. Ses bois lui donnèrent parfois des soucis : des incendies les ravagèrent à plusieurs reprises ; [mais ils lui valurent en 1860 une Médaille pour le défrichement et l'ensemencement des Landes..](#) La gestion de son vignoble ne fut pas non plus de tout repos : il eut souvent bien du mal à vendre son vin et à couvrir ses frais. Cependant, [en mai 1862, Constant put acheter le Château Morin](#), un cru bourgeois de St Estèphe dont le manoir construit en 1738 est attribué au Baron Louis, [architecte du Grand Théâtre de Bordeaux](#). Il eut quelque mal à en régler le prix, malgré la vente de ses terres de Couquèques et un emprunt, mais, il ne tarda pas à acheter aussi « un attelage ».

Marie-Eugénie Poitevin était l'épouse d'un notaire de Pons situé sur la rive droite de la Gironde. Ce fleuve rendait difficile le voyage du Médoc à Pons. Cependant, les Alibert se lièrent avec toute la famille d'Eugénie, et Constant en soigna plusieurs membres.

Les visites à Pons environ deux fois par an alternaient avec celles d'Eugénie en Médoc et les rencontres à Ax. La seule allusion à des honoraires est un refus en 1880 :

« Permettez moi de ne pas accepter les honoraires que vous m'envoyez. J'ai besoin de faire collection de bonnes œuvres en vue d'une reddition de compte qui, à mon âge ne saurait être très éloignée.

Je tiens à vous compter parmi ceux qui viendront témoigner en ma faveur parce que votre témoignage sera, je suppose, très écouté. Le cas échéant, je me mets pour vous et les vôtres à votre entière disposition, mais je désire que ces relations restent pures de tout intérêt »

[sommaire retour](#)